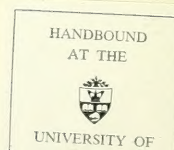

3 1761 08154306 8



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

PREMIER SEMESTRE DE 1888

Neuvième Année. — Tome Neuvième.

LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL.

1888.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

M. le Général FAIDHERBE, G. C. ✻, I. ✪,

Ancien Gouverneur du Sénégal et Général en chef de l'armée du Nord, Membre de l'Institut, Grand chancelier de la Légion d'Honneur, Sénateur du Nord.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. BAYOL (docteur), A. ✪. ✠., Lieutenant gouverneur du Sénégal.

BROCK (docteur), G.-C. ✠, I. ✪. O. ✻, Ancien Ministre de la marine et des postes de Norwège.

DUPUIS, G. C. ✻, Explorateur du Tong-Kin.

DEBIDOUR, ✻, Professeur à la Faculté des lettres de Nancy, Président de la société de géographie de l'Est.

DE LESSEPS (F), G. C. ✻ ✠ ✠, Membre de l'Académie française.

FONCIN, ✻. I. ✪., Inspecteur général de l'enseignement secondaire, fondateur et ancien président de l'Union Géographique du Nord.

GUILLOT E., A. ✪, Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire-général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris.

HARMAND (docteur), ✻. ✠., Vice-Président de la Société de Géographie commerciale de Paris, Consul général de France à Calcutta.

LEVASSEUR, O. ✻, G. ✠ ✠, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

GEORGES PERROT, O. ✻, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure.

SAVORGNAN DE BRAZZA P, O. ✻, ✠, Lieutenant de vaisseau, Commissaire général au Congo.

SUÉRUS, A. ✪, Professeur agrégé d'histoire au lycée Jeanson de Sailly, ancien secrétaire-général de la Société.

WIENER, ✻, Consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. BARBIER, ✪ I., Secrétaire-général de la société de géographie de l'Est.

BÉCOURT, ✻, Inspecteur des forêts au Quesnoy, Membre de la Commission historique du Nord.

BONVARLET-FAIDHERBE, ✻, ✠, Président du Comité flamand de France, consul de Danemarck à Dunkerque.

BROSSELARD, ✻, le Capitaine attaché à l'État-Major général du Ministre de la Marine et des Colonies, Paris.

CASTONNET DES FOSSÉS, ✠, Président de section à la société de géographie commerciale de Paris.

COSSERAT, Censeur des études au Lycée d'Avignon.

DELAMARE, O. ✻, ✪ I. C. ✠, Lieutenant-colonel au 82e de ligne, à Montargis.

DE MAHY, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion, avenue du Trocadéro, 28, Paris.

DURAFFOUR, Capitaine au 80e de ligne, à Tulle.

FROMENT (E.), A. ✪, Chef de station de 1re classe, mission de Brazza, Congo français.

GAUTHIOT, A. ✪, ✠ ✻, Secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris.

LALLEMAND (François), ✠ O., Imprimeur de la Cour, à Lisbonne.

LEBLOND (Adrien), Professeur au lycée de Montréal (Canada).

MILLOT, ✻, Explorateur du Tong-Kin.

MONCELON (L.), A. ✪, Délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des Colonies, 7, rue Touillier, Paris.

MONNER SANS, ✠ O., Consul général de Hawai, à Barcelone.

MONTEIL, A. ✪, Capitaine d'infanterie de marine, à Paris.

OUKAWA, ✻, Ancien Chargé d'affaires et Secrétaire de la légation du Japon à Paris.

THOUAR (A.) A. ✪, Explorateur du Gran-Chaco, à Buenos-Ayres et St-Martin de Ré

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Président............ Crepy-Danel (Paul), ✻, ✠ C, ✿ A., Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France.

Vice Présidents......... Bossut (Henri), Présid. du Tribunal de Commerce de Roubaix.

Brunel, ✻, ✿ I., ✿ Inspecteur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord.

Déjardin, Avocat, Député.

Faucher, ✻, A ✿, Ingénieur en chef des poudres et salpêtres, Lauréat de l'Institut.

Masurel (père), anc. Prés. du Tribunal de com. de Tourcoing.

Secrétaire-Général....... Renouard (Alfred), Ingénieur Civil, Manufacturier, Vice-Consul d'Italie, Vice-Président de la société industrielle du Nord.

Secrét. général adjoint .. Eeckman (Alex.), Négociant, Membre de la Commission des musées industriel, colonial etc., Correspondant de la Société de géographie de l'Est.

Secrétaires............. Crépin (H.), Inspecteur des Postes et Télégraphes.

Duflos-de Mallortie, Homme de lettres.

Trésorier............... Fromont, (Auguste), Propriétaire, Homme de lettres.

Bibliothécaire .... Van Hende, ✿ I., Vice-Président de la Commission historique du Département et de la Commission des musées de Lille.

Archiviste.............. Quarré-Reybourbon, ✿ A, Membre de la Commission historique du Nord.

Conservateur des appareils scientifiques de la Société Damien, I, ✿, Professeur à la Faculté des Sciences, Secrétaire de la Société des sciences et arts de Lille.

COMITÉ D'ÉTUDES.

Bère, Ingénieur de la manufacture des Tabacs, Conseill. munic.

Dehaisnes (le chan.), ✿. I., Archiviste départ[t] honoraire, Président de la Commission historique du Nord et de la Société des Sciences et des Arts de Lille.

Delessert-De Mollins, Homme de lettres, à Croix.

Descamps (Ange), Manufacturier à Lille.

Duburcq (Victor), Manufacturier, à Roubaix.

Epinay, I. ✿ X, Professeur d'histoire au lycée de Lille.

Faidherbe (Aristide), I. ✿, Conseiller d'Arrondissement, adjoint au maire, à Roubaix.

Gosselet, ✻, I. ✿, Professeur à la Faculté des Sciences., Correspondant de l'Institut.

Hedde, Vice-Président du Tribunal civil.

Jacquin, Inspecteur de l'exploitation au Ch. de fer du Nord.

Junker, Filateur de soie à Roubaix.

Leburque-Comerre (Oscar), Négociant en tissus, à Roubaix.

Mamet, I. ✿, Professeur agrégé d'histoire, ancien élève de l'école d'Athènes.

Merchier, A. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille.

Mullier (Albert), Négociant en lins à Lille.

Nicolle-Verstraete, ✻, Ancien Lieutenant de vaisseau, manufacturier à Lille.

Scrive-Loyer, ✠ C, (Jules), Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce à Lille.

Tilmant, A. ✿ Directeur de l'école primaire supérieure de Lille

Verly, H, ✻, Homme de lettres, Membre de la Commission historique

Warin, Propriétaire, Vice-Président de la Commission administrative des Hospices.

DÉLÉGUÉS.

Armentières.

M. Victor POUCHAIN, Industriel, maire.

Bailleul.

M. IGNACE DE COUSSEMACKER, adjoint au maire, Conseiller d'arrondissement.

COMMISSIONS.

Le president de la Société, le secrétaire-général et le secrétaire-général-adjoint font de droit partie de toutes les commissions.

1° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. RENOUARD, (Alfred), président.
QUARRÉ-REYBOURBON, A. ✿, rapporteur.
DELESSERT.
DUBURCQ (Victor).
DUFLOS DE MALLORTIE.

MM. FOUCART, Paul.
LEBURQUE-COMMÈRE.
MAMET, I. ✿.
Les Conférenciers.
Les délégués aux Congrès.

2° COMMISSION DES PRIX ET RÉCOMPENSES

MM. BRUNEL, ✠, I. ✿, ✠, président.
JACQUIN, rapporteur.
BÈRE.
BOSSUT.
ÉPINAY, A. ✿.
FAUCHER, ✠, A. ✿.
JUNKER.
LEBURQUE.

MM. MAMET, I. ✿.
MERCHIER, A. ✿.
MASUREL Père.
PAILLARD-LELONG.
QUARRÉ-REYBOURBON, A. ✿.
TILMANT, A. ✿.
VAN HENDE, I. ✿.

3° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

MM. FAUCHER, ✠, A. ✿, président.
BÈRE, rapporteur.
DAMIEN, I. ✿.
DEHAISNES, O. I. ✿.

MM. QUARRÉ-REYBOURBON, A. ✿
HELLUY.
TROUHET.

4° COMMISSION DES FINANCES

MM. Descamps (Ange), président.
Warin, rapporteur.
Bossut (Henri).
Fromont (Auguste).
Leburque-Comerre.

MM. Mullier (Albert).
Paillard-Lelong.
Quarré-Reybourbon, A., A. ✿.
Van Hende, I. ✿.

5° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

MM. Crépin, président.
Jacquin, rapporteur.
Gosselet, ✵, I. ✿.
Leburque Comerre.
Acheray, adjoint.
Dr Castelain, id.
Delahodde, adjoint.
Facq, Paul, id.

MM. Fernaux-Defrance, adjoint.
Guiselin, (Antonin).
Houzé, id.
Lessens, id.
Merchier, A., A. ✿.
Tacquet, (G.), id.
Werquin fils, id.

6° COMMISSION DU LOCAL.

MM. Faucher, ✵, A. ✿, président.
Van Hende, I. ✿, rapporteur.
Quarré-Reybourbon, A. ✿.

MM. Jacquin.
Boivin, adjoint.
Samuel de Mollins, adjoint.

7° COMMISSION SPÉCIALE POUR ROUBAIX.

Chargée de l'organisation des cours et conférences dans cette ville.

MM. Bossut, (Henri), président.
Leburque-Comerre, secrétaire.
Duburcq (Victor), secrét. adjoint.
Delessert, Eug. Bibliothécaire-Archiviste

MM. Faidherbe, I. ✿.
Junker, Charles.
Ferlié, Cyrille, adjoint.
Poutignac de Villars.
Verspieren.

8° COMMISSION SPÉCIALE POUR TOURCOING.

Chargée de l'organisation des cours et conférences dans cette ville.

MM. Masurel, (François) Père, président.
Desurmont, Jules, vice-président.
Paillard-Lelong, secrétaire.

Delmazure, Ernest
Destombes, Émile.
Duquesnoy, Paul.
Jonglez, Charles.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ :

M. J. Jusniaux se tient à la disposition des Sociétaires, pour le prêt des livres et tous renseignements concernant la Société, chaque jour, de 4 à 7 heures et le Dimanche de 10 à 12 heures, 29, rue des Jardins.

MEMBRES FONDATEURS.

MM. BARATTE. Officier d'Administration du croiseur *Le Renard.*
BOSSUT, (Henri), Négociant en tissus, Vice-Président de la Société, à Roubaix.
CREPY (Paul), ✻, ✠, A. ✿, Négociant, Président de la Société, à Lille.
DASSONVILLE-LEROUX, Négociant en laines, à Tourcoing.
D'AUDIFFRET (marquis) O, ✻, Trésorier-payeur-général du Nord, à Lille.
DEBRUYN, Notaire honoraire, rue Nationale, 112, Lille.
DELATTRE-PARNOT (C), Propriétaire, boulevard Sébastopol, 29, à Lille.
EECKMAN, (Alex.), Négociant, rue de Tournai, 73, à Lille.
LORENT-LESCORNEZ, Filateur de lin, rue Inkermann, à Lille
MAHIEU (Auguste) ✻, Filateur de lin, conseiller général, Armentières.
RENOUARD (Alfred), Filateur de lin, Secrétaire-général de la Société, à Lille.
SCHOTMANS (Émile), Négociant en grains et farines, boulevard Vauban, à Lille.
SCRIVE-LOYER (Jules), ✠, Manufacturier, rue Léon Gambetta, à Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES.

Nos d'inscription. MM.

Annœullin.

1051. DUPAS, instituteur.

Armentières.

182. BAILLIEZ, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
1238. BECQUART (Henri), fabricant de toiles.
721. BOUCHAERT, (l'abbé), Professeur.
965 BREUVART, brasseur, rue de Flandres, 13.
912. CADO (Edmond), imprimeur-libraire, Grand'Place, 2.
186. CHAS, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
943. CLARISSE-VERLEY, (Célestin), fabricant de linges damassés, rue de Lille, 4
639. CARDON-MASSON, filateur de lin, rue Bayart, 7.
1046. DEBOSQUE (Émile), ✿, fabricant de toiles, rue des Glatignies, 4.
1184. DECAUDAIN (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85
1114. DEMANNE (Paul), commis-négociant, hôtel du Comte d'Egmont.
525. DERVAUX, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
189. DANSETTE (Jules), étudiant en médecine, rue des Jésuites, 7.
187. FREMAUX (L), négociant en toiles, rue de l'École, 9.
960. GRENIER, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.
1166. LACHEREZ fils, fabricant de toiles, rue des Jésuites, 18.
941. LAMBERT (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.
1057. LEPERS (J.-B.), Fabricant de toiles, rue des Glatignies, 10.
825. LESCORNEZ (Paul), Brasseur, rue de Flandre, 25.
1021. LEURIDAN-BOUCHE, Fabricant de toiles, rue de la Gare, 2.
184. MAHIEU (Aug.) ✻, Filateur de lin, conseiller général, rue des Jésuites, 7.
942 MIELLEZ, Fabricant de toiles, rue de Strasbourg.
297. POUCHAIN (Victor), Fabricant de toiles, maire, faubourg de Lille, 14.
940. VILLARD, ✻., Fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Ascq.

Nos d'inscription. MM.

1268. Droulers-D'Halluin, Distillateur.

Bailleul.

552. De Coussemaker, Adjoint au maire, propriétaire.
919. Hié-Delemer, Maire, fabricant de toiles.

Bavai.

294. Crémont, Pharmacien.

Bordeaux

Comte, C. ✡, ✠, ✠, ✠, Général de Division.

Bourges.

482. Sever (le commandant du génie), O. ✡, A. ✿, ✠, Sous-chef d'État-Major de la Division.

Béthune.

118. Sy (Albert), Greffier au tribunal.

Boston *(États-Unis)*.

632. Hellinger, Commission Merchant, 82, Devonshire-Street, Room, 34.

Brest *(Finistère)*

820. Lepoutre fils, Aspirant de marine.
309. Lacroix, Chirurgien de la marine.
650. Cailleret (Henri), Directeur de l'École de télégraphie.
121. Rosman. A. ✿, Professeur au Lycée.

Breucq (Le)

799. Moullé-Lamare, Teinturier en tissus.

Caen *(Normandie)*.

1196. Lignier (Octave), Professeur à la Faculté de Caen.

Calais

476. Becquart, (Henri), Négociant.

Calais-Saint-Pierre.

109. Breton (Ludovic), Ingénieur-directeur du tunnel sous-marin, 17, rue St-Michel.

Cassel.

817. Guiselin (Antonin), négociant en vins.

Comines

1870. Vandewynckele fils, (Auguste), manufacturier.
1504. Devos (Antoine), Fabricant de fils retors.

Condé-sur-l'Escaut.

1239. Beaumont-Cousin (Louis), entrepreneur de travaux publics.

Croix.

Nos d'inscription.	MM
1205.	CROMBÉ (Henri), gérant de la Société anonyme des produits chimiques.
218.	DELESSERT (Eug), propriétaire, homme de lettres, membre du comité.
314.	GABEREL, Proprietaire.
1498.	GOBLET-DUPIRE, Négociant.
362.	GOFFIN (Joseph), Propriétaire
1303.	MOLIN (L), peintre décorateur.
250.	MATHIEU, instituteur.
1516.	PLUQUET, (Paul), maire.
1022.	STAES BRAME (V.), médecin.
95.	TILMANT (Lucien), instituteur au Pont-du-Breucq.

Don.

89. SCHOTSMANS (Paul), minotier et négociant en farines.
1272. DEBRUYN (Fernand), propriétaire.

Douai.

1167. FLAMMERMONT (Jules), rue Morel, 1.

Dunkerque

1490. COQUELLE, (Félix), négociant en bois.

Erquinghem-Lys.

755. Jules MARTIN, négociant en toiles.

Estaires.

64. GAMELIN (Auguste), filateur et fabricant de toiles.
1452. ERNOUT (François), propriétaire.

Fourmies.

372. AZAMBRE, notaire.

Fournes.

404. GOMBERT, chef d'institution.

Frelinghien

945. DELECAILLE (Pierre), filateur de lin.

Haubourdin.

77. BONZEL (Arthur), distillateur.
COLOMBIER (Georges), filateur de lin.
1225. DEFRETIN, architecte.
686. D'HESPEL (le comte Edmond), propriétaire, maire.
705. LEFEBVRE, professeur à l'école primaire supérieure.
470. LORIDAN (Victor), directeur de l'école supérieure.
726. NICOLE, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille.
1169. ROSE (Maurice), brasseur.
738. SANDER (Ad), blanchisseur de fils et tissus.
711. WAYMEL (Camille), distillateur.

Hazebrouck.

Nos d'inscription. MM.

583. Coquelle (Paul).
634. Joppé, O. ✠, A. ✪, président du tribunal de première instance.
725. Vande Walle (Henri), propriétaire.

Hellemmes.

958. Decourchelle (Jules), filateur de lin.
1041. Kéromnès, ingénieur des ateliers de la Traction au chemin de fer du Nord.

Hem.

1120. Mulaton-Leborgne (Jean), teinturier en tissus.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

1193. Caullet (Edouard), négociant.
1477. Dancoisne (Henri), notaire.
234. Desmars (Alfred), ingénieur-chimiste.
1202. Thelliez (Julien), étudiant.

Herrin-lez-Seclin.

671. Wartelle-Boniface, ✲, blanchisseur de fils et tissus.

La Madeleine-lez-Lille.

811. Crepelle-Fontaine, chaudronnier-constructeur, maire, rue de Lille, 152
87. Dubois, répétiteur, rue du Romarin, 7.
1002. Eysenbout (Edmond), changeur, rue Dassonville.
1452. Geneau, conducteur des Ponts et Chaussées, rue de Lille, 7 bis.
1023. Lagnieau, pharmacien.
636. Vanverts, pharmacien, rue de Lille.

Lannoy.

506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
978. Mulle (Paul), brasseur.
816. Parent (fils), fabricant de tissus,
7. Valenducq, (Jean), notaire.

Le Cateau (*Nord*).

91. Dubois (Henri), professeur au collège.

Lens (*Pas-de-Calais*).

Nos d'inscription. MM.

660. Bollaert ✵, agent général des mines de Lens.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de cables.

LILLE.

317. Abrey (Miss), professeur de langue anglaise, rue Jean-sans Peur, 2.
1018. Acheray (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 89.
338. Adler (Émile), négociant, rue Nationale, 83.
30. Agache (Alfred), propriétaire, square de Jussieu, 13.
48. Agache (Edouard), ✵, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 57.
535. Alavoine (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1014. Alavoine, commis principal des postes, boulevard de la Liberté
257. Allard (Georges), ancien magistrat, rue Royale, 104.
1134. Allemès (A.), directeur d'assurances, rue Nationale, 14.
1266. Amat (Maurice) directeur d'assurances, rue de Paris, 39.
50. Aubert, ✵, I. ✿. inspecteur primaire, rue Colbert, 95.

839. Bacquet-Lesaffre (Ernest) fils, négociant en tissus, rue Grande-Chaussée, 38
1033. Bailleux (Edmond), filateur de lin, Boulevard Montebello, 4.
1479. Bailleux, secrétaire du Bureau de bienfaisance, rue de la Halloterie.
1456. Bailliard-Bourgine, négociant, rue du Chevalier-Français, 76.
1519. Baratte fils, négociant, rue Léon Gambetta, 8.
637. Barbry-Galliez, négociant en toiles, rue de Roubaix 17, .
784. Barrois (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79.
21. Barrois (Charles), A. ✿. ✠., docteur ès-sciences, rue Solférino, 220
57. Barrois (Edouard), propriétaire, rue des Guinguettes. 18.
326. Barrois (Théodore, fils), licencié ès-sciences, rue de Lannoy, 37.
507. Barrois (Théodore), ✵, filateur de coton, rue de Lannoy, 37.
1228. Bataille, gérant de la succursale de la *Belle-Jardinière,* boul. de la Liberté, 177.
1080. Batteur, directeur d'assurances, rue Stappaert, 7.
1165. Bauchet (Paul), négociant, rue du Marché, 12.
463. Baudry, docteur en médecine, Jacquemars Giélée, 14.
526. Bazin (Mlle), économe de l'institut Fénelon, rue de l'Hôpital-Militaire.
980. Béchamp, ✵., doyen de la Faculté libre de médecine.
592. Becquart, négociant en charbons, quai de la Basse-Deûle, 25.
339. Bedel, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
1008. Béghin, ancien notaire, propriétaire, rue des Stations, 50.
1012. Béghin (Auguste), négociant, rue Moillet, 2.
1104. Bère (Frédéric), ingénieur des tabacs, rue Nationale, 171.
1227. Bériot (Camille) fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
607. Bernard-Wallaert (Maurice), ✠, négociant en cotons, boul. de la Liberté, 66.
615. Bernard (Henri), ✵, ✠, raffineur, Prés. hon. de la Ch. de comm., r. de Courtrai, 20.
1072. Bernard (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
1107. Bernard, employé des postes, boulevard de la Liberté.
1060. Bernhardt, négociant, rue de la Gare. 28.
624. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, boulevard de la Liberté, 4.
625. Bertherand (Mlle Octavie), boulevard de la Liberté, 4.

Nos d'inscripiton. MM.

81. BERTOUX, négociant en graines, rue Mercier, 8.
248. BERTRAND (Charles), professseur à la Faculté des Sciences.
544. BÉTHUNE-DURIEUX (Mme Vve), propriétaire rue Saint-Jacques, 25.
1121. BIDART, avocat, ancien magistrat, rue Alexandre-Leleux, 18.
27. BIGO-DANEL (Émile), A ✠ ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
520. BIGO (Louis), représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 133.
804. BLONDEAU (Jules), propriétaire, rue d'Angleterre, 42.
260. BLONDEAU (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
1220. BLONDIN, ✠, juge honoraire, rue Saint-André, 12.
957. BLUM (Pierre), gérant, rue de la Piquerie, 10.
502. BOCQUET (C.), négociant en drogueries, rue de Thionville, 7.
1511. BOISDINIER, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord, Fives.
1155. BOIVIN, ✠, architecte, rue Nationale, 284.
261. BOMMART (Emile), percepteur, place du Concert, 1 ter.
734. BOMPARD, négociant en métaux, rue Nationale, 218.
341. BONIFACE (Mme Vve) négociante en toiles, rue de Paris, 191.
770. BONIFACE, négociant en charbons, rue des Meuniers, 24.
578. BONTE (Auguste), négociant en huiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
1505. BONTE (Charles), fabricant d'huile, rue Macquart.
553. BOREL (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
90. BOTTIAUX, négociant en lins, rue du Molinel, 57.
982. BOURGEOIS (Louis). négociant, rue Jacquemars-Giélée, 52
1159. BOUCHEZ (Henri), étudiant, rue Patou, 6.
613. BOUDRY, juge-de-paix, façade de l'Esplanade, 12 *bis*.
1300. BOUDEN (Siméon), courtier en graines, rue Basse, 25.
209. BOULARD, ✠, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28.
687. BOULENGER, , A ✠, professeur de piano, rue Jacquemars-Giélée, 19.
549. BOURBOTTE (Henri), négociant, boulevard de la Liberté, 167.
1109. BOURGEOIS (Emile), représentant, rue Henri-Kolb, 7.
674. BOUTHORS, 1er commis des contributions indirectes, 2, rue de la Halle.
1222. BOUTRY, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
600. BOYAVAL (Louis), négociant en mercerie, rue Nationale, 40.
1167. BRACKERS-D'HUGO, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 8.
669. BRUNEL, I ✠ ✠, ✠, ✠, Inspecteur d'académie, place Philippe-de-Girard, 19.
253. BRABANT (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
419. BRONGNIART (Mlle), institutrice, place Philippe-le-Bon.
680. BRUGEMAN, pianiste, rue Nationale, 82.
305. BRUMME, sous-lieutenant au 43e de ligne.
440. BRUNEAU, pharmacien, rue Nationale, 71.
22. BRUYERRE, propriétaire, boulevard de la Liberté, 137.
548. BUISINE-CLAIS, ✠, sculpteur, rue des Canonniers, 5.
628. BUREAU (Ernest), négociant en fils, rue Solferino, 248.

1263. CAEN (Eugène), manufacturier à Croix, rue Solférino, 247.
1442. CALLENS, négociant, passage de La Fontaine, 19.
867. CANNISSIÉ (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
543. CANONNE-PRUVOST, fabricant de papiers, place Richebé, 9.
1071. CANTINEAU-CORTYL, propriétaire, rue Colbert, 176.
1133. CARLIER (Paul), photographe, rue Grande-Chaussée, 36.
781. CARON, docteur en médecine, rue Saint-Gabriel.

Nos d'inscription. MM.

1173. Caron, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 15.
690. Casse (Adolphe) ✻, fabricant de linge de table, rue de Bouvines, 6 *bis*
210. Castelain (F.), A. ✪, docteur en médecine, place des Reigneaux, 21.
37. Catel-Béghin ✻, propriétaire, ancien Maire, boulevard de la Liberté, 21.
38. Catel (Charles), filateur de lin, , rue d'Iéna, 2.
411. Mlle Catoire, rue Nationale; 280.
457. Cauchie-Becquart, directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 86.
1077. Caulliez (Henri), négociant en laines, consul de La Plata, rue du Molinel, 55.
107. Cavro, directeur de l'école primaire, rue Fombelle, 32.
1434. Cayez, photographe, rue de Béthune, 77.
114 Cazeneuve (Albert), ✠, homme de lettres, rue des Ponts-de-Comines, 26.
522. Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
1093. Chalant (Armand), propriétaire, Parc Monceau.
1019. Chaillaux (Charles), négociant, rue Nationale, 95.
782. Charbonnez (Paul), professeur, rue de Bourgogne, 14.
956. Chivoret (Alphonse), commis négociant, rue Neuve-des-Meuniers, 18.
1098. Chombart (Pierre), avocat rue des Fossés-Neufs, 53.
966. Chotin (L.), docteur en médecine, rue d'Amiens, 30.
217. Christiaens, I. ✪, directeur de l'école Montesquieu, rue de Bouvines.
1013. Cochet, docteur en médecine, rue de Paris, 147.
1507. Colardeau, professeur agrégé de physique, rue Colbrant, 23.
539. Colle, courtier, rue du Curé-Saint-Étienne, 9
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
656. Constandt-Becquet, propriétaire, rue Boileux, 5.
1244. Convain (Henri, fils), étudiant, rue Léon Gambetta, 104.
1248. Coppiéters (Séraphin), boulevard Victor Hugo, 75.
1388. Coquelin, juge au Tribunal, rue Négrier, 13.
288. Coquelle (Edmond), négociant, rue de Puébla, 10.
408. Coquelle (Léopold), fondé de pouvoir, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
546. Cordonnier (L), architecte, rue Négrier, 22 bis.
792. Cordonnier (Léon), sous-lieutenant au 43e de Ligne,
833. Cordonnier-Pollet, négociant, rue Patou, 11.
82. Cornut, O. ✻, ingénieur en chef des appareils à vapeur, rue de la Gare, 16.
Cosset, négociant, rue de la Digue, 3.
793. Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solférino, 292.
1040. Cox-Cappelle (E), négociant, rue Solférino, 526.
344. Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
715. Crépin (H), sous-inspecteur des postes, rue Nationale, 136.
1301. Crépin (Florimond-Henri), rue Colbert, 120.
701. Crepy Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 124.
280. Crepy (Adolphe), filateur de lin, rue du Bois-St-Sauveur, 6.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard Vauban, 92.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de Turenne, 2.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, rue de Boulogne, 7.
56. Crepy (Paul) ✻ A. ✪ ✠, négociant, rue des Jardins, 28.
474. Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28
1471. Crepy (Auguste), négociant, rue des Jardins, 28.
196 Crespel-Tilloy, O. ✻, propriétaire, ancien Maire, rue Royale, 103.
266 Crespel (Albert) ✻, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. Crespel (R), négociant en cires, rue Gambetta, 56.
1453. Crouan (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 56.

Nos d'inscription. MM.

1141. Cusson, fabricant de toiles, rue Solférino, 294.
12. Damien A. ✿, professeur à la Faculté des Sciences.
493. Danchin (Fernand), Avocat, Membre de la Commission Historique du Nord, rue des Fossés, 15.
26. Danel (Léonard), O. ✵, C. ✠, imprimeur, rue Royale, 85.
427. Danel (Léon), ✠, imprimeur, rue Nationale, 192.
626. Danel (Louis), imprimeur, rue Jacquemars-Gielée, 23.
1195. Danel, étudiant, rue Marais, 17.
975. Daniel, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
1439. Danjou (Léon), négociant, rue Solférino, 310.
1229. Danset (Narcisse), fabricant de toiles, rue des Augustins, 7 bis.
223. Darchez, A. ✿, professeur au lycée, rue de Fleurus, 18.
1034. Dauchez (René), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1236. Debaisieux, propriétaire, rue Belle Vue, 70.
320. Debayser (Edouard), courtier, rue Saint-André, 20.
704. Debièvre (E.), bibliothécaire de la ville, rue Jean-Bart, 50.
438. Debièvre (A.), négociant, boulevard Vauban, 135.
1501. Debièvre-Fournier, négociant, rue Fontaine-del-Saulx, 18.
1502. Debon (A). ✿, professeur de philosophie au lycée, boulevard de la Liberté, 60.
606. De Boubers (G.), négociant en huiles, place du Concert, 10.
1078. De Bruyn (W.), vice-consul des Pays-Bas, rue de l'Hôpital-Militaire, 101.
177. Debruyn, notaire honoraire, rue Nationale.
518. Debuchy (Fr.), fabricant de tissus, rue Basse, 36.
739. De Cagny (Edm.), courtier, rue de la Piquerie, 8.
282. Decroix (Jules, père), banquier, rue Royale, 42.
360. De Félice, ancien professeur, route de Roubaix, 16.
893. De France (général), O. ✵. chef d'état-major-général du 1er corps d'armée.
345. Defrance-Dubreucq, négociant, rue des Sept-Agaches
406. De Franciosi, A. ✿, ✠, homme de lettres, rue Nationale, 93.
237. Defrenne, propriétaire, rue Nationale, 295.
68. De Grimbry, propriétaire, rue Royale, 107.
733. Degeuser (René), courtier en sucres, rue Nationale, 163.
541. Dehaisne (le chanoine), I. ✿, secrétaire général des Facultés libres, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, boulevard Vauban, 56.
55. Déjardin-Verkinder, Député, boulevard Vauban, 17.
938. Delacourt, receveur-rédacteur de l'Enregistrement et des Domaines.
233. Deladerrière-Loiset, négociant en cuirs, rue Jacquemars-Giélée, 61.
644. Delahodde (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
892. Delattre (Georges), négociant, rue d'Inkermann, 41.
971. Delattre-Parnot, propriétaire, boulevard Sebastopol, 29.
1136. Delattre-Duriez (Louis), filateur de lin, 287, rue Gambetta.
1476. Delcroix (Désiré), comptable, boulevard Victor Hugo, 31.
111. Delécaille, négociant en toiles, ancien adjoint au maire, rue Patou, 1.
1113. Delécaille (Léon), négociant en toiles, boulevard de la Liberté,
487. Deledicque (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101.
1207. Delefils (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 4.
619. Delemer (H.), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 19.
1492. Deleplanque (Georges), avocat.
787. Delerue (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Tournai, 196.
916. Delerue, greffier au Tribunal de Commerce, rue de la Gare, 16.
515. Delesalle (Mme Alfred), rue de Thionville

Nos d'inscription. MM.

1151. Delesalle-Van de Weghe (Louis), filateur de lin, rue d'Inkermann, 33
1055. Delestré (Henri), fils), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
1297. Delestré (Albert), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220. Delettré (Henri), négociant en lin, rue de Gand, 33.
1299. Delevar (Émile), négociant, rue Barthélemy-Delespaul, 5.
219. Delgutte (Benjamin), entrepreneur de transports, gare Saint-Sauveur.
427. Delhaye (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33.
589. Deligne, homme de lettres, rue de la Barre, 38.
61. Demeunynck (Auguste), homme de lettres, rue des Chats-Bossus, 6.
376. De Montigny (Alfred), directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
576. De Montigny (Philippe), agent d'assurance, place du Concert, 1 bis.
856. De Myttenaere, négociant, rue Neuve, 4.
1274. Denouille, inspecteur général d'assurances, rue Patou, 17.
352. De Pachtère, propriétaire, homme de lettres, rue Négrier, 56.
1389. De Parades, negociant, rue Jean-Sans-Peur, 46.
1468. Deperne, (Adolphe), libraire, rue de la Gare, 11.
590. Depléchin (Eugène), sculpteur, rue de Douai, 96.
238. Dequoy (J.), ✵ filateur de lin, boulevard Vallon, 79.
434. Derache (Ch.), ✵, rue Molière, 3.
830. De Ricouart d'Hérouville, C. ✵, C. ✠, ✠, colonel commandant le 43e de ligne.
267. Derode, ✵, ancien président du Tribunal de Commerce, rue de Thionville, 5.
1146. Derode-Corman (Édouard), propriétaire, rue du Longpot, 32.
902. Deroeux (Eugène), pharmacien, rue du Faubourg-de-Roubaix, 86.
44. De Saint-Amour (Mlle Constance), boulevard de la Liberté, 115..
122. Descamps (Anatole), fabricant de fils retors, boulevard de la Liberté 36.
842. Descamps (Hippolyte), corroyeur, place des Reignaux, 7.
198. Descamps (Ange), filateur de lin, rue Royale, 49.
491. Descamps-Crespel, fabricant de fils retors, rue Royale, 77.
490. Descamps (Jules), consul du Brésil, rue des Fleurs, 14.
1128. Descamps (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
663. Desmedt (Aug.), filateur de lin, rue Tenremonde, 18.
538. Deschin (Édouard), mécanicien-constructeur, rue du Bourdeau, 44.
994. Deschins (Léon), négociant, rue d'Inkermann, 49.
824. Desplats, docteur en médecine, boulevard Vauban, 52
1103. Desmazières, propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
828. Desmoutiers, chef du bureau, rue de la Barre, 41.
1445. Desreumaux fils, négociant, rue Malus.
316. Desrousseaux (Gustave), négociant, rue St-André, 31,
1230. Desrousseaux, secrétaire-adjoint de la Société Industrielle du Nord.
379. Desurmont (Ch.), brasseur, rue du Quai. 22.
1269. De Surmont, industriel, rue d'Isly, 62.
616. De Swarte (Romain), ingénieur civil, rue de Fleurus, 13.
623. De Swarte (Edouard), brasseur, quai de Wault, 12.
683. De Valroger, ancien magistrat, rue Royale, 101.
1095. Devilder (Henri), banquier, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
810. Dewattines (Félix), relieur, rue Nationale, 88.
1186. Deworst, (F.), négociant en lingeries, rue de Roubaix, 40.
1199. Dhainaut (J.), employé des postes et télégraphe, quai Vauban, 25.
485. Dhalluin, entrepreneur, rue St André, 44.
1200. Doby (H.), employé des postes et télégraphes, rue Manuel, 80.
1273. Dolez (Jules), avocat, rue Patou, 22.

Nos d'inscription. MM.

510. Dornemann (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer, rue Nationale, 190.
1473 Doyen, boulevard de la Liberté, 34.
736. Drieux (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy. 31.
1425. Druon (D.), docteur en médecine, rue d'Esquermes, 6.
392. Dubar (Gustave) ✻, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 7.
1137. Dubar (Léon), propriétaire, rue des Tours, 6.
1127. Dubar (Edouard), employé des postes et télégraphes, rue de Loos, 32.
1130. Dubois, propriétaire, rue Colbert, 97.
1224. Dubois, docteur en médecine, rue Bourjembois.
1455. Dubois (Étienne), industriel, rue de Metz, 20.
766. Du Bousquet, ✻ ✠, ingénieu ren chef de la traction du chemin de fer du Nord, rue de Bavai.
397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 198.
1157. Dubreucq, directeur de tissage, rue de Rivoli, 8.
104. Dubus, instituteur, rue du Marché, 49.
340. Ducastel (Mme), propriétaire, rue Solférino, 249.
857. Ducoin-Beharel, propriétaire, rue de la Barre, 34.
904. Ducourouble (Jules), propriétaire, rue d'Inkermann, 25.
1218. Duflo, A. ✿, chimiste, rue de Bourgogne, 54.
508. Duflos-de Mallortie, homme de lettres, rue du Gros-Gérard, 4.
436. Dugardin (Mlle Berthe), institutrice, rue Masséna, 66.
1512. Dugripont, (François), rue d'Inkermann, 9.
988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37.
1212. Duhem (Arthur), propriétaire, rue Stappaert.
517. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662. Dujardin (Victor), notaire, boulevard de la Liberté, 165.
1427. Dujardin (Albert), mécanicien-constructeur, boulevard Vauban.
400. Duplay, négociant en fils, rue de Bourgogne, 18.
Dupleix, directeur de la Banque de France.
103. Dupont, directeur de l'école primaire, rue d'Artois, 200.
697. Dupont (Mlle), institutrice), rue Colbert, 45.
1279. Dupont (Fernand), boulevard de la Liberté, 130.
213. Dupret (A.), instituteur primaire, au lycée.
809. Dupré fils (Edouard), retordeur, rue des Pénitentes, 1.
1454. Duprez (Émile), négociant, rue Solférino, 289.
1428. Duquesnay (Émile), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 17.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue Rolland, 6.
101. Durieux, directeur de l'école primaire, rue des Poissonceaux, 19.
874. Dussourt ✻, receveur principal des postes et télégraphes.
836. Dutoit (Mlle), institutrice, rue Stappaert, 14.
1110. Duthoit, banquier, rue Nationale, 51.
666. Duthilleul, propriétaire, square Jussieu.
Duval-Laloux, peintre, boulevard de la Liberté, 123.

1514. Edelhoff, (Alfred), rue des Postes, 8.
291. Eeckman, négociant, secrétaire-général-adjoint, 73, rue de Tournai.
511. Epinay, I. ✿, professeur d'histoire au lycée, rue Fabrici.
1052 Eustache (Gonzague), professeur à la Faculté libre de médecine.

342. Facq, entrepreneur, 20, rue Jean-sans-Peur.
425. Lagrange (Mme), institutrice, rue de Bailleul, 25.
228. Facq, négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.

Nos d'inscription. MM.

94. Faucher, A. ✿ ✵, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.
448. Faucheur (Edmond), président du Comité linier, square Rameau, 13.
946. Faucheur, (Félix, fils), filateur de lin, rue Nationale, 304.
947. Faucheur (Albert), filateur de lin, rue Nationale, 299.
500. Fauchille-Prévost (Mme), propriétaire, rue Basse.
1223. Fauchille-Stiévenart, fabricant de fils à coudre, rue Jacquemars-Giélée, 143.
559. Fauchille (Édouard), propriétaire, rue de Jemmapes, 86.
1048. Faucon (Victor), docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire.
719. Faure (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
1081. Fauville, docteur en médecine, rue Patou, 16.
252. Fernaux-Defrance, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1494. Ferrand, photographe, boulevard de la Liberté, 62.
1144. Fiévet (Auguste), négociant en fers, rue Solférino, 280.
1503. Fiévet, instituteur-adjoint, rue des Stations, 52.
401. Flament (Mlle), institurice, rue de Lens, 69.
978. Flament (Gustave), rue Bonte-Pollet, 10.
1189. Floris, professeur, boulevard de la Liberté, 38.
713. Florin-Deffrennes, (Achille), propriétaire, rue d'Anjou.
598. Follet, I. ✿, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 76.
953. Fontaine (César), propriétaire, square de Jussieu, 19.
1253. Fontaine (Georges), négociant en drogueries, rue de Thionville.
213. Fontaine-Flament, filateur de coton, rue des Sarrazins, 98.
1234. François (Paul), équipements militaires, rue Nationale, 247.
1235. Fremaux (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.
658 Frœlich, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324. Froment (Mlle), professeur, rue Nationale, 53.
60. Fromont (Aug.), propriétaire, homme de lettres, rue de l'Hôpital-Militaire, 77
1417. Frossard, capitaine de génie, place Sébastopol, 6.

1178 Galland, négociant, rue du Molinel, 11.
361. Gaillard, économe au Lycée.
1068. Gaillet (Paul), ingénieur civil, rue Solférino, 278.
131. Gauche (Léon), A. ✿, rue de Paris, 153.
976. Gaulard, maître agrégé de conférences à la Faculté de médecine.
1509. Gavelle-Brierre, A. ✿ adjoint au Maire, propriétaire, rue Solférino, 289 bis.
1440. Geiger-Gisclon, fabricant de busettes, rue d'Arras, 72.
691. Gennevoise, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1165. Gennevoise (Félix), fabricant de céruse, rue Solférino, 296.
1187 Genoux-Roux (Adolphe), directeur du Crédit du Nord, boulev. de la Liberté, 31.
492. Giraud (Abel), négociant en vins, rue de la Halle, 35.
1458. Glorie (Ange), étudiant, boulevard de la Liberté, 40.
897. Gobert, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
1047. Godron (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 91.
834. Goguel (P), A. ✿, professeur de filature, rue des Sept-Sauts.
8. Gosselet, ✵, I. ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18.
97. Gossin, ✵, I. ✿, agrégé de l'Université, proviseur du lycée de Lille.
618. Grandel (Julien), représentant de commerce, rue André, 33.
1126. Gratry (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
870. Gréterin, ✵, directeur des postes et télégraphes du Nord, rue de Roubaix, 30.
571. Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
850. Gros (Julien), chef lampiste au Chemin de fer du Nord, rue Belle-Vue, Fives.
405. Grugeon (Georges), voyageur de commerce, place de l'Arbonnoise, 3.

Nos d'inscription. MM.

651. Guichard (Albert), avocat, rue André, 34.

676. Hache, professeur de langues, rue Jacquemars Giélée, 40.
191. Hallez, A. ✿, docteur en médecine, rue des Jardins, 16.
710. Hance, Alex., rue St-Nicolas.
742. Hayem (Jules), propriétaire, cour des Innocents, 5.
985. Hecht, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
256. Hedde, vice-président du tribunal civil, rue Solférino, 197.
899. Heindryckx (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67
93. Helluy, professeur à l'école libre St-Joseph, rue Grande-Chaussée, 46.
871. Hénon, inspecteur des postes et télégraphes, rue Dujardin, 8.
1004. Henriot, employé au chemin de fer, rue des Ponts-de-Comines, 48.
84. Henry docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire, 38 bis.
455. Henry, fabricant de bleu d'outremer, rue Denis-Godefroi, 3.
464. Herland, commis-négociant, rue des Fossés, 39.
92. Herlemont. professeur à l'école supérieure, rue du Lombard.
802. Herlin, notaire, ancien président de la Chambre des Notaires, square Jussieu, 1
1418. Herlin (Georges), rue Jacquemars-Giélée, 46.
918. Herckelbout (L.), négociant en grains, rue d'Inkermann, 39.
Heymann-Lévy, (Alex.), étudiant, Grand'Place 46.
364. Hilst, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.
1001. Hirtz (Lucien), négociant en toiles, rue de Tournai, 39 *bis*.
1112. Hirtz (Georges), négociant en toiles, rue de Tournai, 39 bis.
822. Hochstetter (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44.
Hocquet, pharmacien, rue Léon Gambetta, 64.
896. Holbecq (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 73.
1148. Houbron (Edmond), négociant en vins, place du Théâtre, 34.
380. Houzé de l'Aulnoit, A. ✿. C. ✠, avocat, rue Royale, 61.
381. Houzé de l'Aulnoit ✻, ancien lieutenant de vaisseau, rue de Turenne, 25.
453. Houzé (Victor), avoué, square Jussieu, 11.
1480. Hugot-Lafage, négociant en toiles, rue de Tournai, 43.
845. Huet (Charles) ✠, ancien juge au Tribunal de Commerce, rue des Arts, 34.
226. Humbert (Emile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 56.

612. Imbert (Eugène), directeur général du cadastre, rue Colbert, 150.

478. Jacquemarcq (J). chemisier, rue Nationale, 67.
569. Jacquin, inspectr de l'exploit. au chemin de fer du Nord, rue du Gd-Balcon.
1124. Jansens (Victor), négociant en vins, rue Wicar, 40.
460. Jonckèere, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.
1143. Joseph (Paul), ingénieur civil, boulevard de la Liberté, 55.

1352. Kerckove (Gustave), négociant en huiles, rue Gantois, 11.

301. Labbe, propriétaire, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz, 6.
1188. Ladoire, ✻, docteur en médecine, rue Colbert, 188.
102. Ladrière, A. ✿, Directeur de l'école du square Jussieu, 24, Président de la Société de Geologie du Nord.
273. Ladureau (Mme), propriétaire, rue Bonte-Pollet, 2.
852. Laigle (Alfred), réprésentant de commerce, rue de Courtrai, 23.
884. Lalisse, commis de direction du service technique des télégraphes
413. Lamford (Mlle Emma), square Rameau, 7.
67. Lambret (Mlle), A. ✿, directrice de l'institut Fénelon, rue Jean-Sans-Peur, 2.
241. Lammens (G). propriétaire, rue d'Angleterre, 11.

Nos d'inscription. MM.

840. Lancien, juge-de-paix du canton sud-ouest, rue des Pyramides, 39.
208. Laroche (Jules), négociant en papiers, place du Théâtre, 64.
Laurand (Mme), boulevard de la Liberté, 20.
1457. Laurenge (Marcel), entrepreneur, rue d'Angleterre, 77.
365. Laurent; (Adolphe), négociant en lins, boulevard Vauban.
711. Laurent (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 1.
1043. Lavaux, négociant, place du Lion-d'Or, 14.
981. Lebrun, professeur à l'école supérieure, rue Malus.
Legrain, (le docteur), aide-major d'infanterie de ligne.
855. Lescat (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou, 33.
498. Lechat, (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
274. Le Blan, (Paul), filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24.
560. Le Blan, (Julien), ✻, filateur de coton, rue Solferino, 118.
646. Leclair-Duflos, propriétaire, rue de Puébla, 17.
89. Lecocq, agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siècle, 7.
1201. Lecocq (Alfred), négociant, rue Jacquemars-Giélée, 60.
1245. Lecocq (Alphonse), négociant en charbons, quai Vauban, 3.
888. Lecroart (Isidore), propriétaire, rue Patou, 10.
311. Leclercq (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8.
901. Leclercq (Gustave), négociant en fils, rue Jean-sans-peur. 45.
869. Lefebvre (Désiré), courtier, rue de la Louvière.
997. Lefebvre (Jules), professeur de mathématiques au lycée, place aux Bleuets, 20.
537. Lefebvre-Lelong, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52.
827. Lefebvre (Ernest), employé de commerce, rue des Célestines, 2.
597. Le Fort (Hector) ✻, médecin, rue Colbert, 44.
641. Le Gavrian (Paul), propriétaire, député, boulevard de la Liberté, 133.
390. Légereau, instituteur, rue de Rivoli, 50.
647. Legougeux fils, négociant en lins, boulevard de la Liberté, 107.
366. Legrand, (Géry) ✻, A. ✿, Homme de lettres, Maire de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 34.
47. Lemaitre (Gustave), propriétaire, boulevard de la Liberté, 215.
100. Lemaire, directeur de l'école primaire, rue du Long-Pot, Fives.
1508. Lemay-Chamonin, propriétaire, rue Jeanne d'Arc, 23.
685. Lemonnier (Raymond), propriétaire, quai de la Basse-Deûle, 72.
1247. Leneveu, place Saint-Martin, 14.
337. Lequenne, propriétaire, rue Solférino, 232.
664. Leroy-Delesalle (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139.
584. Le Roy (Félix) ✻, Député, Ancien président du tribunal civil, rue Royale, 105.
702. Le Roy, inspecteur commercial au chemin de fer du Nord, rue de Tournai, 47.
851. Le Roy, négociant en rubans, Grand'place, 11.
427. Leroy-Leleu, rue à Fiens, 10.
1459. Lesage (Gustave), négociant en fils, rue de la Gare, 11.
1353. Lesay (Charles), représentant, rue du Barbier-Masse, 22.
33. Lesert, géomètre, rue Royale, 15.
1513. Lesot (l'abbé), aumônier du lycée.
597. Lessens (Eugène), distillateur, rue Saint-André, 83.
16. Lesur, directeur de l'école primaire, rue des Stations, 52.
1211. Lézies, négociant en tapis, rue des Chats-Bossus.
558. Lewe, instituteur, rue Lydéric, 2.
955. Lhotte (Gustave), ✻, A ✿, directeur du *Petit Nord*.
887. Lheureux, contrôleur du service technique des télégraphes.
1446. Liénart-Mariage, propriétaire, rue d'Inkermann, 19 *bis*.

Nos d'inscription. MM.

1196. Lignier (Octave), professeur à la Faculté de Caen.
1192. Lingrand (Charles), négociant, boulevard de la Liberté, 10.
896. Lobert (Émile), pharmacien, rue du Priez, 30.
374 Loncke, (Eugène), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 13
330. Longhaye, (Edouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 161
1210. Longrez, entrepreneur de pavages, rue des Postes, 18.
15. Looten, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.
477. Lorent, (L.,) propriétaire, boulevard de la Liberté, 120.
454. Lorent-Lescornez, filateur de lin, rue d'Inkermann, 30.
692. Lorthioir (Auguste), imprimeur, rue Colbert, 118.
693. Lorthioir (Léon), comptable, rue de La Marmora, 21.
1185. Lotar, I. ✿, professeur à la Faculté de médecine, rue Solférino, 201.
382. Loyer (Ernest), filateur de coton, place de Tourcoing.

843. Mac Lachlan (Georges), commis négociant, rue de Thionville, 15.
581. Mahieu (Mlle), institutrice, rue Léon Gambetta, 210.
812. Maillard (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48
1090. Mallet (D), conducteur des ponts et chaussées.
28. Mamet, I. ✿., professeur agrégé d'histoire, rue des Pyramides, 21
1b75. Manso (Charles), homme de lettres, rue de Roubaix, 23.
240. Maquet (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15.
Maquet (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31.
1033. Maquet, gérant de banque, boulevard Victor Hugo, 60.
1153. Maracci (Madame), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
484. Marette, négociant en cotons, rue du Vieux Faubourg, 29.
682. Maroquin, négociant en charbons, quai de la Basse-Deûle, 46
1298. Martin (Edouard), étudiant en droit, rue du Palais, 9.
197. Masse-Meurice, brasseur, rue de la Barre, 114.
1007. Masson (Arthur), peintre, rue d'Antin, 31.
399. Masquelier (Auguste), ✠ négociant en cotons, rue de Courtrai, 5
514. Mas (Charles), négociant en toiles, Président du Tribunal de commerce, rue du Molinel, 41.
1515. Masurel (Paul), négociant, rue Jean-sans-Peur, 3.
1219. Mathelin, ✠, ingénieur, rue de Douai, 95.
990. Mathis adjoint de 1e classe du génie, au fort Saint-Sauveur.
984. Mathon (Ferdinand), professeur, rue d'Angleterre, 71.
1473. Mayer (Adolphe), rue Dujardin, 16.
1270. Merchier, A. ✿, professeur d'histoire au lycée, rue Colbert, 80.
1099. Mertian de Muller, avocat, rue Boucher-de-Perthes, 74.
1063. Mertz (Nicolas), commis-négociant, rue de Paris, 222.
925. Méplomb (A.), propriétaire, rue Solférino, 39.
962. Melon (Édouard), gérant de la Compagnie du Gaz de Wazemmes.
134. Meurice (Paul), négociant en bois, rue Solférino, 204.
Milhaud, professeur, au lycée, rue Nationale, 98.
195. Millot, A. ✿., professeur au lycée, rue du Vieux-Marché aux Poulets, 18
970. Monier (Louis), administrateur du *Vieux Chêne*, rue Nationale.
1005. Montaigne-Bériot (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 295.
1243. Morel (Alfred), tapissier, rue Royale, 19.
655. Moreau (C.), manufacturier, rue des Ponts-de-Comines, 32.
99. Mourcou, architecte, rue Manuel, 103.
986. Mourmant (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
1506. Moy, I. ✿ doyen de la Faculté des lettres, rue Caumartin, 27.

Nos d'inscription — MM.

204. **Mullier** (Albert), négociant en lins, rue d'Angleterre, 48.
415. Mme **Mullier-Maniez**, directrice, rue de l'Ecole, 22, à Fives.

534. **Neut** (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée, 26.
466. **Nicodème**, négociant en fers, rue de Paris, 212.
50. **Nicolle-Verstraete**, ✻, manufacturier, rue Jacquemars-Giélée, 69.
254. **Noquet**, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.
1037. **Nuytten** (Gustave), négociant en toiles, rue d'Angleterre, 60.

377. **Obin** (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
192. **Ollier**, A. ✿, pasteur protestant, rue Jeanne-d'Arc.
333. **Ollivier**, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
319. **Ovigneur** (Émile), ✻, avocat, commandant des canonniers, rue de Tenremonde, 2.
1209. **Ozenfant** (Auguste), A. ✿ propriétaire, rue des Jardins.
1271. **Pannier** (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
1419. **Parent** (Henri), fabricant de brosses, rue Nationale, 161.
1035. **Parent** (Edmond), commis négociant, rue Nationale, 136.
714. **Parsy** (Achille), étudiant, rue Jean-sans-Peur, 28.
1038. **Patoir**, docteur en médecine, rue de Thionville, 16.
1000. **Pajot** (E.), commissaire-priseur, rue Patou, 20.
330. **Perot** (Gaston), brasseur, rue Colbrant, 12.
1140. **Perrault**, notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.
1226. **Pérus** (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47.
1108. **Pétin** (Léonce), garde-magasin à la manufacture des tabacs.
310. **Petit** (Pierre), inspecteur des douanes, rue des Jardins, 11.
469. **Petit** (Delphin) A. ✿, propriétaire, boulevard Vauban, 76.
605. **Petit** (Jules), A. ✿ rédacteur en chef du *Courrier populaire*, rue Basse.
550. **Philippe** (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50.
1231. **Picard** (Armand), Capitaine d'artillerie de forteresse, place de la République 4.
1429. **Picard** (Arsène), ✻, Trésorier-payeur-général, rue d'Anjou, 2.
439. **Picavet** (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769. **Picavet** (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 43.
1471. **Piérens** (René), étudiant, rue Nationale, 171.
703. **Pierron**, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Bourgogne, 27.
1105. **Pilate** (Auguste), chef d'institution, rue de l'Hôpital Militaire, 116.
385. **Platel** (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
731. **Plisson** (Eugène), négociant en fils, rue de la Louvière, 7.
524. **Plumecoeq**, chef de bureau à la préfecture du Nord.
648. **Plumcoecq** (Mlle ainée), chez son père, à la Préfecture.
649. **Plumcoecq** (Mlle cadette), chez son père, à la Préfecture.
561. **Pollet** (J.), ✿ vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
1232. **Potier** (G.), sous-lieutenant au 43e de ligne, rue de Roubaix, 52.
201. **Potié** (Jules), caissier, rue Marais, 16.
452. **Pouille** (Émile), caissier, rue de la Louvière, 54.
996. **Poulet** (Jules), négociant, rue Jean-sans-Peur, 52.
698. **Prévost** (François), employé de Commerce, rue Brûle-Maison, 114.
224. **Prieure** (Madame la) du couvent des Bernardines d'Esquermes.
1254. **Prignet-Despréaux**, ✻ chef de bataillon au 43e de ligne.
1441. **Prouvost** (Léon), agent d'assurances, square de Jussieu, 1.
1152. **Pugnière** (Charles), contrôleur des Contributions directes, place St-Martin, 2.

Nos d'inscription. MM.

354. QUARRÉ-REYBOURBON, (A), ✪, propriétaire, membre de la Commission historique.
727. QUARRÉ-REYBOURBON (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 70.
735. QUARRÉ-PRÉVOST (L.), Libraire, Grand'Place, 64.
442. QUEF, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2.
1221. QUÉNET (Edmond), commis-négociant, rue Notre-Dame de Fives.

1420. RABOISSON (A.) fabricant de confiseries, rue du Vieux-Faubourg, 48.
358. RAJAT, chez M. Boutillier, pharmacien, rue des Suaires, 2.
881. RAUX (Émile), négociant en charbons, place de la République, 3.
86. RAQUET (Désiré), commis-négociant, rue Nationale, 52.
568. REGNARD, Inspecteur, chef de gare, à Lille.
678. REMY (Émile), négociant en fers, rue des Arts, 16.
585. RENAUX (Georges), négociant en grains, rue d'Inkermann, 21.
681. RENOUARD (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 66
96. RENOUARD (Alfred), filateur et fabricant de toiles, rue Alexandre Leleux, 46
292. REUFLET (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
216. RICHARD, directeur de l'école primaire, rue de la Plaine, 51.
1111. RICHARD, représentant, rue de la Quennette, 8.
169. RICHEZ, directeur de l'École communale, rue Léon-Gambetta, 97.
1093. RICHMOND (Julien), représentant, rue Caumartin, 62.
72. RIGAUX, I. ✪, archiviste de la ville, Mairie de Lille.
88. RIGAUT, ✵, A. ✪, filateur, adjoint au Maire, rue de Valmy, 15.
435. RIGAUT (Ernest), fabricant de fils retors, rue Saint-Gabriel, 91.
765. RIGOT, négociant en vins, place aux Bleuets, 13.
443. ROGER-DEPLANCK, négociant en lins, rue de Tournai, 24.
1176 ROGEZ (Louis), fabricant de fils à coudre, rue de la Justice, 23.
126. ROGEZ, représentant de charbonnages, rue Blanche, 39.
1179 ROGIE, tanneur, rue des Stations, 64.
603. ROLLEZ (Arthur), directeur d'assurances, rue Jacquemars Giélée, 123.
284. ROUSSEAU (Melle), institutrice, rue de Lens, 11.
203. ROUSELLE (Théodore), agent général d'assurances, rue de Bourgogne, 56.
1154. ROTHÉ, commandant du génie, au fort Saint-Sauveur.
1047. ROURE (Ernest), négociant, rue Mercier, 7.
1132. ROUSSELLE (Victor), ✵ capitaine en retraite, rue Léon Gambetta, 17.
720. ROUZÉ (Lucien), propriétaire, rue des Jardins, 5.
43. ROUZÉ (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 220.
1233. ROUZÉ (Émile), étudiant, rue des Augustins, 7 bis.
239. ROUZÉ (Émile). Entrepreneur, Juge au Tribunal de commerce, r. Joséphine, 20.
653. ROUZÉ (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 18.
665. RYCKEWAERT, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.

1391. SAISSET-SCHNEIDER, C. ✵, A. ✪, Préfet du Nord.
1180. SALOMON (Félix), propriétaire, boulevard Vauban, 36 bis.
1139. SANO-BINAULT, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 11.
1447. SANTENAIRE (Paul), représentant, rue du Vieux-Faubourg, 12.
724. SAPIN (Gustave), filateur de coton, quai de l'Ouest, 36.
1474. SAVARY (Adolphe), entrepreneur de peinture, rue de Roubaix, 23.
1417. SAVARY (Gustave), négociant, rue Léon-Gambetta, 176.
763. SCALBERT-BERNARD, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai
961. SCHEIBI (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
13. SCHOTSMANS (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9
456. SCHOUTTETEN (Jules), filateur de coton façade de l'Esplanade, 25.

N°s d'inscription. MM.

447. SCHUBART, négociant en lins, rue St-Genois.
40. SCRIVE-WALLAERT, G. C. ✠ ✿, propriétaire, rue Royale, 130.
201. SCRIVE-BIGO ✵, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1.
356. SCRIVE-LOYER, O. ✠, membre de la Chambre de commerce, rue Notre-Dame, 292.
564. SCRIVE (Gustave), rue du Lombard, 1.
610. SCRIVE (Albert), fabricant de cardes, rue des Buisses, 13.
587. SCRIVE (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28.
135. SÉE (Édmond), ingénieur, rue d'Amiens, 15.
1517. SÉE (Paul), ingénieur, rue Solférino, 220.
1066. SÉGARD (Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 65.
1094. SENOUTZEN, gérant de la maison Verstraete, rue Esquermoise, 18.
580. SERATSKI, professeur de dessin au lycée, rue Nationale, 332.
232. SIGEBERT (le frère), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations, 179
52. Société Industrielle du Nord (La), rue des Jardins, 29.
426. SORNIN (Mme), institutrice, rue de la Deûle, 1.
631. SOUILLART (Léon), professeur à la Faculté des Sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20.
1257. SPRIET (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon Gambetta.
967. STALARS (Karl), teinturier, rue Jacquemars Giélée, 100.
707. STEVERLYNCK (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
1302. STIÉVENART (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raismes, 1.
231. SWYNGHEDAUW (Mlle), directrice de l'école communale de la rue Gombert

1255. TACQUET (Georges), étudiant, rue Jacquemars-Giélée, 113.
1419. TAFFIN, chef d'administration, rue de la Gare, 11.
997. TANGUY (J.-B.), commis-négociant, rue Saint-Jacques, 16.
424. TELLIER (Mlle), institutrice, rue de Tournai, 49 bis
872. TERLET, commis principal des postes et télégraphes, r. du Faub.-de Roubaix, 99.
98. TESTELIN, (Achille), Sénateur, square Dutilleul, 23.
521. TESTELIN (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans-Peur, 14.
283. THELLIER (Paul), avocat, rue des Jardins, 26.
1059. THÉODORE (Alphonse, fils), négociant rue des Prêtres, 8.
1256. THÉRY (Paul), avocat, square Dutilleul, 33.
954. THIEFFRY (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 207.
127. THIRIEZ (Alfred), filateur de coton, membre du Conseil supr du Commerce, rue Nationale, 308.
1150. THIRIEZ (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
999. THIROLOIX (Paul), ingénieur civil, rue André, 31.
575. TILLOY-DELAUNE, administrateur des mines de Lens, boulevard de la Liberté, 5
90. TILMANT, I. ✿, directeur de l'école primaire supérieure, rue Malus.
9. TOUSSAINT, I. ✿, inspecteur primaire, rue Solférino, 257.
409. TOUSSIN (Georges), filateur de coton, rue Royale, 55.
1162. TRISBOURG (Ernest), négociant en coton, place aux Bleuets, 19.
286. TROUHET (J.-B.), professeur de télégraphie, rue Ratisbonne.
202. TYS (Alphonse), fondé de pouvoirs de la maison Augte Crépy, rue de Courtrai, 21

1082. VAILLANT (Eugène), étudiant, rue Colbrant, 8.
387. VAILLE (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
494. VALDELIÈVRE (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 34.
1463. VALLET (Alphonse), publiciste, rue du Molinel, 28.
708. VAN BUTSEELE, courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1168. VAN BUTSEELE, apprêteur, rue de la Justice, 13.
1088. VANDAME (Émile), brasseur, rue de Douai, 65.

Nos d'inscription. MM.

1089. VANDAME (Georges), brasseur, rue de la Vignette, 65.
328. VANDENBULCKE, commissionnaire en douanes, rue des Buisses.
412. VAN DEN HEEDE, horticulteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 55.
582. VAN DEN HEEDE (Charles), négociant en vins, rue Masséna, 24.
1006. VANDENHENDE (Jules), épicier, rue des Guinguettes, 51.
783. VANDEWEGHE (Albert), filateur de lin, boulevard de la Liberté, 163.
73. VAN HENDE, I. ✿, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
294. VANOYE (Henri) fils, filateur, rue de la Barre, 26.
740. VAN TROOSTENBERGHE, courtier en fils, rue Nationale, 74.
1085. VANVERTS, pharmacien, rue de Paris, 199.
547. VASSEUR, instituteur, Grande-Place, 42.
1083. VENOT ✵, ✠, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
1436. VENNIN, brasseur, quai de la Haute-Deûle, 22.
562. VERLEY (Charles), banquier, ancien président du Tribunal de Commerce, rue de Voltaire.
1145. VERLEY-BOLLAERT, banquier, boulevard de la Liberté, 48.
880 VERLEY (Edmond), négociant en sucres, rue de la Barre, 79.
15. VERLY, ✵, directeur de l'*Écho du Nord*, rue Solférino, 7.
737. VERMESCH, représentant, place du Théâtre, 46.
136. VERSTAEN, avocat, rue de Tenremonde, 7.
358. VILLERVAL, instituteur, place Catinat.
854. VILLETTE (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402. VINCENT (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
595. VIRNOT (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2.
785. VIRNOT (V), négociant, rue de Gand, 2.
786. VIRNOT (A), négociant, rue de Gand, 2.
645. VUYLSTEKE (Em), négociant en huiles, rue Colson, 10.
767. VUILLAUME (Em), négociant en lins, parvis Saint-Michel, 9.

1304. WAGNIER (le docteur), A. ✿ médecin spécialiste, rue d'Inkermann, 13.
695. WANDUICQ (Alphonse), représentant, boulevard Victor Hugo.
12. WALLAERT (Auguste), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 23.
969. WALLAERT-BARROIS (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté. 44
1174. WALLEZ, contrôleur des contributions, rue Ratisbonne, 15.
488. WANIN, fabricant, rue de l'Hôpital-Militaire, 35.
16. WANNEBROUCQ, ✵, ✿, doyen de la Faculté de méd., 27. r. Jacquemars-Giélée
567. WANNEBROUCQ (P.), représentant, rue de l'Arc, 7.
1074. WANNEBROUCQ-DUTILLEUL (Mme ve), propriétaire, rue de Puébla, 35.

278. WARGNY, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1.
1123. WAREIN-PREVOST, constructeur, rue Jean-Bart, 26.
70. WARIN (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69. WARIN, propriétaire, administrateur des hospices, boulevard de la Liberté, 197
508. WARTEL, docteur en médecine, rue du Faubourg-de-Tournai, 99.
420. WATTEAU (Mlle), directrice de l'école communale, rue Saint-Gabriel, 83.
566. WATTEAU (E), rue de la Petite-Allée, 4.
1135. WATTEBLED, fabricant de pain d'épices, rue Esquermoise, 118 bis
574. WEBER, ✠, directeur à l'Imprimerie Danel, rue des Fossés Neufs, 59.
827. WERQUIN fils, étudiant, rue des Fossés, 8.
848. WICART-BUTIN, négociant en toiles, rue de Paris, 214.

410. YBERT-DESCAT, brasseur, rue Jacquemars-Giélée, 126.

Nos d'inscription. MM.

Linselles

1049. Hennion (Jean), filateur de lin.

Lomme-lez-Lille

1510. Constant, négociant, rue de Lompret.
307. Verstraete (Eugène), propriétaire.
1069. Fournier (G.), pharmacien, membre du Conseil d'hygiene
1251. Jolivet (G.), propriétaire.
1075. Payen, propriétaire, rue de Lille.

Londres.

1478. Dr J. Forster, propriétaire, 15, Eccleston street, Eaton square.

Loos.

259. Billon, ✻, docteur en médecine, Maire.
1129. Guillemaud (Philippe), filateur de lin.
862. Lainé, distillateur.
497. Toussin (Mme Gustave) propriétaire, château de Longchamp.
14. Wacquez-Lalo, géographe.

Lyon (*Rhône*).

621. Cambon (Jules), O. ✻, I. ✪, ✠, G. ✠ du Nicham, Préfet du Rhône.
244. Lucas-Girardville, Censeur au lycée.

Marcq-en-Barœul

003. Deparis, instituteur.
1181. Vasseur, recette des postes et télégraphes.

Madrid (*Espagne*).

58. Cambon (Paul), C. ✻, I. ✪, G. C. ✠, Ambassadeur de France.

Marquette.

446. Larivière, directeur du tissage Jules Scrive et fils.
1024. Lagache, instituteur.
1351. Laurent (Charles), directeur général technique des Manufactures de produits chimiques du Nord.

Marquillies

481. Brame (Max), fabricant de sucre.

Melun (*Seine-et-Marne*).

Nos d'inscription. MM.

972. De Swarte (Victor), ✵, A. ✪, Trésorier-payeur général de Seine-et-Marne.

Mons-en-Barœul.

662. Desoblain, Propriétaire, rue Neuve.
360. De Félice, Négociant, route de Roubaix.
776. Sebert (Émile), rentier, Mons-en-Barœul.

Mont-à-Leux.

1404. Duportail (Jean-Baptiste), boulangerie mécanique.

Montdidier.

530. Chomel, instituteur.

Mouveaux.

1282. Masurel (Edmond), filateur.

Nieppe.

1158. Maertens-Mesdaght, propriétaire.
1163. Trinelle (Alfred), négociant en grains.

Paris.

Associations amicales des Anciens Élèves de l'École Supérieure de Commerce.
Bouffet, ✵ A ✪ O, ✠. Secrétaire général du Préfet de la Seine.
844. Castel, O ✵, ✠, colonel du génie en retraite, 22, rue de Dunkerque.
499. Carrez (Jules). médecin, place Voltaire, 2.
1086. Crépy (Auguste), rue de Flandre, 123.
6. De Guerne, A. ✪, naturaliste, ancien president d'honneur, rue Monge, 2.
1194. De Portugal de Faria (Antonio), chancelier du Consulat général de Portugal à Cadix.
1195. De Portugal de Faria (Guilherme-Frédéric), avenue des Champs-Elysées, 122.
227. Descamps (J.), agent-général des carrières de Quenast, rue de l'Aqueduc, 5.
51. Evrard (Alfred) ✵, ingénieur, boulevard des Italiens, 19
Foncin, ✵, I. ✪, Inspecteur général ce l'enseignement secondaire, boulevard St-Germain, 121.
271. Gruel (l'Abbé), professeur à l'Institut des missions étrangères.
2. Guillot (E), A. ✪, professeur au Lycée Charlemagne, 80, boul. St-Germain.
Harmand (Dr). 225, faubourg St-Honoré.
939. Krafft (Hugues), A. ✪, explorateur, boulevard Malesherbes, 44.
1435. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte. 12.
959. Leseur (Félix), étudiant en médecine, rue Madame, 61.
53. Mathias O. ✵, ingénieur en chef de la Traction, rue de Maubeuge, 81.
617. Pauris, négociant, rue du Tresor, 6.
1. Suérus, professeur au Lycée Janson de Sailly, 114, avenue Victor Hugo.

Nos d'inscription. MM.

Poix.

950. Williot (Zulmar), propriétaire.

Pont-à-Marcq.

1027. Delescluse (Louis), propriétaire, conseiller général.

Quistède (par Aire *Pas-de-Calais*).

949 Verley (André), Industriel.

Roncq.

113. Toffart, I. ✿, O. ✠, ancien secrétaire-général de la Mairie de Lille

Ronchin.

483. Grolez (Henri), pépiniériste.
1092. Grolez (Jules), pépiniériste.

Roubaix.

801. Barbotin (Félix), Maison du Bon Marché de Paris
1102. Barenne-Lagneau (Alfred), commis-négociant, boulevard de Strasbourg.
891. Bayart (Alexandre), commis-négociant, rue de l'Industrie 15.
429. Borain (Mlle), institutrice, rue des Anges.
775. Bayart (Charles), fabricant de tissus, rue Fosse-aux-Chênes, 52.
752. Becquart (Louis), négociant en laines, de la Fosse-aux-Chênes.
1216. Bernard, docteur en médecine, route de Tourcoing.
865. Bonnel-Florin (Jules), fabricant, rue de Lannoy.
1117. Bonnet (Jean), fabricant de tissus, rue du Grand Chemin, 36.
394. Bossut (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
158. Bossut (Henri), président du Tribunal de commerce, Grande-Rue, 5,
342. Bossut-Plichon, négociant, Grande-Rue, 3.
773. Boulenger (E.), négociant en tissus.
789. Boyaval (Émile), pharmacien, rue de Launoy, 106.
761. Buisine (H.), négociant en tissus, rue St-Georges, 25.
155. Bulteau-Grimonprez, négociant en laines, rue Pellart, 31.
1392. Butruille (le docteur), rue du Chateau, 13.
878. Carissimo (Alphonse), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
772. Carissimo (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
Carissimo (Florent), fabricant, rue Nain.
1414. Carré-Palatte (Henri), négociant, Grand'Place.
431. Christiaens (Mlle), institutrice, rue Olivier de Serres.
615. Cordonnier (Anatole), fabricant de tissus, rue des Lignes, 7.
902. Cordonnier (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont.
166. Coulbaux (Mlle), directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.
807. Crepelle (Jean), négociant en laines, rue du Chemin de fer,
790. Cuigniet (Gustave), propriétaire, boulevard de Paris, 61.
448. Daudet, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 15,
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 64.

Nos d'inscription. MM.

747. Dehesdin (Ch.), fabricant de tissus, rue Nain. 47.
1422. Delaoutre-Caulliez (A.), propriétaire, Grande-Rue, 138.
1421. Delaoutre-Flipo (A.), propriétaire, Grande-Rue, 33.
1149. Delattre (Emile), fabricant, rue Nain.
1499. Delattre, représentant de la Maison du Bon Marché de Paris.
151. Deleporte-Bayart, propriétaire, rue Colbert, 49.
800. Delesalle (Ch.), agent d'assurances, rue de la Gare.
1413. Deschamps (Henri), représentant, rue du Pays.
910. Desprès (Léon), propriétaire, rue des Arts, 65.
748. Desrousseaux (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
430. Detille (Mlle), institutrice, hameau du Pille
627. De Villars (Alphonse), négociant, rue du Grand-Chemin
554. Dewitte (A.), négociant-commissionnaire, rue Blanchemaille, 19.
882. Dhalluin-Lepers, (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 32.
751. Diligent (Ém.), professeur, rue Inkermann, 57.
591. Droulers-Prouvost (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
1423. Druon-Voreux (A.), négociant, boulevard de Paris, 41.
863. Dubar (Paul), fabricant, place Notre-Dame.
749. Dubreuil (V.), ingénieur, rue Neuve, 41.
295. Duburcq (V.), publiciste, rue des Longues-Haies, 16.
347. Duburcq (Alf.), assureur, rue du Vieil-Abreuvoir, 6.
1497. Duchêne (Victor), négociant, rue du chemin de fer.
1101. Duhamel (Louis), employé, rue du Moulin de Roubaix.
348. Dupire (Ed.), architecte, rue du Curoir, 24.
911. Dupin, (Eugène), rue Inkermann.
890. Durand (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652. Duthoit (Ed.) notaire, rue du Pays, 21.
1116. Eeckman (Henri), agent général d'assurances, rue Pellart, 32.
1424. Eloy-Duvillier, fabricant, boulevard de Paris, 65..
154. Ernoult (François), apprêteur, rue du Grand-Chemin, 77.
163. Faidherbe (Alexandre) ✿ I. Conseiller d'arrondissement. rue de Soubize, 23.
164. Faidherbe (Aristide), instituteur, rue Brézin.
159. Ferrier (Édouard), filateur de laine, rue du Curoir, 59.
349. Ferlié (Cyrille, fils), négociant, rue de Lille, 11.
359. Ferlié (Mme Cyrille), rue de Lille. 11.
1161. Florin-Chopart, propriétaire, boulevard de Paris.
1204. Florin (Léopold), ancien fabricant, place de la Liberté.
861. Fort (J.) négociant en tissus, rue Neuve, 44.
1118. Gadenne (Paul), fabricant de tissus, rue de l'Alma.
779. Génu (Édouard), négociant, rue St-Pierre, 19.
215. Gernez, directeur de l'institut Turgot, rue de Soubisse, 35.
908. Glaise (H.), instituteur, rue du Bois, 39.
393. Heindryckx (Georges), négociant, au Raverdy.
395. Heindryckx (Albert), négociant, boulevard de Paris, 35.
1119. Izart (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly.
161. Junker (Ch.), filateur de soie, rue de Wattrelos.
877. Lamblin (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
917. Leblan, Jules, ✲. filateur, rue du Grand-Chemin, 55.
150. Lebrat. pasteur, rue des Arts, 39.
640. Leburque-Comerre, négociant en tissus, rue du Pays, 37.
030. Leclercq (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.

Nos d'inscription. MM.

797. Leconte-Screpel (Ém.), négociant, rue du Grand-Chemin, 111.
1217. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot.
149. Leloir, (A.), rentier, rue du Collège, 169.
819. Lepoutre-Pollet, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 21.
1411. Leplat (François), fabricant, rue du Grand-Chemin.
170. Lerat, directeur d'école communale, rue de l'Alma.
171. Leroy, directeur d'école communale, rue Pierre de Roubaix
760. Liouville (Georges), négociant, rue Charles-Quint.
849. Manchoulas (Félix), négociant, rue Pauvrée, 42.
774. Masson (Charles), fabricant, rue du Pays, 24.
551. Masurel, (Paul), négociant, rue de Tourcoing, 85.
722. Masurel (Albert), rue du Chemin de fer.
156. Masurel-Wattine (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48
758. Masurel (Charles), négociant, rue Fosses-aux-Chênes.
1500. Mathon (Georges), rue d'Alsace.
860. Meillasaux, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
370 Motte-Descamps, filateur, quai de Leers, 4.
369. Motte, (Georges), filateur, quai de Leers, 4.
327. Motte-Vernier, négociant, quai de Leers, 4.
451. Motte, (Alfred), ✠, manufacturier, rue de Wattrelos.
Oudar (Achille), négociant, rue de l'Industrie
805. Parenthou (Henri), négociant, rue Fosse-aux-Chênes, 47
1029. Pfanmater (Mme), institutrice, rue de Lhommelet.
1410. Pollet (César), fabricant, rue Nain.
437. Pollet-Motte (Joseph), fabricant, rue Neuve, 29.
1042. Prouvost (Amédée, fils), peigneur de laines.
157. Reboux, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.
1450. Réquillart-Duthoit (P.), propriétaire, boulevard de Paris, 32
1451. Réquillart (Ernest), propriétaire, rue du Pays, 22.
153. Richard (Paulin), fabricant, rue de l'Hospice, 31.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
608. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule.
746. Roussel (François), industriel, rue du Grand-Chemin, 49.
889. Rousseau (Achille), négociant en laines, Grande-Rue.
162. Screpel-Roussel, fabricant, rue du Pays, 5.
1449. Scrive-Réquillart (P.), propriétaire, à Barbieux.
163. Skène, mécanicien, rue de Lille.
762. Strat (Jules), négociant en tissus, rue du Pays, 7.
909. Sturmfels (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
788. Ternynck (Henri), filateur et fabricant, rue de Lille.
1496. Ternynck (Edmond), fabricant, rue du Château.
991. Thomas-Lesay, négociant, Grande-Rue.
1213. Thoyer, directeur de la succursale de la banque de France.
1448. Vandebeulque (Hector), commis-négociant, rue de l'Industrie, 12
160. Vassart (l'abbé), professeur des cours publics municipaux, rue du Curoir, 42.
723. Verspieren (A.), assureur, boulevard de Paris, 45.
771. Vinchon (A.), peigneur de laines, rue Traversière, 42.
951. Voreux (Léon), négeciant-commissionnaire, boulevard de Paris.
1426. Wattel (Antoine), rue de l'Espérance, 62.
1215. Waltelle-Bayart, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes.
630. Wattine-Hovelacque, propriétaire boulevard de Paris, 43.

Nos d'inscription. MM.

745. Wattine (Paul), Grande Rue, 142.
332. Wattine (Gustave), membre de la Chambre de Commerce, rue du Château, 16.
806. Wibaux-Florin, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.

Saint-Amand-lez-Eaux

979. Lobbé, receveur des postes et télégraphes.

Saint André-lez-Lille.

557. Clinquet, instituteur.

Saint-Denis.

146. Delebecque, ✲, Agent-général du contrôle des recettes au chemin de fer du Nord, rue des Ursulines.
1026. Zègre (Arnould), Inspecteur au Chemin de fer du Nord, 16, rue des Ursulines.
1182. Verstraete (Louis), ingénieur, 30, rue de la Briche.

Saint-Louis du Sénégal.

1164. Descemet, ✲, Président du Conseil général.

Saint-Quentin *(Aisne)*.

1044. Mathieu, C. ✲, Général commandant la subdivision.
1050. De Franciosi (Ch.), lieutenant au 87e.

Seclin.

225. Cattelotte, instituteur.
1010. Collette (Charles), notaire.
699. Collette (Pierre), licencié en droit.
1031. Couvreur (Achille, fils), étudiant en médecine.
738. Desurmont (Achille), filateur de lin.
1009. Desurmont (Édouard), adjoint au maire.
403. Guillemaud (Claude), filateur de lin

Staple.

614. Reumaux (Isaïe), médecin, vice-président de la Société des Sauveteurs du Nord.

Steenwerck.

1147 Hubert, percepteur des contributions directes.

Templeuve.

1208. Baratte (Eugène), propriétaire.

Tokio (*Japon*).

913. Oukawa, ✲, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon.

Tourcoing.

1399. Assemaine fils (Auguste), commis-négociant, rue des Anges, 21.
1359. Ballois (Honoré), commis-négociant, rue de la Malcence, 15.

Nos d'inscription. MM.

1329. Barrois-Lepers (Émile), négociant, rue de la Station, 9.
1286. Basuyau, receveur de l'enregistrement, rue Winoc-Chocqueel, 18.
1276. Beaucarne (Jean), comptable, rue de Wailly, 23.
1360. Bernard-Flipo (Louis), filateur, Grande-Place, 2.
1279. Berteloot, directeur des postes et télégraphes, rue de l'Hôtel-de-Ville.
1375. Berton (Félix), représentant, rue du Calvaire, 14.
1347. Beulque (Paul), représentant, rue de la Malsence, 23.
1240. Bigo (Auguste), notaire, 56, rue de Guines.
1261. Boch, négociant, rue du Pouilly.
1364. Bocquet (Lucien), filateur, rue Motte, 36.
1371. Bonnier (Alphonse), commis-négociant, rue de la Malcense.
1324. Bourgois-Lemaire, commis-négociant, rue du Prince, 69.
1306. Bulté (Eloi), receveur municipal, rue d'Havré, 23.
1342. Cahen (A.), tailleur, rue Saint-Jacques, 10.
1287. Catrice-Lemahieu (Henri), négociant, rue de Lille, 59.
920. Caulliez-Leurent (Maurice), industriel, rue de Lille, 89.
1381. Claeys (Jules), pharmacien, place Notre-Dame.
1380. Dantoing (Charles), commis-négociant, rue du Casino, 15.
1345. Debongnies (Alphonse), négociant rue de Guines, 90.
1443. Debuchy (Victor), filateur, rue Neuve-de-Roubaix, 58.
1409. Deconinck-Dumortier (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.
1358. Degryse, électricien, rue Saint-Jacques, 58.
1290. Deherripon (Hippolyte), gérant de banque, rue de Roubaix, 43.
1259. Delmasure (Ernest), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix, 190.
1295. Delemasure-Flayelle (François), bourrelier, rue de Tournai, 59.
1294. Delmasure-Schoul, fabricant, rue Dervaux, 41.
1319. Deletombe-Leman (A.), mécanicien, rue Motte.
1397. Delobel (Victor), négociant, rue du Tilleul, 10.
1402. Dervaux-Leclercq (veuve Jules), propriétaire, rue du Sentier, 39.
1401. Desurmont-Jonglez (Théodore), filateur, rue de Lille, 67.
936. Desurmont (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
1289. Desurmont-Joire (Paul), négociant, rue de Gand, 23.
934. Desurmont (J.-B.), négociant en laines, rue Saint-Jacques, 67.
933. Desurmont (Jules), négociant en laines, rue Saint-Jacques, 37.
1258. Destombes (Emile), courtier juré, rue Motte, 24.
1379. Destombes (Gustave), représentant, rue Motte, 22.
1408. Destombes (Georges), commis-négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 99.
Deltour (Cyrille), commis-négociant, rue des Poutrains, 28.
1062. Demolon, instituteur, rue de Gand, 12.
1489 Desplechin-Verne, (Edmond), peintre, rue du Haze, 47.
Destombes-Versmée, représentant, rue Motte, 25.
1432. Devillers (E.), huissier, rue d'Havré, 7.
1486. D'Hé (Edouard), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 63.
604. Dissard, percepteur des contributions directes; rue de l'Abattoir 6
1482. Dongé, avocat, rue de Roubaix, 5.
1332. Dumortier (J.-B.), négociant, rue Notre-Dame-des-Anges, 27.
1281. Ducoulombier (Jules), commis-négociant, rue Martine, 18.
1338. Dubois (Auguste), pharmacien, rue du Tilleul, 50.
1431. Dujardin (Prosper), commis-négociant, rue Verte, 64.
1309. Dujardin-Lapersonne, négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 114.
1378. Dupont (Jules), commis-négociant, rue de la Cloche, 78.

Nos d'inscription MM.

1318. Duprez-Lepers (Louis), filateur, rue des Piats, 74.
1296. Duquennoy-Dewavrin, négociant, rue de Gand, 18.
1275. Duquennoy (Paul), gérant de banque, rue de Tournai, 11.
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1308. Duvillier-Labbe (Émile), avocat, rue Saint-Jacques, 43.
1335. Facon-Lepers, négociant, rue du Sentier, 29.
1385. Fallot (Robert), filateur, rue Winoc-Chocqueel, 139.
1367. Fichaux, docteur en médecine, rue de Lille, 54.
1396. Flipo-Prouvost (Charles), filateur, rue du Château, 62.
1483. Flipo, (Carlos), négociant rue de Lille, 143.
1337. Fourré Irénée, entrepreneur de roulage, rue de Guines, 63.
1288. Fouan-Leman (Ve), peigneur de laines, rue Neuve-de-Roubaix, 65.
1326. Florin-Rasson (Jules), négociant, rue Neuve-de Roubaix, 41.
1327. Florin (Jules), commis-négociant, rue Notre-Dame-des-Anges, 33.
Frere-Glorieux, imprimeur, rue de Lille, 18.
1382. Gailliez (Sébastien), négociant, rue de Lille, 210.
1287. Girardet (Félix), commis-négociant, rue de l'abattoir, 26.
1372. Glorieux-Flament (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins, 18.
1384. Glorieux (Charles), propriétaire, rue Notre-Dame, 15.
1398. Glorieux (Gustave), représentant, rue du Midi, 3.
1160. Grau (Augustin), négociant en laines, rue Leverrier, 20
1334. Grau-Devémy, courtier juré, rue Neuve-de-Roubaix, 15.
1393. Grimonprez-Fretin (veuve), bouchère, rue du Haze, 29.
1406. Guibé, proviseur du lycée, boulevard Gambetta, 100.
916. Hassebroucq (V.), ✱, maire, proprietaire, rue de Lille, 83.
1383. Honoré (Albéric), commis-négociant, rue du Nord, 31.
1433. Honoré-Lantoin, fabricant de fuseaux, rue des Piats, 26
1444. Honoré (Albert), fabricant de tapis, rue de la Latte, 21.
1341. Israel-Dupont (A.), négociant, rue de la Station, 12.
922. Jacquart-Van Eslande (P.), filateur de coton, rue du Sentier, 23.
251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines.
1386. Jourdain (Eugène), fabricant, rue de la Station, 17.
1336. Joveniaux (F.), gérant de filature, rue de Midi, 39.
1246. Lambin-Monier, rue du Chateau
1310. Lapersonne (Ferdinand), courtier juré), rue du Dragon, 100.
929. Lorthioir-Motte (Bl.), négociant en laines, rue des Ursulines.
1241. Lahousse-Bigo, négociant.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de la Boule d'Or, 21.
1387. Lefebvre-Glorieux, négociant, rue Nationale, 84.
1488. Lefebvre-Holvoet, (Léon), représentant de commerce, rue Quiétem, 27
1362. Lehembre-Pruvost (Louis), négociant, rue de Roubaix, 49.
1485. Legrand, (René), avocat, rue d'Hevré, 22.
1277. Lehoucq (Emile), négociant, rue du Tilleul, 47.
Leloir (Ve Jules), place Thiers, 44.
1325. Lehoucq (Jules fils,) fabricant, rue des Orphelins, 33.
791. Lemaire (Jules), filateur de laines, rue d'Anvers.
1394. Lemaire-Caulliez (Joseph) filateur, rue de la Cloche, 41.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand' Place, 28.

Nos d'inscription. MM.

1370. Veuve Lepoutre (Félix), propriétaire, rue Winoc-Chocqueel, 36.
1327. Leprince (Ernest), comptable, rue Neuve-de-Roubaix, 110.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue Blanche-Porte, 35.
1320. Leroux Denniel, négociant, rue du Bocquet, 14.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue de Gand, 55.
1312 Leurent (Désiré), filateur, rue de Roubaix, 45.
1361. Leurent (Jean), filateur, rue Chanzy, 22.
1400. Leurent (Paul), fabricant, rue de Roubaix, 30.
1363. Leurent-Ferrier (Henri), filateur, rue de Roubaix.
1369. Liagre (Louis), négociant en épiceries, rue de Lille, 35
1314. Lombard (Georges), négociant, rue de Tournai, 113.
1323. Lombard (Henri), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 116.
1350. Lorthioir (Albert), filateur, rue du Tilleul, 34.
1484. Lorthiois-Leblan, (Charles), négociant, rue Nationale, 65.
1264. Manaut (Léon), négociant, rue Ste-Barbe, 23.
1330. Maquet, banquier, rue de Tournai, 109.
1328. Marescaux (Edouard), gérant de banque, rue du Collecteur, 19.
1280. Marescaux-Leroux (Floris), filateur, rue Ste-Barbe, 30.
1292. Masquilier (Augustin), entrepreneur, rue de Gand, 32.
963. Masurel-Jonglez, filateur de laines, rue de Wailly.
325. Masurel, (François), propriétaire, rue de Wailly, 25
768. Masure Van Elslande (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand, 42.
1284. Masure-Six (François), fabricant, rue de la Malcense, 47.
1343. Monnier (Léon), fabricant, rue Winoc-Chocqueel, 43.
923. Motte-Jacquart (A.), filateur de laines, rne du Pouilly, 18.
1293. Motte (Pierre), clerc de notaire, Grand'Place, 32.
1395. Motte frères, filateurs, rue de la Station, 13.
1307. Mulliez (Jules), commis-négociant, rue du Sentier, 34.
1355. Olivier (Hilaire), commis-négociant, rue des Archers, couv. d'Halluin
1260. Pailliard-Lelong, secrétaire de la section, rue Ste-Barbe, 34.
1344. Pollet-Leman (Alphonse), fabricant, rue Delobel, 26.
1346. Pollet-Caulliez (Charles), négociant, rue de Lille, 50.
1407. Pollet-Hassebroucq (Louis), filateur, place Charles-Roussel, 11.
1317. Playoust-Leplat (Georges), commis-négociant, rue de Verrier, 29.
932. Rasson-Watinne (E.), negociant en laines, rue Chanzy, 30.
1487. Regamay-Cattoire, (Alexandre), tapissier, rue Notre-Dame, 26.
1070. Robbe (Henri), filateur, rue de la Malcense.
177. Rogeau, docteur en médecine, petite Place, 5.
1333. Roussel (Antoine), courtier juré, rue Nationale, 67
1262. Salles (Arthur), commis-négociant, rue du Pouilly.
1331. Sasselange (Edouard), ✠, négociant, rue Winoc-Chocqueel, 42.
1267. Senelar-Montagne (François), propriétaire, rue Winoc-Chocqueel, 53.
1357. Simoens-Pille (Léon), commis-négociant, rue du Château, 26.
1339. Six-Boulanger (Alphonse), négociant, place Thiers, 52.
921. Six (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
937. Six (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
1366. Storhay (Jean), directeur de la condition publique, rue de Roubaix, 57
1322. Suin (Philippe), boucher, rue Saint-Jacques, 55.
1373 Tack (Julien), représentant, rue de Guines, 58.
915. Taffin-Binauld, brasseur, rue du Tilleul, 30.

Nos d'inscription.

1403. Théry (Raymond), propriétaire, rue Desurmont, 5.
1349. Tiberghien-Vanden Berghe, fabricant, rue de l'Alma, 31
1358. Tibeauts-Caulliez (Charles), représentant, rue Verte-Feuille, 19.
1374. Tibeauts-Caulliez (Alexandre), représentant, rue des Nonnes, 25.
1321. Tonnel (Eugène), commis-négociant, rue de Menin, 50.
1306. Tranoy (Paul), directeur d'assurances, rue du Conditionnement, 9.
1376. Veuve Vandeputte-Mullié (Émile), négociant, rue Dervaux, 28.
86. Vanneufville, pharmacien, rue Saint-Jacques, 6.
1311. Van Elslande, (Joseph), négociant, rue du Haze, 27.
1430. Vannostal (Victor), gérant de banque, rue des Orphelins, 31.
Vasseur (Victor), bibliothécaire, rue Nationale, 137.
1278. Versmée, directeur de la voirie, rue de la cloche, 68.
1377. Voreux-Deschevaux (Étienne), négociant, rue de Tournai, 17.
1283. Waeles (Désiré), marchand-tailleur, rue St-Jacques, 30.
1405. Wattinne fils (Charles), représentant, rue de Gand, 2.
1356. Werbroucq-Besème (Victor), représentant, Grand'Place.

Tunis.

13. Bompard, ✱, O. ✠, chancelier du ministre de France.

Valenciennes.

1170. Weil, négociant en houblons, rue de Famars.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

BUREAU :

MM.

Président .... Doutriaux (A.), Bâtonnier de l'ordre des avocats, Valenciennes.

Vice-Présidents .... Delame, Président de la Chambre de Commerce, Valenciennes.
Sirot (Jules), maître de forges, Conseiller général, St-Amand.
Wagret, maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.

Secrétaire-Général ..... Foucart (Paul), avocat, Valenciennes.

Secrétaires .... Damien (F.), Directeur de l'école municipale (rue des Chartreux), Valenciennes.
Giard (Pierre), libraire, faisant fonctions de *bibliothécaire-archiviste*, Valenciennes.

Trésorier .... Binet (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes,

Conseillers .... Bultot, notaire, Maire, Valenciennes.
Delsarte, Directeur de l'école municipale, rue Capron, Valenciennes.
Lemoine, greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
Sautteau, avocat, adjoint au Maire, Valenciennes.
Meurs (Emile), avoué à Valenciennes.
Finclers-St-Quentin, avoué à Valenciennes

MEMBRES ORDINAIRES.

MM Amand (Victor), propriétaire, Condé-sur-l'Escaut.
Andt (le docteur), pharmacien, Valenciennes.
Ardouin, sous-lieutenant au 127e de ligne, Valenciennes.
Armand, avocat, Valenciennes.
L'Association Valenciennoise pour l'enseignement populaire, Valencien
Ayasset, imprimeur, Valenciennes.

Bachy-Nonclercq, chef d'institution, Valenciennes.
Bara (Charles), docteur en médecine, Valenciennes.
Bara, instituteur, Le Rosult.
Barbet, ancien instituteur, Anzin.
Bassez, d° Saint-Amand.
Bassez (Alfred), d° Thun.
Bassez, d° Petite-Forêt.
Batigny (Anatole), entrepreneur de peinture, à Valenciennes.
Bauchard, ancien instituteur, Escautpont.
Beaupère (Henri), notaire, Valenciennes.
Béghin, instituteur, Bellaing.
Bérard (Georges), juge d'instruction, Valenciennes.
Bernard, directeur de l'Agence de la Société Générale, Arras.
Bertau (Edgard), propriétaire, à Valenciennes.
Berteaux, instituteur, Aubry.
Berytrand (Fernand), propriétaire, Le Quesnoy.
Biller (Joseph), notaire, Saint-Amand.
Billet (François), distillateur, Marly.
Billiet (Édouard), négociant, Valenciennes.
Binet (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes.
Blanchard, instituteur, Raismes.
Blary, d° Saint Saulve.
Boca, (Charles), avocat, Valenciennes.
Boivin, directeur de la succursale de la Banque de France, Valenciennes.
Boneill (Émile), comptable, Valenciennes.
Bouchart, (René). négociant, Saint-Amand-les-Eaux.
Boucher (Edmond), brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
Boucher, instituteur, Wallers.
Bouchez, notaire, Bouchain.
Boulan (Paul), négociant, à Valenciennes.
Boulanger (Emond), rentier, à Paris (parc Montsouris).
Boulanger (Léon), fabricant de meubles, Valenciennes.
Boulet (Sabin), pharmacien, d°
Boutoey (Mme vve), propriétaire, d°
Boutry, licencié-avoué, d°
Brabant (Alfred), fabricant de sucre, Onnaing.

MM. Broudehoux, constructeur, Anzin.
Bruneau-Flour, maire, Saint-Amand.
Bruneel, ancien instituteur, Valenciennes.
Bultot (Amédée), maire, d°
Bultot (Édouard), avocat, d°

Caffiaux (fils), négociant, Valenciennes.
Caille (Louis-Alexandre), secrétaire de la mairie, Condé.
Cailliau (Auguste), banquier, à Valenciennes.
Canonne, notaire, Bouchain.
Canonne, juge-de-paix, Bouchain.
Carlier, instituteur, Thivencelles.
Carlier (l'abbé), curé-doyen, Saint-Amand.
Carpentier, commissaire-priseur, à Valenciennes.
Castiau, docteur en médecine, Vieux-Condé.
Castiau, maire, Condé.
Castiau (Fernand), notaire, Condé.
Cellier (Eugène), étudiant, Valenciennes.
Chabert (baron), receveur des finances, Valenciennes.
Chadenier, sous-préfet de l'arrondissement, à Valenciennes.
Chapheau (Jules), comptable, Raismes.
Chateau (Michel), adjoint-principal du génie, à Condé.
Chaussez, huissier, Valenciennes.
Chavatte (Émile), ingénieur, directeur des mines de Crespin, Quiévrechain
Cloart, directeur de l'école communale, faubourg de Paris, Valenciennes.
Clouet, instituteur, Lecelles.
Cocheteux, docteur en médecine, à Valenciennes.
Collart (Léon), brasseur, Valenciennes.
Copin (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
Cordonnier, directeur de l'école communale, Saint-Amand.
Coulon (Hector), huissier, Valenciennes.
Courtin (Édouard), juge au Tribunal civil, Valenciennes.

Damien (François), directeur de l'école communale des garçons (rue des Chartreux). Valenciennes.
Danniaux, ancien magistrat, à Valenciennes.
Dassonville, fabricant de sucre, maire, Préseau.
Debiève (Jules), négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Debosse (Édouard), marchand de cuirs, d°
Dècle (Julien) Conseiller d'arrondissement, d°
Défossez (le docteur), Abscon.
Defresnes (Charles), directeur de messageries, Valenciennes.
Dehon et Seulin, imprimeurs, d°
Delame, président de la Chambre de commerce, d°
Delannoy (Mme vve Jules), propriétaire, d°
Delbauve-Levin, négociant en cuirs, d°
Delcourt (Eugène), avocat, Valenciennes,
Delcourt (Th.), notaire, d°
Deleau instituteur, Vicq.
Delhaye Jules), avoué, Valenciennes.

MM. Delhaye (Jules), conseiller municipal, Valenciennes.
Deliège, instituteur, Maing.
Delsarte directeur de l'école communale (rue Capron), Valenciennes
Demanest, notaire, Saint-Amand.
Depille (Arsène), propriétaire, Gommegnies.
Depret (Joseph), ingénieur, Anzin.
De Quillacq, constructeur, Valenciennes.
Dervaux (Ernest), industriel, Conseiller général, Condé.
Descamps, instituteur, Thiant.
Descamps, docteur en médecine, Raismes.
Descarpentries, instituteur, Neuville-sur-Escaut.
Deschamps, d° Denain.
Deschanvres (Achille), distillateur, Denain
Désorbaix (Victor), avocat, Valenciennes.
Devémy (Édmond), brasseur, d°
Devillers (Charles), avoué, d°
D'Hondt, instituteur, Abscon.
Dombre, directeur des mines de Douchy, Lourches.
Doutriaux, avocat, Valenciennes.
Dreyfus (Léon), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Salomon), négociant, Valenciennes.
Dreyfuss (Louis), huissier, Valenciennes.
Droulers (Edmond), industriel, Fourmies.
Druesne, instituteur, Hérin.
Dubiez (Jules), avocat, Valenciennes.
Dubois Risbourg, constructeur, Anzin.
Dugardin (Fernand), pharmacien, Valenciennes.
Dupas-Brasme, négociant, d°
Dupas (Jules), propriétaire, d°
Dupéré (Albéric), employé à la Compagnie d'Anzin, Denain.
Dupont, instituteur, Trith-St-Léger.
Dussart, architecte, Valenciennes.

Ewbanck (Georges), avocat, Valenciennes.

Fally (Émile), brasseur, Condé.
Frappart, maire, Aulnoy.
Fontèllaye, négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Forichon, capitaine de cavalerie en retraite, receveur des hospices, Valenciennes.
Fortier, entrepreneur, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Foucart (Paul), avocat, Valenciennes.
François, instituteur, Saultain.

Giard (Georges), libraire, Valenciennes.
Giard (Pierre), d° d°
Giard (Léon), courtier de commerce, Valenciennes.
Gillet (Arthur), expert-comptable, à Valenciennes.
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Givert (Mlle Maria), directrice de l'école communale de filles (rue Capron), Valenciennes.

MM. Goudemand (Léon), juge-suppléant à Charolles (Saone et Loire).
Grimonprez, propriétaire, Valenciennes.
Guary, directeur général de la Compaguie des mines, Anzin.

Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Henry, rédacteur en chef du *Courrier du Nord,* à Valenciennes.
Herbert, ancien notaire, Saint-Amand.
Herbert, mercier en gros, Valenciennes.
Hien, instituteur, Château-L'Abbaye.
Houtard (Eugène), maitre de verrerie, Denain.
Huguet, contrôleur de charbonnages, Valenciennes.
Hunet, agriculteur, maire, Estreux.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jager, percepteur, à Condé-sur-l'Escaut.
Jénart, ancien maire, Anzin.

Lajoie, ingénieur, Valenciennes.
Lambour (fils), inspecteur au chemin de fer du Nord, Anzin.
Lamotte (André), avocat, Valenciennes.
Lapchin (Charles), négociant, Anzin.
Lartisien, docteur en médecine, Denain.
Lebacqz (Albert), directeur de la faïencerie, Saint-Amand.
Lecat (Julien), président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lecerf, docteur en médecine, d°
Lécuyer, 1er commis à la direction des douanes, d°
Ledieu (Adhémar), propriétaire, d°
Lefebvre (Auguste), notaire, d°
Lefebvre (Émile), propriétaire, d°
Lefrancq-Claisse, négociant, d°
Lejeal (Hippolyte), avocat, d°
Lemaire, médecin-vétérinaire, Saint-Amand.
Lemoine (Émile), greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
Lepez (F.), rédacteur en chef de l'*Impartial,* d°
Leroy (Edmond), greffier du Tribunal de commerce de Valenciennes
Lesens, avocat, Valenciennes.
Lestoille (Edmond), avoué, Valenciennes.
Lesur, instituteur, Quarouble.
Lobert (Albert), négociant, Valenciennes.
Lusardy (Georges), notaire, Jeulain.
Luwez (Émile) étudiant, Valenciennes.

Mabille (Henri), banquier, Valenciennes.
Machuel, instituteur, Anzin (Bleuse-Borne).
Mailliet, constructeur, Anzin.
Maizierre (Auguste), adjoint au maire, Quarouble.
Malicorne, greffier en chef du Tribunal civil, Valenciennes.
Malissart-Taza, ingénieur des arts et manufactures, Anzin.
Magniez (Charles), agriculteur, Rouvignies.
Marbotin, avoué, Valenciennes.
Marchand, huissier, Condé.

Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mariage (Édouard), négociant en vins, Valenciennes
Marlière (Charles), négociant, Valenciennes.
Mascart, ancien instituteur, Quarouble.
Mascaux, notaire, Mortagne.
Massingue, négociant, Mortagne.
Masson (François), propriétaire, Marly.
Mathieu (Amédée), propriétaire, Anzin.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, à Anzin.
Meurs, avoué, Valenciennes.
Michel, instituteur, Marly.
Monfroy, d° Fresnes.
Moreaux-Sturbois, maire, à La Sentinelle.
Morel, instituteur, Rombies.
Motte (Mlle Pauline), rue des Hospices, Valenciennes.
Muguet (Gustave), agent d'assurances, Valenciennes.
Muller, percepteur, d°
Museur (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

Namur, notaire, à Valenciennes.
Nicolle (François), juge au Tribunal de Commerce, à Valenciennes

Patoir-Lionne, négociant, Conseiller d'arrondissement, Wallers
Pernelet, directeur des douanes, Valenciennes.
Pillez, ingénieur, directeur des mines de Vicoigne, Raismes.
Pillion-Clément, cultivateur, Hérin.
Podevin (César), ancien avoué, Valenciennes.
Podevin (Mlle Blanche), institutrice, Valenciennes.
Poulle, substitut, Valenciennes.
Pouget, instituteur, Anzin.
Poutre, d° en retraite, Flines-lez-Mortagne.
Preux (de) (Gustave), au château de la Villette, Saultain.
Raverdy (Eugène), propriétaire, Condé-sur-Escaut.
Renard (Léon), maître de verreries, député du Nord, Fresnes.
Richard, instituteur, Denain.
Ringot, d° Mastaing.

Sabès (Albert), étudiant Valenciennes.
Saint-Quentin (Fénelon), avocat, Valenciennes.
Sautteau (Paul), avocat, adjoint au maire, Valenciennes.
Serbat, industriel, Saint-Saulve.
Serment, directeur des forges, Anzin.
Simaire, pharmacien militaire, Valenciennes.
Sirot (Jules), industriel, Conseiller général, Saint-Amand.
Sizaire, instituteur, Mont-des-Bruyères, Saint-Amand.
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, Valenciennes
Stiévenard (François), marchand-épicier, d°

Tassin, maire, Crespin.
Tauchon, docteur en médecine, Saint-Vaast-là-Haut, Valenciennes
Thellier de Poncheville, avocat, député du Nord, Valenciennes.
Thellier (François), propriétaire, Hérin.

MM. THIRY (Melle), maîtresse de pension, Valenciennes.
THOMAS (Léon), procureur de la République, Valenciennes.
TISON, instituteur, Anzin.
TRAMPONT, géomètre, Valenciennes.
TRINQUET (Alfred), marchand-brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
TRINQUET (Numa), brasseur, Valenciennes.
TURBOT, industriel, Anzin.

VANDEVILLE (Jean-Baptiste), fabricant de sucre, Maing.
VEILHAN, ingénieur des ponts et chaussées, Valenciennes.
VÉREZ, notaire, Saint-Amand.
VILLERVAL, instituteur, Escaudain.
VUIOT, d° Marquette.

WAGRET (Adolphe), maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.
WALLERAND (Mlle), directrice de l'école municipale de filles, Denain.
VASSEUR (Hippolyte) directeur d'assurances, Valenciennes.
WATEAU, vice-président du Bureau de bienfaisance, Conseiller municipal, Valenciennes.
WATTECAMPS, sous-bibliothécaire, Valenciennes.
WATTIAU (Myrtyl), constructeur de bateaux, Condé.
WEIL (Émile), industriel, maire, Marly.
WEIL (Hector), négociant, Marly.
VERNUS (Émile), président du Conseil de prud'hommes, Valenciennes.
WINS (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.

ZIMMERMANN, chef de gare, Valenciennes.

HARMIGNIES, fabricant de cordages, Anzin.
LE COSTE (Georges), percepteur, Valenciennes.

Séance solennelle annuelle de la Distribution des Récompenses

DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

Notre séance solennelle de distribution des récompenses a eu lieu le dimanche 22 janvier, à trois heures de l'après-midi, dans la grande salle des fêtes de la Société.

Dès deux heures et demie, la salle, malgré ses vastes proportions, était absolument comble. Beaucoup de dames, en riches et élégantes toilettes, s'étaient rendues à la réunion.

La séance était présidée par M. Paul Crepy. Sur l'estrade ont pris place, MM. Georges Perrot, de l'Institut, directeur de l'Ecole normale supérieure, qui avait bien voulu se rendre à Lille, pour faire la conférence d'usage, Saisset-Schneider, préfet du Nord, le chanoine Dehaisnes, président de la Société des Sciences, Brunel, inspecteur d'Académie et Faucher, ingénieur des poudres et salpêtres, vice-présidents ; Fr. Masurel, président de la section de Tourcoing ; Renouard, secrétaire-général, Alex. Eeckman, secrétaire-adjoint ; F. Duflos et Crépin, secrétaires : Van Hende, bibliothécaire, Quarré-Reybourbon, archiviste, Merchier, professeur agrégé d'histoire, Verly, membre de la Commission historique, Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut, Nicolle-Verstraete, ancien lieutenant de vaisseau, Leburque-Comerre, Paillard, etc., membres du comité d'étude.

L'une des meilleures musiques des environs, l'harmonie des *Amis-Réunis* de Marcq-en-Barœul, avait bien voulu prêter son gracieux concours à cette fête géographique ; les applaudissements de l'assemblée lui ont prouvé à plusieurs reprises qu'on savait apprécier sa valeur artistique.

DISCOURS DE M. CREPY

Après l'audition d'un morceau allègrement enlevé par les *Amis-Réunis*, M. Paul Crepy s'est levé et a prononcé les paroles suivantes :

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Collègues,

Pour la huitième fois, j'ai l'honneur de présider notre séance solennelle, et si, chaque année, j'ai eu le bonheur de constater le développement de notre Société, c'est avec une satisfaction réelle que je puis aujourd'hui, pièces en mains, en résumer le passé ainsi que la situation actuelle, grâce au *Bulletin-Catalogue* que, pour les étrennes, chacun de vous vient de recevoir.

En tête de ce Bulletin, une notice historique, rédigée par M. Renouard rappelle nos débuts assez pénibles (tant était grande alors encore l'indifférence pour la géographie), et notre volonté de nous assurer une existence indépendante afin de donner à nos travaux une impulsion plus active et plus régulière ; elle ravive le souvenir des cours hebdomadaires, inaugurés par M. Guillot et repris, cette année, par M. le professeur Merchier ; elle n'oublie pas le puissant appui du général Faidherbe qui, tous les ans, nous dédie son précieux journal des faits accomplis au Sénégal, ni la généreuse allocation de 300 francs accordée par notre Chambre de commerce ; puis elle retrace la fondation de nos sections de Roubaix et de Tourcoing, dirigées avec autant de dévouement que d'intelligence par nos vice-présidents, MM. Henry Bossut et François Masurel ; l'organisation de nos concours, où des centaines de jeunes gens viennent se disputer les récompenses si libéralement offertes par quelques membres de notre bureau et M. Léonard Danel ; enfin l'adhésion à notre Société de la Société de Valenciennes, l'une des plus actives de la région du Nord.

Qui, mieux que M. Eeckman (dont le grand défaut est de toujours craindre de n'avoir jamais fait assez), pouvait coordonner la suite de nos cours et conférences ? C'est à lui que nous devons ce livre d'or de notre Société dont chaque feuillet évoque l'agréable souvenir de ces hommes dévoués qui sont venus exposer devant nous le fruit de leurs travaux géographiques ou le récit de leurs utiles explorations ?

Après avoir énumérer leurs noms, chers à notre Société, M. Eeckman se souvient que, nous aussi, nous avons exploré... le Nord de la France et la Belgique, et que même, nous avons franchi le Pas-de-Calais pour visiter Londres ! Messieurs Lacroix et Gosselet ont guidé nos premiers pas, puis, dirigés par MM. Epinay, Werquin, Acheray, Jacquin, Fernaux et Crepin, nous avons parcouru quatre forêts, étudié

trois champs de bataille, vu six ports de mer, visité quatorze villes et nombre de châteaux de tous les âges, gravi sept montagnes ! Et toujours ces excursions étaient rendues plus attrayantes par la présence de dames sociétaires fières de partager nos fatigues, heureuses de voir et de s'instruire avec nous !

J'arrive, mes chers collègues, au chapitre le plus important de ce Bulletin : le catalogue de la bibliothèque. Il fallait le dévouement de M. Van Hende, gracieusement secondé par M. Quarré-Reybourbon, pour entreprendre de cataloguer toutes les publications périodiques que nous recevons par échanges, et les nombreux volumes, cartes et plans dus entièrement à la générosité de nos collègues, car notre budget, qui toujours côtoie les sombres abîmes du déficit, nous interdit tout achat, pour ne nous laisser... que l'espérance de temps plus fortunés !

En bons géographes, MM. Van Hende et Quarré ont classé nos livres en catégories correspondant aux cinq parties du monde.

Une notice accompagne le titre de chaque ouvrage ; et l'ont sent que tout ce travail est traité de main de maître, par deux érudits que nous sommes heureux de compter dans notre Comité d'études !

La géographie, l'histoire, les sciences, le commerce et l'industrie, la marine et l'art militaire y trouvent tous une place spéciale.

Le Japon, grâce à notre excellent collègue Oukawa, possède sa bibliothèque particulière. Un fils de l'Empire du Levant y trouverait tout ce que publie le « Wombu Sho », c'est-à-dire son Ministère de l'instruction publique.

Poursuivant jusqu'au bout son œuvre, M. Van Hende relève la riche collection de nos clichés pour projections et n'oublie pas de redresser l'inventaire de notre musée.

Je suis heureux d'adresser ici nos remerciements à tous ces généreux donateurs qui ont formé notre bibliothèque, tapissé de cartes nos murailles et enrichi nos collections ethnologiques : j'ai nommé Mme Toussin, la famille Houzé de l'Aulnoit, MM. Cannissé, Nicolle, Renouard, Eeckman, Delessert, Quarré Reybourbon, et surtout M. de Grimbry.

Voilà, mes chers collègues, notre seule fortune, fortune réelle et bien assise : et si notre caisse, qui n'a pas encore connu les largesses de la Ville ni celles du Département, est trop souvent vide, notre crédit, par contre, n'est-il pas moralement assuré par le nombre toujours croissant des adhésions à notre Société, par la marche ininterrompue

de nos progrès, crédit auquel nous aurons droit aussi longtemps que, chaque mois, notre secrétaire général nous offrira ces Bulletins si intéressants et si bien remplis, aussi longtemps surtout que des conférenciers distingués daigneront nous instruire en venant répandre parmi nous la manne bienfaisante de leur savoir et de leur éloquence.

J'ai parlé d'excursions, permettez-moi d'en faire une dans le domaine du passé : En 1850, j'entrais à Paris à l'institution Massin, c'est vous dire au lycée Charlemagne.

Parmi mes nouveaux camarades, il en était un qui déjà, par ses succès répétés au concours général, s'était acquis un renom, et si, mettant à profit les leçons de nos éminents professeurs de rhétorique, MM. Lemaire et Berger, il savait tourner avec élégance un discours, il savait également mener avec entrain une partie de barres et lancer avec agilité la balle par dessus les murs.

En ce temps-là, les collégiens ne cherchaient pas une gravité précoce ; ils jouaient, et ils avaient raison.

Mon camarade fut bientôt nommé professeur à Louis-le-Grand, puis envoyé en mission dans l'Asie-Mineure ; peut-être vous dira-t-il tout à l'heure, — car déjà vous avez compris que je faisais allusion à M. Perrot, — combien pénible fut cette mission.

Mais l'amour des voyages et le culte de la science enflammaient notre jeune savant et une découverte inespérée venait enfin largement récompenser ses recherches opiniâtres :

A Angora, il venait de mettre au jour le testament d'Auguste, et, après de longues négociations et de rudes labeurs, il se rendait maître de ce précieux document.

A son retour en France il obtint la chaire d'archéologie à la Faculté de Paris. M. Merchier pourrait dire avec quelle passion chacun écoutait l'érudit professeur quand il parlait de l'art grec !

Peu après M. Perrot entrait à l'Institut, puis il fut appelé à la direction de l'Ecole Normale supérieure, où il consacre les loisirs de sa délicate mission à la publication de cette œuvre sans précédent « l'Histoire de l'art dans l'antiquité ».

Tel est, Mesdames et Messieurs, le savant illustre qui veut bien aujourd'hui faire revivre devant nous une « civilisation retrouvée ».

Quant à moi, mon cher camarade, je suis fier d'être le président de cette Société pour avoir le bonheur et l'honneur de vous inviter à prendre la parole.

Des applaudissements chaleureux ont accueilli ce discours et ont redoublé quand M. Georges Perrot est venu s'asseoir à la table réservée aux conférenciers.

L'éminent archéologue avait pris comme sujet : *la Chaldée et l'Assyrie ; une civilisation retrouvée.*

Conférence de M. Georges Perrot.

Nulle part, dit M. Perrot, on n'aime les mauvais payeurs, et à Lille peut-être moins qu'ailleurs ; aussi vais-je d'abord payer M. le Président des paroles trop flatteuses qu'il vient de m'adresser. Je dirais volontiers que ces paroles aimables blessent ma modestie, si la modestie n'était pas une vertu démodée dans ce siècle de programmes électoraux, de cabotinage et d'autres réclames.

En lisant tout récemment l'historique de la Société de Géographie de Lille, j'ai beaucoup admiré le grand nombre de bonnes volontés que vous avez su grouper autour de vous ; j'ai été frappé surtout de la durée de l'œuvre. Souvent l'ardeur du début se lasse bien vite ; à Lille, au contraire, les adhésions augmentent chaque année ; ces magnifiques résultats s'expliquent par le zèle, l'ardeur, le tact qu'apporte à la direction de la Société son dévoué président. Un jour peut-être la Société de Lille pourra opérer une concentration (le mot est à la mode) et réunir en une seule les deux grandes associations géographiques qui se divisent le département du Nord. Pour ce jour, je vous propose une devise qui remplacera celle que portent vos diplômes : « viribus unitis », par : « l'union des forces ».

Et maintenant, transportons-nous par la pensée sur les rives de l'Euphrate et du Tigre.

Au commencement du siècle, on ne savait que peu de chose sur ce pays dont le nom évoque pourtant de si lointains souvenirs. Dans Rollin, le meilleur traité historique du dernier siècle, on ne trouve sur cette région que des légendes comme celles de Ninus et de Sémiramis.

Cette ignorance se perpétua jusqu'en 1830. Alors, à l'époque de ce grand mouvement historique qui restera la gloire du siècle, on eut comme un pressentiment que quelque chose allait paraître de ces merveilleuses civilisations disparues. Niebuhr, devinant les trésors enfouis sous les alluvions du Tigre et de l'Euphrate, s'écriait qu'on y trouverait un jour le Pompéï de l'Asie mineure.

Ce fut le consul de France, M. Botta, qui découvrit au nord de

Mossoul, au village turc de Khorsabad, les ruines d'un palais gigantesque ayant appartenu jadis au roi Sargon. A vrai dire, dans mes voyages d'Asie mineure, j'eus pour drogman ou factotum l'ancien domestique de M. Botta. Il avait un grand couteau à tout faire et se vantait d'avoir dégagé avec cet engin le premier morceau de sculpture assyrienne. M. Botta lui avait volé sa découverte, et il s'en plaignait amèrement. Ainsi vont les choses de ce monde !

Ce que ne pouvait le pauvre drogman, c'était déployer cette ardeur infatigable, grâce à laquelle la plupart des débris exhumés furent envoyés en France. Ils y excitèrent une légitime curiosité. Un architecte, M. Blandin, fut envoyé à Mossoul où il dessina les planches d'un grand ouvrage qui fut édité par le gouvernements français : *Les monuments de Ninive.*

L'Angleterre voulut avoir sa part des richesses de la Mésopotamie. Sir Charles Layard fut envoyé par le gouvernement britannique, et tandis qu'en France des révolutions politiques détournaient l'attention de ces contrées lointaines, les fouilles de M. Layard amenaient la découverte à Nimroud et à Kouisunddjek de plusieurs palais et de deux temples, et la galerie assyrienne du British museum l'emportait bientôt sur celle du Louvre.

Mais par un juste retour, la France semble avoir repris l'avantage dans cette lutte pacifique. M. de Sarzec, consul de France à Bassorah, enrichit notre musée national de sculptures et de stèles d'une valeur incomparable.

Bassorah n'est pas un séjour de plaisance. L'été, une chaleur torride force les habitants à vivre dans leurs caves, pendant qu'une température de 40 à 50 degrés règne dans les appartements et que la cire à cacheter fond toute seule sur les bureaux. Les distractions sont rares dans ce pays. M. de Sarzec employa ses loisirs à diriger des fouilles. Avec sa jeune femme, courageuse et intrépide, il s'installa dans l'intérieur, et pendant cinq ans, de 1876 à 1881, il fouilla le sol et découvrit des monuments d'un art chaldéen, uniques en leur genre, et qui sont maintenant au Louvre.

Tandis que les monuments figurés sortaient ainsi de terre, de nouveaux champollions français arrivaient à déchiffrer les inscriptions cunéiformes qui chargeaient les débris retrouvés.

Le premier déchiffrement de cette écriture disparue depuis tant d'années fut fait en 1833 par M. Adrien de Longpérier ; il parvint à lire le nom de *Sargon* D'autres savants, MM. de Saulcy et Oppert

complétèrent cette heureuse découverte. Démêlant la représentation de l'objet lui-même et les signes qui indiquent seulement un son ou une syllabe, ils parvinrent à reconstituer en partie ces textes. Sans doute, il reste encore beaucoup à faire, mais les grandes lignes sont dès à présent reconstituées, et les corrections futures ne porteront que sur des points de détail.

La civilisation primitive de la Chaldée, comme celle de l'Egypte, a eu pour berceau la partie inférieure d'un grand bassin fluvial, une région dont le sol est formé de terres d'alluvion, qui ne cessent de s'accroître aux dépens de la mer. Là, comme en Egypte, la culture a remonté le cours des fleuves ; elle s'est propagée de leur embouchure vers leur source. La Thèbes d'Egypte ne grandit que bien des siècles après Memphis. De même, en Mésopotamie, le siège de la royauté chaldéenne fut d'abord dans des villes qui, comme Our et Larsam, étaient assez voisines de la mer. Il fut ensuite porté plus loin dans l'intérieur du continent, à Babylone : puis de Babylone, l'importance et l'ascendant passèrent à une capitale située bien plus au nord, à Ninive.

Le théâtre où s'est développée la civilisation dont je me propose d'étudier avec vous les monuments, c'est la moyenne et basse vallée de l'Euphrate et du Tigre, de ces deux fleuves qui, nés dans les montagnes de l'Arménie, descendent ensuite vers le S.-E., en se rapprochant toujours l'un de l'autre, jusqu'au moment où, à une trentaine de lieues de leur embouchure, ils se réunissent pour former le Chat-el-Arab, qui se jette dans le golfe Persique. La vaste plaine qu'ils arrosent, à partir du moment où ils sont sortis des montagnes, c'est l'*Aram-Naharaim* ou « Syrie des deux fleuves » des Juifs, la Mésopotamie ou « pays entre les fleuves » des écrivains classiques, l'El-Ojezireh ou « l'île » des Arabes. Pour le géographe, qui a l'œil fixé sur les caractères physiques du sol, ce territoire, d'environ 200 lieues de long, se divise naturellement en deux régions distinctes. Au sud, c'est une plaine aussi unie que le miroir de la mer, toute créée par les apports des eaux qui, depuis des milliers d'années, travaillent à combler le golfe Persique et en font reculer les grèves : pas un caillou, rien qu'une terre argileuse, lentement déposée grain à grain par les crues de l'Euphrate et du Tigre. Point d'accidents de terrain, sauf les tertres artificiels ou *tells*, bâtis par la main de l'homme, pour servir de socles à leurs temples, à leurs palais ou à leurs forteresses.

Vers le 33e degré de latitude septentrionale, à hauteur de la ville

d'*Hitt* sur l'Euphrate, l'aspect du pays change. Le voyageur qui remonte vers le nord trouve une plaine légèrement ondulée, de formation secondaire, et, s'il continue sa marche, à mesure qu'il avance, il voit se dessiner des collines formées de gypse et de calcaire. Dans la partie la plus septentrionale de la Mésopotamie, il y a même des traces de volcans éteints, des coulées de laves, de trachytes, de basaltes.

A cette division physique correspond une division politique. A une époque reculée, des tribus. de race sémitique, quittèrent la plaine d'alluvions pour aller fonder dans la vallée moyenne du Tigre un royaume qui eut successivement pour capitale Elassar (*Kaleh thergat*), Calach (*Nimroud*), Dour-Sargoukin (*Khorsab*) puis Ninive près du *Mossoul* actuel.

Ce royaume, nous l'appellerons l'*Assyrie* et nous garderons le nom de *Chaldée* pour le royaume du sud, le plus anciens des deux. Ces termes n'ont pas chez les écrivains anciens le sens précis que nous prenons la liberté de leur attribuer ici ; mais ils nous sont nécessaires pour désigner deux groupes politiques distincts, et nous les emploierons avec cette valeur un peu conventionnelle, à l'exemple de la plupart des historiens modernes.

L'histoire de la Mésopotamie, pendant une quinzaine de siècles, n'est autre chose que l'histoire du mouvement de bascule qui transporte la suprématie du Sud au Nord, puis du Nord au Sud. Il y a là deux nations sœurs, qui parlent la même langue, se servent de la même écriture, qui ont les mêmes croyances et les mêmes Dieux, mais qui sont toujours en lutte. La colonie sémitique du Nord, d'abord subordonnée, pendant plusieurs siècles, à ce royaume du Midi d'où elle était sortie, devient, vers le IXe siècle avant notre ère, la première puissance militaire du monde oriental, un peuple de conquête et de proie. Depuis lors, jusqu'à la chute de Ninive en 625, la Chaldée n'est qu'une dépendance de l'Assyrie, une province toujours en révolte, mais toujours soumise.

Quand Ninive eut succombé sous la coalition des Mèdes et des Chaldéens, Babylone reprend la suprématie pour la garder jusqu'au moment où Cyrus s'en empare et fonde ainsi l'empire Perse.

Des deux nations qui se partageaient la Mésopotamie, celle qui a le plus fait pour la civilisation, celle qui a préparé bien des théories scientifiques que la Grèce n'aura qu'à perfectionner, c'est la Chaldée. L'Assyrie n'a rien inventé, c'est une armée, c'était un camp. Elle a tout tiré du royaume méridional, son culte, ses lettres, ses arts, son origi-

nalité, c'était une organisation militaire qui lui donna une supériorité analogue à celle que les Romains conquirent plus tard dans le monde occidental, c'était l'énergie et la férocité de ses princes et de ses soldats.

C'est une vérité surabondamment démontrée aujourd'hui qu'il faut demander à la Chaldée les origines de ce que nous appellerons la civilisation mésopotamienne ; c'est donc de ce côté que nous tournerons d'abord notre étude.

Ce n'est pas l'architecture qui nous en fournira les éléments. La pierre manquait dans cette région ; on n'y a bâti qu'en briques, et tout le monde sait ce que deviennent, avec le temps, les ruines en briques. Nulle part elles n'ont été plus maltraitées qu'en Chaldée. Les briques cuites, estampillées au nom des anciens rois, ont été remployées de siècle en siècle. Les briques crues se sont réduites en poudre. La vue ci-jointe vous donnera l'idée de l'aspect que présentent aujourd'hui ces édifices et en même temps les paysages qui les encadrent (1). C'est la ruine connue aujourd'hui sous le nom de *Babil*, celle qui représente le principal des temples de Babylone. Voilà tout ce qui reste d'un édifice que vous pouvez vous figurer, tel qu'il était jadis, d'après la restituton qu'a tentée mon collaborateur, M. Chipiez, l'architecte à qui le département doit la belle école professionnelle d'Armentières (2).

La pierre était trop rare dans ce pays, il fallait la faire venir de trop loin pour qu'on ait pu songer à faire à la sculpture une grande place dans la décoration de ces édifices ; c'est surtout à l'aide de la couleur qu'ils avaient été richement ornés. Un enduit était appliqué sur la brique et sur cet enduit étaient posés des tons plats qui variaient d'étage en étage. De plus, certaines parties étaient revêtues de briques émaillées. Des carreaux vernissés, dont chacun comprenait une partie du dessin, représentaient des scènes de guerre ou de chasse, des images de dieux et de génies, encadrées dans des motifs de pure ornementation, tels que rosaces et palmettes. C'est ce que vous voyez par ces projections (3).

---

(1) Pour nos lecteurs qui n'ont pu assister à la magistrale conférence de M. Perrot, nous renvoyons au tome III de l'*Histoire de l'Art dans l'antiquité*. Nous indiquons les pages où se trouvent les gravures ou encore les numéros des planches, commentaire obligé du texte. — Voir pour Babil, planche I.

(2) Voir planches II, III et IV.

(3) *Histoire de l'Art*, planches XIII, XIV et XV.

Le rôle de la sculpture dans la décoration des édifices, ne pouvait donc être que secondaire ; mais nous avons pourtant la preuve que, dès les débuts de cette civilisation, l'homme avait éprouvé le besoin de ciseler la pierre pour la charger de conserver l'image de ses actions, l'effigie de ses dieux et de ses princes. Cette preuve nous a été fournie par les découvertes récentes dont je vous entretenais tout à l'heure et qu'a faites M. de Sarzec dans l'endroit appelé *Tello*, que l'on croit répondre à l'ancienne Sirtella.

De tous les morceaux qui composent au Louvre la collection de Sarzec, ceux qui paraissent dater des temps les plus reculés sont les fragments d'une grande stèle en calcaire tendre. Sur les deux faces, au-dessus d'inscriptions où se rencontre la plus ancienne forme de l'écriture chaldéenne étaient gravées d'étranges scènes de guerre et de carnage. On avait là, semble-t-il, les différents épisodes d'une expédition entreprise par le prince qui régnait à Sirtella, expédition qui s'était terminée par une victoire. Je ne vous montrerai que deux de ces épisodes : l'un représente le champ de bataille au-dessus duquel volent des oiseaux de proie qui se disputent et qui emportent les membres des ennemis dont les cadavres ont été abandonnés dans la plaine (1). Au contraire, un autre débris de la stèle nous montre les vainqueurs rendant les derniers devoirs à leurs morts. Ceux-ci sont couchés sur le sol, par rangées : au-dessus d'eux était accumulée la terre d'un tertre funéraire dont le sculpteur a fait abstraction, par une de ces conventions hardies qui sont familières à l'art primitif. Des personnes chargées de corbeilles montent sur ce tertre, soit pour porter la terre qui doit l'exhausser, soit pour y déposer les offrandes suprêmes (2).

Nous sommes en présence d'un art plus avancé avec un groupe de statues en diorite et en dolérite, roches volcaniques aussi dures que les plus dures qui aient été travaillées par les sculpteurs égyptiens. Dans toutes, par malheur, les têtes ont été brisées ; les figures qui se rapprochent de la grandeur naturelle, n'en sont pas moins d'un haut intérêt. Les unes sont assises, les autres debout ; je vous donnerai un exemple de chacune de ces deux variétés : je les choisis parmi les figures les mieux conservées (3).

---

(1) *Histoire de l'Art*, fig. 284, page 591.

(2) *Histoire de l'Art*, figure 283, page 590.

(3) *Histoire de l'Art*, planche VI, figures 286 et 288, page 594.

Avec les statues ont été retrouvées deux têtes dont aucune, malheureusement, ne paraît s'adapter à l'un des corps que nous possédons ; il n'a pas été possible de restaurer une figure complète Les deux têtes sont imberbes et rasées, mais l'une est chauve, tandis que, dans l'autre, le front et le dessus du crâne sont cachés sous une sorte de turban fait d'une étoffe toute semée de petites rosaces (1).

Si nous n'étions pressés par le temps, ces figures pourraient nous suggérer bien des observations ; je me bornerai à vous faire remarquer la franchise et la vigueur du modelé, ainsi que le juste sentiment de la forme vivante dont témoignent les parties du corps où se montre le nu, le cou, par exemple, et l'épaule, le haut du bras, les mains et les pieds.

L'Assyrie nous a laissé beaucoup plus de sculpture que la Chaldée. La raison de cette différence est facile à saisir. L'Assyrie a la pierre à discrétion. Rien ne l'aurait empêché de bâtir en pierre ; c'est par fidélité aux habitudes prises dans le bas pays et aussi pour aller plus vite, qu'elle a construit en briques ces immenses palais qu'ont dégagés Botta et Layard ; elle ne s'est servie de la pierre que pour les soubassements. Vous vous représenterez ces édifices par la restauration du palais de Sargon telle que l'a comprise M Chipiez (2).

Si la pierre n'occupe ainsi, dans la construction, qu'une place assez restreinte, elle joue au contraire un rôle considérable dans la décoration. Elle a fourni les figures d'animaux gigantesques et composites entre lesquelles s'encadrent les portes, ces taureaux ailés à tête d'homme que vous connaissez par la galerie assyrienne du Louvre et dont voici un spécimen (3). Voyez ce dieu à tête d'aigle, muni d'une pomme de pin, sorte de goupillon qui lui sert à faire des aspersions d'une eau lustrale contenue dans le seau qu'il tient à la main (4). On a calculé que, dans le palais de Sargon, à Khorsabad, les bas-reliefs occupaient une surface de 6.000$^{m.q}$ et se développaient sur une longueur de 2.000 m. C'est une demi-lieue de sculpture.

Tous les monuments Assyriens que je vous ai soumis sont postérieurs

---

(1) *Histoire de l'Art*, planche VII.

(2) *Histoire de l'Art*, planche V et figure 195, page 423.

(3) *Histoire de l'Art*, planche IX et planche VIII.

(4) *Histoire de l'Art*, figure 420.

à ceux de la Chaldée que je vous ai montrés. L'art Assyrien n'est donc qu'une suite et un prolongement de l'art Chaldéen. Nous ne dirons pas que c'est un art de décadence, mais c'est un art qui n'est plus en progrès ; qui pour faire vite et pour beaucoup produire, se sert des conventions et des formules que ses maîtres ont inventées et accréditées. Le statuaire Chaldéen avait le goût d'un modelé très ressenti ; l'Assyrien abonde trop dans ce sens, et il arrive ainsi à l'exagération et à la pure convention ; il donne à ses figures des genoux noueux, des rotules qui ressortent en bosse, des muscles tendus et saillants qui ressemblent plus à de grosses cordes qu'à de la chair vivante. Comme il arrive souvent, le maître est ici trahi par l'élève, qui le comprend mal et qui tourne en défaut toutes ses qualités.

Cet artiste était pourtant bien doué, il l'a trouvé surtout par la manière dont il a représenté les animaux.

Le corps de l'homme lui était caché par ce vêtement long et épais que les Grecs ont remarqué comme l'un des traits, comme l'une des habitudes qui distinguaient l'Asiatique. Mais, pour voir l'animal, il n'avait qu'à ne pas fermer les yeux : celui-ci s'offrait à sa vue dans sa franche nudité, dans la simplicité de ses attitudes. Le sculpteur assyrien qui a le goût du mouvement, a donc représenté l'animal avec une vérité et une puissance singulières. — Voici des chiens courants qui tirent sur la laisse. — Voyez comme on les voit prêts à s'élancer et quel effort ils déploient pour échapper à la main qui les retient (1).

Mais c'est surtout le lion qu'il a figuré sous tous ses aspects et qu'il a rendu peut-être plus fidèlement que ne l'a jamais fait la sculpture grecque ou moderne. Il l'a montré dans toutes les attitudes. Tantôt il est au repos comme le poids de bronze qui est au musée du Louvre (2). Ailleurs nous le voyons s'élancer sur des chevaux qui fuient devant lui et leur mordre la croupe, ou même se précipiter sur le char du haut duquel le roi lance ses flèches et se jeter farouche, sur l'épieu tendu (3) : mais le chef-d'œuvre de cette série que j'ai tenu à vous faire connaître par de nombreux échantillons, c'est cette lionne blessée qui a eu l'épine dorsale brisée par un trait (4). La partie postérieure

---

(1) *Histoire de l'Art*, figure 262 page 551.

(2) *Histoire de l'Art*, planche XI.

(3) *Histoire de l'Art*, figure 351, page 695.

(4) *Histoire de l'Art*, figure 270, page 569.

du corps se traîne à terre, impuissante et paralysée ; mais l'animal se raidit sur ses pattes de devant, et il semble que l'on entende sortir de sa gueule un dernier rugissement, plaintif et encore menaçant.

Cette civilisation Assyrienne méritait qu'on retrouvât ses titres à l'estime de l'histoire. Dans cette étude d'un passé si lointain, le dernier mot n'est pas dit : les textes se multiplieront quand l'Européen civilisé prendra possession de cette contrée.

Cela ne saurait tarder, c'est la grande route de l'Inde, la grande voie que suivront plus tard les produits de vos usines et vos commis voyageurs. Les plus jeunes d'entre vous seront peut-être emportés par la vapeur du grand coude de l'Euphrate aux ports du golfe Persique. Ils entendront crier : Ninive changement de train ; Babylone dix minutes d'arrêt.

Pendant que la vapeur les emportera le long des deux fleuves sacrés, quand pour se reposer de la monotonie du voyage, leurs yeux chercheront à l'horizon les *tells* qui marquent les sites des anciennes villes, j'espère qu'ils donneront une pensée au voyageur qui leur a le premier parlé de ce pays lointain et a tourné vers lui leur attention. Quant à moi, jamais je n'oublierai l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à vous entretenir de cette vieille civilisation, et l'accueil que j'ai reçu dans cette ville de Lille, à qui ne suffit plus la gloire d'être une puissante cité industrielle, et qui a voulu devenir un grand centre universitaire. »

Après ces paroles vivement applaudies, M. Alfred-Renouard, secrétaire-général, a donné lecture du rapport suivant :

Rapport de M. Alfred Renouard, Secrétaire-Général.

« La parole est au secrétaire-général » a dit notre sympathique président. Il me semble que ces mots jettent un froid sur votre enthousiasme et vous ramènent trop brusquement à Lille, alors que votre imagination volage vous permettait encore de vous croire en Chaldée et en Assyrie.

Aussi, Messieurs, comme vous vous trouvez si bien en voyage, ne vous ferai-je rentrer que par la plus longue route dans nos pénates flamandes. Je vais vous prendre tout doucement par la main, et

demanderai, pendant un instant, à vous servir de cicerone, un peu partout sur la surface terrestre.

Nous parcourrons d'abord, si vous le voulez bien, nos campagnes du Nord et les plaines de la Belgique que nous avons visitées cet été, essayant d'y retrouver pour quelques minutes les plaisirs que leur vue nous a procurés ; puis à la suite des conférenciers que nous avons reçus en hiver, nous reprendrons une course échevelée dans les autres parties du monde, et nous ne nous arrêterons qu'après avoir rendu visite à tous nos amis de l'année.

Vous souvenez-vous de notre excursion initiale, celle aux mines de Lens ? Peut-être ceux qui n'y ont pu assister se représentent-ils ici une course fatiguante à travers les méandres étouffants d'une houillère poussiéreuse ? Non, d'un coup de baguette, la Compagnie de Lens a changé tout cela, et grâce à la généreuse initiative de M. Léonard Danel, président du Conseil, et de M. Bollaert, agent général des mines, elle nous a procuré l'une de nos plus délicieuses et de nos plus agréables promenades de la belle saison. Aussi, en sablant le champagne dans la journée du 21 avril, avons-nous tous bu d'un élan unanime à la santé des administrateurs et ingénieurs ; nous y avons ajouté, cela va sans dire, la prospérité de la Compagnie qui nous valait ce pittoresque et brillant voyage d'un jour.

L'excursion de Saint-Amand qui l'a suivie, quoique de moins haute allure, ne lui a rien cédé en agrément ; et lorsque nous avons gravi la tour séculaire de la ville visité la fabrique de porcelaines, dîné à l'établissement thermal et cheminé gaiement au retour à travers la magnifique forêt de Raismes, nous avons pu nous dire que là encore, pour rappeler le mot de Titus, nous n'avions pas perdu notre journée.

Faut-il rappeler l'excursion d'Anvers, organisée par M. Fernaux, agrémentée surtout d'une descente en vapeur de la Drume et de l'Escaut ; et notre pittoresque voyage au Mont Cassel, où tout en jouissant de l'un des coups d'œil les plus remarquables, nous avons pu, grâce à M. Merchier, nous remémorer les détails de la prise de la ville et la victoire de Philippe de Valois ?

Je veux aussi citer l'excursion de Trélon, l'une des plus ravissantes que nous ayions jamais faite, où sur les bords du lac de la Folie, par une belle journée d'été, rehaussée des fraîches toilettes des dames sociétaires auxquelles avait été spécialement réservé le voyage, nous avons pu, sous l'ombrage de la forêt, nous offrir la satisfaction d'un

repas en plein air, près du miroir du lac où le soleil dardait ses rayons et semblait comme un reflet de la gaieté qui nous animait tous.

Que dirais-je encore, Messieurs, du joli voyage organisé par M. Eeckman, dans la vatlée de l'Aa, à la poudrerie d'Esquerdes et à l'ascenseur des Fontinettes; de l'excursion à la sablière d'Ostricourt et à Mons-en-Pévèle, dont M. le professeur Épinay a rehaussé l'éclat en nous rappelant, sur la montagne, dans une conférence improvisée, les hauts faits de Philippe-Auguste; enfin, de celle si émouvante et si topique que nous avons pu faire à Furnes, au jour de sortie de la procession séculaire, où nous avons oublié pour un instant la vie moderne, pour nous reporter aux manifestations imagées et si pleines de foi du moyen-âge!

Une excursion aux grottes de Han a clos cette instructive série, et en nous permettant de contempler les bouleversements telluriques qui ont si profondément découpé cette partie de la Belgique, nous a reposé des sites riants et des horizons ensoleillés par l'aspect d'antres diaboliques et de grottes fantastiques.

Ces courts voyages, Messieurs, ont constitué nos plaisirs d'été. Mais dans une Société de géographie, n'est-on pas toujours en route? Nous avons aussi nos voyages d'hiver, comme je vous le disais tout à l'heure, aussi variés et nombreux qu'il est possible, seulement ceux-ci se passent, je dirais presque au coin du feu, nos conférenciers seuls y prennent de la peine, mais nos sociétaires à leur suite, assis très confortablement dans la salle des séances, traversent les océans, parcourent les déserts, sont reçus dans les pays plus ou moins civilisés, tout cela sans quitter Lille.

Vous avez encore tous présente à la mémoire la patriotique confé-de M. Letort, qui à la suite d'un séjour au Canada, nous a rappelé, dans notre séance solennelle de l'an dernier, quels souvenirs ineffaçables la France a conservés là bas, et combien est encore vivace dans ce coin de l'Amérique, l'amour de la patrie d'origine des colons canadiens.

M. Colardeau a été le premier qui, dans le même mois, ait repris possession de la grand salle des fêtes. Professeur de physique, il a choisi dans les nombreux sujets que pouvait lui offrir cette science intéressante, la question de l'éclairage chez les différents peuples, et il a su nous prouver qu'en présentant au public des expériences amusantes, on pouvait en même temps faire de la géographie.

Avec M. l'abbé Variot, missionnaire, le savant professseur des Facultés libres, nous avons admiré chez les Pères Blancs d'Afrique

un dévouement sans borne et une initiative évangélique mis au service de la civilisation chrétienne, et permettant de porter le renom de la France aussi bien chez les Touaregs du Nord de l'Afrique que chez les sauvages peuplades qui habitent sous l'Équateur.

M. Jacquin, en février, a réouvert une nouvelle série en nous entretenant de la marine chez les différents peuples. Avec un réel talent et une parole entraînante, il a su transformer une conférence technique et bien ardue de prime abord, en une charmante et intéressante causerie,

Comme nous étions alors dans une fort inclémente saison, nul sujet mieux que le froid ne pouvait être de circonstance : c'est ce qu'a compris M. le Dr Wagnier qui, bien que nous parlant du pôle et des effets d'une fraîcheur par trop grande sur notre humaine constitution, a su réchauffer nos esprits et nous intéresser une heure durant, en se laissant aller au courant naturel de sa verve et de son élocution facile.

Pour nous trouver en relations avec Lille, dont nous étions alors si loin, il nous fallait évidemment des lignes télégraphiques ; M. Trouhet s'est chargé, le mois suivant, dans l'une de nos assemblées générales, de nous expliquer l'orgarnisation de ces utiles appareils, de telle façon qu'aucun de nos sociétaires n'a plus aujourd'hui le droit d'en ignorer le fonctionnement.

Le même mois, M. Merchier nous a emmenés en Asie, en nous parlant des Chinois « chez eux » ; et en alliant l'un avec l'autre l'esprit du conférencier et le savoir du professeur, il nous a fait passer l'un des meilleurs moments que nos orateurs locaux nous aient procuré l'hiver dernier.

M. Potel, qui revenait de la République Argentine, a bien voulu, quelques jours après, nous parler, de passage à Lille, de la contrée qu'il avait visitée et tous nos collègues qui ont eu la bonne fortune d'assister à sa conférence savent quels excellents moments ils ont passé avec lui.

Nous avons clos en avril ces voyages lointains en écoutant l'abbé Drouard de Lezéy nous parler du Japon avec une éloquence et un entrain qui nous ont réellement charmés.

Dans l'intervalle d'une saison à l'autre, nous nous sommes reposés chez nous en écoutant, à nos assemblées générales, notre excellent archiviste, M. Quarré-Reybourbon, qui a extrait de sa précieuse collection, pour nous en donner communication, de curieux documents sur le géographe lillois Gosselin : notre dévoué collègue, M. Trouhet,

que sa sollicitude pour tout ce qui touche à l'électricité, a poussé à nous parler de la téléphonie à grande distance : enfin, l'infatigable M. Delessert, source inépuisable de documents pleins d'intérêt sur la Suisse archéologique, dont nous écoutons toujours la lecture avec plaisir.

En reprenant nos conférences d'hiver il y a quelques mois, nous nous sommes élancés cette fois non plus sur terre mais dans l'espace, et quand nous avons pu visiter à la suite de M. Lefebvre les astres, planètes, nébuleuses et étoiles plus ou moins filantes, nous n'aurions pas demandé mieux que demeurer avec notre conférencier dans ce monde lumineux, si toutes les bonnes choses en ce monde n'avaient précisément une fin.

Il nous a donc fallu revenir sur notre écorce terrestre, c'est notre ancien secrétaire-général, M. Guillot qui, avec le talent persuasif que nous lui connaissons, nous y a doucement ramenés. Nous ignorions que le massif du Cantal, au travers duquel il nous a dirigés, renfermât d'aussi jolis points de vue et d'aussi pittoresques paysages : mais, à sa suite, nous nous sommes convaincus une fois de plus que le bien est plus près de nous que nous ne le pensons et qu'on peut toujours, sans sortir de France, faire d'agréables voyages et des excursione pleines d'intérêt.

Nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître cependant, qu'en nous demandant de faire avec lui un voyage commercial au pays des Yankees, M. Lourdelet ne nous ait procuré des jouissances de touriste en même temps qu'une satisfaction d'hommes d'affaires dont nous lui savons gré, et nous a ainsi permis de clore de la façon la plus brillante l'an de grâce 1887.

Mais je ne soulève ici, Messieurs, qu'un coin du voile qui recouvre nos trésors de l'année. Je ne vous ai parlé jusqu'ici que de Lille, et cependant des faits similaires se sont produits chez nos collègues de Roubaix et Tourcoing.

A Roubaix, c'est M. Henry Bossut qui préside à l'organisation des conférences : c'est vous dire combien celles-ci sont attrayantes et bien choisies. Aidé de secrétaires de mérite comme MM. Leburque-Comerre et Duburcq, il a su réunir autour de lui une pléïade de véritables orateurs toutes les semaines dans le local de la Bourse du commerce. Aussi ne vous étonnerais-je pas, en vous disant combien les *Samedis* de Roubaix sont choyés et désirés par l'active population de cette ville.

Depuis notre dernière réunion, nos collègues ont entendu M. Broussali qui, plein d'une foi patriotique, s'est fait devant eux l'apôtre des légitimes revendications de l'Arménie : M. le baron Michel, qui les a tous charmés par la façon toute juvénile dont il a dépeint le continent australien : M. Lefebvre, un enfant du pays, qui s'est fait vivement apprécier à Roubaix, dans une charmante causerie sur le Royaume-Uni : le Dr Labonne, qui a su leur présenter l'Islande sous un aspect inconnu et plein d'un réel intérêt : et M. l'avocat Grousseau, qui leur a savamment et brillamment exposé les desiderata des consulats français et l'utilité des musées commerciaux.

Avec M. Petit, nos confrères ont pu entendre un négociant de race, rompu aux affaires et vieilli sous le harnais commercial, leur parler avec une compétence indiscutée, des ports et des industries du Nord en présence de la concurrence étrangère : sur le terrain économique, ils ont écouté avec plaisir M. de Joannès leur parler de la Grèce moderne : M. Castonnet des Fosses leur a procuré, une heure durant, une satisfaction littéraire et un plaisir instructif réel, en leur parlant de l'Italie septentrionale : enfin, notre collègue M. Jacquin, s'est attiré les applaudissements de nos voisins par la façon dont il a exposé chez eux ce qu'ont été la navigation et la marine dans les temps anciens.

On vient, il y a quelques jours, de reprendre à Roubaix les conférences d'hiver. Un début brillant dû à notre collègue M. Lefebvre, qui a de nouveau guidé ses auditeurs à travers cet espace qu'il connaît si bien, a inauguré heureusement une nouvelle série, qu'hier encore, un membre dévoué de notre Comité, M. Merchier, continuait avec un succès non moins vif et non moins mérité, en décrivant à nos voisins la France à vol d'oiseau.

A Tourcoing, c'est aussi même enthousiasme, et j'ajouterai même succès. Là non plus on ne sait se reposer, et sous la sympathique impulsion de M. Masurel père, aidé d'un secrétaire de mérite, M. Paillard-Lelong, nos collègues de cette ville ont pu entendre une série de conférenciers, dont le talent attrayant et la parole facile ont été bien souvent applaudis chez nos voisins.

Le premier en date depuis notre dernière réunion est M. Letort qui, pour la seconde fois, a su retrouver devant un auditoire d'élite, la verve toute patriotique avec laquelle il nous avait décrit à Lille un voyage au Canada. Après lui, MM. de Mahy et Moncelon, deux noms déjà connus et appréciés de nos sociétaires, ont attiré d'une façon brillante l'attention de nos collègues, le premier sur Madagascar qu'il

affectionne tout particulièrement, le second sur la Nouvelle-Calédonie, dont il a fait en quelque sorte sa seconde patrie. Le baron Michel a terminé cette première série en parlant, à la satisfaction de tous, de l'expansion coloniale chez les différents peuples.

La section de Tourcoing a récemment aussi repris ses conférences en 1888, et grâce à notre collègue Lefebvre qui n'a pas craint la fatigue d'une nouvelle causerie sur les choses de l'espace, elle a pu rester sous le charme d'un début attrayant, que la suite d'ailleurs n'a fait que confirmer.

M. Lourdelet, quelques jours après, en leur parlant du commerce américain, les a vivement intéressé par la connaissance profonde qu'il a montré des us et coutumes commerciaux du pays dont il parlait.

Enfin, mercredi dernier, M. l'abbé Drouart de Lezéy, leur a décrit, dans le Japon qu'il a habité pendant quinze ans, un pays encore nouveau. accessible à la circulation européenne et offrant à l'industrie du Nord des débouchés dont elle ne saurait faire fi.

Je ne veux pas, Messieurs, quitter ce terrain si attachant des causeries et conférences, sans vous parler de nos cours hebdomadaires. Mon regretté prédécesseur, M. Guillot, les avait inaugurés avec un talent et une verve qui rendaient sa succession difficile. M. le professeur Merchier, cette année, a bien voulu les reprendre, et je ne veux pour preuve du succès qu'ils ont obtenu que les applaudissements unanimes par lesquels un auditoire nombreux et choisi salue chaque mardi, notre jeune et sympathique collègue.

La cartographie dont s'occupe toujours M. Eeckman, avec la plus grande sollicitude n'a pas été négligée cette année dans nos bulletins.

La savante et intéressante étude, entièrement inédite, de M. H. Bécourt, sur la forêt de Mormal, que notre dévoué secrétaire a fait surgir, lui a donné l'occasion de doter la Société et le département du Nord, de cartes historiques ainsi que de celle actuelle, (la première réellement complète) de notre antique forêt ; lacune regrettable jusqu'à présent mais comblée heureusement aujourd'hui.

Vous le voyez donc, Messieurs, notre Société semble prospère. Mais, comme pour beaucoup de choses en ce monde, la médaille que je viens de vous présenter a un revers, *post equitem sedet atra cura.* Il nous manque encore pour être heureux de .... nous trouver plus riches. C'était le rêve du dormeur éveillé des *Mille et une Nuits.* Ma foi, c'est aussi le nôtre. C'est même pour celà que nous ne sommes pas encore arrivés à Corinthe,..... je veux dire à la perfection.

Aussi, Messieurs, à ce début d'une année nouvelle, au moment où toutes les figures s'épanouissent et où l'on se voit accablé de souhaits que je veux croire sincères, vous permettrez à votre secrétaire-général de désirer qu'une pluie d'or vienne encombrer les coffres de notre dévoué trésorier. C'est là un souhait, me direz-vous, qui révèle un amour du lucre peu louable en l'espèce : je vous l'accorde, mes chers collègues, mais s'il est vrai que sur le théâtre l'or ne soit qu'une chimère, nous comptons parmi nous tant d'hommes de bonne volonté que nous sommes certains d'accomplir avec ce néant méprisé, de véritables miracles, pour le plus grand bien de la géographie.

La géographie, Messieurs, c'est maintenant surtout qu'il faut en faire en raison de son utilité. Un courant général, d'ailleurs, nous y pousse, il faut nous y intéresser quand même ; et c'est ici le cas de rappeler le mot de Royer Collard à propos de la politique : « Vous ne vous occupez pas d'elle, soyez tranquilles, elle s'occupera de vous. »

Malgré cela, Messieurs, la Société de Géographie de Lille n'a pas failli à ses prévisions, elle a rempli son but avec ampleur, car elle a su être utile et encourager les travailleurs dans la bonne voie où ils étaient entrés.

Sans remonter à l'époque où les gentilshommes français se vantaient de ne savoir signer leur nom, le temps n'est pas si loin de nous où la science était loin d'être honorée, où l'instruction en général était regardée avec mépris. Au risque de ressembler à certain personnage du *Monde où l'on s'ennuie*, je vous demanderai la permission de vous citer, de Lesage, un passage qui dépeint bien l'époque dont nous parlons :

« Notre petit laquais (c'est Gil Blas qui parle) vint dire tout haut à ma maîtresse : Madame, un homme en linge sale, crotté jusqu'à l'échine, et qui, sauf votre respect, a tout l'air d'un poète, demande à vous parler.

— Qu'on le fasse entrer, répondit Arsènie. »

Et comme chacun s'apprêtait à être poli « Ne bougeons, Messieurs, ce n'est qu'un auteur. »

Remarquons qu'il ne s'agit ici que d'un littérateur; des savants et des géographes, il n'était question que pour en rire, et chacun se rappelle combien, à une époque peu éloignée de celle-là, Bernardin de Saint-Pierre, qui pourtant aimait les sciences naturelles, avait d'ironies cruelles pour les savants et les académies dans sa charmante *Chaumière indienne*. Aujourd'hui, au contraire, on veut s'instruire, et sans don-

ner à la science une prédominance exclusive qu'elle ne demande pas, on sait reconnaître que, travailler à l'édifier, c'est être utile à ses concitoyens, c'est user d'une manière enviable de servir la patrie.

Je lisais dernièrement les mémoires de Fléchier intitulés les *Grands jours d'Auvergne*. Il y était raconté qu'à leur entrée dans la ville de Clermont, les commissaires des Grands Jours avaient surtout été incommodés par les longues harangues et les longs discours, qu'avec la régularité de bobines bien apprises les autorités se croyaient obligées de dévider. Je ne veux pas tomber dans la même faute, et si je n'ai su, Mesdames, produire le miracle de rendre amusante l'éloquence académique, j'ai mis tous mes soins à la rendre supportable. Je vous remercie d'avoir bien voulu écouter jusqu'au bout ce compte-rendu déjà trop long, et demande pardon aux lauréats de leur avoir fait attendre aussi longtemps les récompenses qu'ils grillent de recevoir

---

PALMARÈS.

M. Alex. Eeckman, Secrétaire-général-adjoint, donne ensuite lecture du palmarès :

Enseignement secondaire. — Jeunes gens.

1° Au-dessus de 16 ans. — Cours de St-Cyr.

1er Prix : *Offert par le Ministre de l'Instruction publique* : M. Georges Six, du *Lycée de Lille*.
2e — MM. Paul Pannier, id.
3e — Victor Fourmentraux, id.
4e — Raphaël Antieau, id.

2° Au-dessous de 16 ans :

1er Prix : MM. Auguste Caron, du *Lycée de Lille*.
2e — Georges Geiger, du *Lycée de Tourcoing*.
3e — Gaston Lesage, id.
4e — Armand Choquet, du *Pensionnat des Frères Maristes* de Lille.

Enseignement primaire supérieur. — Jeunes gens.

1° Au-dessus de 15 ans :

1er Prix : MM. Camille Penellier, *de l'école primaire supérieure* de Fournes.
2e — Robert Roger, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
3e — Alphonse Capron, id.
4e — Jules Lecocq, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
5e — Jules Sænen, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
6e — Louis Vautrin, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
7e — Jules Crespel, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
8e — Adolphe Dellis, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.

2° Au-dessous de 15 ans :

1er Prix : MM. Abel Dewaele, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
2e — Émile Vancappel, id.
3e — Maurice Lemayeur, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
4e — Arthur Delgrange, de l'*École rue de Gand*, à Tourcoing.
5e — Julien Deschamps, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin
6e — Albert Robitaille, de l'*École rue de Gand*, à Tourcoing.
7e — Émile Guelton, de l'*École primaire supérieure* de Lille.

Enseignement primaire. — Jeunes gens.

De 9 à 11 ans :

1er Prix : MM. Jean Delcour, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
2e — Paul Pluquet. id.
3e — Charles Laurent. id.
4e — Aubert Durot. id.
5e — Édouard Lesimple, de l'*École de la rue Tervaux*, à Roubaix.
6e — Charles Leclercq, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
7e — Émile Philippe, de la même école.
8e — Victor Delemer, de la même école.

Enseignement primaire élémentaire. — Jeunes gens.

De 11 à 14 ans (91 concurrents) :

1er Prix : MM. François Gilleron, de l'*École primaire élémentaire* d'Haubourdin.
2e — Jules Corot, id.
3e — Charles Coulon, id.
4e — Émile Germay.
5e — Henri Ldeman, de l'*École primaire élémentaire* d'Haubourdin.
6e — Anatole Vandenbusch, de l'*École de la rue de Gand*, à Tourcoing.
7e — Arthur Devries, de l'*École primaire élémentaire* de Fournes.
8e — Léon Gournay, de l'*École paimaire élémentaire* d'Haubourdin.
9e — *Prix Danel* (*voyage à la mer*) : M. Léon Duponchel.
10e — Théodore Denis, de l'*École du Pont-de-Marcq*.
11e — Maurice Delemar.
12e — Oscar Lemaire, de l'*École primaire élémentaire* d'Haubourdin.
13e — Arthur Bodin, de l'*École de la rue de Gand* , à Tourcoing.
14e — Jules Vauban, de l'*École primaire élémentaire* d'Haubourdin.
15e — C. Pêcheur, du *Pensionnat des Frères Maristes* de Lille.
16e — Louis Feraud de l'*École primaire supérieure* de Fournes.

Enseignement secondaire. — Jeunes filles.

1° Au-dessus de 16 ans :

1er Prix : Mlles Marguerite Borissow, du *Collège Fénelon.*
2e — Marguerite Messien, id.
3e — Julie Joubin, id.

2° Au-dessous de 16 ans :

Grand prix offert par le Ministre de l'Instruction publique : Mlle Marthe Colle, du *Collège Fénelon.*
1er Prix : Mlles Henriette Nicolle, *éducation dans la famille.*
2e — Albertine Lobel, du *Collège Fénelon.*
3e — Jeanne Legerau, id.
4e — Blanche Marchal, id.

Enseignement primaire supérieur. — Jeunes filles.

1° Au-dessus de 15 ans :

1er Prix : Mlles Angèle Bourgoignon, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
2e — Jeanne Fournier, de l'*École de la rue des Orphelins*, à Tourcoing
3e — Estelle Lomme, id.

2° Au-dessous de 15 ans :

1er Prix : Mlles Flore Crombet, de *l'École primaire supérieure* de Lille.
2e — Mathilde Struyveldt, id.
3e — Elmire Louveau, id.
1er Accessit : Léonie Magerin, id.
2e — Élisa Netter, id.
3e — Blanche Hunet, id.
4e — Eugénie Terlet, id.

Enseignement primaire elémentaire. — Jeunes filles

1° De 9 à 11 ans :

Aucune récompense n'a été méritée.

2° De 11 à 14 ans.

1er Prix : Mlles Marthe Nicolle, *éducation dans la famille.*
1er Accessit : Petit-Mary, de l'*École de la place Charles-Roussel*, à Tourcoing

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso).

VOYAGE AU TRAVERS DU SAHARA OCCIDENTAL

ET AU SUD MAROCAIN

Par M. Camille DOULS, Explorateur.

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 2 février 1888.

Mesdames, Messieurs,

Je dois tous mes remerciements à la Société de géographie de Lille pour l'accueil si sympathique qu'elle me fait ce soir. Je la remercie d'avoir considéré mes travaux comme dignes d'attirer son attention : et s'il est un honneur proportionné à mes peines et aux privations endurées dans mon récent voyage, c'est bien, certes, celui d'être reçu par une société telle que la vôtre, Messieurs. Mes remerciements me fournissent l'occasion de répondre aux questions qu'on adresse sans cesse au voyageur sur cet élan irrésistible qui le pousse au devant des dangers : cet élan, cette impulsion, a son essence même dans une réunion, dans un accueil comme celui de ce soir, et, comme l'a dit déjà un voyageur célèbre, c'est en prouvant à l'homme qu'on croit à son courage qu'on le force à être courageux.

Ayant formé le projet de pénétrer dans le Sud marocain, je quittai la France à la fin de l'année 1886, à destination des îles Canaries. La raison qui me faisait prendre cette route est la difficulté pour l'Européen de franchir les montagnes de l'Atlas. Les provinces du Soun et du Ouad-Houn, situées au-delà de ces hautes montagnes, font partie de l'empire du Maroc depuis deux ans à peine. Le Sultan,

jaloux de sa nouvelle conquête, en a formellement interdit l'entrée aux Européens. Les ordres les plus sévères sont donnés aux Caïds du Sud marocain pour entraver la marche et emprisonner au besoin les chrétiens dont ils apprennent la présence. De plus, par la route de l'Atlas, je courais le risque d'être reconnu : j'avais habité la côte marocaine, et malgré le déguisement sous lequel j'étais décidé à voyager, le moindre soupçon eût compromis le succès de mon entreprise.

Je me rendis aux Canaries avec l'intention de gagner la factorerie anglaise du cap Juby et de ce point le Sud marocain. La Compagnie anglaise, propriétaire de cette factorerie, possède un comptoir à Las-Palmas. Les relations avec l'Archipel ont lieu toutes les semaines au moyen d'un voilier qui fait le trajet en douze heures. Ce voilier est le seul moyen de communication qui relie les Canaries à cette partie de la côte d'Afrique. Je fis des démarches auprès du *manager* du comptoir de Las-Palmas pour obtenir mon passage à bord de leur navire. Mais je me trouvais en présence d'un tel parti-pris que je dus renoncer à ce moyen de communication. Je partis pour l'île de Langarotte. Les pêcheurs de cette île fréquentent la côte d'Afrique. Ces parages sont très poissonneux et quoiqu'ils ne débarquent pas, les pêcheurs canariens s'approchent assez de la côte pour en connaître tous les détails. Après bien des négociations, je trouvais enfin un marin qui voulut bien me prendre à son bord. Et c'est ainsi que le 18 janvier dernier, je quittais les Canaries, déguisé en musulman et à bord de la goëlette *Adélaïda*, montée par trente-trois pêcheurs. — D'abord, notre première intention fut de gagner le cap Bojador. Les pêcheurs y connaissaient un vieux Maure avec qui ils voulaient m'aboucher. Mais étant arrivés au coucher du soleil à ce cap, nous ne pûmes atterrir le soir même, et pendant la nuit, le vent s'étant levé avec violence, poussa le navire vers le Sud.

De la sorte, nous nous trouvions le lendemain matin à une grande distance du promontoire. Nous avions vent arrière, il nous eût été bien difficile de remonter : nous aurions en tous cas employé un temps considérable pour atteindre le point où nous nous trouvions la veille. Les marins avaient hâte, d'ailleurs, de prendre la route de pêche dont je les avais écartés. Je me décidais à aborder au premier point favorable. Quelques heures après, nous arrivions à un second promontoire. De hautes falaises surplombaient la mer, et au Sud, la côte s'échancrait en une grande baie. Les marins reconnurent Garnet, cap situé à égale

distance du cap Bojador et du Rio de-Oro. Le navire stoppa, la barque de bord fut descendue à la mer et avec cinq pêcheurs, je pris place sur les bancs de l'esquif. Quelques minutes après, nous arrivions au pieds des falaises. S'aidant des aspérités des rochers, trois des marins en firent l'ascension. Une corde dont ils s'étaient munis ayant été descendue, j'attachais mes deux caisses de bibelots qui devaient constituer ma paccotille de marchand arabe : et lorsque l'extrémité de la corde toucha pour la troisième fois les planches de la barque, je m'en ceignis les reins, et, comme les caisses, je me fis monter au faîte des dunes. — J'étais sur la terre d'Afrique.

Après m'avoir serré la main avec émotion, les pêcheurs redescendirent à leur barque qui, quelques instants après, était hissée à bord de la goëlette. Puis, l'ancre ayant été levée, le navire, toutes voiles au vent, gagna la haute mer. Assis sur les rocs où j'avais été déposé, je contemplais pendant quelques instants, recueilli, ce point blanc qui fuyait devant moi. — Ma première impression en me trouvant seul sur cette côte stérile et déserte ne fut pas celle de la crainte ; j'étais jeune, j'avais trop de foi en mon étoile pour avoir une appréhension sérieuse. Tout au plus ressentai-je ce vague sentiment d'inconnu qu'augmentait le silence et le milieu sauvage où je me trouvais. Aussi, ce fut sans joie comme aussi sans regret, que je vis disparaître à mes yeux le dernier vestige de la civilisation. — M'arrachant tout à coup à mes pensées, je regardais autour de moi. C'était le désert dans toute sa stérilité. Sur un sol calcaire et fauve, des broussailles traînaient çà et là leurs branches rabougries. L'horizon, borné par de légères ondulations, se confondait à droite et à gauche avec les dunes de la côte.

Je cachais mes caisses derrière de grosses pierres et ayant aperçu vers le Nord un troupeau de dromadaires qui s'avançait, je me mis résolument en marche au devant des Maures. Je ne tardais pas à croiser le troupeau ; un petit esclave les gardait paître, et les dromadaires broutaient par ci par là les maigres tiges qui émergeaient du sable. A la vue de mon visage et de mes vêtements blancs, le petit nègre se mit à fuir en poussant des cris aigus. Je continuais ma marche, un peu plus loin, je rencontrais un nouveau troupeau gardé de même par un esclave. Auprès de celui-ci, je n'eus pas plus de succès et comme pour le premier, mes appels ne réussirent qu'à le mettre en fuite. — Après une longue course à travers des broussailles et des pierres aiguës, brûlé par le soleil et mourant de soif, je commençais à

désespérer, lorsque j'aperçus quatre Maures qui venaient vers moi en parlant avec animation. Leur vue me raffermit et c'est presque avec joie que je les abordais. Deux de ces Maures étaient des jeunes gens, les autres étaient d'un âge plus mûr. Vêtus de peaux de bêtes, avec une longue chevelure tombant sur les épaules, le poignard au côté et le fusil à la main, ils avaient véritablement l'air farouches. Je m'avançais vers le plus âgé et lui tendant la main à la mode arabe, je lui souhaitais « la paix de Dieu. » Il ne me répondit pas, mais il se recula vivement en arrière en saisissant son arme. Sans m'inquiéter outre mesure de cette réponse, je répétais ma salutation en ajoutant quelques questions sur le chef de la tribu. Je fus tout à coup saisi par derrière, terrassé et ligotté. Celui à qui je m'étais adressé posa son pied sur ma gorge, tandis que les autres me dépouillaient de mes vêtements. Et comme sous cette brutale pression, la respiration me manquait et que je faisais des efforts désespérer pour me délivrer, un d'entre eux me frappa violemment sur la bouche avec la poignée de son yatagan. La douleur me fit presque perdre le sentiment.

Puis vint sur le lieu de la scène une femme suivie de son mari. En ce moment, on partageait la somme d'argent qu'on avait trouvée en ma possession. Au milieu des cris et des menaces, un nouveau partage eût lieu. Puis, quand tout fut fini, on m'aperçut gisant sur le sable. Les premiers voulurent me jeter à la mer, le nouveau venu qui s'appelait Ibrahim s'y opposa et m'amena à sa tente. J'étais nu, on me rendit quelques lambeaux de vêtements : je mourais de soif, on m'apporta dans une écuelle de bois, une eau boueuse et saumâtre que je bus avec avidité. Ensuite, la tente fut envahie par une foule de Maures qui arrivaient terribles, la face voilée et proférant des menaces de mort contre le chrétien qui souillait le pays de sa présence. A toutes les questions qu'on me posait, je répondais avec cette ambiguité de la langue arabe qui permet de faire face aux doutes ou aux accusations, mais ils ne me croyaient pas et quand je leur disais : « Dieu est le plus sage ; je suis l'esclave de Dieu ; je marche dans sa voie ; c'est lui qui m'a conduit à vous. » Ils me répondait : « mais un Musulman n'arrive pas par la mer. » A un certain moment, quelques-uns se saisirent de moi pour m'entraîner dehors et m'égorger. Ibrahim me défendit en injuriant ceux qui violaient l'hospitalité de sa tente. Puis tous les Maures, au milieu de cris effroyables, sortirent pour vider la querelle. Les femmes profitèrent de l'absence des hommes pour venir voir le chrétien. Elles n'en avaient jamais vu. Elles m'interrogeaient au milieu

de grands éclats de rire et touchaient ma peau pour s'assurer que ma constitution physique ne différait pas beaucoup de celle des Maures.

Ibrahim rentra, me déclarant que j'étais son captif jusqu'à ce qu'on sût si j'étais chrétien ou musulman. Le soir, je voulus faire la prière avec les nomades : et au coucher du soleil, tourné vers l'Orient, je fis mes ablutions avec les Maures qui me considéraient avec étonnement. La nuit, on me donna, comme à tous les membres de la tente, une écuelle de lait de chamelle qui est la seule nourriture des nomades du Sahara. — Le lendemain matin, pour m'attirer la sympathie d'Ibrahim, je lui révélais l'existence de mes caisses sur les falaises de la côte. Il alla aussitôt avertir ses compagnons. Ceux-ci déclarèrent que j'avais préparé un guet-apens et que je voulais les conduire à des chrétiens cachés pour les faire tuer. Ils décidèrent alors de me river les fers aux pieds. C'est ce qu'on fit, et on emprisonna mes chevilles dans des entraves reliées par une grosse chaîne de fer. On me monta ensuite en dromadaire et nous prîmes la route des falaises. Au bout d'un certain temps, ne trouvant encore rien, les Maures crûrent à une surprise, à un véritable guet-apens, et ils voulurent m'égorger sur le lieu même. Les plus modérés me défendirent.

A une courte distance, nous rencontrâmes mes caisses. Elles furent immédiatement enfoncées et les marchandises distribuées en lots et partagées entre tous les Maures présents. Aussitôt après, ceux-ci se dispersèrent. Je restais seul avec quatre ou cinq jeunes Maures, les plus acharnés contre moi. Tout à coup ils me bâillonnèrent, m'attachèrent les mains derrière le dos et ayant creusé un trou dans le sable, ils m'y descendirent tout attaché. Ensuite, ils firent descendre sur mon corps le sable extrait; la fosse se combla, de sorte que ma tête émergeait seule du sol. On me soumit à la torture de la soif en mettant hors de la portée de mes lèvres un vase rempli d'eau, mais comme j'étais presque asphyxié et que ma face congestionnée annonçait ma fin prochaine, on m'enleva le bâillon pour prolonger le supplice. Le sentiment revint et je poussais un grand cri. Ce cri attira les Maures les moins éloignés, Ibrahim fut un des premiers sur le lieu du supplice. J'attirais sur eux tous la colère divine, et les rendis responsables de mes souffrances au jour du jugement. Mes paroles les émurent et mon hôte aidé de ses amis me déterrèrent aussitôt. On me délia les mains et le dromadaire ayant été amené, je le montais et nous reprîmes la route du campement. A peine entré dans la tente, je vis venir à moi deux inconnus, complètement voilés, mais dont l'apparence

révélait une haute position sociale. En effet, l'un des deux ayant abaissé son voile et tendu la main, j'entendis prononcer son nom. C'était le fils d'un grand shérif de l'Adrar. Après m'avoir interrogé, il me donna des paroles de consolation et me recommanda à la bienveillance des Maures, leur disant que j'étais un vrai musulman et qu'ils avaient eu tort de me dépouiller et de me torturer.

Le lendemain, je fus examiné par un shérif du Tafilelt. Celui-ci avait été à Mojador où il avait vu des Européens. Il émit des doutes sur mon orthodoxie et déclara qu'un homme seul était capable de proclamer la vérité à mon sujet, c'était le Cheick Mélaynir, le chef des nomades du Sahara Occidendal.

Le campement du Cheick était situé à trois journées de marche S.-E. Nous nous mîmes aussitôt en route pour le voir.

La région qui s'étend à l'Est de Garnet-Cap est très aride. Le sol s'élève en pente douce, formant un petit plateau à l'étage supérieur et sa constitution est silico-micacé. Le sable recouvre d'une couche épaisse la surface du sol, laissant émerger la tête de quelques quartiers de roche et donnant naissance à une végétation naine, rachitique et très peu dense Pendant les trois jours que dura notre marche, nous aperçumes toujours la même constitution du sol. L'aspect général est une surface ondulée dont le relief se dirige parallèlement à la côte. L'eau y est rare et légèrement saumâtre. Les plantes sont de la famille des graminées et des spartacées. On y trouve aussi l'*euphorbium pharmaceuticum*, plante typique de la végétation saharienne que les Maures appellent : « *Daghmoun.* »

Dans la soirée du troisième jour, nous arrivâmes au campement du Cheick Mélaynir. Ce shériff jouit d'une si grande rénommée de sainteté chez les nomades, qu'on lui reconnaît même le droit de miracle. Quelques jours avant mon arrivée il avait, paraît-il, rendu à la vie une chamelle dont la mort avait causé une lutte terrible entre deux fractions de tribu. — A notre arrivée le Cheick Mélaynir donnait audience : les nomades lui baisaient la main avec vénération et lui demandaient des reliques. Ces reliques, qui guérissent tous les maux dans le Sahara, consistent en une poignée de sable sur laquelle le shériff a insufflé sa respiration sacrée. — Je fus mis en présence de son auguste personne. On ne voyait de sa personne que les yeux et les mains. Sa figure était voilée, et sa tête surmontée d'un turban invraisemblable comme dimension. Le reste de son corps était enfoui dans les plis d'un immense

haïk couleur bleu-azur. A ses côtés, des tolbas interprétaient le texte du Coran. — Il me tendit la main et m'interrogea d'une voix brève et bienveillante. Après m'avoir fait réciter le fatka et écrire mon nom en arabe sur le sable. il déclara aux Maures qui attendaient son jugement avec impatience, que j'étais un bon musulman. qu'il fallait m'enlever les fers, et me considérer comme un frère. Ensuite il attira la bénédiction de Dieu sur tous, et nous donna congé. — Mes Maures n'étaient pas encore convaincus ; ils résolurent de m'amener à un vieillard du nom de Hadj-Ibrahim. à qui le voyage à la Mecque avait donné une réputation de science universelle. Son jugement devait être sans appel, et ils accepteraient sa décision quel e qu'elle fût. Ce Hadj était un bon vieillard à la figure sympathique que nous trouvâmes à garder ses chèvres et ses moutons. Il écouta les explications des Maures et m'ayant examiné, il déclara que j'étais Turc. Il fallut donner des explications complémentaires aux Maures qui n'avaient jamais entendu prononcer ce nom-là. Hadj-Ibrahim raconta qu'en allant à la Mecque, il était passé à Alexandrie, où il avait vu des Turcs qui avaient tout-à-fait mon apparence. Bon gré, mal gré, les Maures qui m'accompagnaient furent obligés de me prendre pour musulman. A notre arrivée au campement, l'assemblée des tolbas ayant été convoquée, on me reconnût non-seulement comme musulman, mais encore comme frère dans la tribu. Ma captivité eût alors un terme. On m'enleva les fers, on me donna une peau de bête, comme les jeunes gens, avec quelques lambeaux d'étoffe guinée bleue, et on m'arma d'un fusil et d'un poignard. A partir de ce moment jusqu'à l'époque où je quittai le Sahara, je fus un véritable nomade guerrier.

Pendant notre absence, le campement était venu à notre rencontre et au moment où cessa ma captivité, nous nous trouvions à 120 kilomètres environ de la côte. Deux jours après nous nous mîmes tous en marche dans la direction S.-E.-E. J'interrogeais Ibrahim sur le but de notre voyage et la contrée dans laquelle nous nous rendions. Il me répondit que nous allions à la limite extrême des steppes, sur la lisière du grand désert, ou comme il l'appelait lui-même, de la mer de sable, pour rencontrer Ennâdgen, le père de sa femme. Son beau-père, qui venait de faire l'acquisition de deux nouveaux esclaves, désirait en céder un à sa fille et c'est pour prendre possession du jeune nègre qu'il se rendait auprès de lui. — J'étais parvenu à me faire rendre ma boussole à cadran solaire et un petit chronomètre. C'est à l'aide de cette boussole que j'ai pu tracer mon itinéraire d'une manière à peu près

exacte, en m'aidant de points de repère connus. — Comme points de repère j'avais pris les caps : Juby Bojador et Garnet ainsi que la factorerie espagnole de Rio de Oro sur la côte ; à l'intérieur la sebtha d'Igil, dont la position a été déterminée par le colonel Vincent en 1860, la sebtha de Zemmour visitée par le sénégalais Panet, en 1859, et Tindouf, dont la position a été déterminée par Lenz, en 1880. — Voici comment j'ai opéré pour tracer mon itinéraire. J'ai calculé toutes mes distances par journée de marche. La journée de marche d'un campement nomade est d'environ 25 kilomètres. J'en ai fait maintes fois l'expérience en suivant à pied la caravane et en comptant mes pas. J'avais la direction au moyen de ma boussole, et quand je voulais savoir à quel point se trouvait soit une colline, soit une plaine, soit des dunes, soit tout autre accident du sol, je demandais à plusieurs nomades séparément à quelle distance nous nous trouvions d'un point connu. C'est ainsi que j'ai pu savoir que j'étais sous le Tropique et à telle distance de la côte en demandant aux Maures combien de journées de marche nous séparaient de la sebtha d'Igil au Sud, Zemmour au Nord et dans quelle direction se trouvait l'embouchure de Rio de Oro par rapport à nous. Mes renseignements contrôlés, je marquais mon itinéraire. On comprendra que j'ai dû agir avec la plus grande prudence pour ne pas éveiller l'attention sur mes demandes incessantes. Tout me servait de prétexte, et un nom connu, mais que je feignais d'entendre prononcer pour la première fois, était pour moi le sujet d'une foule de questions. J'avais pu réunir quelques feuilles de papier et deux crayons. Je découpais ces feuilles en petits morceaux numérotés et que je pouvais aisément cacher dans l'intérieur de la main. J'écrivais en langue française, mais en caractères arabes, de manière à ce que si une de ces feuilles avait été égarée et retrouvée, elle ne put servir d'argument contre mon orthodoxie. De plus, j'avais ménagé une sorte de poche dans l'épiderme de la peau de bête qui me servait de vêtement, et c'est dans cette cachette que j'enfermais soigneusement tous les bouts de papier sur lesquels j'avais inscrit des renseignements. Lorsque je voulais prendre une note, je restais en arrière de la caravane, ou bien j'attendais que le dromadaire que je montais fut isolé. Pour me servir de la boussole, j'usais des mêmes précautions, ou bien j'attendais les heures de prière. Dans ce dernier cas, je prétextais de la nécessité de m'orienter avec l'instrument pour trouver la direction exacte de la Mecque, vers laquelle tous les croyants doivent se tourner à l'heure de la prière. Enfin, c'est grâce à ces stratagèmes et à ces précautions que j'ai réussi à tracer

mon itinéraire et à prendre même quelques esquisses des pays que j'ai traversés.

Comme je l'ai dit tout-à-l'heure, au moment où nous nous mîmes en marche dans la direction S.-E.-E., nous nous trouvions à 120 kilomètres environ de la côte. Nous ne tardâmes pas à croiser une courte chaîne de montagnes de peu d'altitude, et se terminant dans leur partie méridionale, en mamelons. La structure de ces roches est granitique. Au pied de cette petite chaîne, s'ouvre dans l'Est, une sorte de vallée abritée des vents, dont les terres siliceuses sont très propices à la végétation saharienne qui y atteint un plus grand développement.

En se dirigeant obliquement vers le 24ᵉ parallèle sur une longueur de 100 kilomètres, la surface du sol est plane avec des ondulations N.-E.-S.-O. En plusieurs endroits, il existe des dépressions généralement ovoïdales qui servent d'exutoire aux eaux de pluie. Les nomades qui prennent leur quartier d'hiver dans cette région, utilisent ces dépressions favorables à la culture, pour y faire une culture d'orge. — Plusieurs steppes se succèdent bornées par de légères collines. Ici on se rapproche du Grand-Désert, les sables y sont plus abondants.

C'est entre les 13° et 14° long. qu'est la limite extrême du parcours des nomades.

Dans cette région, bornant la mer de sable, sur une longueur d'un degré de longitude et dans la direction N.-E., on rencontre les ouâdis. Cette zone longitudinale est couverte de colllines sablonneuses serrées et difficile à franchir, dans les intervalles desquelles pousse une végétation assez dense. Pendant l'hiver, ces intervales se couvrent d'herbe que les nomades font paître à leurs troupeaux. Ce sont ces prairies que l'on nomme « ouâdi ».

C'est dans cette région que nous rencontrâmes Ennâdgen, le beau-père de mon hôte. Il appartenait à la tribu des Oulad Sidi-Mahomed, sise un peu plus au sud. Cet Ennâdgen était fort riche, il possédait cinquante chameaux, cinq ou six cents moutons ou chèvres et trois esclaves. Il avait deux autres fils, et en mariant Mennînâ, sa fille, à mon hôte Ibrahim, il avait exigé une dot de dix chameaux. Il y avait plusieurs années qu'il n'avait vu son gendre. Il nous accueillit fort bien. Il fut très heureux de voir les quatre petits enfants nés depuis la dernière visite de sa fille. En somme, c'était un brave vieillard, mais d'une nature très soupçonneuse. Mis au courant des circonstances qui m'avaient rendu l'hôte de sa fille, il ne put vaincre au premier abord un sentiment de méfiance contre moi et, avec l'entêtement et le tanatisme

des vieux Maures, il s'imagina que ma présence porterait malheur à la famille qui m'accordait l'hospitalité. Il me fallut employer toutes les ressources de ma diplomatie pour me faire bien venir du vieillard. — Au bout de quelques jours j'y parvins, et grâce à un de ces revirements fréquents à ce genre de caractères, il se prit soudain d'une si grande sympathie pour moi, qu'il me traita avec la plus grande libéralité, en tâchant de réparer par d'interminables dissertations sur le bonheur des élus, le dédain avec lequel il m'avait accueilli.

C'est chez ce Maure que, pour la première fois, je mangeais de la viande préparée à la mode saharienne. Pendant les quinze jours de marche que nous venions de faire, nous nous étions nourris avec du lait de chamelle et de la pâte d'orge bouillie exclusivement. Pour nous fêter, Ennâdgen tua trois moutons. Ce fut un repas pantagruélique pour les nomades. Les moutons, égorgés et dépouillés, on les découpa de la tête aux pieds, et on mit les morceaux dans une marmite remplie d'eau qui susurrait sur le feu. En attendant que l'eau fut bien en ébullition, on mit dans le brasier, le foie et les entrailles des animaux et, quelques minutes après, ils furent partagés tout brûlants entre tous les convives. Quand les morceaux de mouton eurent bien bouilli, un Maure les retira avec la main et les distribua à la ronde. Cette distribution était assez originale. Les convives, au nombre de vingt, formaient un grand cercle autour du foyer. Le Maure, qui faisait les fonctions de maître queux, à mesure qu'il sortait un morceau de la marmite, le lançait dans la direction d'un convive qui était obligé de l'attraper à la volée. Quelquefois, on manquait le coup. et le morceau roulait dans le sable, mais c'était le moindre des désagréments et un lambeau de vêtement servant d'époussetoir avait bientôt remis les choses en ordre. Puis chacun dévorait à belles dents son morceau de viande cuite, sans sel et sans assaisonnement d'aucune sorte. — Pour ma part, il me revînt un omoplate et un cou de mouton Quoique je manquais ce dernier morceau à la volée, et que mon voisin ait poussé la politesse jusqu'à le nettoyer avec la manche de son vêtement, je dois déclarer que je n'ai jamais mangé de meilleur appêtit. Lorsqu'il ne resta plus que les os, il y eut des assauts de courtoisie. Tous ceux qui avaient le bonheur de posséder dans leur lot un morceau de tibia ou un os quelconque renfermant de la moëlle, l'offraient aux dames avec une parole aimable. Celles-ci l'acceptaient avec reconnaissance et passaient le reste de la soirée à le grignotter en guise de friandise.

Quelques jours après, nous quittâmes le campement d'Ennâdgen

avec l'esclave que nous étions venus chercher, et nous prîmes la direction du Nord. Nous étions parvenus aux confins du Djouf, cette partie du grand désert qui est en dépression et s'étend jusqu'à la route de Tindouf à Timbouctou. Le tropique sous lequel nous étions en ce moment là peut servir de limite entre les populations Maures nomades et sédentaires. Au sud, s'étend l'Adrar et les territoires dépendants de Ould Aïdda. Au nord se développent les steppes ou parcours de nomades qui n'ont de limites que les ramifications de l'Anti-Ahlas du sud marocain.

La partie du Sahara qui s'étend entre le Tropique et sebtha de Zemmour a un aspect très varié. On y trouve des montagnes, des dépressions, des collines, et des dunes de sable. — Nous suivîmes du bord la ligne des ouadis, qui sert de limite entre les steppes et les sable du Grand-Désert. La région est entrecoupée par des alternatives rocheuses et sablonneuses : en dehors des ouadis, la végétation est pauvre. A gauche, on aperçoit des collines d'une forme particulière : on dirait de loin certaines meules de foin dont la partie supérieure a plus de volume que la partie inférieure. Elles prennent aussi l'aspect d'arbres feuillus gigantesques. Ces collines sont isolées et se détachent d'un sol plan.

En continuant sa marche vers le N. avant d'arriver à Zemmour, on rencontre des dépôts salins. Ces dépôts se forment sur des couches de phyllades carrelées, parallèles et un peu en dépression de la surface du sol. Les pluies d'hiver s'amassent dans ces sortes de cuvettes qui deviennent de véritables marais salants. Dans cette même région on trouve des roches éruptives. La végétation a un plus grand développement et les arbustes y croissent en quantité. On y rencontre des variétés de mimosas et de gommiers. Au sud de Zemmour, les collines se resserrent et en plusieurs endroits forment de véritables chaînons. Sous l'action des agents atmosphériques, ces collines de grès s'effritent et se décomposent et couvrent la surface du sol d'un sable épais et tenu.

Plusieurs circonstances nous obligèrent à nous arrêter dans la région de Zemmour. Depuis les « ouàdis » nous étions en marche avec deux ou trois familles d'une autre fraction des Oulad-Delim. En arrivant près de Zemmour, une femme de l'une des autres tentes mît au monde un enfant. Comme les femmes chez les nomades voyagent montées sur les dromadaires, en palanquin, cette naissance n'arrêta pas du tout la marche de la caravane. Ce n'est que le soir, comme

d'habitude au coucher du soleil, que le campement fût choisi et que la mère et le nouveau-né purent enfin descendre de leur monture. — Les Les nomades sont sobres de réjouissance, aussi les fêtes de la naissance n'eurent rien de bien remarquable. On tua un ou deux moutons, on tira quelques coups de fusil, on félicita le père et ce fut à peu près tout. Mais si les cérémonies sont peu bruyantes, les coutumes sont fort singulières chez les nomades. Ainsi, à la naissance d'un enfant, si la mère met au monde un garçon, elle se barbouille la figure avec une décoction de plantes vertes pendant quarante jours. Si c'est une fille, elle ne fait subir la même opération qu'à la moitié gauche de la face. On profita de ce répit pour célébrer une cérémonie de famille qui est aussi assez curieuse. Les petits nomades portent au sommet de la tête trois longues mèches de cheveux qui se tiennent raides pareilles à trois cornes. A chaque grande circonstance de leur vie de jeune homme, on coupe une de ces mèches en ayant soin de garder pour la dernière, celle de l'occiput. Comme celle-ci est la plus difficile à faire enlever, elle allonge beaucoup et plusieurs jeunes gens atteignent presque l'âge d'homme avec une véritable natte derrière le dos. Cet ornement n'est pas du tout un honneur chez eux, et ils ont hâte de s'en voir débarrassés. Pendant notre dernière marche, un des fils de mon hôte s'étant distingué pour le soin qu'il portait au troupeau de dromadaires et ayant à lui seul dressé trois chamelons, il se vit débarrasser de l'une des mèches qui surmontaient le sommet de sa tête. Ce fut encore l'occasion de la mort d'un mouton et, pendant les deux jours que dura notre station, nous réparâmes autant que possible les fatigues et privations passées.

Zemmour est remarquable par sa sebtha. — On appelle sebtha dans le Sahara de grands lacs salés de même forme et de même constitution que les dépôts salins dont je parlais tout à l'heure. — La plus importante de toutes ces sebthas est celle d'Eyil, située entre l'Adrar et Tiris, qui a une superficie de 25 à 30 kilom. de longueur et 10 à 12 de largeur. Les couches de sel cristallisé y sont au nombre de quatre, variant de 5 à 20 cent. d'épaisseur ; le colonel Vincent, qui l'a visitée en 1860, estimé à 4.000.000 de kilogrammes l'extraction annuelle de cette fameuse sebtha. Ce sel gemme découpé en plaques, est importé dans le Soudan où il acquiert une très grande valeur commerciale.

La sebta Zemmour est peu exploitée, le sel s'y trouve en couches très minces et une partie de l'année l'eau croupit dans les bas-fonds. Des collines entourent la sebtha et la mettent ainsi à l'abri des sables

mouvants. Quant à sa position marquée sur les cartes, d'après l'itinéraire du sénégalais Panet, elle me paraît être trop au Nord. J'ai pris beaucoup d'informations parmi les Maures pour avoir des renseignements précis, et d'après l'orientation des nomades qui fréquentent ces parages, il faudrait la placer à peu près au 25e parallèle.

De Zemmour, nous nous dirigeâmes vers le N.-.O dans la direction du Cap Bojador, sur la côte. — Je retrouvais la même constitution du sol signalée au S. parallèlement à notre itinéraire, avec les mêmes ondulations. Plus loin, je croisais une longue plaine de plus de 100 kilomètres très fertile, et donnant naissance à une végétation très dense. La végétation de cette partie du Sahara comprend des graminées et des spartacées. L'eau y est moins rare. En quittant cette plaine, on croise une petite chaîne de montagnes de structure granitique et on pénètre dans cette région stérile connue par les nomades sous le nom de Ragg.

La traversée de cette lugubre contrée restera comme une des épisodes les plus mémorables de mon voyage. En prévision de la difficulté de la route, les chameaux avait fait ample provision d'eau, aux derniers puits. Les moutons et les chèvres avaient été conduits de même plusieurs fois de suite à l'abreuvoir, et on avait utilisé toutes les outres disponibles pour emporter le plus d'eau possible. — Rien ne fut plus triste que cette marche de trois jours à travers une contrée pierreuse, fauve et dénuée de végétation. Un soleil brûlant, que la radiation du sol rendait plus intolérable, énervait le corps et jetait l'esprit dans une véritable prostration. A la fin du premier jour de marche, je subis un phénomène physique commun chez les peuplades du Sahâra. La chaleur et les privations, excitent tellement le système cérébral qu'on éprouve un genre d'hallucination nommée *ralgue* par les indigènes. C'était vers trois ou quatre heures de l'après-midi. Le campement avec le troupeau de dromadaires marchait en avant. Les chèvres et les moutons, fatigués par la chaleur, suivaient péniblement derrière à une grande distance. Tous les Maures à cause de la difficulté de la marche avaient monté leur chameau favori. Les femmes et les enfants sommeillaient dans les palaquins, endormis par le balancement lent et monotone de leurs montures. Un nomade, inspiré par la situation, chantait une de ces mélopées mélancoliques nées dans le désert, et dont le rhytme langoureux réveille si bien les souvenirs. — C'était le second mois que j'étais chez les nomades ; les privations de toutes sortes et surtout le manque de nourriture avait émacié mon

corps et en rendant plus sensible mon système nerveux ne prédisposaient à ces hallucinations dont je parlais tout à l'heure. Tout à coup le Désert changea d'aspect, il devint plan et uni comme la surface d'un lac ; les cailloux disparurent et firent place à un sable fin, brillant comme des paillettes de mica. Le dromadaire que je montais se trouva soudain isolé et je me trouvais seul entre le ciel et la terre sur cette plaine resplendissante. Puis dans le lointain, j'entendis des voix douces et mélodieuses qui étaient à mes oreilles ce qu'était la surface éblouissante du désert à mes yeux. J'entendis ce qu'un Maure eût appelé des voix célestes et je voyais ce qu'il eût pris pour un désert du paradis. Pendant tout le temps que dura cette vision, le sentiment de la perception avait complètement disparu, je subissais une sorte d'hypnotisme ; j'étais toujours assis dans la même position perpendiculaire sur ma monture, et mes paupières ne s'étaient pas fermées. — Mais l'expression de ma physionomie devait révéler le phénomène que je subissais, car un Maure surprenant mon regard d'halluciné qui fixait l'horizon sans voir, me frappa sur l'épaule en criant : réveille-toi, réveille-toi, tu as le ralgue, tu vas devenir fou !

Notre second jour de marche à travers le pays de Ragg, fut rendu encore plus difficile, par le vent brûlant qui soufflait de l'Est. L'atmosphère était d'une lourdeur extrême et le sable soulevé avec force obscurcissait l'horizon et nous enveloppait d'un nuage compacte. Nous étions obligés de nous envelopper complètement la face pour ne pas avoir la gorge desséchée et les yeux aveuglés. C'est ce qui explique la coutume constante qu'ont les Maures des deux sexes de se voiler la partie inférieure de la face. Il est absolument impossible d'affronter un pareil vent avec le visage découvert.

Le troisième jour nous arrivâmes enfin, dans la région du Cap Bojador, après avoir traversée un chott qui était à sec en ce moment, mais qui doit servir d'exutoire aux pluies hivernales de cette partie du Sahâra. — Ici la constitution géologique du sol change. La surface sablonneuse est percé par la pointe de quartiers de roches aïgües et sillonnée par de petites collines de grès qui s'effrittent sous l'action des éléments. — Les grands vents qui règnent pendant les huit mois de l'année dans cette contrée et qui exercent une action plus énergique sur la désagrégation des roches, expliquent le grand nombre de dunes qui existent sur la côte dans la région du Cap Bojador.

Cette désagrégation de roches est très remarquable. Les gros quartiers, les grès commencent à se détacher des collines, rongés

extérieurement en forme cylindro-conique. Puis la partie intérieure s'effrite et se perce jusqu'à ce qu'il ne reste plus que l'enveloppe extérieure. Ces fragments de roches ont alors absolument la forme de cylindres.

La région du Cap Bojador est une des meilleures steppes du Sahara occidental; aussi pendant une partie de l'année les nomades viennent camper dans ces parages. A chaque journée de marche on y trouve des fruits et la végétation y est plus abondante. La nature du sol est quartzeuse et de nombreux cailloux en couvrent la surface. L'apparence est une succession de plaines avec de longues ondulations généralement parallèles à la côte qui bornent de très près l'horizon. Les nomades appellent la région du Cap Bojador, le Kddâh. Dans le Kddâh, on trouve en quantité ce que les indigènes nomment *grara*. Les *grara* sont de petits oasis d'arbustes de hauteur moyenne qui tachetent la surface fauve et sablonneuse des steppes. Ces petits oasis, à certains endroits sont très denses. Entre le Cap et le faux-cap Bojador, à 30 kilom. du rivage, j'en ai compté jusqu'à 60 dans une seule journée de marche.

Nous ne fîmes qu'un très court séjour dans le Kddâh ou région du Cap Bojador, et après quelques jours de repos nous ne tardâmes pas à nous mettre en route vers le Nord. Une de nos premières marches fut signalée par une attaque de caravane et une scène de carnage dont j'aurai longtemps l'horreur présente à la mémoire. La tribu des Oulad-Delim, dont j'étais l'hôte, a dans tout le Sahara occidental une réputation de férocité qui n'est pas du tout surfaite. Toutes les fois qu'un Oulad-Delim trouve une occasion de tuer ou piller, il la saisit avec empressement et ses instincts farouches sont redoutés de tous les autres Maures nomades. Comme nous étions donc en marche vers le nord, nous aperçûmes à l'horizon une caravane chargée qui venait en sens inverse. La vue des dromadaires chargés indiquait clairement qu'il s'agissait d'une caravane commerciale. Aussitôt on envoya deux éclaireurs pour reconnaître les arrivants. Une demi-heure après, ils étaient de retour, et rapportaient que la caravane venait de Tindouf, portant un chargement de dattes dans le Tyrin. Elle se composait de trente hommes, de dix femmes et quelques enfants : de quarante-huit dromadaires mâles ou femelles et appartenant à des Maures de la tribu des Oulad-Tydérarin. L'attaque fut aussitôt résolue. On arrêta la marche du campement, on déchargea les dromadaires et on mit les femmes et les enfants en sécurité derrière un accident de terrain. Ensuite on prépara en silence les armes

qui se composent de fusils à pierre achetés au Sénégal et de poignards marocains, et chaque Maure monta un dromadaire. Puis on se mit en marche dans la direction de la caravane. Tous les hommes du campement faisaient partie de l'expédition. Nous étions 80 guerriers. Je dis *nous* car on avait exigé que j'accompagnasse la troupe pour utiliser au besoin les armes dont j'étais pourvu. Mais par condescendance, on m'avait relégué à l'arrière-garde et je ne devais prendre part au combat que si la situation des agresseurs devenait critique. Lorsque nous ne fûmes plus qu'à 200 mètres de la caravane, Brahim, qui commandait l'expédition, brandit son fusil en l'air en criant « Bismillah, Bismillah », et mit sa monture au trot, courant sus aux Maures convoyeurs. Tous les Oulad-Delim l'imitèrent en faisant des grimaces horribles et en poussant des cris terrifiants pour épouvanter leurs victimes.

A cause de la mauvaise qualité de leurs munitions et de leurs armes il est rare qu'un coup de feu de nomade tiré à quelques mètres de distance soit mortel. Mais l'effroi fit plus de mal aux Maures attaqués que la décharge des fusils. En reconnaissant les terribles Oulad-Delim ils furent pris d'une peur folle et, sans songer à se défendre, ils se débandèrent aussitôt. Les Oulad-Delim en vinrent bientôt à bout : dans les proportions de trois contre un toute résistance était impossible, aussi dix minutes après, les corps de vingt-cinq Oulad-Tydérarin jonchaient le sol. Cinq d'entre eux, grâce à la rapidité de leur monture, avaient pu s'enfuir. Les vingt-cinq Maures avaient tous été égorgés. Le spectacle était horrible : les dromadaires, affolés, faisaient entendre leurs cris plaintifs : les femmes, se tordant les bras vers le ciel, poussaient des gémissements et des sanglots que dominaient seuls les hurlements des enfants. Tandis que sur le sable, au milieu de larges mares de sang, quelques malheureux Maures, la gorge entr'ouverte, se tordaient dans les convulsions de l'agonie. Le butin fut aussitôt partagé entre tous les Maures du campement, les femmes et les enfants tirés au sort furent emmenés comme captifs. Ensuite nous reprîmes notre marche comme si rien d'anormal ne se fut passé.

Au Nord du Cap Bojador, on trouve des dunes qui s'entrecroisent, les unes se dirigent parallèlement à la côte, les autres perpendiculairement à 40 ou 50 kilom. du rivage. Ces dernières atteignent 250 pieds environ d'altitude. Au Sud du faux-cap, la plaine est brusquement coupée par une vallée de constitution crétacée à l'extrémité de laqnelle est creusé un puits fort abondant. Vingt kil. plus au Nord, à la hauteur du faux-

cap : on rencontre plusieurs lagunes à fond schisteux qui servent à l'abreuvage des troupeaux. En continuant toujours la marche vers le Nord, parallèlement à la côte, on croise une grande plaine quartzeuse couverte de cailloux avec des graminées et quelques tiges d'alfa. Depuis le Cap Bojador on trouve aussi en quantité l'euphorbe que j'ai signalée au début de ma relation.

Entre le Cap Bojador et l'embouchure du Saguiat-el-Amra, on croise une plaine remarquable par cinq ou six *broury* ou tumuli qui servent de tombeaux aux Européens naufragés assassinés par les Maures. Chaque nomade qui passe jette en signe de mépris une pierre sur le tumulus qui augmente chaque année de dimension. C'est dans cette plaine que beaucoup de géographes placent la rivière Belta. Ce que les navigateurs ont pris pour une rivière est simplement un thalweg comme il en existe beaucoup dans la zone des *areg* (dunes) qui devient torrent à l'époque des pluies et débouche dans la mer avec l'apparence d'une rivière. Un peu au Nord on trouve los Matillos. Los Matillos, nommés ainsi par les premiers navigateurs portugais qui ont vu cette côte, sont de hautes dunes de sable qui s'étendent parallèlement au rivage sur une longueur de près de 100 kilom. Elles ont pour point de départ l'embouchure du Saguiat-el-Amra et se terminent un peu au Sud du 27e parallèle. Ces dunes ont une altitude moyenne de 70 mètres. Elles sont très difficiles à franchir et les nomades les évitent en passant dans l'intérieur. Au Nord de Los Martillos, l'embouchure du Saguiat-el-Amra se fraye un passage à travers les dunes. Cette rivière est très importante, car une partie de l'année l'eau coule à la surface, fertilisant tous ses bords. Son nom arabe veut dire « rivière rouge », à cause de la couleur de la terre argileuse qui forme son lit.

En arrivant près du Saguiat-el-Amra, il se passa un événement qui eut une telle influence sur mon séjour et mes rapports avec les Maures nomades que je ne saurais le passer sous silence. Ibrahim, mon hôte, s'était pris d'une grande sympathie pour moi et il résolut de m'attacher à la tribu en me donnant sa fille Eliazize en mariage. Il ne me fit pas les ouvertures directement, et eut recours à l'intermédiaire de quelques jeunes Maures de la même tribu.

On sait qu'en tout pays musulman, c'est le fiancé qui apporte la dot, ou plutôt qui achète la femme dont il veut faire son épouse. Chez les Maures nomades, la dot se paie en valeur de dromadaires.

C'est ainsi que j'ai dit plus haut que la femme de mon hôte lui avait coûté dix dromadaires. Valeur fictive pour la plupart du temps et qui

est souvent payée en chèvres, moutons, ou bien même en argent. Après bien des négociations, je tombai d'accord avec Ibrahim pour une dot de sept dromadaires. Mais la question du paiement était embarrassante : ayant été dépouillé au début de mon voyage et ne possédant pour le moment aucune valeur, comment donner sept dromadaires ? C'est alors que je vis tout le parti que je pouvais tirer de cette situation : depuis longtemps, je cherchais un prétexte plausible pour quitter les nomades : cette offre de mariage et la difficulté pour moi de payer la dot fut ce prétexte. J'allai trouver Ibrahim et lui tenir à peu près ce langage :

— « C'est avec le plus grand plaisir que j'accepte les avances que tu m'as faites ; mais j'ai été dépouillé, tu le sais mieux que personne, aussi je ne puis te donner immédiatement ma dot. Cependant il y a un moyen d'arranger les choses. Si tu le veux, nous irons ensemble au Ouad-Noun, tu me présenteras au Caïd-Ould-Beyrout comme ton futur gendre et tu lui demanderas pour moi une monture et un guide pour gagner le Maroc à travers le Soun. Je connais le Maroc, il me sera facile de trouver la route de mon pays. Et puis quelques mois après, s'il plaît à Dieu, je reviendrai par le même chemin, t'apportant la valeur et au-delà même de ma dot. Ibrahim, sans défiance, accepta ma proposition et il fut convenu que dans quelques jours nous prendrions la route du Sud marocain. Mon hôte avait une charge et demie de peaux de chèvres et de moutons ; depuis longtemps il manifestait le désir de s'en débarrasser. Mais il ne pouvait les vendre ou les échanger que dans un marché important, et, depuis une couple d'années, il n'avait pas quitté l'intérieur des steppes. Pour le moment l'occasion était très favorable, nous n'étions qu'à dix journées de marche de Tindouf. Nous devions, il est vrai, aller dans quelques jours au Sud marocain, au Ouad-Noun où, il eût trouvé aussi à se débarrasser de sa marchandise, mais il voulait emporter en échange des dattes, et ce fruit est bien meilleur marché à Tindouf. Pour un nomade qui passe sa vie à courir, dix journées de marche de plus ou de moins ne sont rien, aussi il résolut d'aller à Tindouf; mais il ne voulait pas amener le campement. Précisément les bords du Saguiat, où nous nous trouvions en ce moment-là, sont couverts de plantes arborescentes fort estimées des animaux. Il choisit un emplacement pour le camp, et, ayant remis la direction de la tente à sa femme, il se mit en marche vers Tindouf, n'emmenant pour compagnon de route qu'un autre Maure et moi. Dès que j'avais appris les intentions de voyage d'Ibrahim, je ne lui avais pas laissé de repos qu'il ne m'eût promis de me choisir comme compagnon de

voyage. Ce nom de Tindouf exerçait sur mon esprit l'effet d'un véritable mirage. Les nomades ne m'en parlaient qu'en termes d'admiration et puis je savais qu'elle n'avait été visitée encore que par un seul Européen, le docteur Lenz, et que la route qui séparait cette oasis du point où nous nous trouvions n'avait pas encore été suivie. Toutes ces considérations affermirent davantage mes projets et je résolus de visiter cette oasis même au prix des plus grandes fatigues.

Notre caravane se composait de cinq dromadaires dont deux chargés de peaux et trois montés par chacun de nous. En vrais nomades, mes compagnons de route n'emportèrent pour provision que quelques poignées de grains d'orge et une outre d'eau.

Nous remontâmes d'abord le cours du Saguiat-el-Amra, dont la direction est, dans sa partie inférieure, E. O. Sur une longueur de près de 100 kilom., le Saguiat est bordé par de petites dunes et encaissé: Sa largeur moyenne est de 70 mètres. Ses bords sont couverts de petits arbustes de la famille des sapins. Jusqu'au milieu de son cours, c'est-à-dire à 180 kilom. environ de son embouchure, le Saguiat-el-Amra est à sec une grande partie de l'année ; mais les Maures, en creusant son lit, trouvent toujours de l'eau à une petite profondeur : ce qui prouve que cette rivière a deux lits superposés dont l'inférieur coule entre deux couches de terre imperméable. Deux marigots conduisant les pluies d'hiver débouchent dans la partie inférieure de son cours sur la rive gauche. — A 100 kilom. environ de son embouchure le cours du Saguiat change un peu de direction, et oblique un peu vers le sud. Comme Tindouf est à l'Est nous quittâmes la rive gauche de la rivière pour prendre pendant quelque temps la rive droite, puis nous continuâmes à suivre directement vers l'Est notre route, perdant complètement de vue le cours du Saguiat. Je dois ajouter que la partie moyenne de cette rivière, au point où nous l'avons croisée, est bordée de plaines fertiles et très favorables à la culture. Les Maures y sèment de l'orge et y font en quelques mois une magnifique récolte. La végétation elle même y est plus dense, et les troupeaux y trouvent d'abondents pâturages. L'eau du Saguiat-el-Amra est douce et très légère.

Comme je l'avais prévu, cette marche fut très pénible. J'eus à subir surtout de grandes privations. Nous nous arrêtions tous les soirs au coucher du soleil. Si nous trouvions des campements de Maures, nous demandions l'hospitalité. Certes l'exercice de l'hospitalité est la plus grande vertu des Maures nomades et une telle vertu les relève beau-

coup à mes yeux. — Lorsque nous arrivions dans un campement, nous avions soin de nous arrêter discrètement à quelques pas des premières tentes. Les Maures venaient alors vers nous et, nous serrant la main, nous souhaitaient la paix de Dieu. Ils faisaient abattre ensuite nos dromadaires, les déchargeaient, leur mettaient des entraves aux pieds et nous priaient de les suivre. Nous étions introduit dans la tente du plus riche d'entre eux, on nous offrait la meilleure place, le premier lait de la traite était pour nous, et puis, lorsque la prière du soir avait été récitée en commun et que l'heure du repos était venue, nous avions une grande couverture pour nous envelopper et passer la nuit le plus chaudement possible. Et tout cela sans question indiscrète, sans nous connaître, sans demander qui nous étions, où nous allions, d'où nous venions. Ces devoirs d'hospitalité s'exerçaient méthodiquement avec le même respect depuis le chef de la tente jusqu'au dernier esclave. — Quelquefois nous ne rencontrions qu'une ou deux tentes isolées gardées par quelques femmes ou filles, les Maures étant absents. Dans ce cas l'accès de la tente nous était interdit et, selon la coutume, nous nous arrêtions à une vingtaine de pas du camp. La maîtresse de la tente venait alors au devant de nous, nous souhaitait la bienvenue, nous invitait à descendre de nos montures et, choisissant un accident du sol comme abri, nous le désignait. Ensuite elle allait chercher la natte de la tente, ainsi que le tapis qui sert de couverture à la famille pendant la nuit, et l'étendant sur le sol nous priait de prendre place. Elle avait soin, avant de nous quitter, d'allumer un feu devant nous pour combattre la fraîcheur de la soirée et nous disait de prendre patience en attendant le repas. Si la tente était riche et possédait beaucoup de chamelles, on nous apportait un énorme plat de lait ; dans le cas contraire, les femmes se hâtaient d'écraser des grains d'orge avec leur moulin à pierre et après avoir fait bouillir cette farine dans l'eau, nous servaient une sorte de gâteau que nous mangions avec délices. — Malheureusement nous ne rencontrâmes pendant nos dix jours de marche que cinq campements, de sorte que les autres cinq jours nous fûmes obligés de nous coucher presque sans nourriture et sans natte ni tapis. Ibrahim faisait alors une distribution d'une poignée d'orge à chacun et nous étions obligés de nous contenter de ce maigre aliment après un jeûne de 24 heures. Mais je souffrais surtout du froid pendant la nuit, la radiation s'exerçant avec une grande intensité sur la surface siliceuse du sol, la fraîcheur nocturne est extrême ; le thermomètre descendait à 4° après le coucher du

soleil. Et nous n'avions rien pour nous couvrir, rien pour interposer entre nos membres et le sol. Si parfois je me plaignais à Ibrahim, il me consolait par quelques citations du Coran et paraphrasait les paroles de Mahomet, qui lui aussi, a dit : plus les souffrances seront grandes plus la récompense sera douce.

En quittant les plaines du Saguiat, nous parvînmes aux pieds du plateau d'El Hamâda. Hamâda en arabe veut dire plateau, el hamada veut donc dire le plateau par excellence. Celui-ci est, en effet, le plus étendu et le plus élevé du Sahara occidental. La plaine qui précède le plateau est sillonnée de collines de grès, de quartz et de schistes. — Le penchant Ouest de l'Hamada est couvert d'une argile fauve et de dépôts crétacés. La constitution de l'étage supérieur est quartzeuse, et on y trouve beaucoup de cailloux. Sur ses penchants croissent des nombreux arbustes tels que des mimosas, des jujubiers, des épineux. — C'est à l'Est d'El Hamada qu'est située l'oasis de Tindouf.

Tindouf n'est qu'un bourg, mais pour les nomades qui ne possèdent sur leur territoire ni villes, ni villages, cette oasis prend pour eux la proportion d'une grande capitale. — Quant à moi, je dois avoner qu'à la vue de l'oasis je subis l'impression des nomades, et ces quelques petites maisons que j'apercevais là bas au pied d'une colline, ce minaret encadré par la cime de quelques palmiers qui se détachait sur le fond sablonneux de la plaine, me transportèrent de joie. Depuis quatre mois que j'errais dans le Sahara je n'avais pas vu la plus petite construction, pas le moindre palmier. Tindouf m'apparut comme une grande cité. — Le matin du dixième jour nous nous étions joints à une caravane de Maures qui se rendaient comme nous à Tindouf. Nous nous réveillâmes sous d'heureux auspices, et c'est tout joyeux que nous nous mîmes en marche ; on eût dit que les dromadaires eux-mêmes sentaient l'oasis car ils marchaient d'un pas plus allongé, et leur tête se tenait plus allègre — Vers le milieu du jour nous atteignîmes le penchant Est d'El Hamada, et tout à coup nous aperçûmes Tindouf. La caravane s'arrêta, tous les nomades descendirent de leur monture et s'étant prosternés trois fois contre terre vers l'Orient ils commencèrent la récitation du fâtha. Puis, quand ils eurent fini, ils se levèrent et dressant les bras vers les cieux crièrent d'une voix puissante : El Hamdon l'Illah. — Il y avait plusieurs années qu'aucun de ces nomades ne s'était approché d'une cité quelconque, ils remerciaient Dieu de les avoir amenés au but, sains et saufs. (Projection).

Fondée en 1857 par un marabout de la tribu des Tadjatants nommé Bel Hamedj, l'oasis de Tindouf ne tarda pas à prendre un grand développement et une importance commerciale. Tindouf est bâtie au pied d'une colline et possède quelques jardins et un puits remarquable par sa fraîcheur. Les maisons sont construites avec de l'argile séchée au soleil, sans poutres ni solives. Comme monuments elle ne possède qu'une mosquée dont le minaret domine l'oasis et se voit de fort loin sur la route de Timbouktou, et une koubba dans la partie Sud du bourg. — Située sur la route des caravanes du Soudan elle est, mieux qu'In-Galat dans le Touat, le point de concentration des différentes routes qui se dirigent du Nord-Ouest de l'Afrique vers Timbouktou. Cinq artères y aboutissent : la route du Ouad Noun et de Glimin qui se prolonge jusqu'à Mogador ; celle d'Atta et du Maroc, celle du Tifilelt, un autre du Touât et du Sud-Algérien, enfin celle des nomades de l'Ouest par le Saguiat-el-Amra. — Les caravanes qui viennent de Timbouktou laissent une partie des marchandises et presque tous les esclaves à Tindouf. Ainsi la *grande Thabar* de cette année qui amenait 520 esclaves des deux sexes, a laissé à Tindouf 490 de ces nègres qui y ont été vendus et dirigés dans toute l'Afrique septentrionale. De plus, les caravanes laissent dans ce marché toutes les marchandises de peu de valeur qui ne peuvent supporter les frais d'un long voyage, comme les peaux de girafe, les poils de chameaux ou de chèvres.

Pendant mon court séjour dans l'oasis, j'y ai croisé une caravane qui venait aussi du Soudan avec des esclaves. Elle se composait d'environ 200 chameaux et d'un même nombre d'esclaves. Je dois avouer que tous ces jeunes nègres m'ont paru être dans un état de santé aussi satisfaisant que pouvait le laisser espérer la dure traversée du désert qui s'étend depuis Araouan jusqu'à Tindouf. Une partie des chameaux était chargée d'outres remplies d'eau. En route, dès qu'une outre se vidait, elle était remplacée aussitôt comme charge par un petit nègre ; de sorte qu'à leur arrivée à l'oasis la plupart des esclaves avaient une monture. Sur 200 esclaves, il n'y en avait certainement pas 20 qui fussent vraiment malades.

La moyenne des prix d'esclaves à Tindouf est ainsi fixée :

Esclaves femelles	de 9 à 13 ans,	de 250 à 350	francs.
— mâles	du même âge	de 200 à 300	»
Adultes des deux sexes	de 13 à 20 ans	de 100 à 200	»

Il est rare qu'on envoie des esclaves de plus de 20 ans, leur valeur est de 75 à 100 francs.

Depuis 10 ans Tindouf a doublé comme étendue et comme population. J'estime à 200 le nombre de ses maisons. Les habitants m'ont paru être d'une couleur plus foncée que les populations environnantes, probablement à cause de l'élément nègre. Ils portent le même costume et ont les mêmes mœurs que les Maures du Sahâra. Les caravanes qui se dirigent de l'Afrique septentrionale et du Moghreb vers Timboukton se concentrent dans cette oasis pour former le Thabar qui comprend parfois plusieurs milliers de chameaux. Enfin les dattes y sont meilleures et d'un prix inférieur au cours du Ouad Noun ; aussi c'est de préférence dans cette oasis que les nomades viennent se ravitailler, portant en échange des peaux de moutons et de chèvres, de la laine et des poils de chameaux. On voit l'importance commerciale de cette place dont la renommée est pour les Maures hors de pair dans toute l'Afrique septentrionale.

Avec Ibahim nous restâmes trois jours à Tindouf, logeant chez un habitant du Ouad-Noun qui fait le commerce des peaux et des dattes. Les échanges se firent chez notre hôte ; puis nous reprîmes la direction de l'Ouest vers le Cap Juby. — Ce voyage de retour ne fut pas plus remarquable que l'aller, et nous eûmes à subir les mêmes privations et les mêmes fatigues. Quelquefois trouvant un campement qui nous donnait l'hospitalité ; le plus souvent nous nourrissant des dattes que nous avions emportées et dormant sur le sol nu.

Je fus témoin d'un mariage. Comme je l'ai déjà dit, les Maures étant très sobres de réjouissances, cet événement n'eut, en lui-même, rien de fort remarquable. On tira des coups de fusil, on tua quelques moutons et on félicita les jeunes époux, comme à la naissance que j'ai décrite Mais le clou de la pièce, si je puis ainsi m'exprimer, fut une danse maure. Comme dans toute l'Afrique septentrionale, les femmes seules s'adonnent à la danse. Dans notre tribu, la jeune fille qui remplissait le rôle de bayadère était une belle créature de quatorze ans, aux traits réguliers, aux yeux provocants, qui exprimait à merveille le sentiment de la danse arabe. On le sait, la danse arabe a un caractère de désinvolture, pour ne pas dire plus, qui choque nos idées européennes. Cette danse, qui est toute faite de la mollesse orientale et de la monotonie de la vie arabe, forme un contraste frappant avec le caractère sombre et taciturne des Maures du Sahara. Aussi ce fut avec un grand intérêt que j'assistai à cet étrange spectacle.

C'était le soir, devant la tente des jeunes époux. Les femmes étaient assemblées à droite du cercle, les hommes à gauche. Deux instru-

ments composaient l'orchestre : une flûte en roseau, comme au beau temps de Virgile, et un tambourin. Un immense foyer éclairait la scène. A un signal donné, le silence le plus grand succéda aux murmures de la conversation. Les musiciens préludèrent aux accords, et la jeune nomade commença sa mime. Certes, ce qui me frappa le plus dans le spectacle, ne fut pas tant la gracieuseté et la passion de la jeune danseuse, mais plutôt l'expression de la physionomie des spectateurs eux-mêmes. Les femmes souriaient discrètement et les Maures, les yeux rêveurs, égrenaient leur chapelet en récitant quelques versets du Coran. Plusieurs avaient un regard de visionnaires, et leur face, transfigurée, exprimait bien leurs sentiments intimes : c'était pour eux un avant-goût des félicités du paradis de Mahomet. Quelques-uns poussaient des soupirs et on les entendait murmurer : « Oh ! Allah ! fais que nous soyons au nombre des élus. »

Le lendemain, les amies de la jeune épouse allèrent la chercher dans la tente nuptiale, la coiffèrent et oignirent son corps avec du beurre, après s'être servi d'urine de chamelle comme lotion.

Au lieu de suivre la route que nous avions prise en venant, nous nous dirigeâmes un peu plus au Nord, directement vers l'Est, en traversant la Tetna. Nous croisâmes d'abord une chaîne de collines qui s'appuient sur El-Hamada. Ces collines de grès sont d'une altitude moyenne. La Tetna est généralement fertile, ses plaines calcaires et marneuses ont des intermittences très propices à la culture. Les Maures ensemencent les parties arables et font une ou plusieurs récoltes par an. Les pays que nous traversâmes sont habités par les Oulad-Moussa et les Starna. — Après neuf jours de marche, nous atteignîmes la partie inférieure du Saguiat-El-Amra, notre point de départ. Le territoire habité par les Oulad-Tyderarin est stérile et sablonneux. Des collines traversent le pays en tous sens, bornant de près l'horizon.

En arrivant au campement, nous trouvâmes la tribu en deuil. Pendant notre absence, deux jeunes gens s'étaient pris de querelle, ils s'étaient servis de leurs armes et l'un des deux avait été blessé mortellement. Le meurtrier était en fuite. Le blessé, après une agonie de trois ou quatre jours. venait de rendre le dernier soupir. Le corps du jeune guerrrier était étendu sur la natte de la tente et entouré de toutes les femmes du campement qui poussaient, pendant des heures entières, des hurlements affreux. Elles se tordaient les mains, déchiraient leurs vêtements et se meurtrissaient le visrge. A la porte de la tente, plusieurs Maures, le fusil d'une main, le chapelet de l'autre,

psalmodiaient les chapitres du Coran. Les funérailles du jeune nomade eurent un caractère de simplicité bien en harmonie avec ce milieu où venaient de s'écouler les jours de sa jeunesse. On l'enveloppa dans ses vêtements, on attacha son corps sur un dromadaire, et le convoi se mit silencieusement en marche vers une inclinaison de terrain située à un millier de mètres des tentes où on avait creusé une fosse. Les Maures, la face voilée, escortaient le cadavre en récitant d'une voix lugubre le passage du Coran usité en cette circonstance. On descendit le corps dans la fosse en ayant soin de tourner la face vers l'Orient, ensuite on le couvrit de sable. Une pierre, qu'on dressa à l'emplacement de la tête, fut le seul mausolée du jeune guerrier nomade.

A quelques journées de là, notre départ pour le Sud marocain ayant été décidé, Ibrahim réunit tous les Maures de la tribu. Il leur expliqua la résolution que nous avions prise et la nécessité pour moi de retourner dans mon pays. Mais il leur promettait, en mon nom, un prompt retour, et crut se faire l'interprète de mes pensées en leur assurant combien je regrettais de quitter un pays où les habisants sont de si fidèles observateurs des lois de l'Islam.

Plusieurs Maures profitèrent de notre voyage pour aller vendre au marché de Glimin de jeunes chamelons dont ils voulaient se débarrasser. Nous laissâmes le campement toujours dans la même région, et nous nous mîmes en marche vers le Nord au nombre de vingt personnes et trente-cinq chameaux ou chamelons. Dix jours de route nous séparaient de la capitale du Ouad-Noun. — Nous traversâmes d'abord la plaine du Dourah, au milieu de laquelle s'élève la nzéla, contruite par les « Donati ». Cette plaine est précédée d'une contrée très accidentée et entrecoupée de dunes. En plusieurs points émergent des roches primitives et crétacées. La plaine du Dourah étant en dépression, les pluies hivernales s'y amassent et fertilisent le sol qui est de constitution argileuse. Cette plaine est traversée par un lit de torrent, dont les bords, comme le Saguiat, sont couverts d'arbustes et s'étendent au loin sous l'apparence d'une forêt. La nzéla Donati, de construction récente, bâtie sur un petit plateau crétacé, sert à l'abri des caravanes. Elle se compose de deux bâtiments indépendants, de même dimension, construits en maçonnerie et crépis à la chaux. Les puits de la nzela sont très abondants et d'une précieuse ressource pour les caravanes.

Le pays qui s'étend depuis cette plaine du Dourâh jusqu'au cours du Ouad-Draâh, la limite du Ouad-Noun et du Sud marocain, est remar-

quable par les soulèvements plutoniques dont elle a été le théâtre. On y trouve le lit de quatre grands fleuves qui ont dû, à une époque relativement peu éloignée de nous, féconder cette contrée aujourd'hui déserte. Je ne voudrais pas entrer dans des détails géologiques trop abstraits, de crainte de lasser votre bienveillante attention, mais il existe un tel contraste avec l'aspect de ce pays et la monotonie du désert, dont certainement mon récit a subi l'influence, que je voudrais vous représenter cette nature, sauvage et grandiose à la fois, telle qu'elle se présente aux yeux du voyageur. — Ces lits de fleuves sont parallèles et très rapprochés les uns des autres. Ils sont précédés d'un lit de rivière, l'Ouad-Meltiguiz, dont les berges coupées à pic, n'ont pas moins de quinze mètres d'altitude, la largeur du lit est de 20 mètres environ. Le premier lit de fleuve est l'Ouad-Agonich. Tout à coup, la plaine bordée de dunes, se dérobe devant une immense gorge coupée à pic, au fond de laquelle est tracé le lit sinueux du fleuve. Mais ce lit est à sec et couvert d'arbustes. Cette végétation indique que le sous-sol est humide et sert de réservoir aux pluies et aux torrents qui coulent de la plaine. Au fond de la gorge et sur un des bords de l'Ouad, les Maures ont construit, en 1886, un marabout en terre en l'honneur d'un saint personnage, mort récemment, et du nom de Sidi-Bou-Baker.

J'ai vu là un exemple du respect que portent les nomades à la mémoire des morts. Tous les Maures, en passant devant ce petit monument, venaient prier sur la tombe du saint. Ils se déchaussaient avant d'en franchir le seuil et allaient baiser dévotement la pierre dressée à l'endroit où repose la tête du marabout. Ils faisaient plusieurs fois le tour de la tombe et venaient enfin s'accroupir près de la pierre dont je viens de parler. Ils conversaient alors avec les mânes du mort, ils leur racontaient leurs peines et leurs chagrins et leur faisaient part de leurs joies et de leurs espérances en les priant d'intercéder auprès de Dieu au jour du jugement.

Le second lit de fleuve est l'Andermoun, la gorge a la même apparence que la première, mais avec une ouverture de plus d'un kilomètre. Les pentes sont coupées à pic et ont 25 mètres de hauteur, la vallée est couverte d'une végétation luxuriante. — Le troisième lit a le même aspect que les précédents, mais avec une ouverture de gorge plus importante, les pentes sont crétacées, et la vallée est sillonnée de ruisseaux d'eau saumâtre. — Après une plaine entrecoupée de collines et de vallées, le sol se dérobe de nouveau et laisse voir à une profondeur de 520 pieds une grande vallée dont les pentes ont la même incli-

naison abrupte et au milieu desquelles prend naissance l'Ouad-Gatara. Cette immense vallée se continue jusqu'à la mer et l'Ouad-Gatara, qui n'est qu'un même ruisseau, ne tarde pas à se perdre dans les sables à quelque distance de sa source. Les caravanes en route vers l'Ouad-Noun descendent jusqu'à cette source pour abreuver leurs dromadaires : mais l'eau en est insipide et légèrement alcaline. Toutes les pentes de la vallée laissent émerger des quartiers de roche de constitution crétacée. La zone des lits décrits est calcaire et renferme de nombreux « grara » ou dépression du sol avec végétation arborescente.

En continuant notre marche vers le Nord, nous traversâmes une plaine coupée par un marigot et bordée par des collines très accentuées Entre ces collines, les pluies s'amassent et fertilisent des petites vallées qu'ensemencent les nomades de la région.

A une demi-journée Nord du Ouad-Chebika, les collines ont pour terme une vallée immense, la plus grandiose de toutes celles déjà décrites, et qui donne accès à une gorge de plusieurs kilomètres de large, conduisant à l'Ouad-Chebika. Cette gorge est bordée par des roches éruptives affectant toutes les formes, et pour vous faire mieux juger de son aspect, je vais faire la projection d'un croquis que j'ai rapporté. Le fond de la gorge est traversé en partie par un torrent, et son sol argileux donne naissance dans sa partie Ouest, qui n'est pas représentée sur le croquis, à une végétation des plus luxuriantes.

Le cours du Ouad-Chebika est le plus large de tous les lits des fleuves déjà décrits. Sa largeur est de plusieurs kilom.; tout son lit disparaît sous les arbustes qui ont pris naissance dans son lit argileux. Ce ouad est à sec et l'eau qu'on trouve dans son sous-sol est saumâtre. Son cours est bordé de part et d'autre par une chaîne de montagnes garnitiques. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le spectacle de ces bouleversements géologiques frappe beaucoup le voyageur arrivant de l'intérieur du Sahara. Ces vallées, comblées en partie par des dunes, couvertes de végétation, et sans eau, sont les vestiges de fleuves majestueux qui ont autrefois roulé leurs eaux impétueuses à travers une nature tropicale. Les patroglyphes qu'on rencontre dans l'O. Dranh et sur lesquels sont représentés des rhinocéros, des éléphants et des autruches, prouvent d'une manière irrécusable que les conditions climatologiques et géologiques de la contrée ont complètement changé. Il a fallu de grands bouleversements pour dessécher ces fleuves et couper leur cours par des chaînes de montagnes. Alors sans doute des

peuples sédentaires vivaient sur ces bords, et, peut-être, à l'endroit où le pâtre nomade vient garder ses troupeaux, des villages, des villes mêmes s'élevaient au milieu d'une nature exubérante.

Nous sommes arrivés, Messieurs, aux confins du Sahara occidental, à la frontière des peuples sédentaires du Sud marocain. La nature du sol va ici changer et le nomade va disparaître pour faire place au laboureur. Mais, avant de quitter le Sahara, qu'il me soit permis en quelques mots, de résumer les traits caractéristiques des Maures nomades et vous les montrer tels que je les ai vus pendant les cinq mois que j'ai passés au milieu d'eux.

Le nomade vagabond et errant à travers les steppes sans autre compagnie que ses troupeaux, en dehors de tout commerce extérieur, a conservé plus intact que les autres peuples arabes les traditions de la race et l'homogénéite du clan ; mais, vivant de privations et exposé à des dangers continuels, la vie sauvage du désert a développé ses instincts farouches. Et si l'on ajoute un fanatisme outré qui trouve un aliment dans l'ignorance même du nomade, on pourra aisément se représenter ce terrible enfant du désert qui jette l'épouvante jusque parmi les populations éloignées de ses frontières. A part cela, le nomade est généreux et hospitalier.

L'hospitalité, je vous l'ai décrite, vous avez vu avec quelle cordialité elle est offerte. Le nomade aime surtout la famille et sous la tente, c'est la vie patriarcale dans toute l'acception du mot. La femme ne pouvant être séquestrée y bénéficie de cet état social qui met en contact les deux sexes. Étant seule épouse sous la tente, elle n'a pas à subir ces rivalités qui dans d'autres pays relâchent les liens de famille, elle est respectée de tous, depuis le chef jusqu'au dernier esclave. Elle possède les mêmes qualités et les mêmes défauts que le Maure, mais les sentiments qui dominent en elle sont la fierté et un amour effréné de la liberté. En un mot, si ce n'était la barbarie et le fanatisme qui établissent une ligne de démarcation trop tranchée entre le monde civilisé, on trouverait de nombreux rapports de son état social avec celui de l'Européenne tel que nos institutions modernes l'ont créé.

En quittant l'Ouad-Chebika nous ne tardâmes pas à croiser l'Ouad-Drank qui sert de limite naturelle entre le Sud marocain et le Sahara proprement dit. Le lit de ce fleuve est divisé en plusieurs ruisseaux d'eau courante. Les intervalles sont couverts d'arbustes. Les bords sont formés d'un alluvion noir très léger et qui serait d'une très grande fertilité si on l'utilisait pour la culture. La rive gauche de l'Ouad fait

partie du territoire du Ouad-Noun. La constitution du sol change complètement, rien ne rappelle le Sahara, plus de plaines, plus de steppes, rien que des montagnes qui sillonnent le pays en tout sens. Les montagnes du Noun sont des roches primitives ; dans la partie confinant le Ouad-Drank le terrain est inculte et peu propice à la culture. Quelques dunes de sables se rencontrent en plusieurs endroits et ses habitants qui vivent encore sous la tente se livrent à l'élevage des bestiaux, La véritable population sédentaire ne se rencontre qu'à une journée de marche plus au Nord, lorsque la nature du sol change et qu'on trouve des pâturages. Le premier village que l'on rencontre est entre l'Ouad-Drank et Glimin, la capitale du Ouad-Noun. Il se nomme le Tsar-el-Abiar ; bâti sur le penchant d'une colline et construit comme tous les tsars ou villages eu pays, en terre glaise.

Avec quelle joie je saluais cette pauvre petite bourgade perdue dans le Sud marocain ; le pays était pourtant bien sauvage et bien stérile, les seuls arbres qui rompaient la monotonie du paysage étaient quelques figuiers de Barbarie dont le vert obstiné faisait tache, sur la surface fauve de la colline, et cependant ce spectacle était délicieux pour moi.

Adieu le désert, adieu les privations, adieu les farouches nomades, devant moi s'étendaient les riches contrées du Sud marocain ; c'était le seuil du Maroc, c'était comme un avant-goût de la civilisation. De loin, entre des chaînes de montagnes j'entrevoyais des plaines fertiles, des villages nombreux, des pâturages verts : c'était le Noun. Et ce spectacle évoquait en mon âme le souvenir de la patrie que j'avais cru un instant ne jamais revoir.

En approchant du terme de mon voyage les événements se précipitent de même, et c'est très brièvement que je vais vous raconter mon passage à travers le Sud marocain et mon arrivée au Maroc, où j'ai eu à subir peut-être la plus terrible déception. Du Tsar-el-Abiar il nous fallut une journée de marche pour atteindre la capitale du Ouad-Noun.

La distance qui sépare les deux villes n'est pourtant que de 25 kil., mais nous étions fatigués par une longue marche et les montures ne pouvaient plus allonger leurs pas.

Après avoir traversé le Ouad-Anaka, près du Tsar-el-Ouaroun, nous parvînmes à la tombée de la nuit à la capitale du Ouad-Noun.

A notre arrivée à Glimin, Ibrahim me conduisit aussitôt au Caïd Daghman-Ould-Begrouk. Il me présenta au chef du Ouad-Noun comme un musulman et lui expliqua les raisons qui m'obligeaient à m'en retourner chez moi. Le Caïd Daghman ne conçut aucun soupçon contre

moi et m'accorda une large hospitalité. C'est à Glimin que je pris congé d'Ibrahim et des Maures qui m'avaient accompagné. Venant du désert avec toute l'apparence d'un Maure, je pus circuler en ville sans attirer l'atiention.

Glimin est bâtie sur le penchant d'une colline et possède des jardins pleins de fraîcheur. La ville est entourée d'une simple muraille à peine de hauteur d'homme qui ne peut être un obstacle qu'aux animaux de bât. Il y a cinq portes. A Glimin les Juifs occupent un quartier de la ville spécial comme dans toutes les cités musulmanes, mais ici ils sont plus considérés que dans le reste du Maroc. Chaque année il y a une grande foire dans la capitale du Ouad-Noun et les nomades du Sahara viennent s'approvisionner à ce marché. Cette foire a lieu au mois de juillet et dure cinq jours.

Les habitants du Ouad-Noun servent d'intermédiaires entre les Nomades et les Berbères du Soun. Ils ont le costume des habitants du Sahara et parlent leur dialecte. Cet état est administré depuis fort longtemps par une vieille famille de Shériffs qui ont acquis une grande influence dans le pays, la famille des Ould-Beyrouk. Ils ont pendant de longues années résisté aux tentatives belliqueuses des Empereurs du Maroc, mais en 1086, lors de la conquête du Soun, ils ont fait soumission complète au Sultan Mouley-el-Hassan. Glimin est aujourd'hui occupée par une forte garnison marocoine.

Le gouvernement de cet état est tout patriarcal et le Ouad-Noumi le plus modeste a son entrée libre dans la maison du Caïd. Celui-ci donne audience tous les jours sous l'auvent de sa porte et préside aux soins domestiques aussi bien qu'aux intérêts de son État. Lorsque je fus présenté à lui il présidait au ferrage de ses ânes et mulets. Quoique très riche, il est d'une simplicité extrême dans ses goûts et dans sa mise. Au bout de quelques jours de repos je manifestais à Ould-Beyrouk mon intention de gagner le Maroc. Il se mit à ma complète disposition et me donna une monture et un soldat comme guide. (1)

En prenant congé de moi, il me recommanda d'aller demander

---

(1) Comme j'étais presque sans vêtements, vêtu en nomade, il me donna une gilabia, sorte de grande robe en laine blanche, et c'est ainsi équipé que je me mis en route vers le Soun et le Maroc.

l'hospitalité à son frère, qui était pour le moment en visite auprès du Sultan. Il profita de l'occasion de mon départ pour charger mon gnide de son courrier du Maroc.

A deux heures de Glimin, on atteint la frontière du Aït Bou Amram. Une chaîne de montagnes direction est-ouest délimite les territoires du Soun et du Ouad-Noun. Comme nous étions partis de bonne heure nous nous arrêtâmes quelques instants daus une délicieuse petite oasis sur le cours du Ouad-Om-Elaxaer. Nous étions en plein pays Berlère. Jusqu'à l'Atlas nous allions traverser le beau pays de Soun. Cette oasis dont je parle, est si belle, si pleine de fraîcheur avec ses bassins limpides et ses palmiers ombrageux que tous les voyageurs y font une halte. Elle est placée sous la protection d'un marabout, construit au milieu de la halte et sous l'invocation de Sidi Moussa je crois. A notre passage, une quarantaine de Berbères se reposaient à l'ombre des palmiers tandis qu'une troupe de jeunes gens se baignait dans le bassin. — Quelques-uns de ces Berbères parlaient arabe, j'engageais la conversation avec eux. Ils me parlèrent de Maroc et du Sultan, et déploraient la suzeraineté que Mouley-El-Hanon leur avait imposée. La liberté avait toujours habité leur montagnes et ils ne pouvaient s'accommoder du joug pesant que leur faisait subir l'administration marocaine. Quel contraste avec les nomades du Sahâra ! Ceux-ci ne me parlaient que de leurs villages, de leurs champs et de leurs récoltes ; très peu fanatiques, ils ne redoutaient pas du tout le contact des chrétiens et plusieurs d'entr'eux me manifestèrent le désir d'aller habiter quelque temps l'Algérie, pour voir des peuples étrangers. Leur physionomie douce et tranquille inspirait tout de suite la sympathie, et je suis persuadé que si je leur avait dit que j'étais un chrétien, ils auraient accueilli ma déclaration avec cette même tolérance qui fait le fond de leur caractère. — Jusqu'à l'invasion de 1886, le Soun est resté indépendant et il formait un état sans analogie sans doute, comme forme, avec un autre gouvernement musulman. C'était une véritable république : chaque famille ou kabile, plaçait à sa tête un cheich éligible, dont la tâche était de régler comme arbitre les questions d'intérêt privé, et de sauvegarder à l'extérieur les privilèges du territoire. Mais ils ne payaient ni dîmes, ni impôts et vivaient dans la plus complète indépendance. L'administration marocaine a changé tout cela et elle use de sa puissance pour écraser les pauvres berbères inhabiles à supporter un tel joug. — Je traversais d'abord la contrée montagneuse du Aït-Bou-Amrum, la province la plus puissante

et la plus riche du Soun. Son ancien chef Sidi Houmein, a été un des plus redoutables adversaires du Sultan, et c'est lui qui a tenu le plus longtemps levé l'étendard de la révolte. Malheureusement il mourût quelque temps après l'invasion du Sultan de mort subite, d'aucuns disent même violente: et les Berbères voient dans cette mort une preuve de la vengeance et des moyens peu loyaux de Mouley-el-Hanon. Cette province est très riche en mines d'argent et de cuivre, et les Berbères m'ont assuré que près d'Erstchich, une de ces mines était en complète exploitation par des gens du Sultan.

La richesse de ce pays justifie en partie la jalousie de Mouly-El-Hanon qui craint peut-être avec raison la convoitise des européens. De là exclusion complète dans le pays de tout ce qui est chrétien. Et comme je l'ai dit au début de cette relation, les ordres donnés au Caïd, sont si rigoureux que j'aurais été infailliblement saisi et emprisonné si un gouverneur avait appris ma présence. — Je ne pouvais rassasier mes yeux du spectacle magnifique que m'offraient les montagnes pittoresques du Soum, et je reposais, avec une véritable jouissance, mes yeux fatigués par 5 mois de désert, sur des prairies émaillées de fleurs, sur des rivières intarissables et sur des collines couvertes de moinoses. A chaque instant je rencontrais des villages et la population répandue dans leschamps, montrait le degrés d'activité de ce peuple si bien doué par la nature.

Dans le Soun, on trouve en quantité cet arbre connu à Mogador et ses environs sous le nom d'Argan. Cet arbre produit un fruit à noyau qu'on fabrique l'huile comestible employée dans le pays. Dans la partie c'est avec l'amande que renferme le noyau du Soun qui touche la côte, c'est même le seul arbre qui croîsse, et il y atteint des proportions colossales. — Je me dirigeais du Aït-Bou-Amrum vers les villes d'Aglon et Mana sur la côte Atlantique. Ces deux villes sont éloignées de la mer d'un kilomètre environ et n'offrent aucune ressource requise pour un port; elles sont entourées de jardins magnifiques et sont le centre d'un commerce assez important. Je croisais la splendide vallée de l'Ouad-Soun que la rivière traverse, serpentant à travers des plaines d'alluvion d'une extrême fertilité. Enfin, j'arrivai à Agadâ bâtie en amphithéâtre sur le penchant sud de l'Atlas et dont la position sur l'Océan en fait un très-beau port naturel. — Je contournais les montagnes de l'Atlas au cap Ghir et après avoir traversé les provinces du Haha et des Oulad-Bou-Sbâh, j'arrivais à Marakesh, une des capitales de l'empire.

Selon la recommandation du Caïd Ould-Beyrouk, j'allais demander l'hospitalité à son frère Abidin. — Vous savez que les européens ne résident pas dans cette ville marocaine, il ne m'était donc pas possible de quitter les musulmans, et puis je voulais jouer jusqu'au bout le rôle qui m'avait sauvé la vie. — Abidin m'accueillit d'abord avec affabilité, mais lorsqu'il eut connaissance par mon guide, des faits qui m'avaient conduit au Ouad-Noun, il conçut des doutes à mon égard. Ce qui donnait plus de poids à sa méfiance, c'est qu'il avait habité la côte marocaine où il avait vu fréquemment les européens et avait été en relation avec quelques négociants.

En même temps que moi était arrivé à Maroc, la légation anglaise avec quelques touristes qui accompagnaient le Ministre de la Grande-Bretagne (Sir kirby Green; une coïncidence voulut qu'un de ces jeunes visiteurs anglais, M. Ferguson, vint rendre visite à cet Abidin chez qui j'étais.

Lorsque le jeune anglais entra, suivi de son interprète, je causais précisément avec Abidin — Depuis mon départ des Canaries, je n'avais pas vu d'Européens. A cette apparition subite, je ne pus cacher mon trouble, et ma physionomie exprima sans doute l'émotion de mon âme. Le touriste, frappé de mon regard, reconnut en moi un européen, et il me posa aussitôt des questions. — Oh! j'étais si heureux d'entendre une langue civilisée que, sans souci de ma situation critique, je le questionnais, avide, moi aussi, de savoir. Et puis, pouvais-je penser, qu'après avoir échappé aux Maures du Sahara, aux privations et aux souffrances d'un long voyage, je courais un danger sérieux au Maroc, dans une ville visitée par les Européens, à trois jours de marche à peine de Mogador? — Le touriste m'apprit alors comment, après avoir fait courir le bruit de ma mort, tout le monde, même à Mogador, me croyait pour le moins en captivité dans le Sahara. M. Lacoste, notre consul, venait même d'expédier un messager indigène pour traiter de ma rançon. Mc'-Ferguson voulut me conduire aussitôt au Ministre anglais, et ayant demandé la permission à mon hôte, il m'amena avec lui. Sir Kirby Green me fit l'accueil le plus chaleureux, il me reçut comme un père. J'étais presque sans vêtement, quelques lambeaux d'étoffes me ceignaient à peine les reins, le Ministre anglais me fit cadeau d'un superbe costume marocain, et, après m'avoir donné de même quelques objets de toilette de première nécessité, je pris congé de lui en nous donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le soir même, les soldats du Sultan me saisissaient, m'enfermaient et me rivaient les fers aux pieds. Je dois avouer que lorsque je sentis les fers m'étreindre pour la seconde fois dans ce voyage néfaste, je sentis la plus terrible douleur morale. La première fois, au début de mon voyage, lorsque les Maures me chargèrent de chaînes, j'avais fait presque le sacrifice de ma vie, le retour dans la patrie me paraissait une impossibilité et j'étais résigné à ma déplorable situation. Mais, échouer en vue du port, après avoir surmonté les plus grandes difficultés, avoir essuyé vingt fois la mort dans les sables du Sahara, pour venir misérablement expirer dans un cachot du Maroc, c'était pour moi une horrible déception. Je pressentais la vérité, le Sultan ayant appris mon identité. et furieux de ce qu'un Européen ait pu traverser ses États du Sud, était décidé à me faire disparaître. Je savais qu'on entre dans les prisons du Maroc mais qu'on n'en ressort pas, et je me voyais condamné d'avance à mourir emprisonné.

Je passai une nuit terrible, et la douleur qu'un malheureux prisonnier exhale dans une poésie marocaine, me revenait en mémoire, et, comme lui, je pouvais murmurer : « Quelle nuit j'ai passé dans l'angoisse, mes yeux s'en sont desséchés, l'enfant en eût blanchi. » Les fers serraient trop fortement mes chevilles et les jambes avaient enflé. Je passais le reste de la nuit dans un véritable délire.

Mais il était écrit que je ne serais pas abandonné, et ma bonne étoile apparut le lendemain dans mon cachot sous la forme d'un renégat qui vint me rendre visite. C'était un jeune belge de la légion étrangère qui avait déserté de l'Algérie. Après mille péripéties, il était parvenu à la cour du Sultan, s'était fait musulman et exerçait auprès de l'empereur sa profession d'armurier.

Cet européen avait ses entrées un peu partout. Ayant appris l'incarcération d'un français, il était venu me voir. Ce jeune homme, à ma vue, fut ému de compassion, et il déclara qu'il était prêt à tout tenter pour me faire évader. Je le priais d'avertir simplement le Ministre anglais de mon incarcération.

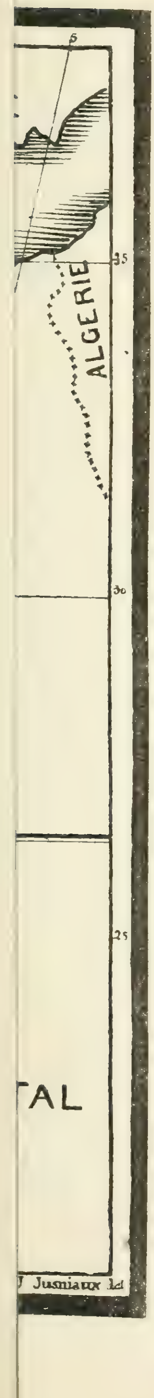
Sir Kirby Green, dès qu'il eût appris la nouvelle, se rendit auprès du Sultan pour obtenir ma mise en liberté. Ses démarches eurent un effet immédiat. On fut obligé de me casser les fers sur les pieds, mais la joie et le contentement dominaient la douleur physique, et, lorsque sortant de mon cachot, je revis la lumière éblouissante du soleil, il me sembla que je renaissais à la vie.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce voyage, qui, comme je l'écrivais

à la Société de Géographie de Paris, à mon arrivée à Tanger, commencé dans les fers, s'est terminé dans les fers et m'a valu, avec ses alternatives de joie et de souffrances, les plus grandes émotions qui soient réservées au voyageur. Mais, malgré tout, j'ai pu en rapporter de nombreux documents sur des contrées entièrement inexplorées : et la satisfaction morale d'avoir rendu un service, si modeste qu'il soit, à la science géographique, est ma plus belle récompense. (Des Projections à la lumière oxhydrique terminent cette intéressante conférence).

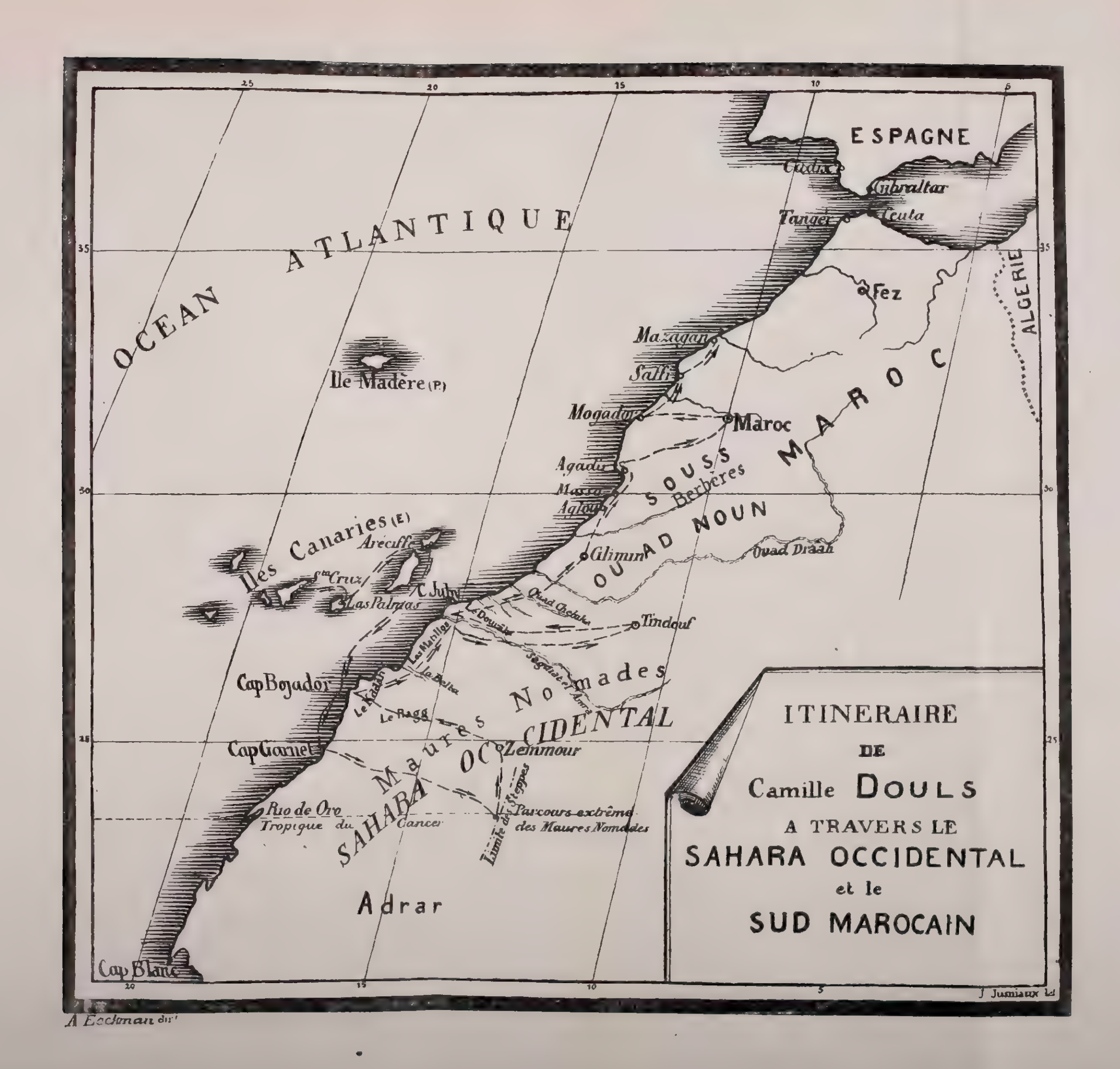


rtes.



logical
es. On
essous
mètres
'île de
notre
côté et
Venu-
faites
ictuels
uelle-
nts de
d'eau
placer
ement

é sans
élimi-
sur un
lberg,
saint
tendre
it ses
nt par
tions.
isfaits


ITINERAIRE
DE
Camille DOULS
A TRAVERS LE
SAHARA OCCIDENTAL
et le
SUD MAROCAIN
ESPAGNE
Cadix
Gibraltar
Tanger
Ceuta
Fez
ALGERIE
OCEAN ATLANTIQUE
Ile Madère (P.)
Mazagan
Saffi
Mogador
Maroc
MAROC
Agadir
Massa
Aglou
SOUSS
Berbères
OUAD NOUN
Glimim
Ouad Draah
Iles Canaries (E)
Arécife
Sta Cruz
Las Palmas
C. Juby
Tindouf
Cap Bojador
Le Ragg
Cap Garnet
Maures Nomades
SAHARA OCCIDENTAL
Zemmour
Rio de Oro
Tropique du Cancer
Limite des Steppes
Parcours extrême des Maures Nomades
Adrar
Cap Blanc

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

Les côtes de l'Angleterre et de la Finlande. — Le *Geological Magazine* attire l'attention sur les mouvements continuels des côtes anglaises. On trouve en de nombreux endroits les restes des forêts jusqu'à vingt mètres au-dessous du niveau de la mer ; à Pentnan on a rencontré des ossements humains a douze mètres au-dessous des eaux et à Carnon encore plus bas, à environ vingt mètres ; l'île de Wight n'est séparée de la Grande-Bretagne que depuis le commencement de notre ère. Le comté de Kent semble se soulever ; celui de Sussex s'élève d'un côté et s'abaisse de l'autre ; les comtés situés à l'ouest se dépriment. D'autre part, M. Venukoff a communiqué à l'Académie de Paris quelques observations importantes faites en Finlande lors des récents travaux topographiques. En comparant les relevés actuels à ceux de 1810-1815, on constate que les côtes de la Baltique se soulevèrent continuellement. Du reste, des faits bien connus des habitants le démontrent. Les habitants de l'archipel voisin de l'île Aland montrent des étendues de terre jadis couvertes d'eau qui servent actuellement de pâturages et de champs. Le gouvernement a fait placer des bornes en pierre pour pouvoir mesurer d'une façon exacte le soulèvement graduel.

ASIE.

La frontière anglo-russe en Afghanistan. — Ce n'a pas été sans peine, mais on a fini par s'entendre sur le dernier point litigieux relatif à la délimitation anglo-russe ; on sait qu'en dernier lieu le désaccord ne portait plus que sur un terrain long de sept milles allemands, situé sur la rive gauche de l'Oxus. M. Kühlberg, le commissaire russe, voulait étendre la frontière russe jusqu'au tombeau du saint Chodcha Salih, alors que sir Westidgeway, le commissaire anglais, prétendait étendre le domaine des Afghans jusqu'à Cham-i-Ab. Chacune des parties maintenait ses prétentions avec fermeté et le conflit menaçait de s'éterniser ; on finit cependant par trouver un *modus vivendi*. Les Russes diminuèrent un peu de leurs prétentions, renoncèrent à pousser leur frontière jusqu'à Chodcha Salih et se déclarèrent satisfaits

d'englober Bosaga. Mais ils réclamèrent et obtinrent en échange de cette concession une partie bien plus importante de la province de Hérat. D'après la première entente, la frontière dans le Sud-Ouest suivait une ligne de la rive gauche du Kousck jusque tout près de Mourghab en dessous de Maroutschak, en passant par Tschemen-i-Bid. Le nouvel arrangement rapproche la frontière du Hérat de 18 milles anglais. Les Russes ont, en somme, donné 18 milles en échange de 814 milles enlevés aux Afghans. Il ne faut pas oublier que les Russes, pendant les discussions au sujet de Chodcha Salih, ont pris possession de Kerki, une ville située sur la rive gauche de l'Oxus et traversée par la grande route de Hérat. L'affaire des frontières russo-afghanes est donc loin d'être une victoire pour le gouvernement anglais ; elle semble indiquer une diminution de l'influence et de la puissance anglaise en Asie. Tout ce qui est mécontent en appelle maintenant à la Russie : princes, brahmines, cheiks et mollahs musulmans, princes afghans dépossédés, tout se réfugie à Moscou ou à Saint-Pétersbourg pour se plaindre de l'Angleterre.

Sondages dans le golfe du Bengale. — Les *Records of the Geological Survey of India* ont publié le résultat d'une série de sondages faits par le commandant A. Carpenter de l'*Investigator*, navire de la marine impériale. Ces sondages prouvent que les pics volcaniques de Barren-Island et de Narcondam s'élèvent de 1,000 brasses, soit à 1.829 mètres au-dessus du niveau de la mer, que, par conséquent, la partie qui émerge est à peu près égale en hauteur à la partie sous-marine : les sondes qui avaient touché le fond, rapportaient principalement du sable noir volcanique ; on n'y constata aucune matière organique, sauf à une distance considérable des îles et à un endroit plus éloigné du volcan actif de Barren-Island que du volcan éteint de Narcondam.

Trois canaux principaux traversent la chaîne des îles : le premier, le canal Preparis, a 150 brasses de profondeur : le Ten Degreen Channel n'a pas été sondé et le canal du Sud a une profondeur de 760 brasses.

AFRIQUE.

Un nouveau lac africain. — Nous lisons dans les *Proceedings* que, d'après une dépêche officielle de M. Hawes, consul anglais dans la région du Nyassa, il existe un petit lac au Sud-Est du lac Shirwa ou Kilwa. Le lac *Limbi* (c'est ainsi qu'on l'a nommé) est une étroite nappe d'eau qui s'écoule vers le Sud dans le lac Shirwa. Il ne figure jusqu'à présent sur aucune carte, mais M. Last en a dressé le plan en août passé, lors de son voyage aux monts Namouli. Le lac abonde en oiseaux sauvages et en hippopotames. L'eau est croupissante et peu potable. La seule eau qu'on puisse obtenir dans les environs est un liquide épais que fournissent les puits creusés dans le sol argileux.

Afrique centrale. — Les Mombouttous. — La « *Società d'esplorazione commerciale in Africa* » publie une intéressante communication d'Émin-Pacha sur les Monbouttous. Nous en extrayons les détails suivants :

Les Mombouttous sont, grâce à leurs qualités physiques et intellectuelles, une des races dirigeantes de la région. A en croire leurs traditions, leurs ancètres vinrent du

nord-ouest après avoir traversé un puissant cours d'eau. En arrivant dans le bassin du Makoua-Ouellé, ils soumirent les Momvous, les Abarambas et d'autres populations qui s'y trouvaient. Les Momvous ont le teint plus foncé et sont plus petits que les Mombouttous; ils forment aujourd'hui la plèbe de la région et sont des agriculteurs très industrieux. Ils possèdent, tant à l'est qu'à l'ouest de Wadelaï, de vastes étendues de terres cultivées. Les chefs principaux occupent leur position par droit d'hérédité ; si à la mort du chef son fils ou son descendant direct n'est pas en âge de gouverner, le frère ou un autre parent mâle remplit les fonctions de régent. Les chefs n'exigent pas des contributions régulières ; mais de temps en temps, les chefs inférieurs sont forcés de se présenter devant leurs supérieurs et de leur apporter un tribut en esclaves, bétail, fer, cuir, etc.

Les repas des Mombouttous se composent ordinairement de mets choisis parmi les suivants : bananes, manioc, sésame, sorgho, penicillaria, différentes espèces de cucurbitacées et d'énormes quantités de fruits ; la chair des animaux tués à la chosse, singes, lions, éléphants, serpents, volaille, œufs de poules, insectes, larves et chair humaine. Les articles de luxe sont le tabac, la bière et les noix de coco. Contrairement à l'usage des populations qui les entourent, les Mombouttous d'un rang supérieur prennent souvent une épouse parmi les castes inférieures Les mariages se font par l'intermédiaire d'une tierce personne. On donne des présents au père ou à la fille, ou encore à l'intermédiaire et aux proches parents. A la mort d'un Mombouttou, tout son patrimoine passe à son fils aîné. Les morts sont généralement enterrés, sauf chez les Madsos qui les brûlent. En somme, les femmes ont une position sociale plus élevée que chez la plupart des autres peuplades nègres. Après que le travail de la journée est terminé, on se réunit pour danser et pour chanter. Certaines mutilations sont aussi en usage chez les Mombouttous ; ils coupent une partie de la membrane extérieure de l'oreille ; ils aiguisent les incisives ; ils circoncisent les enfants. Les Mombouttous font d'excellents ustensiles tant en bois qu'en argile.

AMÉRIQUE.

Nicaragua. — PROJET DE CANAL INTEROCÉANIQUE. — Le *Report of the W. S. Nicaragua Surveying Party 1885*, de A.-G. Menocal, nous met au courant de ce projet. D'après lui, le canal projeté commencera à Puerto et suivra d'abord la vallée du Rio-Grande, puis celle du Rio-Lajas jusqu'au lac Nicaragua. Le canal traversera le lac depuis l'ancienne embouchure du Rio-Lajas jusqu'à celle du San-Juan, qu'il suivra alors jusqu'à la vallée arrosée dans sa partie inférieure par le petit Rio-San-Francisco. Les eaux du San-Juan seront contenues par un grand barrage à Ochoa, à l'est de l'embouchure du Rio-San-Carlos. Le San-Francisco sera séparé du San-Juan par une autre digue ; on formera ainsi un vaste lac artificiel au même niveau que le Nicaragua. Il y aura à creuser un petit canal pour relier le San - Juan au San - Francisco. De là, le canal traverse les montagnes en longues courbes, au sortir desquelles il se dirige en droite ligne sur Greytown. Dans cette partie, il faudra construire trois écluses et quatre autres dans la vallée du Rio-Grande. La longueur totale du canal sera de 169.8 milles, dont 40.3 devront être creusés. Le coût total est estimé à 64,036,197 dollars ou liv. st. 12.807,240. Le fond du canal aura une largeur de 80 à 120 pieds, sa surface de 80 à 300 pieds ; il aura 28 pieds de profondeur.

Création de nouvelles provinces au Chili. — Les *Proceedings* nous apprennent que, par une ordonnance en date du 12 mars 1887, deux nouvelles provinces ont été créées au Chili ; ce sont celles de Malleco et de Cautin.

On fait rentrer ainsi en relations administratives avec le restant du pays, les derniers restes de l'Araucanie. La province de Malleco a pour chef-lieu Angol et est divisée en trois départements, Angol, Collipouli et Traigouen ; Temonco est le chef-lieu de la province de Cautin divisée en deux départements : Temonco et Imperial. Les villes qui donnent leur nom aux départements et qui ont de 3,000 et 4,000 habitants et même plus, ne se trouvent pas dans la dernière carte officielle de Pissis de 1885.

Traigouen est situé sur la rivière de ce nom, qui se jette dans le Rio-Loumoco, affluent septentrional du Rio-Cautin ou Imperial ; Collipouli se trouve sur la rivière Malleco, qui, se réunissant avec le Regone en dessous d'Angol, forme le Rio-Vergara. Temoco et Imperial sont tous deux sur le Cautin ; l'Imperial est le fleuve formé par la réunion du Cautin et du Rio-Loumaco. Ces endroits seront bientôt reliés au reste du Chili par un chemin de fer.

OCÉANIE.

Retour du capitaine Strachan. — La *Deutsche Rundschau* nous apprend que le capitaine Strachan est revenu au commencement de mars de son voyage, qu'il avait entrepris en juin 1886, pour explorer la côte Sud de la Nouvelle-Guinée occidentale ou hollandaise. Il traversa le Grand Mc Cluer Inlet à 2° 30′ lat. sud et 132° 30 long. E. de Greenw, et trouva qu'en effet, comme on le supposait, il communique avec la baie de Geelvink sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée. Un canal étroit les relie, de sorte que la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée forme une île à part. Il explora la côte et trouva que les cartes actuelles versent dans bien des erreurs. Il découvrit beaucoup de baies encore inconnues, et souvent ce qui était indiqué comme terre ferme est un groupe d'îles. Le pays est « splendide », d'après l'expression du capitaine Strachan ; les noix de muscade, les fruits et les bois précieux abondent.

Les îles Hawaï. — Situation intérieure. — La *Deutsche Weltpost*, de Berlin, extrait ce qui suit d'un article de la *Gazette de Cologne*, sur la situation intérieure de ce petit royaume. Le groupe des îles Hawaï est d'origine volcanique ; quelques-uns des sommets atteignent une hauteur de 4.200 à 4,800 mètres. Le climat est excellent, surtout pour les phtisies et les rhumatismes. La température moyenne est de 25 à 30° c. et la chaleur y est toujours supportable, car le vent souffle rarement du sud et tous les matins l'air est rafraîchi par les brises de mer. Le nombre des habitants se monte à 85,000, dont 40,000 Canaques, 20,000 Chinois, 10,000 Portugais, 2,000 Allemands-Américains et autant d'Anglais. L'industrie principale est celle de la canne à sucre. L'exportation annuelle est de 100,000 tonnes environ ; les îles exportent de plus du riz, du café, de la laine et des fruits. Les îles forment une monarchie constitutionnelle. Les ordonnances royales doivent être contresignées par un ministre responsable ; le conseil privé du roi se compose des ministres et des conseillers nommés par la couronne. L'armée comprend environ 100 hommes avec une quantité innombrable de généraux, de colonels, de majors, etc. Il y a en outre

quelques corps de volontaires. Les revenus de l'État proviennent en grande partie des droits d'accises et de douane, de l'impôt sur le revenu et des produits des domaines de l'État. La population est active et intelligente, et le pays pourrait devenir un véritable Eldorado, si le gouvernement ne se rendait coupable de telles négligences et de tels méfaits que l'existence de l'État est mise en danger. Depuis 1886, le conseiller du roi Kalakaua et le véritable régent du pays est un certain Walter Murry Gibson, ministre des affaires étrangères. Après un passé assez douteux, il fut envoyé par les Mormons à Hawaï, sut y acquérir une certaine influence et finit par devenir l'ami et le seul conseiller du roi Kalakaua.

Il chercha d'abord à remplacer dans tous les emplois les blancs par des Canaques sans jugement, dont il pouvait plus facilement faire ce qu'il voulait. A force de corruption, à l'aide d'argent et de genièvre, il parvint à se former un parlement à sa guise.

Depuis ce moment, l'arbitraire n'eut plus de bornes; tous les revenus de l'État, toutes les sommes qu'un gouvernement despote parvient à enlever aux habitants sont gaspillées en frivolités. On entretient aux frais de l'État un parent éloigné du roi en Italie ; le trésor a été vidé pour permettre à la reine Kapiolani de se rendre en grande pompe au jubilé de la reine d'Angleterre. Mais, par contre, aucune des entreprises d'intérêt commun, qui sont nécessaires et auxquelles le budget avait destiné les revenus de l'État, n'a été exécutée.

Gibson, comme ministre de l'intérieur, loue au roi pour une bagatelle, d'énormes domaines de l'État qui, au vœu de la loi, ne peuvent être donnés en location qu'après enchères publiques. Il y a longtemps, du reste, que la population cherche à se rallier pour mettre fin à un pareil état de choses; les journaux fulminent ouvertement contre le gouvernement du roi et de son ministre. Un éclat ne peut tarder. L'Angleterre et l'Amérique ont, du reste, témoigné de l'importance qu'elles attachent à la question par l'envoi de navires de guerre dans les parages. Le percement de l'isthme de Panama donnera aux îles Hawaï, qui actuellement déjà sont le mieux situé des groupes océanieas, une importance sans égale ; une flotte qui les aurait pour quartier général pourrait, en peu de semaines, se rendre au Japon, en Chine, aux Indes, aux États-Unis, à l'Amérique méridionale, en Australie.

RÉGIONS POLAIRES.

Exploration des régions arctiques. — Nous trouvons dans une excellente Revue d'Amérique, *Science*, une carte donnée en annexe, représentant les dernières découvertes dans l'Amérique arctique. Comparées à celles des années 1845-70, ces découvertes n'ont qu'une importance assez secondaire, ce qui tient, d'ailleurs, à ce qu'elles se sont faites absolument sans système et en n'ayant comme simple objectif que de pousser le plus possible vers le Nord.

La Revue indique, parmi les régions à explorer, les îles situées à l'ouest du Smith Sound. Il y a, pour une expédition qui voudrait explorer ces parties, deux points de départ, Hayes Sound et Jones Sound. Les rapports des Esquimaux font supposer que Hayes Sound forme un détroit qui mène à l'Océan occidental ; mais si même il n'en est pas ainsi, l'expédition de Greely à travers l'isthme, entre Arcker Fiord et Greely Fiord, prouve qu'il ne serait pas difficile d'atteindre la côte occidentale. Le Jones Sound est d'un accès plus aisé. Il n'a été visité que deux fois — par Belcher

et par Inglefield — et aucune tentative sérieuse n'a été faite pour continuer son exploration vers l'ouest. Les Esquimaux disent qu'il est barré au nord par une langue de terre et que les baleines y abondent. Si cela est exact, ce serait un point de départ excellent pour l'exploration de l'Archipel à l'ouest de Ellesmere Land et de la côte occidentale de cette île. Une pareille expédition se ferait à peu de frais et presque sans danger. Un autre voyage à faire est celui du Fox Basin et du détroit d'Hudson. Un bateau stationnant deux ans dans ces eaux pourrait résoudre toutes les questions importantes que soulèvent ces districts Les ethnologistes y trouveraient, surtout entre King William Land et le Mackenzie, des Esquimaux vierges de toute influence européenne.

Ce ne sont pas là d'aventureuses expéditions « polaires » ; mais ces voyages permettront d'avancer pas à pas et d'atteindre sûrement et avec profit les régions inconnues du bassin arctique. Le Groënland oriental offre, ainsi que le Franz Joseph Land, une base certaine pour les expéditions vers le nord. Les expéditions hasardeuses se dirigeant en plein océan, sans le couvert de la côte, doivent être abandonnées ; elles ne peuvent se terminer que par des désastres. L'exploration du pôle ne peut être l'œuvre d'une seule expédition aventureuse.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

AFRIQUE.

Ressources et organisation sociale de l'Abyssinie. — L'Abyssinie, ou Éthiopie, est un massif montagneux très élevé et très étendu, faisant partie de la ligne de partage des eaux de l'ancien Continent, immense chaîne de montagnes qui commence au cap Oriental, à l'extrémité Nord-Est de l'Asie, et finit au cap de Bonne-Espérance à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Située dans le partie orientale de l'Afrique du Nord, elle s'étend, dans sa plus grande largeur, du 9° au 15° 26′ de latitude septentrionale, et du 33° environ au 37° 36′ de longitude orientale. L'Abyssinie a pour limite naturelle vers l'Est une chaîne de montagnes, dont la direction générale va du Nord au Sud ; c'est la ligne de partage des eaux entre le bassin de la mer Rouge, d'un côté, et celui de la Méditerranée ou du Nil blanc, de l'autre. Cette arête s'infléchit légèrement vers le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; vers la mer Rouge, elle n'offre que des rameaux de peu d'étendue pour laisser la place au désert ; vers l'Ouest, au contraire, elle se ramifie pour former les nombreux plateaux du massif abyssinien, dont les monts du Sémien sont le point culminant. Ils donnent naissance, à l'exception du Nil Bleu, à tous les cours d'eau qui parcourent l'Abyssinie et dont les principaux sont le Mareub, le Takazzé et son affluent le Tellaré, la

Goulima et l'Ourmat ; enfin, de nombreux torrents portent les eaux pluviales à la mer Rouge. On remarque parmi eux l'Ansaba.

Ces rivières et ces torrents ont creusé des lits profonds et plus souvent ravinés, formant ainsi de vastes plateaux et d'étroites vallées qui deviennent les parties fertiles de l'Abyssinie. Les plateaux prennent le nom de *dega* et les parties basses s'appellent *kolla*, mots abyssins qui signifient froid et chaud ; c'est dire qu'il existe une différence notable de température entre les points élevés et les vallées. A ce point de vue, l'Abyssinie comprend trois zones, que déterminent les différences d'altitude : de 1,000 à 1,500 mètres, c'est la zone torride renfermant les plaines basses et les vallées chaudes, où le thermomètre monte dans le jour jusqu'à 35 et même 40 degrés centigrades ; de 1,500 à 3,000 mètres se déploie la zone tempérée, qui caractérise surtout l'Abyssinie, dont l'altitude moyenne est de 2,500 mètres. C'est là que se trouvent le plus grand nombre des plateaux éthiopiens, et le thermomètre n'y dépasse guère 25 degrés centigrades, température uniforme de toutes les saisons, ce qui a fait dire de ce pays qu'il jouit d'un printemps perpétuel. De 3,000 à 5,000 mètres, on rencontre la zene froide ; dans ces régions, l'abaissement de la température répond à l'élévation du sol : c'est ainsi qu'au centre même de l'Afrique, les cimes du Sémien sont couvertes de neiges perpétuelles.

Tel est, dans ses traits physiques les plus remarquables et dans sa configuration générale, l'étrange et curieux pays que l'un de nos compatriotes, animé de la passion des voyages, M. Gabriel Simon, ancien officier de cavalerie, prenait pour objet de ses pérégrinations, il y a environ cinq ans. Son dessein était de créer en Abyssinie un établissement agricole, et le plateau du Hamassen, situé à trois ou quatre journées de marche du port de Massaouah, s'était naturellement présenté à son esprit comme le point le plus favorable aux relations commerciales ultérieures avec la côte. D'une grande fertilité et jouissant d'une température toujours égale, ce plateau promettait aux agriculteurs français qui seraient venus s'y établir une juste rémunération de leurs travaux ; mais M. G. Simon ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y aurait bien des difficultés à vaincre, avant de réaliser son projet, chez un peuple que le voisinage des musulmans, ces ennemis éternels de sa religion et de son indépendance, a rendu circonspect et soupçonneux. Dès son arrivée à la cour du négous Iohannès, il se convainquit aisément que ces difficultés étaient même tout à fait insurmontables pour un homme livré à lui-même, sans grandes ressources pécuniaires et sans caractère officiel. M. Simon dut donc renoncer à son dessein primitif; il se décida à voyager en simple touriste, tout en se réservant de recueillir le long de sa route les renseignements qui lui semblaient intéressants ou utiles.

De nombreuses notes vinrent promptement garnir le carnet du voyageur ; mais son intention ne fut pas d'abord de les publier, tant la France et l'Europe étaient alors inattentives aux hommes et aux choses de l'Abyssinie. « Aujourd'hui, les évènements du Soudan égyptien éclairent ces régions éloignées d'un jour nouveau, et l'Europe a les yeux tournés vers cette région. » M. G. Simon a jugé le moment convenable pour faire paraître sa relation et vulgariser la connaissance de ces hauts plateaux éthiopiens, « appelés à devenir un des plus riches empires coloniaux que possède l'Europe », et nous pensons qu'il a très bien fait : son livre de voyage, écrit au fil de la plume, est tout à la fois pittoresque, instructif et intéresssant, et c'eût été vaiment dommage d'en laisser dormir les éléments au fond d'un casier de bibliothèque (1)

---

(1) *Voyage en Abyssinie et chez les Gallas-Raias : l'Éthiopie, ses mœurs et ses traditions*, etc., etc., 1 vol. in-8°, avec cartes et plans (Paris, Challamel aîné, 1885).

Le 23 mars 1881, M. Simon et son compagnon de voyage, M. Léon Herbin, officier d'infanterie (1), débarquaient à Massaouah. La ville est bâtie sur deux petites îles que deux jetées relient entre elles et avec la côte : à part l'hôtel du gouverneur, la mission, le consulat et quelques maisons des principaux commerçants européens et arabes, elle ne se compose que de huttes élevées avec des branchages, des nattes et des peaux. La population qui les habite est misérable. A des époques déterminées, des caravanes apportent à Massaouah de la cire, des peaux, du café, du musc, du beurre, des plumes d'autruche, de l'ivoire et de la poudre d'or ; les îles Dalhac, situées au large de Massaouah, fournissent de la nacre et quelques perles. Lorsque les commerçants font des achats, ils payent généralement la moitié de la valeur en argent et donnent pour l'autre moitié des marchandises. Les plus demandées sont la soie unie ou brochée d'or et d'argent et le coton rouge — marque anglaise — dont se servent les Abyssiniens. Enfin, quelques colons européens, fixés à Kéren, produisent du tabac, dont Massaouah est l'entrepôt naturel. « En lisant cette énumération, le lecteur pourrait croire que le commerce se fait sur une grande échelle ; il n'en est rien : par suite du mauvais état des chemins et de l'indifférence des populations environnantes, ces marchandises arrivent en trop petites quantités proportionnellement au nombre des commerçants qui les convoitent ; alors les prix s'en ressentent et les bénéfices deviennent insignifiants. D'un autre côté, les Arabes et les Banians, établis en très grand nombre dans ce port, font aux Européens une concurrence d'autant plus facile que leurs dépenses sont relativement minimes. Dans ces conditions, le négociant européen ne fera que végéter sur ce point de la mer Rouge, jusqu'au moment où la civilisation moderne, pénétrant dans l'intérieur, aura créé de larges voies de communication ; les Grecs sont peut-être les seuls qui, à force d'économie, arrivent à gagner une petite fortune. »

C'est par le plateau de Hamassen que notre voyageur pénétra en Éthiopie. Pour arriver sur ce plateau, il faut remonter le lit de l'Ansaba ; c'est un torrent à peu près sans eau pendant la saison sèche, mais dès que les pluies commencent à tomber, il se gonfle rapidement : dans sa course impétueuse, il déracine les arbres et arrache les rochers. Le 31 mai, nos voyageurs quittaient Kéren, et le surlendemain ils se trouvaient au campement d'Adonzi ; là une surprise agréable les attendait : dès que leurs tentes furent dressées, deux Abyssins, revêtus de magnifiques chemises de soie violette à ramages brochées d'or, se présentèrent subitement à leurs regards. C'étaient des *Rhashmari* ou *ménestrels*, descendus des montagnes abyssiniennes pour célébrer leur arrivée et leur donner un avant-goût des danses et des chants du pays. Chacun d'eux était porteur d'un violon à trois cordes ; la caisse des ces instruments était formée d'une peau tendue sur une carcasse de bois. Ils se mirent à danser sur place, en sautant sur l'un et l'autre pied alternativement et en tournant sur eux-mêmes ; en même temps, ils chantaient, sur un rythme monotone et plaintif, un air qu'accompagnaient des sons tirés de leurs violons au moyen d'un petit morceau de cuir rigide servant d'archet. L'interprète de la caravane apprit à M. Simon que, selon l'habitude, ces musiciens venaient d'improviser tout un poème dans lequel ils avaient chanté la gloire des chefs et de leurs guerriers, ainsi que les louanges du vice-consul de France et des *nobles voyageurs qui l'accompagnaient.*

Les *Rhashmari* vinrent ensuite présenter aux étrangers leurs salutations respectueuses, prendre congé d'eux et recevoir, sous la forme d'un thaler de Marie-

---

1) M. Léon Herbin est mort récemment dans le Soudan Égyptien, en même temps que le capitaine anglais Stewart.

Thérèse, la récompense de leur rude labeur. Le thaler, ou plus communément *thalari*, est une pièce d'argent du volume d'un écu de cinq francs ; il est marqué à l'effigie de Marie-Thérèse d'Autriche et porte le millésime de 1780. La tête de l'effigie est ornée d'une couronne de perles ; sur l'épaule, une petite agrafe entourée de perles de plus petites dimensions, retient une toge drapée à la romaine. On en fabrique régulièrement à Vienne, tant pour subvenir aux besoins commerciaux de l'Abyssinie que pour satisfaire la demande considérable qui s'y fait par les chefs féodaux, par les églises et par les bijoutiers. C'est la seule monnaie qui ait généralement cours sur toute la côte orientale d'Afrique. Chaque pièce a une valeur qui varie suivant les époques, de 4 fr. 50 à 5 fr. 25 au maximum. Avant de quitter la côte, le voyageur doit avoir soin d'échanger son or contre des thalaris, qu'il inspectera de manière à s'assurer qu'il ne manque pas de perles à la couronne, ni à l'agrafe. Ce sont des détails auxquels il doit apporter la plus grande attention, sous peine de se trouver dans l'embarras quoique porteur d'une forte somme.

Le thaler de Marie-Thérèse est la seule monnaie de métal en usage en Abyssinie. Le sel est la monnaie divisionnaire, ainsi qu'une pièce d'étoffe du pays à laquelle les Abyssins ont donné la valeur d'un thalari ; cette pièce d'étoffe se subdivise en parties égales représentant des fractions de la pièce d'argent. Dans certaines provinces et dans les contrées limitrophes de l'Abyssinie, le sel est une denrée tout à fait rare : aussi est-il la source de gros bénéfices pour les marchands indigènes, qui organisent de fortes caravanes avec lesquelles ils parcourent le pays en faisant de continuels échanges. Ces caravanes s'approvisionnent dans le pays des Taltals ; ceux-ci ont gardé le monpole de l'exploitation et de la vente du sel ; ils ne permettent pas aux négociants à qui ils ont affaire d'accéder eux-mêmes aux gisements. Ces dépôts se trouvent surtout près du lac Alelbad, situé au pied des montagnes de l'Haramat, dans le bassin de la mer Rouge. Le sel est taillé en pains de 23 centimètres de long sur 60 de largeur et 2 d'épaisseur. Accolés deux à deux, ces pains de sel sont liés par des écorces d'arbres. Ensuite on en compose des charges pour les esclaves et les bêtes de somme au moyen de fortes courroies. Comme nous l'avons déjà dit, ces pains servent de monnaie divisionnaire, et leur valeur augmente à mesure qu'on s'éloigne du centre de production. Les Taltals donnent trente-deux pains pour un thalari ; pour la même pièce de monnaie on n'en a plus que seize à Iokota, quatorze à Lalibéla, huit ou dix à Gondar, six dans le Godjam, quatre un peu plus loin, chez les Galtas du royaume de Kaffa.

Le 18 juin, M. Simon faisait son entrée dans Adoua, la capitale du Tigré. La ville est bâtie sur trois collines qui, perpendiculaires au cours raviné de l'Assam, vont s'élevant graduellement et forment comme trois étages successifs. Presque toutes ses maisons sont construites en pierres et terminées en terrasse. Beaucoup d'entre elles ont un premier étage, demeure du maître ; elles reçoivent le jour par des ouvertures pratiquées dans le mur. Ces baies, portes ou fenêtres, sont généralement fermées au moyen de claies composées de roseaux reliés entre eux par des écorces enlevées aux jeunes arbres. On aperçoit çà et là quelques constructions cylindriques couvertes d'un toit conique en chaume ; ce sont les églises ou bien les salles d'audience où les chefs reçoivent leurs amis ou leurs vassaux et rendent la justice. Ces maisons sont généralement plus luxueuses, des tapis et des peaux couvrent une partie du sol ; jonché d'ailleurs de verdure ; des boucliers, des lances et des sabres ornent les parois, et lorsque le froid se fait sentir, des charbons ardents pétillent dans un brasier de métal.

On ne voit ni magasins ni bazars dans la capitale du Tigré : c'est surtout ce manque de commerce local qui contribue à lui donner un aspect d'habitude calme et endormi. C'est tout autre chose le lundi, jour où un marché très fréquenté a lieu sur

l'une des grandes places d'Adoua. Dès le matin, les chemins se remplissent d'acheteurs et de marchands venant des campagnes environnantes et se rendant au marché. « Et ce n'est pas un spectacle peu curieux que d'assister, des hauteur d'Adoua, au bizarre défilé de cette foule qui déploie, bien au loin et dans toutes les directions, le bariolage mouvant de ses costumes disparates et singuliers. Là, ce sont les *balaguers* vêtus d'un mauvais pantalon ou d'une petite pièce d'étoffe nouée autour des reins : ils viennent vendre leurs provisions de grains, de beurre, de miel et de cire ; ici ce sont les *négadiés* ou marchands, suivis d'une longue file d'esclaves et de bêtes apportant les produits des autres provinces, tels que l'ivoire, le café, le sel, les peaux de lion et de léopard, des harnachements et des armes de luxe ; puis de riches propriétaires qui vont surveiller la vente de leur bétail ou faire leurs emplettes ; de puissants seigneurs, montés sur des mules richement caparaçonnées et trottant l'amble, précédés et suivis par des serviteurs, des hommes d'armes, au pas de course : ils viennent acheter des armes ou un brillant cheval de bataille. Au milieu de ce noir fourmillement, des *chemmas* blanches à la large bande rouge jettent une note vive et éclatante : ce sont des guerriers et des femmes riches, qui le plus souvent balancent au-dessus de leur tête une légère ombrelle de soie ou d'osier »

Sur le marché d'Adoua, l'orge se vend 3 thalers les 80 kilogrammes, le café un thaler les 12 *roitholi*, ou 3 kilogrammes 371 grammes. Le prix des mules et des chevaux ordinaires varie de 15 à 30 thalers ; celui des bœufs ou des vaches est de 5 à 10 thalers environ. Tous ces produits, à l'exception de l'orge dont le prix est assez élevé, praissent promettre de sérieux bénéfice au commerce qui en ferait d'importants achats dans l'intérieur. Néanmoins, toutes les entreprises commerciales tentées jusqu'ici en Abyssinie ont échoué. Les principales causes de cet insuccès sont le faible développement de la production, qui ne dépasse guère les besoins locaux, et la cherté des moyens de transport à travers des contrées excessivement accidentées où les mules du pays ont de la peine à voyager quoique à peine chargées de 60 à 80 kilogrammes. Dans de telles conditions, il n'y a guère que le musc, l'or et l'ivoire, qui, à cause de leur prix élevé, puissent procurer quelque bénéfice ; mais ces produits sont en trop faible quantité pour qu'un Européen s'en occupe d'une manière spéciale. En attendant que des routes carrossables sillonnent l'Abyssinie, il serait sage de créer sur la côte des comptoirs où les caravanes pourraient venir avec la certitude de vendre leurs marchandises en sécurité ; il importerait surtout de faire cesser l'état de blocus dans lequel l'Égypte tient ce pays tout entier. Ce serait le meilleur des moyens pour ouvrir entre l'Eurepe et l'Éthiopie un vaste courant d'échanges, qui ne pourrait être qu'avantageux pour les deux pays, pour l'Abyssinie surtout.

Le négous Iohannès avait alors sa demeure à Rama, l'un des pics les plus élevés de la chaîne du Zéboul, contrée située vers le sud-est en dehors du massif éthiopien proprement dit, et ne figurant sur les cartes que depuis fort peu de temps. Arrivés devant la cour de la maison royale, les voyageurs mirent pied à terre et furent introduits dans une grande salle d'audience, dont le toit conique reposait sur deux rangées de piliers en bois. Le roi se tenait assis sur un trône, couvert de riches étoffes de soie, la tête et les pieds nus ; il était revêtu d'une longue chemise blanche, garnie de boutons en argent massif, et s'enveloppait jusqu'aux yeux dans un *marguef* d'une extrême finesse, garni d'une bande rouge brochée de soie. Iohannès ne se dévoile que rarement et c'est toujours de sa part une marque de courtoisie. Sur un coussin de soie placé à sa gauche était une épée d'une grande valeur, présent du voyageur Rohfs ; derrière lui un serviteur, qui tenait à la main un grand chasse-

mouches à manche d'argent, rappelait, avec le parasol de soie rouge, le symbole de l'autorité royale, chez les anciens Perses.

Iohonnès le Rouge, ainsi que ses sujets l'appellent à cause de la couleur de sa peau, reçut notre compatriote avec une grande courtoisie et lui offrit dans son campement lu plus large hospitalité. « C'est, nous dit M. Simon, un homme de 42 à 45 ans. Son corps est svelte et bien proportionné. Ses extrémités sont très fines. Son regard dur et pénétrant, ses traits réguliers et nettement arrêtés forment un ensemble sévère que corrige un peu l'ovale légèrement allongé du visage. Grave, sérieux et réservé comme tous les Orientaux, il parle peu Il a la parole brève d'un homme peu habitué à souffrir la contradiction, et ses sujets tremblent à son approche. Tout Abyssinien qui entre chez lui se prosterne trois fois et attend, les épaules découvertes, que le maître l'autorise à parler. Veuf, il a fait le serment de ne pas se remarier, et les femmes ne sont pas reçues à sa cour. Moine et soldat, comme l'appellent ses sujets, il gouverne son peuple par le mysticisme, et prétend que les anges lui apparaissent et lui dictent les ordres du ciel. Monarque absolu, il entreprend telle expédition qu'il juge convenable, et lorsqu'il veut conquérir des contrées voisines, il se met en marche au nom de la religion qu'il doit répandre, dit-il, par ordre de Dieu, chez les peuples barbares. Imitant Charlemagne chez les Saxons, il envahit ainsi les pays gallas. abattant les monuments du culte idolâtre et ordonnant le baptême à la tête de ses bataillons. »

Le code abyssinien est un mélange des livres de Moïse, des préceptes de l'Évangile et du code de Justinien. On l'appelle le *Feuta-Néguesti.* Dans plusieurs de ses parties il est tombé en désuétude ; la rencontre fréquente que l'on fait dans ce pays d'un malheureux mutilé, qui a survécu à l'amputation d'une main ou d'un pied, est une preuve toutefois que la cruauté barbare de certains supplices subsiste toujours. On se rappelle, notamment, que Gobassié, le rival de Iohannès, lorsque ce dernier n'était encore que Raz-Kassa, fut aveuglé avec la pointe d'un poignard rougie au feu. Iohannès se rend chaque samedi sur un mamelon voisin de sa demeure, et là, entouré des grands officiers de sa couronne, il tient son lit de justice à l'ombre d'un immense parasol de soie rouge. Les sentences du Négous sont immédiatement appliquées. Les coupables condamnés à la pendaison, à la privation du pied, de la main, du nez ou de la langue ne sortent du tribunal que pour passer entre les mains des bourreaux. Chose assez curieuse, ceux-ci ne sont autres que les musiciens du roi, et portent constamment à leur ceinture les instruments indispensables à leurs terribles fonctions.

Pour terminer, citons quelques-unes des prescriptions du *Feuta-Néguesti.* Quiconque frappait une autre personne était condamné à une amende dont l'importance était laissée à la décision des juges, s'il n'y avait pas eu effusion de sang ; si le sang avait coulé, l'amende était évaluée à neuf *wokiètes* d'ar — le *wokiète* vaut environ 47 fr. 45 centimes. La personne frappée venait-elle à mourir, les parents de la victime pouvaient tuer l'assassin à coups de lance, mais si le meurtre était involontaire, on rachetait le sang par une somme donnée à la famille. Tout voleur devait avoir le poignet coupé ; le vol à main armée était puni par la privation de la main et du pied. Le menteur devait avoir la main coupée. L'aveuglement punissait le crime de lèse-majesté ; toute rebellion du fils contre son père, du vassal contre son seigneur, était passible de la même peine. Le père d'un enfant adultérin était tenu de donner a la mère un boisseau de blé par mois et quelques thalers par an. Le père possédait le droit de vie et de mort sur ses enfants; il ne jouissait pas du même privilège à l'égard de ses esclaves. Libre d'acheter des esclaves, le chrétien n'avait pas néanmoins le droit de les revendre. La pendaison était la peine portée contre le crime d'avoir vendu un chrétien. Quand on exécutait dans ce dernier cas, on

balançait le patient sept fois et l'on coupait ensuite la corde ; s'il survivait, il avait sa grâce.

Enfin, l'empereur avait seul le droit de condamner à la peine de mort ou à la mutilation, et aujourd'ui encore le Négous se réserve à lui seul les cas qui entraînent la mutilation ou la mort. C'est la *justice royale*, par opposition à la *justice subalterne* de la féodalité, qui s'exerce en Abyssinie par les chefs et les princes, sur toutes les portions de territoire dont ils ont le commandement. Aussi bien, ce pays est-il de nos jours resté presque entièrement féodal. et ce n'est pas un de ses caractères les moins curieux. Deux grands personnages sont placés au sommet de cette hiérarchie ; à tous égards ils possèdent une puissance redoutable, et leur autorité a souvent tenu en échec les prédécesseurs de Iohannès eux-mêmes. Ce sont l'*abouna* ou chef spirituel du clergé, et l'*etchéquié* ou son chef temporel. L'abouna, qui est toujours un étranger, relève du patriarche copte d'Alexandrie tant pour l'élection que pour la juridiction. Sa demeure, ainsi que celle de l'etchéquié, jouit du privilège d'asile, comme au surplus la plupart des églises et des monastères, quelques villes saintes, telles qu'Axoum, Lalabiéla et certains quartiers de Gondar. Il a dans ses mains une arme terrible, l'excommunication : lorsqu'il s'en sert, les Abyssins se lèvent à sa voix et se groupent autour de lui. De même que l'abouna, l'etchéquié possède une grande action ; étant toujours de nationalité abyssinienne, il a même sur l'abouna l'avantage de mieux connaître les hommes et les choses du pays. Son titre lui confère le privilège important de diriger les nombreux fiefs appartenant au clergé et d'en percevoir les bénéfices.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(*in extenso*).

TROIS ANS AU CONGO

SÉJOUR CHEZ LES BANGALLAS (CANNIBALES DU HAUT-FLEUVE)

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 11 *Novembre* 1886

Par M. Th. WESTMARCK,

EXPLORATEUR SUÉDOIS

I

LE BAS-CONGO. — STANLEY-POOL

I.

Le Voyage.

Le dimanche 1er Avril 1883, vers quatre heures de l'après-midi, je quittai Bruxelles pour m'embarquer à Liverpool, sur le *Bonny* qui devait appareiller le 4.

Pour l'expédition que j'entreprenais j'avais trois compagnons de voyage. deux suédois : M. Sundvallson. lieutenant dans l'armée et le capitaine Levin, de la marine marchande ; plus un sous-officier de l'armée belge, M. Waterinkx.

Le 4, à trois heures de l'après-midi, le *Bonny* prenait la mer, ayant à bord, outre les membres de notre mission, une vingtaine de passagers, commerçants anglais de la côte occidentale d'Afrique. à destination de Bonny, Old-Calabar, et Gaboon.

Après une première escale de quelques heures à Madère, nous filions directement sur Sierra-Leone, où nous devions prendre à bord des indigènes du port, recrues dont on ne peut absolument pas se dispenser pour la manœuvre des steamers, et le service des établissements européens dans les territoires équatoriaux.

Nous perdions trois grands jours à Lagos à attendre M. Svinburn et ses soldats Housas, 86 hommes engagés à raison d'un shilling par jour (un franc 25 centimes), pour le service au Congo, lesquels allaient être placés sous les ordres de M. Saulez, de l'armée anglaise.

Nouvelle escale à Bonny, à Old-Calabar. — point très important pour le commerce libre, à Cameroon, et enfin à Gaboon où venait d'arriver M. de Brazza.

Pittoresque au possible, la colonie française de Gabon justifie, par son emplacement admirablement choisi, les travaux considérables qu'on y a exécutés dans le but — non dissimulé par le gouvernement français — de faire de ce port le centre de l'administration des établissements de la côte Occidentale d'Afrique.

Libreville. — capitale de cette jeune et belle colonie, — s'élève sur le point le plus pittoresque, le mieux situé, de tout le pays compris entre la côte d'or et St-Paul de Loanda.

La ville possède plusieurs monuments, quelques-uns sont remarquables, tels que l'hôtel des Postes, la Douane, l'Hôpital et l'Arsenal.

Les maisons de commerce y sont en grand nombre.

Je dois une mention spéciale à l'établissement de la mission catholique, où des milliers de jeunes indigènes bénéficient de l'instruction gratuite tout en apprenant un métier ; où les nègres malades reçoivent, gratuitement, tous les soins nécessaires, et sont l'objet de la plus exemplaire sollicitude.

Le *Bonny* continuait sa marche, et nous visitions successivement Settekama, Magumba, Loango, Landana, points dont l'importance commerciale augmente chaque année, et où il se fait de très grosses affaires sur les huiles de palme, l'ivoire et le caoutchouc.

Enfin, le 16 mai, après 42 jours de traversée, nous arrivions à Banana, où le steamer *le Héron* nous attendait pour nous conduire à Vivi. Banana, qui domine aujourd'hui l'embouchure du Congo, est un endroit marécageux et ensablé, condamné à disparaître fatalement dans les flots de plus en plus envahissants.

Des vieux résidants de l'endroit m'ont affirmé que, depuis 15 ans, cette pointe de sable sur laquelle s'élèvent actuellement un grand nombre d'établissements, avait déjà considérablement diminué d'étendue. Il semble qu'elle fonde rapidement au contact permanent et insinuant de la mer, qui engloutira définitivement, un jour cette station.

On s'y attend ; déjà, pendant la durée du flux, la plupart des maisons subissent l'inondation. Et toujours en se retirant comme à regrets, la mer conserve la possession d'une notable partie du sol qu'elle a envahi.

Un mauvais plaisant, — il y en a jusqu'à Banana, — proposait, dans un jour de gaîté comique, d'établir des voiles sur la toiture des mai-

sons, pour le cas où, un beau matin, celles-ci flotteraient au gré des vagues.

La vérité est que le danger est imminent, et qu'on ne saurait se préoccuper trop tôt de chercher un autre point, moins menacé, pour y transporter les installations de Banana.

Embarqués sur *le Héron*, nous arrivâmes le 17 à Boma, après un voyage des plus désagréables pendant lequel nous avions eu à subir une chaleur étouffante.

Lorsqu'on a quitté Banana pour s'engager dans le Congo, le pays devient de plus en plus montagneux. A Boma, qui est actuellement le point le plus important du fleuve, on rencontre déjà des monts d'une certaine altitude, et la chaîne de collines s'étend ainsi jusqu'à Vivi, à peine interrompue par quelques plateaux d'un sable rouge, argileux.

La végétation y est d'une pauvreté désolante : quelques arbres de ci de là et une verdure anémique qui disparaît complètement dans la saison des sécheresses prolongées.

De loin en loin, un palmier solitaire montre son parasol de feuillage, mais c'est l'exception ici, alors que ces arbres se rencontrent en grand nombre dans les factoreries et les villages qui bordent les deux rives.

Par contre, sur tous les points arrosés par des ruisseaux, la végétation atteint à une puissance extrême, ajoutant ainsi au pittoresque de ces coins, absolument privilégiés.

Les ananas y foisonnent, ainsi que les palmiers élaïs ou à éventails, les acajous et baobabs.

La fertilité de ces endroits indiquait naturellement aux indigènes les emplacements de leurs villages ; de là ces magnifiques cultures de maïs, de manioc, d'arachides, et les nombreuses plantations de palmiers, que nous avons admirées.

La terre, uniformément noirâtre de ton, semble avoir acquis de nouvelles qualités, depuis l'établissement des indigènes.

De toute cette superbe végétation, c'est du bananier que les habitants du pays tirent, en grande partie, leur alimentation : au dire des arabes, deux bananes suffisent pour nourrir un homme toute une journée. Aussi se contentent-ils,— plus encore par mesure d'excessive économie, que par philanthropie réelle. — de ce menu à donner à leurs esclaves.

Quoiqu'il en soit, le bananier est incontestablement une ressource inappréciable. Les fruits qu'il produit sont groupés au nombre de vingt autour d'une tige ; cela s'appelle un « régime ».

On ne doit pas, paraît-il, laisser mûrir la banane, sur l'arbre. L'indigène sait que lorsque ce fruit arrive à maturité, l'interieur en devient dur. et se refuse à la cuisson. à ce moment l'écorce est d'une teinte jaune.

Donc. cinq ou six jours avant la maturité complète. on abat impitoyablement l'arbre pour s'emparer des régimes qui sont mis en réserve, pour les besoins de chaque jour. Au surplus. il serait superflu de s'apitoyer sur le sort du bananier qui ne produit de fruits qu'une fois. En même temps que le régime. se forment au pied de l'arbre de 8 à 15 rejetons. qui. replantés. poussent sans culture. Et. suivant la qualité du sol. le jeune bananier peut produire 10 à 20 mois après qu'on l'a planté.

Dans tous les villages. autant sur le côté que dans l'intérieur du pays. les habitants ont beaucoup à souffrir d'un petit insecte parasite désagréable, et quelquefois dangereux. la gigg. qui s'introduit sans qu'on s'en aperçoive, dans les parties dures du pied. et de préférence sous l'ongle.

Après avoir perforé les chairs. cet animalcule d'importation américaine. dit-on. et qui n'est pas plus gros qu'une puce. s'installe. pond et s'entoure de ses œufs, de façon à former le point central d'une boule blanche de la grosseur d'un petit pois.

Pour se débarrasser de cet affreux petit personnage, il faut opérer les chairs envahies au moyen de la pointe d'une épingle. et bien fouiller jusqu'à expulsion complète. puis cautériser les parties. ainsi mises à vif, soit avec du laudanum, soit avec de l'alcool. La précaution est indispensable. On s'exposerait sans cette cautérisation, à la formation rapide. aux pieds, voire même aux jambes. de plaies purulentes, dont on ne vient à bout que très lentement.

Il est à supposer que pour le plus grand nombre, les estropiés et les podagres que l'on rencontre à chaque pas, dans tout ce pays. sont des victimes mal soignées de l'animalcule pénétrant.

Parmi nos compagnons de voyage, M. Nicholls, matelot anglais, fut le premier européen de notre expédition piqué par la gigg. Le malheureux souffrait atrocement et fut opéré, (c'est le mot exact), par un jeune mousse de l'équipage, lequel savait, par expérience, comment on pouvait se débarrasser de cet hôte incommode.

La gigg n'est pas le seul insecte qu'on ait à redouter dans ce voyage; ainsi que nous ne tardâmes pas à nous en apercevoir. Des nuées de

moustiques ayant pris à tâche de nous faire passer la nuit blanche y réussirent complètement.

Impossible de fermer l'œil un seul instant, assaillis, que nous fûmes par ces hordes bourdonnantes, qui nous couvraient le corps de mille piqûres cuisantes, supplice horrible qui ne prit fin qu'à 6 heures du matin, au moment de notre départ de Boma.

Ici, les rives du fleuve sont couvertes de prairies fertiles, où l'hippopotame aime à prendre ses ébats après s'être prélassé dans l'eau. Mais l'intérieur du pays, très accidenté d'ailleurs, n'offre plus qu'un paysage sans végétation.

Il est à noter que dans ces parages, la navigation n'est pas sans offrir des dangers réels, à cause des nombreux tourbillons que l'on rencontre dans le parcours du fleuve.

Le capitaine du *Héron* n'ayant pas voulu se départir de la plus excessive prudence, pour une traversée aussi périlleuse, nous ne débarquions qu'à 11 heures à Koungoulou, en face de Noki, le steamer ne pouvant remonter plus haut le fleuve.

Toutefois la traversée ne devait pas s'accomplir sans accident. Un des noirs attachés au service du bateau, ayant été chargé de tirer le *Héron* à terre eut la main prise dans la corde dont il se servait, et qui lui amputa plusieurs doigts, après avoir complètement dépouillé de leur peau, les mains du malheureux nègre.

A Koungoulou, nous fîmes la rencontre d'un petit Gascon, digne descendant des légendaires bavards des bords de la Gascogne.

Ce jeune homme s'empara de nous, au point de nous imposer son inépuisable bavardage, et de ne nous plus accorder un instant de répit.

Puis, par une bizarrerie de caractère, notre gascon nous chassa presque d'auprès de lui, après nous avoir infligé tous les boniments imaginables, et cela sous prétexte qu'il ne voulait pas subir la présence des Housas qui nous accompagnaient.

Néanmoins, cet original — c'est le mot poli — voulut bien consentir à nous procurer un guide, en nous donnant l'assurance que nous n'aurions que quelques heures de marche pour atteindre Vivi.

Malheur nous prit d'avoir cru imprudemment, à l'exactitude d'un renseignement de gascon.

Après nous être mis bravement en route pour l'escalade, sous un soleil de plomb, d'une montagne dont nous ne voyions jamais arriver le sommet, force nous fut de faire halte.

M. Waterinkx ne se sentant plus le courage de continuer à pied cette ascension, prit la résolution de retourner chez notre hôte de Koungoulou, où il attendrait l'arrivée du steamer.

Le reste de la troupe ayant persisté à vouloir poursuivre sa route vers Vivi, ne put, malgré une marche de plusieurs heures, voir se réaliser le désir que nous avions d'arriver ce jour là, dans la capitale du Congo.

La nuit nous surprit en pleine forêt. Nous dûmes camper, ayant la terre dure pour matelas, et le firmament immense pour ciel de lit.

Nous étions dans la saison sèche, fort heureusement. Nous n'eûmes donc pas trop à souffrir. Et il nous restait le droit et la consolation, de maudire ce diable de petit gascon, qui nous faisait passer une nuit à la belle étoile.

Dès 5 heures, le lendemain matin, nous nous remettions en route, et nous atteignons enfin, après trois longues heures, cette fameuse capitale du Congo

Regaillardis, pleins d'entrain, oubliant les fatigues subies, nous faisions à huit heures, notre entrée à Vivi.

Nous y étions reçus de la façon la plus cordiale, par l'intelligent lieutenant Van de Velde et le savant illustre Baron von Dankelmann.

II.

De Vivi à Manyanga.

La station de Vivi s'élève sur une des nombreuses collines, appartenant à l'une des chaînes de montagnes qui s'étagent sur les deux rives du fleuve, depuis Boma jusqu'aux environs de Bolobo.

Vivi doit d'avoir été choisie pour capitale du Congo, à sa situation, qui la place à la limite de la navigation possible sur le Bas-Congo.

Nous sommes ici, en effet, à une très faible distance des premiers rapides (chutes d'eau), où toute exploration maritime doit forcément cesser, voire même en pirogue indigène (bateau étroit et allongé).

Lorsque j'arrivai à Vivi, le 19 mai 1883, la station ne se composait

encore que d'une grande maison d'habitation, où logeait le chef du district, M. le lieutenant Van de Velde, le chef de la station, M. le baron Dankelmann, et le docteur Allard.

Attenant à cette maison, et comme annexe, s'élevait une construction servant de salle à manger commune, et destinée à offrir un logement aux étrangers de passage.

Ces bâtiments avaient été apportés d'Europe, démontés. Entièrement en bois et fort bien agencés, ils présentaient tout le confortable possible, et répondaient parfaitement aux exigences de température du pays.

Sur un des côtés de la station campait le personnel nègre, recruté soit à Zanzibar, soit à Cabinda, dans des huttes faites de pieux et de paille.

Comme nourriture, nous en étions réduits aux conserves d'Europe, le sol étant à ce point aride qu'on n'avait pu, malgré des essais sans cesse renouvelés, lui faire produire le moindre légume.

Il en est de même, du reste, de tous les environs de Vivi, où la végétation laisse singulièrement à désirer ; quelques arbres rabougris et fort clairsemés se montrent seuls.

En revanche, du haut de la colline où s'élève la station, l'œil découvre le plus merveilleux panorama qui se puisse imaginer ; des vues dignes du pinceau des paysagistes célèbres.

C'est à Vivi que se forment les caravanes destinées au transport des marchandises, et du matériel dans le Haut-Congo.

C'est l'usage dans le Bas-Congo que lorsqu'un indigène a envie de gagner un peu d'argent, il se mette, tout d'abord, à la recherche d'un certain nombre de camarades animés du même désir que lui.

Ils se présentent alors chez un européen, pour proposer à celui-ci de se mettre à sa disposition pour les transports à effectuer, soit à Léopoldville, soit sur n'importe quel autre point du territoire.

C'est ainsi que se forment les caravanes, — plus ou moins nombreuses, selon les besoins, sous le commandement d'un chef qui prend le titre de Capita.

Chaque homme s'engage à prendre, en outre de ses vivres pour la route, un fardeau de 35 kilog. qu'il porte toujours sur la tête.

C'est dur et modestement payé, car cet indigène ne touche à ce travail de bête de somme, et pour un parcours qui dure environ quatre jours, — soit de Vivi à Issangila, soit de Mayanga à Léopoldville — que la valeur de quatre francs en divers articles européens.

Sans compter que le paiement ne s'effectue jamais qu'après force discussion, lorsque le voyage est accompli, et le fardeau arrive à sa destination.

Il ne faut pas croire qu'il soit facile de former une caravane. A partir du moment où l'indigène est venu vous faire ses offres de service, jusqu'à la minute précise où le *capita* donne le signal du départ, c'est une succession de difficultés provoquées par le mauvais vouloir des hommes qui se sont engagés. Chacun veut s'arroger le droit de régler les choses à sa seule convenance. C'est à qui refusera d'accepter les conditions proposées. Ils s'animent, discutent et finissent inévitablement par se mettre très fort en colère, surtout s'ils s'aperçoivent que l'un d'eux faiblit et manifeste des intentions plus conciliantes. On les voit alors s'empresser de jeter par terre les fardeaux qu'ils avaient déjà placés sur leurs têtes. Puis se retirer en faisant force gestes et vociférant des injures et des menaces. Cependant toute cette violence tombe, la colère s'apaise, et ces furieux de tout à l'heure reviennent à des sentiments infiniment plus modérés. Et alors que vous croyez l'affaire rompue, ces mêmes porteurs finissent par tomber d'accord avec vous sur le prix en discussion. Mais alors commencent entre eux de nouveaux palabres (concialabules) et les mêmes objections sont cent fois remises sur le tapis.

Enfin on tombe d'accord, en apparence, car le chef de ces énergumènes vient déclarer qu'il est prêt à se mettre en route. Encore une illusion ! Au dernier moment, la querelle, un instant épaisée, s'envenime de nouveau, et prend tout à coup des proportions inouïes de violence. On croirait même que tous ces forcenés vont s'entredévorer. C'est maintenant le *capita* qui crée de nouvelles difficultés, en exigeant que chaque porteur lui accorde une partie des étoffes données ou promises comme paiement, et qui doivent leur servir à se procurer, pendant le trajet, les vivres nécessaires.

Cette fois encore, la tempête se calme peu à peu et l'entente finit par se faire, toujours, au profit de celui qui a obtenu le commandement de la caravane. Vous devez être persuadé alors que le service sera bien fait, car, une fois en route, vous pouvez avoir une entière confiance en ces indigènes.

Entre Vivi et Banana les communications étaient assurées au moyen des deux petits stamers *Le Héron* et *la Belgique*. Toutefois le premier de ces bateaux, ne pouvant se risquer au-delà de Koungoulou, on fut obligé d'opérer le transbordement sur *la Belgique*. Ce

steamer, grâce à son tirant d'eau plus faible, fit le reste du parcours jusqu'à Vivi, où les caravanes se chargèrent des transports, jusqu'à Issangila. A partir d'Issangila, en effet, la navigation redevenait possible, et l'on atteignait alors Manyanga, par eau.

Ayant reçu de M. Stanley l'ordre de me rendre à Léopoldville, je ne m'arrêtai que fort peu de temps à Vivi, que je quittai, le 20 mai 1883, accompagné du lieutenant Sundvallson, de trois matelots anglais, et des nègres composant mon personnel.

Je reçus pour cette expédition, comme matériel, trois tentes et trois lits de camps pour cinq européens ; comme provisions, quelques conserves, comprenant, du sucre, du café, un peu de beurre, du thé, des pommes sèches, du sel, du poivre, puis du cognac, une bouteille de vinaigre, et un flacon de sirop de grenadine.

En outre, chacun de nous recevait deux douzaines de mouchoirs, comme monnaie de poche, devant nous faciliter les achats, pendant la route.

C'est à Vivi qu'il m'arriva une petite aventure, que je consigne ici, comme un de ces nombreux incidents de voyage, qui accidentent la vie de l'explorateur.

Les blancs de Vivi n'avaient pas voulu me laisser partir sans m'offrir un punch d'honneur. On but un peu plus qu'il ne convenait, et lorsque j'arrivai à ce fameux coup de l'étrier si en usage en France, j'avoue que, la chaleur aidant, j'avais la tête un peu chancelante. C'est le moment où l'on ne connaît plus d'obstacle, et, malgré les conseils de prudence que me donnait le docteur Allard, je voulus quand même me mettre en route, bien qu'il y eut un inconvénient à le faire immédiatement après le déjeûner, par un soleil des plus ardent.

Mes compagnons blancs, avaient profité de l'heure matinale pour partir en avant, sous prétexte de chasse et les noirs avaient déguerpi sans me prévenir pendant que j'étais à table ; toutefois je n'hésitai pas à partir tout seul, sans guide, et à pied. Ah ! le cognac absorbé faisait un drôle de travail dans ma tête ; comme si le soleil l'eut enflammé subitement. Je perdais peu à peu conscience de mes gestes et de mes paroles au point de crier. « Ma caravane ! Ma caravane ! je veux ma caravane ». Je me trouvais presque dans la situation de Richard III s'exclamant après la défaite, « un cheval, mon royaume pour un cheval ! » Tout-à-coup je me vis en présence d'un chef auquel je voulus demander quelques renseignements et qui m'emmena dans son village. Mais comment nous entendre. Il ne comprenait pas l'anglais, et moi je

ne parlais pas encore la « Fiote » langue du Bas-Congo. Pour toute ressource nous n'avions qu'une pantomime dans laquelle le chef noir devait remplir le rôle comique.

En effet, croyant à une mauvaise volonté de sa part, je voulus l'effrayer.

Je le couchai en joue, — bien entendu, mon fusil n'était pas chargé, — et j'attendis, comme pour lui donner le temps de me répondre.

Aussitôt un autre nègre qui avait vu mon mouvement, courut à son chef, et le prit à bras le corps pour l'entraîner hors de la portée de mon arme.

Les deux poltrons s'engouffrèrent si précipitamment dans leur case qu'en se bousculant ils tombèrent la tête la première dans des jarres d'huile de palme.

Il me fallut aller les repêcher, et je ne pouvais pas m'empêcher de rire aux éclats à la vue des drôles de grimaces que faisaient ces nègres sous la couche d'huile qui leur couvrait le visage.

Revenus à eux, ils se sauvèrent à l'intérieur de la case en me fermant la porte au nez.

De mon côté j'étais littéralement rompu, et je me laissai tomber sur l'herbe, en dépit du soleil, qui dardait sur ma tête, ses rayons dangereux.

Je me réveillai cependant, tout-à-fait débarrassé de l'influence pernicieuse du cognac, et je me remis en route, au hazard.

Heureusement qu'après mon départ du village où l'on m'avait refusé l'hospitalité, des indigènes avaient couru donner de mes nouvelles à Vivi. On m'envoya des hommes et un hamac, pensant que j'aurais besoin de secours ; effectivement, ce fut porté par quatre vigoureux labindes, que je revins à la station épuisé de fatigue ; ce qui ne m'empêcha pas de me remettre immédiatement en route pour rejoindre la caravane, mais, cette fois avec un guide en plus, et du cognac en moins.

Nous avions l'ordre de laisser les tentes et les lits à Issangila.

Je rejoignis mes compagnons vers minuit, et nous campâmes dans un endroit assez bien choisi, entre Vivi et Issangila, le pays très montagneux, n'est entrecoupé que quelques rares vallées, presque entièrement dépourvues de végétation, et dont le sol aride se refuse même aux cultures indigènes.

J'ai pu toutefois remarquer, en certains endroits, des groupes assez importants de palmiers, principalement aux environs du village de

Salikabanzo, où l'on arrêta le premier jour, et où nous arrivâmes vers une heure de l'après-midi.

Nous fîmes dresser tout aussitôt les tentes, et la faim nous talonnant il nous fallut payer, à raison de trois mouchoirs l'une, des poules qui furent la pièce de résistance de notre repos.

La meilleure façon de voyager en caravane, est de fournir d'un trait l'étape à parcourir. Pour cela, il est infiniment préférable de se mettre en route, à cinq heures du matin, après un léger déjeûner. On s'arrête alors à midi ou une heure de l'après-midi, de manière à pouvoir disposer du reste de la journée, pour les achats à faire. Autrement on éprouverait de grands retards, et de grandes fatigues ; sans compter que le personnel de la caravane n'aurait ni le temps de se reposer, ni la possibilité de battre les environs, à la recherche des provisions fraîches nécessaires à la subsistance des membres de l'expédition.

Nous indiquons à ceux qui auraient l'intention de voyager en caravanes, une bonne précaution à prendre. Pour éviter une perte de temps, il est bon de garder quelques reliefs du repas du soir, pour le déjeuner du matin, car il est indispensable de se garnir légèrement l'estomac, avant de se mettre en route.

Salikabanzo, situé à 6 heures de marche de Vivi, est considéré comme le point le plus important entre cette station et Issangila.

C'est un assez joli village, d'environ cinquante cases, entourées chacune de petits champs de maïs et de manioc. Ces petites huttes, sont fort proprement bâties, et les bananiers, ainsi que les palmiers qui les avoisinent, donnent à ces habitations, un aspect qui n'est pas dépourvu de pittoresque et d'originalité.

Mais ici comme — malheureusement — partout, où l'Européen a passé, et passe souvent, le bétail a presque complètement disparu, acheté et dévoré par les voyageurs. Aussi peut-on difficilement se procurer des vivres dans ces endroits. Et à quels prix !

L'indigène est devenu commerçant, et vend, aujourd'hui, dix fois plus cher sa marchandise, qu'il ne le faisait avant notre arrivée dans le pays.

Au surplus, comme l'on n'a pas cherché à remplacer, par un élevage quelconque, le bétail dévoré depuis longtemps, il est devenu presque impossible de se ravitailler à n'importe quel prix.

Dès notre arrivée à Salikabanzo, le chef s'empressa de nous rendre visite, et nous apporta deux chétives volailles, et un régime de bananes. Naturellement, ce personnage croyait nous faire un très

beau présent. Aussi nous empressâmes-nous, en manière de réciprocité, de lui offrir un certain nombre de mètres d'étoffe.

Nous ne tardâmes pas à voir venir à nous de nombreux féticheurs qui s'étaient tous peint la peau en blanc. Un nègre déguisé en blanc cela avait son côté piquant pour nous. Le soir ces féticheurs se livrèrent à une danse absolument désordonnée, avec force contorsions et gestes extrêmement divertissants, pour des européens nouvellement débarqués dans cet étrange pays.

Avec nos trois lits, il va sans dire que la nuit laissa beaucoup à désirer, au point de vue du confortable en voyage. Pour ma part, je fus obligé de coucher par terre, enroulé comme un serpent dans ma couverture. Mais, la fatigue aidant, je dormis passablement, grâce surtout à ce que les moustiques voulurent bien m'épargner, pour cette nuit là.

Les indigènes et nos cabindas se livrèrent pendant toute la nuit à des danses et à des chants avec accompagnement de tambours, sur lesquels ces endiablés tapaient à tour de bras ; au total un vacarme assourdissant, qui durait encore à 5 heures du matin, au moment de nous remettre en route.

J'eus même les plus grandes difficultés à obtenir d'eux, qu'ils voulussent bien m'accompagner. Je dus employer les moyens extrêmes, et ce ne fut qu'à la suite des menaces que je ne leur ménageai pas, qu'ils se décidèrent à me suivre, mais avec une mauvaise volonté on ne peut plus apparente.

Une fois en route, ils prétextaient des maladies, pour s'arrêter, en criant que je finirais bien par les tuer à les faire marcher ainsi.

Notre voyage dut être interrompu, par suite de la maladie d'un de nos compagnons, le matelot anglais W. Murray.

Ce jour là, nous n'atteignîmes que M'Bundy, point sans importance, mais où, pendant la saison des pluies, les crocodiles viennent en grand nombre prendre leurs ébats.

Ces amphibies disparaissent au moment où commence la sécheresse Le marécage de M'Bundy, ainsi que tous ceux que l'on rencontre plus loin sur la route d'Issangila se trouvent alors presque complètement à sec Le passage de toutes ces petites rivières présente de grandes difficultés et pour l'accomplir, l'européen est obligé de chevaucher à califourchon, sur les épaules d'un nègre.

A peine avions-nous quitté M'Boundy que nous rencontrâmes un grand nombre de femmes se rendant au travail des champs. Quelques-

unes portaient leurs petits enfants sur leur dos attachés avec une liane ; d'autres dans de grands paniers fixés également sur leur dos. Quelques-unes de ces dames noires portaient aussi sur la tête leurs instruments de jardinage assez semblables à des houes, et d'autres enfin une bouteille contenant de l'eau et quelques provisions. Je fus très étonné de voir avec quelle adresse elles marchaient sans qu'aucun de ces objets tombât à terre.

Quant à leur toilette elle était des plus primitive : une pièce d'étoffe de 50 centimètres de large *au plus*, liée avec une corde autour de la taille.

Les femmes nous dépassèrent mais après un quart d'heure nous les revîmes au travail. Mais grand Dieu ! Quelle ne fut pas notre surprise de voir que le petit morceau d'étoffe avait changé de place et se trouvait maintenant au côté opposé !

Autre sujet d'étonnement. Chacune de ces belles négresses armées d'une grande hache, coupait du bois avec une adresse merveilleuse, labourait la terre, se livrait enfin à tous les travaux nécessaires tout en conservant sur son dos le petit innocent.

Sitôt qu'on nous aperçut tout travail cessa immédiatement, comme cela se passe du reste toujours quand un blanc apparaît sur la scène; mais, oh malheur ! une des curieuses s'étant approchée un peu trop d'un fossé — un faux pas l'y précipita...... tableau!... Une scène dramatique s'en suivit. L'enfant commença à crier à tue-tête; la femme se débattant dans son trou. Ses compagnes se frottant la poitrine en signe de désespoir eurent cependant l'esprit de venir à son secours; le fossé étant peu profond on finit par l'en tirer. La victime une fois hors de danger, nous continuâmes notre route et deux heures après nous campions sur un plateau couvert de hautes herbes sèches auxquelles nous dûmes mettre le feu, afin de faire la place nette pour l'installation de nos tentes.

A partir de ce point jusqu'à Issangila, on ne trouve qu'un sol argilo-ferrugineux extrêmement pierreux, et réfractaire à toute végétation.

Le quatrième jour, nous nous arrêtâmes sur les bords du Congo, au sommet d'une jolie colline, d'où l'on domine le fleuve, que l'œil peut suivre dans toute son étendue.

Du haut de cette colline, nous pouvions en outre, découvrir, non loin de là, des rapides d'une grande puissance. Du reste, dans ces parages, le cours du Congo est interrompu, à chaque instant, par des chutes d'eau absolument infranchissables.

Nous voyons ici, pour le première fois. des crocodiles filer sur le bord du Congo. et même s'avancer assez loin dans les terres.

Cet énorme animal, fort peu dangereux lorsqu'il est à sec, devient, au contraire, très redoutable lorsqu'il se met à nager.

Jamais il n'hésite à attaquer l'imprudent qui s'aventure dans l'eau.

Quand un crocodile est surpris à terre. son premier mouvement est de fuir avec la plus grande rapidité possible et toujours dans la direction du fleuve.

Si cependant. en s'acharnant à sa poursuite. on le pressait de trop près, il pourrait fort bien s'arrêter, et tenir tête. Dans ce cas. on risquerait fort d'être gravement blessé, sinon tué.

Ce qu'il faut éviter avant tout, c'est de se placer entre le monstre et l'eau, car la bête chassée n'hésiterait pas à se jeter sur vous.

Non seulement il se sert. pour attaquer. de sa redoutable machoire, mais il peut aussi. d'un violent coup de queue. vous renverser, avec la plus grande facilité, et vous casser une jambe.

Cet amphibie dont la paresse est — comme celle de tous les lézards — bien connue, se complaît dans un dolce-farniente. sur les bancs de sables qui se trouvent à découvert le long du fleuve. ou sur les petits îlots qui en parsèment le cours. Il affectionne également les bancs de roches. L'on voit des bandes de ces sauriens, dont quelques-uns sont de taille gigantesque, sommeillant dans une immobilité telle, qu'il faut les regarder avec la plus grande attention. afin de s'assurer qu'on n'a devant soi d'énormes troncs d'arbres, abattus et pourrissant dans les criques où personne ne s'aventure jamais.

Les nègres sont très friands de la chair du crocodile. mais l'Européen n'en mange que par force. et avec la plus grande répugnance.

Le cinquième jour, vers 10 heures du matin, nous arrivions enfin à Issangila. la deuxième station créée sur le Bas-Congo par le Comité et établie sur une fort jolie colline dominant le fleuve.

C'est ici que commencent les communications par eau. A l'époque où j'entrepris ce voyage. on allait d'Issangila à Manyanga, en remontant le Congo. dans des grandes baleinières en fer galvanisé, que M. Stanley avait apportées d'Europe.

Les bâtiments d'habitation d'Issangila étaient bien loin de valoir ceux de Vivi. Ceux-ci venaient, effectivement, d'Europe, tandis que ceux de la station d'Issangila. n'étaient que de simples huttes pour l'établissement desquelles, on se sert exclusivement de paille.

C'est là que se trouvait ce fameux magasin construit avec de mau-

vaises briques à peine séchées au soleil, ce qui n'empêchait pas que M. Stanley en parlait avec l'emphase que l'on sait, à son passage à Paris, en 1882.

Je constatai la présence ici, d'un animalcule qui se trouve un peu partout en Afrique. Les ravages dont se rend coupable cet insecte minuscule, — (c'est un termite à la carapace blanche et molle comme de la cire,) — sont véritablement surprenants.

Il faut que cette espèce de fourmi blanche, possède une mâchoire munie de dents d'acier, car elle s'attaque aux bois les plus durs, s'introduit partout, et détruit avec une rapidité prodigieuse, si l'on n'y prend garde.

L'animalcule si terrible, a l'aspect d'une simple larve. Il ronge les bois de constructions, et, pour être certain que la case que l'on veut bâtir, résistera à l'invasion du vorace termite, il faut faire choix de certaines essences d'une dureté à toute épreuve.

Si l'on néglige de prendre cette précaution contre l'insatiable rongeur, on risque fort de voir, au bout de quelques mois, la case tomber littéralement en poussière.

C'est ce qui nous parut être sur le point d'arriver pour la hutte qui composait le principal corps de logis de l'habitation, occupé par le lieutenant belge Avare, chef de la station. Cette maison nous fit l'effet d'être dans un état de décomposition fort avancé, et de menacer ruine.

D'autre part le lieutenant avait vainement essayé d'avoir un jardin potager, en faisant transporter par des nègres, à proximité de son habitation, une certaine quantité de terre végétale.

Cet essai demeura absolument stérile. Des bananiers qu'il avait tenté de faire pousser moururent. Seul, le manioc semble devoir résister, et produire dans ce terrain si absolumeut ingrat.

Nous n'eûmes pas à nous féliciter de la singulière réception que nous fit le chef de la station. Il est à supposer qu'il se serait parfaitement passé de notre visite. Pendant tout le temps que nous restâmes chez lui, le lieutenant Avare ne s'arrêta pas de geindre, et de se plaindre du piteux état de sa santé, bien qu'il parut se porter à merveille.

Cette étrange façon de nous recevoir, ne pouvant nous engager à prolonger notre séjour à Issangila, nous priâmes notre hôte, de vouloir bien nous faciliter les moyens de continuer, au plus tôt, notre voyage.

Restait à débattre la question des vivres, dont nous avions si urgemment besoin.

Ce n'était pas chose facile, avec un monsieur qui semblait vouloir justifier son nom d'Avare.

Néanmoins, après des débats fort longs, pendant lesquels nous dûmes user de la plus habile diplomatie, nous obtenions la promesse formelle qu'il nous serait cédé six poules !

C'était on en conviendra, maigre pour cinq personnes. Mais une surprise bien autrement douloureuse nous était réservée. A la place des six poules, nous ne vîmes venir qu'un pauvre poulet étique d'aspect lamentable.

Il nous fallut bien nous contenter de cette maigre volaille, et de six œufs que nous avions eu la chance de pouvoir nous procurer, la veille.

Nous nous embarquâmes, ainsi approvisionnés, dans une baleinière en fer galvanisé, uniquement destinée au transport des marchandises, et n'offrant pas l'ombre de confortable pour des voyageurs.

Nous étions là, entassés les uns sur les autres, emprisonnés au milieu de caisses et de ballots, sans pouvoir bouger de place, ou faire prendre à nos membres fatigués, une position qui leur procurât quelque soulagement.

Mais ce n'était pas tout. L'embarcation qui, entre parenthèse, ne possédait pas de tente pour nous abriter contre les ardeurs de l'implacable soleil africain, s'ensablait continuellement.

D'autre fois, la baleinière emportée par le courant, menaçait d'aller se briser contre des rochers.

Il fallait naviguer avec la plus grande prudence, et c'est par mesure de précaution, que nous longions, autant que possible, la rive., afin de pouvoir, au besoin, — ce qui arriva fréquemment, — débarquer des hommes, qui attelés, traînaient l'embarcation, à la corde. Et cela pendant qu'une partie des voyageurs, essayaient de faire avancer le bateau, au moyen de piques, tandis que quelques-uns d'entre nous se risquant dans l'eau, poussaient la baleinière en soulevant la quille, à la force des épaules.

Le premier jour de cette navigation si orignale, nous arrivâmes à l'endroit nommé Nizangila. Les habitants de ce village étaient des Bab Soundis, qui nous parurent moins robustes, plus petits, et surtout moins civilisés que *les indigènes de l'embouchure du fleuve.*

Un de ces individus nous fournit l'occasion d'un franc accès de

gaité, — il est si bon de rire, surtout au Congo. Ce noir que nous rencontrâmes, en montant au village pour y faire nos provisions, était à califourchon sur un bouc. Notre sauvage s'était affublé d'un habit bleu à bouton dorés qui tranchait d'une façon plus que bizarre, sur le reste de son corps tout noir et dans un état d'absolue nudité. Son chef crépu était couvert d'un chapeau à haute forme, noir, de ceux que nos gamins de Paris, appellent vulgairement des tromblons.

L'indigène, disons le tout de suite, était complètement ivre. Je m'informai, naturellement du motif qui avait pu le décider, à revêtir son habit de fête et j'appris que sa femme l'avait rendu, le matin même, l'heureux père de trois enfants ! Trois enfants ! Jugez ! quelle richesse! Pour certains Européens, cet accroissement de famille aurait paru une calamité ; mais l'indigène s'en réjouissait, comme on l'a vu, jusqu'à se donner en spectacle comique à ses concitoyens:

Des bandes d'enfants se mirent à sa poursuite, lui décochant des quolibets et des plaisanteries. Un d'eux empoigna la queue du bouc qui affolé et furieux, envoya rouler son cavalier dans un fossé. Le noir tomba sur la tête et s'enfonça le chapeau jusqu'au cou. Il fallut le relever, et le rapporter, ivre-mort, l'habit maculé de boue, au domicile conjugal, où les trois nouveau-nés, se livraient à un concert de vagissements des mieux soutenus.

Nos achats terminés nous rentrâmes au camp fort divertis de cet incident.

Nous n'avions plus ici, ni tentes, ni lits. Je me fabriquai une couchette avec ma couverture et quelques vestons. Moins heureux la plupart de mes compagnons, durent se contenter du sol pour tout matelas

Comment raconter l'épouvantable nuit que nous passâmes là, campés à la belle étoile, les moustiques bourdonnant autour de nous, en dépit du feu que nous avions allumé, feu de branches et de feuilles, dont la fumée disperse d'ordinaire, ces armées d'insectes aîlés !

Eveillés par les assauts sans cesse renouvelés des moustiques, nous entendions de lointains mugissement d'hippopotâme, alternant, avec des coups de vent aux rugissements furieux.

Il nous restait, pendant cette nuit d'insomnie, l'unique ressource de boire du thé, en attendant le lever du soleil.

Au point du jour, après avoir acheté quelques volailles, un régime de bananes et une calebasse de malafou, nous reprîmes notre pénible navigation sur le Congo.

Que d'efforts nouveaux pour remonter ce fleuve ! Enfin, vers quatre

heures de l'après-midi, nous arrivions en vue de Baynsville, une station de missionnaires Baptistes, sous la direction du docteur Comber.

Un peu plus tard, nous étions reçus, avec la plus grande cordialité, par M. Butscher, missionnaire anglais.

Je suis heureux de rendre ici justice aux courageux et intelligents efforts du fondateur de cette prospère station, M. le Révérend Comber.

Sous l'habile direction de ce missionnaire, un certain nombre de stations se sont crées sur divers points du Congo.

Tous ces établissements en pleine prospérité, sont là pour affirmer ce que l'on peut faire, même au cœur de l'Afrique, avec de l'intelligence, de l'énergie et la force de volonté, alors même qu'on est presque complètement privé d'outils et de matériaux.

Un grand nombre d'indigènes, grâce à la sollicitude des missionnaires, apprennent déjà à lire, écrire et travailler. Ils font des progrès sensibles.

La mission à Baynsville, est installée dans un admirable site, au sommet d'une colline qui s'élève dans une des plus belles îles du fleuve.

De l'établissement dirigé par le révérend Comber, on découvre un merveilleux paysage, où les bosquets de bananiers et les plantations de palmiers, ajoutent encore au pittoresque.

C'est surtout à Baynsville que le Congo, déjà si imposant dans presque tout son parcours, atteint sa note la plus élevée.

Les montagnes qui s'étendent, majestueuses, au loin sur les deux rives, les villages indigènes que l'on distingue en grand nombre dans toutes les directions . une végétation puissante , les cataractes et les tourbillons qui accidentent les eaux du fleuve, tout cela vu de la colline de Baynsville, est de l'effet le plus grandiose.

Le lendemain, à 7 heures du matin, nous quittions cette mission hospitalière pour continuer notre pénible navigation. Vers trois heures nous nous arrêtâmes sur la rive droite du fleuve pour y passer la nuit.

En montant au village pour y faire nos provisions nous fûmes témoins d'une scène horrible.

Des funérailles d'un homme influent venaient d'avoir lieu et les scènes de sacrifices humains en usage en pareil cas s'en sont suivies. Dans un panier se voyaient deux têtes qu'on se disposait à enterrer à

côté du défunt : les corps de ces malheureux étaient encore chauds et palpitants.

A notre vue, les indigènes, quoique à moitié ivres, prirent tous la fuite, nous laissant seuls sur le théâtre de cette horrible fête.

Je commandai immédiatement à mes hommes de couvrir de terre les cadavres abandonnés, et, très émus, nous nous éloignâmes de ces lieux sans avoir pu trouver un seul indigène pour nous approvisionner.

Le lendemain de cette horrible fête fut marqué par un de ces incidents désagréables fréquents dans les pays tropicaux. Tous mes compagnons Européens se trouvèrent malades, en même temps, les uns pris d'accès de fièvres, les autres atteints d'insolation.

Seul, quoique très fatigué, j'avais résisté aux ardeurs du soleil Africain, ayant eu la précaution de me munir, au départ, d'un parasol de campagne, sous lequel je m'abritai, depuis le premier jour de notre voyage.

Moins prudents, mes compagnons avaient simplement conservé les coiffures européennes. Or, dans ces pays, pour éviter les insolations, il faut avoir soin de se garantir continuellement la tête. Le casque indien qui met à l'abri la nuque était indiqué pour le voyage que nous entreprenions.

Malheureusement, on ne sait ces choses là qu'après expérience. Aussi eûmes-nous considérablement à souffrir de la chaleur, avec nos vêtements à l'Européenne qui ne conviennent, dans ce climat africain, ni par la forme, ni par le tissu.

Frappé d'insolation le 2 juin, le lieutenant Sundvallson subit des accès violents de délire. Le malade se roulait sur le sol, en proie à d'épouvantables crises nerveuses.

Cet homme si robuste et courageux, se tordait sous l'étreinte du mal dont il était atteint.

Rien de plus lamentable que de l'entendre crier :

« — De l'eau !... de l'eau !... Mais donnez-moi donc de l'eau.

Il ne nous était pas possible cependant, malgré ses gémissements, de lui accorder ce qu'il demandait. L'eau est, dans l'insolation, la chose la plus dangereuse, paraît-il, et qu'il faut absolument refuser au malade, brûlé par la fièvre cérébrale.

A partir du jour où ils furent ainsi éprouvés par la maladie, mes compagnons se refusèrent à prendre la moindre nourriture, et c'est

dans un état pitoyable que nous fîmes notre entrée à Manyanga le 5 juin, vers 11 heures du matin.

Cette partie du voyage avait duré dix jours. Il était grandement temps que nous arrivions à notre destination, pour réparer nos forces dans un repos devenu indispensable.

Il va sans dire que nous fûmes reçus d'une façon fort aimable par le chef de la station, lieutenant Hanneuse. Grâce à l'hospitalité qu'il nous offrit, et que nous nous empressâmes d'accepter, nous allions pouvoir nous remettre, ce dont nous avions le plus impérieux besoin.

III

Manyanga.

La station de Manyanga assise sur une des collines de la rive Nord du fleuve, fut la troisième créé par l'association internationale dans le Bas-Congo.

C'est en face de ce poste que se rencontrent les premières cataractes, qui, interrompant la navigation obligent le voyageur à reprendre la voie de terre,

Il est à regretter que le paysage soit ici quelque peu désolé ; sans cela, la station de Manyanga serait, assurément, l'une des plus belles de ces parages.

Lors de mon passage, il n'y avait encore, comme construction, qu'une grande case en paille, qui servait d'habitation au chef du poste, un magasin, une petite poudrière apportée d'Europe, deux ou trois petits bâtiments pour servir de logement aux voyageurs, et quelques huttes pour le personnel noir.

Nous avons dit que le site n'était pas absolument pittoresque, il nous faut toutefois ajouter que, devant cette station de Manyanga, se trouve la chûte, véritablement imposante, de N'Fombo. On peut, en outre, du haut de la colline, admirer deux jolies petites vallées qui se déroulent en ondulant, laissant voir de magnifiques arbres et de fort remarquables cultures, déjà très considérables, grâce à l'habile direction de M. Hanneuse.

Il existe un certain nombre de villages dans les environs de Manyanga, dont les habitants, des Babonendes, sont, en général, bons travailleurs.

On affirme, qu'à trois jours de marche de Manyanga, se trouvent de riches mines de cuivre ; mais pour y parvenir, il faudrait, paraît-il, entrer en lutte avec des peuplades à l'humeur extrêmement guerrière, et qui ne manqueraient pas de barrer la route à l'explorateur.

Toute cette partie du Congo est bien approvisionnée en denrées alimentaires. Beaucoup de bétail et de l'excellent poisson en grande abondamce.

Comme en outre l'indigène se livre constamment à des travaux d'agriculture, on peut facilement se procurer tous les produits comme au Congo.

C'est de Manyanga et de ses environs, que les blancs des rives du Stanley-Pool tirent leurs approvisionnements.

Mais, malgré cette abondance de vivres frais, le climat est ici aussi dangereux, pour l'Européen, qu'à Vivi ou dans toute autre partie du Bas-Congo. Les blancs sont principalement atteints, et cela pendant la saison des pluies, et, malheureusement, les cas mortels sont nombreux.

Cependant je dois reconnaître que le climat du Congo n'est pas aussi malsain qu'on le croit généralement en Europe. Si la mortalité y est si grande, c'est que le voyageur manque, la plupart du temps, de prendre toutes les précautions nécessaires, oublie ou néglige d'observer les principes d'hygiène.

L'abus de boissons alcooliques, une alimentation mal comprise, une installation défectueuse au point de vue de l'habitation et surtout l'imprudence que l'on commet si souvent de laisser le crâne et la nuque exposés aux ardeurs du soleil, sont les principales causes de maladies qui s'attaquent aux voyageurs. Faut-il ajouter que d'autres abus, dont je laisserai deviner la nature à mes lecteurs, contribuent pour beaucoup à disposer l'économie aux influences pernicieuses du climat.

Par contre, l'européen bien constitué, peut vivre en toute sécurité au Congo, s'il sait s'entourer de précautions hygiéniques, dont une des principales est, incontestablement, la sobriété dans la plus large acception du mot.

Les maladies régnantes dans ces pays sont : la dyssenterie, la variole, les insolations, les fièvres intermittentes et bilieuses, quelques

bronchites, puis des ulcères ou autres plaies, difficiles à guérir et qui laissent sur les parties atteintes, de fort vilaines cicatrices.

J'ai dit, plus haut, le moyen d'éviter les courantes au Congo. Si, en dépit de toutes les précautions prises, on ne parvenait pas à se mettre à l'abri de l'atteinte du mal, il ne faudrait pas hésiter à se soigner de suite, et le plus énergiquement possible. On parvient ainsi à enrayer la maladie à son début.

On voit par là que la pharmacie portative pour voyage, est de rigueur ici. Voici les médicaments nécessaires : Sulfate de quinine, bismuth, nitrate d'argent, ipécacuana, sulfate de soude, laudanum, acide phénique.

Sans vouloir exiger de l'européen qu'il se contente de la maigre chère que fait l'indigène, je lui conseillerais néanmoins, de ne pas se laisser aller à des excès de table, de ne pas abuser de la viande, et de se nourrir principalement de légumes frais, de farineux, de poisson et de fruits bien mûrs. Ce régime, bien que frugal, est bien suffisamment substantiel dans ces contrées.

En fait de viande, éviter les préparations à sauces graisseuses. Les aliments rôtis et cuits à l'eau seront relevés avec du sel, du poivre, du piment ou tout autre condiment du pays.

En outre, l'usage du pain — presque toujours mal préparé — peut sans inconvénient se proscrire. On mangera, à la place, du riz cuit à l'eau ou du chicoanga.

Nous avons dit avec quelle prudence, il fallait admettre les boissons alcooliques importées d'Europe. Elles sont absolument pernicieuses dans ces pays. Si l'on a la chance, en voyage, de rencontrer de l'eau de bonne qualité, on doit s'en contenter, après l'avoir filtrée, à moins que l'on ait du thé à sa disposition.

Dans les pays chauds, il faut savoir boire *tiède*. Je sais bien que ce n'est pas tout ce qu'il y a de plus agréable, mais c'est prudent. Ayant de l'eau de bonne qualité on peut également faire, avec des citrons et des oranges, fort abondants partout, de délicieuses limonades, fort hygiéniques comme consommation entre les repas. Le café est aussi un désaltérant extrêmement agréable et tonique.

Celui qui, par une habitude longue, invétérée, ne pourrait pas se passer du vin à ses repas, pourrait continuer à en boire, à la condition expresse de consommer des vins de bonne provenance, qui ne fatiguent pas l'estomac. Mais pour le vin comme pour le reste, il faut

éviter tout excès, et surtout ne boire de ce liquide si apprécié par quelques-uns, que lorsqu'on n'a pas à redouter les coups de soleil.

Il est, en effet, très imprudent de s'exposer aux atteintes du soleil, après un repas un peu copieux. On s'exposerait, principalement entre midi et trois heures de l'après-midi, à des congestions et des insolations qui font, je dois le reconnaître, pas mal de victimes parmi les européens.

En arrivant à Manyanga, nous apprîmes que M. Stanley venait d'en partir pour aller fonder la station de l'Equateur.

Comme, à cette époque là, les installations de Léopoldville étaient encore fort incomplètes, il fut décidé que je resterais à Manyanga, pendant que mes compagnons continueraient leur voyage jusqu'au Pool où ils devaient attendre des ordres.

Pendant mon séjour à Manyanga, nous eûmes à nous occuper principalement de divers travaux de fortification, que le Comité avait voulu faire activer. Il en résultait pour nous, l'obligation d'organiser, de temps à autres, des caravanes à destination de Léopoldville, pour le transport du matériel et des approvisionnements que réclamait le service du Haut-Congo.

Le 23 juin, nous vîmes arriver M. Suinburn à la tête du premier contingent de Housas, engagés pour le service du Haut-Congo.

Ces hommes, infiniment moins disciplinés que les Zanzibarites, avaient tellement mécontenté, tout le long de la route, les populations, dont ils traversaient les territoires, que tous les chefs des tribus molestées, venaient nous déclarer leur intention formelle d'abandonner la contrée, et de nous laisser sans vivres, si les Housas devaient rester à Manyanga.

M. le lieutenant Hanneuse dut, pour calmer l'effervescence, donner à ces chefs irrités, l'assurance que les Housas allaient dans le Haut Congo pour s'y mettre à la disposition de M. Stanley, qui s'occupait d'organiser de nouvelles stations.

Médiocrement rassurés toutefois, les victimes de l'indiscipline des Housas tinrent, pendant les deux jours qui suivirent, de nombreux *palabres*, dans tous les villages, et nous apportèrent de nouveau leurs plaintes de ce que ces individus continuaient à venir chez eux, pour s'y livrer au pillage ; maltraitant les hommes et violant les femmes.

Avec de semblables soldats, les réprimandes sévères, ne pouvaient suffire. Il fallut, pour couper court à tous ces incidents, prendre la

décision, de faire partir les désagréables personnages. pour Léopoldville, le lendemain matin.

Dès huit heures du matin on commença à les traverser sur l'autre rive dans une pirogue. Mais cette opération demanda beaucoup de temps, car, en cet endroit, le Congo étant très large, l'embarcation ne mettait pas moins de deux heures, pour accomplir le passage aller et retour.

Cependant presque tout le personnel Housas était réuni sur la rive opposée, lorsque deux d'entre ces hommes, se disant malades, demandèrent à M. Svinburn à rester à Manyanga.

M. Svinburn ayant formellement refusé d'accéder à ce désir, les compagnons des malades se mirent en pleine révolte. Ceux qui n'avaient pas encore traversé le fleuve, s'emparèrent de la pirogue, et allèrent chercher les soldats qui étaient déjà sur l'autre rive.

Les mutinés tinrent plusieurs palabres, et déclarèrent finalement au chef de la station qui avait du intervenir, qu'ils n'iraient pas dans le Haut-Congo, prétextant de ce que M. Svinburn n'était pas capable de commander à des noirs. Et, de fait, ils se mirent à réunir des matériaux dans le but de construire des huttes, comme des hommes bien décidés à s'établir dans l'endroit où ils se trouvaient.

Très énergiquement, le lieutenant Hanneuse leur fit savoir qu'il ne leur serait fait aucune distribution de vivres et, qu'en persistant dans leur désobéissance, ils s'exposaient tout simplement à mourir de faim.

Il paraît que cette menace avait du bon, car, le 29 après avoir réfléchi, les Housas se déclarèrent prêts à exécuter les ordres de leur officier. Il fallut, néanmoins, passer par la volonté des deux malades, qui restèrent à Manyanga, pendant que le reste de la colonne se mettait en route.

C'est en visitant, le lendemain de leur départ un village des environs, que je pus me rendre compte comment un peu de poisson, peut produire presque le même effet qu'un tremblement de terre.

Autrefois la pêche servait de base à la nourriture des indigènes, mais ils s'en sont déshabitués depuis l'installation des blancs dans leur pays et aujourd'hui ils se livrent exclusivement à la boisson comptant sur la générosité des Européens pour se nourir à leurs frais.

Donc ce jour là il y avait par hasard un arrivage de poisson dans le village. Les indigènes se bousculèrent, tant et si bien, pour en obtenir une part qu'ils vinrent donner contre la case, devant laquelle se trouvaient le marchand et sa femme allaitant un nourrisson. Le choc fut

tel, que la hutte s'écroula sous le poids des assaillants et marchand, femme et enfant ainsi que tous les autres, se trouvèrent enfouis sous les décombres. Qui n'a pas entendu crier les noirs pris de terreur, ne peut se figurer les vociférations, les hurlements plantifs, les exclamations qui retentissaient à la suite de la catastrophe. Et pendant ce temps le poisson, cause de tout cela, gisait pêle-mêle avec les victimes.

Nous arrivâmes fort heureusement, pour relever la famille qui, une fois sa frayeur calmée, se lamentait de la destruction de sa case. Je fis déblayer le terrain et reconstruire tant bien que mal l'habitation. Quelques mètres d'étoffe distribués aux victimes, ramenèrent bientôt la satisfaction et la joie chez les individus qui naguère encore, se désespéraient. On avouera que c'était obtenir un grand résultat à peu de frais.

Le dimanche, 1er juillet, nous éprouvâmes une véritable joie,— chose rare depuis que nous avions commencé l'expédition. La baleinière venant d'Issangila nous amenait un certain nombre de voyageurs. Mais dans quel état mon Dieu ! Ils étaient tous plus ou moins malades. Si bien que Manyanga fut, immédiatement, transformé en hôpital, avec cette circonstance aggravante, que nous étions absolument privés de médecins. Nous dûmes tant bien que mal, soigner nous mêmes, tous ces malades, la bonne volonté suppléant à la science.

Nos efforts ne furent, hélas! qu'en partie couronnés de succès, car deux jours après l'arrivée des voyageurs, nous avions la douleur d'en perdre un, matelot anglais, qui succombait à une fièvre bilieuse

Ces maladies, cette mort, sont la preuve que le chef de l'expédition avait eu le plus grand tort, de mettre son monde en route, sans l'avoir muni de choses indispensables à la subsistance, et sans l'avoir obligé à prendre les précautions nécessaires dans un pays nouveau. Ces voyages pénibles, dans des climats si meurtriers pour l'européen, sont pleins de danger, qu'on n'arrive à conjurer, qu'en ne s'écartant jamais de la plus excessive prudence.

C'est en ne s'attachant pas strictement à cela, que le Comité s'est attiré les critiques les plus sévères. L'organisation générale du service, absolument défectueuse, a occasionné en premier lieu, des dépenses aussi considérables qu'inutiles. Mais par son impardonnable négligence, le chef de l'expédition, a, ce qui est infiniment plus grave, à se reprocher la mort d'un trop grand nombre d'européens.

La plupart de ces malheureux sont tombés malades, par le fait de

privations, de la mauvaise installation des logements, et aussi faute de soins.

Il leur eut fallu, pour les sauver, une nourriture saine et du vin fortifiant. Or, pendant qu'on succombait ainsi de besoin, n'est-il pas écœurant à penser que Vivi regorgeait à ce point de conserves fournies par les premières maisons d'Europe, qu'on était obligé de les jeter à l'eau, pour éviter le danger d'exhalaisons putrides.

Nous n'étions décidément pas au bout de nos peines. Dans la nuit du 3 ou 4 juillet, nous fûmes reveillés brusquement par les cris : Au feu ! au feu !

En un clin d'œil, tout le monde fut sur pied pour s'enquérir du motif de cette alerte. C'était la maison d'argile où, la veille avait succombé le matelot anglais, qui flambait avec une violence extrême. L'incendie comme toujours, avait été occasionné par l'imprudence de quelques ivrognes.

Malgré tous nos efforts, nous ne pûmes parvenir à préserver complètement quelques cases.

Le lendemain nouvel incident douloureux. Le matelot Murray, frappé d'aliénation mentale, à la suite d'une insolation, repassait par la station, en route pour Banana où il allait s'embarquer pour retourner en Europe. Le malheureux ne reconnaissait plus personne. Nous fûmes fort impressionnés par cet évènement, car l'infortumé Murray, était le premier européen de l'expédition, qui dut quitter le Congo, pour cause de santé.

Le 15 juillet, le feu prenait de nouveau, toujours par le fait de la négligence d'un zanzibarite en état d'ivresse. Le même jour le lieutenant Pagels, et M. Glave, complètement rétablis, se mettaient en route pour Léopoldville.

Le 17 juillet, arrivait à la station le lieutenant du génie belge, M. Louis Valcke, amenant avec lui quarante-huit zanzibarites. Cet officier avait reçu la mission de visiter les stations du Bas-Congo, entre Vivi et Léopoldville, où le personnel européen semblait avoir oublié les devoir auxquels il était tenu. On citait notamment le cas d'un commandant de station. Cet officier, bien que ne souffrant que d'une indisposition sans gravité, aucune, avait abandonné son poste. Il était tout tranquillement rentré en Europe, alors qu'il n'y avait pas pour le moment un seul blanc pour le remplacer, dans le commandement de la section.

Ailleurs, c'était un officier bavarois, qui ne pouvait parvenir à s'entendre avec la population indigène.

A Vivi enfin, tout allait à la débandade, le personnel ne songeant qu'à s'amuser.

Il était donc grandement temps d'aviser, et d'envoyer là bas, quelqu'un de sérieux qui rétablit l'ordre dans les différentes stations. Le lieutenant Valcke était l'homme par excellence, pour une mission de ce genre.

Cet officier intelligent et énergique réunissait toutes les qualités nécessaires pour imposer respect et obéissance. Il avait su s'attirer ainsi la confiance absolue de M. Stanley.

M. Valcke m'apportait l'ordre de me rendre de suite à Lutété, pour y prendre le commandement de la station.

Le 28 juillet, je quittai Manyanga, pour aller rejoindre le nouveau poste que m'assignait M. Stanley.

IV

Mœurs et coutumes indigènes.

Les indigènes habitant le sud du Congo sont, sur la rive droite de Panana à Ponta da Lenhau : les Mossolongos ; de Ponta da Lenha à Boma : les Ka-Congos ; de Boma à la rivière de Mata : les Basoundis; de Mata au Stanley-Pool : les Ba-Bouendes.

Sur la rive gauche de l'embouchure du fleuve jusqu'à Noki, habitent les Mossolongos ; de Noki au Stanley-Pool, les Mâchi-Congos.

Pendant les deux mois de mon séjour à Manzanga, j'eus le loisir d'étudier tout spécialement les mœurs et coutumes de ces populations, qui n'ont aucune idée de la civilisation.

Les indigènes du Congo sont, en général, des hommes robustes et bien équilibrés au point de vue plastique. De taille moyenne, ils ont les bras et les jambes musculeux. La tête, bien qu'un peu grosse, ne présente pas le caractère de laideur que l'on trouve dans la physionomie du Crowboy et du Zamzibarite.

Ils ont. comme tous nègres de cette partie de l'Afrique, les cheveux crépus et ils les portent très courts. Beaucoup moins lippus que les indigènes de la Côte-d'Or. ils ont le regard dénotant l'intelligence. En somme, quelques-uns d'entre eux pourraient assurément passer pour de fort beaux hommes, même en Europe.

Par exemple, il ne faut pas chercher chez eux un goût quelconque pour le travail. Ils y répugnent absolument. Vous n'en ferez, de leur plein gré, ni un commerçant ni un guerrier. Par contre, leur nature réfractaire à l'occupation, qui demande une manifestation quelconque de l'intelligence s'accommode admirablement du métier de porteur. Aussi. les européens qui ne peuvent se procurer de bêtes de somme dans ces pays apprécient-ils fort, les services que leur peuvent rendre les indigènes, porteurs de fardeaux.

L'homme de force moyenne peut porter sur la tête, un poid de 35 kilog. pendant une dizaine d'heures par jour, et fournit ainsi la distance qui sépare une station de l'autre. Généralement ces trajets demandent plusieurs journées de marche.

Malheureusement très enclins à se livrer à l'ivrognerie, ces indigènes voient leur force musculaire. diminuer sensiblement, et leur énergie s'évanouir, par l'abus qu'ils font des boissons alcooliques.

L'homme ne veut sous aucun prétexte s'occuper d'agriculture. Les travaux de culture sont exclusivement réservés aux femmes. On les voit défrichant le sol pour les semences. et cela en abattant les arbres. dont elles arrachent les racines. au moyen d'un instrument qui ressemble assez à la houe.

Puis elles sèment. dans les terrains ainsi préparés et remués. des oignons et des choux; plantent du manioc et des arachides.

Vous jugerez du travail que l'homme, dans ces pays. exige de sa compagne. lorsque j'aurai ajouté à ce qui précède. que c'est encore la femme qui vaque aux soins du ménage. prépare la nourriture, a soin du bétail. va chercher les provisions d'eau potable, au besoin pagaye le canal, etc., etc.

En outre, comme l'indigène ne veut pas laisser éteindre sa race, la femme est encore mise dans l'obligation de peupler le plus possible le pays. Ce dont elle s'acquit du reste avec un sentiment qui ne ressemble en rien à la résignation.

Ce qui précède a trait aux besognes ordinaires des noirs libres. Les esclaves sont plus particulièrement employés aux travaux de force. Ils transportent les matériaux. bois et paille, — pour les constructions,

le bois à brûler. Ce sont également eux qui, de préférence aux femmes, sont employés au maniement de la pagaie dans les pirogues.

Somme toute, l'esclavage est assez bien traité au Congo. En tant qu'homme il n'est pas beaucoup plus surmené, dans les travaux, que les individus jouissant de leur liberté

Mais considéré comme une propriété transmissible par héritage, le pauvre diable passe d'un maître à un autre, comme un simple ballot de marchandise, sans compter que si un sacrifice humain est reconnu nécessaire pour accompagner un maître récemment trépassé, c'est l'esclave qui est tout désigné pour faire les frais de la lugubre cérémonie.

Il est décapité sans le moindre scrupule.

Nous avons dit que les indigènes étaient d'une paresse extrême. Ils sont, en outre, voleurs, menteurs, ivrognes et poltrons. Ce manque de bravoure et même de la fermeté la plus ordinaire, est un des côtés les plus saillants du caractère, des populations de la côte, depuis Loanda jusqu'à Loango.

La polygamie est très en faveur. Pour ces noirs, vaniteux comme les nègres en général, la fortune consiste à posséder beaucoup de marchandises d'Europe, d'esclaves et...... de femmes.

Mais les chefs et les hommes libres, ont seuls le droit de collectionner un certain nombre d'épouses. Par exemple, la première femme est toujours la maîtresse des autres. Celles-ci lui doivent respect et obéissance comme à une mère.

C'est le fils aîné de la première femme de l'indigène qui hérite de la plus grande partie des biens paternels.

Les enfants nés de pères et de mères libres, ou simplement de pères libres et de mères esclaves, sont toujours libres, tandis que les enfants d'esclaves appartiennent de droit aux maîtres de leurs pères et mères.

En Europe, c'est la fiancée qui apporte une dot à son mari. Au Congo, c'est le fiancé qui, avant les épousailles, doit remettre sa dot au père de celle qu'il demande pour femme. Ce qui revient à dire, que le père vend sa fille comme il ferait d'une esclave, ou d'une marchandise lui appartenant.

Naturellement, comme pour toute autre chose qu'on veut acquérir, les prix varient et se discutent quelquefois pendant plusieurs jours. Le père a toujours, au début, des prétentions exagérées, qui font jeter les hauts cris à l'épouseur qui, lui, cherche à avoir sa femme au meilleur marché possible.

Vous voyez d'ici les discussions qui s'en suivent. Les observations plus ou moins bizarres qui s'échangent, entre le vendeur et l'acheteur.

Généralement, on finit par s'arranger au mieux des intérêts de chacun.

Quant à la femme, on ne lui demande pas son avis, elle doit attendre, sans avoir le droit d'intervenir, l'issue du marché.

La dot du fiancé est représentée, soit par des esclaves, soit par des marchandises diverses.

Une belle jeune fille vaut généralement deux ou trois esclaves, des fusils, de la poudre et un certain nombre de bouteilles de gin.

Quoique bien réellement vendue à son mari, l'épousée n'en conserve pas moins son titre et sa qualité de femme libre, qu'elle avait avant l'accomplissement de cette singulière union.

La séparation de corps, voire même le divorce, existent de fait, car la femme qui a lieu d'être mécontente de son conjoint, peut retourner librement et sans procès, chez ses parents. Mais alors le mari, ainsi abandonné, ne manque jamais de réclamer sa dot, à son ex-beau-père.

Or, ce n'est pas chose facile d'obtenir ce remboursement. Le père veut bien reprendre sa fille, mais il ne veut pas lâcher le prix reçu pour la demoiselle, dont il s'est débarrassé à sa grande satisfaction.

Il s'en suit que des combats acharnés se livrent entre les deux parties, et que la lutte se généralise même entre les habitants de deux localités, lorsqu'il arrive que les époux causes de la discussion, appartiennent à des villages différents.

L'usage veut que, lorsque la femme libre meurt, le mari ait le droit de réclamer à son beau-père, la dot qui lui a été remise lors du mariage de la défunte. Voilà encore un remboursement qui ne s'opère pas facilement.

Aussi est-il, la plupart du temps, indispensable, pour arriver à une solution, que les deux parties nomment des arbitres chargés de trancher le différent.

La position de la femme esclave est bien différente de celle de la femme libre. Comme elle a été, soit prise comme butin, à la suite d'une victoire remportée sur ses parents ou les habitants de son village, soit cédée en paiement d'une dette contractée par son père et dont on exigeait impérieusement le remboursement, soit vendue tout bonnement, la malheureuse esclave est la propriété d'un maître qu'elle ne pourra jamais quitter sans le consentement de celui-ci.

Un détail intéressant à propos de la femme emmenée en captivité à la suite d'une guerre. Si cette femme a été faite prisonnière par un homme libre, elle devient naturellement la propriété de son vainqueur. Mais il en est exactement de même si elle est tombée, pendant la bataille, au pouvoir d'un esclave. C'est le maître de ce dernier qui bénéficie de la capture. Toutefois, pour récompenser son esclave, il lui donne la captive pour femme. Les deux conjoints sont même invités par leur généreux maître, à mettre au monde le plus d'enfants possible ; c'est autant d'esclaves qui viendront augmenter sa fortune, sans qu'il y ait pour cela à délier les cordons de sa bourse.

Tout ce qu'il y a de travaux pénibles est généralement réservé à la femme esclave. Quoique cela, de même que la femme libre, cette infortunée est encore obligée de se soumettre à tous les caprices de son maître,...... sans en excepter aucun.

Et pour prix de ses peines, de ses attentions, de ses...... soumissions, la femme esclave ne reçoit, la plupart du temps, que de mauvais traitements, et le maître, est souvent pour elle, d'une brutalité révoltante. Celui-ci abuse de ses droits, peut vendre son esclave, après nombre de services rendus, à n'importe qui, sans s'inquiéter si la pauvre créature tombera en bonnes mains.

Malheur à l'esclave qui voudrait se récrier contre une transaction de ce genre, elle recevrait force coups, et n'en serait pas moins vendue.

En cas de mort de son mari et maître, l'épouse esclave n'a aucun droit de participation au partage des biens du défunt. Seule, la femme libre, reçoit une partie de l'héritage.

Le mari d'une femme libre ne peut se débarrasser de l'épouse dont il ne veut plus, au profit d'un de ses concitoyens, que si la femme y consent. Dans ce cas, la transaction se fait sans la plus minime contestation. Chacun des maris se félicite, naturellement, d'avoir fait, l'un en achetant, l'autre en vendant, une excellente opération.

Pour vendre une épouse libre, le mari cherche souvent un prétexte. Le vol, l'empoisonnement, voire même la simple désobéissance à l'époux, sont les motifs invoqués qui donnent toujours le droit au mari, de répudier la femme qui s'est rendue coupable soit du crime, soit du délit, soit de la faute, mentionnés plus haut.

Les indigènes dont nous nous occupons sont absolument impitoyables pour ceux qui s'adonnent au vol. Le coupable n'échappe jamais à la punition qu'il a méritée. Pour un vol de peu de valeur, on se contente de lui couper une main, quelquefois les deux. Mais si le vol est

important. celui qui l'a commis est bel et bien pendu, haut et court comme nous disons en Europe.

J'ajouterai même ce détail, à savoir, que l'individu, convaincu d'avoir volé dans un marché, est enterré vivant, jusqu'au cou. Après quoi, on lui écrase, impitoyablement, la tête à coups de bâton.

La femme libre qui commet même le plus petit larcin, s'expose à être vendue comme esclave, si toutefois, son mari furieux, devenant un bourreau sans entrailles, ne se charge pas de trouver un terrible supplice pour la coupable.

On a vu, en effet, pour de simples peccadiles en fait de vol, des maris faire ligoter leurs femmes, de la tête aux pieds et lancer, ainsi ficelée, la malheureuse en pature aux crocodiles affamés, du fleuve.

Les empoisonneurs sont condamnés à être liés à un arbre, et à subir la peine de la bastonnade, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Quelquefois aussi, le coupable doit mourir par le poison. C'est comme on voit, la peine du talion.

S'il y a doute sur la culpabilité, un sorcier du pays est chargé de préparer un breuvage empoisonné qu'on fait avaler à l'accusé. Si celui-ci est réellement innocent, il doit sortir, pense-t-on, sain et sauf de l'épreuve.

Mais hâtons-nous de dire, qu'il n'est pas d'exemple qu'un patient ait échappé à la violence du poison employé pour l'expérience.

Cela nous ramène au temps du «jugement de Dieu. »

On professe pour les sorciers, un respect qui ressemble singulièrement à de la terreur. Le métier de sorcier se transmet régulièrement de père en fils.

Il semble même que les populations soient absolument sincères dans leur croyance dans ces personnages mystérieux. La preuve en est dans le supplice réservé aux imitateurs. Ainsi tout individu soupçonné de posséder un secret quelconque, au moyen duquel il peut faire du mal à autrui, jeter un mauvais sort, etc., etc., en un mot se livrer à quelques-unes des pratiques ordinaires des sorciers, est impitoyablement pourchassé et massacré. En outre, tous ceux qui ont eu des relations avec le faux sorcier, ou qu'on suppose simplement s'être mis en rapport avec lui, partagent le sort de ce dernier. On les jette dans le fleuve où ils se noyent, sous les yeux de leurs meurtriers, qui font bonne garde sur les deux rives, pour empêcher toute tentative de sauvetage.

Chez les indigènes du Congo, la désobéissance est également punie,

mais avec moins de sévérité, toutefois, que le vol et l'empoisonnement.

La femme désobéissante à son maître, s'expose à être vendue par lui comme esclave. Mais ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que l'usage veut qu'un homme libre, qui aura fait une opposition trop vive aux volontés de son père, ou encore, se sera mis en travers de l'opinion générale, soit vendu et devienne esclave.

Autre coutume qui laissera rêveuses bien des jeunes européennes. Au Congo la femme qui tombe n'est pas seulement exposée au mépris des siens. Celle qui s'est laissée séduire, *sans le consentement de son maître*, est attachée par les bras, les jambes et le corps à un arbre. Elle reste ainsi, subissant comme la peine de l'exposition avant le supplice. Au bout de quelques jours, on lui coupe une oreille, quelque fois deux, selon la fantaisie de l'homme qui se venge de l'infidélité de cette malheureuse.

On a prévu même jusqu'au cas de récidive, qui est puni par la peine de la vente comme esclave.

J'ajouterai que celle qui s'est fait infliger cette dernière punition trouve très rarement à se faire racheter.

Les peuples du Congo ont une façon particulière d'échanger les politesses. Si deux hommes s'abordent dans la rue, il est d'usage qu'ils se donnent une poignée de main. Puis aussitôt après, ils se frappent, à deux ou trois reprises, les mains l'une contre l'autre, comme lorsque l'on applaudit.

C'est toujours le plus jeune ou la personne d'une position inférieure à l'autre dans l'échelle sociale, qui doit prendre l'initiative de ces battements de mains.

Plus haut dans le pays, à Lutété par exemple, la cérémonie que je viens d'indiquer se modifie, en ce sens, que les deux personnes qui se sont rencontrées, ne restent pas debout en face l'une de l'autre.

La poignée de main échangée, elles s'acroupissent sur leurs talons, pour se saluer, et non seulement elles battent les mains, mais avant de se séparer, elles font encore, par excès de politesse — claquer leurs doigts à plusieurs reprises.

Le décès d'un chef est le prétexte de cérémonies fort intéressantes à étudier.

Le défunt est placé au milieu des étoffes les plus précieuses qu'il possédait de son vivant, et qu'on enroule autour de son corps, en façon de linceul. On l'expose ainsi enseveli, pendant plusieurs jours, avant l'enterrement.

Aussitôt après l'inhumation, commencent les sacrifices humains. Les victimes sont choisies parmi les esclaves, ayant appartenu au personnage auquel on rend les derniers devoirs. Les individus désignés ont la tête tranchée, et on fait à leurs cadavres décapités, l'insigne honneur de les enterrer à côté du corps de leur ancien maître.

Il est bon d'ajouter, que c'est surtout dans le Haut-Congo, qu'on pousse aussi loin les honneurs funèbres à rendre à un chef.

Ils sont ici dans le Bas-Congo, même presque exclusivement réservés aux chefs qui se sont illustrés pendant les guerres, et qui jouissent d'une très grande notorité dans les villages.

Dans l'esprit des indigènes, les sacrifices humains sont indispensables pour qu'un homme puissant dans son pays, puisse faire convenablement son entrée dans l'autre monde. Aussi lorsqu'un chef de district trépasse, il est d'usage que tous les autres chefs sous ses ordres, et les propriétaires de plusieurs esclaves, fournissent chacun une victime pour les sacrifices, afin que le feu chef de district soit accompagné comme il convient, pendant le grand voyage.

On offre du vin de palme à discrétion à tous ceux qui ont assisté aux funérailles. Et ceux-ci ne se séparent que lorsqu'ils sont tous complètement ivres.

Depuis leur arrivée dans le pays, les européens se sont, autant que possible, opposés à ce que le sacrifice humain fit partie des cérémonies funèbres. Mais c'est chose difficile que d'obliger un peuple, à rompre avec les vieilles traditions. Aussi les indigènes se cachent-ils pour pouvoir continuer leurs pratiques, et assistent, plus fervents que jamais, à cette horible fête du sacrifice humain.

Un jour, toutefois, la civilisation pénétrera assez avant — espérons-le du moins — dans ces pays, pour faire disparaître ces coutumes barbares.

Déjà même, dans le Bas-Congo, la lugubre tradition semble se perdre de plus en plus.

V

Les villages du Bas-Congo.

Les habitants du Bas-Congo, comme du reste toutes les populations de ces contrées, choisissent pour y fonder des villages, les emplacements dont le sol leur parait propre à la culture.

Elles s'installent de préférence, soit dans une vallée, soit sur le penchant d'une colline, et toujours à proximité d'une rivière, ou d'un ruisseau susceptible de leur fournir de l'eau potable.

Leurs cases sont construites au moyen de pieux et de roseaux. Elles ont de trois à quatre mètres de long, sur deux mètres de large, et deux de hauteur.

L'intérieur de ces habitations absolument primitives, est divisé en deux compartiments : une grande pièce carrée, séparée d'une plus petite, par une simple cloison de paille. Dans la première de ces deux chambres, le propriétaire de la case, cache la plus grande partie de ses richesses. Mais comme le nègre est, généralement, très méfiant, il trouve d'autres cachettes pour y placer les objets de valeur qu'il possède.

La petite pièce sert de chambre à coucher. Ce buen-retiro n'a pour mobilier qu'un petit lit, fabriqué avec des branches d'arbre, recouvert par une simple natte de paille tressée. C'est également une natte qui sert de drap de lit, le nègre s'en accommode fort bien, et passe la nuit le corps entre ces deux nattes, comme s'il se trouvait dans le lit de plumes, le plus douillet.

J'ai dit que les cases étaient construites, la plupart du temps avec de la paille, j'ajouterai que dans les régions ou il y a des bambous et du rotin, on s'en sert de préférence, comme matériaux de construction. Les habitations acquièrent par ce fait, une plus grande solidité. Même, il n'est pas rare de voir certaines cases, dont les portes sont en planches, ce qui donne au propriétaire de l'immeuble, une grande notorité parmi les habitants du village.

La chambre à coucher est réservée au maître et à sa femme préférée. Les autres femmes, ainsi que les esclaves, couchent dans des huttes contiguës.

Il y a toujours, entre les cases, un espace de plusieurs mètres, qui sert de jardin au propriétaire pour la culture d'un peu de manioc, de patates, de la canne à sucre, du tabac, des concombres, du maïs, etc., etc.,

Quelques palmiers, des bananiers, et un certain nombre d'autres arbres, ajoutent au pittoresque de ces villages.

Les champs, plus importants, de maïs, de manioc, d'arachides etc., se trouvent à quelque distance, mais jamais à plus de deux ou trois cent mètres.

(A suivre.)

L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES

DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

Par M. P. COLARDEAU, professeur agrégé de physique au Lycée de Lille.

Conférence faite à Lille, le 20 Janvier 1887.

MESDAMES, MESSIEURS,

La lumière est ancienne comme le monde, et la preuve c'est qu'il est écrit à la première page de la Bible : « Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut. » et quelques lignes plus loin : « Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles. » La création de la lune nous indique assez qu'à cette époque, comme maintenant, la nuit succédait au jour ; nos premiers parents sentirent donc la nécessité de s'éclairer en l'absence de la lumière solaire : de ce besoin naquit, Messieurs, l'art de l'éclairage artificiel dont je vais rapidement vous retracer l'histoire à travers les différents âges et les différents peuples.

Une torche de paille, un morceau de bois enduit de résine, tel fut le flambeau des premiers hommes ; les graisses et les huiles furent ensuite employées comme moyen d'éclairage, mais ce procédé conserva, même chez les nations les plus civilisées de l'antiquité, une forme Barbare — Un vase de verre renfermant de la graisse fondue, et d'où sortaient, en guise de mèche, quelques brins de coton entortillés, telle était la lampe antique, dont on retrouve des traces chez quelques paysans arriérés de notre époque. Pour faire progresser la mèche au fur et à mesure de la combustion, la grande dame Romaine, comme la paysanne de nos jours, n'avait pas de meilleur instrument qu'une vulgaire épingle à cheveux : les pinces imaginées par les Romains à cet usage lui ressemblent assez comme forme et ne paraissent pas beaucoup plus commodes. La combustion incomplète de l'huile dans cette lampe primitive produisait une fumée âcre, nauséabonde, qui vous prenait à la gorge, et devait rendre fort désagréable la fonction des Vestales, chargées d'entretenir le feu sacré sur l'autel des Dieux.

Pendant le Moyen-Age, on remplaça l'huile par une grande nouveauté, » la chandelle de suif. » On la fabriquait avec de la graisse de

mouton fondue, que l'on coulait dans un moule cylindrique, pour lui donner la forme bien connue qu'elle a encore aujourd'hui.

La chandelle fut, dit-on, inventée par les Celtes, qui, les premiers, trouvèrent moyen de s'éclairer avec la graisse de leurs troupeaux ; mais l'origine des Celtes étant tout aussi obscure que celle des Indiens et des Chinois, nous ne sommes pas très renseignés sur la date exacte de cette invention. Quoiqu'il en soit, sous Charles V, roi de France, fut publié un édit contraignant chaque bourgeois de Paris à allumer une chandelle au-dessus de sa porte et cela pour mettre un terme aux attaques nocturnes. Naturellement, messieurs les voleurs préludaient à leurs exploits en éteignant ces chandelles, qu'ils enlevaient d'ailleurs soigneusement : il y avait bien le couvre-feu sonné, des patrouilles de nuit, mais ces promenades militaires, à heures fixes, avec un itinéraire toujours le même, à grand renfort de flambeaux et de hallebardes, avertissaient simplement les voleurs d'avoir à se cacher pour quelque temps ; aussi telle était la sécurité des rues à cette époque, que les directeurs de théâtres devaient avoir terminé leurs représentations à quatre heures du soir, de crainte que les bourgeois ne fussent dévalisés à la sortie.— Remarquons ici que pareille ordonnance serait sans doute fort mal accueillie par ceux des Lillois qui entrent au théâtre le dimanche à cinq heures du soir, pour n'en sortir souvent que le lundi.

Pour en revenir à nos chandelles de mouton, il fallut près de cinq cents ans pour faire éclore, dans la cervelle des édiles parisiens, l'idée de les renfermer dans des lanternes de verre inaccessibles qui prirent le nom fameux de « reverbères. » On plaçait ces lanternes aux extrémités et au milieu de chaque rue ; des bourgeois, désignés d'avance, étaient tenus d'allumer et d'éteindre ces chandelles aux heures fixées par les règlements : mais ces fonctions « d'allumeurs de reverbères » étaient fort peu ambitionnées, aussi les plus anciens de chaque quartier s'entendaient pour colloquer cette corvée aux nouveaux venus. Mais ces derniers se vengeaient à leur manière en s'appropriant une partie des chandelles destinées à l'éclairage public, et pour arriver à leur but, tous les moyens étaient bons ; « s'agissait-il, pour un commis-allumeur, » de faire sa provision de luminaire, tout en s'évitant la peine de se » lever la nuit pous souffler les lanternes, il s'y prenait ainsi : à l'aide » d'un poinçon, il perçait la chandelle de part en part, à l'endroit où il » voulait la faire éteindre, introduisait quelques gouttes d'eau dans la » cavité qu'il refermait soigneusement avec du suif : la chandelle » paraissait intacte et pourtant la nuit elle s'éteignait au moment voulu, » et à son réveil notre bourgeois faisait sa récolte. »

J'ai cherché, Messieurs, à reproduire cette expérience d'une façon un peu différente.— Cette chandelle maintenant allumée, est percée à peu de distance du sommet d'un trou dans lequel est introduite une mèche enduite de poudre : l'autre extrémité de la mèche est reliée à une flamme de Bengale rouge ; lorsque la flamme de la chandelle sera arrivée au niveau de la mèche de poudre. vous verrez celle-ci s'enflammer, et communiquer la combustion au feu de Bengale.

Pendant tout le Moyen-Age. et même les temps modernes, jusqu'en 1830, la chandelle fut le seul éclairage de luxe ; au dix-huitième siècle, l'Opéra n'était éclairé qu'à l'aide du suif ; pendant les entractes , de nombreux employés venaient. selon l'expression consacrée. « moucher les chandelles » et souvent ils recevaient des applaudissements comme témoignage de leur dextérité.— Cet éclairage si imparfait était donc, même au commencement du XIXe siècle. regardé comme dispendieux, car on cite des magistrats. très renommés d'ailleurs. qui profitaient pour leur travail du soir du feu et de la lumière de la cuisine.

En résumé, les inconvénients de la chandelle sont : 1° son odeur désagréable ; 2° la fusibilité qui est si grande que pendant les chaleurs de l'été, elle se ramollit au point que l'on ose à peine la toucher, le suif déborde, coule de toutes parts et salit tout ce qu'il touche ; 3° la nécessité où l'on est réduit de couper périodiquement la mèche, sous peine de perdre la majeure partie de la lumière. inconvénient qui nous oblige à nous servir. sinon de nos doigts, du moins, d'un instrument appelé « mouchettes, » appendice obligatoire et peu gracieux d'un chandelier.

De nos jours, la chandelle s'est transformée, elle est devenue la bougie élégante qui brûle sans fumée et sans odeur, mais pour comprendre les avantages de la bougie. je suis forcé d'employer quelques termes empruntés à la chimie.— Tous les corps gras. sans exception. huiles. suifs, beurres. sont formés par le mélange de deux substances : l'une solide. qui a reçu le nom de stéarine ; l'autre liquide, celui d'oléïne : or, puisque le suif en particulier doit la plupart de ces inconvénients à cet élément liquide. l'oléïne. il est évident qu'en le faisant disparaître, on supprime du même coup les inconvénients de la chandelle. C'est ce problème qui a été résolu en partie en 1811, par M. Chevreul, ce savant qui s'intitule : « le Doyen des étudiants, » et dont la France a célébré si solennellement le centenaire au mois de septembre dernier. Les résultats théoriques de M. Chevreul furent mis en pratique vers 1830, par deux jeunes savants : leur usine fut

établie a Paris, près de la barrière de l'Étoile ; de là le nom de bougie de l'étoile que porte encore en France la bougie stéarique.

Cette bougie formée, comme je viens de le dire, d'une matière plus dure que le suif, ne coule pas pendant sa combustion ; elle ne salit pas les objets sur lesquels elle vient à se répandre, et enfin, résultat pratique très important, la bougie n'a pas besoin d'être mouchée ; cet avantage provient de ce que la mèche est formée de trois fils de coton, tressés, c'est-à-dire tordus en sens inverse : et comme l'un des brins de coton a une longueur plus grande et une torsion plus forte que les deux autres, la mèche se recourbe légèrement et sort de la flamme ; le charbon provenant de la mèche brûle complètement, se trouve réduit en cendres qui tombent d'elles-mêmes ; la chandelle n'a donc pas besoin d'être mouchée.

En Angleterre et en Amérique, on se sert aussi de bougies fabriquées avec du blanc de baleine, matière grasse qui existe autour du cerveau du cachalot. Ces bougies, parfaitement diaphanes et transparentes, sont colorées de diverses façons : elles n'ont pas beaucoup plus d'avantages que les bougies stéariques dont nous nous servons, car, outre qu'elles coulent facilement, elles ne donnent pas plus de lumière et elles coûtent plus du double.

La fin du XVIIIe siècle fut marquée par une découverte qui produisit sur le public d'alors autant d'effet que la lumière électrique d'aujourd'hui.— Un savant de Genève, nommé Argand, fit de la vieille lampe fumeuse des Romains un instrument tout-à-fait commode : en effet, si cette lampe antique donne si peu de lumière, c'est que la mèche enflammée ne rencontre pas assez de ce gaz, appelé oxygène, qui, répandu dans l'air, active, comme vous allez le voir, la combustion. Voici, en effet, deux flacons contenant l'un de l'air ordinaire, l'autre de l'oxygène ; dans chacun d'eux, je plonge une bougie enflammée, vous voyez immédiatement quel éclat prend dans l'oxygène la flamme de la bougie.

Argand eut l'idée de donner à la mèche une forme circulaire, de cette manière, l'air et par suite l'oxygène arrivent à la fois par le centre de la mèche et par son pourtour et la combustion est beaucoup plus vive.— Enfin un réservoir d'huile, placé à une certaine distance du brûleur, permet au liquide d'arriver constamment au sommet de la mèche.

Telle est en réalité la lampe inventée par Argand, et que vous connaissez tous sous le nom de « quinquet » En voici la raison : à son arrivée

à Paris, Argand eut la malencontreuse idée de confier ses projets à un pharmacien nommé Quinquet : ce dernier s'empressa de faire construire les lampes en question auxquelles il donna son nom, et c'est ainsi que le souvenir du véritable inventeur disparut peu à peu. Argand mourut à Genève à peine âgé de cinquante ans, dans la plus profonde misère, exemple de la destinée des inventeurs qui semblent acheter au prix de leur tranquillité les avantages qu'ils lèguent à leurs contemporains (1). La lampe d'Argand fut bien modifiée depuis : on en voit un exemple dans la lampe Carcel, la lampe modérateur : un mouvement d'horlogerie ou un ressort contraignent l'huile à s'élever jusqu'au haut de la mèche, enfin pour forcer le tirage et activer la combustion, on entoure celle-ci d'un tube de verre, qui, vous le voyez, joue le rôle d'une véritable cheminée. Malheureusement ces verres de lampes, transportés d'un endroit chaud dans une salle froide, se brisent fréquemment : pour prévenir cet accident, cassez d'avance votre verre de lampe, et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit une plaisanterie, la rupture du verre se produit en effet parce que toutes ses parties, brusquement refroidies, ne subissent pas le même retrait. — Si donc vous pratiquez d'avance, sur la surface du verre et dans le sens de la longueur une fente légère, la matière vitreuse, soit que vous l'échauffiez, soit que vous le refroidissiez rapidement, pourra se dilater ou se contracter sans qu'il en résulte d'accident.

Toutes ces transformations de l'éclairage, nous amènent, Messieurs, en 1802, époque à laquelle un ingénieur français, Philippe Lebon, découvrit le fait suivant : « La calcination de la houille ou du bois en « vase clos, fournit un gaz qui brule avec une flamme très éclairante. » Ce savant fit donc construire une usine, pour produire en grand l'expérience que nous allons répéter en petit : dans une simple pipe en terre dont le fourneau a été bouché par un tampon d'argile, on a introduit de la houille, on la chauffe et voici que du tuyau se dégage un gaz que l'on peut enflammer. Dans cette expérience si simple, se trouve toute l'idée des usines à gaz, mais remarquons que si nous voulions construire une usine sur ce principe, nous pourrions ne pas faire fortune, car il nous suffit de considérer la quantité de gaz que nous brûlons ici, pour produire de ce côté une si faible flamme.

Cette expérience de Philippe Lebon ne fut pas bien accueillie en

---

(1) L. Figuier. — Art de l'éclairage.

France ; de leur côté, les étrangers lui firent les offres les plus brillantes. mais l'ingénieur français leur répondit : « seul mon pays doit profiter du fruit de mes travaux. » Ce désintéressement ne fut pas récompensé, car le 3 décembre 1804, au point du jour, Philippe Lebon fut trouvé mort, dans les Champs Élysées, le corps percé de 13 coups de couteau. Remarquons que les Français du XIXe siècle ont su reconnaître le mérite de ce patriote : la ville de Lille, en effet, n'a-t-elle pas donné à l'une de ses places, le nom de « Place Philippe Lebon ?

Ici, Messieurs, je crains de commettre une faute historique, car ces jours derniers, j'ai consulté les quatre écritaux qui se trouvent sur la dite place, et j'ai lu : « Place Philippe-le-Bon. » avec la même orthographe que s'il s'agissait du roi de France Philippe-le-Bel. D'autre part, dans le voisinage de cette place se trouve la rue Malus, rue Lavoisier, rue Nicolas Leblanc, qui rappellent les noms de savants français : je suis donc conduit à conclure que la commission municipale chargée de nommer les rues, tout en voulant honorer, l'Ingénieur français a fait une faute d'orthographe. On pourrait croire qu'il s'agit du fameux comte de Flandre, Philippe le Bon. Mais non, l'arrêté municipal du 11 octobre 1807 qui a donné à la rue le nom de Philippe Lebon est bien formel et indique bien qu'il s'agit de l'inventeur du gaz d'éclairage. J'ajouterai, Messieurs, pour consoler ceux d'entre vous qui pourraient faire partie de cette commission, qu'il y a un an à peine, on pouvait lire à Paris sur l'écriteau portant ces mots ; « Rue de *l'Écolle* de Médecine » le mot école écrit avec deux *l*.

Aujourd'hui ou le gaz éclaire presque toutes les villes de France, nous avons peine à nous représenter les difficultés que souleva l'application de ce mode d'éclairage : en 1819, lorsqu'il s'agit d'éclairer au gaz l'Opéra, ce furent des récriminations générales ; les uns prétendaient que c'était chose absolument impossible ; les autres, plus avisés, répandirent le bruit que le gaz pâlissait le teint et faisait apparaitre les moindres rides du visage : aussi les mondaines menaçaient de déserter l'Opéra, et les danseuses du corps de ballet méditaient une épidémie générale. Les directeurs étaient aux abois, lorsque le machiniste du théâtre en homme intelligent, proposa d'adapter à tous les becs de gaz de la salle un globe de verre dépoli pour atténuer la crudité de la lumière. Cette idée fit merveille, et le soir de la représentation, tout marcha à la satisfaction générale : la lumière ne parut pas trop vive, aucune dame du monde ne se cacha derrière son éventail : quant aux danseuses, comme la scène était mieux éclairée que jamais, elles trou-

vaient que tout était pour le mieux, et elles protestèrent énergiquement lorsqu'on parla de rétablir les chandelles traditionnelles (L. Figuier).

De la calcination de la houille, on retire non seulement le gaz d'éclairage, mais encore le coke, des goudrons, des eaux ammoniacales. Quant à l'étude des produits qu'on peut extraire du goudron, elle ferait à elle seule l'objet d'une conférence : je me contente de dire que du goudron, on retire la benzine, le phénol, l'acide picrique, qui sert à colorer la soie en jaune, (usage tout à fait inoffensif), mais qui entre dans la composition de poudres très meurtrières, dites « poudres au picrate. » Toutefois l'acide picrique mélangé avee du salpêtre, produit par inflammation une lumière éclatante visible de très loin, et employée pour cette raison, comme signal dans les opérations militaires (1).

Enfin du goudron de houille, on retire par des procédés chimiques ces magnifiques couleurs artificielles, dites couleurs d'aniline, dont voici quelques échantillons, (fuschine (couleur rouge), bleu d'aniline, vert lumière, violet Hoffman, etc.

Pour vous montrer l'immense pouvoir colorant de ces substances, je projette sur cette feuille de papier blanc quelques grains de fuschine ; maintenant je les enlève, et par surcroît de précaution, je secoue la feuille de papier qui vous paraît aussi blanche que primitivement, et cependant si je verse sur elle de l'alcool, vous la voyez prendre une vive coloration de rouge, due à la dissolution de quelques grains imperceptibles de fuschine qui ont pu rester sur le papier.

J'ai hâte, Messieurs, de vous parler de la lumière électrique : je signalerai donc seulement la découverte en 1860 de l'huile de pétrôle, qui nous permet d'obtenir à peu de frais une lumière au moins aussi éclairante que celle du gaz. Disons toutefois que les Égyptiens connaissaient le pétrole : ils s'en servaient pour la conservation des vivants et des morts : ceux de leurs prêtres qui exerçaient l'art de la médecine administraient cette substance à leurs malades, comme un remède très efficace contre le ver solitaire : d'ailleurs le pétrôle servait certainement à faire des embaumements, on le reconnaît facilement à l'odeur qu'exhalent encore aujourd'hui les bandelettes des momies égyptiennes.

---

(1) On enflamme un feu rouge formé par un mélange de picrate d'ammoniaque et de nitrate de strontiane.

Je signalerai aussi les essais qui consistaient à lancer sur un morceau de chaux la flamme produite par un mélange d'oxygène et de gaz d'éclairage. Cette flamme très peu lumineuse, est extraordinairement chaude ; c'est ainsi qu'en moins d'une minute nous allons fondre ce morceau de fonte ; lorsque cette substance sera en pleine fusion, on forcera le jet d'oxygène, et vous allez voir le métal brûler en répandant autour de lui une magnifique gerbe d'étincelles ! (1)

Ainsi ce jet peu éclairant, mais très chaud lancé sur un morceau de chaux, la porte à l'incandescence, ce qui procure une vive lumière (lumière oxhydrique) dont on se sert continuellement devant vous, pour faire les projections (2). Ce mode d'éclairage essayé à Narbonne a été abandonné à cause de son prix de revient trop élevé.

Il en est de même de l'éclairage produit par la combustion de ce métal, le Magnésium, qui brûle avec une clarté éblouissante. Malheureusement le magnésium (dont voici un long ruban flexible) revenant encore à 0 fr. 60 c. le gramme, ne peut servir que pour des expériences de courte durée, par exemple, pour photographier l'intérieur d'un édifice obscur (3).

Mais tous ces moyens d'éclairage ne sont rien, Messieurs, à côté de celui dont il me reste à vous parler et qui a fait dans ces derniers temps de merveilleux progrès, je veux dire l'éclairage électrique. Vous savez que si l'on fait circuler à travers un fil métallique très fin, ce qu'on est convenu d'appeler le courant électrique, ce fil s'échauffe, est porté au rouge et peut même fondre si sa section est suffisamment petite. Voici par exemple, trois fils métalliques de différentes longueurs et dont le diamètre a 1/10[e] de m.m. : je fais passer le courant à travers le 1[er] qui est en cuivre, il rougit mais si faiblement que beaucoup d'entre vous ne peuvent s'en apercevoir ; je pose sur lui un peu de coton poudre, que vous voyez brûler instantanément. Prenons maintenant le second fil, qui est un fil de fer, diminuons peu à peu sa longueur, le voici maintenant porté à l'incandescence ; continuons à le raccourcir, son éclat augmente, et enfin le voici complètement fondu. Nous pouvons refaire cette même expérience avec un fil de platine,

---

(1) On produit la combustion de la fonte.

(2) On produit la lumière oxhydrique.

(3) On fait l'obscurité dans la salle, tandis qu'on enflamme un fil de magnésium qui se déroule sous l'action d'un mouvement d'horlogerie.

que l'on peut, vous le voyez, maintenir au rouge blanc. (On répète successivement ces 3 expériences).

L'éclat dont brillent ces fils traversés par le courant électrique vous laisse deviner qu'il doit y avoir un mode d'éclairage fondé sur ce principe : c'est, en effet, sur ces expériences, que sont fondées les lampes à incandescence, dont la lampe Edison nous servira de type. — Edison, vous le savez, est un américain dont le nom a acquis en France depuis 1876, une grande célébrité, grâce à ses nombreuses découvertes en électricité. Pour nous montrer l'ardeur que ce savant mettait dans ces travaux, les biographes d'Edison ne manquent pas de citer l'anecdocte suivante : « Le jour de son mariage, Edison demanda à ses invi-» tés la permission de travailler quelques instants à une expérience « commencée la veille. Ceci se passait à midi, à 6 heures du soir, le « physicien n'avait pas reparu, et le cortège nuptial, la mariée en tête, « dut venir rappeler à notre savant, qu'il est des jours ou il faut faire « trêve à la physique. ».

Après bien des essais, Edison s'arrêta à la disposition de lampes, que je vous présente : Une enveloppe de verre hermétiquement fermée et de laquelle on a enlevé l'air, contient un fragment de bambou carbonisé d'une finesse extrême qui s'illumine par le passage du courant. Une telle lampe, qui fonctionne devant vous peut servir à l'éclairage des appartements. Une disposition commode me permet d'allumer maintenant une seconde lampe Edison placée dans la main de la fameuse statue « la Liberté éclairant le monde » c'est bien entendu une réduction de cette statue que l'on a bien voulu nous prêter pour cette conférence. Voici une troisième lampe qui brûle au milieu de l'eau, elle éclaire un petit poisson rouge qui ne paraît pas s'apercevoir de sa présence. Enfin, cette quatrième lampe est disposée à la partie supérieure d'une espèce de lanterne : elle s'illumine aussitôt qu'on soulève la lanterne, une disposition très simple faisant fonctionner cette pile portative. Enfin les bijoux lumineux, dont on a tant parlé, ne sont autre chose qu'une lampe à incandescence microscopique, fonctionnant à l'aide d'une pile électrique très petite. Voici par exemple, une rose dont le centre est occupé par une lampe de la grosseur d'une noisette, lampe que nous pouvons allumer et éteindre à volonté.

(On allume successivement ces différentes lampes, système Edison).

L'éclairage par les lampes à incandescence donne une clarté fort douce, ne fatiguant pas la vue ; il n'en serait pas de même de l'éclairage par l'arc voltaïque, qui ne pourrait servir dans les appartements

à cause de son trop vif éclat. En 1813, un physicien anglais, Davy, fit l'expérience que je réalise ici même. Dans un globe de verre, où nous avons fait le vide, se trouvent deux petits crayons de charbon taillés en pointe, ils communiquent tous deux avec les deux pôles d'une pile de 60 éléments Bunsen ; mettons-les au contact, leur extrémité rougit faiblement, je les écarte graduellement et aussitôt jaillit entre eux un arc lumineux, produisant une lumière éblouissante, qui se montre ici avec une fixité remarquable. C'est qu'en effet, dans le vide, ces charbons s'usent très peu, et leurs extrémités entre lesquelles l'arc jaillit sont toujours à la même distance l'une de l'autre.

Cette brillante expérience fut répétée en France en 1844 par Léon Foucault, elle servit de point de départ à l'éclairage électrique (1), malheureusement avec un appareil tel que celui que je viens de vous montrer, au fur et à mesure de la combustion des charbons, le trajet que doit traverser l'étincelle électrique s'étend : dans le début on était donc forcé de régler à la main la distance des charbons : actuellement, il existe un grand nombre de régulateurs électriques, c'est-à-dire d'appareils dans lesquels le rapprochement des charbons se produit d'unemanière automatique ; inutile d'ajouter que ce sont de tels régu lateurs qui nous serviront dans les expériences qui vont suivre.

La température de l'arc voltaïque est l'une des plus élevées que l'on sache produire ; voici une tige d'acier de 0m004 de diamètre, je l'introduis dans l'arc, et vous la voyez fondre avec la plus grande facilité.

Remplaçons maintenant les deux charbons entre lesquels l'arc jaillit par des métaux ; plaçons-les d'abord au contact pour établir le courant, puis écartons-les, vous voyez se produire entre eux une lumière des plus éclatantes et dont la couleur variera suivant le métal employé (2).

Si la lumière électrique possède cet éclat incomparable, c'est que les extrémités des charbons dont nous nous servons, sont portées au rouge-blanc par le courant électrique ; l'arc lumineux qui les réunit possède une lumière relativement peu intense par rapport à celle des charbons, c'est ce que je vais essayer de vous montrer de plusieurs

---

(1) On produit l'arc électrique entre deux charbons placés dans l'air, et qu'on écarte à la main.

(2) On produit l'arc électrique entre deux tiges de cuivre, la salle paraît illuminée en vert ; entre deux tiges de zinc, la salle paraît illuminée en rose.

manières. Je produits d'abord l'arc voltaïque entre les deux charbons; j'interpose maintenant entre cette vive lumière et vous, un verre violet, de façon à ce que vous ne soyez plus éblouis, vous apercevez maintenant les pointes des charbons qui sont portées au rouge, et qui sont séparées par un intervalle obscur, c'est dans cet intervatle que se produit l'arc voltaïque proprement dit. Et d'ailleurs cessons de faire passer le courant. l'arc s'éteint, mais les deux charbons sont encore rouges sur une longueur de plusieurs centimètres.

Je répète maintenant cette expérience en projetant sur un écran, à l'aide d'une lentille, l'image des deux charbons : vous voyez se produire leur image brillante, une lumière violacée beaucoup plus faible les réunit. De temps en temps une parcelle de charbon lumineuse, arrachée par le passage d'un courant va d'une électrode à l'autre, et la forme des crayons varie constamment : l'un d'eux se taille en pointe tandis que dans l'autre se creuse une sorte de cratère.

Les deux charbons de la lumière électrique lorsqu'ils sont de même diamètre ne s'usent pas, (vous venez de le voir) avec la même rapidité; l'un d'eux s'use deux fois plus vite que l'autre; aussi emploie-t-on parfois des lampes du modèle de celle-ci. Le charbon qui s'use le plus vite a un diamètre assez considérable (3^{cm}); le second charbon, beaucoup plus petit ($0^{c},5$) s'appuie constamment contre le premier, grâce à un contre-poids. Lorsque le courant passe, le charbon d'étroit diamètre seul est porté au rouge blanc. Telle est la lampe Wedermann dont voici deux modèles, que l'on allume successivement.

En 1876, un officier russe, M. Jablockoff disposa les deux charbons de la lumière électrique non plus sur le prolongement l'un de l'autre, mais côte à côte en les séparant par une substance isolante, telle que le plâtre. De la sorte, l'arc électrique jaillit continuellement à la partie supérieure de cette espèce de bougie, rien de plus simple. d'ailleurs, que de la faire fonctionner : tandis que la partie inférieure des charbons est reliée à la pile, on réunit les extrémités supérieures par un métal conducteur, on l'enlève ensuite. et voilà la bougie allumée. Je fais de même pour cette seconde bougie Jablockoff qui s'allume avec la même facilité. Aussi la bougie Jablockoff imaginée en 1876, servit d'abord à éclairer à Paris l'avenue de l'Opéra, elle est répandue maintenant en Angleterre, en Belgique, en Russie, et, paraît-il, jusque dans le palais du Schah de Perse. Tels sont, Messieurs, les systèmes les plus connus de lampes électriques, il ne me reste plus maintenant qu'à vous parler des propriétés de cette lumière. Comme le soleil, la

lumière électrique a la propriété d'impressionner les plaques photographiques; ici est disposé un appareil photographique instantané, un réflecteur parabolique, nous permet d'éclairer fortement une portion de la salle que nous allons essayer de photographier (1). Les Américains, paraît-il, construisent des coffres-forts qui, dès qu'on veut les ouvrir, font non seulement fonctionner une sonnerie électrique, mais encore allument une lampe électrique dont la lumière sert à photographier instantanément le voleur.

La lumière électrique fut employée au théâtre vers 1855 pour produire de très beaux effets lumineux. Voici un vase cylindrique rempli d'eau, vers sa base, il porte d'une part une lame de verre pour laisser pénétrer la lumière, d'autre part se trouve une ouverture pour l'écoulement de l'eau qui va s'échapper tout à l'heure sous forme d'une veine parabolique. Dans ces conditions, la lumière, au lieu de se propager en ligne droite, va se trouver, par suite d'un phénomène d'optique, pour ainsi dire emprisonnée dans la veine liquide dont elle va suivre la courbure, et qui sera ainsi illuminée jusqu'en bas. Des verres colorés nous permettront de varier à volonté la couleur de la gerbe lumineuse liquide. Je reproduis devant vous la disposition de la fontaine lumineuse adoptée dans l'opéra de Faust (2).

La lumière électrique a servi dans l'opéra de Moïse à faire apparaître sur la scène un véritable arc-en-ciel. Autrefois, une série de bandes de papier coloré qu'on étendait sur une toile destinée à former le ciel, et qu'on illuminait au moment voulu à l'aide de gros lampions, tel était le procédé pour figurer l'arc-en-ciel, malheureusement pour le faire ressortir, il fallait baisser l'éclairage de la salle comme si la nuit venait en scène. et on avait le phénomène d'un arc-en-ciel apparaissant au millieu de la nuit devant des spectateurs sachant tous fort bien qu'il ne se produit que grâce à l'intervention des rayons solaires. Aujourd'hui, on fait passer la lumière électrique blanche à travers une ouverture semi-circulaire, on place sur le trajet un triangle de verre appelé prisme, et au lieu d'une bande circulaire blanche, on a une bande colorée qui présente une illusion très nette de l'arc-en-ciel

Il ne faut pas vous attendre, Messieurs, à voir un arc aussi brillant

---

(1) Un exemplaire de cette photographie est entre les mains de M. le président de la Société de Géographie.

(2) On fait l'expérience de la fontaine lumineuse.

que celui de Noé au sortir de l'Arche : la raison en est fort simple, c'est que nous ne sommes pas ici sur le mont Ararat, et ce que je puis vous offrir c'est un petit arc-en-ciel de laboratoire, nullement comparable à ceux que produit la nature. (1).

De cette expérience, nous allons déduire quelques conséquences assez importantes : faisant passer la lumière électrique à travers une fente rectiligne, nous avons sur l'écran un petit rectangle blanc : interposons maintenant le prisme, et voilà qu'au lieu du rectangle blanc, nous avons une longue bande lumineuse continue colorée des nuances de l'arc-en-ciel. Cette expérience due à Newton porte le nom d'expérienee du spectre. Je place maintenant entre les deux charbons de la lumière électrique un petit morceau de zinc : tout à l'heure vous l'avez vu brûler avec une vapeur rose : maintenant la lumière de cette vapeur de zinc incandescente analysée par le prisme, nous donne non plus un spectre continu, mais un spectre constitué par quelques raies brillantes (rouges et bleues). Je remplace le zinc par du cuivre, qui, vous vous en souvenez, donne une vapeur verte, et voilà que la lumière de cette vapeur analysée par le prisme se résout en une série de plusieurs raies vertes, séparées par des intervalles obscurs. J'introduis maintenant sur les charbons un petit fragment de Thallium (métal découvert à Lille même, par M. Lamy, professeur à faculté des sciences), et vous voyez que la lumière de sa vapeur analysée par le prisme, nous fournit une seule raie brillante, un rectangle illuminé en vert.

Donc, certaines lumières ne contiennent pas toutes les couleurs qui se trouvent renfermées dans la lumière blanche : la lumière de l'alcool salé; en particulier, ne contient absolument que des rayons jaunes. Si donc, nous éclairons avec cette lumière jaune, une étoffe qui, en plein jour, nous paraît rouge ou verte, comme cette étoffe ne nous renverra plus ni rayons rouges, ni rayons verts (puisqu'elle n'en reçoit que de jaunes), elle nous paraîtra complètement grise.

Nous avons disposé ici toute une série d'étoffes de diverses couleurs, très éclatantes, allumons maintenant cette série de flammes à alcool salé, et vous voyez le curieux effet produit, toutes ces étoffes paraissent grises ou noires, impossible de distinguer leurs couleurs primi-

(1) On produit l'arc-en-ciel que l'on projette à l'aide d'un miroir sur le plafond de la salle.

tives, il semble. permettez-moi l'expression. qu'on les ait escamotées, et cependant il n'en est rien, car voici que j'allume cette lampe électrique, et voilà que les couleurs des étoffes ont réapparu.

Ainsi s'explique ce fait, Mesdames, que si vous achetez pour vos robes de soirées, des étoffes de couleurs, elles ne vous apparaîtront pas le soir avec la même teinte que lorsque vous êtes allées en plein jour les essayer chez la couturière. et cela parce que vous les examinez à la lumière du gaz, qui, comme l'alcool salé, ne contient presqu'uniquement que des rayons jaunes.

Conclusion : « Avant d'aller en soirée, s'informer si les salons seront illuminés à la lumière électrique, sauf à accepter l'invitation, quand même les salons seraient éclairés au gaz. »

Et maintenant, Messieurs, est-ce à dire que la lumière électrique, qui rend de tels services pour l'éclairage dans les phares, sur les navires. pour les travaux de nuit dans les ports, pour les reconnaissances militaires en temps de guerre, doive se substituer complètement au gaz d'éclairage, je ne le crois pas, pour le moment du moins, car le gaz sert non-seulement à nous éclairer, mais aussi à nous chauffer, à cuire nos aliments, et je crois que si les maîtresses de maison s'avisaient de faire nos bifteacks, grâce à la chaleur de l'une de ces lampes électriques, nous serions forcés bien souvent à l'heure des repas de nous diriger vers le restaurant. Les actionnaires des compagnies du gaz peuvent dormir tranquilles, car au fur et à mesure que la lumière électrique se répandra pour l'éclairage des rues, comme nous serons habitués à une plus grande lumière au dehors, nous ne pourrons plus nous contenter dans nos demeures d'un simple bec de gaz, nous adopterons les becs de gaz perfectionnés qui éclairent d'avantage mais dépensent beaucoup plus. En résumé, il arrivera encore une fois ce qui s'est produit en France en 1830, lors de la découverte du gaz d'éclairage, les producteurs d'huile, les fabricants de verres de lampes s'arrachaient les cheveux, se croyant ruinés, et de fait, on brûle actuellement autant d'huile qu'avant l'emploi du gaz, les fabricants d'huile peuvent même faire assez d'économies pour acheter des actions du gaz. Et d'ailleurs, Messieurs, permettez-moi cette réflexion, peut-être imprudente (mais enfin nous sommes ici en petit comité, et les portes sont closes), le développement de la lumière électrique doit vous laisser indifférents, puisque pendant cinquante ans, un demi-siècle ! vous êtes condamnés, par ordre supérieur, à voir les rues de

votre cité éclairées au gaz !! Est-il besoin d'ajouter que certaines villes, en somme moins importantes que Lille, Tours en Touraine, Nautua (Ain) sont éclairées à la lumière électrique.

Toutefois, Messieurs, pour bien comprendre le rôle que la lumière électrique est destinée à jouer dans le monde, je crois indispensable de résumer cette conférence, je le ferai en plaçant simultanément devant vous tous les modes d'éclairages qui ont servi jusqu'à nos jours. Voici d'abord la lampe antique, qui donne une flamme fuligineuse ; je place à côté la chandelle dont la lumière rivalise avec la précédente, voici maintenant la bougie, un peu plus présentable, la lampe modérateur perfectionnée, à la lueur de laquelle on aime à travailler, allumons maintenant ces becs de gaz, cette lumière oxhydrique, cette lampe au magnésium, et enfin faisons jaillir la lumière électrique, devant laquelle toutes les autres vont nous paraître effacées.

Après cette épreuve, vous avouerez avec moi, Messieurs, sans aucune arrière-pensée, que la lumière électrique aura le dernier mot ; et il viendra sans doute un jour où nos petits enfants nous plaindront d'avoir été réduits au gaz et à la bougie, comme nous-mêmes nous plaignons nos aïeux de n'avoir connu que les chandelles et les diligences.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Voyage de M. le colonel Biéliavsky. — Le colonel Biéliavsky a étudié la région située dans l'est de la mer Caspienne, entre le golfe Tsézarevitch et Kunia-Ourgheutch, ainsi qu'une partie de l'Amou-Daria jusqu'à Tchardjuï.

Il s'agissait surtout de reconnaître la navigabilité du Tsézarevitch et M. Biéliavsky a constaté que c'est principalement à l'époque des vents d'Est que le golfe diminue sensiblement. Les eaux, néanmoins, peuvent en tout temps être parcourues par des vapeurs de cinq pieds de tirant d'eau.

Le colonel a constaté, de plus, les ressources qu'offre la région de l'Ust-Urt, qui jouit d'un climat très salubre, que sillonnent des routes praticables jalonnées par un grand nombre de puits. Il a constaté également que les deux rives de l'Amou-Daria présentent presque partout une différence très sensible. Tandis que la rive droite est couverte de sable sur divers endroits, même occupée par des hauteurs, la rive gauche, au contraire, se prêterait à la culture ! Le fleuve est navigable et les sondages opérés ont donné un minimum de profondeur de quatre à cinq pieds.

Tentative d'ouverture de la Chine au commerce britannique. — A en croire le *Times*, un explorateur anglais, M. Little, fait en ce moment de nouvelles tentatives en vue d'ouvrir l'intérieur de la Chine au commerce britannique. Se basant sur un article de la convention de Chefou, d'après lequel le gouvernement de Pékin a promis d'autoriser la création de comptoirs anglais à Chun-King, sur le Yang-Tsé-Kiang, quand il serait démontré que des bateaux à vapeur peuvent atteindre ce point, malgré les rapides d'Ichang, M. Little a fait des sondages sur ce point et s'est convaincu que des steamers de construction spéciale pourraient y passer. Il est revenu en Angleterre, a obtenu des fonds, a fait construire une chaloupe à vapeur, d'après ses plans, et vient de s'adresser au gouvernement chinois pour obtenir la permission de remonter sur cette embarcation le cours du Yang-Tsé-Kiang. Le Tsong-li-Yamen a répondu évasivement à cette demande ; mais il y a lieu de croire qu'il ne pourra tarder à donner son consentement : car le texte de la convention de Chefou est positif. Si M. Little réussit dans son entreprise, les commerçants anglais auront accès à la capitale de la province du Szé-Chouen, une des plus riches provinces de l'empire, peuplée de 70 millions d'habitants.

AFRIQUE.

Retour de M. Ch. Soller en France. — M. Ch. Soller est rentré en France dans les derniers jours de septembre, venant de parcourir certaines régions de l'Empire des Chérifs, dans lesquelles nul Européen ne s'était aventuré jusqu'alors.

Parti de Tanger dans les derniers jours de janvier, à destination de Mogador par voie de mer, M. Soller a quitté cette dernière ville pour s'enfoncer dans l'intérieur, se dirigeant d'abord au Nord-Ouest à travers les provinces de l'Abda et du Doukalla, pour, de là, remonter le cours de l'Oued-Tensitt jusqu'à sa source, dont il a précisé la position, mal définie jusqu'à ce jour, et que les cartes existantes font figurer à un point erroné.

De là, le voyageur a gagné Maroc, où se concentrait à ce moment l'armée du Sultan, sur le point de partir en expédition contre les tribus rebelles du Nord de l'Empire. M. Soller reçut du Makhzen le meilleur accueil et fut même invité à se joindre à la colonne, à la veille de se mettre en mouvement, de sorte qu'il lui a été donné de suivre, en compagnie de la Mission française, la première partie de la campagne.

Au départ de Marakesh, M. Soller se dirigea avec l'armée sur Sidi-Rahal et Demnat. C'est entre Demnat et Rabat que M. Soller s'est séparé de la colonne. Il a gagné l'Oued Nfis, par l'intérieur de l'Atlas, région inexplorée jusqu'à ce jour : puis, remontant le cours de la rivière, il a pénétré dans le mystérieux Souss si hermétiquement fermé aux étrangers. Prenant alors sa direction à l'Ouest, à travers le massif berbère, et au milieu de populations insoumises, il est arrivé chez les Ida ou Tanan, que le Sultan ne put soumettre, dans sa dernière expédition, que grâce au concours du commandant Schmitt, qui, ouvrant une route dans ce pays escarpé, permit à l'artillerie de prendre position et d'écraser les rebelles.

Poursuivant plus loin sa route, M. Soller a terminé son voyage par la visite du désert de Tiris, qui se trouve aux confins nord du Sénégal.

M. Mc Kittrick dans le Bassin du Loulongo. — La Mission Baptiste américaine a établi une succursale près de la station de l'Équateur. M. Mc Kittrick, qui occupe ce poste, a fait, en mars dernier, dans le bassin du Loulongo, une reconnaissance qu'il relate dans le *Baptist Missionary Herald*, de Boston :

Il toucha d'abord à Ikala, ville située sur la rive septentrionale, et se vit bien vite entouré d'une foule désireuse d'acheter ou de vendre quelques produits du pays. Il visita une des grandes maisons de palabre, qui peut contenir de 250 à 300 personnes. En général, les villes sont grandes, populeuses, bien bâties, avec des rues partant des bords de la rivière. Les indigènes s'adonnent au commerce, mais en même temps s'occupent de travaux manuels. Leurs plantations sont très étendues, et ils paraissent jouir de la paix.

Partout l'Expédition reçut le meilleur accueil ; le cinquième jour, elle atteignit, au confluent du Lepori et du Loulongo, qui, en cette partie de son cours, porte le nom de Baringa, un district que le steamer met une heure et demie à traverser. Il n'y aura pas de difficulté pour le choix des emplacements des futures stations, le pays étant élevé presque partout.

La langue que parlent les indigènes est le ki-lo-lo ; ils se sont montrés bien disposés envers l'expédition et très désireux de vendre leur ivoire. M. Mc Kittrick entra dans le Lopori et le remonta ; il trouva sur ses bords des natifs parlant éga-

lement le ki-lo-lo ; M. Mc Kittrick écrit que le bassin inférieur du Loulongo est très peuplé.

Obock. — Obock, dit avec raison le *Temps*, n'a de raison d'être que comme tête de ligne de caravanes et dépôt de charbon. Aujourd'hui il n'est ni l'un ni l'autre. Au mois d'octobre dernier, on a signalé le pillage d'une caravane française, appartenant à notre collègue M. Tian, d'Aden, sur le territoire du Sultanat de Tadjouroh c'est-à-dire en pays placé sous notre protectorat et administré par la colonie d'Obock. Si on ne prend pas des mesures pour faciliter à nos nationaux l'accès du Choa par Obock, les caravanes éviteront désormais nos établissements pour atteindre la côte à Zeilah ou à Assab.

Comme dépôt de charbon où les navires peuvent s'approvisionner à l'abri de notre pavillon, Obock nous est indispensable. On l'a bien vu lorsque les ports anglais, Aden entre autres, nous ont été fermés à la fin de notre conflit avec la Chine. Mais l'outillage de ce port est si primitif que depuis la paix la grande majorité de nos navires ont repris l'escale d'Aden et fuient la relâche d'Obock. Il n'est que temps d'aviser. Obock sera à partir du 1er juillet 1888 desservi par la ligne de Zanzibar-Madagascar-la Réunion, qui est prévue par les nouvelles conventions avec les Messageries maritimes. Il faut donc que nos paquebots y trouvent ce dont ils ont besoin et ne soient pas forcés de traverser le détroit pour aller faire leur charbon à Aden.

Nous avons appris récemment que M. De Vesine Larue, ingénieur civil, a été envoyé à Obock par l'administration des colonies pour aller étudier sur place un projet d'installations destinées à faciliter les opérations maritimes sur ce point.

D'un autre côté, la Compagnie des Messageries maritimes a envoyé en même temps à Obock un de ses inspecteurs chargé d'examiner dans quelles conditions ses paquebots pourront y faire escale.

Ne quittons pas Obock, sans annoncer que le Sultan de Tadjourah, sur les instances du gouverneur, a aboli le commerce des esclaves dans ses États.

AMÉRIQUE.

La République de Counani. — Plusieurs de nos lecteurs ont pu lire dans les journaux quotidiens qu'au mois de septembre dernier une République nouvelle venait de se créer dans l'Amérique du Sud, et que c'était un de nos collègues, un géographe, M. Jules Gros, qui en avait été nommé le président. Nous n'avons pas à raconter ici l'existence éphémère de cette République. La discorde s'est mise dès le premier jour entre ses organisateurs, après une distribution de décorations qui a été, à vrai dire, le seul acte effectif de ce gouvernement improvisé. La France et le Brésil avaient du reste protesté contre la création d'un État dont l'existence constituerait une violation des droits qu'ils revendiquent.

La région, en effet, dont Counani est la localité la plus connue, fait partie de vastes territoires dont la France et le Brésil réclament également la possession. Cette contestation date du traité d'Utrecht (1713), qui fixe les limites entre les colonies françaises et portugaises dans l'Amérique du Sud à la rivière de Vincent-Pinçon, cette désignation est si peu précise que, depuis, l'accord n'a jamais pu se faire entre les parties intéressées.

En fait, malgré les négociations entamées à plusieurs reprises, notamment en 1862, le problème est resté pendant, et tout le territoire compris entre l'Oyapock et les établissements brésiliens a été abandonné à lui-même. Il s'est peuplé, peu à peu.

de quelques Indiens, de quelques métis qui ont fondé quelques petits centres sur la côte et dans l'intérieur. M. Henri Coudreau, bien connu des lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille, a précisément, dans ces derniers temps, parcouru toute cette région, et c'est à ses *Etudes sur les Guyanes et l'Amazonie* dont il nous fait hommage, que nous empruntons les renseignements suivants sur Counani et les régions circumvoisines.

Les habitants se sont constitués en six *capitaineries;* trois sur la côte, celle de Mapa, entre le Tartarougal et Mayacaré ; celle de Counani entre Mayacaré et le golfe de Cambou, et celle de Chicapour, entre le golfe de Cambou et l'Oyapock. Les trois capitaineries de l'intérieur, situées dans le bassin du Ouassa, sont : Rocaoua, Couripi et Ouassa.

D'après M. Coudreau, il y aurait en tout dans cette région une population de 1,500 habitants, et les capitaineries les plus peuplées sont celles de Mapa, avec 600 habitants, et Counani, qui en compte 300.

Les chefs-lieux de capitainerie existent à peine. Le centre le plus important est Counani, avec 150 habitants ; Mapa n'en a qu'une centaine. Ce sont de véritables villages d'Indiens ; les habitations sont construites en clayonnage enduit d'argile, sauf quelques rares maisons en bois et en briques.

La langue du pays est le portugais ; mais le français, et plutôt le créole de Cayenne, est compris à peu près partout.

Les habitants de ces régions aiment beaucoup la France. Quand M. Coudreau les a visités en 1883, il a été accueilli avec enthousiasme parce que l'on avait appris qu'il était professeur au collège de Cayenne. Le capitaine le plus influent de la région, Raymond de Macède, réunit tous les habitants de Counani et proposa à ses concitoyens de signer une pétition au gouverneur de Cayenne, pour que celui-ci daignât leur envoyer des administrateurs français. La population accepta et remit cette protestation entre les mains de notre explorateur. Vainement celui-ci se défendit, prétextant qu'il venait simplement collectionner des plantes et des insectes. Rien n'y fit. Le capitaine Raymond voulut à toute force lui faire voir les capitaineries voisines et l'emmena à Mapa. Là, on lui rappela que le gouvernement français avait installé un poste, en 1840, et que depuis cette époque on souhaitait le retour des Français. Pendant les deux mois qu'il resta sur le territoire contesté, M. Coudreau fut fêté comme un envoyé de la France et, quand il retourna à Cayenne, on le pressa d'agir auprès du gouverneur. C'était, depuis vingt-cinq ans, la quatrième fois que les Counaniens s'adressaient à la France. Aussi déclarèrent-ils à M. Coudreau que c'était leur dernière tentative : « Si le Gouvernement français ne veut pas s'occuper de nous, sous prétexte que de vieux papiers nous déclarent neutres, indéterminés, eh bien, nous nous déclarerons indépendants ! »

C'est ce qui fut fait au mois d'août 1886. Ne pouvant être ni Brésiliens, ni Français, ils se sont déclarés Counaniens, et, comme à leur idée il était nécessaire qu'ils eussent un gouvernement, ils sont allés chercher dans un faubourg de Paris, à Vanves, un publiciste géographe qui, paraît-il, avait fait autrefois un voyage en Guyane, l'honorable M. Jules Gros.

OCÉANIE.

Exploration de M. J.-R. Browne dans l'Australie occidentale. — M. J.-R. Browne a entrepris, en avril 1887, un voyage d'exploration en partant de la petite ville d'York, la station extrême du chemin de fer de l'Est, située

à 31° 52′ de lat. S et 116° 46′ long. E. Greenw., dans la direction de Port-Eucla : son voyage s'étendra jusqu'à la limite des colonies de l'Australie occidentale et orientale à 31° 43′ lat. S. et 128° 52′ long. E. Greenw. Ces districts sont en grande partie encore inconnus. Il est question d'y construire un chemin de fer.

Les possessions anglaises en Nouvelle-Guinée. — Le gouvernement anglais et les colonies australiennes ont fini par arriver à une entente au sujet des possessions anglaises en Nouvelle-Guinée. L'Angleterre qui, jusqu'à présent, n'avait établi que son protectorat sur ces districts, y proclamera prochainement sa souveraineté ; elle s'engage aussi à faire stationner un croiseur pour la protection de la côte. Par contre, le Queensland garantit pendant dix ans le payement d'un subside annuel de 15,000 liv. st. pour frais d'administration et devra s'entendre avec les diverses colonies pour le payement des acomptes. Il n'y a donc plus désormais d'obstacles à l'établissement des blancs dans le pays, sauf peut-être son insalubrité. Mais comme les indigènes ne sont pas disposés à vendre des terres, des complications sont imminentes.

Découvertes en Nouvelle-Guinée. — On écrit de Sydney à la *Deutsche Kolonialzeitung* en date du 12 mai 1887, que le vapeur *Victory*, ayant à bord les explorateurs envoyés par MM. Burns, Philp et C°, sous la direction de M. Th. Bevans, est arrivé à Thursday-Insel de retour de son expédition.

Les voyageurs sont en bonne santé. L'expédition peut être considérée comme des plus fructueuses. Le 21 mars, les explorateurs atteignaient l'embouchure du fleuve Aird ; ils remontèrent le fleuve et constatèrent que ce n'était qu'une des nombreuses embouchures d'un puissant cours d'eau qu'ils nommèrent : « Douglas River ». Après plusieurs essais, ils surent gagner le fleuve lui-même et remonter jusqu'à sa source située à 80 milles de la côte en ligne droite. En revenant, ils suivirent un autre bras du fleuve, qui les mena à Dezeptionbay. L'expédition se dirigea alors vers Motou-Motou et suivit la côte ; près de Bald-Head, on découvrit encore un grand et beau fleuve, dont l'embouchure avait une largeur de 3 milles. Le vapeur remonta ce fleuve jusqu'à 110 milles de la côte ; mais à cette distance l'eau était dangereuse, et on ne put continuer avec un vapeur comme le *Victory*, qui a 9 pieds de tirant d'eau. A l'endroit où le *Victory* vira de bord, le fleuve a 300 yards de large. Les voyageurs revinrent par le même chemin à Dezeptionbay. Le pays est presque inhabité ; on ne rencontra que quelques tribus isolées avec lesquelles on entra en relations amicales. Le pays offre des bois superbes et les deux rives sont comme créées pour l'agriculture. Le temps était excellent, la température fraîche, et les mosquitos faisaient défaut. Les voyageurs, qui cherchaient surtout à connaître les nouvelles voies d'eau, ne purent consacrer que fort peu de temps à l'exploration du pays.

Le vapeur est resté pendant toute la durée du voyage sous le commandement du capitaine Boor, qui s'est acquitté de sa mission au mieux, à en juger par l'entier succès qui a couronné l'entreprise

Le même jour, le steamer *Truganini*, qui appartient à la même maison, arriva aussi à l'île Thursday. Il apporta la nouvelle d'une attaque meurtrière qui a eu lieu dans Moresby-Island de la part des indigènes. Le schooner *Pride of Loyan* y était échoué pendant une tempête. L'équipage, composé de 6 Chinois, parvint à atteindre la côte où les indigènes les reçurent fort bien. Mais après quelques jours, ils se jetèrent sur eux et les massacrèrent. Le bateau échoué fut pillé. Le *Truganini* passa dans les parages, mais à l'approche d'un vapeur, les meurtriers avaient fui dans les montagnes.

Nouvelle-Bretagne et Nouvelle-Irlande. — Le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie* nous donne sur ces possessions allemandes d'intéressants renseignements. Le groupe des îles New-Britain et New-Ireland, dit-il, fut découvert par des navigateurs hollandais en 1616. Le navigateur Dampier visita aussi ces îles, mais ce ne fut qu'en 1872 qu'un navire de guerre anglais, *Blanche*, découvrit un beau port auquel le commandant donna le nom de Blanche-Bay. En 1886, il y avait dans ces îles deux communautés. L'une, qui existe encore actuellement, la firme Roberston et Hernsheim, de Hambourg, dont le comptoir principal est à Blanche-Bay dans l'île de Matupi ; l'autre, qui est composée de missionnaires protestants et trafiquants anglais, a sa station principale dans l'île de Duke of York, située dans le chenal qui sépare l'île de New-Britain de celle de New-Ireland.

Aux environs de la station des missions errent quelques survivants de la fameuse colonie fondée en France par le marquis de Rays. Ces malheureux blancs, un vrai lot de misérables bons à rien, y vivent, ainsi que quelques matelots déserteurs, avec des femmes indigènes. Le gouvernement allemand a pris possession de ces îles en 1886, et New-Britain est devenue Neu-Mecklenburg et New-Ireland, Neu-Pomerania.

Ces îles sont d'origine volcanique. L'agent de la Compagnie Roberston et Hernsheim, à San-Francisco (Californie), donne les détails suivants sur le climat, les produits et la population de ces îles. « Au bord de la mer le climat est sain, les « trades-winds » ou vents alizés soufflant ici durant huit mois de l'année. Mais dans l'intérieur il y a beaucoup de marécages, et les vapeurs délétères qui s'en échappent rendent l'intérieur des îles assez malsain, aucun défrîchement important n'y ayant encore eu lieu. Les fièvres malaria ou paludéennes y sont communes. L'ornithologie de ces îles est très variée, et les insectes et papillons y déploient une richesse de couleurs difficile à décrire.

» Le commerce de la firme allemande, consiste dans l'achat de produits naturels du pays, le coprah (noix de coco séchée), écailles de tortue, bêche de mer, et quelques peaux (nageoires) de requins.

» En échange, nous donnons aux indigènes principalement du tabac et des cotonnettes et un peu de verrerie, de coutellerie commune et de la poudre. Les indigènes sont bons agriculteurs et ont de petites plantations de canne à sucre, patate douce, taro et autres racines comestibles.

» J'estime que la population des îles de ces deux groupes acquis par l'Allemagne est d'environ 30,000 habitants. Nos corvettes de guerre travaillent continuellement à l'hydrographie de ces îles et découvrent de nombreuses baies et anses bien abritées des vents. Partout on aperçoit des cocotiers et de la fumée, qui dénotent la présence d'habitants dans l'intérieur. Nous connaissons maintenant l'intérieur de l'île de Neu-Mecklenburg ; elle sera une bonne acquisition ; les bois de construction à essences très dures, s'y rencontrent en grande quantité, et le terrain est très favorable à la canne à sucre. Nous ne savons pas encore grand chose de Neu-Pomerania et presque rien de Neu-Hanover, qui est l'île la plus importante au nord du groupe. Ces parages sont encore une vraie *terra incognita*. Les indigènes de Neu-Hanover sont hostiles aux blancs ; ils en ont capturé et mangé plusieurs, et notre firme rencontre beaucoup de difficultés à établir des comptoirs d'échange. J'ai « circumnavigué » cette île, et elle me paraît riche en cocotiers et en forêts vierges. Les montagnes s'élèvent au centre de l'île et viennent se terminer en pente douce au bord de la mer. Ces îles, bien que situées à quelques degrés de l'équateur, sont cependant entièrement en dehors du cours ordinaire des navires qui traversent les mers australes. Aussi les îles situées dans cette partie de l'océan Pacifique sud sont-elles peu connues, et leurs habitants n'ayant guère vu de blancs, sont et resteront longtemps des aborigènes dangereux à approcher dans des canots non armés. En religion, ils professent un

paganisme grossier. Bien que les missionnaires prétendent que le cannibalisme a disparu des îles des mers du Sud, voici ce dont j'ai été témoin : A la Nouvelle-Irlande, j'ai vu une bataille entre la population de deux villages. Les vainqueurs et les vaincus rôtirent et mangèrent les malheureux indigènes « morts au champ d'honneur ». Les corps, après avoir été plongés dans l'eau chaude, sont rasés ou nettoyés avec des couteaux en bambou. Puis les vieillards les découpent, en ayant soin de conserver les grands os des jambes et des bras qui serviront plus tard à faire des pointes de lances. La chair est cuite dans des fours et entourée de larges feuilles de bananiers. Les indigènes ne cherchèrent aucunement à cacher leurs festins ou le plaisir qu'ils éprouvaient. Les danses et les libations durèrent plusieurs jours. La préparation connue sous le nom de *saksak* se compose de bananes, farine de sagou et cervelles humaines bouillies et mélangées. Ce mets est destiné aux femmes, qui me parurent, durant ce festin de cannibales, plus brutales et plus dégoûtantes que les hommes.

» Quant au projet de colonisation de ces îles par des blancs, je le crois praticable et je ne sais pas pourquoi un essai de ce genre ne réussirait pas. Le terrain est fertile, le climat sain et l'eau abondante. Bien que les aborigènes soient soupçonneux et sauvages, ils peuvent être aisément gouvernés avec de la fermeté et un traitement juste. Leur taille est de cinq pieds et demi environ, les femmes un peu moins. Dans nos comptoirs, nous les considérons comme d'excellents auxiliaires et domestiques, mais il faut toujours se bien conduire envers eux, et n'avoir aucune familiarité avec eux, sous peine de perdre du prestige que l'homme de race blanche leur inspire. »

Exploration de M. Charles Chevings aux sources de la rivière Finke. — Un journal australien, l'*Adélaïde Observer*, vient de publier la relation du voyage d'exploration de M. Charles Chevings aux sources de la rivière Finke. Ce cours d'eau est certainement le plus important de tous ceux de l'Australie centrale ; il arrose tout l'intérieur du pays. La rivière est très sinueuse et ses rives sont couvertes de bois épais d'arbres à caoutchouc, tout le long de son cours. Le voyage a été effectué en 1885, et la distance parcourue par l'explorateur a été supérieure à cinq mille milles. Il a constaté que les vastes étendues de terres situées au centre de l'Australie, sont loin d'être un désert comme on le croyait ; qu'il y a là, au contraire, des prairies sans fin, richement fournies et bien arrosées qui seraient d'excellents pâturages.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

AFRIQUE.

Les gisements d'or du Transvaal. — Dans le bulletin d'octobre 1887 de la Société de géographie de Lille (page 273), nous avons entretenu nos lecteurs des gisements d'or du Transvaal, d'après la traduction que nous avons faite d'une

publication allemande. Aujourd'hui, nous lisons dans les *Mittheilungen* de Petermann, un article de M. Paul Emmrich, qui complète les indications que nous avons alors données.»

Dans toutes les parties du Transvaal, dit-il, l'or des alluvions est rare. La plupart des chercheurs d'or ne pouvaient que péniblement gagner de quoi subvenir aux besoins matériels de la vie. Aussi ces pauvres gens étaient-ils facilement la proie des fièvres, qui réduisaient incessamment leur nombre, et ceux qui survivaient émigrèrent l'un après l'autre. Ils prêtaient peu d'attention aux rocs de quartz aurifères ou reefs, comme disent les Anglais, ils n'avaient en effet ni les connaissances, ni les moyens nécessaires pour exploiter ces minerais.

Aujourd'hui c'est exclusivement à ces reefs qu'on s'attaque, et les découvertes récentes prouvent que le pays est non seulement très riche en rochers aurifères, mais que ces quartz donnent deux, trois et même plus d'onces à la tonne, alors que les meilleurs quartz australiens ne donnent qu'une demi-once d'or à la tonne. L'expérience en a été faite à Londres, et immédiatement les actions des mines du Transvaal ont monté dans une proportion extraordinaire. Des actions d'une livre ont été vendues 100 livres. Deux pauvres mineurs ont trouvé un roc particulièrement riche, le Thomas-Reef, dont ils ont retiré en six mois pour 11,000 livres st. d'or, ils ont alors vendu le reef à une société anonyme pour 70,000 livres st. Si l'on considère qu'en Australie on exploite beaucoup de reefs avec bénéfice qui ne rendent pas plus d'une demi-once par tonne, et qu'on les compare avec les mines du Transvaal qui rendent deux à trois onces à la tonne; si l'on songe alors combien il sera facile et peu coûteux, dès que le chemin de fer de Prétoria à Delagoa-Bay sera terminé, d'amener à l'intérieur les machines et autres objets nécessaires, on peut affirmer que le succès des entreprises faites dans de pareilles conditions est certain. Cependant, il y a lieu de mettre en garde contre la spéculation et les entreprises aventureuses, les capitalistes qui voudraient placer leurs fonds dans ces affaires. Il y a encore trop peu de machines, tout est encore trop incertain; la porte est encore ouverte aux mensonges et aux exagérations.

La plus grande partie des capitaux actuellement déjà engagés dans des entreprises pour la production de l'or au Transvaal est fournie par les Anglais. Cependant les grands marchands de diamant allemands du Cap commencent aussi à s'y intéresser. Il est étonnant, en outre, de voir avec quelle rapidité les Boers indigènes ont rattrapé le temps perdu dès qu'ils se sont aperçus que d'autres allaient profiter de leurs richesses naturelles.

Le centre de production des gisements d'or est, sans conteste, Barberton, situé au sud de la vallée de Kaap, tout près de la ligne de montagnes, qui contient les quartz aurifères.

A l'ouest de Barberton se trouve la Concession de Moodie avec le Pioneer-Reef, et à l'est le riche Mont-Sheba; c'est cette situation centrale, aisément accessible de tous les côtés, qui est la raison du rapide épanouissement de cette jeune cité. Elle n'a été fondée il n'y a qu'un an et compte déjà près de 4,000 habitants européens, possède deux journaux, une église, un club, de grands hôtels et est le siège du commissaire du district.

La plupart des maisons sont construites en fer, quoique mainte chétive bâtisse en argile, recouverte de paille, montre encore l'origine de la ville. Le gros de la population se compose de spéculateurs, depuis le chevalier d'industrie jusqu'au représentant adulé d'un influent syndicat.

Les spéculateurs habitent surtout le voisinage de la bourse, où, pendant les heures consacrées aux affaires, l'animation est aussi grande que dans les bourses européennes. On rencontre heureusement fort peu le type brutal et vicieux du chercheur

d'or de la Californie ; il ne manque cependant pas de fainéants et de mauvais drôles, mais ils ne prédominent pas.

Les Chinois et les coolies indiens ont plus d'une fois déjà essayé de s'établir à Barberton. Mais les lois du pays exigent qu'ils payent une redevance de 25 livres avant qu'ils puissent s'établir. D'autre part, la vente de genièvre aux Cafres est défendue sous les peines les plus sévères.

On ne peut que louer le gouvernement des Boers d'avoir pris ces mesures importantes, la seconde surtout, si l'on considère les effrayants ravages de l'alcoolisme parmi les Cafres des mines de diamants.

Outre Barberton quelques autres agglomérations se sont formées dans les districts aurifères : Eureka-City, Fair-View et Steynsburg, qui cependant ont une moindre importance.

Trois routes conduisent aux Kaap-Goldfieles : la première du Natal par le lac Chrissie et Hot-Springs franchit le Rooi-Hoogte pour arriver à Kaap-Valley. La seconde l'atteint de Prétoria par Middelbourg, Elands-Spruit et Duivels-Cantoor. La troisième enfin, mène de la baie de Delagoa à Barberton. C'est la plus facile, et dès que le chemin de fer, auquel les Portugais travaillent avec ardeur, sera fini, ce sera la route la plus suivie.

Presque toute la contrée est un pays de pâturages ; peu d'arbres ; du reste, les chercheurs d'or mettent périodiquement le feu à l'herbe pour faciliter leur tâche, ce qui supprime toute végétation forestière. Il est bien probable qu'on ne se bornera pas à chercher l'or dans le Kaap-Valley, on passera les limites du Transvaal et on poussera les recherches jusque dans les régions de Swasi et de Matanélé, où déjà l'on a trouvé des traces du précieux métal.

Déjà, en 1884, M. Jules Peltzer nous envoyait sur les mêmes gisements d'or de l'Afrique australe, quelques renseignements qui peuvent encore avoir de l'intérêt.

En langage de mineurs, dit M. Jules Peltzer, la découverte d'un terrain aurifère et l'arrivée de nombreux aventuriers pour exploiter le métal précieux, constitue un *excitement*. Nous avons eu les excitements de 1849 en Californie, ceux de 1860 dans la Colombie britannique et d'autres. Si l'excitement se maintient cinq ou six mois et que des négociants, des hôteliers, etc., viennent s'adjoindre aux débits de boissons déjà existants, l'excitement devient un *Boom*. Le boom se maintient tant qu'il y a de l'espoir de découvrir de nouveaux filons de métal précieux. Si les *claims* ou concessions de mines ont donné de bons résultats et que des capitalistes avancent de l'argent pour monter des concasseurs de quartz aurifère, des amalgamateurs, des fonderies, etc., le boom devient une « *conanza* ». *Conanza*, mot mexicain qui veut dire riche et merveilleux. Si le boom ne se maintient pas, les *claims* ne pouvant plus s'eqploiter avec profit, le tout devient une *failure* ou faillite.

Les champs d'or de la République du Transvaal dans l'Afrique-Sud, sont actuellement le boom le plus recherché des mineurs. L'Australie et les États-Unis de l'Amérique du Nord y sont représentés par d'excellents mineurs. Les mines exploitées actuellement sont connues sous le nom de Modie's fields et se trouvent à environ 170 milles ouest par sud du port portugais de Delagoa-Bay et à peu près à égale distance de Prétoria dans le Transvaal.

Les chevaux et les bœufs végètent en ce pays par suite des grandes fatigues et du peu d'herbages. Le mulet se maintient mieux, mais l'âne porte une charge presque égale à celle du mulet, il est encore plus sobre que celui-ci, et il résiste à la piqûre de la tsetsé ; c'est l'animal le mieux adapté au pays.

Le climat du haut plateau de Moodie est sain. Durant les mois d'hiver, l'air est vivifiant et pur, mais toujours sec et souvent très froid. En été, il fait très chaud

durant le jour, mais l'atmosphère est sèche et contraste avec l'air humide, qui, près des côtes, fait vivre dans un bain de vapeurs malsaines. Il y a de l'eau en abondance, mais il faut souvent l'amener de loin aux mines. Le bois n'est pas abondant, mais on a découvert des mines de charbon qui deviendra ici le combustible dans l'avenir. Beaucoup de terrains sont cultivables aux environs des champs de quartz aurifère. La vie est rude ici, mais les mineurs de profession savent se faire à toutes les éventualités. Un grand nombre de commis et de jeunes étourdis sans métier sont venus du Cap et de Natal. Les travaux des mines sont durs et exigent des connaissances spéciales ; aussi, tout jeune homme sans métier, habitué seulement à manier la plume, est-il toujours condamné à la misère dans un camp de mineurs. On peut à Moodie se fournir du nécessaire et au-delà ; mais les prix sont exorbitants. Cependant un mineur tempérant peut y vivre avec 10 liv. sterl. par mois. La contrée aux environs de Moodie n'est pas peuplée. Le gouvernement du Transvaal est faible et ne peut protéger les mineurs ; aussi est-ce le juge Lynch qui fait la loi. Parmi les mineurs et les pionniers aux Etats-Unis, le juge Lynch, c'est la voix de la majorité ; il ne fait pas de quartier. Tout voleur, recéleur, assassin, attrapé dans le camp, est « lynché », c'est-à dire pendu au premier arbre venu.

Les pays de la Colonie du Cap méritent à tous égards d'attirer l'attention des émigrants belges ; la terre y est bonne et à bon marché, les produits agricoles se vendent bien. Ceux qui ont un métier, maçon, charpentier, mécanicien, trouveront toujours de l'emploi lucratif, surtout dans les villes de l'intérieur.

Organisation sociale de l'Arabie. — Le 16 juin 1862, à la tombée de la nuit, un Européen attendait, près d'une des portes de la ville arabe de Maan, ses guides, tandis que ceux-ci remplissaient les outres à une source voisine, sellaient les chameaux et disposaient les bagages sur leur dos. Le ciel d'un azur sombre, était sans nuages ; les étoiles y montaient lentement, et le croissant de la lune resplendissant de cet éclat particulier à l'Orient. promettait aux voyageurs de rendre leur course nocturne plus facile. Ils furent bientôt installés sur leurs montures au long cou, dans un posture à peu près pareille, comme dit un poète arabe, à celle d'un homme perché au haut d'un mât. Ils se dirigeaient vers l'Est, laissant derrière eux les remparts et le château-fort de Maan, et plus loin, à l'horizon, la chaîne haute et nue des monts Sheraa qui va joindre les montagnes de l'Hedjaz. Devant eux, s'étendait une vaste plaine sémée de cailloux noirs, de basalte et de silex ; çà et là, de petits espaces de sable blanc, ou de gazon jaunâtre, maigre produit des pluies d'hiver. Partout régnait un profond silence que troublaient à peine quelques rares et courtes observations échangées entre les Arabes ou le pas furtif des chameaux.

M. Palgrave, — c'est le nom de notre Européen, — se livrait en lui-même à des réflexions qui avaient bien leur côté inquiétant. Il se rendait, en effet, au Djof, le plus proche des districts habités de l'Arabie centrale, dont le séparait une distance de plus de deux cents milles, et par une route qui offrait le double danger de mourir de soif ou d'être pillé. Car les Bédouins sont loin, selon M. Palgrave, de justifier le renom de bonne foi inviolable, d'hospitalité franche et cordiale, dont l'imagination de certains voyageurs, émules de Lamartine, ou les observations trop généralisées de quelques autres, les ont généreusement doués. Ils savent, à l'occasion, attirer dans d'affreux guets-apens, égarer dans le désert où ils deviennent une proie facile et périssent, les étrangers placés sous leur protection et leurs frères du désert eux-mêmes. En outre, les compagnons du voyageur n'étaient pas propres à lui inspirer beaucoup de confiance. Les Bédouins de l'escorte formaient, en effet, un bizarre assemblage. Leur chef appartenait à la tribu des Howeybat, race énergique et

nombreuse, qui habite sur les bords de la mer Morte un district montagneux entre Kerak et Maan. Quant au guide, ses actes nombreux de vol et de pillage, parfois compliqués de meurtre, lui avaient acquis une si fâcheuse célébrité que son clan lui-même l'avait à peu près expulsé de son sein. « Petit et grêle, il avait le teint fortement basané, des lèvres minces qui annonçaient la résolution et l'audace, tandis que l'expression calme de ses yeux, d'un gris sombre, trahissait un caractère impassible, réfléchi, qui, au besoin, ne reculerait pas devant la trahison. »

Le voyage qu'entreprenait, en pareille compagnie, M. William-Gifford Palgrave, dans l'Arabie centrale, a été presque une révélation, suivant le mot de M. Vivien de Saint-Martin, notre célèbre géographe. Le mot est justifié à bien des égards. Ce n'est pas que M. Palgrave se soit le premier aventuré dans ces régions, moins bien connues à l'époque de son voyage que l'Afrique équatoriale ou australe, l'intérieur du continent australien, les archipels des mers polaires eux-mêmes. Carsten Niebuhr, le père de l'illustre historien de Rome, avait ouvert la voie, et il avait eu pour successeurs des hommes tels que Burkhardt, mort victime de son dévouement à la science ; le Finnois Wallin Welsted ; l'Italien Guarmani ; les Français Tamisier et Botta. Ces explorations nous avaient rendu familières les côtes de l'Arabie et en grande partie ses provinces maritimes. L'Yémen et l'Hedjaz, Médine et la Mecque n'avaient plus de mystères. L'Hadramant et l'Oman étaient entamés, mais sur l'intérieur de cette vaste péninsule, sur ses montagnes, sur ses plaines, ses tribus et ses villes, son gouvernement et ses lois, les mœurs et les coutumes des Arabes, on restait en face de récits tronqués, contradictoires et suspects. Telle est la lacune que M. Pelgrave a voulu combler : il a eu l'honneur, le premier, de traverser l'Arabie obliquement, et dans toute sa largeur, depuis la pointe de la mer Morte jusqu'à la mer d'Oman, et il a rapporté de ce long parcours une des relations les plus remarquables et les plus belles que compte cette littérature des voyages, déjà si riche et destinée pour longtemps encore à de nouvelles acquisitions.

M. Palgrave abordait cette entreprise hasardeuse, reconnaissons-le, avec un bagage de connaissances scientifiques et littéraires qu'il n'est pas donné à tous les explorateurs de posséder. Fils d'un historien éminent, qui était en même temps un savant jurisconsulte, il avait puisé le goût des fortes études dans la maison paternelle. A l'Université d'Oxford il fut un brillant écolier, et s'il eût voulu suivre la carrière de son père, tout lui présageait de brillants succès ; mais le jeune homme avait une bonne part de l'humeur inquiète de sa race, *the restlessness of enterprise not rare in Englishmen*, pour parler comme lui-même. M. Palgrave prit du service dans l'armée des Indes, où peut-être il eut pour camarades Speke, Burton, Grant ; mais il se lassa bientôt de l'uniforme et reprit la route du pays natal. Cependant il fit une halte à Damas, circonstance qui a beaucoup influé sur la direction de sa vie. Là, pendant un séjour de plusieurs années, il acquit une connaissance parfaite des mœurs et des usages des Sémites et une telle familiarité avec l'idiome arabe, que cet idiome était devenu pour lui une seconde langue maternelle. C'est à Damas qu'il conçut le projet de son voyage en Arabie. « Il faut, se disait-il, acquérir aujourd'hui la connaissance exacte et complète de la péninsule arabique. La terre dans laquelle nous allons entrer sera notre tombeau ou bien nous la traverserons dans sa plus grande longueur et nous saurons ce qu'elle renferme d'un rivage à l'autre. *Vestigia nulla retrorsum.* »

Seize ans devaient se passer avant que l'Arabie revît dans la personne de sir Wilfrid Blunt et de lady Anne Blunt, sa femme, de nouveaux visiteurs européens. Ces voyageurs eux aussi étaient admirablement préparés à la tâche qu'ils se donnaient. Sir Blunt a exercé des fonctions diplomatiques à Bagdad et il y a vécu une vingtaine d'années ; pendant neuf années il a pris une part active une part active

aux travaux des missionnaires anglais de la Syrie. Dans l'intervalle, accompagné de lady Blunt, il visitait l'Afrique du Nord et pouvait comparer les nomades arabes du Sahara avec ceux du Nedjed et de la Mésopotamie. Il a parcouru également, toujours avec sa courageuse compagne, l'Égypte ainsi que la presqu'île du Sinaï. Dans ces contrées, la vie pastorale et les mœurs qu'elle comporte sont la vie et les mœurs des populations de même origine répandues sur le même sol et sous un ciel qui n'est pas très différent. Enfin, les voyageurs ont visité une notable partie de l'Inde ainsi que la Perse, et avant de se rendre au Nedjed, ils avaient passé un hiver parmi les Shammars et les Anazeh de la Mésopotamie et du désert de Syrie.

Ce *pèlerinage*, comme ils l'appellent, eut lieu pendant l'hiver de l'année 1879, et la relation qu'ils en ont publiée emprunte une autorité particulière aux circonstances que nous venons d'énumérer (1). M. Blunt rend d'ailleurs une pleine justice au mérite de son devancier. « La description de l'Arabie centrale par M. Palgrave, dit-il, est la plus conforme à la vérité qu'on ait publiée. En ce qui a trait aux mœurs et à la vie urbaine, on peut compter sur son exactitude. Mais ses moyens d'observation étaient surtout propres à l'étude de la société, et la nature qu'il décrit n'est que la nature humaine. Il n'aime pas assez le désert pour prendre la peine de le décrire en détail. » M. Palgrave avait cru devoir revêtir le déguisement et le caractère d'un médecin arabe, et dès lors il se privait de l'emploi de tout instrument physique ou astronomique. M. Blunt et lady Anne, eux, se sont présentés au Nedjed en qualité d'Européens, et comme tels, il leur était facile de se livrer à des observations géographiques et topographiques que M. Palgrave ne pouvait faire qu'à la hâte et en cachette. M. Blunt affirme donc que la description donnée par M. Palgrave des conditions physiques du Nefûd et du Djebel Shammar ont peu de ressemblance avec la réalité. Ses propres observations lui ont démontré qu'il fallait donner au plateau d'Haïl deux fois la hauteur qu'on lui accorde ordinairemeni, tandis que les montagnes granitiques du Djebel Shammar dominent ce plateau d'une hauteur de 2,000 pieds. En outre, la grande route des pèlerins, venant de l'Euphrate, quoique souvent décrite par les géographes, n'avait jamais été, avant M. Blunt, parcourue par un Européen. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il lui a donc été possible de corriger les tracés des anciennes cartes.

Pour le voyageur venant d'Asie, le désert du Djouf et son oasis sont pour ainsi dire le vestibule du Nedjed. L'imagination des nomades du Nord a fait du Nedjed un pays légendaire : pour eux, c'est le berceau de la race arabe et des idées chevaleresques dont elle vit encore. C'est là qu'Antar accomplit ses travaux d'Hercule, et qu'un héros plus historique, Hatim-Taï, recevait ses hôtes. Même aux yeux des Arabes qui habitent les villes de Bozra, de Palmyre, de Deyr, des nomades Taï, jadis possesseurs du Djebel Shammar, le Nedjed exerce une fascination supérieure à celle de l'Hedjaz lui-même. Le Nedjed est pour eux tout ce que la Palestine est pour les Juifs et l'Angleterre pour les colons d'Amérique et d'Australie, à cette différence près, néanmoins, qu'au point de vue pratique, le désert les sépare de cet objet de leur respect filial d'une manière bien plus absolue que l'Atlantique ou l'Océan Pacifique ne pourrait le faire. Quant à l'oasis de Djouf elle-même, sa vue causa une vraie déception à nos voyageurs. Ils pensaient trouver une vaste région pleine de cultures : ils se trouvaient en face de quelques pièces de terre carrées, d'une demi-

---

(1) *Voyage en Arabie : pèlerinage au Nedjed, berceau de la race arabe*, traduit de l'anglais par M. Derôme. (Paris, Hachette.) Le récit lui-même est de lady Anne Blunt, mais la préface et les appendices du livre appartiennent à son mari. Le traducteur a fait précéder le tout d'une excellente *introduction*.

acre ou environ, arrosées à l'eau de pluie comme les jardins de l'intérieur et verdissant sous de jeunes pousses de céréales. La ville se compose de 5 à 600 maisons bâties en terre, et le château de Marid, aujourd'hui en ruines, est la seule construction en pierre qu'elle possède ainsi que tout le Djouf. Ce château n'a rien, d'ailleurs, de remarquable. A distance, cependant, il ne laisse pas d'offrir un imposant aspect. A Djouf, il n'y a point de bazar, il n'y a pas même de rues dans le sens ordinaire du mot, mais un grand nombre de ruelles étroites et tortueuses, avec des murs en terre de chaque côté. En y entrant, sir et lady Blunt trouvèrent ces ruelles bordées d'hommes armés d'épées, au visage sombre et en apparence peu enchantés de la visite d'Européens ; ils répondaient d'un air morne à leur *salaam aleykum* et les laissaient passer outre sans aucune démonstration hospitalière.

Le Néfûd ou Grand Désert Rouge de l'Arabie centrale, réservait aux voyageurs une autre surprise. Ils le supposaient absolument stérile, et de fait il est plus riche en bois et en pâturages que n'importe quelle partie du désert qu'on traverse depuis Damas. Il est partout hérissé de buissons de ghada et d'yersta qui, à une certaine époque de l'année, ressemblent exactement à une vigne épaisse et nattée. Il court même à ce sujet une curieuse légende : elle raconte qu'originairement l'yersta était une vigne véritable. « Le rasùl Allah (prophète de Dieu) vint un jour à un endroit où se trouvait un vignoble et rencontra quelques paysans qui le taillaient. Il leur demanda ce qu'ils faisaient et quelle plante c'était. Eux, craignant de lui déplaire, ou voulant se moquer de lui, répondirent que c'était de l'*yersta* ; le mot yersta étant le premier qui leur vint à l'esprit. « *Yersta inshallah*, que ce soit de l'yersta ! » répondit le prophète. Depuis lors, la plante du désert cessa d'être de la vigne et de produire des fruits. Il y a également diverses espèces d'arbustes à l'usage des chameaux, et en particulier une herbe, susceptible, dit-on, de nourrir les moutons pendant tout un mois, sans qu'ils aient besoin de boire, — sans parler de plusieurs autres variétés d'herbes.

Le bois à brûler est des plus abondants. Dans le désert véritable, il n'y a rien dont un cheval puisse se nourrir : dans le Néfûd c'est tout le contraire, et aux yeux de M. Blunt, le Néfûd résout le problème des races chevalines de l'Arabie centrale. Au lieu d'être le lieu terrible décrit par tous les voyageurs, il est en réalité la patrie des nomades durant une portion considérable de l'année. Par malheur, les puits sont rares, et le Désert Rouge manque d'eau. Sur ses bords néanmoins, la population est très dense, et au printemps, quand il a plu et que l'herbe est verte, les nomades sont tout à fait heureux à leur manière.

Le Néfûd franchi, on entre dans le Nedjed et les voyageurs se dirigèrent sur Haïl, résidence de l'émir Ibn Rashid, non sans une certaine appréhension et quelqnes pressentiments sinistres, car ils avaient beaucoup entendu parler de la cruauté de ce prince, ainsi que des habitudes inhospitalières de la population. Ces craintes furent bientôt dissipées par l'excellent accueil que leur fit Ibn Rashid. Il leur demanda d'une manière empressée des nouvelles de leur voyage et s'enquit de leurs besoins. Il était clair que désormais ils n'avaient rien à redouter. Néanmoins ils ne pouvaient s'empêcher de songer aux scènes tragiques dont le *kasr* (château) de leur hôte avait été le théâtre. « La figure de l'émir est étrange, dit lady Blunt. Ce n'est peut-être qu'une imagination née de la connaissance que nous avions de sa vie passée ; mais sa contenance nous rappelait les portraits de Richard III, avec ses joues blêmes, creuses, sa lèvre mince, l'expression terrible de son visage, excepté lorsqu'il souriait. Il avait une barbe rare et noire, des cils bien tranchés, des yeux remarquables, profondément enfoncés dans leurs orbites et perçants comme ceux d'un faucon, roulant sans repos de la figure de l'un d'entre nous à celle de l'autre, puis sur celle de ceux qui l'entouraient. C'était le vrai type d'une conscience bourrelée, ou de

quelqu'un qui a peur d'être assassiné. Ses mains aussi étaient longues et pareilles des griffes, elles ne pouvaient pas rester en repos ; elles jouaient, pendant qu'il parlait, avec son chapelet ou la bordure de son abba. Malgré tout, l'émir a une grande distinction apparente ; il est vêtu de pourpre et de fin lin ; tout en lui a un air royal. Son costume était magnifique, nous avions cru d'abord qu'il l'avait revêtu en notre honneur, mais c'était une méprise : Ibn Rashid n'en porte pas de moins somptueux. »

La constitution politique du Nedjed est très curieuse, ajoute lady Blunt. Elle ne ressemble à rien de ce qu'on voit en Europe, et probablement même elle est unique en Asie. Elle semble la résultante des conditions physiques du sol et du caractère de ses habitants. Comme on le sait, à part l'Yémen et certains districts de l'Hadramant, placés sous l'influence de la mousson, l'Arabie est une zone privée de pluie et de rivières, un vrai désert en un mot. Le sol composé surtout de sable et de gravier, est pauvre et impropre à l'agriculture, à part quelques endroits favorisés. En somme, dans tout le Nedjed, la culture est impossible sinon par voie d'irrigation, et comme il n'y a pas d'eau à la surface du sol, cette irrigation se fait à l'aide de puits, et ces puits ne se rencontrent guère que dans certaines dépressions du sol. Partout où ils peuvent fournir une abondante quantité d'eau, des villages et des villes entourés de jardins ont surgi ; mais ils sont clairsemés et très éloignés les uns des autres, et aucune zone propre à l'agriculture ne les relie entre eux. Le désert les entoure comme une mer et ils restent isolés au sens littéral du mot. De cet état de choses, il résulte que chaque cité est une sorte d'État indépendant. Mais les produits de ces centres de population étant limités à ce que procurent les jardins et les plantations de dattiers, ils dépendent forcément du dehors pour leur alimentation en céréales et en viandes. Aussi, chaque ville de l'Arabie attache-t-elle à la sécurité de ses routes commerciales une grande importance, et toute l'économie de leur administration repose sur cette nécessité. Chacune se place sous la protection du principal chef nomade de son district, lequel, moyennant un tribut annuel, garantit la sécurité de ses habitants hors des murs de la ville et les met à même de voyager sans obstacle dans toute l'étendue de sa juridiction. La tribu est-elle puissante, sa juridiction s'étend d'habitude à plusieurs centaines de milles et englobe plusieurs villes. C'est en ce sens que l'on parle d'une ville ou d'un village comme appartenant à tel cheik : ces cheiks deviennent les protecteurs et les suzerains des agglomérations urbains urbaines, jusqu'à ce que la communauté de vasselage et la liberté des communications, créant des germes de fédération, finissent par engendrer parfois de petites nationalités.

C'est ce qui est advenu pour le Nedjed. Abdallah, fondateur de la dynastie des Ibn Rashid, était un homme fort habile et par surcroît très prévoyant. Il eut soin de ne pas dépasser son revenu, quoiqu'il dépensât chaque année de fortes sommes en cadeaux et en frais d'hospitalité. A sa mort, il laissa, dit-on, à son fils, une maison pleine de pièces d'argent. Tous ses successeurs ont été d'ailleurs des princes économes, et Mohammed, l'émir actuel, ne déroge pas à cettre tradition. A l'exemple de ses prédécesseurs, Mohammed reçoit tous les jours deux ou trois cents hôtes à la table de son palais : il fournit des vêtements aux pauvres, des chameaux et des vêtements aux riches étrangers qui viennent de loin. Le repas consiste en riz et en viande de mouton ou de chameau. Les dattes et le café circulent à profusion. Lady Blunt estime que de ce chef les dépenses de Mohammed s'élèvent à 25,000 livres, soit 625.000 francs par an. Qu'on y ajoute de 75,000 à 125.000 francs pour le tribut qu'il paye aux shérifs de Médine, autant pour son armée, 125,000 francs pour sa maison et 25,000 francs pour son écurie, c'est un total de 1,025,000 francs pour les dépenses, tandis que les recettes de l'émir paraissent aller à 2,250,000 francs, ce

qui lui laisse une belle marge pour les besoins de la guerre et autres accidents, comme aussi pour l'augmentation du trésor traditionnel des Ibn Rashid.

Les recettes que Mohammed tire directement de l'impôt montent à 1,500,000 fr. Le tribut que chaque ville et chaque village lui payent est évalué d'après sa richesse en dattes et les troupeaux qu'il possède en commun avec les nomades. Quatre *khrush* par chaque arbre en sont le montant ; les arbres au-dessous de sept ans ne sont pas taxés. Dans Haïl, il est levé par les officiers de l'émir ; ailleurs, par les cheiks locaux qui sont responsables de sa perception. Dans le Djof et le Meskakeh, qui sont encore à l'état de territoires nouvellement annexés, Ibn Rashid est représenté par un *wakil* ou lieutenant qui lève les taxes en argent, la monnaie turque étant admise partout comme moyen d'échange. Le reste des ressources de l'émir se tire de la capitation qu'il perçoit sur les pèlerins qui traversent annuellement son territoire.

Lady Anne Blunt estime que la forme du gouvernement de l'émir est bonne, surtout à raison de son efficacité. « Il n'est pas, sans doute, conforme aux idées européennes sur la souveraineté politique que le pouvoir suprême dans le pays soit confié aux mains des nomades. Mais en Arabie, ce sont les seules mains qui puissent le tenir. La ville ne peut pas gouverner le désert, de sorte que si l'on désire vivre en paix, le désert doit gouverner la ville. Les Turcs avec tous leurs engins administratifs, leur richesse et leur puissance militaire, n'ont pas encore réussi à garantir la vie et le bien de ceux qui voyagent dans le désert. D'autre part, Ibn Rashid, par le seul effet de sa volonté, maintient une paix complète dans toute l'étendue du désert. Dans « toute la région du Djebel Shammar on rencontre des citadins trottinant à dos d'âne, seuls ou à pied, sans fusil ni lance, chargés de leur avoir. Quand on leur parle des dangers de la route, ils répondent par cette question : « Est-ce que nous ne sommes pas sur les terres d'Ibn Rashid ? » Aucun système, si parfait qu'il soit, de patrouilles, de forts ou d'escortes, ne pourrait produire un résultat comme celui-là. » Les habitants du Nedjed, d'ailleurs, s'ils ne jouissent pas de droits constitutionnels dans le sens véritable du mot, ne restent pas désarmés devant l'arbitraire et le despotisme de leur émir. Mohammed Ibn Rashid sait fort bien que sa puissance ne franchirait pas sans danger pour lui, certaines bornes, et il n'existe probablement nulle part, dans l'ancien monde, de communautés d'habitants où l'opinion publique exerce une plus grande action sur le gouvernement que celle d'Haïl. L'émir, irresponsable dans ses actes individuels, sait à merveille qu'il ne pourrait pas impunément transgresser en Arabie des lois qui, pour être seulement traditionnelles, n'en sont pas moins impérieuses pour lui comme pour les autres. Un émir impopulaire devrait *ipso facto* cesser ses fonctions, et se trouverait de suite abandonné au profit d'un autre membre de sa famille. Les soldats ne souffriraient pas dans les villes un tyran averé, pas plus que les nomades dans le désert.

La propriété rurale et les capitalistes en Algérie. — Les petits colons qui travaillent de leurs mains ont lieu de s'intéresser à l'Algérie et à ses destinées agricoles, mais ils ne sont pas les seuls. Tout capitaliste, gros ou petit, qui a des fonds à placer, doit se demander s'il n'y a pas lieu de tourner ses vues vers une contrée où l'intérêt de l'argent a été jusqu'ici très élevé, où l'on peut encore aujourd'hui se créer des revenus plus forts, d'un tiers au moins, que par les meilleurs placements en France. C'est là ce qui nous engage à étudier cette question pour les lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille.

Ces revenus peuvent s'obtenir soit par l'acquisition et la mise en valeurs de biens-fonds en Algérie, soit par des prêts hypothécaires aux colons ou par l'entrée dans

les Sociétés financières qui fonctionnent dans la colonie. Nous ne saurions passer légèrement sur cette seconde manière de procéder, quoique la première nous intéresse beaucoup plus. Le plus grand besoin éprouvé par la colonie, est l'apport des capitaux européens.

Chacun sait que plus on s'éloigne des centres civilisés, plus l'intérét de l'argent devient élevé. Les capitaux se portent plus lentement vers les extrémités, car ils sont défiants et y courent plus de risques. La demande y domine l'offre de beaucoup. Aussi, dès qu'on dépasse la zone du littoral, plus anciennement colonisée, ligne assez nettement délimitée par le tracé du chemin de fer parallèle à la mer, le taux de l'intérêt monte vite au-dessus de 6 0/0. Dans les grandes villes de cette zone, déjà les capitaux sont assez abondants pour que ce taux ne puisse pas être prudemment dépassé par des prêteurs désireux de s'entourer de garanties ; car les Sociétés financières y ont écrémé les meilleurs affaires, et l'on sait qu'elles y prêtent elles-mêmes à 6 1/2 ou 7. Mais dès qu'on arrive à Tlemcen, Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Tiaret, Téniet, Médéah, Aumale, Sétif, Batna, Souk-Ahrras, les demandes s'accentuent. C'est à 8 ou 10 0/0 qu'on y prête couramment. Ces chiffres scandalisent au premier abord le voyageur inexpérimenté, qui ne se soucie point de verser dans l'usure. Ses scrupules tombent vite devant la pratique générale, légalement autorisée, et aussi devant l'examen des faits et des nécessités sociales.

D'une part, les risques du prêteur sont d'autant plus grands qu'il fait ses placements plus loin des centres anciennement colonisés : la surveillance y est moins facile ; les hommes et les choses y ont moins de valeur fixe et appréciable. D'autre part, l'emprunteur, s'il jouit de moins de crédit, peut espérer des résultats plus extraordinaires de ses entreprises. Il a acheté sa propriété pour presque rien, ou a reçu des concessions beaucoup plus étendues que sur le littoral ; par conséquent les bénéfices qu'il espère, à tort ou à raison, sont cotés plus haut que dans les régions où les premières mises de fond ont été plus considérables ; il semble donc qu'il peut payer l'argent plus cher, que ses revenus éventuels lui permettront cette hardiesse ; il croit avoir chance enfin de réussir en empruntant même à 8 ou 10 0/0. Il a pour garantie les précédents fournis par le littoral lui-même, qui fut jadis dans des conditions semblables, et où l'argent a commencé par valoir très cher. Or, n'oublions pas que ce qui constitue l'immoralité de l'usure, c'est que l'emprunteur ne peut plus, généralement parlant, se tirer d'affaire au-delà d'un certain taux, qui, naturellement, est variable, suivant les contrées et les circonstances économiques. Aussi, la loi qui l'entoure de sa protection laisse-t-elle une latitude plus grande dans les colonies que dans la mère-patrie.

Il est des pionniers aventureux que ni le péril, ni l'isolement, ni les privations n'effraient ; mais encore faut-il qu'ils puissent emporter avec eux aux postes avancés les premiers éléments de la civilisation. Ces éléments ne s'acquièrent point sans argent. D'un autre côté, les prêteurs savent qu'ils ne pourront guère suivre de l'œil l'emploi que le colon fera de leurs fonds ; qu'en certains cas ils sont exposés même à perdre les traces de celui-ci. Il faut donc qu'ils examinent bien si l'immeuble sur lequel ils ont pris hypothèque est une valeur réelle et suffisante. Au voisinage des solitudes, la terre n'est presque rien en dehors de celui qui l'exploite. Si l'emprunteur l'abandonne, trouvera-t-on un locataire à lui substituer ? La chose est d'autant plus douteuse que le sol peut s'acheter à moins de frais. Quant aux bâtisses, elles trouvent preneurs dans les gros bourgs dont le population s'accroît, mais elles deviennent des non-valeurs et tombent vite en ruines, dans les fermes isolées ou dans les villages que leurs habitants abandonnent.

Dans les contrées prospères, au contraire, où la culture et la population progressent à la fois, la propriété ayant une valeur croissante, l'hypothèque a une base solide,

capable de rassurer et d'encourager. Encore faut-il bien que le prêteur se demande ce qu'il fera des immeubles sur lesquels il a prêté, s'il ne reçoit point ses revenus et s'il est obligé d'en arriver aux désagréables mesures de l'expropriation. Ce cas est plus fréquent aux colonies qu'en France. Il est donc indispensable de s'assurer à l'avance si les immeubles ont sur la place une valeur vénale à peu près courante, ou si, cas plus rare, ils peuvent être aisément loués aux indigènes, à défaut d'Européens. Cette ressource est évidemment d'autant moins applicable qu'on se trouve habiter plus loin des lieux auxquels on a attaché ses intérêts.

Quant à ce qui est des agents qui s'offrent pour représenter le propriétaire, il est délicat, mais non tout à fait impossible de les utiliser à l'effet de louer des immeubles aux colons ou aux Arabes. Le cas est plus simple lorsqu'il ne s'agit de les employer que comme intermédiaires entre les emprunteurs et les prêteurs. Ce sont ordinairement les notaires qui se chargent de ce dernier genre de négociations. En thèse générale, ils peuvent suffire à cette besogne : sauf dans les grandes villes, où ils sont déjà trop chargés de capitaux disponibles, ils sollicitent eux-mêmes les prêteurs, harcelés qu'ils sont par les demandes des emprunteurs.

Mais nous devons dire qu'en leur confiant ses capitaux, on se met à peu près à leur discrétion, si du moins on ne réside point sur place. En effet, les vérifications désirables ne peuvent pas se faire à distance. Or, la propriété, en Algérie, est loin d'être revêtue du caractère de simplicité et de sécurité qu'elle possède en France. Il n'y a que les Juifs qui puissent se reconnaître dans le dédale des conditions où gît encore la propriété indigène. Il ne viendra à l'esprit d'aucun Parisien ou Lyonnais d'avancer des fonds à un Arabe, celui-ci fût-il détenteur de biens *melk* plus ou moins individuels. Il risquerait trop, d'abord de ne point être payé de ses revenus, puis de se voir contester ses droits aux immeubles hypothéqués, à supposer que l'hypothèque ait été possible à asseoir. Il faudrait avoir prêté à 25 0/0 pour courir de telles aventures. La propriété possédée par des Européens en Algérie, quoique très bien déterminée, subit partout des conditione très diverses et très variables qu'il est difficile de constater de loin. Par exemple, le colon peut ne pas se trouver en règle avec le cahier des charges de la concession qu'il a reçue ; celle-ci peut n'être encore que provisoire ; elle peut être déjà grevée de premières hypothèques ; l'emprunteur peut ne pas offrir de garanties personnelles suffisantes pour qu'on ait lieu d'espérer de n'avoir point à l'exproprier, etc. Ces incertitudes se multiplient avec le nombre des prêts, car le colon ne peut emprunter de grosses sommes, n'offrant que de petits gages : ordinairement de trois à cinq mille francs seulement. Toutes ces vérifications sont de la compétence et du devoir des notaires.

Osons aborder un point plus délicat. De tous les hommes d'affaires, les notaires d'Algérie sont peut-être ceux que leur position expose aux plus constantes, aux plus rudes tentations. A chaque instant, on leur propose des spéculations qui semblent d'or. Terrains nus, presque pour rien, propriétés créées, que des colons aux abois céderaient pour un morceau de pain ; maisons au village, qui ne trouvent point d'acquéreurs ; créations nouvelles, utiles et désirées, qui promettent prompts bénéfices ; Sociétés financières fondées en conditions de faveurs exceptionnelles, et qui ouvrent des perspectives brillantes ; sollicitations, encouragements, suggestions obstinées d'agents de toute nationalité, de toute langue, toujours aux aguets de bons coups à faire, aussi peu scrupuleux que rusés : tout s'unit pour présenter la fortune comme une sirène vibrante de mille voix aux magistrats que leur position entoure de ce qui manque à la plèbe des petits brocanteurs : la considération, le crédit, le capital disponible.

Ces privilèges, les notaires en disposent, de par la confiance de leurs clients. Ils ne doivent en user qu'au profit de ceux-ci. Ils ne doivent faire d'entreprises qu'au

compte d'autrui et au bénéfice d'autrui. Ils le savent tous et bon nombre d'entre eux se le tiennent pour dit. N'ayant pas dû, comme en France, acheter leurs études, ils ne subissent pas non plus la nécessité de rentrer dans leurs avances; nommés par l'adminietration, choisis par elle parmi les honorables, ils ont doublement à mériter la conflance publique.

Or, tout homme est peccable, et quelques membres de leur respectable corps ne l'ont que trop prouvé. On cite des exemples peu encourageants. Dans ces cas regrettables, les intentions valent mieux que les actes. Des clients de Paris, de Lyon ou de Bordeaux avaient envoyé à ces notaires des fonds à placer sur hypothèques, à faire valoir par les voies régulières; mais les bons placements bien sûrs ne foisonnent pas. Il faut du temps pour les informations, pour les formalités légales. En attendant, l'argent dort dans les coffres du notaire, justement quand on lui présente de si beaux coups à faire! Avant que le client ait besoin de ses fonds, ou que le placement en soit définitif, ne serait-il pas possible d'en user?

Les notaires ne sont pas plus infaillibles intellectuellement que moralement. Telle opération qu'ils ont cru excellente n'est que médiocre; telle affaire tourne mal; en tout cas, les affaires ne marchent pas aussi vite qu'ils l'avaient espéré; la hausse se fait attendre; l'inquiétude les prend; ils veulent sauver la position par d'autres essais, racheter un échec par un succès : les voilà enferrés; ils ont engagé les fonds de leurs clients dans des opérations à eux personnelles, dont le résultat n'est ni rapide ni certain. Une catastrophe ne survient pas toujours; les notaires alors peuvent payer les intérêts, satisfaire les prêteurs qui se croient bien à couvert.

On dira que ceux-ci n'ont qu'ont qu'à réclamer les grosses des hypothèques dont ils ont donné la commission. Évidemment; mais prudence et confiance ne marchent pas toujours d'accord. Et puis les affaires sont compliquées, multiples, changeantes. Un emprunteur se libère ou vient d'être exécuté : vite il faut en trouver un autre. On est loin, on charge son notaire de ce soin; celui, en attendant, reste dépositaire des fonds. Nouvelle occasion de tentation pour lui, de dangers pour le prêteur. La devise de Franklin est toujours de mise : « Fais tes affaires toi-même. » Mais à 400 lieues de distance, comment s'y conformer?

Néanmoins, reconnaissons-le avec satisfaction, nombre de gens se trouvent bien d'avoir eu confiance : les cas de perte sont relativement rares. Des gages sont restés entre les mains des créanciers, qui valaient bien les valeurs indûment engagées. Somme toute, le capital est moins exposé que la régularité des revenus. Un taux de 6 à 10 0/0 permet de courir quelques risques ou quelques retards, quand en France on trouve à peine 4 0/0.

A côté des prêts individuels, il y a les opérations collectives. On peut prendre des intérêts dans les Sociétés financières qui fonctionnent dans la colonie. Elles ont un beau rôle à jouer dans un milieu où les institutions de crédit sont une des premières nécessités sociales. Nous en avons entendu contester les avantages. On nous a dit qu'elles deviennent trop aisément pour le colon un oreiller de sécurité; qu'il se résigne et s'habitue trop gaiement à vivre sous le coup d'une dette. Tout cela est vrai; ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'avant tout il faut « être »; or, jusqu'ici la colonisation n'a pu exister que par des emprunts au crédit public, sur les gages fournis par les générosités de l'État. Du plus au moins, il en sera ainsi longtemps. Le Crédit Foncier, la Compagnie Algérienne, la Compagnie Genevoise, la Compagnie Franco-Algérienne, etc.s sont appelés à rendre encore des services essentiels.

Ces Sociétés fournissent, d'ailleurs, aux capitalistes non résidents l'occasion la plus simple de contracter en Algérie. sans y mettre le pied, d'y devenir même propriétaires par association, sans avoir rien à gérer. Elles possèdent, en effet, des biens-fonds plus ou moins considérables qui sont leur garantie la plus visible. La

Compagnie Algérienne est, sous ce rapport, fort curieuse à étudier dans son mécanisme. Laissons de côté ses opérations financières proprement dites, son action comme banque ; elle nous a paru plus intéressante par sa gestion des immenses domaines qui lui ont été concédés et qui lui suscitent bien des jaloux.

Elle possède quelques biens dans la province d'Alger, notamment sur le haut Chéliff, à Amourah, où elle plante 300 hectares de vignes sous la savante direction de M. Dollfus Galline, un de ses administrateurs les plus compétents Mais la masse la plus considérable de ses possessions est entre Constantine et Guelma. On peut aisément en entrevoir un coin en s'arrêtant à la station d'Oued Zenati, gros bourg fondé par les soins de la Compagnie, pour se conformer à l'une des conditions de son cahier des charges. Avec une recommandation pour le directeur du service d'exploitation, on aurait avantage à visiter la station d'Aïn-Regada où ce service est centralisé ; l'accueil y est hospitalier ; quoiqu'on y soit à 800 mètres d'altitude, nous y avons passé une journée d'hiver aussi agréablement qu'utilement. Ce n'est pas que ce domaine, d'environ 80,000 hectares, soit assis en contrée bien riante. Pas d'autres arbres que les groupes d'eucalyptus plantés par les soins des administrateurs ; des coteaux nus, de petites montagnes désolées, des plateaux vides. De place en place, des groupes de tentes, misérables abris des indigènes, transis sous la bise ou la pluie ; quelques troupeaux paissant ; des champs ensemencés par l'araire des Arabes ; autour des villages européens seulement, quelques cultures plus perfectionnées. C'est triste et primitif, comme la plupart des cantons intérieurs de la province de Constantine. S'étonner qu'une Société financière n'ait pas transformé en quelques années une telle solitude, en somme assez pauvre, en une colonie fertile et prospère, serait méconnaître les conditions du possible. On reproche à la Compagnie de ne pas aliéner volontiers en détail des terres qui sont la garantie de son crédit ; mais il est juste de rappeler que les ventes inconditionnelles qu'on réclame d'elle, profitent plus souvent à la spéculation qu'à la colonisation. Spéculateurs pour spéculateurs, mieux valent peut-être les Compagnies qui prêtent, escomptent et facilitent les transactions, que des individualités mal disposées à travailler au bien public et sans influence fécondante. Si on oblige les Compagnies à aliéner peu à peu leurs terres, il faut qu'on impose aux acquéreurs des conditions aussi rigoureuses que celles qu'on fait subir aux colons mis en possession des biens du Domaine. Au reste, la Compagnie Algérienne se défait de temps en temps de quelques terres à vigne, plus voisines des villes. Son grand lot se prêterait à la constitution de fermes isolées, parce qu'il contient beaucoup de petites sources dispersées, suffisantes pour abreuver une famille, non pour irriguer des champs, ni peut-être pour satisfaire aux besoins de villages ; mais cette région de l'intérieur est moins faite pour tenter la colonisation que les terres du littoral.

Comment la Compagnie Algérienne tire-t-elle parti de l'immense concession qu'elle a reçue ? Il serait difficile à une association aussi collective de faire cultiver à son compte un grand nombre de fermes. Elle ne saurait surveiller les milliers d'employés que nécessiteraient de telles exploitations, ni même fournir les capitaux qu'il faudrait y engager, quoiqu'elle ait un roulement annuel de 50 millions. Le rôle des Sociétés est plutôt de prêter aux travailleurs que de travailler elles-mêmes. Aussi, la Compagnie Algérienne, en dehors de ses prêts hypothécaires, a-t-elle borné son action directe à quelques travaux d'intérêt général, comme la constitution de villages, la captation de sources, la plantation d'eucalyptus pour l'assainissement des parties malsaines de ses domaines. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les fermes du littoral où elle élève des autruches, pour le plus grand agrément des amateurs de pittoresque et l'approvisionnement des marchands de plumes de luxe. Nous avons parlé de ses plantations de vignobles dans d'autres contrées ; auprès d'Oued-Zenati

ou d'Aïn-Regada, elle ne s'est encore hasardée à rien de pareil. Non que la vigne ne puisse réussir, même à cette altitude : les essais commencés par les colons prouvent qu'elle n'y souffre pas toujours des gelées du printemps ; mais ces essais n'ont pas encore montré quelle y sera la qualité du vin. Puis la population est bien clairsemée et bien primitive pour une culture aussi perfectionnée.

D'autre part, plus que personne, les directeurs de la Compagnie Algérienne sont persuadés que la culture intensive des céréales est contrecarrée par le défaut de fourrages artificiels, sous ce ciel desséchant, et que les procédés européens coûtent plus cher que ne le mérite la plus-value de produit qu'ils procurent, par comparaison aux procédés indigènes. Aussi aiment-ils mieux s'entendre avec les Arabes pour la mise en valeur des propriétés de la Compagnie. Toutes les fois qu'ils le peuvent avec avantage, ils préfèrent leur louer purement et simplement les terres. Le prix obtenu ainsi est de 16 à 17 francs par hectare pour celles qui sont immédiatement labourables, quoique couvertes de chardons ; mais il faut compter avec les grandes étendues encombrées de pierres, de rochers, lesquelles ne peuvent se louer plus de 2 ou 3 francs. On n'arrive donc guère qu'à une moyenne de 7 fr. 50, dans cette région. La maigreur de ce revenu porte souvent les directeurs à préférer, sur leurs meilleures terres, l'emploi d'une sorte de métayage. Mais, pour ne point avoir à fournir de bestiaux, ni de matériel, ni même de semences à leurs associés arabes, ils se contentent de 30 pour 100 des produits bruts en grains. Pour ne pas être trompés sur la quantité obtenue, ils mesurent un tiers du champ au moment de la récolte, au lieu de compter, suivant l'usage local, par poignées d'épis coupés.

Malheureusement, les rendements de la culture arabe sont très faibles. Sur les terres de la Compagnie, la moyenne des quatre années 1880 à fin 1883, a donné pour l'orge 14 hectolitres à l'hectare, pour le blé 5 hectolitres, dont un tiers seulement revenait au propriétaire. En comptant la semaille à 120 litres par hectare, c'est 11 grains pour 1 d'orge, ce n'est pas 4 grains pour 1 de blé. 4 ou 5 hectolitres d'orge, 125 litres de blé, aux cours actuels, grevés encore des frais d'emmagasinage, de transports, de vente, d'administration, cônstituent un revenu bien modeste ; et si l'on se souvient que de tels produits ne peuvent pourtant être demandés qu'au tiers environ des terres de la Compagnie (le reste devant être laissé au repos bisannuel ou toujours consacré au pâturage), on comprendra que ces terres soient cotées en moyenne au taux de 100 à 150 fr. seulement par hectare.

La Compagnie Genevoise arrive à des résultats plus avantageux, quoique ses terres ne soient pas toutes supérieures à celles de la Compagnie Algérienne ; c'est que, dans les environs de Sétif où elle a obtenu ses concessions, elle a l'avantage de traiter avec une population indigène plus dense ; il y a donc plus de concurrence pour les locations ; de plus, cette contrée est sur le passage des caravanes, qui y paient le blé plus cher quand on en manque dans le Sud. Aussi, son conseil d'administration, très soigneux, semble-t-il, réalise 19 fr. de bénéfice net par hectare, sur les locations, et 32 fr. sur les métayages ; il peut compter, l'un dans l'autre, sur 23 fr. 50.

Cette Compagnie est l'une de celles qui ont été chargées de l'essai de colonisation par l'intermédiaire des grandes associations. En 1853, elle a reçu, à cet effet vingt mille hectares sous des conditions qu'elle s'est efforcée de remplir. Mais elle a rencontré sur son chemin les mêmes difficultés auxquelles se heurtait l'État dans la colonisation directe. Le personnel des colons n'a pas toujours secondé ses efforts. Un grand nombre de ceux-ci se sont retirés après épreuve incomplète. S'il devait en être ainsi sur les terres de la Compagnie Algérienne, il ne vaudrait guère la peine d'obliger celle-ci à les aliéner. Quoiqu'il en soit, la pratique qu'on lui reproche, celle de l'exploitation du sol par des Arabes seuls, devient de plus en plus la façon de

faire de sa sœur, la Compagnie Genevoise, qui s'est découragée de procéder autrement.

L'une des raisons pour lesquelles la colonisation proprement dite a tant de peine à réussir et surtout à se maintenir près de Sétif, nous paraît être l'altitude du lieu. Cette circonstance, qui avait été alléguée comme favorable à la santé de l'Européen, n'a pas répondu aux espérances, même sous ce rapport. A mille ou onze cents mètres au-dessus du niveau de la mer, on subit des gelées assez vives, tout aussi bien qu'en Europe ; on y est battu de vents violents qui, s'ils chassent la fièvre, ne préservent pas des fluxions de poitrine, ni des rhumatismes. Le fond de l'air y est ordinairement assez vif et cru dans la saison hivernale, même quand le soleil traverse violemment de ses rayons directs un ciel sans nuages et sans voiles. Comme compensation, il est vrai, on y est flagellé par ce soleil devenu implacable pendant l'été ; une atmosphère sèche rend ses morsures plus cuisantes, d'autant qu'on se rapproche plus des latitudes méridionales. C'est un climat violent, désagréable ; moins débilitant peut-être que les chaleurs humides de la côte, mais fait pour susciter les plaintes du colon venu de régions plus tempérées. Au point de vue matériel, ces inconvénients ne sont pas compensés par la certitude des récoltes. Au contraire, plus on s'élève vers les hauts plateaux, moins il pleut. En certaines années, on est exposé à un froid sec, fatal à toute végétation, auquel succèdent des ardeurs encore plus desséchantes. Le cas le plus favorable est celui où le sol a été protégé et humecté par des neiges pendant l'hiver. Celles-ci sont la plus sûre garantie des belles récoltes de céréales qu'on a vues, en certaines années, revêtir les plaines sans arbres de Sétif. Alors on se croirait dans une Beauce africaine, mais différente en ceci de la Beauce française, qu'on n'y peut pas compter sur la régularité des récoltes. Or, le petit colon a besoin de recevoir quotidiennement son pain ; il ne peut attendre. La grande culture, disposant de capitaux, peut mieux s'arranger des vastes étendues de l'intérieur, puisqu'aussi bien il n'y a plus guère que de petits lots sur le littoral ; mais le gros cultivateur français lui-même se laisse décourager par ces incertitudes. Aussi, bien des gens arrivent-ils à cette conclusion que les régions de l'intérieur, en Algérie, conviennent mieux à l'indigène qu'à l'Enropéen.

Ce n'est pas que l'indigène n'y souffre plus encore que le Français. Moins bien défendu par sa tente ou son gourbi contre les rigueurs du climat, il fait peine à voir sous sa toile souvent en guenilles, quand la neige tombe et que, sans bois comme sans défense contre le vent, il ne parvient à réchauffer ses enfants qu'en les pressant coutre le flanc de ses bestiaux affamés. Lui-même souffre d'une faim semblable quand la récolte a été mauvaise. Mais il a pour lui sa passivité fataliste et une certaine force de résistance inconnue aux fils privilégiés d'une civilisation plus bienfaisante. L'Européen se dégoûte plus vite des rigueurs et des irrégularités du climat de l'intérieur que des molles langueurs qui risquent de l'énerver sur la côte. Le Tell seul est actuellement colonisable, à l'exclusion des hauts plateaux que tout le monde s'accorde à abandonner aux troupeaux de l'Arabe nomade, avec ses immenses prairies dont l'alfa fait la principale ressource. Mais dans le Tell même, ce qui se rapproche des hauts plateaux pourra bien revenir à l'indigène sous une forme ou sous une autre. Ce qu'on ne lui laissera pas en toute propriété, il faudra probablement le lui donner en location ; et ce sera justice ; car, n'en déplaise à l'égoïsme des arabophobes, il faut bien que tout le monde vive ; l'indigène est moins exigeant encore ; il se contente de ne point mourir. Ce n'est pas, d'ailleurs, mériter la qualification d'arabophile, si mal portée dans la colonie, que d'indiquer à chaque classe de colonisateurs quel est le milieu qui leur peut le mieux convenir. Cela nous amène à étudier les conditions dans lesquelles on peut acquérir en Algérie, celles surtout dans lesquelles on a chance de tirer parti de ses acquisitions.

Avant tout, il importe de bien se rendre compte de ce qu'on est décidé à faire et jusqu'où l'on veut se laisser entraîner. Tout autres seront les recherches à poursuivre si l'on compte exploiter le sol à ses propres frais ou si l'on n'entend que le donner en location aux habitants du pays. Quoique le premier parti soit le seul qui puisse être profitable à la colonisation, pourtant il faut reconnaître qu'il n'est ni le plus volontiers pris, ni le plus commode à continuer. Aussi bien, des acquéreurs préféreraient-ils tirer parti de leurs biens par de simples locations à prix d'argent. Nous indiquerons, chemin faisant, les localités où, à notre connaissance, cette manière de procéder est possible. Mais, disons-le bien tout d'abord, ces localités sont peu nombreuses. L'indigène ne se fait fermier qu'aux lieux où il n'a plus de terres en toute propriété ou en jouissance collective. Le colon européen ne s'installe sur le bien d'autrui que lorsqu'il manque absolument de capital pour en acquérir lui-même, ou dans les rares contrées où les terres ont déjà atteint une assez grande valeur pour n'être plus à portée des petites bourses.

On trouve plus aisément des métayers indigènes ou étrangers. Mais il faut que le propriétaire se rende bien compte de l'impossibilité d'utiliser le métayage sans être présent au moment du partage des récoltes ou sans être bien représenté par un gérant digne de confiance. Le métayage lui-même est soumis en Algérie à des règles ou à des usages qui varient suivant les provinces. Ici le propriétaire fournit le bétail et les instruments de travail, là c'est le travailleur qui pourvoit à tout. Par places, le propriétaire recueille les trois ou quatre cinquièmes de la récolte ; ailleurs, la proportion est renversée et c'est l'indigène qui met cette quantité de blé ou d'orge dans ses silos. Presque partout il faut que le maître du sol fournisse ou avance le grain de semence à l'Arabe toujours à court. Parfois même il faut nourrir sa famille jusqu'à la récolte. Naturellement aussi chacun des partageants vend sa part des produits ou la consomme comme il peut.

Pour ce qui est du petit colon qui travaille de ses mains, son rôle est nettement délimité par la nécessité de résider sur place et de procéder avec une rigoureuse économie ; mais, à côté de lui, nous rencontrons le capitaliste qui veut devenir propriétaire foncier de domaines plus ou moins étendus, qui peut mener une vie plus large ou désire même se réserver la faculté de s'absenter. A celui-là nous commencerons par dire : Choisissez bien la région où vous installez votre entreprise ; la région qui vous convient, c'est le littoral, plus ou moins large, tel qu'il est, longé par la voie ferrée, coupé par des routes d'ancienne construction, peuplé par de nombreux colons qui ont bâti villes et villages, qui ont fait des expériences dont on peut profiter et créé un courant de civilisation et d'affaires qui rendent la vie plus facile et plus sûre. C'est en même temps là que la culture européenne a le plus de chances de réussir, parce que les pluies y sont plus fréquentes et plus régulières que dans l'intérieur. Dans cette zone même, il est important de choisir, car les diversités de climats, de races et de terrains y sont fort grandes. Ainsi, la quantité de pluie sur laquelle on peut compter, augmente progressivement quand on s'avance de l'ouest à l'est le long du littoral. La raison en est bien simple. Nemours, qui confine au Maroc, est tout près du 35e degré de latitude, c'est-à-dire sur la même ligne qu'El-Kantara, la plus septentrionale des oasis, tandis que Dellys, Bougie, Djidjelli, Collo, Bône, La Calle touchent plus ou moins au 37e. Deux degrés de plus vers le Nord, comptent à ce point dans les conditions hygrométriques qu'il tombe à peu près deux fois plus d'eau à Bône qu'à Oran.

On voit de suite quelle influence énorme cette circonstance peut exercer sur la végétation. A mesure qu'on marche vers l'est, les reliefs du sol s'accentuent, généralement parlant ; avec la multiplication des montagnes et des vallées, se produit celle des cours d'eau et des sources. La population indigène devient aussi plus dense ;

elle change même de caractère ; car à l'Arabe plus ou moins nomade, vivant sous la tente, on voit succéder le Kabyle sédentaire, habitant des maisons de pierre ; entre eux on trouve des races mêlées de mœurs mixtes, s'abritant sous des gourbis. On suit ainsi l'homme s'acheminant de la vie purement pastorale vers la culture du sol où il est fixé, ou menant une existence mixte entre le pasteur et l'agriculteur. On peut donc moins compter sur l'indigène des provinces occidentales que sur celui du Centre et surtout de l'Est. Par contre, le sol pourra être acquis à meilleur compte dans les premières, et par plus grandes étendues, la propriété y étant moins divisée. L'indigène, n'y manquant pas autant de terres qu'ailleurs, n'y offre pas aussi volontiers ses bras à l'Européen dont il peut se passer. N'était la bande roulante des Espagnols, fort nombreux vers l'Ouest, et certaines tribus de Marocains qui émigrent pendant quelques mois de l'année seulement pour des travaux de durée limitée, tels que terrassements, défrichements, on y manquerait de main-d'œuvre. L'ouvrier sédentaire, à l'année, y est, en tous cas, plus rare. Aussi, la grande culture extensive et utilisant les machines y semblerait-elle indiquée, si la sécheresse de l'atmosphère, en rendant plus précaire la récolte des céréales, ne faisait préférer la vigne, cette ressource des sols arides. Mais la viticulture, exigeant des bras nombreux, fera vite désirer l'arrivée de populations du dehors. Il suffit déjà qu'une mesure sanitaire entrave les communications avec l'Espagne pour que, dans la province d'Oran, on manque du personnel nécessaire à la moisson.

Les prix que nous allons indiquer diffèrent sensiblement de ceux auxquels le gouvernement se proposait d'acheter aux indigènes leurs terres, quand, dernièrement encore, il projetait la création de nouveaux villages. C'est que d'abord l'autorité n'achète que de première main, ce qui est fort difficile à l'Européen non résidant, ainsi que nous le verrons plus loin ; c'est qu'ensuite elle peut prendre pour norme les taux modestes fournis comme précédents par les ventes judiciaires, ou offerts par les rares spéculateurs qui sont parvenus à passer des contrats dans la contrée ; c'est que, d'ailleurs, procédant par expropriation, sans concurrence possible, elle est vraiment maîtresse du marché. Elle peut ainsi ne donner que 80 à 150 francs pour l'hectare de terrain que le simple particulier ne saurait acquérir à l'amiable ou qu'il devrait payer plus cher.

Dans la province d'Oran, le prix des terres achetées de main arabe, non défrichées, est de 100 à 200 francs l'hectare ; nous exceptons la banlieue du chef-lieu, où les estimations sont de fantaisie ; celle de Tlemcen, pour les mêmes raisons ; celle de Bel-Abbès, où la moyenne est peut-être de 400 à 500 francs, ainsi que dans les plaines du Sig et de l'Habra, à cause des améliorations déjà effectuées, et parce qu'on n'y achète plus guère que de seconde main, puisque les Européens y occupent la plus grande partie du terrain. Aux environs de Rio-Salado, on nous en offrait à 300 francs de propres à la vigne, c'est-à-dire des meilleures ; car, en Algérie, tout contrairement à l'ancien usage européen, on recherche les terres de choix pour les planter. Aux environ d'Aïn-Temouchent, « ce rognon de la province », suivant l'expression très figurée des colons, les terres couvertes de palmiers nains se peuvent obtenir par centaines d'hectares, dans les prix de 150 francs. A quelque distance de Mostaganem, le sol léger et sablonneux, appréciable cependant, surtout pour ses bons crus, se pourrait rencontrer encore à 100 fr., mais par lots de médiocre étendue. Dans toute la vallée du Chélif, si riche de fonds, si désespérément privée de pluie et étouffée par la chaleur, il ne serait pas difficile de se procurer des terrains à aussi bon compte. Mais il faut bien de la ténacité pour se contenter d'une abondante récolte contre deux nulles ou médiocres. Non loin d'Affreville, sous Miliana, nous eussions pu acheter 350 hectares défrichés, plantés et bâtis, traversés par une grande route et une voie ferrée, pour environ 100,000 francs. Au Djendel, entre cette localité et Médéah, une terre

nue, plus grande encore, s'est vendue à 125 francs l'hectare. Il nous souviendra toujours de l'excursion faite à cheval, en compagnie des propriétaires et d'un interprète, sur les flancs des hautes collines qui bordent le Chélif au nord, foulant aux pieds le palmier nain, franchissant des ravins irrigués de sources, nous élevant sur des mamelons dénudés d'où la vue s'étend sur les monts neigeux de Teniet-el-Haad. Les possesseurs d'un domaine de 800 hectares,d'un seul tenant,logeaient dans un bordj si rustique. si négligé, que beacoup de nos paysans l'eussent dédaigné ; leurs femmes y broyaient le grain entre deux pierres. suivant la coutume primitive ; et avec cette apparente économie, ils trouvaient moyen de s'endetter !

Quoique les espaces montagneux qui s'étendent entre Teniet-el-Haad et Tiaret soient moins exposés aux sécheresses que la vallée du Chélif, pourtant les disettes de 1880-82 y ont réduit bien des indigènes à vendre leurs terres pour un morceau de pain. Un spéculateur, qui avait passé marché avec eux à 10 francs l'hectare, nous offrait de nous céder ses titres moyennant bénéfice immédiat. N'eussions-nous pas eu scrupule à profiter d'un tel abus du capital, nous eussions été retenu par la prudence : car de tels marchés rencontrent heureusement des difficultés à leur réalisation définitive : et l'administrntion, par ses lenteurs à les consacrer, rend souvent nullesdes spoliations usuraires.

Au moment où nous traçons ces lignes, nous recevons l'affiche de la vente d'un domaine de 625 hectares à quelques kilomètres de Médéah, pays très pittoresque, dont les vins sont déjà renommés. Bois de chênes verts, terres labourables, milliers d'oliviers, d'arbres fruitiers, bâtiments ruraux, sources : tout cela est proposé aux enchères publiques, pour une mise à prix de 50,000 francs qui ne sera peut-être pas doublée.

Nous voici dans la province d'Alger ; nous y avons reçu l'offre d'un domaine de 600 hectares d'un seul morceau. situé sur le Sahel. entre le Tombeau de la Chrétienne et Bérard. Déjà une habitation suffisamment confortable y a été élevée par un homme de goût qui se plaisait à défricher un sol où la charrue heurte à chaque instant des ruines romaines et met à nu les restes d'une civilisation jadis brillante. Une route moderne, sur le tracé probable de l'ancienne, s'allonge, en traversant les plus fécondes de ces terres, dans la direction de l'antique Tipaza ; les coteaux ondulés semblent attendre les vignobles qui doivent les enrichir ; tout cela ponvait s'obtenir récemment pour 350 à 400 francs l'hectare.

Dans sa partie plus proche d'Alger, le Sahel, si propre aux vignobles, a atteint généralement le prix de 500 fr. La Mitidja, cette riche plaine d'alluvion qui s'étale entre le Sahel et le Petit-Atlas, est presque entièrement entre les mains d'Européens qui ne consentent pas souvent à se dessaisir de leurs biens à moins de 1,000 ou 1,500 francs l'hectare. Pourtant, sur les limites de cette plaine, vers Marengo, El-Affroun à l'ouest, et vers l'Alma à l'est, peut-être pourrait-on encore s'en procurer à 600 fr. ou 800 fr. Mais il faudrait se hâter, car ces contrées, si accessibles et si propres à toutes les cultures, atteindront bientôt la valeur de nos terres françaises. L'élévation du prix actuel y rendant les acquisitions plus difficiles aux petits cultivateurs, ceux-ci s'y font volontiers fermiers, et c'est peut-être le coin de l'Algérie où un propriétaire absent pourrait. avec le moins de risques, louer son bien à des colons européens.

Plus à l'est d'Alger, la jolie petite ville de Dellys peut tenter les amateurs. Le petit village de Zaouia, à quelques kilomètres sur la côte, est à vendre pour des prix qui varient de 200 à 350 francs, suivant la plus ou moins grande étendue des défrichements. Sur la route qui mène de la voie ferrée à Dellys, près de Ménerville, d'Isserville. de Dar Beïda, on peut acheter à 500 francs l'hectare, ainsi que sur celle qui mène à Tizi-Ouzou. Mais dans la Kabylie, les terres très morcelées deviennent

plus rares ; elles seraient disputées aux colons par les indigènes, si ceux-ci avaient le droit de racheter déjà ce qu'on leur à enlevé récemment par confiscation. Par contre, ces indigènes les prennent en location de la main des conquérants, à des prix souvent assez élevés pour le pays. Ces pauvres gens ont besoin de vivre, et par des prodiges d'économie arrivent à s'acquitter de loyers qui répondent encore à 7 ou 8 0/0 des prix d'acquisition.

Entre Razmalt et Akbou, sur le cours de l'Oued-Sahel, il n'est pas impossible de se procurer des terres, même irriguées, à 50 francs l'hectare ; celles qui ne le sont point, parfois pourtant couvertes d'oliviers et d'arbres fruitiers, n'atteignent pas cette valeur. A l'Oued-Amisour, des terres de montagnes s'offrent à 300 ou 350 fr., ainsi qu'à la Réunion, si voisine des portes de la charmante ville de Bougie.

Sur l'une des côtes les plus enchanteresses que nous connaissions, couverte d'une végétation luxuriante, mais malheureusement peu salubre, à droite et à gauche du cap Aokas, à l'Oued-Marsa, à Sidi-Réhan, il s'est vendu d'excellents lots de 50 à 100 hectares, entre 200 et 300 francs. Oh ! les belles chasses que pourraient taire les disciples de Saint-Hubert, y compris celle de la panthère, sur les pentes ardues du Djebel-Babor, à l'entrée des gorges sauvages du Chabet, au voisinage des grandes forêts de liège, sous les ombrages de l'ilex ou de l'olivier séculaire, dans les maquis d'arbousiers, de lentisques, de vignes sauvages et de lianes multicolores, qui font de cette côte un fourré éblouissant de fécondité et de fraîcheur !

Si nous franchissons le massif montagneux et encore sans route qui sépare l'oued Agrioun de Djidjelli, nous trouvons à Duqesne, à Strasbourg et surtout à Thaer ou à Chekfa, d'admirables terres dont la valeur vénale varie de 250 à 500 fr. Or, toute cette contrée est ravissante, boisée, traversée d'eaux courantes, et surtout plus visitée par les pluies du ciel que la plupart des autres régions de l'Algérie. Ajoutons que la main-d'œuvre s'y donne. C'est auprès de Thaer que l'indigène offre ses bras pour le modique salaire de 1 fr. 25 par jour. C'est là surtout qu'il demande instamment à rester comme fermier sur les terres qu'il a possédées jadis, et paye des loyers assez élevés, de 30 à 35 fr. l'hectare. Une population laborieuse et dense, attachée à ce sol, est une garantie de développement agricole, sinon de sécurité.

La péninsule au flanc de laquelle est bâti Collo, est le point le plus septentrional de l'Algérie ; par conséquent les pluies y sont abondantes. Le sol y est très mouvementé ; à chaque pas on rencontre des paysages pittoresques et boisés. La colonisation ne s'y est guère portée encore. Les expropriations y ont été moins considérables et l'indigène ne manque pas encore de terres. Aussi les terrains, quand on les trouve à acheter, y sont-ils à bas prix. Ils seraient très propres à la création de vignobles, tout autant que les environs de Philippeville, dont on se dispute, au contraire, les coteaux et les vallons à des prix insensés.

Bône jouit presque des mêmes avantages ; la voie ferrée de la Tunisie vient y aboutir. Aussi, les basses plaines, arrosées par la Seybouse, s'y vendent-elles déjà à 7 ou 800 fr. l'hectare. Mais dès qu'on remonte les vallées, à partir de Duvivier, vers Guelma ou vers Soukahrras, les coteaux et vallons se peuvent obtenir à des prix qui varient entre 200 et 400 fr. Or, ces contrées charmantes, boisées, arrosées, d'altitudes très diverses, se prêtent à merveille à la colonisation. On sent bien qu'on y est à plus de deux cents lieues des sèches nudités de la province d'Oran. Elles conviennent a merveille aux propriétaires qui ne dédaigneraient pas d'habiter eux-mêmes leurs fermes ou de les faire cultiver en les visitant souvent, ne fût-ce que l'hiver.

Cette tentation ne prendrait guère les capitalistes qui auraient acquis des domaines dans les parties dénudées de la province de Constantine, loin de la côte. Les régions très diverses qui sont au sud du massif montagneux de la Kabylie, d'Aumale aux

Beni-Mansour, à Bordjbou-Areridj, à Sétif, à Saint-Donat, à Châteaudun, stériles ici, fertiles là, mouvementées par places, ailleurs absolument plates, vides, balayées par les vents glacés l'hiver, dévorées par un soleil implacable l'été, conviennent mieux à la grande propriété, compliquée d'absentéisme, qu'à la colonisation personnelle et active. A défaut de culture européenne, elles peuvent être livrées en location aux Arabes. La valeur vénale, sauf tout près de quelques centres, y flotte entre 100 et 200 fr. l'hectare. L'indigène peut donc y payer un loyer suffisamment rémunérateur, qui varie de 5 à 10 pour cent de ce petit capital, mais qui est subordonné aux incertitudes des récoltes. Aussi, y a-t-il là peu de chances de plus-value pour la propriété. Le découragement et la nostalgie y ont chassé bien des colons. Sétif, nous l'avons dit, n'est pas en voie d'accroissement, non plus que Saint-Arnaud (1). La Compagnie Genevoise s'était employée, dans le principe, à la colonisation proprement dite, avec un louable dévouement. Nous avons vu qu'elle en vient peu à peu à concéder ses terres en location aux indigènes, parce que les Européens ne les recherchent plus autant.

Les hauts coteaux, les petites montagnes des environs de Constantine ne sont guère moins dénudés, ni beaucoup moins soumis aux irrégularités de la température ; mais entre 300 et 700 mètres d'altitude, il y a un peu plus d'eau, plus d'agrément pour l'œil ; le colon s'y plaît mieux que sur les coteaux de mille mètres d'élévation. Aussi, les abords de la voie ferrée d'El Arrouch jusqu'au Kroubs se peuplent-ils peu à peu. La valeur des terres y est déjà très variable, ce qui indique des demandes locales ; au Kroubs on parle de 500 fr. au moins ; pourtant, près de Bizot, on nous a offert une propriété de 1,100 hectares pour 150,000 fr. Les Arabes ne se refusent pas, dans ces régions, à louer les terres des Européens. La grande et la moyenne propriété peuvent donc y être instituées. Les pâturages naturels y sont d'une grande ressource à côté des labours. Mais le voyageur a peine à se faire à l'idée d'un sol absolument sans arbres.

A cette hauteur, la vigne même ne donne de produits suffisamment abondants que lorsqu'elle est arrosée artificiellement.

On a colonisé le long de la voie ferrée jusqu'au-delà de Batna. A mesure qu'on avance vers le Sud, l'altitude semble être une moindre défense contre les extrêmes de la température. Chacun sait que la colonie pénitentiaire de Lambessa n'a guère réussi. A 1,000 ou 1,100 mètres au-dessus du niveau de la mer, il semble que la quantité d'eau de pluie diminue d'autant plus que la latitude est plus méridionale. Les cèdres mêmes s'y dessèchent sur les montagnes. Il n'a pas dû toujours en être ainsi ; car, toute cette région est semée de ruines d'anciennes villes romaines qui semblent avoir prospéré là où peu de stations françaises ont osé s'installer jusqu'ici. Outre les noms de Tébeste (Tebessa), de Sigus, de Mascula (Krenchela) que chacun a sur les lèvres, combien d'autres ont été relevés par M. Léon Renier sur des inscriptions ! Nous avons nous-même observé mainte substruction sans mention historique, sur les bords du lac Djendelis, maintenant fréquenté par les flamants roses seulement. Les montagnes de ces régions où restent encore quelques essences résineuses, cèdres thuyas, genévriers, expirantes sous la hache des indigènes, sous la dent des chèvres, n'attirent plus les nuages, ne retiennent plus les eaux. De vastes espaces dénudés ne servent plus qu'au pâturage de brebis que la soif décime ou à l'alimentation des chameaux des nomades qui transportent les dattes des oasis de l'intérieur. C'est ainsi qu'auprès d'Ain Jagout, le long de la voie ferrée qui mène à Batna, un spéculateur avait acquis pour 125,000 francs 5,000 hectares dont il se

(1) Sur ce plateau, la plantation des arbres a peine à réussir, à moins d'irrigations.

trouvait fort embarrassé, ne pouvant les cultiver faute d'eau, ne trouvant pas aisément à les louer aux indigènes. Ceux-ci, en effet, sont habitués à en user comme de vaines pâtures livrées à des troupeaux errants. Le moyen d'en chasser les chameaux venus de Touggourt ou des Ziban, quand ils s'y installent, à paître les plantes d'une flore qui sent le désert et qui n'est guère bonne que pour eux ! Pour utiliser de tels domaines, il faudrait traiter avec les tribus voisines, dont l'unique richesse est dans les troupeaux, mais qui peuvent facilement émigrer avec leurs bêtes et sont peu saisissables par voie d'huissier.

Il ne faudrait pas croire que même le désert, au sud d'El Kantara, à la latitude des Ziban, soit absolument improductif. Nous avons rencontré à Biskra un marchand mozabite qui nous a montré de beaux troupeaux de moutons achetés par lui sur les marchés de cette oasis, et qu'il expédiait sur Constantine, où il réalisait de gros bénéfices. Les plantes qui croissent dans les anfractuosités de rocs qu'on croirait absolument secs, ou sur les sables des plaines dévorées du soleil, ont des saveurs nutritives qu'on ne leur soupçonnerait pas. Il suffit donc d'avoir une flaque d'eau, même salpêtrée, à portée, pour pouvoir utiliser ces solitudes. Mais l'indigène seul est capable de ce tour d'adresse.

Quant aux oasis, chacun en sait les richesses. Qui ne s'est figuré les bouquets de palmiers ondulant au vent? Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'à leurs troncs se suspendent les pampres, sous leur ombre mûrissent pêches, abricots et jusqu'aux pommes du Nord ! Les cours d'eau qui les irriguent, permettent d'y faire verdir de superbes tapis d'orge en plein hiver. Quant aux dattiers, ils sont une propriété très disputée ; il est difficile d'en acquérir beaucoup par transactions individuelles. Il a fallu les confiscations qui ont suivi les dernières insurrections, dans les Ziban, pour que des enchères publiques permissent à une Compagnie française d'en acheter un grand nombre. Les prix de vente ont été peu avantageux au Trésor, faute de concurrents. On nous a assuré que des arbres dont la valeur moyenne est de 30 à 50 fr. ont pu être acquis au dixième. Au désert on ne vend pas le sol, mais le dattier et l'eau nécessaire à son irrigation.

Au reste, bien peu d'Européens voudraient porter leurs personnes avec leurs capitaux jusqu'au désert. S'il est doux de rêver l'hiver sous les palmiers, il est moins récrétif d'y étouffer l'été.

Nous ne parlerons pas de la propriété en Tunisie, quoique ce pays puisse offrir à la spéculation des perspectives plus hardies que l'Algérie. C'est un terrain neuf, plein de ressources et d'une richesse naturelle que les Romains ont longtemps utilisée. Des achats avantageux n'y seraient pas impossibles Quelques-uns ont déjà été effectués. Ce qui manque encore, c'est la sécurité dans la possession. Non que le Tunisien soit aussi belliqueux et aussi agressif que l'Algérien ; mais la législation indigène régit encore à peu près exclusivement la propriété immobilière. La suppression des capitulations, en transférant à la justice française une partie des privilèges des consuls, n'a pas sensiblement modifié la position du propriétaire européen vis-à-vis de l'indigène (1).

Nous avons dit que la propriété nouvellement acquise en Tunisie n'était pas encore, jusqu'à présent, entourée d'une sécurité suffisante, Tout autre est le cas en Algérie. Ici, celui qui veut acquérir des biens-fonds rencontre la protection d'une législation française qui a fait ses preuves. Les précédents sont légion et l'on sait sur quel terrein l'on marche. Néanmoins, le degré de facilité dans l'acquisition des immeubles y

(1) On espère que cette situation sera prochainement changée par l'application de l'*Act Torrens*. Il serait temps que l'Administration française publiât les arrêtés qui doivent réaliser la réforme immobilière en Tunisie.

varie suivant qu'on les achète de seconde main, c'est-à-dire d'Européens déjà détenteurs, ou qu'on les prend directement des premiers possessurs, des indigènes eux-mêmes. Dans le premier cas, on est en face d'une propriété régulièrement constituée, dont les titres peuvent être vérifiés, constatés ou appréciés ; quand les concessions ou les acquisitions antérieures ont été régulièrement faites, peu d'incertitudes peuvent survenir sur la valeur des nouveaux contrats à passer. Il suffit d'user de mesures de prudence ordinaires, par exemple, de constater si les conditions du contrat existant entre le concessionnaire et l'État ont été complètement remplies, et de s'assurer s'il ne pèse sur l'immeuble aucune hypothèque qu'on ne puisse purger. Plusieurs se sont mis témérairement dans l'embarras en achetant des concessions qui n'étaient pas encore définitives ; ils se sont trouvés substitués eux-mêmes au lieu et place du concessionnaire ; donc avec obligation d'achever de remplir les conditions négligées par leur prédécesseur, par exemple, de résider jusqu'à expiration des termes légaux. Par contre, et en se soumettant à de telles conditions, il est arrivé qu'on pût faire des achats à très bas prix, de la main de colons découragés ou inconstants.

On peut encore passer assez facilement des marchés avec des indigènes munis de leurs titres de propriété personnelle. Ils sont trop peu nombreux malheureusement, le cadastre n'ayant été qu'ébauché, et par places seulement, en vue de la création de nouveaux centres de colonisation. L'indigène ne possède pas d'état-civil, au sens propre ; il s'appelle tel fils de tel, le nom de famille n'existe pas. Tant que la France n'aura pas fait, en faveur de ses trois millions de sujets mahométans, le travail qui a été accompli pour le moindre des Français, celui qui détermine l'individualité de chacun et qui délimite ses propriétés, on se heurtera à des difficultés sans nombre dans les transactions qui concernent les immeubles (1). Les complications sont ordinairement telles, que bien des hommes d'affaires, assez consciencieux pour se préoccuper de la sécurité de la sécurité de leurs clients, déconseillent tout simplement les contrats avec les Arabes à tout étranger qui n'est pas spécialement versé dans les détours de la législation indigène, compliqué des règlementations introduites par la conquête française.

Chacun sait que la propriété indigène est classée en deux catégories différentes : elle est *arch* quand elle est livrée aux tribus, en possession collective et inaliénable (2) ; elle est *melk* quand elle est libre et franche. Naturellement, il ne peut y avoir de transaction possible que pour les biens *melk* ; les autres ne pourraient pas plus être aliénés par les individus qui en ont l'usage, que des biens communaux, en France, ne pourraient l'être par un simple particulier. Cette impossibilité a été, du reste, consacrée et étendue par la loi du 17 juin 1851, qui défend tout achat de biens sur les territoires dits militaires, réservés ainsi exclusivement aux tribus.

---

(1) Nous sommes de ceux qui pensent que la première dépense à faire pour la France, en faveur de l'Algerie, devrait être celle-là. Une fois l'état-civil constitué, le cadastre bien tracé, les transactions entre l'indigène et l'étranger étant devenues plus sûres et plus faciles, la terre comme les biens meubles étant entrée dans la circulation, les colons munis de capitaux (les seuls qui soient capables de reussir) trouveraient des lots à leur convenance, sans que l'État fût obligé de se porter aux regrettables mesures de l'expropriation. Malheureusement, c'est affaire de longue haleine. Si l'on opérait avec la même lenteur que par le passé, on a calculé qu'il faudrait des siècles pour en venir à bout ! Il serait peut-être sage de procéder par régions ou de se borner d'abord au littoral.

(2) Cette possession peut provenir d'expropriations anciennes et dater de l'invasion arabe, ou n'être qu'une simple jouissance laissée par le conquérant aux peuplades vaincues, moyennant redevance. Parfois, elle a pour origine une sorte de fermage consenti par le beylik aux douars établis sur ses biens. Un usage séculaire et les largesses de l'autorité française ont transformé ces divers titres en une propriété qu'on peut dire immobilisée entre toutes les mains de la tribu.

La propriété *melk* est individuelle, si l'on veut ; elle peut être plus exactement appelée propriété de famille, car elle reste en indivis, la plupart du temps, entre les divers membres de celle-ci. La pluralité des femmes complique les droits d'héritage. Il se trouve donc que telle propriété connue pour appartenir à tel Arabe, indiquée comme étant bien à lui par le cadi ou juge du district, n'est en réalité que partiellement le bien dudit Arabe, et qu'on ne peut déterminer quelle partie est la sienne. Qu'il reçoive des offres d'achat, il pourra bien s'en défaire ; il s'en défera peut-être sans réserver les droits des gens de son douar ; mais alors, du sein de ce douar, du cercle de sa famille surgiront des revendications qui prouveront plus ou moins clairement qu'il y a d'autres ayants-droit que lui. Comment bien reconnaître ceux-ci et les distinguer des intrigants qui peuvent être tentés de réclamer abusivement une part au contrat ? Là, où il n'y a pas d'état-civil régulier, où la coutume est tout, où les indications de cadis souvent corrompus font seules loi, on est donc exposé à s'entendre contester une prise de possession, même après payement, à être attaqué devant la justice à devoir restituer tout ou partie de ce qu'on a acheté ! Ceux qui réclament n'ont certes pas droit au tout, mais ils élèvent très haut leurs prétentions : ils le font souvent avec sincérité, ne sachant au juste ce qui leur appartient. On ne saurait non plus quelle portion du paiement total leur assigner ; et pourtant, se fût-on acquitté intégralement du prix convenu avec le vendeur en titre, on ne peut se tirer d'affaire qu'en leur faisant à leur tour des concessions importantes, pour les apaiser, sinon pour les désintéresser régulièrement.

Une loi de 1873, afin de sauvegarder les droits des co-propriétaires et de donner pourtant quelque sécurité aux acheteurs, a établi que, par trois publications dans certains journaux officiels, on ait à prévenir les ayants-droit. Quand ils sont supposés tous avertis par là et qu'ils ont pu intenter des procès en temps opportun, on n'est plus exposé à en voir surgir de nouveaux après les délais légaux. Ces délais sont d'environ neuf mois, au bout desquels, si aucun procès n'est pendant, l'autorité compétente délivre ses titres à l'acquéreur. D'ordinaire, à chaque insertion d'avis public, se présentent de nouveaux réclamants qu'il faut désintéresser, toujours sans savoir au juste ce qu'on leur doit. Quelques-uns sont lésés, faute d'avoir les ressources nécessaires pour intenter des procès en revendication ; d'autres se font de cette arme un moyen de chantage, lassant la patience de l'acquéreur. Les cadis se prêtent aux réclamations, le plus souvent par sentiment d'équité, quelquefois aussi pour avoir leur part des concessions faites à leurs clients, à moins que l'acquéreur n'ait acheté le premier leur connivence.

Or, pour décider le principal propriétaire à entrer en négociations, il faut presque toujours verser entre ses mains une partie du prix, avant d'obtenir d'autre titre qu'une promesse de vente notariée. On se trouve donc engagé par un gros déboursé, souvent de la moitié de la valeur convenue, et dans l'impossibilité de reculer devant les revendications ou de rompre le marché. Cette position, qui semblera peu enviable à la plupart des honnêtes gens, est pourtant recherchée par bien des brocanteurs d'affaires, qui lient ainsi un Arabe nécessiteux ou trop pressé, quand ils le voient sous l'empire d'un besoin ou d'une convoitise immédiate. Vice ou misère, l'Arabe imprévoyant se laisse exploiter par des spéculateurs, leur vendant, pour un prix souvent bien minime, son bien et celui das divers membres de sa famille, de son douar. Que ceux-ci viennent réclamer, ces habiles gens savent leur jeter à propos quelques milliers de francs et gagner, par une série de petits sacrifices, le délai légal après lequel tout procès devient impossible. Certains Juifs, circoncis ou baptisés, excellent dans ce triste métier, et après avoir amené un Arabe à la ruine par des prêts usuraires, savent faire vendre judiciairement ou acheter à l'amiable à vil

prix des biens qui n'appartiennent peut-être que pour un quart ou pour une moitié à leur débiteur.

Un honnête homme qui ne veut léser personne, qui n'entend pas non plus être exploité, a peine à se tirer des embarras que crée l'indivision des biens chez les indigènes. S'il n'est très versé dans les affaires de la colonie, surtout s'il est absent, il est obligé de s'en remettre à des agents qui se chargent de traiter pour lui, de débourser pour lui : personnages ordinairement peu scrupuleux, qui probablement abusent à la fois des vendeurs et des acheteurs, L'acquéreur pourra se trouver avoir beaucoup plus payé qu'il n'était convenu de le faire, et pourtant avoir commis des injustices par procuration, souvent à son insu.

Somme toute et malgré toutes ces difficultés, les gens compétents s'accordent à dire que de telles affaires, bien menées par des gens au fait des usages du pays, sont avantageuses et n'offrent pas d'aussi grands risques qu'il le semble. Elles sont, en tout cas, en dehors des enchères publiques, presque la seule voie pour acquérir de grands domaines de première main, c'est-à-dire à bas prix. Quand on a désintéressé tout son monde, on reste détenteur de biens qui valent déja plus qu'ils ne coûtent d'argent ou de peines, et qui eurtout ont des chances de plus-value. On calcule que, en moyenne, les terres d'Algérie ont augmenté chaque année d'un dixième de leur valeur ; de sorte qu'on se trouve avoir doublé son capital au bout de dix ans, sans préjudice des revenus qu'on a pu en tirer. Cette progression n'est pas encore arrêtée.

Les achats sur adjudication, aux enchères publiques après jugement, ne présentent ni les mêmes risques, ni les mêmes lenteurs que les transactions à l'amiable avec les indigènes. Néanmoins ils offrent en Algérie des particularités qu'il est bon de connaître d'avance. Ainsi, le tribunal qui fait exproprier un Arabe ne garantit nullement les mesures indiquées sur les actes ou sur les affiches. Comment le ferait-il en l'absence de tout cadastre ? Il arrive souvent que ces mesures sont factices ou qu'elles embrassent des propriétés qui n'appartiennent pas exclusivement à l'exproprié.

En effet, les Arabes, qui n'entendent rien à nos métrages, prennent pour unité de mesure le travail que peut faire une charrue dans la saison de culture d'une année. La dimension varie donc suivant la nature du sol, les habitudes du pays ; rien de plus élastique. Quelques-uns d'ailleurs ont usé de ruse, et pour emprunter plus facilement, ont indiqué à leurs prêteurs des biens qui sont à d'autres membres de leur douar ou qu'ils ne possèdent qu'à la condition dite *à réméré*. Ils ont pu aussi donner à leurs terres des mesures exagérées, avec ou sans le concours d'arpenteurs non assermentés. La vente judiciaire se fait pourtant sur les indications fournies par les débiteurs et reçues par les créanciers. Ceux-ci ont intérêt à ne pas diminuer aux yeux des concurrents l'importance des contenances, à moins qu'ils ne désirent se rendre eux-mêmes acquéreurs devant le tribunal. Ils poussent ordinairement les enchères jusqu'à se couvrir de leur dette, puis l'adjudicataire se tire d'affaire comme il peut. Il est arrivé qu'on a acheté ainsi des propriétés presque imaginaires. Par contre, il se trouve aussi parfois que les terres acquises aient des contenances supérieures à celles qu'indiquent les actes. Il y a une par d'incertain presque impossible à éviter, partout où les arpenteurs assermentés de l'État n'ont point passé, où le commissaire-enquêteur n'a point mis la main, où les premières opérations nécessaires à l'établissement du futur cadastre ou à la délimitation de la propriété individuelle ne sont point effectuées.

Dans les ventes judiciaires, on peut se trouver adjudicataire à des conditions tellement avantageuses que la conscience d'un honnête homme a lieu de s'en effrayer. Ce cas peut se produire quand un usurier fait mettre en vente les biens d'un pauvre

Arabe, pour une dette relativement bien inférieure à leur valeur. Ce spéculateur espère rester propriétaire de tout un domaine sur lequel il n'a prêté qu'une faible somme. S'il survient des renchérisseurs, il cède souvent, comme nous l'avons dit, se contentant alors de se couvrir de sa créance et de rentrer dans la disposition de son argent qu'il saura bien prêter à d'autres, à gros intérêts. L'adjudicataire n'est pas responsable des calculs abjects de ce prêteur; mais il en profite aisément. Qui est lésé? C'est le pauvre indigène qui a eu le tort ou le malheur de tomber entre les griffes des usuriers. On doit éprouver des scrupules à devenir acquéreur dans ces conditions; mais il est positif que, si on ne se porte pas renchérisseur, l'usurier reste propriétaire pour une mise insignifiante; le malheureux Arabe est d'autant plus dépouillé qu'il se présente moins de concurrents. Bien plus, il risque de rester à la fois dépouillé de tout et banqueroutier, quand les enchères ne sont pas montées jusqu'au chiffre dont il est débiteur! Heureusement, la loi offre quelques articles protecteurs. Une première adjudication ne suffit pas pour saisir définitivement l'acquéreur de l'objet de sa convoitise; une surenchère d'un sixième peut toujours être offerte par un nouveau concurrent ou par un garant du débiteur, dans les premiers jours qui suivent la vente.

La misère résultant des années de sécheresse, chez un peuple qui ignore l'épargne, est la cause principale des emprunts qui ont de si déplorables conséquences. Il est des gens qui ont acquis des droits sur des districts entiers, en prêtant une provision de farine ou quelques sacs de semence! Mais nous devons reconnaître que l'Arabe, bien différent en cela du Kabyle, est aussi dissipateur que sobre, aussi insouciant que peu besogneux. Un notaire nous racontait le dialogue suivant entre lui et un de ses clients indigènes :

L'Arabe : « Veux-tu, monsieur, me trouver quelques milliers de francs? J'en paierai le revenu que tu voudras. » Le notaire : « Qu'en veux-tu faire? » — « Acheter une femme. » — « Mais tu en as déjà quatre! tu n'es pas raisonnable. Tu vas te ruiner inutilement. » — « Tu as raison, monsieur; j'ai assez de femmes. Mais trouve-moi l'argent tout de même. » — « Alors qu'en veux-tu faire? « — « J'en achèterai un cheval! »

Avec de tels fantaisistes, les marchands d'argent ont la partie belle. Comptant bien que les revenus ne seront guère payés, ils les laissent s'accumuler jusqu'au moment où ils supposent leurs emprunteurs hors d'état de trouver crédit pour les rembourser. Naturellement, alors, ils font mettre en adjudication judiciairement la propriété entière sur laquelle ils ont prêté une valeur d'un dixième peut-être. Une vente partielle, disent-ils, ne les couvrirait pas. Jusqu'ici les capitaux européens leur ont disputé leur proie et, faute de concurrents, il est arrivé bien souvent que ces messieurs ont acquis une terre de cent mille frrncs pour une créance de dix à vingt mille. Ces habiletés, assez familières aux Juifs algériens, imitées du reste par bien d'autres, n'aident pas à réconcilier les indigènes avec le nom français, qu'on a peut-être un peu précipitamment laissé prendre aux Israélites de la colonie.

Ce n'est pas que les Arabes soient toujours plus scrupuleux dans leurs marchés. Beaucoup d'entre eux empruntent dans l'espoir de ne payer les intérêts qu'à coups de fusil. Pour ces grands enfants, l'heure de l'affranchissement va toujours sonner. On nous en a cité qui, pendant l'insurrection du Sud oranais, se sont empressés de vendre leurs terres, dans la pensée que le triomphe du Croissant leur permettrait de rentrer en possession de leurs domaines, sans avoir à en restituer le prix.

D'autres fois, ils se dessaisissent par crainte ou par découragement. Dernièrement, lorsqu'il était question de créer de nouveaux villages et, pour cela, d'exproprier les Arabes, beaucoup de ceux-ci cherchaient à vendre à l'amiable, à des particuliers plutôt qu'à l'État, soit qu'ils espérassent un meilleur prix, soit qu'ils

s'attendissent à rester locataires, soit qu'au contraire le voisinage prochain d'un centre européen les contrariât assez pour leur faire désirer de transporter leurs tentes ailleurs.

Sans vouloir pêcher en eau trouble, on conçoit qu'à côté de tous ces tripotages il y ait place pour des transactions honnêtes, également avantageuses aux deux partis; mais il faut bien se renseigner, s'instruire sur place des circonstauces, des avantages et des dangers, ne payer qu'à bon escient, en mains propres et contre des titres indiscutables. Un juge fort compétent nous disait : « Ici, il faut ne se fier à personne et se défier même de son ombre »; ce qui n'empêche pas qu'avec beaucoup de discernement et d'expérience, on ne puisse réussir en de très belles affaires.

Une Société ou un particulier qui aurait acheté à bon compte une grande propriété inculte, en contrée non encore colonisée, mais propre à la colonisation, pourrait probablement lui donner une plus-value en sacrifiant une partie de ses terres pour l'établissement d'un village européen; car tout centre de population nouveau est l'occasion de création de routes, parfois de voies ferrées. Au bout de peu d'années, la colonisation aidant, on se trouverait être à portée de constituer des fermes pour l'exploitation, à moins qu'on ne préférât vendre le reste de ses terres, avec bénéfice, aux nouveaux arrivants.

Si, par cette étude, faite sans parti pris, nous avions le malheur de décourager quelques bons vouloirs, nous le regretterions. Il nous a semblé que le vrai moyen de favoriser l'apport des capitaux en Algérie n'était pas de dissimuler les difficultés et, par là, de préparer des mécomptes, mais au contraire d'indiquer les mesures de prudence à prendre, et par conséquent de prévenir les découragements en même temps que les illusions. Répéterons-nous, en terminant, le vieux proverbe latin : *Audaces fortuna juvat?* Nous préférons faire appel au sentiment patriotique et dire à ceux qui peuvent l'essayer : Aidons, par notre esprit d'initiative, au développement de la richesse coloniale de la France, et ne laissons pas aux Anglais, aux Allemands, le monopole des entreprises qui peuvent étendre l'influence de la mère-patrie. Nous devons le faire avec d'autant plus de hardiesse que, dans ce cas, il ne s'agit pas d'un Tonkin lointain et inquiétant, mais d'un pays voisin, déjà nôtre, qui est devenu comme une province de la France.

La neutralisation du canal de Suez. — Le 23 octobre, a été signée la Convention franco-anglaise relative à la neutralisation de l'Isthme de Suez. Elle sera communiquée aux autres puissances, qui très probablement donneront leur adhésion. Il est dit dans cette convention que le canal maritime de Suez sera toujours libre et ouvert en temps de guerre comme en temps de paix à tout navire de commerce et de guerre sans distinction de pavillon. En conséquence, les parties contractantes s'engagent à ne porter aucune atteinte au libre exercice du canal, en temps de guerre comme en temps de paix.

Le canal ne sera jamais assujetti à l'exercice du droit de blocus.

Le canal d'eau douce, étant indispensable au canal maritime, ne pourra être l'objet d'aucune tentative d'obstruction.

Le matériel, les établissements, constructions et travaux des deux canaux seront respectés.

Il ne sera élevé aucune fortification pouvant servir à une opération offensive contre le canal maritime sur un point qui le commande ou le menace.

Aucun bâtiment de guerre ne stationnera dans le canal. A Suez et à Port-Saïd les puissances pourront faire stationner leurs navires de guerre ; mais le nombre de ces navires ne devra pas excéder deux par puissance.

En temps de guerre, les puissances belligérantes ne débarqueront ni ne prendront

dans le canal et dans les ports d'accès ni troupes, ni munitions, ni matériel de guerre.

Le canal maritime restant ouvert comme passage de guerre, aucun acte de guerre ou d'hostilité ne pourra avoir lieu cependant dans ses approches ou ports d'accès, ainsi que sur les berges du canal dans un rayon de trois mille marins. La convention règle aussi la question de la garde de la neutralité du canal et les devoirs du Gouvernement égyptien pour faire respecter l'exécution du traité.

Les deux puissances s'engagent à ne rechercher, par rapport au canal, aucun avantage territorial ou commercial, aucun privilège dans les arrangements internationaux qui pourront intervenir. Sont d'ailleurs réservés les droits de la Turquie comme puissance territoriale.

Ces engagements ne seront pas limités par la durée des actes de concession de la Compagnie universelle du canal de Suez.

Grâce à cette convention, dit le *Temps*, le canal de M. de Lesseps prend un caractère international et la liberté de circulation y est désormais placée sous la garantie des principaux États européens.

De plus, cette convention est sans doute la première étape de l'évacuation de l'Égypte par les Anglais.

AMÉRIQUE.

Avenir économique du territoire de l'Utah. — On sait que dernièrement le Congrès fédéral a décrété certaines lois contre la polygamie. L'application de ces lois ne peut manquer d'avoir une grande influence sur la prospérité morale et matérielle de ce territoire, dont l'administration civile et politique est restée jusqu'ici aux mains des Mormons. Ces nouvelles lois ont sapé la base du pouvoir théocratique de l'Église mormonne qui depuis vingt-cinq ans gouvernait *de facto* ce territoire.

La population de l'Utah était en 1880 de 143,963 habitants, soit, durant la décade 1870-1880, une augmentation de 65 p. c. Cette augmentation de population est presque entièrement due à l'immigration de Mormons, les gentils (ou non-Mormons) ne s'étant guère établis que dans les grandes villes et camps miniers. Comparée au progrès des autres territoires, cette augmentation de population est minime et la cause en doit être uniquement attribuée à l'aversion que le peuple américain professe pour les Mormons polygames.

La richesse naturelle de l'Utah paraît avant tout consister dans ses mines. L'agriculture, dans une large partie du territoire, doit avoir recours à l'irrigation des terres ; mais, d'autre part, l'eau des montagnes est abondante et suffit amplement à suppléer au manque de pluie. Le blé, les plantes fourragères et tuberculeuses, les fruits, de la zone tempérée, donnent d'excellents résultats, excepté dans les plaines arides et les altitudes élevées. Les bois, sapins, cèdres et autres conifères, sont abondants dans les districts montagneux. La richesse minérale de l'Utah est incalculable. Le fer, l'or et l'argent, le charbon, le cuivre, le plomb, la pierre à bâtir et l'ardoise sont abondants.

En 1885, ce territoire a produit 180,000 dollars d'or et 6,750,000 dollars d'argent. Le produit du charbon de terre est officiellement évalué durant la même année à 190,286 tonnes, valant aux mines 246,000 dollars, et 9,720 tonnes de minerais de fer furent également extraits des mines de l'Utah. La production des mines de sel a été de 15,000 tonnes. De magnifiques gisements de marbre blanc et noir n'attendent que

des voies de communication pour être largement et profitablement exploités. Un important élément de la richesse de ce territoire, ce sont les mines de plomb, qui durant l'année 1885 ont produit 23.000 tonnes, l'Utah ne se trouvant distancé dans la production de ce métal, aux États-Unis, que par l'État du Colorado, qui a produit la même année 55,000 tonnes. La production entière des États-Unis a été de 112.400 tonnes. L'Utah aurait pu produire deux fois plus de minerai de plomb, si une de ses principales compagnies minières n'avait été forcée de suspendre ses travaux, à cause du bas prix du plomb en 1885 et du coût des transports aux mines de l'Utah. (Report of the United-States geological Survey for 1885).

L'anéantissement du pouvoir de l'Église des Mormons ouvre ce riche territoire à l'activité de tous ceux qui, jusqu'ici, étaient détournés de s'y rendre par suite de leur antipathie pour les polygames.

Un recensement dans la République de Costa-Rica. — D'après le recensement du 30 novembre 1883, le nombre total des habitants de ce pays se montait à 182.073 habitants ; au mois de décembre 1885, ce chiffre s'était élevé à 193,144. Les provinces contenaient en 1883 : San-José, 56,162 ; Alajuela, 45.205 ; Cartago, 30,428 ; Heredia, 25.818 ; Gouanacaste, 14,902 ; Pountarenas, 7,700 ; Limon, 1.858. La presque totalité (180.384) était de religion catholique ; 6.787 s'occupaient d'agriculture. Les écoles avaient 8.322 élèves. 136 instituteurs et 105 institutrices. 21.391 savaient lire, 26.759 savaient lire et écrire. En 1885, la province San-José contenait 59,702 habitants ; Alajuela, 49.825 ; Carthago, 32,247 ; Heredia, 27,752 ; Gouanacaste, 15,652 ; Pountarenas, 8,092 et Limon, 1,874. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école s'élevait à 32.306 (17,026 garçons et 15,280 filles). Il y avait 216 écoles primaires publiques (115 pour garçons et 101 pour filles), suivies par 13,413 élèves.

OCÉANIE.

Les naissances et les décès en Australie. — D'après la *Deutsche Rundschau*, le nombre des naissances calculé pendant la période de 1865 à 1884 donne sur 1000, 40.30 en Nouvelle-Zélande, 39,88 dans le Queensland, 38,90 dans la Nouvelle-Galles du Sud, 38,83 dans l'Australie du Sud, 35,02 dans le Victoria, 32,97 dans l'Australie occidentale, et 31,17 en Tasmanie. Le chiffre des décès est pendant la même période en Nouvelle-Zélande 12,16, dans l'Australie du Sud 15,13, en Tasmanie 15.35, dans l'Australie occidentale 15.37, dans la Nouvelle-Galles du Sud 15,56, dans le Victoria 15.60, dans le Queensland 18,03. C'est donc la Nouvelle-Zélande qui offre le plus de naissances et le moins de décès. On peut en tirer des conclusions pour l'excellence du climat. Le chiffre élevé de la mortalité dans le Queensland a pour cause le grand nombre de décès qui se sont déclarés parmi les Canaques employés dans les plantations de sucre de cette colonie. Comme point de comparaison, voici les chiffres de la mortalité en Europe calculés de la même manière : Hongrie 38,7, Autriche 30,9, Italie 29,5, Allemagne 26,9, France 23,8, Suisse 23,4, Angleterre 21,3.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 27 décembre 1887.

Présidence de M. Paul CREPY.

La séance est ouverte à huit heures et demie. MM. Paul Crepy, président ; Alfred Renouard, secrétaire-général ; Van Hende, bibliothétaire ; Quarré-Reybourbon, archiviste ; Delessert, J. Scrive, Warin, membres du Comité, prennent place au bureau.

Membres nouveaux. — Depuis la dernière Assemblée générale, quarante et une personnes ont été présentées et admises comme membres ordinaires de la Société. M. le Secrétaire-général donne lecture de leurs noms.

Congrès national annuel de Géographie. — M. le Président rappelle que le Congrès des Sociétés françaises de Géographie, tenu au Hâvre au mois d'août dernier, a décidé que la X[e] session de ce Congrès aurait lieu à Bourg, en 1888, et a chargé la Société de Géographie de l'Ain de l'organiser et préparer.

D'après l'usage, il y a lieu de discuter au plus tôt le Questionnaire du prochain Congrès, car ce document ne peut être établi qu'avec l'appui de toutes les Sociétés françaises de Géographie, conformément au Règlement de nos Congrès. Ce sera l'œuvre de notre Comité d'Études.

La Société de Géographie de l'Ain nous prie de vouloir bien lui transmettre, avant le *31 janvier prochain*, les questions que notre Société désirerait voir figurer à l'ordre du jour de la X[e] session. Dès à présent, et en vertu des décisions du Congrès du Hâvre, deux questions sont inscrites en tête de l'ordre du jour. Elles émanent toutes deux de la Société de Géographie de Tours et sont ainsi conçues :

1° De la colonisation de la France continentale.

2° Des meilleurs moyens à employer par les Sociétés françaises de Géographie pour étendre leur influence et rendre leur action plus efficace.

M. Président prie MM. les Sociétaires de vouloir bien en prendre note.

Question du local. — En raison du transfert des Facultés des Lettres et de Droit de Douai à Lille, M. le Président a le regret de faire connaître que l'hôtel actuellement occupé par la Société, qui appartient à la Ville, peut devenir à bref délai le siège du Rectorat académique et qu'il y a lieu dans cette probabilité de chercher un autre local. Il a averti de cette situation M. le Président de la Commission permanente du local, et l'a prié de se mettre en rapport avec la Commission récemment

nommée dans le même but par la Société Industrielle du Nord ; il y a lieu d'espérer que les efforts réunis des deux Sociétés aboutiront à un résultat satisfaisant.

Renouvellement du Comité. — Il est procédé par scrutin secret à l'élection de onze membres du Comité, en remplacement de ceux que le sort a désignés comme sortant en 1887. Ces membres, qui sont rééligibles sont, par ordre alphabétique, MM. Bère, Crepy, Damien, Descamps, Eeckman, Épinay, Gosselet, Jacquin, Masurel, Scrive et Warin.

A l'unanimité, tous sont réélus.

Dons à la Bibliothèque. — M. Van Hende, bibliothécaire, fait connaître quels sont les divers ouvrages offerts à la Bibliothèque depuis la dernière assemblée générale. Les donateurs sont MM. Delessert, De Grimbry, Al. Eeckman, Brosselard-Faidherbe, Alph. Herlin et Mlle G. Toussin. Des remercîments leurs seront adresses au nom de la Société.

Communications. — M. Delessert entretient l'assemblée des découvertes archéologiques faites récemment en Suisse, dans le Valais. Les plus importantes ont eu pour initiateur le curé de Lydds et ont été faites le 12 septembre dernier par M. le chanoine Grenat qui, sur le Mont-à-Tschuai, à 2,200 mètres d'altitude, a trouvé cinq dolmens rangés en demi-cercle, absolument semblables à ceux de la Bretagne. En fouillant autour de ces blocs, M. Grenat et ses compagnons ont découvert une certaine quantité d'instruments de sacrifice en silex, qu'ils ont rapportés avec eux et qui figurent actuellement au musée de Sion. Il résulte de ces découvertes que, contrairement à ce qui est généralement admis, à l'âge de la pierre, la Suisse était « habitée » et peuplée de gens industrieux, aptes à accomplir certains travaux.

M. le Président remercie M. Delessert de son instructive communication.

M. Despinoy entretient ensuite l'assemblée d'un récent voyage qu'il a fait en Bavière. Il décrit les monuments et curiosités de la ville de Munich et énumère ses excursions dans les villages d'alentour. Cette courte causerie intéresse vivement l'assemblée.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-Général,

ALFRED RENOUARD.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE
(*in extenso*).

TROIS ANS AU CONGO
SÉJOUR CHEZ LES BANGALLAS (CANNIBALES DU HAUT-FLEUVE)

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 11 *Novembre* 1888

Par M. Th. **WESTMARCK**,
EXPLORATEUR SUÉDOIS

Suite (1).

Les villages du Bas-Congo se composent, chacun, de vingt jusqu'à cent cases ; leur population varie de trente à cinq cents habitants. Le chef est tout simplement le plus âgé parmi les hommes habitant le pays.

L'européen lui donne généralement le titre pompeux de roi.

Ce chef, ou roi, est considéré comme le père de ses administrés. C'est lui qui préside de droit les palabres, où se discutent toutes les affaires du district, quelle que soit leur importance.

Son influence est toujours grande. Mais ses « sujets » — puisque roi il y a, l'entourent d'une vénération profonde, et le considèrent comme un chef tout puissant, s'il a le bonheur de posséder un de ces fétiches, dans lesquels les populations du Congo ont une confiance si absolue.

Naturellement le possesseur d'un pareil trésor ne manque jamais de le porter sur lui, lorsqu'il croit avoir quelque danger à redouter.

Ces fétiches sont tout simplement des morceaux de bois dont les dimensions varient, et qui sont plus ou moins grossièrement travaillés.

Quoiqu'il en soit de l'influence qu'il ait, en réalité ou en apparence, un chef bien avisé, se garderait bien de faire une opposition trop énergique, à une opinion ouvertement manifestée par ses administrés.

(1) Voir page 113 du présent volume.

Il sait qu'il s'exposerait, en agissant ainsi, à ce que l'on se débarrasse de lui par le poison.

Toutefois, bien que le chef ne cherche jamais à contrecarrer par trop les exigences de son petit peuple, et à le méconter d'une façon quelconque, il ne s'en adjuge pas moins, la plus forte part du butin fait pendant une guerre.

Les relations des chefs avec les blancs qui passent par leurs villages sont généralement très cordiales. Le « roi. » ou, en son absence, le plus haut personnage après lui, s'empresse de faire présent au voyageur de quelques volailles. d'un régime de bananes, et d'une calebasse de vin de palme.

Mais les rusés ne se montrent aussi généreux que parce qu'ils espèrent bien recevoir, en manière de réciprocité, deux ou trois fois la valeur de ce qu'ils sont censés donner gratuitement.

Je ne vous cacherai pas que, partout au Congo, cette prétendue générosité des noirs, devient extrêmement coûteuse aux voyageurs.

Malgré cela, à part les marchandises provenant d'Europe et dont il se montre très avare, le nègre donne assez facilement. Il a bon cœur en général.

Si, pendant qu'il prend sa nourriture, surviennent des étrangers ou d'autres noirs, l'indigène ne manque jamais de les inviter à prendre part au repas.

S'il vous reçoit chez lui, c'est toujours de la meilleure grâce qu'il vous donne, sans rétribution, la nourriture et le logement dans la plus confortable de ses cases.

Nourriture. — Les habitants du Bas-Congo se nourrissent de maïs, d'arachides, de noix de pature, de bananes, d'ananas, Lorsqu'ils peuvent s'en procurer, ils sont très friands de la chair de poisson et de poulet, de viande de mouton, de porcs et de chèvres, le tout préparé avec de l'huile de palme.

Mais le fond de leur nourriture, est incontestablement le pain fabriqué avec de la farine de manioc bouillie dans de l'eau et qu'on appelle chicoangas.

Les chicoangas, ne se préparent pas partout de la même manière, Le plus souvent, principalement, dans le Bas-Congo, les femmes qui sont chargées de leur fabrication, prennent la racine de manioc, dès que celle-ci a atteint une certaine grosseur, et la laissent macérer,

pendant quelques jours dans des sortes d'écuelles, pleines d'eau, et spécialement creusées pour cet usage, dans des troncs d'arbres.

Après cette macération indispensable, la racine de manioc est soigneusement raclée, jusqu'à ce qu'elle soit devenue parfaitement blanche. On l'écrase menue, et on pétrit le tout en une pâte que l'on fait alors bouillir dans des marmites en terre, que les femmes du pays fabriquent elles-mêmes.

Dans le Haut-Congo, au contraire, on se contente de faire bouillir la racine de manioc, immédiatement après l'avoir récoltée et passée à l'eau.

Les nègres fabriquent aussi des galettes de différentes formes, qu'ils appellent tantôt coangas, tantôt chicoangas. Mais c'est toujours de la farine de manioc.

Jusqu'à présent, l'indigène ne s'est pas adonné à la culture du riz. Le peu de ce produit qui entre dans son alimentation, lui est vendu par des commerçants européens. Ceux-ci lui procurent, également, le genièvre, le rhum, le cognac, dont il fait une très grande consommation.

Dans tout le pays compris entre la côte, jusqu'à Stanley Pool, on ne parle que la langue Fiote, avec quelques légères variations, selon les localités.

L'habillement. — Soyez persuadé que l'indigène qui aura pu se procurer tout ou partie d'un costume européen, vieil habit, gilet, pantalons mis au rebut, ou chemise hors de service, s'en parera, et ne quittera plus ce vêtement tant apprécié, que lorsqu'il tombera littéralement en loques.

S'il n'a pas eu la bonne fortune de se procurer quelque pièce de la garde-robe d'un européen, le nègre se sert pour cacher sa nudité, d'une pièce d'étoffe de deux mètres de long sur un mètre de large, de couleur rouge ou bleue, dont il fait un pagne.

Ce vêtement quelque peu primitif est retenu autour des reins, au moyen d'un nœud fort coquettement établi.

Les élégants de l'endroit, agrémentent leurs pagnes d'une bordure de nuance différente à celle de l'étoffe.

Outre le pagne, l'indigène fait usage d'une seconde pièce d'étoffe qu'il drappe sur son épaule, comme autrefois les grecs faisaient de la toge.

Comme couvre-chef, il tache de se procurer une coiffure euro-

péenne quelconque. Un personnage de quelque importance ne saurait s'en dispenser.

Amateur de clinquant, l'indigène porte presque toujours au cou, des colliers de perles de verroteries. ou encore un ruban tissé avec du poil de la queue d'éléphant. Ces rubans constituent pour lui, une fétiche, qui a la vertu de le mettre à l'abri des malheurs.

L'habitant du pays ne se contente pas. des articles de cotonnades et autres tissus importés d'Europe. Il fabrique lui-même des étoffes au moyen de fibres. des lianes. qui poussent à l'état sauvage dans les forêts.

Il se fait un certain commerce de ces étoffes. sur les marchés du pays, mais à vil prix.

Religion. — Les naturels du Bas-Congo. qui résident sur les deux rives du fleuve. entre Banana et Stanley-Pool sont tous des « féticheurs. » C'est-à-dire qu'ils croient à la vertu des fétiches, — simples morceaux de bois, taillés, sculptés. façonnés par des espèces de prêtres-médecins, auxquels la crédulité des populations accorde des pouvoirs occultes illimités.

Lorsqu'il s'agit de conjurer des malheurs, les prêtres féticheurs se livrent en public à diverses pratiques. particulièrement à des danses bizarres.

On les voit alors. monter sur des tréteaux élevés de deux mètres au dessus du sol. Là commencent les fameuses danses, qui consistent en mouvements divers, exécutés avec la tête. les bras, les jambes. en contorsions plus ou moins bizarres, de la poitrine. du ventre et des cuisses Tout celà se passe sans que le féticheur ait changé de place d'une semelle.

J'ai vu une fois, un de ces féticheurs se livrer à la danse la plus extraordinaire qui se puisse imaginer en ce genre : et cela pour guérir un malade. Notre prêtre-médecin procéda de la façon suivante : après avoir dansé pendant quelques instants tout autour du patient. le féticheur s'empare d'un grand couteau de chasse. Puis avec une étonnante dextérité. il se mit à planter le coutelas successivement entre les doigts du malade. Après avoir exécuter cette singulière jonglerie. il se remit à danser, entraînant cette fois avec lui, tous les assistants, sautant comme des furieux, chantant à tue-tête. et se démenant à battre du tambour, avec rage.

C'est encore aux féticheurs. qu'est réservée la spécialité de prépa-

rer les médicaments qui doivent être administrés aux malades. Dans toutes les cérémonies, où ils sont appelés à donner leur concours, ils ne manquent jamais de se couvrir la figure de farine, et portent à la main une feuille de bananier.

Ils ne travaillent pas pour l'amour de l'art et font, en général, payer fort cher leur présence à une cérémonie. Certains, plus malins que leurs confrères en jongleries, savent tirer un très bon parti de la terreur et du respect qu'ils inspirent aux indigènes trop crédules.

La guerre chez les indigènes au Bas-Congo. — La plupart du temps, la guerre éclate entre les habitants de deux villages. Il arrive cependant, que, par le fait d'alliances, plusieurs villages se liguent contre un seul.

Mais ces alliances ne se cimentent jamais sans de nombreuses palabres. Dans ces assemblées, où se réunissent tous les principaux personnages des villages qui cherchent à s'allier contre un ennemi commun, les discussions se prolongent. Si bien que ceux contre lesquels se conclut l'alliance, ont tout le temps d'être prévenus de l'attaque, et s'ils sont braves, ils prennent d'avance leurs précautions pour mettre à l'abri de l'invasion, les femmes, les enfants, les esclaves, en un mot, tout ce qui est transportable. Ayant ainsi confié famille et objets précieux à la garde des habitants d'un district ami, les hommes se tiennent prêts à accepter la bataille.

Si le village qui sert d'objectif est trop éloigné pour que ses habitants puissent être prévenus qu'ils vont être attaqués, l'ennemi, y arrivant à l'improviste, met tout à sac, et, après avoir massacré tous ceux qu'il a pu atteindre, fait main basse sur tout ce qu'il peut emporter, femmes et bétail. Le vainqueur retour ainsi chez lui chargé de butin.

Quant au vaincu, il se tiendra coi jusqu'à ce qu'il ait la possibilité de prendre sa revanche de la défaite qu'on lui a infligée.

S'il ne voit pas jour, après un certain temps, à attaquer et vaincre à son tour, il prend son parti des propositions de paix qui lui sont faites. En ce cas la paix définitive ne sera conclue, que lorsque le vainqueur aura consenti à rembourser la valeur des hommes qu'il aura tués à l'ennemi pendant la guerre.

En outre, la paix ne se signe que lorsque les chefs des deux parties ayant été belligérantes, ont fait ce qu'ils appellent « l'échange du sang ».

Cette cérémonie consiste. pour les deux chefs. à s'étreindre mutuellement la main. pendant qu'un troisième personnage pratique. sur le bras de chacun d'eux. une petite incision qui produit à la surface de la peau, une gouttelette de sang.

L'opérateur prend alors une pincée de poudre de bois préparée à l'avance, et met quelque peu de cette poudre sur chacune des incisions. puis frotte les deux bras l'un contre l'autre, à plusieurs reprises, en prononçant la formule d'un serment à échanger entre les deux réconciliés, qui se jurent, mutuellement, une amitié éternelle sur cette terre. Toujours, d'après la formule. celui qui manquerait au serment ainsi fait, serait certain de mourir aussitôt.

Cette cérémonie de « l'échange du sang » est toujours très imposante, et chacun se fait un devoir d'y assister. Lorsque l'opérateur a énoncé à haute voix la formule du serment, auquel s'est engagé chacun des chefs, tout le monde dans l'assistance, prononce, en même temps, ces deux mots : « Gam Boï ! » ce qui signifie : « C'est juste ! Je le jure ! Je m'y engage ! »

Après qu'on est absolument tombé d'abord et que « l'échange du sang » s'est effectué, pour que tout soit bien définitivement conclu et terminé. il faut procéder à un échange de cadeaux plus ou moins important.

Mais c'est toujours le vaincu, qui a le moins à donner, qui montre les prétentions les plus exagérées

Enfin, la paix rétablie. tout finit par une grande fête, pendant laquelle le vin de palme circule à discrétion.

Ces mœurs et coutumes. si intéressantes à observer, sont à peu près les mêmes dans presque toute l'étendue au Congo, au moins jusqu'à Stanley-Pool.

J'ai du reste remarqué que. dans toute l'Afrique. quelles que soient les contrées qu'on parcourt, les habitudes des indigènes ont beaucoup de points de similitude.

VI.

Le commerce du Bas-Congo.

De toutes les parties du Bas-Congo que j'ai visitées, ce sont Manyanga et Lutété qui présentent. sans conteste. l'activité commerciale la plus grande.

Les marchés se trouvent en nombre important ; on y voit se former continuellement des caravanes considérables pour aller trafiquer en montant tout le long du fleuve (ce qui se dit Mjombo), ou descendre à la côte (ce qu'on désigne par l'expression N'Gouto).

On ne saurait s'imaginer l'importance des transactions commerciales, qui ont lieu dans ces pays lointains et dont la civilisation est de date si récente.

Le commerce, sur la côte occidentale, se fait presque exclusivement avec l'Angleterre.

Cela tient aux causes suivantes :

1° L'absence totale des droits d'entrée en Angleterre pour l'huile et la noix de palme, l'ivoire; etc., etc. Dans tous les autres pays de l'Europe, les frais de douane paralysent complètement les transactions avec les trafiquants africains. Ceux-ci sont bien trop pratiques pour expédier, à leurs risques et périls, des marchandises dont ils trouvent un écoulement si facile chez les anglais.

2° On trouve dans les ports anglais et à des prix excessivement bas, tous les articles qu'exige le commerce avec les noirs.

3° Enfin, il y a une très grande facilité de communication entre l'Angleterre et la Côte occidentale d'Afrique.

Les produits qui alimentent actuellement le commerce dans le Bas-Congo, sont l'huile et la noix de palme, l'ivoire, les arachides, le caoutchouc, le tabac, le vin de palme, la gomme copal, le bétail, les légumes et les fruits indigènes.

En échange de ces produits, les trafiquants africains reçoivent de l'argent, du riz, du poisson sec ; puis, en fait de spiritueux, du rhum, du cognac dit « de traite », du genièvre de Hambourg, des étoffes de toutes nuances (le vert et le jaune excepté), des couteaux, des cuillers, des fusils à pierre, de la poudre, des petits miroirs, des sonnettes, des clous, enfin des vieux habits venant d'Europe et des vieux chapeaux !

Le commerce du pays étant, ainsi que nous l'avons dit précédemment, entre les mains des Anglais, d'une façon à peu près exclusive, Londres et Liverpool sont les plus importants marchés du monde, pour l'huile de palme et l'ivoire.

L'exportation du premier de ces deux produits du Congo a considérablement augmenté dans ces dernières années. Et cela parce que la fabrication des savons et des bougies a pris un immense développement.

Toutefois, l'huile de palme étant fort recherhée pour l'éclairage, on en exporte des quantités considérables comme huile à brûler.

On la prépare comme suit :

Aussitôt que la noix a atteint le degré de maturité voulu, — quand elle devient rouge — on la jette dans une marmite pleine d'eau bouillante et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit devenue molle. On la retire alors du feu, et on la presse avec les mains pour en exprimer l'huile. Ce premier produit obtenu de la sorte, est celui qu'on emploie le plus en Europe.

L'huile brute ainsi retirée de la noix, on casse celle-ci, et on la remet à bouillir. Au fur et à mesure de l'ébullition se forme à la surface de l'eau, comme une petite écume que l'on enlève et recueille précieusement au moyen de l'écumoire. C'est la seconde huile, plus fine que la première, infiniment plus recherchée, et dont le prix, par conséquent, est de beaucoup supérieur à celui de l'huile brute.

Les blancs n'y perdent assurément pas dans les échanges qu'ils font avec les indigènes. Les marchandises qu'ils donnent à ceux-ci sont de qualité tout à fait inférieure, et s'achètent à très bas prix en Angleterre.

On peut en juger par ce qui suit : une pièce de mouchoirs, vendue à Banana 7 sh. 6 d., c'est-à-dire 9 francs, ne coûte à Manchester que 1 sh. 8 d., ou deux francs environ.

Quelle que soit la qualité de l'étoffe, les commerçants blancs gagnent toujours 2 à 300 % sur les marchandises qu'ils échangent à la côte de l'Afrique occidentale.

De tous les articles qu'achète le nègre, c'est le gin ou le genièvre de Hambourg qu'il apprécie le plus. Ce genièvre, additionnée d'une forte dose d'eau, constitue une boisson, non seulement d'un goût exécrable, mais nuisible à la santé Le prix est, du reste, en rapport. Une caisse de douze bouteilles coûte trois francs, rendu à Banana.

Les indigènes raffolent à ce point du détestable spiritueux, qu'ils donnent volontiers une bonne poule pour deux bouteilles de mauvais gin. Pour douze bouteilles de ce poison que leur fournit Hambourg, ils donnent une chèvre en échange.

Le noir semble venir au monde avec des aptitudes pour le négoce. Qu'il s'agisse d'acheter ou de vendre, ils sont également retors. Vendeurs, ils vous demanderont toujours un prix très exagéré. Et comme, au contraire des anglais, le temps pour eux n'a aucune valeur, ils res-

teront des journées, même des semaines entières, avant d'abaisser leurs prétentions pour la conclusion d'un marché.

L'européen acheteur doit, pour ne pas être dupe, avoir une patience égale à celle des indigènes, et discuter pendant des journées entières. Du reste, quel que soit le prix exigé, le naturel du Congo ne se montrera jamais satisfait, et n'achètera pas sans avoir longuement marchandé.

Cela tient, évidemment, à ce qu'il ne se rend pas encore compte de la valeur réelle que peuvent avoir les différents articles importés d'Europe, de même qu'il ignore également la valeur que l'on accorde aux produits exportés du Congo.

Par contre, les transactions entre indigènes se traitent beaucoup plus rapidemment.

Lorsqu'un européen a l'air de tenir à un marché, il peut être certain qu'on lui tiendra les prix. Si, au contraire, il paraît dédaigner d'entrer en relations d'affaires pour les articles qu'on vient de lui proposer, et n'en vouloir à aucun prix, la tactique réussit presque toujours, et il peut passer des marchés fort avantageux pour lui.

Il arrive que les indigènes, croyant obtenir des prix plus élevés que ceux qu'on leur offre à l'intérieur, entreprennent des voyages de quinze à vingt jours, pour aller à la côte vendre eux-mêmes leurs produits.

Ils ont quelquefois de grandes déceptions. Ils ne se corrigent pas toutefois, et recommencent à la première occasion.

L'entêtement de ces noirs est tel, qu'on leur voit céder à un autre homme de leur race, des objets à un prix très inférieur à celui que leur offrait l'européen.

La vérité est que ces indigènes sont de grands enfants, qu'il faut les traiter comme tel, et qu'il suffit de bien les connaître pour arriver à les rendre presque toujours raisonnables.

L'indigène, ici, est rapace par nature. S'il n'a rien à vendre, il cherchera néanmoins à vous extorquer quelque chose. Pour arriver à son but, il se fera mendiant, petit, humble ; il emploiera toute espèce de ruses, sans négliger même les procédés comiques, pour arriver à vous intéresser à lui. Mais, seuls, les nouveaux venus dans le pays, se laissent apitoyer. Ils reconnaissent plus tard, après avoir payé leur tribut, qu'ils se sont laissé attendrir par des individus qui n'étaient pas du tout intéressants, mais fort intéressés.

Il arrive même que l'européen qui voyage à l'intérieur est tellement

assailli à son arrivée dans les villages par ces mendiants éhontés, qu'il est obligé de leur faire une large distribution de coups de trique pour s'en débarrasser.

Sur tout le parcours, entre Banana et Stanley-Pool, on rencontre nombre de marchés, — véritables petites foires — qui se tiennent une fois par semaine. Ces marchés se trouvent sur des points déterminés, choisis à l'avance, et généralement à une ou deux heures de marche de chaque district.

Pourquoi les indigènes ont-ils placé aussi loin ces marchés au lieu de les établir au centre même des villages ? Ils donnent à cela un motif spécieux, à savoir que les ivrognes qui fréquentent les marchés pourraient parfaitement mettre le feu aux cases et être ainsi la cause de la ruine de tout un groupe de population.

De plus, disent-ils encore, l'ivrogne, ayant à faire, pour rentrer chez lui, une longue route, est généralement à peu près dégrisé en mettant le pied dans sa case : et, par conséquent, on n'a plus à craindre d'imprudence de sa part.

D'habitude les marchés se tiennent sur des plateaux de montagnes quelconques, qu'on défriche sur une certaine étendue, de façon à ce que quelques milliers de personnes puissent y circuler à l'aise.

Les trafiquants qui viennent de loin, sont toujours les premiers arrivés. Dès 7 heures du matin, ils sont là avec leurs nattes, leurs étoffes et leurs esclaves, et se placent à un point spécial du marché.

Un peu plus tard arrivent les marchands de bestiaux, lesquels tiennent d'abord à être éloignés des autres, puis à se trouver à proximité d'arbres, auxquels ils peuvent attacher les bêtes qu'ils amènent avec eux : chèvres, moutons, poules, canards et cochons. Les porcs qu'on va vendre au marché, sont l'objet d'une attention toute particulière, car ils ont le cou et le ventre orné d'un large ruban de feuilles de palmiers tressées.

Enfin, les femmes, leurs paniers sur la tête, font leur apparition, une heure après, alors que chacun s'est occupé déjà de son installation. L'arrivé de ces marchandes est toujours l'occasion d'une petite émeute car ces « dames de la halle » du Congo, veulent toutes avoir la meilleure place pour établir leurs marchandises. De là, des cris, des disputes, des échanges de propos plus ou moins malsonnants, jusqu'à ce que chacune soit placée, plus ou moins bien selon son désir.

Les produits que débitent le femmes, consistent en ananas, bananes, patates, arachides, noix de palme, choux, œufs durs, morceaux de

viande, sel graisse. piments. et aussi quelques étoffes et autres articles du pays.

Partout autour du marché se tiennent les marchands de vin de palme qui se vend à un prix relativement assez élevé.

A une heure de l'aprâs-midi, les femmes se retirent. Le marché est fini. Les hommes y restent cependant pour boire le malafou, et il est rare qu'ils se décident à quitter la place, avant d'être complètement ivres.

Alors les querelles les disputes vont leur train. Il y à échange de voies de fait, lutte et boxe, absolument comme dans les pays civilisés.

Par exemple, ici, presque jamais le sang ne coule et l'on ne se fait pas de blessures graves, car, par le fait d'une convention qui a force de loi pour ces indigènes. il est formellement interdit à tout individu de pénétrer dans un marché étant porteur d'une arme quelconque. Le délinquant serait immédiatement arrêté et très sévèrement puni.

Du reste,pour ces batailles,il n'y a pas ce qu'on appelle vulgairement en France de « la galerie ». Aussitôt que la querelle s'est envenimée au point de dégénérer en pugilat. tout le monde s'empresse de fuir, et combattants restent seuls en présence.

Les marchés du Bas-Congo sont toujours très fréquentés. Ce sont des lieux de réunion pour les habitants de villages distants les uns des autres.

Les emplacements ont été choisis de façon à ce qu'on puisse, sans fatigue. venir de chaque village. visiter une de ces foires tous les deux ou trois jours.

La question des dettes. — C'est une question fort compliquée chez ces peuples africains, et qui mettrait sur les dents tous nos juges de paix européens.

L'indigène. pour se faire payer, n'est pas le moins du monde scrupuleux sur le choix des moyens. Si son débiteur se montre par trop récalcitrant et disposé à laisser s'éterniser la dette, le créancier. assisté des siens. s'empare d'une femme, d'un enfant ou de quelques esclaves appartenant à son débiteur.

Le prisonnier, (il y en a quelquefois plusieurs. selon l'importance de sa dette). est attaché à un arbre. et gardé à vue jusqu'à ce que la somme due soit payée.

On en réfère à des juges pour trancher les différents. Or, il arrive,

dans certains cas, que le *magistrat* indigène décide que les personnes saisies, ligotées et retenues prisonnières appartiennent de droit et en toute propriété au créancier qui n'a pas reçu satisfaction.

Ce dernier pourra alors disposer de « ces esclaves » comme il voudra.

Mais quelquefois le débiteur n'a ni femmes, ni enfants, ni esclaves

Dans ce cas le créancier s'ingénue à s'emparer de cet homme, qui devient alors, lui-même, un esclave qu'on peut vendre pour rentrer dans ses fonds.

J'ai à signaler ici, un détail assez piquant à un point de vue tout spécial.

S'il arrive, — ce qui se présente quelquefois, même au Congo, — qu'un homme libre séduise une femme, *sans s'être entendu au préalable avec le mari de celle-ci*, l'époux qu'on n'a pas consulté, cherche à s'emparer de la personne du séducteur, qui a négligé la formalité du consentement et le garde attaché à un arbre, jusqu'à ce que le galant se décide à payer une rançon que, naturellement, le mari exige toujours considérable, exorbitante.

Si le prisonnier ne veut ou ne peut s'exécuter de bonne grâce, son impitoyable adversaire le vend comme esclave.

Voilà pour l'homme libre qui se rend coupable de ce méfait.

Quand par hasard, le séducteur n'est pas homme libre, le mari n'y met pas tant de forme de patience ; ils se contente, pour toute vengeance, de couper les oreilles au galant de sa femme.

Mais voici où commence l'odieux.

Il arrive, dans ces pays africains, que le mari et la femme s'entendent pour pratiquer le *chantage*.

Dans ce cas, le malheureux séducteur naït se laisse toujours surprendre en flagrant délit, et est mis en demeure de racheter sa liberté.

Alors a lieu entre les deux complices le partage. Et la femme qui s'est prêtée à la chose, perçoit la part proportionnelle qui lui revient du montant de la rançon.

VII.

La station de Lutété

Il est impossible de se procurer à Manyanga, des chevaux ou des mules pour voyager. Ces animaux ne trouveraient pas de nourriture

dans ce pays absolument aride. Je fus donc obligé de me mettre en route pour Lutété à pied, accompagné de sept noirs ; trois Zanzibarites et quatre indigènes. Deux de ces derniers sur lesquels j'avais eu de très mauvais renseignements, demandaient à être surveillés de très près.

De Manyanga à Lutété, le voyage est pénible. Il faut d'abord constamment gravir des montagnes d'aspect désolé, dénudées, et dont le sable rouge chauffé à un degré très élevé par les rayons d'un soleil torride, vous met les pieds à la torture pendant toute la journée ; sans compter qu'on ne rencontre jamais un arbre, dont le feuillage pourrait abriter le voyageur.

Il faut, en outre, marcher pendant d'interminables heures. avant de rencontrer une petite source où se désaltérer et se rafraîchir.

La situation se modifie du tout au tout, lorsqu'on descend dans les jolies vallées qui apparaissent derrière les versants. Ici, des villages, où bétail et poules agrémentent le paysage à votre grande satisfaction, car on peut se procurer de la viande fraîche et de bonnes volailles en passant par les exigences toujours un peu exagérés des marchands indigènes.

Nous arrivâmes vers le soir, au village de M'Pango, où nous préparâmes notre campement. Je fis immédiatement dresser mon lit entre deux cases.

A peine étions nous dans le pays, qu'un indigène armé d'un fusil, se présenta pour surveiller nos agissements, avec toutes les allures d'un agent de police chargé de ce soin.

Ce n'était pas une exception en ma faveur. La même formalité se renouvelle chaque fois qu'un étranger parcourant la contrée, s'arrête et campe dans une localité. L'homme au fusil se retira, du reste, presque aussitôt.

Quelques instants plus tard, le chef m'apportait, comme don de bien venue, quelques volailles, une calebasse de vin de palme, et un régime de bananes.

J'avais hâte de le voir partir pour pouvoir prendre un repos dont l'impérieux besoin se faisait sentir. Je passai donc une excellente nuit à la belle étoile.

Le lendemain matin nons nous remîmes en route, et j'arrivais, le 29 juillet, à Lutété.

La station établie par le comité, se trouve sur une colline distante d'environ trois kilomètres du Congo.

En fait de bâtiments, une maison en bambou pour le chef du poste, et une petite hutte en paille, servant de cuisine, en même temps que de logement pour les deux noirs qui composent tout le personnel de la station.

Toute la population indigène des environs se trouve répartie, un peu à l'étroit, dans cinq villages auxquels on a donné les noms des chefs qui y gouvernent, — je pourrais même dire qui y règnent.

Ces villages sont : Lutété, Maquito, N'Seks, Kimbanda, N'Sesila.

Les deux premiers sont de beaucoup les plus importants, et se trouvent réunis sous la domination d'un chef appelé N'joumo, (chef), N'Gombi.

C'est là que se recrutent le plus grand nombre de porteurs pour les caravanes, le commerce y est, en outre, assez important, car les indigènes de ces contrées descendent souvent jusqu'à Ambrizette pour se procurer des marchandises venant d'Europe.

C'est à partir de ces localités que l'on trouve circulant comme monnaie, dans le système d'échange, en usage dans le Haut-Congo, des fils de laiton appelés Mitakos.

Ce mode de paiement a été introduit dans le pays par M. Stanley, qui faisait fabriquer lesdites barettes en Europe, pour faciliter les échanges.

En effet, ces fils de laiton conviennent beaucoup aux indigènes qui s'en servent pour fabriquer des couteaux et autres lames. On en obtient également, d'assez jolis bracelets, que les femmes portent aux jambes, et des colliers qui, bien que de fabrication un peu primitive, constituent un ornement pour les élégantes du pays.

Quelques hommes même ne dédaignent pas l'usage du bracelet en laiton.

C'est à Lutété que l'on rencontre le marché le plus important du Congo, le Maquekwe.

On y trouve tous les produits indigènes, d'assez belles nattes de fabrication locale, de l'ivoire et des esclaves.

Il n'est pas, dans ces populations enclines aux transactions commerciales, jusqu'aux chefs Maquito et Lutété, qui ne soient des trafiquants de premier ordre. Ils échangent leur bétail à Léopoldville, contre des *mitakos* ; dont ils paient ensuite à des Bas-Yansis, les dents d'éléphant, qu'ils vont revendre soit à Banana, soit à Ambrizette,

Quelquefois ils les y échangent contre des fruits et de la poudre, qu'il leur serait impossible de se procurer dans le Haut-Congo.

Outre cette monnaie l'on se sert encore pour les échanges d'un

autre mode de paiement : ce sont des petites perles de verrotteries bleue appelées *miochanga* enfilées en colliers. Un collier se compose de cent perles.

Il est vraiment curieux de voir les indigènes arriver dans les marchés portant dans un morceau d'étoffe des quantités considérables de ces perles qu'ils portent sur leurs épaules et avec lesquelles ils achètent les objets dont ils ont besoin.

Une pièce (douze) mouchoirs se paie environ 60 à 80 colliers.

Les deux villages de « Maquita » et de Lutété, sont, de beaucoup, les mieux bâtis de tout le pays. Les maisons solidement contruites au moyen de gros bambous, sont couvertes d'une excellente toiture en herbes sèches, absolument impénétrable aux rayons du soleil, comme aux eaux de pluie.

Ces logements, assez spacieux, et munis de portes très hautes et très larges, sont divisés en deux compartiments, dont l'un meublé d'un lit de camp, sert de chambre à coucher.

Au point de vue de l'édilité, ces villages sont en fort bon état ; on y trouve de belles plantations de bananiers soigneusement entretenues.

On sent qu'il y a là un chef intelligent el respecté, qui dirige et sait faire respecter ses ordres. Maquita, en effet, n'aspire qu'à faire prospérer l'agriculture et le commerce dans son pays,

Distant de 300 mètres au plus de la station du comité, le village de Lutété se trouve sur la route que doivent suivre toutes les caravanes montant à Stanley-Pool, ou descendant à la côte (soit à Ambrizette soit à Banana.

Or chaque caravane arrivant à Luttété, doit y payer un droit de passage, fixé à deux pièces d'étoffe. Cet impôt ne se prélève pas, toutefois sur le voyageur européen.

Maquito est l'un des chefs les plus connus, les plus considérables et les plus respectés de tous ceux qui règnent entre Stanley-Pool et la côte.

Il n'est pas rare de le voir descendre jusque là à la tête de plus de 500 hommes pour s'ouvrir un chemin par la force et le fusil au poing, protéger sa caravane contre les attaques des indigènes hostiles, établis entre Lutété et Ambrizette.

Ce qui fait la puissance de ce chef redouté, c'est son alliance avec « Lutété » qui partage sa manière de voir concernant l'extension à donner au commerce et à l'agriculture. Ils considèrent que c'est par là qu'ils arriveront à la richesse, qu'ils espèrent dans leur ambition.

Les deux alliés travaillent donc d'un commun accord, à réaliser leur rêve de luxe. Ils sont arrivés ainsi, à se communiquer mutuellement une confiance absolue dans le résultat final.

Cet exemple d'une pareille alliance est unique au Congo, où les chefs se jalousant les uns les autres, sont toujours disposés à en venir aux mains.

Maquita est, qu'on me pardonne cette assimilation, le Ministre des Affaires étrangères des deux petits royaumes, tandis que Lutété est plus spécialement chargé de l'expédition des affaires de l'intérieur. Le premier est presque toujours en route : mais pendant son séjour au village, il assiste régulièrement aux palabres; y prend la parole. Mais tout cela pour la forme, car il est toujours et d'avance, de l'avis de Létété qui est bien réellement le maître.

A mon arrivée à Lutété, je fus reçu littéralement à bras ouverts, par le chef de la station, — un officier bavarois, — qui avait hâte de me céder le commandement, et de s'en aller le plus tôt possible.

Les deux chefs alliés vinrent me rendre visite.

Maquita était alors un homme d'environ trente ans, de taille moyenne, mais bien prise : un gaillard d'apparence robuste, et de fort bonne mine, ma foi, avec sa physionomie franche et son air décidé. Par exemple, en ce qui concernait l'affabilité et les manières polies, ce ministre des affaires étrangères me parut laisser quelque peu à désirer.

Lutété, au contraire, d'une physionomie moins séduisante — (il était petit et peu robuste), — prévenait en sa faveur par des façons d'être plus en rapport avec nos formules de politesse européenne.

Ils m'exprimèrent leur désir de vivre en bonne intelligence avec moi, et à mon tour je m'empressai de leur donner l'assurance de mes intentions conciliantes et amicales.

Ils partirent, fort satisfaits, et promettant de m'apporter dès le lendemain, les cadeaux qu'ils me destinaient. En effet, le jour suivant, je les voyais arriver avec des poulets et des calebasses de vin de palme, poussant devant eux, les chèvres qui devaient compléter les présents qu'ils nous offraient. Naturellement, je ne voulus pas être en reste avec ces personnages, sur la rapacité desquels j'avais été fixé. En manière de réciprocité, je leur donnai quelques pièces d'étoffe.

Mon premier soin, en arrivant à Lutété, avait été de faire tracer un jardin potager et d'y faire les semailles avant le retour de la saison des

pluies, qui, dans cette partie de l'Afrique, commence en octobre, pour ne prendre fin qu'en avril.

Je dus malheureusement bientôt laisser ce travail inachevé, par le fait d'une mutinerie des ouvriers que j'avais engagés. Ces individus avaient déserté en masse, prétextant de ce que les rations qu'ils recevaient étaient insuffisantes, et que je leur devais une nourriture plus abondante. Malgré le peu de fondement de leurs prétentions, ils s'obstinèrent dans leur retraite, me laissant avec un seul domestique indigène.

Sur ces entrefaites arrivèrent à Lutété MM. Grenfell, de la mission Baptiste anglaise de M. Comber, et le lieutenant Sundvallson qu'il avait fallu faire porter dans un hamac.

Ce malheureux officier ayant reçu de M. Stanley l'ordre d'aller créer une station à proximité de la rivière de Gordon-Bennette, avait été atteint d'insolation, pour la seconde fois. Le malade avait, grâce à des soins intelligents, échappé à la mort, mais son cerveau avait subi un choc violent. M. Sundvallson, frappé d'aliénation mentale, se livrait à des actes qui nécessitèrent, à la fin, la mesure de rigueur que l'on dut prendre contre lui.

C'est ainsi que, dans un accès de démence, il avait subitement épaulé son fusil et tiré à la cible, sur un chef appelé Babounzali, dans le village duquel il voulait s'installer.

Furieux d'avoir manqué son homme, le lieutenant avait ordonné à un des zanzibarites à son service, de faire feu à son tour. Sur le refus du noir d'obtempérer à cette criminelle fantaisie, M. Sundvallson lui envoya trois coups de révolver, logeant une balle dans l'épaule du pauvre zanzibarite qui essayait de le calmer, et de l'entraîner hors de portée de la cible vivante.

Finalement, ainsi que je l'ai dit plus haut, il fallut bien se rendre à cette douloureuse évidence, que le lieutenant avait absolument perdu la raison, et qu'il devenait dangereux pour tous ses compagnons de le laisser en liberté. On dut l'appréhender au corps, le désarmer de force et le mettre au moyen d'un ligottement prudemment exécuté, dans l'impossibilité de se mouvoir. On le transporta, dans cet état, à Stanley Pool où M. Stanley venait précisément d'arriver.

C'est même pour s'être attardé à s'occuper du malade, que le chef de l'expédition dut perdre tout espoir d'arriver à temps pour couper la route à M. de Brazza que l'on s'attendait, d'un jour à l'autre, à voir descendre la rivière de Gordon Bennette, à la tête de son expédition.

Aussi l'infortuné lieutenant Sundvallson, n'emporta-t-il pas précisément des remerciments en Europe.

Après quelques jours de repos à Léopoldville, le malade ayant éprouvé l'effet d'une amélioration très sensible, put se rendre à Banana où il devait s'embarquer pour retourner en Europe.

Mais il était écrit que le pauvre officier ne serait pas encore au bout de ses tribulations. On l'avait, en effet, laissé partir sans lui donner des provisions en quantité suffisante pour un aussi long trajet. Aussi quelques jours après son départ de la station, le malheureux convalescent fut rencontré par M. Grenfell, dans le plus lamentable état. Il gisait, abandonné sur le sol, la tête nue exposée aux ardeurs du soleil.

Sans l'arrivée du brave M. Grenfell et les soins empressés qu'il lui prodigua, le lieutenant Sundvallson eut infailliblement péri.

On dut, ainsi que je l'ai dit précédemment le transporter dans un hamac, à Lutété, où il put réparer ses forces épuisées et qu'il quittait rétabli, le 5 août, pour Manyanga.

Une surprise m'attendait ce jour-là A ma grande joie, je vis revenir les hommes qui m'avaient abandonné. Ils avaient, paraît-il, réfléchi, et revenaient me demander de les reprendre comme ouvriers. Je ne pouvais douter cette fois, de la sincérité de leur soumission, car ils m'apportaient vingt-cinq livres de café, cinq de thé, trente de farine, deux de sucre, deux boîtes de lait concentré, une boîte de beurre, du poivre, du sel, du riz et diverses marchandises que j'allais pouvoir échanger, avec les indigènes, contre des provisions fraîches.

Comme on le suppose bien, je me hâtai, pour mettre à profit cette bonne volonté inespérée, de faire immédiatement reprendre les travaux du jardin potager, en même temps que je faisais réparer la toiture de ma case, et construire quelques huttes pour les noirs.

Témoins de ces travaux qui se faisaient comme par enchantement, grâce à l'ardeur que déployaient maintenant les hommes, naguère encore mutinés contre mon autorité, quelques indigènes vinrent me demander de les employer également. J'acceptai, mais l'expérience fut pitoyable, ces recrues ne voulurent pas obéir comme il convenait, et je me privai de leur aide, en tant qu'ouvriers, pour les employer exclusivement au service des caravanes.

Le 2 septembre, je reçus la visite d'un anglais qui retournait en Europe, pour cause de mauvaise santé.

A ce propos voici une petite anecdote typique qui donnera une idée de certaines coutumes de ces sauvages.

On ne se douterait guère que la loterie existe au Congo et qu'elle y est en grande faveur. Voici le fait : Je m'étais mis en quête de porteurs pour le transport du susdit anglais à Manyenga. Je trouvai tout le village sens dessus dessous. Toutes les femmes criaient, gesticulaient, se disputaient Elles tenaient à bras le corps un malheureux noir qu'elles avaient fait prisonnier parce que, s'étant égaré, il avait pénétré dans une tribu qu'il n'avait pas le droit de visiter, vu qu'elle était séparé de la sienne par les habitants d'un village intermédiaire. C'était bien d'avoir capturé un esclave, mais il s'agissait, maintenant, de savoir à qui il appartiendrait. Chacune de ces énergumènes voulait l'avoir, le tirait à elle, l'arrachait des mains des autres ; si bien que l'infortuné captif courait le risque d'être dépecé et partagé comme une simple volaille.

Cependant une des combattantes proposa de s'en rapporter au hasard. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre le prisonnier en loterie.

Or, voici comment cela se pratique. On place quelques graines de maïs devant chaque case ; puis on s'empare d'une poule, — les pauvres bêtes sont toutes affamées dans ces pays, — et on lance l'oiseau de basse-cour en l'air. Alors le propriétaire de la case devant laquelle s'arrête le volatile pour picorer le mais est désigné par le sort à devenir le maître du prisonnier.

Je m'étais fait expliquer cette curieuse coutume, et je croyais qu'on s'en rapportait au résultat obtenu. Quelle ne fut donc pas ma surprise de voir toutes celles que le sort n'avait pas favorisées, se récrier, s'invectiver les unes les autres et vouloir en rappeler de ce jugement du hasard.

Vous qui êtes si maigre, « disait une énorme virago » que ferez-vous de cet homme ? Il s'échappera de chez vous. Au contraire, « répondait l'autre » j'aurai toujours assez de vigueur pour le rattrapper tandis que vous, vous y perdriez votre peine ». Les éclats de rire mirent fin à cette petite scène.

Ayant trouvé les porteurs que je cherchais, je ne sus pas comment avait fini la querelle ; mais je plaignis sincèrement le pauvre prisonnier d'être tombé au pouvoir de ces mégères.

Quelques jours plus tard, la nouvelle me parvint de l'arrivée très prochaine du général anglais sir Frédérik Goldshmidt, qui venait, en sa qualité d'administrateur général de l'expédition, inspecter tous les

postes. Je devais l'attendre d'un moment à l'autre, car il était déjà à Issangila

Dès le début de son inspection qui promettait d'être extrêmement sévère, le général avait déjà révoqué un agent belge que le Comité avait placé à Boma.

Le mois de septembre fut marqué par un incident grave qui eut lieu à Vivi, où le capitaine Saulez, de l'armée anglaise, venait d'arriver à la tête d'un détachement de 208 Housas. Or, un matin, les Cabindas de la station, s'étant révoltés, assiégèrent à mains armées, les habitations des blancs. Vainement le chef de la station, un américain, esssaya-t-il de calmer. Il ne réussit dans cette mêlée, qu'à recevoir une balle qui lui traversa la main.

Les Housas du capitaine Saulez intervinrent aussitôt, et réussirent à refouler les mutins, qui eurent un homme et une femme tués et quelques blessés.

Après cet exploit, le capitaine se mit en route, et arriva à Lutété le 1er octobre 1883.

A son passage à Manyanga, il avait eu un différend très vif avec le lieutenant Hanneuse, qui commandait cette station. Une querelle à propos de savon, est chose vraiment comique. Vous allez voir comment l'incident devint sérieux et menaça même de tourner au tragique.

Le capitaine Saulez voulait obtenir pour ses Housas, il paraît qu'ils en avaient sérieusement besoin, tout le savon dont pouvait disposer le lieutenant. M. Hanneuse lui répondit que l'approvisionnement de cette denrée était à peu près épuisé, qu'il lui en restait à peine pour les besoins des blancs, et que, partant, les noirs devaient s'en passer.

Grande colère du capitaine, qui menaça le commandant de la station de faire enfoncer la porte du magasin, par ses hommes, s'il ne la faisait pas ouvrir de suite, et de s'emparer de force de tout le stock de savon qui pouvait s'y trouver. Il allait mettre cette menace à exécution, lorsque le lieutenant Hanneuse appelant à lui ses fidèles zanzibarites, aligna résolument sa troupe devant la porte du magasin, qu'on voulait livrer au pillage.

Il s'en suivit bientôt une mêlée générale, dans laquelle le lieutenant Hanneuse et ses hommes furent très maltraités par les Housas vainqueurs. Voilà comment le sang coula, pour un peu de savon !

Le terrible capitaine Saulez arrivait donc, précédé d'une réputation d'énergie qui ressemblait fort à de la brutalité, je fus tout stupéfait de

trouver en lui, l'homme le plus charmant, l'officier le plus aimable qui se puisse imaginer. Si c'est une exception que le capitaine a voulu faire en ma faveur, je m'en réjouis, car nous eûmes ensemble les rapports les plus cordiaux. Il m'annonça que le général Goldsmidt était tombé malade à Issangila, ce qui allait quelque peu retarder son arrivée dans ma station.

Le capitaine se remit en route, le lendemain, en me priant de donner l'hospitalité à deux hommes et quatorze femmes housas, auxquels leur état de santé ne permettait pas d'aller plus loin. Je me chargeai de profiter de la première occasion pour diriger ces dames sur Léopoldville.

Je ne devais pas tarder moi-même à entreprendre le voyage de Léopoldville, dans le but de me faire soigner par le médecin de l'endroit, des dents me faisaient horriblement souffrir. Ayant obtenu la permission de m'absenter, je me mis en route, en compagnie d'un mécanicien danois, récemment arrivé d'Europe, et qui se rendait dans la capitale du Haut-Congo.

A quelque distance de cette dernière localité, on rencontra la rivière Inkissi, large d'environ 300 mètres, et qu'on traverse dans des canots affectés au transbordement. Cette rivière va se jeter dans le Congo par une chute assez élevée.

On traverse un pays magnifique, toujours montagneux, très peuplé.

La construction d'un chemin de fer rencontrerait bien moins de difficultés ici que plus bas.

En approchant de la rivière, j'aperçus un cadavre de nègre, se balançant pendu à une branche d'arbre. J'appris par les indigènes que cet individu avait été supplicié, pour avoir volé cinq colliers de perles, sur un marché du voisinage. Il paraît que lorsqu'il s'agit d'un vol plus important, le coupable est non seulement pendu, mais rôti par-dessus le marché.

Les bords de la rivière sont très escarpés. Il ne faut pas moins d'une demie heure pour les descendre et une heure pour les escalader.

Le lendemain, après avoir traversé l'Inkissi, comme je me rendais au village, je fus témoin d'un baptême indigène, dant les particularités sont assez intéressantes.

Une féticheuse commença la cérémonie par une danse enragée, faisant des contorsions de la tête et du ventre et se frappant à tour de bras la poitrine.

Cette première partie terminée, elle sortit de son pagne un petit

paquet enveloppé dans une feuille de bananier et contenant un mélange d'huile de palme, de farine de manioc et autres ingrédients sacrés avec lequel quelques femmes frottèrent l'enfant sur le front, sur le menton et sur la poitrine. La féticheuse recommença alors ses ébats chorégraphiques en les entremêlant de grands cris et en prononçant de temps à autre le nom du néophyte. Cela fait, les femmes se passèrent de main en main l'enfant, voulant dire par là que toutes l'adoptaient et lui promettaient aide et protection.

Restait maintenant à débattre la question du prix des services de la sorcière ce qui n'était pas chose facile: les parents de l'enfant ne voulant pas donner beaucoup et la féticheuse ayant des prétentions très exagérées. Une longue et bruyante discussion s'engagea ; on aurait cru à les entendre qu'elles allaient toutes s'entre dévorer ; les langues ne marchaient pas seules ; les gestes les plus énergiques allaient leur train, mais tout finit enfin, comme toujours dans ces palabres, par se calmer ; on tomba d'accord sur le prix, et la sorcière satisfaite partit avec deux brasses d'étoffe comme récompense de ses peines.

Mon compagnon de route s'étant senti souffrant, je dus le faire transporté à Lutété par cinq porteurs, et je continuai mon voyage, avec ce qu'il me restait d'hommes.

A partir de l'Inkissi, l'aspect du pays change à son désavantage. On ne voit plus, partout, qu'un sol d'argile rouge, dans lequel même le manioc semble avoir toutes les peines dn monde à pousser.

Les villages se font plus rares. Ils sont aussi moins importants. De là, une difficulté sérieuse à se procurer des vivres.

A M'Bestown se trouve, à une journée de marche de Léopoldville, une grande plaine qui délimite la frontière du territoire du Bas-Congo. On arrive immédiatement après chez les Ba-Thikes, race du reste mêlée à celles du Bas-Congo.

De l' « Inkissi » à M'Bestown, il y a deux bonnes journées de marche.

Cette dernière localité est un assez grand village, moins important toutefois et surtout moins bien entretenu que Lutété.

Lorsque l'on a dépassé M'Bestown, le pays s'accidente de nouveau. A N'Goma, même les montagnes atteignent une grande altitude.

Le village de Salambao se trouve à trois milles de N'Goma. Il s'y fait un grand commerce d'ivoire.

C'est, du reste, le seul centre important qu'on rencontre jusqu'à Kentamo. C'est sur le territoire de ce village que la station de

Léopoldville a été créée, en 1882, par le capitaine Braconnier. de l'armée belge.

Léopoldville est le chef-lieu du Haut-Congo belge. et Kentamo est le point central du commerce, pour cette partie de l'Afrique. C'est là que les Ba-Yansis apportent leur ivoire, pour l'échanger contre des marchandises d'Europe.

Kertamo est bàti dans une crique du Stanley-Pool, à une centaine de mètres de la rivière. Sa population flotte entre trois à quatre cents habitants.

Kentamo est sous l'autorité d'un chef excessivement redouté, le fameux Ganyéma. Cet homme d'une énergie incroyable, a su d'esclave qu'il était (il appartenait à Pokontaba. autre chef important dont j'aurai l'occasion de parler plus loin), reconquérir sa liberté et devenir puissant lui-même.

Ganyema est de race Ba-Theke. C'est un homme de haute stature, intelligent, énergique et qui ne recule devant aucun moyen, pour atteindre le but qu'il s'est proposé.

Il avait commencé par voir d'un très mauvais œil, le séjour d'Européens dans sa localité. Il ne s'est laissé amadouer, qu'à force de cadeaux. Aujourd'hui c'est assurément l'un des plus fidèles serviteurs du Gouvernement de l'État libre du Congo.

Les communications par terre, cessent à Léopoldville. Pour aller à Stanley-Falls il faut prendre la voie du fleuve. qui, du reste, est partout navigable d'un bout d'année à l'autre. Cinq petits steamers sont affectés au service des postes déjà créées, ainsi qu'aux explorations dans le pays.

Lorsque j'y séjournai. la station de Léopoldville, se composait uniquement d'une maison d'habitation — en argile comme toujours, — d'un magasin menaçant ruines, et d'une cuisine.

Le Haut-Congo. à partir de Léopoldville. est la partie du pays, où le Comité espère pouvoir un jour établir le centre de ses opérations commerciales On y trouve effectivement, en très grande abondance, l'huile de palme, le caoutchouc et l'ivoire. En outre. le sol y est de meilleur qualité que dans les autres territoires. Reste à savoir si pour cela il arrivera un jour à faire sa fortune des populations qui s'adonneront à la culture.

De l'autre côté du fleuve. à peu près en face de Léopoldville se trouve Brazzaville. capitale des possessions françaises. Il est grandement à redouter que ce voisinage n'entraîne. dans l'avenir, des com-

plications, et ne provoque des questions brûlantes dont on ne peut prévoir la solution.

La voie ferrée qu'il est question de construire entre Vivi et Léopoldville, donnera certainement à ce dernier point, une importance de premier ordre

Cette ligne devrait, selon moi, partir de la frontière portugaise, sur la rive sud du fleuve, — et suivre cette rive jusqu'au Pool.

En adoptant ce tracé, on aurait une distance moins grande à franchir et le trajet offrirait beaucoup moins de difficultés. De plus, on se trouverait, pendant tout le parcours, sur la même rive que Léopoldville, tandis que par l'autre route, le chemin de fer devrait traverser le fleuve.

L'intelligent chef de la station, M. le lieutenant Valcke, a fait construire ses maisons sur une belle terrasse, au bas de laquelle, en allant vers le Pool, s'étend un magnifique jardin, où des plantes, très variées, viennent convenablement.

Au surplus, le jardinage réussit beaucoup mieux ici que dans les stations du Bas-Congo. On arrive même à obtenir des légumes Européens.

J'ajouterai que des bœufs importés de la côte, se sont parfaitement acclimatés. Quelques vaches de ce troupeau, fournissent, chaque jour, aux blancs du poste, une certaine quantité de lait frais, ce qu'ils apprécient beaucoup, je vous l'assure.

Sur une colline, à gauche de la station, est installée la mission baptiste anglaise de M. Comber. Un peu plus loin, la mission anglaise protestante de l'intelligent Dr Seems.

Je fus reçu, à Léopoldville, par le docteur Van den Heuvel qui y commandait, par interim, pendant une absence du lieutenant Valcke.

Je me rencontrai encore là, avec le capitaine Saulez arrivé, depuis plusieurs jours déjà, avec ses fameux housas, moins toute fois cinq hommes qui s'étaient noyés dans le Congo.

Grâce aux bons soins du docteur Van den Heuvel, je pus, allégé des mauvaises dents qui avaient nécessité ce voyage, repartir, dès le douze, pour mon poste de Lutété, que je trouvai tout sens dessus dessous, mon remplaçant ayant, pendant les quelques jours qu'avait duré mon absence, trouvé le moyen de mettre le pays en révolution. Mes hommes n'étant plus retenus par la discipline sévère à laquelle je les soumettais, s'étaient révoltés ; mon cuisinier avait pris la clef des champs et il me fallut me résigner à en dresser un autre, ce qui n'était pas

chose facile. Enfin, on avait dévoré toutes les volailles que je gardais si précieusement, sans s'inquiéter de les remplacer.

Le pauvre mécanicien danois, était toujours là, plus malade que jamais.

Comme compensation à tous les ennuis que j'éprouvai, j'eus la chance d'être débarrassé des femmes housas auxquelles j'avais du donner l'hospitalité. Le capitaine Saulez les envoya chercher par un sergent-major et trois soldats.

Le 29 octobre, l'état-major du général de Goldsmidt faisait solennellement son entrée à Lutété. Le général, dont la maladie s'était aggravée, avait dû repartir pour l'Europe, laissant à ses officiers le soin de remonter jusqu'au Stanley-Pool.

Ces messieurs, le major Parminter, de l'armée anglaise, le lieutenant Valcke, le docteur Lesslie et M. Morgan, après avoir fait une reconnaissance dans le pays, se remirent en route, le 1er novembre.

Un soir, je fus réveillé en sursaut par un bruit inusité provenant de mon magasin. C'était un zanzibarite, faisant partie du personnel des caravanes qui se chargent du transport des marchandises, entre Léopoldville et Manyanga, qui en compagnie d'un indigène, me rendait une visite nocturne dans le but de me débarrasser de quelques objets à sa convenance.

Pour faire le moins de bruit possible, ce malfaiteur avait enlevé la terre sous la porte, croyant pouvoir l'ouvrir ainsi. Essai infructueux qui l'obligea à faire sauter la serrure.

Il réussit à s'emparer de quelques pièces d'étoffes. Mais il faut croire que la malechance le poursuivait, car au bout de quelques jours, je fus très agréablement surpris de me le voir ramené par les chefs de Lutété et Maquito. Je rentrai même dans une notable partie des objets volés.

Je jugeai qu'une vulgaire bastonnade, de trente coups de trique. serait une punition encore douce pour un coupable, que les indigènes auraient bel et bien condamné à être pendu haut et court, pour son cadavre — être roti sur la place publique.

La correction administrée, je me débarrassai du zanzibarite en l'envoyant à Manyanga, non sans avoir, en manière de remerciment et de reconnaissance, fait présent de quelques pièces d'étoffe à Maquito et à son allié et ami Lutété.

A peine délivré de mon voleur, j'eus un nouvel ennui. Le lieutenant d'état-major belge, M. Vankerkhoven arriva avec vingt-cinq hommes

destinés à la station de Léopoldville. C'était tout ce qui restait des quarante-huit Housas primitivement engagés.

Ces individus étaient des coquins de la pire espèce, qui avaient, tout le long de la route, commis de nombreux méfaits, volant lorsqu'ils en trouvaient l'occasion, et violant les femmes des indigènes.

Ils avaient été amenés de Vivi par un jeune anglais M. Kinnery; mais celui-ci, après avoir pu juger de leurs mœurs, effrayé des responsabités qu'il assumait, s'était décidé à se remettre, au plus vite, en route pour Vivi dans l'intention de s'embarquer de suite pour l'Europe. Mais attaqué à la baïonnette par ces forcenés, il s'était arrêté à Issengila, où il eut le bonheur de se débarrasser, fort adroitement, de ces endiablés Housas, au profit de M. Vankerkhoven.

Celui-ci, infiniment plus énergique que l'anglais, put discipliner ces hommes qui s'étaient montrés si intraitables, et les avait amenés, domptés et obéissants, à Léopoldville.

Toutefois, quelques jours après le départ du lieutenant, je vis revenir Maquita et Lutété qui avaient capturé un de ces hommes, lequel avait été pris en flagrant délit de vol. Je dus, pour la seconde fois, infliger la peine de la bastonnade.

Le 1er décembre, je reçu la visite du lieutenant Hanneuse qu'accompagnait le lieutennnt français Dolisie, faisant partie de la mission de M. Savorgnau de Brazza.

M. Hanneuse revenait d'un voyage sur la rive Nord; il avait fait le parcours entre Manyanga et la rivière de Linzolo, où se trouve une mission catholique française. Il avait fait l'acquisition de tout le territoire, et l'avait placé sous le protectorat de l'Association internationale Africaine.

M. Dolisie me dit qu'il avait espérer rencontrer M. de Brazza à Brazzaville, et que, ne l'y ayant pas trouvé, il s'était décidé à redescendre le fleuve, en visitant nos stations.

Il nous quitta le 2 décembre.

Mon séjour à Lutété ne devait plus être de longue durée. Je reçus, en effet, le 9 décembre, l'ordre de me rendre dans le Haut-Congo, où je devais prendre le commandement d'une station très importante.

Une fois mon remplaçant arrivé, je m'empressai de quitter cette contrée absolument improductive, et qui, je le crains bien, n'a pas beaucoup d'avenir.

J'allais, désormais, habiter un pays inconnu à la vérité, mais très

fertile, et offrant à l'européen un climat infiniment plus agréable et plus sain que celui du Bas-Congo.

Le 29 décembre 1883, après un voyage de quatre jours, j'arrivai donc à Léopoldville où je devais attendre M. Stanley.

VIII.

Mon opinion sur le Bas-Congo.

Lorsque l'Association International Africaine se fonda en 1876, sous la présidence de S. M. le roi Léopold II, le but en était essentiellement philanthropique.

Il s'agissait de percer, à travers l'Afrique, depuis Banana jusqu'à Zanzibar, une route tout le long de laquelle on créerait des stations où les voyageurs blancs, commerçants ou autres, trouveraient aide et protection. Les populations indigènes en retireraient de grand avantages en apprenant à apprécier les bienfaits de la civilisation.

Au commandement de chacun de ces postes, devait être appelé un homme énergique et juste, sachant inculper aux noirs le respect de l'Européen et le leur faire aimer ; et cela en donnant progressivement aux populations noirs le goût du travail.

L'influence bienfaisante de l'Association devait ainsi, petit à petit, faire disparaître les mœurs sanguinaires des peuplades sauvages du Congo.

Malheureusement, les commandants des stations oublièrent bien vite le but humanitaire et civilisateur qui avait présidé à la constitution de la société internationale.

Il faut aussi reconnaître qu'ils se trouvèrent, tout d'abord, aux prises avec de grandes difficultés ; le sol du Bas-Congo ne se prêtant pas du tout aux travaux d'agriculture. Pour faire produire d'insignifiantes récoltes à ce sol aride, il faudrait y engloutir des sommes considérables qui ne rapporteraient jamais leurs intérêts.

La saison sèche qui, chaque année, dure de cinq à six mois, augmente les difficultés et empêche presque toute végétation.

De tous les territoires que j'ai visités au Bas-Congo, je ne fais d'exception que pour quelques rares points qui m'ont paru moins déhérités sous le rapport de l'aridité du sol : Loukounga, Lutété et deux ou trois localités entre Vivi et Issangila. Et encore les résultats à obtenir à force de perséraance, sont-ils problématiques.

Passe encore pour le jardin potager, qu'un blanc, avec du soin et de

la patience, arriverait à rendre productif pour ses besoins. Mais les tentatives de grande culture ne donneraient, à mon avis, que de navrantes déceptions.

Quant au commerce, il se borne dans le Bas-Congo à quelques opérations sur l'huile de palme et l'ivoire. Encore en vient-il fort peu du Haut-Congo. La plus grande partie des dents d'éléphant passe par Ambrizette, sur la côte portugaise. On fait bien encore quelques affaires en caoutchouc, en arachides et en bois rouge ; mais ces produits sont trop peu abondants pour donner des résultats importants à ceux qui se risqueraient à en faire le trafic. Le palmier serait le seul produit végétal dont on puisse retirer quelque avantage dans ces régions arides.

Pour y vivre convenablement, le blanc devrait faire venir d'Europe tout son approvisionnement, car il lui serait presque impossible de se ravitailler dans un pays où l'on ne trouve que des poules étiques et des chèvres atteintes d'anémie, et encore..... pas toujours.

Comme conclusion, je dirais que mon opinion bien sincère est que le Bas-Congo n'est appelé à un grand avenir, ni sous le rapport de l'agriculture, ni sous celui du commerce.

II

I.

M. Stanley dans le Haut-Congo. — Mon voyage.

M. Stanley ne fut de retour à Léopoldville de son expédition dans le Haut-Congo, que le 21 janvier 1884. Il était accompagné de MM. Roger, Drys, Broun et Brunfaut.

L'explorateur avait remonté le Congo jusqu'aux dernières chûtes, dites Stanley-Falls, et créé une station dont il avait donné le commandement à son mécanicien Bennie.

Pendant ce voyage de quelques jours, et avant d'arriver aux Falls, M. Stanley et ses compagnons furent au moment d'avoir maille à partir

avec des bandes d'Arabes venus de Zanzibar, pour rançonner le pays, faire main basse sur les stocks d'ivoire et emmener les habitants en esclavage.

Mais, à peine les steamers eurent-ils mouillé à proximité du camp de ces pillards, que ceux-ci manifestèrent une visible terreur.

Ces misérables assassins, quoique bien armés et en nombre, furent pris d'affolement en présence d'une poignée d'Européens, comme s'ils eussent redouté qu'on ne les chatiât sévèrement pour leurs délits passés, présents et à venir.

Peut-être aussi ne tenaient-ils pas à exposer, dans les hasards d'une rencontre, le butin déjà fait.

De son côté, M. Stanley qui connaissait de longue date ce genre de mécréants et savait à quels exploits ils se livraient d'habitude, ne se souciait guère d'entreprendre une affaire contre eux.

Plus habile, il les fit prévenir qu'ils n'avaient rien à craindre, et pour preuve de ses intentions pacifiques, il n'hésita pas à leur proposer un marché qui fut immédiatement accepté et conclu.

Moyennant deux brasses d'étoffes d'Europe d'une valeur de quatre-vingt-dix centimes. ces marchands de chair humaine lui livrèrent un garçonnet d'une dizaine d'années, en même temps qu'ils échangeaient une superbe jeune femme, contre...... quatre brasses de cotonnade !

L'affaire arrangée à la satisfaction des deux parties, M. Stanley continua à remonter le fleuve.

Remis de cette chaude alarme, les Arabes durent continuer sans doute leur expédition, en jetant la terreur dans le pays.

En effet, les méfaits commis par ces pillards sont inénarrables. C'est le cas de dire que « où leurs pieds ont posé, — comme où passait le cheval d'Attila, — l'herbe ne pousse plus » Partout la désolation et la mort.

Avant de ravager un pays, ces Arabes procèdent par l'astuce. Il n'est pas de cajoleries qu'ils ne prodiguent au principal chef de la contrée. Le personnage ainsi circonvenu, choyé, adulé, carressé, accablé de promesses et comblé de présents, se laisse toujours prendre à ces avances.

Pour augmenter sa confiance et l'aveugler sur ses véritables intentions, le chef de la bande donne même des ordres sévères pour la répression immédiate du moindre vol, de la plus petite offense faite à un indigène, et de la plus légère infraction.

Le délinquant est impitoyablement passé par les armes.

Le brave homme de chef dont on respecte ainsi le village, continue donc à vivre dans la plus absolue sécurité.

Mais c'est alors que les Arabes s'en donnent tout à leur aise dans les localités sur lesquelles ils ont jeté leur dévolu. Ils les attaquent à l'improviste, y mettent tout à feu et à sang, pillent, tuent, massacrent.

Après l'action, les vainqueurs ayant fait un butin considérable de défenses d'éléphant, chassent devant eux, comme un troupeau affolé, les malheureux vaincus qu'ils conduisent en esclavage.

C'est le moment psychologique qu'ils ont habilement ménagé pour faire intervenir le chef imbécile dont ils ont su se faire un allié utile.

Ce trop confiant personnage est chargé d'aller auprès des parents des prisonniers, pour proposer un odieux échange de chair humaine contre de l'ivoire.

Malheur à ceux qui ne peuvent pas fournir la rançon exigée. Ils voient partir leurs femmes, leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, qu'on ira plus tard vendre à Zanzibar.

Qui sait même si leurs propres fils, élevés dans le culte musulman, ne reviendront pas un jour, ravager le pas natal, embrigadés comme auxiliaires dans des bandes d'Arabes pillards !

Les pirates qu'avait rencontrés M. Stanley étaient commandés par Mohamadi-Ben-Hamadi, lieutenant du fameux Tip-ou-Tip, vice-roi de l'Ounya-Mouezi et tributaire du sultan de Zanzibar.

L'intention de M. Stanley avait été, en redescendant le Congo, de s'arrêter à Bangala afin d'y former un nouvel établissement.

L'explorateur n'eut pas de peine à obtenir du grand chef Matamaike tout ce qu'il voulait, et cela sans le plus petit *palabre*. Ce fut l'affaire de 24 heures pour tout conclure et choisir l'emplacement du futur poste. Après quoi, M. Stanley se remit en route pour la station de l'Équateur, où il avait laissé le lieutenant d'état-major belge Coquilhat et le lieutenant Van Gele, chargés par lui de diriger les travaux. Mais ces deux officiers n'ayant pu s'entendre avec les naturels du pays, il s'en était suivi un conflit armé. Dans un combat, le lieutenant Coquilhat tua, d'un coup de fusil, le chef Jkenge.

La nouvelle de cette mort se répandit avec rapidité en amont et en aval du fleuve ; M. Coquilhat fut désigné dans tous les villages comme un blanc très redoutable. Les indigènes et leurs chefs ne voulurent, à aucun prix, avoir affaire à un homme qui avait su s'attirer leur haine. Aussi, lorsque M. Stanley leur eut formellement renouvelé son intention de laisser le lieutenant à la tête du poste, tous ces hommes déter-

minés à la lutte, menacèrent l'explorateur de revenir sur les bonnes dispositions qu'ils avaient manifestées antérieurement au conflit.

Devant une obstination qui s'enracinait de plus en plus, force fut à M. Stanley d'abandonner, pour l'instant, le projet de fonder une station à Bangala.

C'est à la suite de ces évènements, qu'il arriva à Léopoldville où je l'attendais depuis plusieurs jours.

Or, pendant que le grand explorateur parcourait le Haut-Congo, l'expédition française, sous le commandement de son chef intrépide, M. Savorgnan de Brazza, ne demeurait pas non plus inactive.

Tandis que M. de Brazza restait, lui-même, sur l'Ogoué où il organisait un certain nombre de postes bien choisis, le docteur Ballay, son factotum, accompagné de son fidèle Malamine, poussait jusqu'à M'Bochy, où il créait un autre établissement.

Puis, redescendant l'Alima jusqu'à sa jonction avec le Congo, il y plantait à nouveau le drapeau français, ainsi qu'à N'Gantchou qui se trouve plus bas sur le fleuve, par 3° 17′ de latitude sud, sur 13° 45 de longitude de Paris, soit à cinq milles de Quamouth, et trois milles de M'Suata.

Le commandant de cette dernière station, M. le lieutenant Yanssens, de l'armée belge et un missionnaire français, M. l'abbé Guillot, venaient de périr dans des circonstances très dramatiques.

Surpris sur le fleuve, pendant une tempête épouvantable, la pirogue qu'ils montaient chavira et les deux voyageurs furent engloutis.

M. Ballay s'établissant à une si faible distance de M'Suata, cette place en acquérait pour M. Stanley une importance considérable.

C'est pourquoi je reçus l'ordre de m'y rendre, le 18 février 1884, pour en prendre le commandement.

Comme il n'y avait pas de steamer en partance, je dus quitter Léopoldville sur une baleinière, emmenant avec moi quelques Haousas destinés à renforcer la garnison de M'Suata.

Au sortir de l'étang du Pool, le Congo offre une masse absolument imposante. La traversée du Stanley-Pool est splendide à tous égards.

Aussi loin que le regard peut interroger l'horizon, l'on découvre une magnifique nappe d'eau calme où se reflète, comme dans un immense miroir, l'azur lumineux du firmament équatorial, qui, plus loin, dans une perspective prismatique se confond avec l'eau du fleuve.

Partout le long des deux rives apparaissent de riants villages où

tout respire la vie, et derrière ces sites enchanteurs s'élèvent des montagnes dont les sommets se perdent dans l'infini des cieux.

Et, au milieu du fleuve s'étalent des îles nombreuses, couvertes d'une végétation éclatante de sève, adorable de grâce et pétillante de vie. On dirait de magnifiques corbeilles de verdure que l'eau contourne avec des sussurements amoureux.

Parfois, pendant cette ravissante traversée, nous rencontrions des pirogues montées par des noirs du pays, qui s'y tiennent debout accompagnant les mouvements cadensés des rames d'un chant lent, monotone, mais qui, notre rêverie aidant, avait pour nous, Européens, un charme étrange portant à la mélancolie.

Figurez-vous ce voyage s'accomplissant au milieu d'un silence interrompu seulement par l'harmonie de l'eau au contact de la rame, sous le rayonnement d'un ciel incandescent, et dites si ce n'est pas là l'un des plus beaux spectacles qui se puissent imaginer, s'il est quelque chose de plus délicieux que cette poésie de la nature qui envahit l'âme, endort les sens et remplit le cœur des plus exquises sensations.

Croyez-moi, à la vue de ce spectacle féerique, on est transporté et l'esprit se peuple de rêves au point qu'on ne voit plus toutes ces merveilles qu'à travers une atmosphère lumineuse et comme une apothéose de la nature.

Il me faut, bien à regret, revenir au côté prosaïque de mon récit.

La petite baleinière sur laquelle j'avais pris passage mit deux heures environ pour faire la traversée de Léopoldville à Kint-Chassa, deuxième station du Comité dans le Haut-Congo, Brazzaville n'existant pas encore à cette époque.

Le commandant du poste, M. Svinburn, m'offrit l'hospitalité pour une nuit, ce qui me permit de constater l'intelligence qui avait présidé à l'organisation de cette station.

La maison de mon hôte, entre autres, présentait — en miniature — l'aspect d'un joli castel, tout-à-fait confortable, et — ce qui ne serait être trop apprécié dans ces pays, — entouré d'un jardin potager où poussent tous les légumes d'Europe.

Le sol de Kintchassa est d'une teinte noirâtre, mais d'une incontestable fertilité. C'est une immense plaine d'alluvion qui s'étend entre les montagnes et le Pool.

Je quittai, le lendemain, cette jolie localité, non sans avoir remercié M. Svinburn, et je continuai mon voyage sur le fleuve.

En certains endroits le courant devient extrêmement rapide et la

navigation alors n'est pas sans dangers pour des embarcations aussi frêles et aussi peu résistantes que notre baleinière.

Ce courant atteint son maximum de force à l'endroit appelé Kalina, du nom d'un officier autrichien qui y trouva la mort, la pirogue sur laquelle il avait pris passage, ayant chaviré.

Au bout de quelques heures, nous atteignions Kimpoko, troisième station sur le Haut-Congo, située par 4° 4' de latitude sud. Ce point n'a quelque importance que parce qu'il domine l'entrée du fleuve.

Enfin j'arrivai à M'Suata, terme de mon voyage, deux jours après, non sans avoir subi un de ces orages qu'on ne rencontre nulle part aussi subits et aussi violents que dans les climats équatoriaux.

II.

La station de M'Suata. — La chasse dans ses environs. — Gobita ; chez les Français — La station de Quamouth. N'Ganschou.

La station de M'Suata est située par 3°, 20'' de latitude sud, et 13° 46' de longitude de Paris. Elle a été créée, en 1882, par le lieutenant Janssens.

Lorsque j'y arrivai, il n'y avait là, comme constructions, qu'une maison assez vaste, une cuisine et huit cases servant à loger le personnel noir.

Admirablement située sur la rive gauche du fleuve, cette station se trouve sur une petite élévation d'où l'on domine tout le Congo, qui ne compte pas moins, en cet endroit, de deux kilomètres de large.

Le fleuve est bordé sur ses deux rives, à M'Suata, d'impénétrables forêts vierges où vivent de nombreuses familles d'éléphants qui viennent, chaque jour, — principalement pendant la saison de la sécheresse se désaltérer des eaux du Congo.

Sur la rive où s'élève la station, les forêts donnent asile à un petit nombre de lions et de léopards. Il semble que ces animaux aient choisi de préférence les forêts qui s'étendent sur la rive opposée.

Par exemple, partout aux environs de M'Suata le gibier abonde : pintades, pigeons et perdrix.

Voilà pour le chasseur d'Europe. Mais celui qui veut éprouver les

émotions de la grande chasse, devra se livrer à la poursuite de l'éléphant. Il trouvera l'occasion de tirer de magnifiques coups de fusil sur ce quadrupède qu'on peut viser à l'aise.

Comme gibier comestible, l'éléphant laisse singulièrement à désirer. Quelques rares amateurs ne dédaignent pas, paraît-il, le cœur et la langue du monstrueux animal.

Je me suis contenté d'y croire sur parole, n'ayant pas eu la moindre envie de compromettre ma langue d'européen avec celle d'un éléphant africain.

Par contre, la chair de l'hippopotame en bas âge, est fort agréable au goût et possède un fumet tout particulier. On rencontre en grand nombre ces mphibies dans les eaux du fleuve. Ils y passent, s'y prélassant, toutes les heures de la journée, et n'en sortent guère que le soir, pour aller chercher sur les rives l'herbe et les jeunes pousses d'arbre dont ils sont excessivement friands. Ils restent à terre toute la nuit, pour ne reprendre leurs ébats dans le fleuve, que le matin seulement à moins toutefois qu'ils ne soient obligés d'y chercher précipitamment un refuge, pour un motif quelconque.

L'hippopotame qui adore le *manioc* vient assez fréquemment roder dans les environs de M'Suata, et ravage les plantations.

Si ce n'était sa gourmandise pour le *manioc*, qui occasionne des pertes réelles aux habitants, cet animal est on ne peut plus paisible, d'humeur peu batailleuse et reste tout-à-fait inoffensif à moins qu'on ne l'attaque.

L'hippopotame a la curiosité de la femme. Comme il a la vue très faible, ce qui ne lui permet de distinguer que fort imparfaitement les objets, il se décide souvent à aller mettre le bout de son muffle sur le bord des pirogues pour se rendre compte de la nature de ce qu'il n'a vu que comme une masse informe.

Ses intentions sont, en ce moment là, complètement pacifiques, et sa curiosité satisfaite il s'en irait bien tranquillement. Mais, malheureusement, les personnes qui se trouvent dans les embarcations ainsi visitées par le monstre, prennent peur et attaquent l'animal.

Détestable procédé, car l'hippopotame blessé entre immédiatement en fureur. Il se sert de son énorme tête, comme d'un bélier, pour frapper contre les pirogues jusqu'à ce qu'il les ait fait couler.

Je plains les rameurs si, par un coup d'aviron habilement dirigé, ils ne parviennent pas à détourner la pirogue au moment de l'attaque.

L'animal en fureur s'acharnera sur eux jusqu'à ce que leur mort l'ait vengé.

M'Suata possède tous les échantillons de la fauve équatoriale.

Gobila, le chef du village, s'empressa, dès mon arrivée, de venir me présenter ses hommages. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, d'une corpulence bizarre, rond comme un tonneau, si bien qu'il semble plutôt rouler que marcher ; ce qui ne l'empêche pas d'être fort intelligent, et d'une gaîté expansive.

Il se montra, avec moi, d'une familiarité excessive, me donnant l'accolade, (ce dont je me serais parfaitement dispensé.) et ne me quitta que sur ma promesse formelle d'aller au plus tôt lui rendre sa visite.

J'eus, ce jour-là, l'occasion de constater ce que peut contenir de liquide un estomac de nègre. Gobila absorba à lui seul, en ma présence, quinze litres d'une sorte de bière fabriquée avec de la canne à sucre, alors qu'il m'eut été impossible d'en consommer plus d'un seul litre.

Mon hôte, du reste, ne s'arrêta de boire que lorsqu'il fut complètement ivre, justifiant ainsi cette corpulence de futaille qui m'avait frappée tout d'abord.

C'est en allant, le lendemain, rendre visite au docteur Ballay qui trouvait à N'Gantchou, que, pour la première fois, je me rencontrai avec M. Jacques de Brazza, frère du commandant de l'expédition française. Le docteur s'empressa de me faire savoir qu'il n'appartenait pas à l'expédition de M. de Brazza, qu'il attendait cependant d'un jour à l'autre, mais qu'il avait une mission exclusivement scientifique. Le docteur et M. Jacques de Brazza tinrent à m'accompagner à la station de Quamouth, nouvellement créée sous l'habile direction du lieutenant Pagels.

Quamouth est situé, par 3° 12′ de latitude sud, à la pointe d'une presqu'île qui commande l'embouchure de la rivière Qwa.

M. Pagels y avait fait construire une grande maison en terre glaise, fort bien aménagée, et qui était certainement, à cette époque, la plus confortable de tout le Haut-Congo.

On y voyait également un très beau jardin potager bien garni d'excellents légumes d'Europe, et, derrière, rangées en demi-cercle, les cases servant d'habitation aux personnes composant la suite du lieutenant, à savoir un effectif de trente hommes parfaitement disciplinés.

C'est à Quamouth, ainsi que plus tard, chez moi, à M' Suata, que

j'eus l'occasion d'apprécier les ressources de la cuisine française et les talents culinaires de M. Jacques de Brazza.

Il s'agissait de compléter l'excellent repas que nous offrait le commandant, notre hôte, par un plat à la française que M. de Brazza se chargerait de confectionner.

Il s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Avec une franche gaîté qui devint bientôt communicative, le frère du grand explorateur demanda qu'on lui apportât des œufs, du sucre et une fourchette.

Un nègre qu'on éleva, pour la circonstance, au grade de marmiton, fut dépêché dans les environs pour trouver une bonne douzaine d'œufs frais. Il rapporta ce qu'on lui avait demandé, d'autant plus vite qu'il lui tardait de voir comment un blanc s'y prendrait pour faire la cuisine.

Le cuisinier improvisé mit un tablier blanc, ce qui fit ouvrir de grands yeux aux noirs qui ne comprenaient pas qu'on employât ainsi de l'étoffe qui pouvait si bien leur servir de pagne.

— Voyons, nous dit M. Jacques de Brazza, voulez-vous que je vous fasse un entremets sucré ?

Une exclamation de plaisir éclata et de bruyants applaudissements accueillirent la proposition de notre aimable compagnon.

Alors nous le vîmes casser les œufs, séparer les jaunes du blanc, délayer du sucre et du lait dans la première partie et battre le tout dans un saladier.

— Le feu est-il simplement doux ? demanda le cuisinier improvisé.

Celui auquel s'adressait cette question ayant calmé le feu, le contenu du saladier, versé dans une casserole, fut mis sur le réchaud.

Alors, à notre grande surprise, le cuisinier, s'armant de la cuillère, se mit à tourner les jaunes d'œuf dans la casserole, d'un mouvement lent, toujours égal, et cela jusqu'à ce que la crême fut prise, comme on dit en terme de cuisine.

— Première partie, s'exclama M. Jacques.

Puis, battant les blancs d'œuf qu'il avait mis à part, il en fit une neige sucrée, d'un aspect apétissant.

Je dois l'avouer, nous eûmes tous un accès de gourmandise. Pour ma part l'eau me vint à la bouche, lorsque je vis M. de Brazza placer, à l'aide d'une grande cuillère de bois, des îlots de blanc d'œuf en neige, sur un lac de crême à la vanille.

Quelques lecteurs trouveront peut-être que j'ajoute une grande importance à un détail si infime ? Ceux-là n'ont pas passé des mois et

des années loin de leur patrie; ils n'ont pas fait abnégation de tout, dans l'intérêt de la civilisation; ils n'ont pas vécu au fin fond de l'Afrique, au milieu de populations noires, sauvages, parcouru les plaines, escaladé des montagnes, traversé des fleuves n'ayant pour spectateurs de leur prouesses que des crocodiles et des hippopotames.

Pour nous, après la satisfaction du palais, une douce émotion s'empara de nous.

Pour nous, cet entremets évoquait le souvenir de la patrie, des jours passés en famille, alors que l'on ne se doutait guère qu'un temps viendrait où l'on quitterait toutes ces joies, pour aller risquer sa vie dans des explorations lointaines.....

Ce plat de crême nous rappelait, probablement à chacun de nous, quelques-unes de ces heures d'enfance, ces heures qui ne se retrouvent plus, hélas ! .. mais dont le souvenir attendrissant nous arrive, dans les moments de solitude et de rêverie.

Et nous étions, qu'on veuille bien se le rappeler, dans le Haut-Congo, à plus de quatre mille lieues d'Europe.

Après les sensations si agréables que nous avions éprouvées à table, nous avions pris congé de notre aimable hôte, pour aller nous livrer aux douceurs du sommeil. Nous venions à peine de nous endormir, lorsque nous fûmes réveillés en sursaut par des grognements sourds d'abord, puis plus énergiques.

Il n'y avait pas à s'y tromper, c'étaient des lions qui rôdaient autour du poste. L'alerte fut donnée, et chacun fut bientôt sur pied et s'arma en perspective d'une chasse de nuit des plus émouvantes. Mais nous en fûmes, cette fois là, quittes à bon marché. Les fauves avaient jugé prudent de battre en retraite du côté de la forêt dans laquelle ils s'enfoncèrent aussitôt.

Le lendemain, mes deux compagnons : M. de Brazza et Ballay, et moi, nous prenions congé de notre hôte, et nous retournions à N'gantchou où je m'arrêtai une seconde fois, ce qui me permit de juger de la position et des installations de la mission française.

La station de N'gantchou est au sommet d'une colline, dans une petite baie formée par le Congo, et où le steamer et les pirogues de M. de Brazza trouvent un excellent abri.

Mais pour arriver aux établissements du poste, l'ascension est très pénible, ce qui, au point de vue stratégique, est un grand avantage, car avec une poignée d'hommes bien armés, on arriverait à repousser l'assaut de bandes très nombreuses. (*A suivre*).

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

PASCAL-FRANÇOIS-JOSEPH GOSSELLIN

GÉOGRAPHE LILLOIS,

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Officier d'Académie,

Archiviste de la Société de Géographie de Lille.

La découverte que j'ai faite de quelques lettres et papiers de Gossellin m'a inspiré l'idée de rechercher des détails sur la vie de ce savant géographe Lillois, qui est peu connue. La plupart des renseignements relatifs à cet auteur ne se trouvent que dans des recueils qui ne sont guère à la portée du public. Ces livres même sont rares, et j'ai cru utile de faire un résumé de ce qui a été écrit sur Gossellin, en y ajoutant les documents inédits qui sont en ma possession et des notes bibliographiques.

J'ai saisi l'occasion de vulgariser la vie d'un Lillois, dont l'existence est aujourd'hui bien ignorée de ses concitoyens.

Le 6 décembre 1751, naissait à Lille *Pascal-François-Joseph* GOSSELLIN (1) d'une de ces familles flamandes où la droiture, l'amour du

(1) Extrait de Baptême : « Le sept de Décembre 1751 a été baptizé Pascal, François, Joseph Gossellin, né hier, fils légitime du s^r Joseph, négociant, et de D^elle Catherine Élisabeth Muys, le parrain le s^r Pascal Dorchie, la marraine D^elle Marie Françoise Angélique de Warenghien.

» *Signé* : P. DORCHIES, JOSEPH GOSSELLIN, DE WARENGHIEN,
» LAGACHE, P. F. DUPRET, *Past.-Doyen.* »

Gossellin était allié à la famille Bernard, de Lille, par suite du mariage de son frère cadet : Bon-Ami Gossellin, qui épousa le 30 août 1785, Catherine-Judith Bernard, fille de Claude-Joseph et de Catherine-Françoise Lagache.

Dans l'almanach historique et raisonné des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et cizeleurs, année 1777, in-18, à Paris, chez la Ve Duchesne, libraire, rue St-Jacques-du-Temple, au Goût, MDCCLXXVII. On trouve pages 246 et 247 : ÉCOLES PUBLIQUES ET GRATUITES DE DESSIN DE LILLE.

AMATEURS POSSÉDANT DES CABINETS :

M. Gosselin père, possède un beau cabinet d'estampes et de coquillages.

M. Gosselin fils, a formé une très belle collection de médailles anciennes.

On voit par cette annonce que l'orthographe du nom Gosselin a souvent été fautive. Il en est de même sur les plaques de la rue de la ville de Lille, qui porte le nom de ce savant géographe, où il est écrit Gosselin au lieu de Gossellin, toutefois l'arrêté du Maire dit bien Gossellin.



travail et la régularité semblent une portion du patrimoine, il reçut l'instruction convenable à un jeune homme qui, comme ses parents, n'avait pas d'autre ambition que d'exercer la profession du commerce. A l'en croire, il n'aurait pas poussé bien loin ses études classiques; mais il répara si bien ce premier désavantage qu'on n'a, pour le croire réel, qu'un seul témoignage, et c'est justement celui qu'une excessive modestie rend un peu suspect. Quoi qu'il en soit, il manifesta de bonne heure le goût qui l'entraînait vers les sujets d'érudition A peine âgé de quinze ans, il conçut le plan d'un traité de chronologie, et l'exécuta en partie avec le soin qu'il mettait à tous ses travaux. Il a brûlé lui-même ce premier fruit de sa jeune critique, et laissé par là des regrets à ceux qui, en ayant pris connaissance, l'avaient jugé ingénieux et digne d'être publié.

Cependant, ses parents qui comptaient sur lui pour donner un certain essor à leurs affaires, le firent voyager, afin de lui inspirer le goût du commerce; mais ces voyages mêmes, qui le conduisirent dans les grandes capitales, donnèrent plus de force à ses penchants pour les sciences et pour l'érudition. Il s'adonna surtout à la géographie, et notamment à la géographie ancienne, sans négliger l'étude des questions commerciales.

Pendant les voyages qu'il fit en France, en Italie, en Espagne et dans les Pays-Bas (1), il s'occupa tout particulièrement à visiter et à observer les diverses positions indiquées dans les itinéraires romains. Il recueillit un grand nombre de matériaux et de notes qui lui servirent ultérieurement pour les travaux qu'il comptait publier.

Quand il put disposer de lui-même, il résolut de renoncer à la carrière dans laquelle on l'avait lancé, et de se fixer à Paris; mais, l'expérience qu'il avait acquise dans les matières commerciales ne fût point perdue pour lui, ni pour son pays.

Il fut, en 1784, envoyé comme député pour la Flandre, le Hainaut et le Cambrésis, au Conseil Royal de Commerce, institution qui datait de près d'un siècle, et où les intérêts de l'État étaient représentés par quatre magistrats et douze négociants. Notre concitoyen s'acquitta de ses fonctions avec cette conscience et cette exactitude qui furent, dans tout le cours de sa vie, au nombre des qualités distinctives de son caractère. Il n'écrivait rien, pas même un billet, sans que le style fut

---

(1) Pendant les années 1772, 1773, 1774 et 1780

correct et clair, sans que l'écriture fut nette, admirablement formée, parfaitement alignée et exempte de toute rature. Nous avons de lui un certain nombre de lettres : elles prouvent complètement cette assertion. Gossellin composa pour le Conseil Royal, des mémoires sur le commerce de Dunkerque, de Lille, de Bordeaux et du port franc de Marseille. Quoique la Commission dont il était revêtu fût annuelle, Gossellin y fût constamment maintenu par la confiance de ses concitoyens. Sa grande activité et son aptitude aux affaires, le firent remarquer par le roi Louis XVI qui, lorsque la Révolution de 1789 fit disparaître le Conseil Royal du Commerce, le nomma dans l'Administration centrale du Commerce de France, création destinée à remplacer la première institution, mais condamnée à disparaître en 1792.

Gossellin employa avec ardeur, à ses études favorites, les loisirs que lui laissèrent pendant cinq années ses fonctions au Conseil Royal du Commerce. Il se mit de nouveau à voyager en Suisse, en Italie, en Espagne, et se lia avec tous les hommes de mérite qu'il eut occasion de voir dans ses voyages : avec Muller, l'historien suisse ; avec Necker, à Genève ; avec d'Hancarville, à Venise ; il visita Voltaire à Fernay, et fit copier de la musique à Jean-Jacques Rousseau.

Tous les genres de connaissances exactes avaient de l'attrait pour Gossellin, et cet homme qui, de tous les savants de son temps, a peut-être été le plus exclusif, le plus spécial : qui a restreint tous ses efforts à une seule des branches de la science à laquelle il s'était voué, commença d'abord par se livrer à la fois à la chimie, aux mathématiques, à l'histoire naturelle. Il puisa, dans la société de Romé-Delisle, du goût pour la critallographie, et forma même une collection minéralogique. Mais enfin la numismatique et la géographie ancienne l'emportèrent sur tous les autres genres d'études auxquels il s'adonnait. Il jeta les fondements d'une collection de médailles, où il réunit plus de 500 impériales romaines d'argent. A cette remarquable série monétaire était jointe une magnifique patère, trouvée en 1793 au mont Esquelin à Rome (1). Malgré ce goût si prononcé pour la numisma-

(1) Cette collection a été vendue en mars 1864 par MM. Rollin et Feuardent, experts de Paris. La famille Gossellin en avait offert l'achat à la ville à la condition d'en faire un musée spécial portant le nom de l'enfant de Lille. L'administration municipale chargea un numismate lillois de la négociation de cette affaire. Le prix demandé par la famille était trop élevé, le mandataire de la ville fit, au nom de celle-ci, une offre qui ne fut pas acceptée, comme étant au-dessous de la valeur. Cependant ses prévisions furent justifiées par le résultat de la vente.

tique, il n'écrivit pas une seule dissertation sur cette matière, mais il concourut, avec l'abbé du Tersan, au Catalogue des médailes du Cabinet de M. d'Ennery, qui parut en un volume in-4° en 1788.

A cette époque, Gossellin s'était déjà depuis longtemps livré à la composition d'une suite de mémoires sur la géographie ancienne : et dès 1777, il en avait écrit deux, l'un sur la *Chersonèse d'or* et sur le *Pays des Sines*. Il n'osa pas mettre au jour des ouvrages qui présentaient des idées différentes de celles du célèbre d'Anville. Cependant, les ayant refondus, il les fit paraître plus tard dans la Géographie des Grecs analysée.

Pendant un séjour que notre concitoyen fit à Plombières, pour la santé de sa femme, en lisant le *Mercure de France*, il eut connaissance du prix que l'Académie des inscriptions et Belles Lettres devait décerner en 1789, et dont le sujet était de comparer ensemble Strabon et Ptolémée, et de marquer l'État où ces deux hommes célèbres avaient trouvé les connaissances géographiques, ainsi que le point où ils les avaient portées. Gossellin concourut, remporta le prix, et dès lors son choix fut fait : il résolut de consacrer tous ses travaux à la géographie ancienne.

Le mémoire qu'il avait présenté au concours, fut imprimé sous le titre de *Géographie des Grecs analysée* (1), en un volume in-4°.

L'auteur y retrace les connaissances des Grecs à l'époque où elles furent recueillies pour la première fois à l'école d'Alexandrie. Posidonius, Pline, Marin de Tyr, aussi bien que Strabon et Ptolémée, furent analysées et comparées. Dans neuf cartes dessinées avec une netteté, une précision qui égalaient celles de d'Anville, il présenta les systèmes géographiques d'Ératosthènes, de Ptolémée, de Strabon, et en comparant leurs calculs rectifiés avec les erreurs dont eux-mêmes nous indiquent les causes, Gossellin trouve que les anciens avaient connu

(1) Géographie des Grecs | analysée, | ou | les systèmes d'Erotosthènes, de Strabon et de Ptolémée | comparés en eux | et avec nos connaissances modernes, | ouvrage couronné par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, | par M. Gossellin, | député de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, | au Conseil royal du commerce.

Videndum est, non modò quid quisque loquatur, sed etiam quid quisque sentiat, atque | etiam quâ de causâ quisque sentiat.

(Cicero, de Officiis, lib. I, § 41).

à Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné | MCCLXXXX. |

4 pages avis et division de l'ouvrage, 148 pages, 8 pages tableaux, xxvij pages de tables, 2 pages, extrait du registre de l'académie et errata in-4° et 10 cartes

la valeur du degré terrestre et, par conséquent, la grandeur exacte de la circonférence de la terre ; que le mot stade exprimait différentes sortes de mesures, dont les anciens eux-mêmes nous avaient donné la valeur, en nous disant le nombre de chaque genre de stades renfermées dans un degré du grand arc de la sphère ; qu'il suffisait, dans bien des cas, de réduire un stade en un autre pour retrouver les distances des lieux parfaitement conformes à celles que nous donnaient nos cartes modernes. Tel est le principe sur lequel Gossellin a basé toutes ses recherches sur la Géographie des anciens. Excepté dans son mémoire sur la Sérique, Gossellin n'a jamais appliqué cette méthode que pour déterminer les cotes et rétablir, si on peut s'exprimer ainsi, l'hydrographie de Ptolémée : mais en même temps il analysait les travaux de tous les géographes anciens qui avaient précédé le géographe d'Alexandrie, et retraçait l'histoire des aberrations ou des progrès de la géographie. Toutes les mesures dont se sert Gossellin sont, comme celles qu'ont données Érastosthènes et Ptolémée, des mesures en degré et en portions de degré, c'est-à-dire des mesures astronomiques. Pour admettre ces mesures comme exactes ; mais leurs énormes erreurs dans les détails ne permettaient pas une telle supposition, Gossellin se crut donc autorisé à émettre l'opinion que la Géographie des Grecs était les débris d'un système exact, que ce peuple avait altéré, et dont un peuple ancien, inconnu, qui avait poussé loin les observations astronomiques, était l'auteur.

Le travail de Gossellin fut diversement apprécié, on l'accusa de reposer sur un système, sur des hypothèses. Ce qui est incontestable, c'est que notre concitoyen a calculé, avec une admirable patience, de nombreuses tables numériques pour pouvoir convertir un nombre déterminé de stades dans un autre stade ; ou chacun de ces stades, degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la sphère, en milles romains ; et pour obtenir, par un nombre déterminé de degrés, minutes et secondes, et de milles romains, le nombre correspondant en stades de différents modules. Dès que, sur une même cote qui présente un grand nombre de distances, on se sert du même stade, quel qu'il soit, comme a toujours fait Gosselin, il n'y a pas d'arbitraire, il n'y a plus de systèmes ; la concordance des mesures de la carte ancienne et de la carte moderne, est une preuve de l'exactitude du travail du géographe. Aussi, cette analyse détaillée des cartes anciennes a-t-elle quelquefois forcé Gosselin à rectifier les conclusions que lui avaient fait prendre des mesures générales et isolées, comme on en voit un exemple

remarquable au sujet de la Chersonèse d'or que, dans la Géographie des Grecs analysée. il place dans le Pégace et qui, dans le troisième volume de ses *Recherches*, se trouve reportée plus à l'Orient dans la presqu'île de Malacca. Ces explications étaient nécessaires pour comprendre le récit des travaux géographiques de Gossellin Elles sont extraites d'un travail fait par M. Walkenar. ami de notre concitoyen.

La Révolution arrivait au moment où Gossellin commençait à se vouer à l'étude de la Géographie ancienne. Son goût pour le travail et le peu d'entraînement qu'il avait à se mêler aux hommes du mouvement, l'engagèrent à se livrer avec plus d'ardeur encore à ses recherches, à ses profondes méditations sur une science bien ardue, mais bien intéressante. Aussi, fût-il heureux, au sortir de la tourmente, d'avoir pris une telle habitude de ne se laisser distraire, ni par le monde, ni par les plaisirs. Il ne sortait de son cabinet que quand des devoirs impérieux l'y forçaient. Il consacra tous ses moments au travail, se levant de grand matin ; se couchant de bonne heure ; ne dînant jamais en ville ; réglant toutes ses journées de manière qu'aucun moment ne fût perdu ; et laissant quelquefois amasser sur sa table les lettres qu'on lui écrivait. sans les décacheter. lorsqu'il était occupé à la solution de quelque problème géographique ou qu'il avait à terminer quelque carte déjà commencée. Sa méthode de travail, pour tous les mémoires qui composent ses quatre volumes de Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, fût toujours la même. Il commençait par la fin : c'est-à-dire qu'il refaisait d'après le texte de Ptolémée la carte des cotes du pays dont il voulait éclaircir la géographie ancienne, ne s'en rapportant pas, comme tous les géographes, aux cartes que Mercator a dressées pour cet auteur. Son tracé était double, l'un en noir pour les variantes du texte latin. l'autre en rouge pour les variantes du texte grec. Il comparait les distances données par ce tracé avec celles de la carte moderne, et retrouvait, par des essais successifs, le stade qui convenait à toute une étendue de côte. S'il y avait perturbation. erreur dans la carte ancienne, il en recherchait les causes et épuisait toutes les combinaisons, toutes les suppositions qui pouvaient en donner l'explication ; il choisissait les plus probables, et s'aidait alors de tous les renseignements. des moindres rapports de noms pour leur donner plus de force, sans parler des autres conjectures qui l'avaient souvent occupé longtemps. Une fois cette concordance établie entre la carte de Ptolémée et la carte moderne, il se livrait à l'étude de tous les géographes antérieurs pour le même

pays et les mêmes lieux, et il cherchait à ramener toutes ses explications au travail de Ptolémée. Puis, après avoir remis au net ses tableaux de positions et de mesures, il commençait sa rédaction sur de petites feuilles de papier de la grandeur d'un volume in-18. Il n'écrivait ordinairement sur ces papiers que d'un côté, et le plus souvent une phrase sur chacun; il mettait ses petits papiers numérotés dans un cahier, et chaque fois qu'il faisait sur l'un d'eux un changement, ne fût-il que d'un seul mot, ajouté ou retranché, il transcrivait la phrase sur une nouvelle feuille et déchirait l'ancienne. Quand il ne trouvait plus de changements, ni d'additions à faire à un mémoire ainsi écrit sur ces nombreux morceaux de papier, qu'il avait relus plusieurs fois, il transcrivait tout le mémoire sur un cahier, et tous les feuillets où il y avait rature ou addition, étaient recopiés de nouveau. Malgré tous ces soins, il faisait encore des changements à l'impression. Comme tous ces mémoires furent imprimés aux frais de l'État, à l'Imprimerie Royale ou Nationale, et qu'il y a dans cet établissement d'excellents correcteurs qui sont de savants grammairiens, il en payait un pour revoir des épreuves, et lui faire toutes les observations grammaticales qu'il croirait utiles. Jamais il ne servit d'un secrétaire ou d'un copiste, ou d'un dessinateur pour ses ouvrages imprimés ni pour ses cartes: les tables des matières mêmes de chacun de ses volumes ont été faites par lui avec les mêmes soins et les mêmes précautions que le reste. En parlant des travaux de notre concitoyen, M. L. de Fontanes dit que les mémoires géographiques de Gossellin sont, pour la pureté du style et la clarté dans l'exposition des idées, un modèle de rédaction académique, et cet éloge, donné par un si excellent juge, n'a jamais été démenti.

La Géographie des Grecs analysée avait paru en 1790, et l'Académie des Inscriptions reçut l'auteur au nombre de ses membres en 1791. Dès le 10 mai de cette année, il lut à cette Compagnie ses *Recherches sur les Connaissances géographiques des anciens sur les côtes méridionales de l'Arabie*, qui ont été insérées dans le tome 49 des mémoires de cette Académie, page 750, et réimprimées dans le tome 3 des Recherches de l'auteur (1). Le 31 mai de la même année, les *Recherches sur la Sérique des anciens et sur les limites de leurs*

(1) Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens, pour servir de base à l'histoire de la Géographie ancienne. *Paris, Imprimerie de la République*, an VI (1797)-1813, 4 volumes grand in-4°.

connaissances dans l'intérieur de l'Asie, qu'il a réimprimées dans le tome 4 de ses *Recherches.* Le 16 novembre 1792, Gossellin lut à l'Académie ses *Recherches sur le système géographique de Polybe*, et le 21 juin 1792, celles des *limites des connaissances des anciens sur la côte occidentale de l'Afrique.*

Le 8 août 1793, toutes les Académies furent supprimées ; Gossellin continua ses recherches avec plus d'ardeur encore. Mais en 1794, il reçut un arrêté du Comité du salut public ainsi conçu : « Sur la de- » mande du représentant du peuple Calon, le Comité de salut public » met en réquisition le citoyen Gossellin, *érudiste* en géographie, » pour les travaux du département de la guerre. *Signé :* CAMBACÉRÈS, » DELMAR, etc. » ; et d'après les ordres du Comité du salut public, on s'empara des papiers de Gossellin, et on les transporta au dépôt de la guerre ; mais ses *Recherches sur le système géographique d'Hipparque,* et sur *les connaissances géographiques des anciens dans le golfe Arabique*, sur *les côtes occidentales d'Afrique*, et sur *le tour fait par les anciens, de ce continent,* ne pouvaient être d'une grande utilité pour la marche des armées de la République : et le département de la guerre, après avoir retenu pendant deux ans les papiers de Gossellin, les remit à la Commission d'instruction publique. Il y avait dans cette Commission quelques hommes capables d'apprécier les travaux de notre concitoyen : ceux-ci firent ordonner l'impression aux frais de l'État des ouvrages de Gossellin. Ainsi, c'est à la spoliation qu'on exerça à son égard, que notre géographe dut l'avantage de voir imprimer, sans frais, des ouvrages qui, trop spéciaux, n'étaient pas de nature à couvrir les dépenses de l'éditeur. Nous possédons une lettre de Gossellin au général ministre de la guerre, datée du 24 thermidor an V (1796), au sujet du règlement de l'indemnité due à l'auteur par le gouvernement pour la cession d'un ouvrage (1).

---

(1) Paris, le 24 thermidor, an 5.

Citoyen général,

J'ai besoin pour établir auprès du Ministre de l'Intérieur ma demande en indemnité pour l'ouvrage que le Cn Calon m'a fait céder au gouvernement, d'une copie certifiée des trois pièces suivantes, dont vous avez les originaux dans le dépôt de la Guerre :

1° L'arrêté du comité de salut public du 26 frimaire an 3, qui me met en réquisition pour les travaux du dépôt de la Guerre ;

2° Le rapport fait au Ministre de la Guerre le 18 messidor an 4, par le Cn Calon, pour se faire autoriser à acquérir mes manuscrits, et à les faire imprimer pour le compte du Gouvernement, sauf à régler les indemnités qui me seront dues ;

Le premier et le deuxième volume des Recherches sur la Géographie, parurent en l'an VI de la République (1797). Avant cette époque, les temps de réparation étaient arrivés : l'Institut avait été formé en 1795 par une loi, afin de remplir le vide que les Académies avaient laissé, et Gossellin fut un des premiers élus dans cette nouvelle Compagnie savante. Il y lut, le 27 janvier 1801, des *Recherches sur les connaissances des anciens dans le golfe Persique*. En 1799, il avait été nommé, en remplacement de l'abbé Barthelemy, le savant auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, conservateur du Cabinet des antiques.

En 1801, le Premier Consul voulant posséder une bonne traduction de Strabon, choisit notre concitoyen pour collaborer à cette œuvre difficile : devenu Empereur, il le fit chevalier de la Légion d'honneur en 1804. Le travail sur Strabon ne convenait pas au genre d'études de Gossellin, parce qu'il était et qu'il voulait rester en quelque sorte étranger à tout sujet qu'il ne se proposait pas d'examiner à fond (1). Mais il fit pour cet ouvrage, dans le premier volume paru en 1805 et le dernier en 1816, des *Éclaircissements sur la Rose des vents des*

3° La lettre que le Cn Calon m'a écrite le 19 floréal an 5, pour me faire connaître les moyens qu'il comptait proposer au Ministre, pour m'indemniser des travaux que j'avais cédés au Gouvernement.

Je vous prie donc, citoyen général, de vouloir bien me faire adresser une copie certifiée des pièces précédentes ; je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Salut et Fraternité,

GOSSELLIN,

Vieille rue du Temple, n° 721.

Une page petit in-4°.

(1) Nous croyons devoir donner quelques renseignements sur cet ouvrage, qui est peu connu.

Géographie de Strabon, traduite du grec en français, format in-4°.

Tome Ier. Paris, de l'Imprimerie nationale, an XIII, 1805, 4 pages avertissement, 3 pages tables, CXIV pour observation, — deux feuillets Roses des Vents, — 513 p., — une page avis au relieur, — cinq cartes gravées.

Tome II. — Paris, de l'Imprimerie impériale, 1809, 2 pages avertissement, — XVI pages tables et index des Eclaircissements, — 424 pages et 156 pages : Éclaircissements pour le tome II Géographie de Strabon.

Tome III. — Paris, de l'Imprimerie impériale, 1812, — XXIV pages tables et index des Éclaircissements, 532 pages et 276 pages Éclaircissements pour le tome III de la Géographie de Strabon.

Tome IV. — Paris, Imprimerie royale, 1814 (1re partie), XVI pages tables, — 339 pages.

Tome VI. — Paris, Imprimerie royale, 1816 (2e partie), XVI pages tables, — 406 p.

anciens, et des observations sur *la manière de considérer les stades itinéraires ;* celles-ci, depuis lors, ont produit le *Mémoire sur l'évaluation et l'emploi des mesures itinéraires,* lu à l'Institut de France le 29 juillet 1804. Une lettre de notre concitoyen, à la date du 16 décembre 1801 (1), à M. Marcel, directeur général de l'Imprimerie Impériale, engage ce dernier à reprendre l'impression des *Recherches* que sa collaboration à la traduction de Strabon avait retardée.

Gossellin donnait dans ses écrits la clef de la méthode employée par lui dans ses *Recherches*, et il l'accompagnait de nombreuses tables, toutes numériques, pour en faciliter l'usage. Lorsqu'il eut terminé tous ces travaux, ou qu'il ne se sentit plus la force de les continuer, il crut reconnaître l'existence chez les anciens, de trois stades de plus qu'il n'en avait indiqué dans ses *observations sur les mesures itinéraires*, et il lut à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le 31 octobre 1817, des *Recherches sur les principes, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques des anciens.* Ces recherches furent insérées dans le cinquième volume de Strabon (Tome 4, 2e partie), et dans le sixième tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Au même sujet, se rattachent les *Observations sur la coudée égyptienne, découverte récemment à Memphis*, que

---

(1) Paris, le 16 décembre 1808.

Monsieur,

Un arrêté du Gouvernement a chargé l'Imprimerie impériale de la publication de mes *Recherches sur la Géographie ancienne.* Deux volumes de ce recueil étaient imprimés lorsque l'Empereur m'a ordonné de coopérer à la traduction française de Strabon. J'ai alors suspendu l'impression de mes *Recherches* pour m'occuper uniquement du travail préparatoire qu'exigeait cette traduction. Maintenant que je suis au courant de cette nouvelle besogne, je viens vous proposer, Monsieur, de reprendre l'impression de mon premier ouvrage, qui est le complément nécessaire des notes abrégées que j'ai mises dans la traduction de Strabon, et auquel je renvoie souvent le lecteur, pour le développement des preuves que je n'ai fait qu'indiquer dans mes notes.

Les mémoires qui restent à imprimer pourront fournir 50 à 60 feuilles au plus, et je vais attendre votre réponse pour savoir si je puis vous envoyer la copie.

Je vous prie d'agréer les assurances de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
GOSSELLIN.

M. Marcel, Directeur général de l'Imprimerie impériale.

1 page in-4°.

Gossellin fit insérer dans le *Journal des Savants* de décembre 1822. Les annotations sur la Géographie de Strabon ne purent arracher Gossellin au plan de travail qu'il s'était tracé ; il ne leur accordait qu'une faible part de son temps : aussi sont-elles de peu de valeur, et il a trop abusé de la facilité que lui fournissaient le nombre et les différences des stades grecs, pour expliquer des mesures données par les anciens, dont quelques-unes ne sont pas prises par lui comme les textes anciens le demandaient (1).

Poursuivant toujours le cours de ses investigations, il lut à l'Institut de France, le 29 novembre 1805, *ses Recherches sur les connaissances géographiques des anciens le long des côtes de la Gédrosie ;* puis après, ses *Recherches sur les connaissances des anciens le long des côtes de l'Inde.* Enfin, en janvier 1811, il lut à l'Institut, ses *Recherches sur les connaissances géographiques des anciens le long des côtes occidentales et septentrionales de l'Europe*, qui contenaient trois mémoires : l'un sur l'*Ibérie*, le second sur la *Gaule* et le troisième sur les *Iles Britanniques*. Il avait préludé au dernier mémoire, par une lettre adressée à Pinkerton sur la *fausse configuration de l'Écosse dans la carte de Ptolémée*, insérée dans la traduction française des *Recherches sur les Scythes* du géographe anglais, imprimé à

(1) Voici cependant une lettre de Gossellin à M. Desenne, de l'Imprimerie royale, qui prouve la part qu'il prenait à l'impression de la Traduction de Strabon, et de l'ordre qui présidait à ses affaires.

Paris, le 13 janvier 1817.

Monsieur,

Les traducteurs de Strabon ont reçu jusqu'à présent, chacun 25 exemplaires en papier ordinaire, et un exemplaire en papier vélin de cette traduction.

Vous m'avez envoyé 30 exemplaires du tome IV, en papier ordinaire et 2 en vélin ; je dois donc vous remettre 5 exemplaires des premiers et un des seconds. Vous pouvez les faire reprendre quand vous le jugerez à propos, en me rendant le reçu que j'ai donné, et en l'échangeant contre un autre de 26 volumes seulement.

M. Coray et M. Letronne devront recevoir la même quantité de volumes.

En jetant un coup-d'œil sur l'exemplaire en vélin, je me suis aperçu que le feuilles v, x, avaient été tirées sur un papier plus petit que les autres. Cette irrégu larité n'est-elle pas trop choquante pour la laisser subsister ?

Quant aux autres distributions que l'Imprimerie royale peut faire de ce nouveau volume, je ne puis vous donner aucun renseignement sur cet objet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

GOSSELLIN

1 page petit in-4°.

Paris en 1804. Tous les mémoires de Gossellin, lus ou composés depuis la première publication des deux premiers volumes de ses *recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens*, fournissent la matière de deux nouveaux volumes in-4°, qui furent publiés en 1813 et formèrent les Tomes 3 et 4 du grand ouvrage.

Si Gossellin mettait un grand prix à la rédaction de ses ouvrages, il ne négligeait pas la partie matérielle, c'est-à-dire l'impression de ses œuvres et la confection de ses notes. On peut en juger par sa lettre écrite le 4 août 1811 à M. le directeur de l'Imprimerie Impériale (1).

En 1814, peu après le retour en France du Roi Louis XVIII, notre compatriote fut nommé officier de la Légion d'honneur. Après la seconde Restauration, il rendit de grands services à la France en établissant, d'une manière certaine, en 1815, la propriété française d'une foule d'objets précieux que les alliés voulaient nous enlever.

Gossellin fut nommé en 1816 un des quatre assistants au *Journal des Savants*, c'est-à-dire un de ceux qui, en l'absence du garde des sceaux, président les conférences des auteurs de ce journal. Il fit pour le tome 1er de la classe d'histoire et de littérature anciennes, un extrait

---

(1) Paris, 4 août 1811.

Monsieur,

En vous quittant hier, j'ai été prendre des renseignements sur les frais que j'aurai à faire, avant de pouvoir livrer le premier des deux volumes qui me restent à publier; et je trouve que pour ne pas interrompre la gravure des cartes, je débourserai cette année, pour ce seul objet, environ 6000 fr. et que j'aurai 3 à 4000 fr. à payer à l'Imprimerie impériale pour ce premier volume.

Le second coûtera beaucoup moins, parce que j'ai compris dans les 6000 fr. précédens, la gravure des cartes qui devront l'accompagner. De sorte qu'il pourrait se réduire à environ 4000 fr.

D'après cet aperçu, une souscription de 400 exemplaires, composée de deux volumes, au prix de 36 fr. (*a*) comme se vendent les deux premiers, me mettrait à peu près hors de frais. Et son excellence avait la bonté d'ajouter à cette faveur, une avance de 8000 fr. à compe des livraisons, je me trouverais en état de faire graver toutes les cartes, et de commencer le premier volume, aussitôt que l'imprimerie impériale aura été autorisée à continuer cette édition.

Je ne puis, Monsieur, que vous renouveler les expressions de ma reconnaissance et vous assurer de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

GOSSELLIN.

1 page petit in-f°.

(*a*) Selon Brunet, les tomes III et IV des Recherches, dont il est question, se vendaient 42 fr.

substantiel très méthodique de toutes ses recherches et de tous ses travaux en géographie ancienne, qui parut en 1815, avec une carte dessinée par lui pour cet extrait et intitulée : *Orbis veteribus noti, veris limitibus circumscripti, specimen geographicum.* Cette carte devint la première d'un atlas in-f°, qui réunissait toutes ses cartes classées méthodiquement. Ce volume a pour titre : *Atlas, ou recueil de cartes géographiques, publiées par P.-F.-J. Gosselin* (75 cartes en 47 feuilles). L'auteur y prend le titre d'associé étranger de l'Académie de Gœttingue, qui venait de lui être conféré par cette savante Compagnie.

Tels sont les travaux de Gossellin qui ont ont été mis au jour. *La Biographie des hommes vivants*, y joint à tort la partie de *Géographie ancienne*, dans le *rapport fait par la classe d'histoire de l'Institut*, présenté à l'Empereur et Roi en son Conseil d'État, le 8 février 1808, et imprimé en 1813, pages 163 à 190. Il est bien vrai que Gossellin fut nommé par la classe pour faire ce rapport, et qu'il est dit par cette raison, dans l'avertissement, qu'il en est l'auteur ; mais un de ses amis se chargea pour lui de cette tâche. Ne connaissant aucune langue étrangère, notre compatriote ne pouvait lire aucune des nombreuses productions d'auteurs étrangers qui sont cités et appréciés dans ce rapport. C'est ce que Gossellin a souvent déclaré lui-même et consigné par écrit, lorsqu'il en a pu trouver l'occasion.

Gossellin a encore composé un *Mémoire géographique sur la Corse*, et une *Réfutation d'un mémoire*, manuscrit de Delambre, intitulé : *Remarques sur la méthode proposée par M. Gossellin pour évaluer les stades itinéraires des Anciens.* Ces deux écrits ont été remis par le savant géographe à un de ses amis qui se proposait de les publier.

Dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde,* M. Gonec dit qu'il n'a manqué à Gossellin que de discuter les divers points des côtes de la Méditerranée où s'étaient établis les anciens Pélasges.

Depuis quelques années, la santé de Gossellin s'était considérablement altérée et les forces avaient sensiblement décliné. Malgré une organisation vigoureuse qui semblait devoir rassurer ses amis, le 8 février 1830, une mort paisible vint terminer une existence vouée tout entière à la science, à l'amitié, à la vertu. Cette perte a laissé des regrets durables à tous ceux qui l'ont connu.

Gossellin était grand, fort, avait une belle figure, des manières distinguées et polies, par l'habitude du grand monde qu'il avait fréquenté

Son
ava
en é
prem
été a

C
de m
avec

Paris le 4 Août 1811

Monsieur,

En vous quittant hier, j'ai été prendre des renseignemens sur les frais que j'aurai à faire, avant de pouvoir livrer le premier des deux volumes qui me restent à publier; et je trouve que pour ne pas interrompre la gravure des cartes, je débourserai cette année, pour ce seul objet, environ 6000.^{fr} et que j'aurai 3 à 4000 fr. à payer à l'Imprimerie impériale pour ce premier volume.

Le second coutera beaucoup moins, parce que j'ai compris dans les 6000 fr. précédens, la gravure des cartes qui devront l'accompagner. De sorte qu'il pourroit se réduire à environ 4000 fr.

D'après cet aperçu, une souscription de 400 exemplaires, composés de deux volumes, au prix de 36 fr, comme se vendent les deux premiers, me mettroit à peu près hors de frais. Et si Son Excellence avoit la bonté d'ajouter à cette faveur, une avance de 8000 fr. à compte des livraisons, je me trouverois en état de faire graver toutes les cartes, et de commencer le premier volume, aussitôt que l'Imprimerie impériale aura été autorisée à continuer cette édition.

Je ne puis, Monsieur, que vous renouveller les expressions de ma reconnoissance, et vous assurer de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

Gossellin

dans sa jeunesse (1). La prudence, la loyauté, la franchise, la constance en l'amitié, l'égalité d'humeur, une conversation douce et enjouée, formaient les traits distinctifs de son caractère, et il a été certainement l'un des hommes les plus honorables qui se soient jamais consacrés aux sciences et à l'étude.

Son éloge fut lu en séance publique le 21 juillet 1830 et imprimé dans le tome IX des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. Cet éloge est de M. Abel de Rémusat, qui suppléait alors M. Dacier, trop âgé et trop malade, pour remplir à cette époque ses fonctions de secrétaire perpétuel.

Gossellin a été remplacé à l'Académie par M. Van Praet, son plus ancien collègue à la Bibliothèque du Roi.

En 1790, le profil de Gosselin fut gravé sur pierre fine par l'habile artiste Jeuffroy, de l'Institut, et il en a été répandu plusieurs empreintes sur verre, qui ont été distribuées à ses amis.

En 1829, le peintre, Louis-Léopold Boilly, fit un portrait en lithographie de notre compatriote, avec cette légende : *Institut Royal de France. Acad^ie des Inscript^ons et Belles-Lettres (Géographie ancienne astronom^que) Gossellin (Pascal-François-Joseph). Officier de la Légion d'honneur, né à Lille le 6 décembre 1751 ; élu à l'Acad^ie en 1771 à l'Institut en 1795.*

Il existe un médaillon en bronze, fait par Depaulis en 1829, ayant seize centimètres et demi de diamètre et portant en légende : *P.-F.-J. Gossellin de l'Académie Royale des Inscriptions et B. Lettres. Conservateur administrateur de la Bibliothèque du Roi.*

Depuis la mort de Gossellin, les sciences de l'histoire, de l'archéologie et de la géographie, ont fait d'immenses progrès, la facilité des relations, les découvertes faites, sont venues compléter les travaux de ce savant géographe, sans leur ôter le mérite d'avoir servi de bases à ceux de ses successeurs en érudition.

---

(1) Il était très lié avec Madame Thiroux d'Arconville, femme d'esprit, née en 1720, morte en 1805, auteur de plusieurs ouvrages estimés : *Traité de l'Amitié*, 1763, etc., etc.

C'est entre les mains de Gossellin que passèrent les manuscrits inédits de cette dame, parmi lesquels des *Souvenirs* sur sa vie.

LA FORÊT DE MORMAL

Par M. Henri BÉCOURT,

Inspecteur des Forêts,
ancien élève de l'École forestière de Nancy,
Membre correspondant de la Société de géographie de Lille
et Membre titulaire de la Société géologique
et de la Commission Historique du département du Nord.

(Suite) (1).

III. — Comme les autres forêts de l'Europe moyenne dont elle fait partie, la forêt de Mormal a une constitution très simple : elle n'est en effet peuplée que d'un nombre restreint d'essences dont quelques-unes seulement sont dominantes et les autres sont subordonnées. Cette circonstance du reste, est plutôt heureuse que défavorable, car, ainsi que le fait observer M. Aug. Mathieu (2), elle assure à l'avance la nature et la qualité des produits, elle permet de bien approprier le régime et le mode de traitement aux exigences de quelques essences seulement ; enfin, elle simplifie beaucoup l'application du traitement.

D'après le même auteur, on compte en France dix-huit essences principales et quarante-huit essences subordonnées de première, seconde et troisième grandeurs, et la flore arbustive est représentée par deux cent soixante-cinq espèces, qui de la taille presque arborescente du noisetier et du houx descendent à celle de l'airelle myrtille et de la pervenche.

Mormal ne renferme que seize espèces d'arbres, dont six de première grandeur, huit de deuxième grandeur et deux de troisième grandeur. Parmi les arbres de première grandeur figurent : le chêne pédonculé, *quercus pedunculata*, Ehrh., le hêtre commun, *fagus sylvatica*, Lin., le frêne commun, *fraxinus excelsior*, Lin., l'érable sycomore, *acer pseudoplatanus*, Lin., l'orme champêtre, *ulmus campestris*, Smith, et le saule blanc, *salix alba*, Lin. Dans les arbres de seconde grandeur, se rangent : le charme commun, *carpinus betulus*, Lin., le bouleau

---

(1) Voir page 206 du tome VI (1886), pages 178 et 258 du tome VII (1887) et page 241 du tome VIII (1887).

(2) *Statistique des forêts*, p. 65. Paris, imp. nat. 1878.

blanc, *betulus verrucosa*, Ehrh., l'aune glutineux, *alnus glutinosa*, Gærtn., le peuplier tremble, *populus tremula*, Lin., l'érable champêtre, *acer campestre*, Lin., le cerisier-mérisier, *cerasus avium*, Mœnch, le poirier commun, *pyrus communis*, Lin., et le pommier acerbe, *malus acerba*. Mérat. Enfin, sont rangés dans les arbres de troisième grandeur : le saule Marceau, *salix caprea*, Lin. et le Sorbier des Oiseleurs, *sorbus aucuparia*, Lin.

Le groupe des arbustes, arbrisseaux, sous-arbrisseaux et des végétaux sarmenteux, comprend vingt-trois espèces. ce sont : le coudrier noisetier. *corylus avellana*. Lin., le fusain d'Europe, *evonymus europœus*, Lin., la bourdaine commune, *frangilla vulgaris*. Reichb., le néflier commun. en wallon nespier, *mespilus germanica*, Lin., le troëne commun. *ligustrum vulgare*, Lin., la viorne obier, *viburnum opulus*, Lin.. le saule à oreillettes ou saling, *salix aurita*, Lin., le prunier épineux, prunellier ou épine noire. *prunus spinosa*, Lin., l'aubépine monagyne, *cratœgus monogina*, Jacq., et l'aubępine épineuse, *cratœgus oxyacantha*, Jacq., confondues toutes deux sous le nom d'épine blanche, le sureau noir, *sambucus nigra*, Lin., dit séu des bois (1). le groseiller épineux, *ribes uva-crispa*, Lin.. le groseiller rouge, *ribes rubrum*, Lin., le groseiller noir, *ribes nigrum*, Lin., le rosier des champs. *rosa arvensis*. Lin, le rosier des chiens ou églantier, *rosa canina*, Lin.. la ronce framboisier, *rudus idœus*, Lin., la ronce arbrisseau, *rudus fruticosus*, Lin., le sarothamne commun ou genêt à balais, *sarothamnus vulgaris*, Wimmer, le houx commun, *ilex aquifolium*, Lin., la callune bruyère, *calluna vulgaris*, Salisb., enfin le lierre grimpant, *hedera helix*, Lin., et le chévrefeuille des bois, *lonicera periclymenum*, Lin., désignés dans la localité, le premier, sous le nom de rampeuille et le second sous celui de bois de gâte.

Parmi les végétaux arborescents énumérés ci-dessus, il en est plusieurs qui sont à peine représentés où qui n'offrent aucun intérêt : nous n'étudierons en conséquence que les plus précieux.

Au premier rang vient le **chêne**, en wallon *kesne* ou *quesne* dim. *kesniau* ou *quesniau*, qui appartient, ainsi qu'on l'a vu plus haut. à l'espèce pédonculée (2). D'une longévité considérable, 200 à 300 ans,

---

(1) Indépendamment du sureau noir, la forêt nourrit le sureau yèble, *sambucus ebulus*, Lin., plante herbacée vivace, qu'on rencontre surtout dans la série de Landrecies.

(2) — La Fagne renferme, outre le chêne pédonculé, une autre espèce quercienne le chêne rouvre, *quercus sessiliflora*, Smith ; ce dernier a les glands sessiles et les

il acquiert en massif serré de 18 à 20 mètres sous branches et de 25 à 30 mètres de hauteur totale. Son port est tantôt régulier tantôt irrégulier : dans le premier cas, le fût de l'arbre se prolonge verticalement jusqu'à la cime, émettant quelques fortes branches implantées perpendiculairement et se relevant à leurs extrémités ; dans le second cas, la tige se divise en formant à des hauteurs différentes, trois ou quatre fortes branches se relevant en gobelet autour de l'axe de l'arbre. Cette dernière disposition est plus particulière aux chênes qui croissent en société avec le hêtre, tandis que l'autre est celle qu'affectent ceux qui végètent isolément. Contrairement à ce que l'on observe sur le chêne pédonculé du centre de la France. le feuillage de celui de Mormal est assez bien réparti sur les branches ; il donne néanmoins un couvert très léger sous lequel croissent les ronces et les herbes ; aussi ce chêne est-il peu propre à former des peuplements sans mélange avec d'autres essences. Il fructifie vers 80 ou 100 ans, suivant qu'il croît isolément ou en massif ; mais à raison des gelées tardives qui sont fréquentes à Mormal, les glandées complètes ne s'y succèdent guère que tous les cinq à sept ans. Les bourgeons proventifs se maintiennent très longtemps vivants chez le chêne pédonculé, aussi rejette-t-il jusqu'à un âge avancé ; en revanche ils ont l'inconvénient de produire sur les réserves après les exploitations une foule de branches gourmandes qui les exposent à périr en cime lorsqu'on n'en fait pas l'ablation. Nous avons déjà fait remarquer que la compacité du sol, en empêchant les influences atmosphériques de s'exercer à une certaine profondeur, s'opposait au développement du pivot du chêne, mais cette essence produit, surtout à l'état isolé, de fortes racines latérales qui lui forment un bon support.

Il réussit sur tous les points de la forêt, sauf dans les vallons exposés aux gelées où il reste buissonnant. Dans la première partie de son existence sa croissance est peu rapide : c'est ainsi qu'à quatre-vingts ans

---

feuilles pétiolées, tandis que, chez le premier, les glands sont supportés par un long pédoncule et les feuilles sont subsessiles. L'aire d'habitation de ces deux essences, à laquelle on ne saurait apporter trop d'importance quand on veut planter, est très différente : le chêne pédonculé se plaît dans les plaines et les terrains argileux et frais; le rouvre, pour prospérer, exige des sols plus légers et doués d'une moindre fraîcheur. Celui-ci est moins nerveux et moins élastique que son congénère et lui cède le pas pour les constructions navales, mais, en revanche, sa fibre est plus droite, son grain plus fin, et il prend le premier rang comme bois de fente et de travail.

il possède à peine un diamètre de 0m33 à 1m50 du sol avec une hauteur de 14 à 16 mètres sous branches, et un volume de 1 mètre cube ; mais, à partir de ce moment, il prend un assez grand développement, et entre 140 et 150 ans, sa tige cube de 5 à 7 mètres.

Il est des chênes qui dépassent ce volume : ainsi le beau chêne du canton du Carrefour de la Carrière, dont la circonférence, à 1m50 du sol, est de 4m15, a un fût cubant 12 m. et un houppier évalué à 12 stères. Un chêne exploité en 1881 au canton de la Cense Tourye à l'âge de 182 ans, avait 4m05 de pourtour à la même hauteur et 18 m. sous branches ; il était estimé 1,600 francs. Autrefois on en trouvait de plus remarquables encore : en effet, dans une coupe de l'an VIII, il s'en est trouvé deux qui portaient à 1 mètre de hauteur, 6 mètres de circonférence (1). En général, à 150 ou 160 ans, le chêne qui a crû dans de bonnes conditions mesure, à 1m50 du sol, de 2m50 à 3 mètres de tour, et fournit toutes les marchandises que l'on peut désirer ; après cet âge, il profite de moins en moins et il est exposé à se carier et à diminuer de valeur.

Parmi les défauts que l'on constate chez les chênes de tous les pays, tels que la grisette, la gelivure, la roulure, le double-aubier, la fibre-torse, ce dernier est assez fréquent à Mormal : la torsion est parfois très accentuée et a lieu le plus souvent de gauche à droite, c'est-à-dire comme s'enroule le haricot.

Les caractéres du bois de chêne de la forêt sont les suivants : vaisseaux inégaux, groupés en lignes rayonnantes ; rayons inégaux, les plus grands épars : bois à mailles courtes, de couleur grisâtre ; aubier distinct, présentant de 15 à 21 couches suivant les sujets. D'après des expériences qui ont été faites sur plusieurs échantillons qui ont figuré à l'exposition universellle de Paris, en 1878, et qui font aujourd'hui partie de la collection de bois de l'Ecole forestière de Nancy, sa densité est comprise entre 0,685 et 0,792 ; elle varie, de même que la qualité suivant la rapidité de croissance et la nature du sol. Les chênes vivant en massif serré et pourvus d'une cime étriquée ont des accroissements minces et leur bois, constitué en majeure partie par la zône de gros vaisseaux dus à la végétation du printemps, est poreux,

---

(1) « Comme ils étaient gâtés dans le centre, à la hauteur de 4 ou 5 mètres, on les scia pour réduire cette partie en bois de chauffage ; cette opération fit découvrir à 15 pouces dans l'intérieur, l'empreinte de Philippe II, roi d'Espagne, ancien souverain du pays. » DIEUDONNÉ. *Statistique du département du Nord, an XII.* (1804) t. 1er, p. 256.

léger et médiocre ; au contraire, ceux qui croissent isolément ou convenablement espacés et sont en outre pourvus d'une cime ample, ont des couches annuelles plus épaisses et présentent un bois plus compact et plus lourd, mieux lignifié, plus nerveux et par suite plus recherché, dans lequel la zône interne est à peine plus large que chez les précédents et où domine le tissu fibreux dans une proportion d'autant plus grande que les accroissements sont plus forts (1). Cependant lorsque les chênes vivent sur un sol trop humide, comme celui des brais, malgré la rapidité de leur croissance, leur bois perd beaucoup en densité, en tenacité et en élasticité. En tout cas, le bois de chêne de la forêt n'est pas aussi estimé que celui de ses congénères des forêts de Saint-Amand, de l'Abbé et de Fourmies, circonstance qui provient sans doute de ce que l'alimentation des arbres n'est pas régulière, par suite de l'état peu divisé du sol, qui est tantôt trop humide et tantôt trop sec.

Il a des débouchés très nombreux ; qu'il nous suffise de dire ici qu'il est utilisé pour l'armement des places fortes et la construction des bâteaux, et que les houillières, la menuiserie, le charronnage, etc., l'emploient à une foule d'usages. Peu riches en tannin, ses écorces sont par suite peu réputées. Quant aux glands, ils sont moins prisés qu'autrefois pour la nourriture des porcs, parce qu'ils communiquent à leur chair, un goût que n'admettent pas nos palais plus délicats que ceux de nos ancêtres : mais ils trouvent depuis quelques années un débouché assez inattendu : on les expédie à Liège où, après les avoir torréfiés, on les réduit en une poudre que l'on vend comme succédané de la chicorée.

Disons en terminant cette monographie que si le gui, *viscum album*, Lin., ne se rencontre jamais sur aucun chêne de la forêt, en revanche cette essence est attaquée par un grand nombre d'insectes : le bombyce livrée, *bombyx neustria*, Lin., le bombyce processionnaire, *bombyx processionea*, Lin., la pyrale verte, *piralis viridina*, Lin., par plusieurs cynips et par le hanneton commun, *melolontha vulgaris*, Lin. Parmi ces insectes, les quatre premiers, en rongeant les feuilles, nuisent à l'accroissement des arbres qu'ils attaquent, pendant l'année de l'invasion et la suivante. Moins dangereux, les cynips concourent au même résultat en altérant, par des piqûres qui engendrent des galles, les feuilles.

---

(1) Aug. Mathieu. *Flore forestière*. 2me éd. p. 234.

les bourgeons et les jeunes branches. Quant au hanneton, c'est surtout à l'état de larve qu'il commet ses ravages, et c'est dans les pépinières et dans les plantations soumises à des binages, en s'attaquant aux racines, qu'il est le plus à redouter.

Le **hêtre**, en wallon *faul, fau*, dim. *fawriau, fauyau*, végète admirablement dans toutes les parties de la forêt, les brais exceptés. Il atteint des dimensions tant en hauteur qu'en grosseur qui dépassent généralement celles des chênes de même âge (1), et grâce à son couvert épais, il tend à se substituer à cette essence partout où il est en mélange avec elle. C'est essentiellement un arbre de futaie. Lorsqu'il croît en massif serré et homogène, sa tige est élancée et droite. Dans les taillis au contraire, son fût se couvre de grosses branches, et est peu élevé; en outre, sa ramification serrée et développée nuit à la végétation du sous-bois. Son enracinement est peu profond et même superficiel, mais assez étendu. Sa vie peut se prolonger jusqu'à 200 ans.

Il fructifie plus souvent que le chêne; néanmoins les faînées abondantes, qui attirent en novembre des myriades de pinsons d'Ardennes, *fringilla montifringilla*, Lin., ne se produisent que tous les quatre ou cinq ans. Les jeunes plants sont très sensibles aux accidents de la température, et, quand ils croissent sous un couvert épais, ils sont souvent attaqués par des insectes phyllophages et par des limaces qui en détruisent de grandes quantités. Les rejets ne se produisent que sur les souches de très jeunes sujets.

Les caractères du bois de hêtre sont les suivants: vaisseaux abondants, fins, égaux, convenablement répartis; rayons égaux, les uns très minces, les autres très larges, assez espacés: bois à mailles serrées, assez grandes; pas de distinction entre l'aubier et le bois parfait. Quatre échantillons provenant d'arbres âgés de 65, 150, 157 et 166 ans, ont accusé respectivement les densités ci-après: 0,775, 0,662, 0,690 et 0,636. Fraîchement coupé, le bois de hêtre est remarquablement blanc, mais il devient gris-rougeâtre clair au bout de quelques jours. Il est d'ailleurs généralement de bonne qualité sur tous les points de la forêt, sauf dans les lieux humides, où, comme nous l'avons déjà fait remarquer, il contracte vers 120 à 130 ans la maladie dite du cœur rouge.

On l'emploie à une foule d'usages: à la fabrication des blocs de ver-

---

(1) Cette observation a été faite également par M. DE POEDERÉ, *Manuel de l'arboriste et du forestier belgiques*, t. Ier, p. 485. — éd. 1772.

rerie, du merrain, des sabots, des jantes, des objets de tour, des traverses de chemins de fer, du charbon de bois, etc., etc. L'huile de faîne était jadis fabriquée sur une certaine échelle dans la contrée ; on en faisait encore en 1807, année où la fructification du hêtre fut très abondante : un industriel du Quesnoy, notamment, récolta 140 hectolitres de faînes, dont le rendement en huile s'éleva à 1,400 pots, du poids de 4 livres et d'une valeur de 3 fr. l'un. Ajoutons que, depuis un temps immémorial, la feuille du hêtre est très recherchée par les riverains de la forêt pour remplir leurs paillasses.

Le **charme**, *carne, carniau*, en wallon, atteint rarement un diamètre de $0^{m}50$, et plus de 18 à 20 mètres de hauteur totale, dont 8 à 10 mètres sous branches. Il fructifie presque tous les ans et se régénère assez facilement. Il produit des cépées bien garnies de rejets, mais à la condition de ne pas être exploité au-delà de 30 ans. Sa croissance, au début, est plus rapide que celle du chêne ou du hêtre ; mais elle s'arrête beaucoup plus tôt. Vers 100 à 120 ans, il ne profite plus et le volume de sa tige est alors compris entre $1^{m}500$ et 2 m.c.

Quelques-uns des insectes qui attaquent les feuilles du chêne, dévorent en même temps celles du charme, et le mulot, *mus sylvaticus*, Lin., recherche avec avidité pour sa nourriture, quand la neige couvre le sol, l'écorce des jeunes plants de cette essence, comme aussi d'ailleurs, celle du frêne et du bouleau.

Son bois est caractérisé : par des vaisseaux fins, égaux, en séries radiales ; par des rayons inégaux, les uns très minces, les autres épais et hauts; il est entièrement blanc et formé de couches flexueuses peu distinctes. Plus grande que celle du hêtre, sa densité, d'après un échantillon provenant d'un arbre crû en massif serré, s'élève à 0,871.

Le bois de charme a quelques emplois dans l'industrie : on en fait des dents d'engrenage, des bobines, des rouleaux pour les carrières, parfois des traverses de chemin de fer, etc. C'est le meilleur combustible ligneux de notre région.

Le **frêne** ne réussit dans la forêt que sur les terrains frais et substantiels. Il redoute dans sa jeunesse, les gelées printanières et aussi la guêpe frélon, *vespra crabro*, Lin., qui, en décortiquant ses pousses terminales, rend son port irrégulier. Il végète jusqu'à 90 ou 100 ans, âge auquel il atteint de $1^{m}80$ à 2 mètres de tour à $1^{m}50$ du sol. Il se régénère facilement et, exploité en-dessous de 30 ans, il rejette abondamment.

Son bois est généralement de bonne qualité, élastique et tenace ; il se distingue par des vaisseaux inégaux, les internes formant dans chaque couche une zône poreuse, et les externes des groupes en arcs courts et concentriques, et par des rayons égaux et minces ; il est très blanc et satiné, sans distinction d'aubier. Sa densité est de 0,677 d'après un échantillon de très belle qualité pris sur un arbre de 72 ans, mesurant $1^{m}40$ de circonférence. Emplois : bois de charronnage, perches à mine, manches d'outils.

Le **bouleau**, *boule* en wallon, atteint souvent de 15 à 18 mètres sous branches et de 20 à 22 mètres de hauteur totale, avec un diamètre dépassant rarement $0^{m}40$. Il croît assez rapidement, mais ne végète guère au-delà de 70 à 80 ans. Vers cet âge, bien que sa cime n'accuse aucun signe de dépérissement, ses racines sont envahies par le mycelium de quelque champignon qui engendre la pourriture et provoque sa chûte. Exploité à 30 ans, il donne des perches de $0^{m}50$ à $0^{m}60$ de tour. Les souches alors ne rejettent que très rarement ; mais grâce aux graines légéres et abondantes des sujets arrivés à maturité, il se perpétue abondamment sur les terrains découverts.

Son bois est de très bonne qualité quand il croît sur un sol sec ou frais ; il est moins estimé lorsqu'il végtèe dans des lieux humides. Les caractères du bois de bouleau sont les suivants : bois entièrement blanc, sans aubier ni bois parfait ; vaisseaux abondants fins et isolés, ou par petits groupes uniformément répartis ; rayons minces et égaux. Sa densité, d'après un échantillon provenant d'un arbre de 45 ans, mesurant $1^{m}08$ de circonférence, crû sur un sol humide, est de 0,667. De tous les bois employés au sabotage, c'est celui du bouleau à qui l'on donne la préférence ; c'est aussi avec les ramilles de cette essence qu'on fabrique les meilleurs balais (1).

L'**érable sycomore**, improprement appelé *plane* dans la contrée (2), a une croissance assez rapide ; il fructifie et se régénère abon-

---

(1) La sève du bouleau passait jadis pour être vulnéraire et efficace contre les maladies de la vessie, contre la pierre et les coliques néphrétiques, et, pour combattre ces maladies, les riverains de la forêt en faisaient chaque année provision au printemps, époque où elle circule abondamment entre le bois et l'écorce ; ils la recueillaient aussi pour fabriquer, en y ajoutant du sucre, une liqueur mousseuse dont le goût rappelle celui du vin de champagne.

(2) L'érable plane, *acer platanoïdes*, Lin., manque à Mormal mais compte des représentants dans les forêts de Fourmies, l'Evêque, etc.

damment. Son bois a les caractères suivants : vaisseaux fins, égaux, isolés, uniformément répartis ; rayons moyennement épars : bois maillé à couches circulaires sans aubier ni bois parfait distinct. Sa densité est 0.633 d'après un échantillon pris sur un arbre de 75 ans, mesurant $1^{m}25$ de tour, à $1^{m}50$ du sol. On l'emploie à faire des sabots et comme chauffage.

Le **tremble** a une végétation très rapide. A 30 ans, il mesure souvent de 0.70 à 0,80 de tour : mais, quand il dépasse cet âge, il est rare qu'il continue à prospérer : comme le bouleau, il est attaqué par le mycelium de quelque champignon qui détruit ses racines. Il drageonne à profusion lorsqu'il est exploité entre deux terres et se reproduit peu par les graines. Emplois : perches à mine, sabots, échelles.

L'**aune** croît presqu'aussi rapidement que le tremble avec qui il vit communément en société : mais il peut prospérer jusqu'à 60 ans, âge auquel il a de $0^{m}80$ à 1 mètre de tour. Il se reproduit au moyen de graines ou de rejets. Son bois est estimé pour les mines et le sabotage.

Le **saule marceau**, par qui nous terminerons ces monographies, se plaît partout à Mormal, mais plus particulièrement dans les terrains frais et substantiels. La durée de son existence ne dépasse pas 20 à 25 ans quand il provient de graines, et 15 à 18 ans quand il croît sur souche : à ces différents âges, il est atteint au pied par la pourriture Il dépasse rarement $0^{m}50$ de tour. De toutes les essences de la forêt, c'est celle qui donne les meilleures perches à houblon.

Disons maintenant comment se répartissaient jadis les diverses essences dont nous venons de faire l'énumération.

D'après une opinion accréditée dans la contrée, opinion fondée sur ce que la ville du Quesnoy doit son nom aux futaies de chênes au milieu desquelles elle fut construite, cette essence aurait été dominante à Mormal. Mais de ce que l'étymologie de ce nom soit exacte, il ne s'en suit pas qu'au moment de la fondation du Quesnoy, le chêne fut l'arbre le plus répandu dans la forêt : soutenir cette thèse en s'appuyant sur une circonstance purement locale, c'est en tirer une conséquence qu'elle ne comporte pas : c'est, en outre, autoriser à admettre qu'à de certaines époques le frêne, le charme et l'aune ont été successivement les essences principales du massif, puisqu'à ses portes on trouve les villages de Frasnoy, de Carnoy et d'Aulnoye qui doivent les noms qu'ils portent à leur voisinage de peuplements de

frêne, de charme ou d'aune (1) depuis longtemps disparus. En réalité, le chêne a toujours été abondant à Mormal, mais n'a jamais été l'essence la plus répandue : les anciens comptes relatifs à cette forêt nous montrent qu'au XIIe siècle, le hêtre y occupait la place principale et tout porte à croire, étant donné la nature du sol et le tempérament des deux essences précitées qu'il en a toujours été de même depuis l'origine de notre histoire. Quant aux autres essences, à l'exception de l'aune et du tremble qui peuplaient les brais, et du charme qui vivait à l'état de sous-bois, elles ne comptaient au siècle précité qu'un petit nombre de représentants. En était-il de même antérieurement ? Aucun document ne nous permet de répondre avec certitude à cette question : mais on a des raisons de penser que le frêne et l'érable sycomore qui se régénèrent facilement ont été jadis assez communs : pour le tilleul, il n'est pas douteux qu'il était encore assez répandu il y a six siècles, sans quoi le droit mis alors sur la tille provenant de la forêt à son entrée au Quesnoy ne se justifierait pas (2).

En ce qui concerne la flore arbustive de la forêt, si les ronces et les genêts s'y sont maintenus, les ronces, grâce à leur rusticité à toute épreuve, les genêts à cause de la faculté remarquable que possèdent leurs graines de se conserver presque indéfiniment en terre sous des massifs pleins pour ne lever que quand ils sont ouverts, d'autres plantes ont perdu du terrain ; ainsi, le néflier aujourd'hui presque introuvable n'a pas toujours été rare, puis que les chartiers du Quesnoy étaient autorisés au XIVe siècle à en couper quand ils transportaient en ville le bois de chauffage du comte (3) : d'autre part, le coudrier

(1) C'est en s'appuyant sur des bases tout aussi fragiles qu'on croyait à l'existence, au début du Moyen-Age, de futaies de chataigniers dans le Nord de la France. On admettait aussi que la plupart des charpentes de nos vieilles cathédrales étaient en bois de cette escence. Mais M. d'Arbois de Jubaifville a démontré, *Revue des Eaux et Forêts*, t. V, p. 250-251, que cette opinion était chimérique, et que la charpente de la basilique d'Amiens notamment était en bois de chêne, facilement reconnaissable, comme l'a enseigné le premier Varennes de Fenille, en ce que ses rayons médullaires sont épars et très apparents, tandis qu'ils sont très minces et invisibles à l'œil nu chez le bois de châtaignier.

(2) « Escorce et tille de Mormail ovrée a vile, li karê doit III d. et li kars VIII d. » *Cartulaire* précité de *1265-1286*, à l'art. *dou Kaisnoit et de provostet.*

(3) « Tout chil de le ville et des fourbous qui ont harnas, cariaus au bos, doivent cascun akaruer au Noël, cescun an, ou castiel une karetée de laigne et se le doient prendre en Mourmail dou bos de Monseigneur. Et se li kartons ny va, il est à deux sols blancs. Et se peult ceuillir li kartons en Mourmail trois verghes de nesplier pour karuer, sans meffait. » *Charte du Quesnoy*, 1390.

disparaît de plus en plus et aura bientôt cédé la place qu'il occupe à d'autres plantes dans les cantons de la Queue d'Oisy, de la Passe du Fau et de la Haute-Cornée, où il est parvenu à se maintenir jusqu'ici.

A quelle cause attribuer l'appauvrissement de la flore ligneuse? A une seule, au traitement appliqué à la forêt. De bonne heure on reconnut que les diverses espèces de bois croissant spontanément à Mormal n'étaient pas toutes également utiles ; on protégea par suite celles qui rendaient le plus de services, spécialement le chêne et le hêtre qu'au moyen-âge on désignait sous le nom d'arbres portant fruit, parce que leurs graines servaient communément à la nourriture du bétail et accidentellement à celle de l'homme ; on ne les exploitait que lorsqu'ils ne fructifiaient plus, ou qu'ils étaient atteints de quelque maladie, et en même temps on coupait radicalement toutes les autres plantes ligneuses sans laisser de semenciers de leur espèce, ce qui favorisait à leur détriment les essences précitées. Cette sélection a été pratiquée jusqu'à nos jours et c'est ainsi que dans les séries d'exploitation traitées en futaie on ne trouve guère que deux essences principales, le chêne et le hêtre, et une essence subordonnée, le charme, et que dans celles qui sont soumises au régime du taillis composé, lequel comporte une plus grande variété d'essences, figurent, outre le chêne et le charme, le bouleau, l'aune, le tremble et le saule, parmi lesquels se glissent en très petit nombre les autres plantes ligneuses dont nous avons fait ci-dessus l'énumération.

Quoique la forêt ait subi des traitements très divers, néanmoins elle présente, à côté de peuplements réguliers résultant de l'application des nouvelles méthodes de sylviculture, d'autres peuplements formés de bois de tous âges confusément mêlés qui rappellent les sombres et mystérieux massifs d'autrefois. Ces massifs n'ont pas été sans influence sur les trouvères hainuyers du moyen-âge, comme on en peut juger par certaines de leurs œuvres et notamment par l'une d'elles que nous nous reprocherions de ne pas analyser, l'action se passant en partie sous leurs ombrages. En outre, en remplissant nos ancêtres de crainte et de respect, ils provoquaient chez eux un profond sentiment de vénération religieuse, encore accusé de nos jours par quelques pratiques qu'il n'est peut être pas sans intérêt de noter.

L'œuvre à laquelle nous venons de faire allusion a pour titre : *Histoire de tres vaillans princes monseigneur Jehan d'Avesnes, comte*

de Ponthieu. de son fils le comte Jehan, et de son beau-fils monseigneur Thibaut de Dommart et du preux et vaillans turc le soudan Saladin qui d'eux et leur lignée descendit. Le manuscrit de ce roman (1), mentionne qu'il n'a jamais été publié, qu'il est traduit du latin La signature, Jehan du Quesne, qu'on trouve à la fin, est celle soit d'un copiste, soit du traducteur, mais l'auteur de cette composition est vraisemblablement né en Hainaut, car il en connaît parfaitement les coutumes.

Quoi qu'il en soit, le personnage pris pour type du héros principal Jean d'Avesnes, était fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, de 1245 à 1280. Il jouissait, dit Jacques de Guise, d'une si éclatante renommée qu'aucun des chevaliers circonvoisins ne pouvait lui être comparé. Il était beau, spirituel et plein de douceur dans son langage, malgré la rudesse de ses habitudes guerrières. Son corps était robuste, sa taille élégante. Son adresse dans les joutes et les tournois surpassait celle de tous les contemporains, et, parmi ses vertus, il était particulièrement recommandable par sa magnificence et sa générosité. Enfin, il s'était acquis une telle réputation que les menestrels et les jongleurs avaient composé sur lui la chanson suivante : « Dans les tournois et dans les joûtes, en France, en Allemagne, partout où il allait combattre, il remportait la victoire et illustrait son nom ».

Au début du roman, il nous est dépeint fréquentant les sociétés vulgaires, courtisant les femmes et les filles d'Avesnes, sa ville natale, et s'adonnant à toutes les folies, tandis que son vieux père, monseigneur Gauthier, remplit les fonctions de chevalier d'honneur auprès de la jeune et belle comtesse de Ponthieu, dont le mari, le comte d'Artois, guerroye en Terre-Sainte. Appelé à la cour de cette comtesse, Jean change bientôt de ton et de mœurs et obtient ses bonnes grâces, Il se rend ensuite à la cour du roi de France, Lothaire, qui pour prix des nombreux services qu'il lui rend, l'arme chevalier. Après s'être illustré dans maints combats, notre héros hainuyer retourne vers son père et vers sa dame. Ici, nous copions le manuscrit :

---

(1) Mss, n° 5208. Bibliothèque de l'Arsenal.

Comment Monseigneur d'Avesnes retourna vers son père et s'en ala veoir sa dame la contesse d'Artois (1).

Insy comme vous avez oy dire, se party Monseigneur Jehan du Roy et de ses hommes ; mais le désir qu'il avoit de veoir la dame le mena sy radement, que, la nuit de l'an, il se trouva à Advennes. Sy devez scavoirs que monseigneur Gaultier fu moult joyeulx quant il vey son filz en bon point, et le lendemain le chevalier s'en ala à la court de la contesse quy luy fit bone chiere et le bienveigna ; mais sitost que le chevalier peult parler à elle en cele, il luy dist : Donc, madame, il est aujourdhuy le jour de l'an auquel l'amant doit sa dame estriner ; sy vous donne et présente le cuer et corps de votre serviteur ; car il me sàmble que de plus beaux dons ne vous puis-je présenter, vons suppliant que à ceste foys, ayez pité de moy quy oncques en ma vie n'eut ung seul jour de repos pour l'amour dont je vous ayme, quy tousjours me constraint de penser à votre excellence, haulte bonté et courtoisie. Et pour ce madame, considérez le mal que je porte, la doulleur que je rechoy et que mon cuer endure jusques à la souveraineté que j'atens de votre bon gré. Gentil chevalier, dist la dame, sur ma foy, je ne vous feray plus languir. Ains vous confesseray mon cas. Sy sachies que j'ay seigneur à mary, et que les doulz regars que je vous ay donnez et l'espérance aussy n'a esté sinon pour vous entretenir au noble mestier d'armes auquel, par le consentement de moy et d'amours vous avez esté..... (2), et pour ce que je voy que vous estes raisònnable, sage et discret, je vous advertis de mon fait, vous priant que vous soiez comptent de moy et qu'il vous plaise à prendre en gré le service que je vous ay fait et la paine que j'ay eu pour vous introduire.

Comment Monseigneur Jehan d'Avesnes en grant deuil se party de sa dame.

Comme est marry le chevalier quant il entend que la dame a mary et espoux ; tout sens luy fault et telle désesperance le sourprent qu'il ne la peut plus oyr parler. Ains s'en part et prent un de ses chevaulx, puis monte dessus et dyt à ses hommes qu'ilz l'attendent jusques il reviendra, disant qu'il veult tout seul aller jouer. Et quant il a ce dit achief enclin a comble couraige picque et s'en va sans boire et sans mengier, tant qu'il vint en la forest de Mourmay (Mormal), assez entretenant à la grant forest d'Ardenne, en laquelle il trouva ung hermitte auquel il donna son coursier et sa robe pour avoir un maulvais manteau que cest hermite avoit affule et sitost qu'il eut le manteau, il s'en entra en la forest, regardant les arbrisseaux desnuez et dépouillés de leurs belles robes, comme il estoit de la sienne.

Comment Monseigneur d'Avesnes se complaindy d'amours en la forest de Mourmay et se bouta en ung creulx d'un arbre.

Sans prendre voye ne sentier, s'en va le poure désespéré d'amours, disant en soy que jamais de la forest ne partira jusqu'à tant que la dame luy aura amendé ce

(1) Mss. p. 81, r°.

(2) Mot illisible.

qu'elle luy a meffait de la ainsy tromper. Disant ces parolles, Dieu scet comment, il se tourmente et commence à errer comme home abusé, maldisant la planete qui rengnoit au jour de sa nativité, criant : Mort ! mort ! vieng prendre ce poure amoureux. Terre ! euvre-toi et engloutis ce poure amoureux en tes entrailles, le plus malheureux des homes, le plus fortuné des doullens et le plus esmuant du monde. Lesquelles parolles proféroit-il en soupirant par oppression de tristiesse quy son cuer luy avoit plongié jusques en l'extrémité et profondesse de l'abisme de pleurs. Duquel abisme sourdoient grosses larmes tant radement qu'elles tresperchoient les yeulx de notre patient à grand tourment et meschief, lequelles luy couvroient la face blance et teudre et lorsqu'il se trouva bien avant, il vit un buisson eu un recoy soubz lequel il s'assist pour reposer son esprit qui moult estoit lasse, sy n'y eut guerres esté, quant les oysillons sentans le printemps aprouchier, commencèrent un jargonnement si grant que la forest en retentissoit, lesquels n'esjouyrent pas le cuer du suffreteux, ains luy firent renouveler son dueil en lieu de repos. Car, comme il les oy chanter par grant joyeuseté, il, quy remiroit la joye qu'il ouidoit avoir par impacience et inconstance, se pausma. Et comme plus s'esjoyèrent les oyseaulx et plus se douloisoit et s'accroissoit son amertume de courage. Toutes voies, le chant des oysillons cessa et le chevalier aulcunement allégié et revenu de paumoison commença à maldire l'heure ou oncques avoit amé, disant : O lasse-moy ! que n'avoi-je souvenance à la première fois que mon cuer fut soubmis à amours, que Brigida fit à Troylus, de la perte qu'il fut pour Hélaine, de Polixène quy fist mourir Achiles, de Piramus quy pour l'amour de Tisbée se tua, de Léander quy pour l'amour de Héro fu pery en mer. Comme périr me fault en l'abisme de pleurs pour l'amour de la contesse que j'ay si longtemz aimée, sur ma foy, si j'ensse sceu la fin, j'eusse mieulx amé estre mort. Car je, quy naguerres queroye vye temporelle. quiers maintenant vie esternelle et douloureuse; je, quy naguerres proferoie chanchons et beaux dits, et tenoie ma chière dame la plus balle des femmes, et maintenant réfrene mon courage et me reprengs en plourant très angouisseusement, disant que madame entre les aultres est la plus cruelle, car, par sa rigeur, fierté, durté, fraude et malengin, dont je me plains languir, me fault diminuant ma povoir et mon sens, et lors se liève alant face baissée, tant qu'il trouva le creulx d'un arbre auquel il dict qu'il fera demeure de lamentations, ou il fu depuis un an vivant de rachine et créniant de veoir personne. Et tandis qu'il se vivera illec à grand malheureté entre les bestes sauvages, nous reviendrons à parler de la contesse et de ses affaires.

Comment les envoys par plusieurs pays pour avoir nouvelles de Monseigneur Jehan d'Avesnes.

Dist l'istoire que la journée que le chevalier se party de la court, il fu longuement attendu, et comme le lendemain il ne reveinst point, la contesse envoya quérir monseigneur Gaultier, auquel elle conta son cas dont il ne sceut que dire, et pour ce que nul n'en sçavoit nouvelles, ilz envoyèrent par tous les royaulmes du monde enquérir du chevalier ; mais comme les héraulx ne trouvaissent personne quy en sceut parler, au bout de trois ans ilz retournèrent. Desquelles choses monseigneur Gaultier et la dame furent moult marris. Le tamps se passa, et ung an après le partement du chevalier vindrent certaines nouvelles à la dame de la mort de son seigneur et mary, dont son dueil luy renouvela et eu fist faire les obsèques funiéraulx tres sollennellement.

Comment en revenant de pelrinage la dame se fourvoya en la forest de Mourmay.

Du chief de l'an, comme la dame fust encores plourant la mort de son mary et elle reveinst de pelrinage à Saint-Hubert d'Ardenne, elle et ses gens arrivèrent en la forest de Mourmay environ l'entrée de may par ung matin, ou ils se fourvoièrent tellement que force leur fu d'eulx mectre à ung chemin quy menoit auprez du creuls ou monseigneur d'Avesnes lors estoit et pour ce qu'il véoit les arbres refueillis et verdoiers et le tamps cler, net et en belle disposicion, et, d'aultre part, les oyseaulx avoient reconvré nouveau plumage, il luy souvint de la noble contesse d'Artois, et, comme Dieu le vouloit, à l'heure qu'elle devoit passer par ceste place, il commença un lay duquel coppie s'ensieut:

Nous en détachons les strophes ci-après (1) :

J'ai descontort en lieu de joye,
    Rien ne m'esjoie.
Je perds toute félicité ;
Puis pleure, soupire et larmoie,
    C'est ma monjoye
O amours, prenz de moy pité;
Se par toi ne suis respité,
    En vérité ,
Puisque plus durer ne pourroie,
Je pry que la mort on m'envoie
    La droite voye
Pour cesser ma chetiveté.

Toy, Venus, dame de prudence,
    Fay sans sillence
Scavoir mon dueil à ma maistresse.
J'ay en toi grande confidence ;
    Se ta loquence
Peult faire allegier ma tristresse,
Je te honnourray comme déesse,
    Haulte princesse,
Je te feray la révérence :
Sy te supply fay dilligence
    Et providence
Adfin que mon martire cesse.

(1) Ce lai renferme huit strophes qui ont été publiées en entier par ART. DINAUX, *les trouvères brabançons, hainuyers, liégeois et namurois*. p. 422 à 425

Pitié, va-t'-ent devers madame,
Car, par mon âme,
Se de moy na miséricorde,
Gésir convendra soubz la lame
Le corps et l'ame
En ystera brief sans discorde
S'a mercy elle ne s'accorde.
Je me recorde
Celluy qu'amours sans cesse blasme
Devant chascun chestif me clame
Et me réclame
L'amant qui n'a d'amours concorde.

Et s'il advient que je trespasse
En ceste place,
Sans guerredon de mes labeurs,
Je prie aux amans qu'on pourchasse
Ma mort, et face
Par mes tuteurs et curateurs
Vengeance de soupirs et pleurs
Que cy je pleurs
Lesquels descoulourent ma face
Car tristesse sy fort m'enlace
Quelle men chace
Jusquen labisme de doulleurs.

Comment la dame envoya scrvoir quy estoit cil quy avoit fait sa complainte.

Tout fini que le chevalier sa complainte, et la dame quy l'entendy envoya aulcuns de ses gens pour scavoir quil estoit cil quy se complaignoit d'amour, ilz y vont et au brief parler s'approchèrent du creulx arbre et le chevalier quy les voit venir se met accoure par le bois ; mais ceulx qui le sieuvoient, crient à l'ome saulvage et la dame, oyant ce, descent de son charriot et vint droit ou elle oyoit le bruit, et le chevalier se cuidoit esconser d'un halot, lequel, voyant la dame venir, le recongnoist promptement, sy luy vint au devant, criant mercy. La dame en eult pitié et doubtant qu'il ne voulsit parconter son fait devant tant d'hommes, le tira à part et luy demanda s'il estoit crestien ; à laquelle il respond : oyl voir, dist-il, le plus meschant du monde, mais, en ce disant, luy présenta l'anel qu'elle luy avoit donné. Et lorsque la dame congneut que c'estoit son chevalier en regardant sa face piteusement, demanda pourquoy il se tenoit ainsy desnué de tous biens : Pour ce que, dist-il, jamais n'auray mieulx tant que je parviendray à votre bon gré comme aultres fois m'avez promis. Or tant la dame luy dyt que la mort avait pris son mary et qu'elle estoit vesve. De quoy le chevalier est moult joyeulx et lui en requist cent mille fois mercy. Et la dame remirant les travaulx qu'il avoit fais pour l'amour d'elle, vint à telles conclusions que s'il vouloit aler devers le Roy de France pour lui remectre empoint et aprez la feist requerre, elle s'y accorderoit voulentiers.

Comment la dame envoya Monseigneur Jehan à une sienne cousine pour le remectre en estat.

Les parolles de la dame fu le chevalier assez comptent : sy la remercia, disant que pour l'amour d'elle il fera concques il luy plaira. Et tant par aulcun moien la dame l'envoie à une sienne cousine pour le aisier et le nectoier secrètement. Pourquoy il fut de la parente recheu honnourablement, et sitost que la contesse fut revenue en son palais à Arras, elle envoia secrètement or, argent, chevaulx et harnois à sa cousine pour délivrer au chevalier, lequel sitost qu'il se trouva en bon estat, se tira vers la court du roy de France.

Comment le roy de France envoia ambaxadeurs pour faire le mariage.

Le seignenr d'Avesnes fut joyeusement recueillis à la court du Roy, ou il n'avoit esté veu passé VIII ans, et après les bienviengne : mais comme le chevalier se trovait à part avec le Roy, il fu par aulcune manie parlé de son mariage et tant que il dict au Roy que s'il estoit venu jusques là et il fust possible, il voudroit bien sy bien faire comme en la contesse d'Artois, car elle estoit vesve ; à quoy le Roy respondy qu'il s'en mecteroit en paine, et dès lors y envoya enbaxadeurs, quy sy bien exploitèrent qu'ils plemerent la dame au non du Chevalier, desquelles nouvellesfu chacun joyeulx et mesmement Monseigneur d'Avesnes, accompagnié de plusieurs seigneurs notables, s'en alla à la court de la contesse, où ilz furent recheus, Dieu scet comment, où le chevalier fiança la contesse et fu le jour des nopces assigné le VIIIe jour de novemhre, auquel jour debvoit estre fait un tournoy et debvoient donner les dames au mieulx ung riche déamant. Sy fist chacun ses apprestz pour y estre et, le tampz pendant, furent faictes pluiseurs danses et esbatements desquelz je ne feray pas mention. Mais diray qu'au jour de la feste ne se oublia pas le Roy de France, le duc de Bourgogne, le Conte de St-Pol, le Seigneur de la Tour, le Seigneur de Rocefort et plusieurs aultres, pour faire honneur et plaisir au Seigneur d'Avesnes. Ains y vindrent en grand bruit, sy furent tendus les pavillons autour de la plaine ou se debvoit faire le tournoy. Et furent ordonnez le conte d'Eu et le conte de St-Pol pour estre le lendemain chevetaines du tournoy.

Comment Monseigneur Jehan espousa la dame à grant honneur.

Si la este u grande a nuit de nopces ; vous devez scavoir que encores fu elle plus grande lendemain et se les s alles avoient oncques estre bien parées, elles le furent lors. Il ne fault pas demander de l'estat des seigneurs et dames. Car quant l'on alla à la messe, toutes jollivetez et benbances y estoit respandues. A laquelle messe fut mongeigneur Jehan moult joyeulx quant il soy vit parchonnier de la dame, conte de Ponthyeu et, par le sacrement de mariage, seur des joys de ses amours. La messe

fu dicte et lorsque les sérémonies en tel cas requises furent faictes, ménestrez, trompes et clairons sonnèrent. Le Roy et la dame s'asseyrent à table ; aussy firent pareillement tous ceulx qui y voudrent mengier, car l'en tint table reonde, et, pour ce que les metz entremetz et viandes dont ils furent servis sont trop longs à raconter, je m'en passe, disant que tant bien le feirent que l'en ne pourroit mieulx, et que, après ce disner, chacun se mit en point pour tournoier, »

Nous nous arrêterons ici dans la transcription de ce roman, le surplus ne se rattachant par aucun lien à notre forêt ; mais avant de quitter cette œuvre dont A. Dinaux a dit qu'elle se distingue par la naïveté, le naturel et surtout par l'imagination, et qu'elle intéresse constamment le lecteur et le charme par de gracieuses peintures, qu'il nous soit permis de regretter que l'auteur ait décrit d'une façon si sommaire le vaste massif qui pendant tant d'années servit de refuge à son héros.

Il nous reste à dire quelques mots sur les coûtumes religieuses auxquelles nous avons fait allusion précédemment, coûtumes qui remontent, à n'en pas douter, aux origines de notre histoire.

On sait que bien avant la conquête romaine les forêts de la Gaule étaient, suivant les croyances locales, le séjour d'un grand nombre de divinités analogues aux Dryades et aux Hamadryades des Grecs, aux Faunes et aux Sylvains des Latins (1), divinités qu'on désigna, après l'établissement du christianisme, sous le nom de Gobelins et de Follets, et qui se transformèrent ensuite en Génies (2), en Chasseurs (3), en Géants et même en Nains (4).

---

(1) Alf. Maury. *Les forêts de l'ancienne Gaule et de l'ancienne France.* Intr. p. 1 à 39.

(2) Ces génies, en Flandre, prenaient les noms de *Woudmannen* et de *Boschgoden.*

(3) En France, le bruit mystérieux rendu par la cime des arbres agités par le vent était regardé comme l'indice du passage du Saint-Hubert. D'après J. W. Wolf, *Niederlœndische sagen*, p. 616, cité par Maury, les bûcherons des Ardennes s'imaginaient entendre le bruit du cor et des meutes du chasseur nocturne et voir tomber sous son épieu daims, cerfs et sangliers. Dans la forêt de Soignies, démembrement de la Charbonnière, le chasseur nocturne est devenu un jeune paysan maudit par son père pour avoir trop aimé la chasse et condamné à poursuivre les fauves éternellement. Enfin, dans le bois de Cousolre, le *roc du mauvais bol'homme*, d'après A. Jennepin, *Not. hist. sur la commune de Cousolre*, rappellerait le chasseur fantastique.

(4) D'après le même auteur, la croyance populaire peuplait de nains très actifs et trés laborieux le *Trou* ou *Grotte Marie Hulot.*

Au dessus de ces divinités nos ancêtres reconnaissaient une reine des forêts, de la chasse et de la nuit, déesse vierge dont les attributions ressemblaient beaucoup à celles de l'Hécate hellénique et de la Diane latine. Cette *casta diva* avait nom, suivant les lieux, *Dwina, Nemetuana, Kerydwen*,... et son culte aux cérémonies duquel présidaient sans doute les druides, se pratiquait dans la profondeur des forêts, dans des sanctuaires sombres et mystérieux, appelés *nemet* (1). Après la conquête, les Romains modifièrent ce culte : la Diane latine fut assimilée à la Dwina, et sa statue, fixée au tronc d'arbres vénérés, *arbores sacrivæ* (2), attira la foule qui suspendit des ex-voto à leurs branches.

Les pélérinages dont étaient l'objet ces arbres sacrés, auxquels se rattachent les plantations de *mais*, si générales dans le Hainaut (3), persistèrent longtemps après l'introduction du christianisme dans cette contrée (4). Malgré les décrets des conciles et des rois carlovingiens (5), on continua à les fréquenter : telle fut l'origine du sabbat des sorcières au moyen-âge. Peu à peu, toutefois, l'hommage rendu aux divinités des bois changea d'objet. Reconnaissant l'impossibilité de détourner le peuple de ses superstitions, l'Eglise consacra les lieux saints au nouveau culte ; on décora les *arbores sacrivæ* de châsses en l'honneur de la Vierge qui recueillit ainsi l'héritage des anciennes divinités forestières, désormais assimilées aux démons.

Parmi les châsses que l'on rencontre à Mormal, l'une des plus fré-

---

(1) On rencontre dans quelques localités voisines de la forêt, des pierres volumineuses, connues sous le nom de Pierre-croute à Bellignies, de Pierres-Martines à Solre-le-Château, de Pierre-de-dessous-bise à Sars-Poteries, de Pierre-des-vallées à Priches, qui paraissent se rattacher au culte des druides et que l'on a classées parmi les monuments celtiques. Peut-être faut-il leur rattacher la Pierre-aux-autels, que l'on trouvait jadis dans un canton voisin de Sassegnies, d'après d'anciennes chartes de Mormal.

(2) Les lois lombardes en prescrivaient la conservation. V. MURATORI. *Antiquitates itolici medii ævii*. T. V. p. 66 et suiv.

(3) M. CLÉMENT HEMERY. *Histoire des fêtes du département du Nord*, p. 350 et suivantes.

(4) Les Nerviens, dont Supérior passe pour avoir été le premier évêque, résistèrent avec obstination à la prédication de l'évangile, d'après BOLLAND. *Acta Sanct.* 11 Oct. p. 528.

(5) Nulla mulierem se nocturnis horis equitare cum Diana profiteatur, hæc enim dæmoniaca est illusio. *Frag*, Capit. ch. XIII, éd. Baluze.

quentées est celle qui se trouve à peu de distance du carrefour du Camp. Désignée sous le nom de Chapelle des Trois-Frères, parce qu'elle était jadis fixée à un hêtre qui se divisait dès la base en trois tiges énormes, elle est, depuis la disparition de cet arbre, attachée à un hêtre du voisinage qui n'offre rien de remarquable, mais qui se distingue facilement par les nombreux ex-voto et les cierges déposés à sa base par les fidèles. On y vient en pélérinage toute l'année, mais, comme aux époques anciennes, pendant la nuit seulement.

Un autre lieu de pélerinage très fréquenté est la chapelle de N.-D. de la Flaquette, située à mi-chemin entre Jolimetz et Locquignol, près de la mare dite la Flaquette et en face du Trou d'enfer. On s'y porte en tout temps, mais l'affluence des pélerins est surtout considérable pendant la nuit du 14 au 15 août, entre minuit et 5 heures du matin. Les personnes atteintes de rhumatismes, qui la visitent plus particulièrement, ont la singulière habitude, après avoir accompli leurs dévotions, de frotter leurs membres malades avec un lambeau de flanelle qu'elles lient ensuite à une branche d'arbre. A les entendre, le principe qui altère leur santé s'attache à ce lambeau et malheur à qui le déroberait, car des douleurs l'envahiraient aussitôt.

Au surplus, le culte naturaliste de nos ayeux s'étendait, non-seulement aux forêts, mais aussi aux eaux, aux sources, etc. Aussi peut-on admettre que la coutume qui s'est perpétuée parmi les riverains de Mormal de recourir aux eaux de la Fontaine Guyot, pour les maladies des yeux, et à celles de la Fontaine Hecquet, pour les affections de poitrine, n'a d'autre origine que le culte rendu dans l'antiquité aux nymphes des fontaines. Si cette conclusion s'imposait, elle témoignerait une fois de plus de la persistance parmi nous d'une partie des anciens usages et elle établirait un nouveau lien entre les générations anciennes et celles de notre époque.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE

Exploration des rives de l'Amou-Daria par M. Edm. Cotteau. — M. Cotteau est un explorateur qui ne se repose jamais et nous lui devons pour ainsi dire chaque été une nouvelle et intéressante exploration. Il a parcouru l'année dernière les rives de l'Amou-Daria. Par Batoum, il a visité Koûtaïs et Tiflis, passé la grande chaîne du Caucase et au pied de l'Elbrouz, et fait une excursion au groupe d'eaux minérales de Piatigork, Kislovoodsk, etc. De Tiflis, il est parti pour Erivan et le célèbre couvent d'Etchmiadzin, d'où il a contemplé l'Ararat dans toute sa majesté. A Bakou, il a vu un Geyser d'huile de naphte, s'élevant à 230 pieds. Il a traversé la Caspienne et par Ouzoun-Ada, Askabad et Merv, est arrivé à l'Amou-Daria après avoir parcouru 1,060 kilomètres de steppes, d'horribles déserts coupés de rares oasis.

« La région qui s'étend de Merv à Tchardjoui est, dit-il, particulièrement effrayante. Dans ma carrière de voyageur, j'ai déjà vu bien des déserts : le Sahara, les sables d'Aden, le désert de la Nevada, celui d'Arizona, d'Atacama en Bolivie, les sables égyptiens, le Sénégal ; mais rien de comparable à la lugubre contrée que j'ai traversée depuis Merv, sur une étendu de 243 kilomètres. Ce ne sont que sables mouvants, monticules de huit mètres en moyenne, se déplaçant continuellement sous l'influence des vents. Et cependant un cantonnier par verste (1,066^{m}) en temps calme, trois si le vent souffle en tempête, suffisent pour assurer le service du chemin de fer construit en quelques mois par le général Annenkoff. »

C'est, on le voit, un argument en faveur du chemin de fer trans-saharien.

Sur l'Amou-Daria, où aboutit provisoirement la voie ferrée et qui a deux verstes de longueur, on construit un pont en bois qui sera terminé au mois de janvier. La circulation sera assurée par Bokhara jusqu'à Samarcande dans le courant de 1888.

De l'Amou-Daria, où en septembre le thermomètre marquait encore 37 degrés centigrades, M. E Cotteau a repris le chemin de Bakou, Tiflis, Batoum, a passé une semaine en Crimée et, par Odessa, Bucharest et Vienne, est rentré à Paris vers la mi-octobre.

Les îles de la Nouvelle-Sibérie d'après l'expédition du docteur A. Bunge et du baron Toll. — Nous avons déjà entretenu

les lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille de l'expédition de MM. Bunge et Toll et nous en avons sommairement indiqué les grandes lignes. Aujourd'hui, les *Mittheilungen* de Gotha, résumant une conférence faite par le docteur à Saint-Pétersbourg et résumée par le Bulletin de la Société russe de géographie, nous permettent de mieux en préciser les résultats.

L'exploration du baron von Toll a porté plus spécialement sur la Nouvelle-Sibérie où il a visité les « Monts de bois », déjà connus des anciens explorateurs du commencement du siècle, formés de terrains tertiaires contenant des troncs d'arbres brûlés et de nombreuses empreintes de feuilles et de fruits, qui sont en tous points conformes à la flore tertiaire du Groënland et du Spitzberg, telle que nous l'a fait connaître Oswald Hees. Le baron Toll est revenu à Kotelnoï, a fait le tour de l'île en 40 jours et a pu, de l'extrémité septentrionale de l'île, apercevoir le Ssanikowland, qu'aucun voyageur n'a encore abordé, que Ssanikow, le compagnon de Hedenström avait déjà vu en 1809, mais qu'Anjou n'avait pu retrouver. La distance a été évaluée à 160 kilomètres. La moitié septentrionale de l'île est formée de dépôts dévoniens : le sud offre des formations tertiaires. La flore comprend environ 40 phanérogames. L'été a été très défavorable, rarement la température a dépassé 10° c. ; presque tous les jours, il y avait des bourrasques de neige.

Le docteur Bunge avait, pendant ce temps, exploré la grande île Lyakow ; sauf quelques massifs de granit, les terrains quartenaires y prédominent : ce sont des couches d'argile qui contiennent des ossements fossiles et qui couvrent des masses de glace pure ou mêlée de vase. On peut comparer la région à la baie d'Eschocholz dans le détroit de Behring. Outre les ossements déjà connus de mammouths, de rhinocéros et de bœufs musqués, le docteur Bunge a encore découvert deux espèces de bœufs, quelques chevreuils, des ossements de cheval et des restes de petits animaux.

La flore est plus riche qu'à Kotelnoï. Le docteur Bunge a trouvé 70 phanérogames. Dans les petites mares où l'eau atteignait une température de 16° c., il trouva des vers et de petits crustacés d'eau douce. Il y avait moins d'oiseaux qu'on n'aurait pu supposer. Les rennes étaient plus nombreux à Kotelnoï qu'à Liakow. Ils vont chaque été aux îles sur la glace et les loups les suivent. Les poissons étaient rares ; les insectes ne s'y rencontraient presque pas.

Le lac Palté ou Yandok-Tso. — Ce lac du Thibet, que toutes les cartes de ce pays, d'après celles de D'Anville, représentent comme de forme annulaire, et dont les explorateurs, depuis Manning, n'avaient jamais vu que la partie ouest, vient d'être entièrement visité par un « Paundit » hindou désigné sous le nom générique de *Le Lama*. Celui-ci a constaté que ce lac n'est rien moins que circulaire. Il s'étale dans l'Est en une immense nappe d'eau triangulaire dont la base détache vers l'Ouest deux grands bras enveloppant une presqu'île montagneuse. C'est cette forme bizarre qui lui a valu son nom ; car Yandok en Thibétain signifie scorpion. Ce lac, situé à l'altitude de 4,206 mètres, mesure 300 kilomètres de tour.

Le lac Palté qu'entoure à distance variable un amphithéâtre de montagnes immenses, communiquerait par la vallée du Rong-Tchu avec le Yaru-Tsan-Pu (Dzang-Bô). Cette vallée offrirait cette particularité, que, selon les niveaux variables du lac et du fleuve, les eaux couleraient alternativement dans un sens et dans l'autre. Tout le pays est, du reste, couvert de lacs que *Le Lama* a signalés pour la première fois et qui sont nouveaux pour les géographes.

AFRIQUE.

Voyage de M. Gott Ad. Krause à Timbouktou. — Le premier plan de ce voyageur était d'atteindre Timbouktou en partant de la Côte d'Or ; le chef de Massina lui défendit de continuer ce voyage. Il réussit cependant à traverser tout le pays inconnu situé au sud de la grande courbe du Niger ; c'est là un succès qui place ce voyage au premier rang des expéditions africaines. Le mérite en est d'autant plus considérable pour Krause, qu'il est arrivé pendant l'été 1886 à la Côte d'Or avec un avoir d'à peine 100 marks, dont il devait encore payer le voyage sur le Volta et le transport à Salaga. Il résulte du rapport de Krause fait à la rédaction de la *Gazette de la Croix*, que Timbouktou reconnaît depuis l'année passée la suzeraineté du scheik Tidschani ; cependant les troupes de El Bakai,la puissante famille de sherifs de Timbouktou, s'arme contre lui. Dans le midi de son pays, les partisans de l'ancienne famille de Massina sont sous les armes ; de sorte que son trône pourrait bien ne pas lui survivre. Les découvertes de Krause et surtout la preuve que le Volta prend sa source loin à l'intérieur des terres au N.-E. de Waga-Dourou, la capitale du Mosi, expliquent une série de communications faites au capitaine E. Péroz, par les chefs de l'Almany Samory. Samory reçoit ses armes et ses étoffes au moyen de caravanes qui vont les chercher dans un endroit que fréquentent les vaisseaux européens. Le fleuve qui baigne cet endroit serait séparé du district de Waisoulou par une chaîne de montagnes, située à environ 50 journées de marche du Niger supérieur. Péroz croit reconnaître là le Niger inférieur, et Bounang pour la ville commerciale d'où partent les caravanes ; d'après les découvertes de Krause, il semble clair que le fleuve visité par les Européens est le Volta, et que Salaga ou Kintimfo est la ville dont il est question : la ligne de séparation des eaux du Volta et du Niger supérieur doit être la continuation vers le nord des monts Kong.

L'île de Perregil. — Les Espagnols au Maroc. — L'Espagne a pris un instant possession de l'île Perregil, à huit milles de Ceuta, sur la côte du Maroc ; mais elle s'est empressée, depuis, d'abattre son pavillon.

Cette île, lisons-nous dans le *Temps*, n'a pas par elle-même une importance bien considérable : elle se compose d'un simple amas de rochers arides émergeant de l'eau à une faible distance du continent africain. Son profil rappelle celui des points connus d'Alhucema et de Penon de Velez. Placée sur la même longitude qu'Algésiras, elle est exactement située au fond d'une baie de la côte du Riff, limitée à l'Est par la pointe Léona et par la pointe Cruces à l'Ouest. A ne considérer que le point de vue colonisateur, on ne se rend pas bien compte du parti que les Espagnols auraient pu jamais tirer de leur nouvelle conquête ; l'infertilité du sol y rend toute culture impossible, et le manque d'eau presque absolu ne permet même pas de songer à y établir un dépôt de condamnés ; mais l'île de Perregil possède une valeur stratégique d'un certain poids. Par sa situation entre Ceuta et Tanger, elle permet de surveiller cette dernière ville ; et au surplus, armée en conséquence, elle est susceptible de commander jusqu'à un certain point, à la navigation du détroit. Possédant des fonds de trente-cinq mètres, elle est accessible aux gros navires, et enfin, on peut de là, exercer une certaine police sur les rivages inhospitaliers du Riff, que la navigation marchande évite toujours avec soin.

Résultats du voyage de M. le capitaine Oberdorf. — Dans sa dernière campagne, M. le capitaine Oberdorf a réussi à faire connaître géographiquement la région qui s'étend au sud du Sénégal jusqu'à Fouta Djallon. Son point de départ a été Bountou, sur la Falémé, et son point d'arrivée le village de Gokoum, dans le Gadougou, à 40 kilomètres de Kita. L'itinéraire levé par cet officier, fait connaître les cours supérieurs de la Gambie, de la Falémé et du Bafing. Le résultat géographique le plus important est la fixation approximative de la source de la Falémé. Ce cours d'eau, d'après les cartes actuelles, sortirait du plateau du Timbo sous le nom de Tenné, tandis que le Tenné n'est, d'après M. Oberdorf, qu'un affluent du Bafing. La Falémé prend en réalité sa source dans le Koï. Une deuxième observation importante consiste dans la constatation du mauvais état du Bafing, au point de vue de sa navigabilité. Cette rivière, malgré sa grande largeur dans les hauts pays (120 mètres environ), est fréquemment coupée par des barrages rocheux qui obstruent son cours.

Le capitaine Oberdorf a fait connaître les différents États qu'il a reconnus et placés sous notre Protectorat. Plusieurs n'avaient jamais été visités par les Européens. Les principaux sont ceux de Niocolo,de Diallonkadougou et de Dinguirai. Désormais, grâce à M. Oberdorf, dit M. J. Vallière, dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Bordeaux*, le commerce de ces nombreuses peuplades sera, dès qu'il plaira à nos négociants de la côte, entièrement absorbé à notre profit.

Voyage de MM. Browne et Donnel. — MM. Browne et O. Donnel ont fait récemment, de Sofala au pays de Goungounyana un voyage dont nous empruntons le résumé à l'*Afrique explorée et civilisée.*

Au service d'un syndicat pour l'exploration de gisements aurifères, ils quittèrent Sofala emmenant avec eux un petit nombre d'indigènes du Zwaziland. Les environs de Sofala sont très marécageux ; même quand on a passé les marais, le pays garde un caractère bas et monotone, jusqu'au moment où l'on s'approche des monts Outabié, chaîne formant le bord du bourrelet qui entoure le plateau central. Erskine et Selous leur donnent de 1,700 mètres à 2,300 mètres de hauteur. Les natifs trouvent de l'or dans les rivières des deux versants Nord et Sud. Dans la saison des pluies, la contrée située entre le Zambèze et le Zabi est insalubre ; mais MM. Browne et O. Donnel, ayant fait leur voyage en juin et juillet, ont constamment joui d'une parfaite santé, et leurs chevaux n'ont point eu à souffrir de la tsétsé.

Après avoir exploré le pays une dizaine de jours, ils reprirent le chemin de la côte ; sous le 31ᵉ long. E., ils touchèrent la Bouzi, qu'ils trouvèrent parfaitement navigable jusqu'à l'Océan pour des barques d'un faible tirant d'eau. En arrivant à Sofala, ils découvrirent dans le sable du bord de la mer, à peu de distance de la ville, de la poudre d'or, d'anciennes monnaies et des débris de poterie.

Nouvelles d'Emin-Pacha. — Dès qu'Emin-Pacha a su que Stanley arrivait à son secours, il a, paraît-il, envoyé deux détachements au devant de l'Expédition dans la direction es *Montagnes Bleues* qui longent le lac Albert à l'Ouest.

D'un autre côté, il paraîtrait que la nouvelle de l'arrivée prochaine de Stanley a produit une grande excitation parmi les tribus voisines du lac Albert. Mwanga, le roi d'Uganda qui a fait, il y a deux ans, assassiner l'évêque Hannington, qui a refusé le passage à la caravane du Dʳ Fescher, s'est imaginé que Stanley s'avançait pour venir lui demander raison de ses crimes. Il s'est décidé, paraît-il, à envoyer des ambassadeurs à Emin, qui est parvenu à le rassurer en lui certifiant que la mission

de Stanley était pacificatrice et humanitaire. Le P. Mackay, de la Société des missions, aurait fini par convaincre Mwanga qui, circonvenu par les Arabes, n'était que trop disposé à se montrer hostile.

Les Anglais sur le golfe de Guinée. — La *Gazette de Londres* (officielle) vient de publier un avis portant que les territoires suivants, dits districts du Niger, sont placés sous le Protectorat de la Reine, savoir : les territoires de la ligne du littoral, entre le Protectorat britannique de Lagos et la rive occidentale de l'embouchure du Rio del Rey, ainsi que tous les territoires dans le bassin du Niger et de ses affluents, qui sont soumis à l'administration de la Société royale du Niger.

AMÉRIQUE.

Voyage de M. Marcel Monnier à travers les Cordillères. — M. M. Monnier vient de terminer son voyage à travers les Cordillères et la région amazonienne. D'abord il avait eu l'intention de prendre pour point de départ Quito et de gagner la région de l'Amazone, en longeant le cours du Rio-Pastazza, parcours qui n'a point été fait encore par un Européen. Mais il a dû renoncer à ce projet, n'ayant pu parvenir à rassembler les Indiens nécessaires, la grande éruption du volcan Tunguragua jetant l'émotion et la ruine dans tout le pays.

C'est de Truxillo, sur la côte péruvienne, qu'il est parti. Il a traversé, non sans peine, les Cordillères et à travers bois après une marche pénible de près de deux semaines où il dût s'ouvrir presque toujours un passage avec la hache, il atteignit enfin le haut cours du Rio-Huallaga qu'il descendit moitié en radeau, moitié en chaloupe. Il atteignit ainsi le confluent avec le Marânon et remonta ce fleuve jusqu'à son extrémité navigable, l'ancien village de Borja au pied du Pongo de Manseriche. Chemin faisant, il explora les affluents à droite et à gauche, notamment le Rio-Pastazza, bien peu navigable ; le Rio-Rimachuna qui sort d'un lac, et le Rio-Morana, dont les rives sont inhabitables à cause des moustiques.

C'est le long du Pastazza qu'on rencontre le caoutchouc en abondance.

M. Monnier descendit le fleuve sans incidents jusqu'à Iquitos. Là, il rencontra un vapeur qui le conduisit à Manaos d'où il gagna le Para et Rio-de-Janeiro.

Exploration du lieutenant A. Del Castillo en Patagonie. — Le lieutenant del Castillo, de la marine argentinienne, vient de publier un rapport sur le voyage d'exploration qu'il a fait pour étudier les districts compris entre les fleuves Gallegos et Santa-Cruz. Ses observations lui permettent de [formuer les propositions suivantes : Il existe une voie d'eau reliant les deux océans du Santa-Cruz aux canaux aboutissant aux ports de l'océan Pacifique. Les ports de la Gallegospampa sont bien abrités, vastes et profonds et offrent toute sécurité à la navigation. Les Pampas qui s'étendent à l'est de ces ports sont très bien habitables pendant l'hiver et propres à l'élève du bétail. Il existe des dépôts houillers d'une valeur incalculable, qui s'étendent sur plus de 20 milles marins. Le Gallegos est navigable à certaines époques de l'année ; le lieutenant del Castillo a suivi tout son cours dans un canot qu'il a construit lui-même dans les bois qui longent les canaux. Le Gallegos pourrait facilement et à peu de frais être mis en communication avec les ports de l'océan Pacifique.

OCÉANIE.

Exploration des monts Owen-Stanley. — C'est en vain que jusqu'aujourd'hui nombre d'explorateurs avaient essayé d'atteindre la chaîne des Owen-anley en Nouvelle-Guinée, M. C. H. Hartmann, de Toowomba, vient d'y réussir et a pu voir l'autre versant. La montagne est, dit-il, couverte de fougères, de palmiers et d'autres arbres qui défient toute description. L'ascension a été très laborieuse et rendue très difficile à cause des dispositions des indigènes. Le retour a été encore plus pénible, car les pluies torrentielles avaient rendu les chemins très glissants.

Nous apprenons d'autre part que la Société de géographie de Victoria vient de confier à M. Cathberson, à défaut du rév. Charlmerg, la direction d'une expédition semblable. M. Cathberson a longtemps habité la Nouvelle-Guinée et le Bornéo septentrional: le malais et quelques-uns des dialectes de la Nouvelle-Guinée lui sont familiers. Un naturaliste, M. Sayer, est attaché à l'expédition, qui a dû quitter Melbourne à la fin du mois dernier.

RÉGIONS POLAIRES.

Expédition Ryder et Bloch. — Les *Mittheilungen* de Petermann annoncent que l'expédition entreprise dès 1886 par les officiers de marine. Ryder et Bloch avec M. Ussing, vers le Groënland septentrional, vient de prendre fin. M. Ussing revint le premier en Europe en automne 1886, les deux autres ont hiverné au Groënland. Ils profitèrent encore des beaux jours de septembre et de l'eau libre pour atteindre en canot 73° 51′ de latitude. L'hiver fut des plus rigoureux ; de plus, les chiens devinrent malades, on ne put les nourrir suffisamment; aussi l'utilité qu'on avait espéré qu'ils offriraient pour les excursions en traîneaux se réduisit-elle considérablement. En février 1887, malgré le froid rigoureux, les voyageurs tentèrent une excursion et atteignirent 74° 12′. En avril, ils parvinrent à trouver et à délimiter le fiord de glace et le glacier d'Augpadlartok. A la fin du mois de juin seulement la mer devint assez libre pour permettre un voyage en bateau vers le nord. Ce ne fut cependant qu'au milieu de difficultés sans nombre qu'on parvint à s'avancer à 111 kilomètres au nord de l'établissement danois le plus septentrional. La mer offrait, vue du haut d'une montagne, l'aspect d'une masse compacte de glace. Mais la saison était trop avancée, les voyageurs durent retourner à Upernivik. Le but de l'expédition était atteint, à savoir le mesurage de la côte du 72e au 74e 1/2 degré de latitude nord. De plus, les voyageurs ont rapporté de nombreuses observations astronomiques, physiques et météorologiques et d'importantes collections anthropologiques et scientifiques.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

La superficie de l'Italie et celle de la France. — Dans cinq ou six mille ans, quand de ces masses énormes de papier noirci que secrète notre siècle il restera seulement de vagues débris, les historiens et les érudits de l'époque n'acquerront peut-être pas sans quelque étonnement la preuve que, vingt-cinq ou trente ans après la cession de la Savoie, la France et l'Italie enregistraient encore dans leurs annales, l'une une augmentation de superficie, l'autre une réduction de territoire comparable, sinon égale, à celle de 1860. La chose est positive et la statistique officielle en portera sans doute le témoignage aux générations futures. Mais, faute d'explication, il y aurait là de quoi intriguer vivement ceux de nos arrière-neveux qui consacreront leurs veilles à l'étude de nos faits et gestes. Où trouver sur la carte les 980,000 hectares perdus par l'Italie ? Et, en pleine paix, comment motiver ce sacrifice ? Les savants de l'an 7500 supposeront-ils que l'Italie ne croyait pas avoir assez fait pour les vainqueurs de Magenta et de Solférino, et qu'après nos malheurs, elle avait tenu, par reconnaissance, à s'amputer elle-même à notre profit ? Il se rencontre dans Henri Martin et dans Michelet des hypothèses qui ne sont guère moins hasardées. Cependant ce serait faire fausse route que de raisonner de la sorte. La politique est étrangère à l'évènement ; le sentiment aussi. D'ailleurs l'Italie s'est rétrécie et la France va s'élargir sans que nos frontières respectives aient changé de place. La géographie seule est en cause, ou, pour mieux dire, la géométrie. L'incident n'en est pas moins curieux et nos lecteurs vont en juger.

L'Italie, il y a peu d'années encore, s'attribuait officiellement une étendue totale de 29,632,300 hectares. Ce chiffre avait été obtenu en juxtaposant les évaluations des divers gouvernements qui se partageaient autrefois la péninsule. L'exactitude n'en était pas garantie ; mais, sauf sur quelques points particuliers, aucune accusation directe n'avait été formulée. C'est du Nord, une fois de plus, qu'allait venir la lumière.

A Saint-Pétersbourg, lors du Congrès de statistique de 1872, les spécialistes des divers pays de l'Europe s'étaient distribué un certain nombre d'enquêtes internationales, jugées nécessaires et urgentes. La statistique des territoires fut confiée à la Russie. Le comité russe, après avoir obtenu de chaque État les documents dont il avait besoin, désigna, pour les mettre en œuvre, le général Strelbitsky, déjà connu par d'importants travaux cartographiques et planimétriques. Muni des meilleures cartes alors existantes, il commença ses recherches, en faisant concourir à la mesure des superficies deux méthodes alternatives : 1° la *méthode géodésique* pour les rectangles limités au nord et au sud par des parallèles, à l'est et à l'ouest par des méridiens ; 2° la *méthode planimétrique* pour les surfaces complémentaires comprises entre des lignes et le littoral ou les frontières de chaque pays. La partie géodésique du travail ne présentait pas de difficulté : lorsqu'on a calculé la surface d'un rectangle, on a celle de tous les autres, et le seul élément discutable, dans les déter-

minations de ce genre, est l'aplatissement de la terre, dont le quantum n'est pas encore arrêté d'une manière absolument uniforme (1). Quant aux constatations planimetriques, elles valent naturellement ce que valent les instruments, les cartes et les opérateurs que l'on emploie.

M. Strelbitsky, dans le mémoire qui résume ses travaux (2), n'accordait à l'Italie que 28,853,980 hectares; c'était, par rapport au chiffre officiel, une différence en moins de plus d'un quarantième, et dans certaines régions, l'écart atteignait de bien autres proportions : 18 0/0 dans la province de Naples, 22 0/0 dans celle de Girgenti ; 30 0/0 dans celle de Messine ! La Russie venait ainsi, sans coup férir, enlever à l'Italie l'équivalent d'un de nos plus vastes départements, et nos voisins se montrèrent assez émus de cette mutilation, toute théorique qu'elle fût.

Le Conseil supérieur de statistique examina la question dans la séance du 25 mai 1884. On entendit M. C. Correnti, président, M. L. Bodio, l'éminent directeur de la statistique italienne, MM. Boccardo, Florenzano, Boldrini, Ellena, Rosmini, Ferraris ; et, comme conclusion, le gouvernement fut invité à faire définitivement fixer par le ministère de la guerre l'exacte étendue du royaume.

Le vœu du Conseil ayant été pris en considération, l'Institut géographique militaire se mit immédiatement à l'œuvre et dès 1885 ses opérations étaient terminées (3). On avait procédé comme le général russe ; seulement on avait pu utiliser des cartes nouvelles : pour la frontière française, pour le littoral de la Méditerranée, pour celui de l'Adriatique, depuis le sud jusqu'à Ascoli, et enfin pour la Sicile, les relevés planimétriques ont été faits sur les feuilles topographiques originales de l'état-major italien au 50,000e et au 25,000e ; le reste des côtes et frontières terrestres a été emprunté à la carte lombardo-vénète de l'état-major autrichien, au 86,400e, sauf une petite portion de la frontière suisse qui a été fournie par la carte sarde au 50,000e. Pour la Sardaigne, on a pris la carte au 50,000e du général La Marmora.

L'évaluation ainsi obtenue allait-elle rendre à l'Italie ce que la Russie lui avait ôté ? Hélas ! non ; tout au contraire. La superficie totale du royaume, îles comprises, ne ressortait plus qu'à 28,658,827 hectares, et cette fois on garantissait à quelques hectares près l'exactitude de la mesure. La perte, par rapport au chiffre officiel, n'était plus seulement de 778.320 hectares, mais de 978,453, tout près de 10,000 kilomètres carrés, le trentième du territoire ! Il fallut bien en faire son deuil, et comme, en somme, ce morceau d'Italie auquel on disait adieu n'avait jamais existé que sur le papier, il est permis de supposer qu'on n'a pas eu beaucoup de peine à se consoler.

Revenons en France maintenant.

La situation y était la même que de l'autre côté des Alpes, avec cette différence qu'au lieu de déclarer nos évaluations officielles exagérées, le général Strelbitsky les déclarait insuffisantes. Il nous allouait 53.350,000 hectares, et c'est un chiffre qui n'a jamais été atteint dans nos statistiques gouvernementales, bien que la superficie du territoire national y soit l'objet des appréciations les plus variées.

---

(1) Les auteurs du système métrique évaluaient le demi-grand axe du globe terrestre à 6,376,986 mètres et l'aplatissement à 1/308 ; les chiffres de Bessel, généralement admis à l'etranger, sont 6,377,397 mètres et 1/299 ; enfin le service géodésique du dépôt de la guerre, à la suite de calculs nouveaux, a cru pouvoir porter à 6,378,253 mètres le demi-grand axe et à 1/294 l'aplatissement.

(2) Voir J. Strelbitsky, *la Superficie de l'Europe*, 1882, traduit du russe par M. Masson, professeur à Cronstadt.

(3) Voir *Superficie del regno d'Italia valutata nel* 1884, *con figure intercalate nel testo ed un quadro d'unione in cromolitografia*. Florence, 1885.

L'*Annuaire du Bureau des longitudes* dit : 52,840,000 hectares. La direction générale des contributions directes, au ministéres des finances, disait 52,906,293 en 1883, 52,850,760 en 1884, 52,853,490 en 1885. Au ministère du commerce, la statistique générale disait 52,857,199 et la direction du commerce extérieur 52,904,974. Au ministère de l'intérieur, M. de Crisenoy, dans son remarquable rapport sur la situation financière et matérielle des communes en 1877, donnait un chiffre presque identique à celui de la statistique générale : 52,857,310 ; mais la direction de l'administration départementale et communale, dans les tableaux annuels qui résument les conditions budgétaires de chacune de nos 36,000 communes, arrive seulement à 52,758,711 hectares. Et lorsqu'on décompose ces totaux déjà si différents les uns des autres, les divergences ne font que s'accentuer. Il n'y a pas un seul département pour lequel les chiffres du ministère des finances et ceux du ministère de l'intérieur soient les mêmes. Quelquefois les différences sont faibles ; souvent elles sont considérables ; exemples :

Départements.	Ministère des finances. — Hectares.	Ministère de l'intérieur. — Hectares.
Seine-Inférieure	603.550	614 969
Haute-Loire	496.225	479.432
Vaucluse	354.771	374.272
Seine-et-Oise	560.364	539.036
Ille-et-Vilaine	672.583	644.169

Ainsi, le ministère de l'intérieur alloue à la Seine-Inférieure 11,419 hectares de plus et à l'Ille-et-Vilaine 28,414 hectares de moins que le ministère des finances.

Il y a plus : le ministère de l'intérieur se donne à lui-même, d'un document à l'autre, de violents démentis :

Départements.	Situation des communes en 1877. — Hectares.	Situation des communes en 1884. — Hectares.
Marne	806.173	818.044
Haute-Saône	514.928	533.992
Sarthe	591.723	620.668
Drôme	632.155	661.529

On serait tenté de croire que des chiffres si discordants proviennent de sources très différentes. Cependant, le ministère de l'intérieur, comme le ministère du commerce, déclare que les superficies indiquées dans ses tableaux sont des superficies cadastrales.

Il y avait un intérêt très réel à faire cesser de telles contradictions, et puisque nous avons maintenant un Conseil supérieur de statistique, ce Conseil se trouvait naturellement désigné, à Paris comme à Rome, pour prendre en main l'affaire. Une commission fut nommée en juillet 1885 ; six ministères sur onze y étaient représentés ; M. E. Levasseur, de l'Institut, la présidait ; et la question y fut si complètement élucidée que le Conseil supérieur n'a eu qu'à s'approprier textuellement, au mois de février dernier, les conclusions de sa commission (1).

(1) La Commission se composait de MM. Levasseur, president ; Boutin, Cheysson, Anthoine, de Beaucourt ; de Foville, rapporteur ; Liégeard et Turquan, secrétaires-adjoints.

M. Levasseur et ses collaborateurs avaient d'abord cherché et trouvé l'application des différences constatées dans les diverses évaluations officielles.

Si le ministère de l'intérieur, dans ses tableaux annuels, n'est jamais d'accord avec les autres services publics, c'est qu'il prend comme éléments de ses totalisations les données particulières qui lui sont directement fournies per les maires de toutes nos communes ; or les maires, paraît-il, ne sont pas infaillibles, ni ceux des campagnes, ni même ceux des villes, et les résultats obtenus de la sorte ne peuvent constituer que ce que les mathématiciens appellent une première approximation.

Quant aux autres différences, on s'est assuré que, sauf quelques erreurs matérielles, elles portent uniquement sur les parties de la France où il y a eu, depuis l'achèvement du cadastre, des remaniements de frontières. Les opérations cadastrales sont aujourd'hui terminées dans les Alpes-Maritimes ; mais elles n'ont encore pris fin ni dans la Haute-Savoie, ni dans la Savoie, et le cadastre de la Corse reste également incomplet. Il y a donc chaque année, dans ces départements, des communes qui voient substituer aux superficies qui leur étaient attribuées depuis le XVIIIe siècle des chiffres plus sûrs et parfois très différents. C'est faute d'avoir connu en temps utile ces corrections annuelles que les bureaux de certaines administrations se trouvent, à un moment donné, en désaccord avec le ministère des finances et il leur suffirait d'être avertis de ce danger pour l'éviter à l'avenir.

Mais le cadastre lui-même donne-t-il l'exacte mesure du sol français ? Nullement. Le cadastre, dans la pensée de ses illustres promoteurs, n'était pas une entreprise géographique ; c'était une œuvre purement fiscale et les surfaces non imposables sont loin d'y avoir été relevées d'une manière aussi scrupuleuse que les surfaces imposables. Les géomètres avaient ordre d'omettre dans leurs constatations les masses improductives telles que les glaciers, roches, landes et dunes. Les fleuves et rivières à leur embouchure dffns la mer, les lacs et étangs non productifs ne devaient également être ni levés ni mesurés, lorsque la contenance atteignait 400 arpents métriques (1), et, en fait, les lacunes ont été plus nombreuses encore que les règlements ne le voulaient. C'est donc par erreur qu'on a cru pouvoir faire du total des superficies cadastrées la surface totale de la France.

Cette surface totale, les géographes seuls, en France comme en Italie, ont compétence et qualité pour la déterminer ; la commission du Conseil supérieur de statistique, promptement édifiée à cet égard, s'était fait autoriser à réclamer le concours de deux officiers dont l'autorité, en ces matières, est universellement établie : M. le colonel Perrier, sous-directeur du service géographique de l'armée, et M. le lieutenant-colonel de la Noë, chef de la section des levées de précision. M. le colonel Perrier a reconnu l'intérêt théorique et pratique du problème posé, et s'est montré tout disposé à entreprendre le travail, pour peu que le gouvernement l'y autorisât. La détermination de la vraie superficie de la France sera aujourd'hui, pour le service géographique de l'armée, une entreprise facile, grâce à la carte au 80,000^e du dépôt de la guerre. La méthode à suivre est celle qui a été adoptée à Saint-Pétersbourg et à Rome, calcul géodésique des rectangles pleins, mesure planimétrique des rectangles incomplets ; et la part à faire aux mesures planimétriques sera même moindre en France qu'en Italie, à raison de la forme beaucoup plus compacte de notre territoire (2). Il est vrai que ces mesures se multiplieront considérablement

---

(1) Voir le *Recueil méthcdique des lois, décrets et règlements sur le cadastre* (1811), articles 152 et 160.

(2) Sur les 273 feuilles dont se compose la carte au 80,000^e, 107 seulement se partagent entre le territoire français et les territoires étrangers ou entre le territoire français et la mer.

lorsque, l'étendue du territoire une fois obtenue, il faudra la décomposer en autant de fractions qu'il y a de départements ou d'arrondissements. Mais la limite des erreurs possibles sera toujours fixée au cours même de l'opération, et on arrivera à un degré d'approximation très satisfaisant.

Par contre, on avait à résoudre, en France, une question préalable qui, en Italie, avait presque pu être négligée. Quelle est la limite précise des surfaces à mesurer? Où s'arrête exactement, du côté de la mer, le territoire national? La Méditerranée n'a pour ainsi dire pas de marée; mais il y a telles plages, sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, où l'eau couvre et découvre tour à tour de vastes espaces. Faudra-t-il s'arrêter au niveau des plus hautes mers ou descendre jusqu'au niveau des plus basses? Puis, que faire à l'embouchure des fleuves? Il existe déjà là jusqu'à quatre limites administratives différentes : la limite domaniale, séparant le domaine fluvial du domaine maritime; la limite de l'inscription maritime, pour le recrutement; la limite de la salure des eaux, pour la pêche; la limite de la navigation maritime, au point de vue des règlements de police. C'est la première de ces quatre lignes, fixée dans chaque cas par un décret spécial, qui paraît avoir obtenu les préférences de la commission. Sur les autres parties du littoral, la limite domaniale, fixée par le plus grand flot de mars, s'impose légalement; mais la commission a jugé qu'il serait nécessaire d'avoir aussi la mesure des portions de la côte que les plus basses marées laissent à nu. Le service géographique de l'armée trouvera dans les cartes hydrographiques les indications nécessaires pour cette double mensuration.

L'entente s'étant ainsi établie entre la commission et les représentants du ministre de la guerre, le Conseil supérieur de statistique n'a eu, dans sa dernière session, qu'à solliciter pour cette utile entreprise l'adhésion gouvernementale. Voici le texte du vœu émis à l'unanimité :

« Le Conseil supérieur de statistique reconnaît l'intérêt administratif et scientifique d'une exacte détermination de la superficie de la France et de ses principales divisions, départements et arrondissements;

» Il estime que le service géographique de l'armée est particulièrement compétent pour effectuer cette détermination;

» Et il émet le vœu que M. le ministre du commerce et de l'industrie veuille bien recommander ce travail à la sollicitude de M. le ministre de la guerre. »

Ce vœu a été écouté. Les deux ministres auquel il s'adressait ont mis un égal empressement à entrer dans les vues du Conseil supérieur. L'accord est dès à présent établi; toutes les dispositions voulues sont prises, et l'hiver prochain ne s'achèvera pas sans que nous connaissions enfin les véritables dimensions de notre pays.

Il y aura doublement lieu de se féliciter de ce résultat, puisque la France, ce jour-là, est sûre de se trouver un peu plus grande que la veille.

ASIE.

Les méthodes d'administration coloniale dans l'Inde anglaise. — Un décret récent vient de déterminer les attribution et les pouvoirs du résident général français au Tonkin. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'exposer le mécanisme de l'administration de l'Inde anglaise, tel qu'il fonctionne en ce moment. Nos lecteurs trouveront des points de comparaison à établir entre les deux systèmes. En Angleterre même, la question du gouvernement indien est destinée à

occuper, un jour ou l'autre, l'attention du Parlement. Un paragraphe du discours de la reine indique assez clairement que le cabinet de Salisbury se proposait de demander une enquête parlementaire : « Le temps qui s'est écoulé depuis que j'ai assumé » le gouvernement direct de l'Inde, rend désirable que l'application des lois en vertu » desquelles ce changement a été accompli, soit examinée avec le plus grand soin. » Nous ne serions pas surpris de voir le nouveau ministère, lorsqu'il en aura le loisir, s'adresser au Parlement et lui demander de nommer une commission d'enquête. Vingt-huit ans ont passé depuis le jour où le gouvernement de la grande dépendance britannique a été transféré de la Compagnie des Indes Orientales à la Couronne, et durant toute cette période, il n'a pas été fait d'enquête en forme. Auparavant, à des intervalles réguliers, chaque fois que la charte de la Compagnie expirait, c'est-à-dire tous les vingt ans, le Parlement faisait précéder le renouvellement du privilège d'une enquête régulière ; il confiait à une commission composée des membres les plus compétents le soin d'étudier la situation de l'Inde et la manière dont la Compagnie s'était acquittée de ses devoirs. La première commission fut nommée en 1808 et n'acheva ses travaux q'en 1812; la seconde fonctionna en 1832, la troisième en 1852. Cette dernière a compté parmi ses membres M. Gladstone, M. Disraeli, M. Cobden, Macaulay, lord Palmerston, M. Hume, lord John Russell.

M. Fawcett, qui s'était fait l'avocat des intérêts de l'Inde, a exposé, en 1879, les raisons militant en faveur d'une nouvelle enquête. La loi de 1858, en vertu de laquelle l'autorité de la Compagnie a été transférée à la Couronne, est vague sur certains points fort graves, notamment en ce qui touche les pouvoirs du secrétaire d'État et du Conseil de l'Inde à Londres. Depuis 1858, neuf *bills* se rapportadt au gouvernement de l'Inde ont été votés, sans que l'obscurité ait disparu. Dans l'intervalle, de nombreuses critiques ont été soulevées ; il s'est même formé un *Indian Reform Association*, dont M. Slagg, l'ancien représentant de Manchester au Parlement, est le vice-président, en compagnie d'anciens généraux, de députés radicaux et d'un ou deux Hindous. Lord Randolph Churchill, en sa qualité de secrétaire d'État, a promis, dans son discours sur le budget indien (1885), l'enquête parlementaire sur le fonctionnement de la loi de 1858 et des lois subséquentes ; il répondait au vœu formulé par M. Slagg, qui réclamait que le Président dressât en quelque sorte le bilan, qu'il fît l'inventaire de l'administration anglaise dans l'Inde. On arriverait peut-être ainsi à recueillir des renseignements exacts sur les résultats de la méthode employée jusqu'ici, sur les points où l'on n'a pas réussi et sur les causes de cet échec.

Examinons tout d'abord l'administration dans la métropole. La loi de 1858 a institué à Londres un *secrétariat d'État* dont le titulaire était investi de tous les pouvoirs et de toutes les obligations de la Compagnie des Indes Orientales qui étaient attribués à la Cour des directeurs et aux actionnaires, avec ou sans la sanction du Conseil de surveillance (*Board of Control*). On sait que le pouvoir exécutif de la Compagnie était à Londres entre les mains du comité secret composé de trois directeurs et du président du *Board of Control*.

A côté du secrétaire d'État, il a été créé un *Conseil de l'Inde*, composé de quinze membres. Apres avoir été à vie, les fonctions de membres du Conseil sont exercées pendant dix ans (deauis 1870), avec la faculté d'être renommé pour cinq ans. Lors de la Constitution du Conseil, sept membres furent choisis par la Compagnie. Aujourd'hui, le secrétaire d'État pourvoit aux vacances. Il y a incompatibilité avec le mandat législatif et un siége au Conseil de l'Inde. Neuf membres au moins doivent avoir servi ou résidé dans l'Inde pendant dix ans et ne l'avoir pas quittée depuis plus de dix ans. Le Conseil a pour mission de conduire, sous la direction du secrétaire d'État, toutes les affaires traitées dans le Royaume-Uni et relatives au

gouvernement de l'Inde. Le secrétaire d'État divise le Conseil en comités, entre lesquels il répartit les divers services de son département. Il nomme un vice-président, qu'il peut révoquer. La présence de cinq membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Une réunion du Conseil est obligatoire par semaine; le secrétaire d'État peut, en outre, le convoquer quand il le juge nécessaire.

Le Conseil ainsi constitué donne son avis et son assistance au secrétaire d'État pour l'expédition des affaires indiennes, et relativement à deux classes de questions, il contrôle les actes du ministre. Toutes les nominations au Conseil suprême de l'Inde ou au Conseil des diverses présidences, toutes les appropriations de revenus indiens sont soumises au consentement du Conseil; toutefois celui-ci ne peut exercer un droit de *veto*, il ne peut pas faire un acte positif sans le consentement du secrétaire d'État, pas plus d'ailleurs que ce dernier sans le consentement du Conseil. Les questions ne rentrant pas dans ces deux catégories sont soumises au Conseil de l'Inde, qui donne son opinion ; mais cette opinion ne lie pas le secrétaire d'État; seulement celui-ci est tenu de fournir aux membres du Conseil l'occasion de consigner les motifs de dissentiment, et lui-même est obligé de constater les raisons de son désaccord. Il peut proposer des projets de loi au Parlement sans consulter son Conseil. En outre, le secrétaire d'État est armé de pouvoirs suprêmes pour agir sommairement et secrètement : pouvoirs analogues à ceux dont jouissait le président du *Board of Control* dans ses relations avec les directeurs de la Compagnie. Dans les cas d'urgence, il agit seul sans référence au Conseil et sans expliquer ses motifs : il peut adresser des dépèches et transmettre des ordres aux fonctionnaires de l'Inde directement par le département secret. Ce pouvoir est exercé rarement. D'ordinaire, tout passe sous les yeux du Conseil, qui est divisé en huit comités (revenu, justice, travaux publics, politique, guerre, finances, statistique et commerce, approfiisionnements); chaque comité est chargé de sa branche spéciale d'administration; il donne son avis sur les minutes des dépèches, rédige des projets de réponse à soumettre au secrétaire d'État et délibère en général sur toutes les matières que lui soumettent le Conseil entier ou le secrétaire d'État.

La position du *Secretary of State for India* diffère de celle des autres ministres anglais. Il est responsable au Parlement pour l'administration de l'Inde ; il doit être prêt à défendre sa conduite et sa politique devant les Chambres ; il doit décider sous sa responsabilité toutes les questions affectant le bon gouvernement de l'Inde et qui n'ont pas été réservées spécialement à la décision d'autres autorités, comme c'est le cas pour quelques nominations et pour l'ouverture de crédits sur le budget indien. Le revenu entier de l'Inde est sous le contrôle du secrétaire d'État, qui ne peut toutefois autoriser de dépenses sans le concours de son Conseil. Les comptes du budget doivent être vérifiés en Angleterre et présentés annuellement au Parlement ; la sanction de la Chambre des Communes est nécessaire pour toute augmentation de la dette indienne. Le budget de l'Inde est soumis chaque année à la Chambre des Communes, afin de permettre aux membres de suggérer des réformes, de demander des informations, de se livrer à la critique de la politique suivie dans l'Inde par le gouvernement. Le secrétaire d'Etat ne fait cependant suivre son exposé financier d'aucune demande de vote, ayant pour objet de contrôler ou d'infiencer la taxation de l'Inde. La discussion aboutit à l'adoption de résolutions *pro formâ* constatant les dépenses et les recettes ; elle peut se terminer également par le vote d'une résolution abstraite approuvant ou blâmant l'emploi de tel ou tel moyen fiscal. Nos lecteurs savent que le débat sur le budget indien a lieu fort tard dans la saison, et devant un auditoire extrêmement restreint. La Chambre des Communes, en général, ne s'intéresse pas à la question. Le consentement de la législature est nécessaire pour employer le revenu de l'Inde à des opérations militaires en dehors des fron-

tières, excepté lorsqu'il s'agit de repousser l'invasion, ou dans le cas d'une éventualite pressante.

Le Conseil de l'Inde se composait en 1885 de 14 membres, dont quelques-uns sont encore à vie. Quatre ont plus de 70 ans d'âge et ont servi dans l'Inde en 1825 et 1828. Le doyen est sir F. Halliday. Parmi les membres, il y a sir Henry Rawlinson, qui a appartenu à l'armée de Bombay, et qni se distingue par sa russophobie. Sir H. Rawlinson avait été nommé directeur de la Compagnie des Indes en 1856, membre du Conseil de l'Inde dès la création en 1858. Il en sortit lorsqu'il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire en Perse, et à son retour en 1868, il fut réintégré dans ses fonctions. Nous trouvons ensuite les noms de sir Henry Sumner Maine, légiste et philosophe du plus grand mérite ; du colonel Yule, du génie, qui a été secrétaire des travaux publics dans l'Inde ; du général Richard Strachey, qui a fait beaucoup pour l'irrigation et la construction des voies ferrées, et qui a présidé la commission de famine ; d'un banquier de Londres, M. Currie, qui n'a jamais résidé dans l'Inde et qui a été nommé pour ses connaissances financières pratiques ; enfin de sir Peter Lumsden, dont le nom a été si souvent prononcé dans la crise russo-afghane. Les appointements des membres sont de 1,200 liv. st. (30,000 francs).

L'*India Council* a des partisans et des adversaires. Le Cobden Club a publié l'an dernier une brochure assez violente contre cette institution. Les membres du Conseil tendraient de plus en plus à devenir de simples commis. Au moyen de lettres particulières et de dépêches politiques envoyées dans l'Inde, le secrétaire d'État se soustrairait au pouvoir du Conseil, dont le contrôle deviendrait illusoire. Les membres sont trop vieux et pas assez indépendants. On reproche au Conseil le secret et l'irresponsabilité de ses délibérations. D'autre part, comme les secrétaires d'État changent assez souvent (de 1878 à 1882 il y en a eu quatre), et que le Conseil est permanent, celui-ci tient en mains les fils de l'administration, il possède les traditions et la routine qui constituent la force irrésistible de la bureaucratie. Il n'y a pas d'exemple de membres se retirant à la suite d'un dissentiment avec le ministre. Les adversaires de l'institution prétendent que s'il y avait une responsabilité publique quelconque, le Conseil n'aurait jamais sanctionné l'achat par l'État des actions de l'Elphinston Land Company, valant 330 roupies et payées 1,000 roupies ; de l'East India Irrigation Company, dont on paya les travaux 1 million de livres, alors qu'ils étaient invendables à 600,000 livres sur le marché. En outre, on ne comprend guère que l'*India Council* ait permis cinq largeurs de voies différentes sur les chemins de fer indiens. Au point de vue du contrôle financier, il y aurait des réserves à faire sur l'efficacité de l'action du *Council*. De plus, les grands capitalistes anglais, à ce que prétend la petite brochure du Cobden Club, auraient à se plaindre du manque d'empressement qu'on met à les soutenir.

M. Slagg rappelle que M. Bright, M. Lowe, M, Roebuck, lord Palmerston ont été opposés à la création du Conseil de l'Inde en 1858. Ils redoutaient que l'*India Council* n'exerçât le pouvoir sans aucune responsabilité, et ces craintes auraient été justifiées. Loin d'être un instrument passif, le Conseil aurait une grande influence : il aurait empêché des réformes, il aurait sacrifié des secrétaires d'État et écarté des vice-rois. La situation est assez bizarre : le ministre ne peut ordonner la réparation d'un pupitre sans consulter son Conseil, et de sa propre autorité il peut envoyer dans l'Inde une dépêche entraînant une guerre, sans en informer les membres de l'*India Council*. Les partisans de cette organisation disent que le Parlement, incapable d'exercer une surveillance suffisante, a voulu se décharger du soin des détails sur un Conseil composé de fonctionnaires éprouvés et indépendants par la longue durée de leurs fonctions. Ces fonctionnaires se garderont bien d'aller à

l'encontre des opinions formelles de la Chambre des Communes. Il serait d'ailleurs impossible de donner la publicité aux délibérations de l'*India Council.*

Nous avons examiné le mécanisme administratif dans la métropole, nous allons maintenant exposer l'organisation du gouvernement dans l'Inde, en commençant par le vice-roi et ses deux Conseils exécutif et législatif.

Le *gouvernement* suprême de l'Inde est confié à un gouverneur général, portant le titre de vice-roi. et assisté de deux conseils. La subordination du *vice-roi* au gouvernement de la métropole est très marquée. bien qu'il y ait une sphère d'activité très vaste et que le côté d'apparat de ses fonctions n'en souffre pas (1). Le vice-roi représente la reine-impératrice, en même temps qu'il est subordonné au secrétaire d'État à Londres ; c'est à celui ci qu'est dévolue la responsabilité politique et parlementaire. Le vice-roi n'est que le premier fonctionnaire de l'Inde, exerçant l'autorité exécutive de la Couronne. L'apparence d'autocratie, qui existerait s'il contresignait seul les ordonnances et les lois, est évitée par la présence à ses côtés d'un double Conseil : le *Conseil exécutif* et le *Conseil législatif.* Le vice-roi est tenu d'agir par leur intermédiaire. Tout acte officiel, exécutif ou législatif, émane du *Governor general in Conncil.* En dehors de son Conseil, le vice-roi est un simple personnage d'apparat ; ce n'est que dans la chambre du Conseil qu'il est investi d'autorité. Mais il faut se garder de croire que ses conseillers puissent l'entraver et l'empêcher d'agir librement dans les cas de nécessité urgente : il a la faculté de renverser le vote de la majorité. Son autorité véritable est très étendue, mais on a voulu sauver les formes et l'entourer de conseillers ordinaires, nommés par la Couronne, tandis que lui-même choisit les membres du Conseil législatif. Il est en quelque sorte le chef d'un cabinet, dans lequel il a le département des affaires étrangères ; on lui a réservé l'initiative de soumettre à la délibération du Conseil législatif certaines questions délicates, qui ne peuvent pas être discutées sans cela.

Le Conseil exécutif est le successeur du Conseil accordé à la Compagnie des Indes par des Chartes royales et sanctionné par le Parlement en 1775. Il est formé de six membres ordinaires et d'un membre extraordinaire, qui est le commandant en chef de l'armée de l'Inde ; ils sont nommés par le secrétaire d'État d'accord avec le Conseil de l'Inde. L'un d'entre eux est un légiste. ordinairement envoyé d'Angleterre, ainsi que le *finance member* ; les quatre autres sont de hauts fonctionnaires indiens, qui ne peuvent occuper d'autre poste. Ils reçoivent le titre d'*honorable*, La présence du Conseil ou de quelques-uns de ses membres est nécessaire pour donner validité aux actes officiels du vice-roi. Les séances ne sont pas publiques. Les affaires du gouvernement sont réparties entre six départements : finances, affaires étrangères, guerre, travaux publics, intérieur et agriculture. Chaque département est dirigé par un secrétaire et placé sous la surveillance d'un membre du Conseil. Le gouverneur général se réserve la surveillance spéciale du département des affaires étrangères ; il règle les relations de l'Inde avec l'Afghanistan, le Népaul, le Kachmir et, jusqu'à la récente annexion, avec la Birmanie ; il transmet ses ordres aux résidents placés auprès des princes semi-indépendants. Le Conseil exécutif peut se comparer, sous certains rapports, avec le cabinet anglais ; ses principaux

(1) Tout ordre envoyé dans l'Inde doit être signé par le secrétaire d'Etat ; pour les affaires indiennes qui se traitent à Londres, l'existence même du vice-roi est ignorée. Le gouverneur général reçoit 627,000 fr. Le Conseil exécutif coûte 1,140,000 francs, le Conseil législatif 616,000 francs. Le commandant en chef de l'armée touche 535,000 francs.

devoirs sont de discuter les questions de politique intérieure ou extérieure, de préparer les mesures pour le Conseil législatif.

Le Conseil législatif se compose tout d'abord des membres du Conseil exécutif, auquel il s'adjoint de six à douze membres nommés pour deux ans par le vice-roi et portant également le titre d'*honorable*. Le vice-roi les choisit parmi les hauts fonctionnaires, les résidents anglais et les représentants les plus éminents de la communauté indigène. Le gouverneur de la province dans laquelle se réunit le Conseil législatif est membre d'office. Les séances sont publiques, sous la présidence du vice-roi. On discute et l'on vote. L'habitude est de publier à plusieurs reprises e projet de loi dans la *Gazette officielle* et de le soumettre à la critique des gouverneurs de province. Les mesures votées par la majorité du Conseil acquièrent force de loi lorsqu'elles ont reçu l'assentiment du vice-roi, mais elles sont exposées au veto du secrétaire d'État qui peut les désapprouver et qui reparaît ici comme le souverain véritable de l'Inde. Le Conseil législatif est investi du droit de faire des lois d'intérêt général applicables à l'Inde. Toutefois les questions se rattachant au budget, aux différents cultes, à l'armée, aux affaires étrangères, ne sont de sa compétence que si le vice-roi les porte devant le Conseil législatif. Le vice-roi peut rendre des ordonnances ayant force de loi, mais seulement dans le cas de nécessité urgente ; ces ordonnances ne restent en vigueur que pour six mois.

Les gouverneurs de Madras et de Bombay ont chacun leur double Conseil sur le modèle des Conseils du vice-roi. Le lieutenant-gouverneur du Bengale a seulement un Conseil législatif, les autres gouverneurs de province n'ont ni Conseil ni pouvoir législatif.

Les gouverneurs de province jouissent, dans une grande mesure, d'une indépendance administrative. Le vice-roi est suprême, mais non pas à la manière française ou prussienne. Il n'est pas le chef d'une bureaucratie centralisée, mais bien plutôt le premier ministre d'un cabinet. Comme le dit fort bien M. Cotton, le vice-roi contrôle activement la politique, il intervient rarement dans les affaires. Son autorité est nominalement suprême partout, mais elle est exercée différemment dans les diverses provinces.

Il n'y a pas dans l'Inde l'uniformité administrative à laquelle nous sommes habitués en France. Les provinces hindoues sont délimitées comme elles le furent autrefois par les guerres et les traités ; leur administration même porte les traces d'un développement qui a suivi les phases variées de la conquête. Elle n'a pas été remaniée après coup, d'après un plan préconçu. Ainsi, en théorie, il y a encore trois présidences : Bengale, Madras et Bombay. Les deux dernières subsistent intactes ; la première n'existe plus que de nom : il y a bien une armée et une administration civile du Bengale, mais il n'y a plus de province de ce nom. Ce qu'on désigne ainsi d'ordinaire devrait bien plutôt s'appeler les provinces inférieures ; — c'est plus vaste que le Bengale des géographes, mais plus petit que la présidence du Bengale, qui comprend les provinces centrales et la Birmanie.

Madras et Bombay ont conservé certains privilèges, une armée particulière et une administration civile particulière. Dans les deux présidences, il y a un gouverneur et un commandant en chef nommés par la métropole, qui correspondent directement avec le secrétaire d'État et avec le commandant en chef de l'armée britannique à Londres. Nous avons parlé plus haut des Conseils exécutifs et législatifs des deux gouverneurs ; les membres du premier sont nommés par la couronne, tandis que les gouverneurs choisissent ceux du second, Ces privilèges ont leurs inconvénients : les fonctionnaires restent confinés dans leurs provinces respectives et sont rarement nommés à des postes dépendant du gouvernement suprême.

Dans le Bengale, il n'y a pas moins d'anomalies. Les provinces inférieures

(Bengale propre) sont soumises à un lieutenant-gouverneur qui est pourvu d'un Conseil législatif. Les provinces du Nord-Ouest dépendent d'un lieutenant-gouverneur, qui est en même temps commissaire en chef d'Oude ; le Punjab appartient à un troisimèe lieutenant-gouverneur, tandis que les provinces du Centre, la Birmanie anglaise et l'Assam sont du ressort de commissaires en chef. Il y a en outre des territoires *Adjmere*, *Berar*, soumis à des fonctionnaires spéciaux. L'autorité du vice-roi est plus directe sur le Bengale et les autres circonscriptions territoriales que sur Madras et Bombay. Théoriquement les deux présidences jouissent d'une dose plus forte d'indépendance, mais dans la pratique le vice-roi n'intervient pas davantage dans l'administration du reste.

L'autonomie de chaque province est caractérisée par certaines particularités, par un système terrien particulier. Les fonctionnaires sont stationnés d'une façon permanente daus les limites de la province et il s'établit un esprit de corps entre eux. Dans les dernières années la responsabilité des gouverneurs de province est allée en augmentant, de même que leur autorité. Le vice-roi devient de plus en plus un contrôleur général et de moins en moins un administrateur actif. Quant au gouverneur de province, qui était surtout un collecteur d'impôts sous la Compagnie, sa compétence a singulièrement grandi. Jadis il avait l'obligation de bien administrer, sans trop avoir les moyens, l'autorité ni l'argent pour cela. Depuis lord Mayo, il y a une tendance marquée à décentraliser au profit des gouverneurs de province. On leur a même reconnu une certaine indépendance financière.

Dans la pratique, le gouverneur est une sorte d'autocrate, qui peut faire énormément pour le bien-être et le progrès des indigènes. Il a sous ses ordres des secrétaires, qui sont ses ministres, qui transmettent ses instructions aux officiers de district, qui reçoivent les rapports des *District Officers*. La province est au sommet, tandis que le district est à la base. Le district correspond au comté anglais ou au département. C'est une création de la domination britannique, qui n'avait pas de précédent. L'étendue du district est variable, mais il est toujours soumis à un seul fonctionnaire qui représente les formes diverses du pouvoir exécutif, tandis que l'autorité judiciaire est en d'autres mains. Ce fonctionnaire, le *Collector* ou *Deputy Commissioner*, est directement responsable au gouverneur de sa province ou à un commissaire intermédiaire.

Les fonctions du *collecteur* ont été fiscales à l'origine ; il a pris la place des percepteurs d'impôt de l'époque musulmane. Tous les revenus du district passent entre ses mains. Il porte en outre le titre de *magistrat*, exerce les fonctions de juge de première instance et dirige l'administration générale. L'indépendance du collecteur a diminué, alors qu'au début il était à peu près le maître de son district. Le fardeau administratif est allé en grandissant sur ses épaules : le collecteur devient un instrument à transmettre des ordres et à rédiger des rapports sur l'état du district. Il dirige la machine de l'administration locale, il est responsable de la police, des prisons, des écoles, des routes, en même temps qu'il doit connaitre sur le bout du doigt la condition de sa circonscription, castes, récoltes, forêts, etc. Le principe du gouvernement est d'avoir un petit nombre de fonctionnaires, de les rémunérer très largement. de leur donner de gros appointements en échange d'une grande responsahilité.

L'administration britannique dans l'Inde devient toujours de plus en plus compliquée. Lors de la conquête, le gouvernement était primitif : le village, avec ses cultivateurs, ses artisans, ses fonctionnaires inférieurs, formait l'unité administrative ; au-dessus, la perception des impôts et la justice criminelle constituaient les seules fonctions de l'État, fonctions bien élémentaires. si l'on veut. Le contact de la civilisation et des idées européennes a amené un changement profond : les réformateurs

les plus ardents, comme Munro à Madras, comme John Lawrence dans le Punjab, comme les deux Strachey dans toute la péninsule, ont insisté sur la nécessité absolue d'augmenter les attributions de l'État, d'étendre de plus en plus sa sphère d'activité. Suivant eux, les indigènes étaient incapables de faire eux-mêmes ce qu'il faut pour améliorer leur condition, pour introduire les bienfaits de la civilisation européenne. Cette tendance est visible pour quiconque s'occupe des affaires indiennes. Elle ne manque pas de provoquer des réclamations, on se plaint d'un envahissement excessif de la bureaucratie, qui ne contribue pas à augmenter la popularité du régime britannique

Il ne faudrait pas cependant négliger un facteur : c'est le rôle de l'élément indigène, auquel l'administration britannique fait une place et auquel elle confère une part assez importante de *self-government*. On avait organisé depuis assez longtemps des municipalités mixtes dans les villes principales (1). Une réforme de lord Ripon a inauguré en 1883 un progrès de plus dans cette voie, en créant des Conseils locaux qui remplissent dans le district ou département des fonctions analogues en quelque sorte à celles d'un Conseil général. Le district est divisé en cercles de villages et en groupes de cercles ou arrondissements, qui ont un *Local Board* élu, composé de représentants ruraux, de délégués des classes commerciales et industrielles et de personnes nommées par le gouvernement local. Ces Conseils d'arrondissement envoient des délégués au Conseil de district ; ils sont chargés de l'entretien des routes, des écoles, de l'exécution de certains travaux publics, de l'administration des fonds locaux. L'autorité des fonctionnaires anglais est d'ailleurs sauvegardée intacte.

AFRIQUE.

Ports et cultures de l'île de la Réunion. — Quelques lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille* nous ont demandé une notice économique sur l'île de la Réunion : nous allons satisfaire à leur désir. L'île de la Réunion est située dans la mer des Indes à 33 lieues marines au S.-O. de l'île Maurice, à 140 lieues à l'est de Madagascar, à 1,770 lieues ou dix-huit jours de Marseille, par le canal de Suez et avec les paquebots des Messageries maritimes. Sa forme générale représente une ellipse de 71 kilomètres de longueur sur 51 de largeur, dirigée du sud-est au nord ouest. Ses côtes se développent sur 207 kilomètres et sa surface couvre 260,000 hectares. L'île comprend deux massifs, deux cônes juxtaposés, réunis par la plaine des Cafres, col ou plateau élevé de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le massif ouest-nord-ouest a pour point culminant le Piton des Neiges, d'une hauteur de 3,069 mètres ; celui de l'est-sud-est est dominé par le Grand Cratère (2,625 mètres) voisin du cratère actuellement en activité, c'est-à-dire du Piton des Fournaises (2.528 mètres). Ce sont réellement deux îles accolées, d'âge différent et de forme différente ; la première plus ancienne, est plus grande que la seconde.

Découverte en 1505 par le portugais Mascarenhas, cette île a successivement porté les noms de Mascareigne, de Bourbon (1619), de la Réunion (1793), de Bonaparte sous l'Empire, de Bourbon (1815), enfin de la Réunion (1848). Le drapeau de la France y fut pour la première fois planté par le capitaine Gobert, de Dieppe, en 1638. Mais ce ne fut qu'en 1643 seulement que le sieur de Pronis, agent de la Compagnie des Indes orientales à Madagascar, en prit possession au nom de Louis XIII. Cette prise de possession fut renouvelée en 1649, par M. de Flacourt.

(1) Il y a aujourd'hui 894 municipalités avec une population de 14.211,000 âmes.

La Compagnie des Indes Orientales, à qui l'île fut concédée en 1664 comme dépendance de Madagascar, y envoya vingt ouvriers qui formèrent le premier noyau de la colonisation. Enfin eut lieu, sept ans plus tard, une nouvelle prise de possession au nom de Louis XIV ; cette fois elle fut définitive. En 1674, la population de Bourbon s'augmentait des quelques Français échappés au massacre de Fort-Dauphin à Madagascar. Dès ce moment, la métropole songea plus sérieusement à tirer parti de Bourbon. En 1735, le gouvernement de l'île Bourbon fut réuni à celui de l'île de France ; l'illustre Malouin, Mahé de la Bourdonnais, fut nommé gouverneur des deux îles, qui parvinrent à un haut degré de prospérité, surtout l'île de France ; mais, en 1764, une ordonnance royale dépossédait la Compagnie des Indes, et l'île de France, comme la Réunion, entrait sous le gouvernement direct du roi.

Au début de la Révolution, l'île était gouvernée par le général comte de Malartic, qui rendit alors d'immenses services à nos colonies. Une assemblée coloniale, décrétée par l'Assemblée constituante et que le général présidait, s'empara de tous les pouvoirs. Elle pouvait se composer de tout individu blanc, ou noir libre, et se renouvelait chaque année. Le jury fut institué ; on créa des justices de paix et on divisa l'île en communes. En même temps, l'esclavage disparaissait ; mais Bonaparte, comme on le sait, le rétablit, et sous le gouvernement du général Decaen, nommé en 1803 capitaine général des établissements français au-delà du Cap de Bonne-Espérance, il avait repris toute sa vigueur. L'assemblée coloniale fut dissoute. Jusqu'en 1806, la situation de l'île fut prospère : il en fut tout autrement de 1806 à 1810, c'est-à-dire pendant la guerre maritime engagée, dans la mer des Indes, entre la France et l'Angleterre. Les 7 et 8 juillet 1810, les Anglais débarquaient au nombre de 5,000 hommes près de Saint-Denis. En vain, la garnison, composée de 260 hommes et de 1,200 gardes nationaux, opposa-t-elle une résistance énergique. Decaen fut obligé de capituler. La colonie passa sous la domination britannique et y resta jusqu'en 1815, époque où les Anglais nous la rendirent.

Le climat de la Réunion est des plus salubres : l'air y est pur, le ciel magnifique, les eaux abondantes, les brises fraîches. La température moyenne est de 24 degrés centigrades, la température maxima, de 30, et la température minima, de 12. Au surplus, le climat et la température varient suivant l'altitude, comme dans tous les pays de montagnes. Il n'y a que deux saisons : l'hivernage, qui règne du mois de novembre au mois de mai, et qui se caractérise tant par les chaleurs que par l'abondance des pluies ; la saison sèche et tempérée qui va de mai à novembre. Les tremblements de terre sont très rares et peu sensibles à la Réunion, quoique le sol en soit d'origine plutonique ; malheureusement, il n'en est pas ainsi des cyclones et des raz de marée. Depuis le commencement du siècle, la Réunion a été visitée quarante et une fois par des cyclones. Il y a donc eu dans ces quatre-vingt-six ans des intervalles heureux plus ou moins longs ; mais aussi trois années ont eu deux ouragans chacune, et l'année 1830 en a vu trois. Ces météores sont d'autant plus redoutables qu'ils arrivent dans la saison où les végétaux chargés de feuilles présentent une grande surface au vent ; ceux qui surviennent en mars ou en avril, trop tard pour être suivis de pluies abondantes, causent des dommages irréparables à la culture. Il n'ya pas d'ouragan sans raz de marée ; mais souvent la réciproque n'a pas lieu. Des lames monstrueuses viennent battre le rivage sans que l'atmosphère soit troublée, et alors que le baromètre descend à peine de 1 millimètre. Saint-Pierre, notamment, a d'affreux raz de marée pendant la belle saison ; ils lui viennent du Cap.

La population de l'île, d'après le dénombrement de 1881, s'élève au chiffre de 169,493 habitants. Elle a trois grands centres populeux : ce sont les villes de Saint-Denis, de Saint-Paul et de Saint-Pierre, qui comptent respectivement 30,835, 27,700, 28,600 habitants. Saint-Paul est la plus ancienne, et en 1665 elle était le séjour du

gouverneur de l'île ; mais, comme on l'a vu tout à l'heure, c'est Saint-Denis qui est la plus peuplée et qui est aujourd'hui le siège du gouvernement. Sa population s'est accrue beaucoup en 1848, par l'afflux des anciens esclaves qui abandonnaient le travail des plantations ; à Saint-Pierre et à Saint-Paul, le même effet se produisit, mais dans des proportions moindres, et le déplacement s'opéra surtout au profit de la petite propriété Toutefois, la création à Saint-Pierre d'un port artificiel, capable de ravitailler et d'abriter les navires de l'État ou du commerce, semble devoir ouvrir à cette ville un avenir de grande prospérité. Le choix de ce point pour la construction d'un bassin de refuge avait été déterminé par l'existence d'une belle passe naturelle de 15 mètres de profondeur, creusée entre les murs verticaux de bancs madréporiques. De plus, les jetées pouvaient être fondées en dedans de ces récifs et sont par conséquent à l'abri des vagues. En 1867, on avait terminé les brise-lames et les barrages de protection de l'avant-port et de la darse, quand les difficultés du dragage dans les madrèpores firent abandonner les travaux commencés treize ans auparavant. Repris en 1881, grâce à un emprunt de 1 million et demi de francs que contracta la ville de Saint-Pierre, ils n'ont pas discontinué depuis, et cette année même en verra l'achèvement. Dès à présent, les quais sont pourvus de grues à vapeur, de voies ferrées, de docks importants. Le port reçoit les navires calant moins de six mètres, et une fois fini, les plus grands navires pourront y accéder: car sa profondeur ne sera pas de moins de 8 mètres.

En 1873, M. le capitaine de vaisseau, Pallu de la Barrière, alors gouverneur de la colonie, eut l'idée de creuser un port à l'extrémité de la Pointe-des-Galets, immense terrain d'alluvions formé par les atterrissements de la rivière du même nom. L'État intervint en garantissant un minimum de recettes représentant l'intérêt et l'amortissement à 5.63 0/0, d'un capital de 34 millions, prix à forfait de l'entreprise, et en consentant, en outre, une avance de 4 millions remboursables éventuellement, pour faire face aux intérêts pendant la période de construction. De son côté, le Conseil général de la colonie, dans ses séances du 25 juin 1874 et du 27 novembre 1876, votait l'établissement du port et du chemin de fer, et allouait une subvention annuelle de 160,000 francs payable pendant trente ans. Cette entreprise touche à sa fin. Déjà, en effet, le chemin de fer est exploité, et dans quelques mois, le port de la Pointe-des-Galets, avec sa surface d'eau de 18 hectares et sa profondeur de 8 mètres dans les bassins, pourra recevoir les grands vapeurs qui fréquentent depuis quelques années la Réunion. Quant aux marchandises, la voie ferrée les apportera aux portes mêmes de trois docks à étages, chacun de 51 mètres de longueur et de 26 mètres de largeur, où elles seront entreposées, soit à l'embarquement, soit au débarquement. C'est une belle œuvre, mais elle n'aura pas coûté moins de 45 millions.

Le quart des habitants de l'île — 46,000 d'après le recensement de 1880 et 44,000 seulement d'après les données du bureau de l'immigration — est composé d'étrangers. Au moment où le Gouvernement provisoire prononça l'abolition de l'esclavage et l'émancipation immédiate de tous les travailleurs esclaves, la colonie de la Réunion s'était préoccupée depuis longtemps déjà de trouver à l'extérieur les bras qui lui manquaient. La traite, dont la suppression fut proclamée par une ordonnance royale de 1817, complétée et confirmée successivement par les lois de 1818, 1824, 1827, ne cessa effectivement qu'en 1841. La colonie, dans cet intervalle, avait tenté divers essais de recrutement dans les contrées voisines. La côte d'Afrique, l'Inde, la Chine même, par leur voisinage et les ressources qu'offraient leurs populations, étaient naturellement désignées à son choix comme les lieux les plus propres à servir son dessein. C'est ainsi qu'au jour même de l'émancipation, elle contenait 5,629 travailleurs libres, répartis ainsi entre les diverses races d'immigrants : 4,631 Indiens, 408 Africains, 590 Chinois. Toutefois, dès l'année suivante, les esclaves ayant presque

tous abandonné le travail de la terre, force fut bien aux colons de se préoccuper de l'immigration sur une échelle plus grande. Ils s'adressèrent d'abord aux petits territoires que nous possédons encore dans l'Inde, — Pondichéry, Karikal et Yanaon : — mais cette ressource vite épuisée, ils étendirent leurs opérations aux Cafres de la côte orientale d'Afrique, aux Malgaches de la côte ouest de Madagascar, à l'archipel des Comores. Les Sociétés bibliques d'Angleterre et leurs missionnaires en Afrique ne tardèrent pas à faire entendre les doléances les plus vives au sujet du rachat libre des Africains. Cétait, disaient-ils, un moyen de favoriser l'esclavage ou tout au moins d'exciter les princes africains à se livrer à la chasse de l'homme ; ils évoquaient les pires souvenirs de l'infâme traite, les lugubres épisodes de la chasse aux esclaves, les convois de prisonniers mourant de fatigue et de misère avant d'arriver au lieu de débarquement. Malheureusement, quelques faits coupables et réprouvés de tous, vinrent aider à cette levée des boucliers contre le rachat des Africains, et il fallut renoncer à cette source de recrutement. Une dépêche ministérielle du 6 janvier 1859 et l'arrêté local du 18 mars suivant, interdirent tout recrutement à la côte orientale d'Afrique, à Madagascar et aux Comores.

Cette situation amena la conclusion de la convention de 1860 avec la Grande-Bretagne, convention qui autorisait un recrutement de 6,000 travailleurs au Bengale. Mais ce n'était là qu'un palliatif bien insuffisant au manque toujours croissant des bras, et la Réunion se réjouit fort de voir le gouvernement impérial signer, en 1861, après de laborieuses négociations avec le cabinet de Saint-James, une seconde convention qui ouvrait à l'immigration dans la Réunion tous les ports indiens. Cette convention n'était consentie, d'ailleurs, qu'à la condition expresse de cesser tout recrutement à la côte d'Afrique, désormais mise en interdit d'une façon définitive. A partir de ce moment, l'immigration est devenue une institution régie par des règlements dont l'exécution est confiée dans l'Inde, soit à l'administration locale, soit à des agents de département nommés par le gouvernement français dans les présidences et surveillés par le gouvernement indien. Dans la colonie, l'arrêté du 30 août 1860, calqué sur le règlement de la Martinique, devint la charte du travail. Dès cette même année, un service de protection est organisé sous les ordres du directeur de l'intérieur, et nous voyons un consul anglais arborer pour la première fois son pavillon à Saint-Denis. Mais toutes ces précautions ne suffirent pas à rassurer le zèle ombrageux des missionnaires anglicans. Quand la convention de 1861 fut votée, ils poussèrent un *tolle* général et ils ne cessèrent pas de faire entendre leur voix acrimonieuse jusqu'au jour où le gouvernement britannique résolut de suspendre brusquement l'immigration, à la fin de 1882. « En ce moment précisément, l'assemblée coloniale examinait un projet de constitution définitive du régime du travail libre, décrété le 30 mars 1881 et soumis plus tard aux délibération du Conseil d'État métropolitain. En face de la résolution du gouvernement anglais, l'assemblée coloniale jugea qu'il n'y avait pas lieu de s'en occuper. Les choses en restèrent à ce point jusqu'au mois d'octobre 1884 ; le Conseil général, examinant alors le projet de 1882, s'est prononcé sur les modifications qui y avaient été introduites, et il y a tout lieu de penser que bientôt enfin cette importante question de la réglementation du travail recevra une solution conforme à tous les intérêts.

L'immigration européenne n'a été qu'une seule fois tentée ; c'était en 1849, et elle n'a pas laissé de bons souvenirs. En présence des travailleurs asiatiques ou africains que renfermait le pays, les Européens ne pouvaient se résigner à subir une condition à peu près semblable, et n'aspiraient qu'à rompre leurs engagements ; de leur côté, les propriétaires se délivraient volontiers de mécontents d'un mauvais exemple pour leurs ateliers. Depuis cette époque, cette tentative n'a pas été renouvelée. S'il est à désirer que quelques ouvriers ou cultivateurs spéciaux viennent apporter leur expé-

rience aux essais de divers genres dont la colonie sent la nécessité, il ne semble pas possible qu'un courant d'immigration européenne s'établisse en ce moment avec avantage pour le pays et pour ceux qui viendraient y chercher du travail. Il y aura place à la Réunion pour un nombre toujours croissant d'Européens au fur et à mesure que la propriété se divisera, que les cultures se multiplieront, que l'industrie se développera ; ils ne peuvent venir aujourd'hui qu'isolément et appelés pour des besoins déterminés : des groupes nombreux ne trouveraient pas d'emploi.

La majure partie des terres cultivées de l'île est consacrée à la canne à sucre, plantée en mortaises ou petites fosses rectangulaires, creusées à la pioche. Pour l'entretien des champs, on se borne à racler la surface du sol sans jamais l'ameublir. des charrues, des houes, des sarcleuses et des gratteuses ont été introduites dans ces derniers temps par les laboureurs européens. Ces moyens ont donné les meilleurs résultats et ont porté dans les mêmes terres le rendement de la canne de 55,000 à 100,000 kilogrammes par hectare. La production sucrière paraît devoir osciller désormais autour de 40,000 tonnes par an, non compris la consommation locale, qu'il est difficile de chiffrer, mais qui doit être considérable. Avec l'emploi des nouveaux instruments agricoles, elle s'élèvera certainement, même en réduisant les surfaces consacrées à la canne ; mais elle ne laissera pas d'être entravée par le manque d'usines, nombre de grands propriétaires ayant fermé la plupart de celles qui existaient il y a quelques années. Déjà, dans plusieurs localités, les récoltes de ces deux dernières années ont séché sur pied, faute de moyens d'exploitation suffisants, faute aussi de voies de communications économiques. Il faudra peut-être une énergique intervention de la Métropole pour mettre la Réunion en demeure et en mesure de se couvrir de routes et de ponts accessibles, sans frais de charrois ruineux. Quoique les usines soient placées sans exception au bas des terres cultivées et qu'il n'y ait jamais qu'à faire descendre les récoltes, trois mules sont nécessaires pour transporter une tonne de cannes — la charge d'un cheval en Europe, — à cause du tracé défectueux et de l'entretien insuffisant des chemins. A cette heure, l'île ne possède qu'une seule route nationale et quelques chemins vicinaux : on n'y connaît point de routes intermédiaires.

Au commencement du siècle, les caféries de Bourbon donnaient jusqu'à 3,500,000 kilogrammes de produits par année. Leur importance a grandement décru, et pour l'année 1883, l'importation ne représente plus que 578,000 kilogrammes, d'une valeur de 819,799 francs ; ce qui fait ressortir néanmoins une différence en plus d'environ 235,000 kilogrammes par rapport à l'année 1874. Parmi les causes de l'énorme réduction qui s'est opérée, il faut compter les ouragans, la fatigue des terres qui avaient porté les mêmes arbustes pendant un siècle ; la concurrence de Ceylan, de Java, du Brésil, de l'Amérique Centrale, et encore la situation obérée de certains propriétaires, qui ne pouvaient attendre cinq ou six ans des récoltes destinées en majeure partie à leurs créanciers. Deux variétés de café se cultivent dans l'île : le café pointu ou Leroy, et le café du pays, qu'on dit provenir de Moka, mais qui est devenu très différent du café d'Arabie. Le café Liberia a été introduit il y a quelques années, et semble devoir donner de bons résultats. Enfin, l'île possède dans ses forêts un café indigène dont l'arome et la saveur ont une très grande force et qui pourrait être exploité avec succès.

Dans le sud de l'île et sur les hauteurs où les forêts défrichées plus récemment, ont laissé encore quelque humus dans le sol, la culture de a pomme de terre présente une certaine importance, surtout à cause de l'exportation sur Maurice. Ce tubercule prospère d'ailleurs dans toute l'île, mais il exige des fumures abondantes dans les régions littorales épuisées par la canne et dont la terre végétale a été emportée par les grandes pluies. Dans les quartiers également méridionaux de

Saint-Louis, de Saint-Pierre, de la plaine des Cafres, on récolte de l'orge et de l'avoine d'une belle venue ; mais cette culture reste à l'état embryonnaire, faute de traditions agricoles et surtout de bons instruments de labour. Dans ces mêmes régions, le froment et le riz, qui rendaient autrefois 20 ou 25 pour un, ont été complètement abandonnés : c'est une conséquence des envahissements de la canne ; d'autre part, les Indiens, les Malgaches et les Cafres n'acceptent plus le riz de la Réunion : ils le trouvent inférieur à celui de l'Inde, qui rend davantage à la marmite et dont les grains se détachent les uns des autres. Pour les mêmes raisons, les Blancs eux-mêmes préfèrent ce riz au riz créole, plus délicat cependant, mais onctueux, pâteux, un peu fade, et que l'on réserve pour les péparation spéciales.

La canne occupant le sol pendant quatre années en moyenne, on la remplace pendant quatre autres années par des cultures diverses, notamment par le manioc, qui dure dix-huit mois, par le maïs qui se plante deux fois par an et même davantage dans les régions basses et pluvieuses ; puis par diverses légumineuses des régions tropicales appartenant la plupart au genre haricot, mais connues dans le pays sous le nom de pois. La vanille se cultive à peu près partout au-dessous de l'altitude de 300 mètres, mais principalement dans la partie orientale de l'île ou région pluvieuse de Saint-André à Saint-Joseph, par Sainte-Rose. Sa production a beaucoup décru pendant ces dernières années. Quant au girofle et à la muscade, on ne peut plus les citer que pour mémoire, leurs plantations ayant été partout détruites par la main de l'homme ou par les ouragans.

Le tabac ne se cultivait autrefois que pour la consommatiou locale, évaluée à 800,000 kilogrammes, outre 15,000 à 20,000 kilogrammes de cigares ou de tabac propre à cet usage, qui venaient de Ceylan. Depuis l'établissement dans l'île d'un contrôleur de la régie métropolitaine, il se fait, sous sa direction, des plantations considérables. Quant au coton, il est cultivé depuis les premiers temps de la colonisation : abandonnée parce que la Compagnie de l'Inde n'en offrait qu'un prix illusoire, sa culture fut reprise après la rétrocession de l'île au roi, et elle donna même naissance à quelques grandes fortunes. Vers 1817, l'apparition d'une chenille qui attaquait la gousse verte de l'arbuste vint jeter le découragement parmi les planteurs. Lorsqu'en 1862 la maladie de la canne appela de nouveau l'attention des créoles sur le coton, ils demandèrent des semences à l'Amérique et à l'Égypte ; mais la chenille de 1817 reparut; on ne savait pas utiliser la graine pour en extraire l'huile : on commit la faute de faire des plantations dans des localités humides, et l'échec fut complet. De nouvelles tentatives se font aujourd'hui avec le coton vivace, à soie courte, qui végète dans les terrains secs du littoral comme dans un sol d'élection.

D'importantes plantations de vignes ont été faites depuis deux ans, au nord, au sud et à l'ouest de l'île. Les premiers indices permettent de croire qu'on obtiendra des vins capiteux et fins comme ceux de Madère, de Chypre et des Canaries. Enfin, il existe en Salazie et dans les Hauts de Saint-Leu quelques hectares plantés en arbres à thé ; ils se sont acclimatés facilement et végètent sans culture comme des plantes sauvages. Au-dessous de 500 mètres d'altitude, les graines du thé prospèrent. En ce moment où le reboisement des anciennes et magnifiques forêts de l'île, qui frappèrent d'admiration Mascarenhas, est à l'ordre du jour dans la colonie, il y aura lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas de repeupler leurs clairières avec des arbres à thé et surtout avec le chinchona, dont il existe déjà quelques plantations susceptibles d'exploitation.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(*in extenso*).

TROIS ANS AU CONGO

SÉJOUR CHEZ LES BANGALLAS (CANNIBALES DU HAUT-FLEUVE)

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 11 *Novembre* 1888

Par M. Th. WESTMARCK,

EXPLORATEUR SUÉDOIS

Suite et fin (1).

A N'gantchou, le docteur Ballay et M. J. de Brazza occupaient les deux petites chambres d'une case en paillotte. Quant à leurs hommes, — une trentaine de Sénégalais et de Gabonais — ils étaient casernés dans des huttes.

La petite garnison était armée, exclusivement, de fusils chassepot. Elle touchait comme solde, par jour, une barrette de laiton (mitako), représentant une valeur de quinze centimes.

Les villages de Makoko et de Pokoutabo sont à une journée de marche de N'Gantchou.

Makoko est le chef souverain de tous les Bathèkes de ce côté de la rive nord du Congo, et son neveu Pokentaba lui sert de premier ministre !!!

Makoko est déjà un vieillard, et bien qu'il soit bien difficile de juger de l'âge d'un noir, je ne lui donne pas moins de 75 à 80 ans. Il n'en a pas moins conservé une activité et une énergie remarquables.

Ce vieux chef a eu les honneurs de la presse européenne. Quelques journaux ont prétendu qu'il avait été empoisonné ; d'autres, que ses sujets l avaient détrôné ; quelques-uns enfin, que Makoko était mort de vieillesse. Et pendant ce temps le potentat africain continuait à gouverner son village qui, du reste, n'a pas une bien grande importance, et cela en supportant, fort gaillardement, je vous l'assure, les 80 ans qui pèsent sur ses épaules.

(1) Voir pages 113 et 199 du présent volume.

Avec l'idée que nous nous faisons ici du prestige et des habitudes d'un roi, nous serions bien étonnés de voir ce qu'est le personnage au Congo Je suis persuadé qu'en voyant une de ces majestés, nous ne serions nullement flattés de l'admettre, même dans notre antichambre. Aussitôt qu'un blanc arrive dans un de leur village. il est assailli de demandes. Quémandeurs éhontés ils feignent toujours de mourir de faim. et se frappant ou plutôt se frottant la poitrine en criant Djala! Djala! — Ce qui signifie qu'ils n'ont rien à manger. — ils cherchent à vous apitoyer et à vous extorquer des cadeaux.

Toute la fortune du roi Makoko, par exemple, consiste en huit femmes qui lui fournissent le manioc nécessaire à sa subsistance. Sa Majesté noire qui ne fait point exception aux habitudes de ses congénères, ne dédaigne nullement de mendier aussitôt qu'elle voit un blanc, et accepte avec empressement le moindre petit morceau d'étoffe.

Le 26 février, je recevais la visite du docteur Ballay. se rendant au village de M'Fa. — aujourd'hui Brazzaville, — pour chercher, du moins d'après ce qu'il m'a dit, les lettres des missionnaires français établis dans les environs.

Le 28, M. J. de Brazza m'arrivait à son tour, précédant de trois jours M. Grenfell.

Ces messieurs me trouvèrent occupé à compléter et à améliorer mon installation.

J'avais procédé tout de suite à la construction d'une palissade, — ce qui, entre parenthèse, coûta plus d'un mois de travail,—destinée à fermer un vaste enclos où je me proposais d'enfermer des chèvres et de la volaille.

C'était. dans ma pensée, l'embryon d'une basse-cour à laquelle je comptais plus tard, dans un but gastronomique, donner des soins tout particuliers.

Je m'occupai, aussitot après, du tracé d'un jardin potager et de plantations de bananiers et d'ananas.

Une fois ces premiers travaux exécutés, il me fallut songer à faire bâtir, le plus tôt possible, une maison d'habitation plus spacieuse et plus confortable. Les matériaux manquaient et il s'écoula bien trois mois avant que je pusse réunir la quantité de bois et de paille nécessaire pour la construction.

Comme compensation à ces inévitables lenteurs. j'eus le plaisir de voir mon jardin potager me donner abondamment d'excellents légumes grâce à la fertilité du sol.

Le nègre qui s'occupe d'agriculture laisse, après une récolte obtenue, le terrain qui vient de produire se reposer pendant neuf mois. L'herbe y pousse rapidement en grande quantité. Lorsqu'elle a atteint une hauteur de deux à trois mètres. on la coupe et l'on y met le feu sur place. La terre se trouve alors prête pour le travail.

Le sol de M'Suatau convient on ne peut mieux à la culture du caféier, du cacaoyer et de la canne à sucre. En outre, le tabac qu'on y récoltera promet d'être de qualité tout-à-fait excellente.

III.

Les Bathekes. — Leurs mœurs et coutumes.

Les Bathekes forment une population à part, installée sur les deux bords du Congo, de Pool à Fjoumbéri, où elle quitte la rive gauche pour se répandre dans l'intérieur du pays.

Le Bateke est un homme fort bien constitué. Sa tête est légèrement plus petite que celle des naturels du Bas-Congo. Comme tous les indigènes de ces contrées, la nuance de sa peau varie du brun foncé au brun clair. A ce sujet, je dirai que les individus qui ont le teint d'un noir bleuâtre, doivent être les produits d'un croisement de race.

Très vigoureux, le Bateke est paresseux par nature et s'énerve par l'abus des boissons alcooliques qui, à la longue, paralysent ses facultés, annihilent ses forces et lui donnent une horreur profonde du travail.

Ici, c'est encore la femme qui se livre aux travaux les plus pénibles. C'est elle qui laboure, sème, cultive, entretient la maison, va à la pêche et soigne les enfants. Et cela pendant que des robustes gaillards, taillés en hercules, passent leur temps à boire, à manger et à dormir.

Pour être absolument sincère, je dois reconnaître que cet indigène, si réfractaire à tout travail manuel, semble posséder certaines aptitudes pour le commerce. C'est ainsi qu'on le voit toujours disposé à aller chercher les produits que demandent les Européens. J'ajouterai même que l'appât du lucre pourrait bien, un jour, modifier la nature portée à l'oisiveté, de ces gaillards là. Il suffirait peut-être qu'ils aient la certitude de pouvoir écouler avantageusement leurs produits. Il y a là tout un avenir de prospérité pour le Haut-Congo.

Le principal commerce de l'endroit consiste dans la vente de l'ivoire qui s'échange contre un à vingt métakos la livre. L'huile de palme et

les arachides n'ont, jusqu'à présent, aucune valeur. On obtient une poule pour trois métakos, et le prix d'une chèvre varie de dix à trente métakos.

J'ai parlé de la paresse invétérée des Batekes, mais je dois leur rendre cette justice qu'ils sont foncièrement honnêtes ce qui, à ce point de vue spécial, les place bien au-dessus de Bayansis. Il est rare que chez eux on constate un vol. L'avarice n'est pas non plus leur péché dominant. Tout Bateke qui reçoit quelqu'un pendant qu'il prend son repas s'empresse d'inviter la personne quelle qu'elle soit. Ce repas se compose ordinairemeut de morceaux de viande de chèvre et de poules fricassés au gros sel, accompagnés de légumes apprêtés à l'huile de palme dans des marmites de grès.

Le pain et la pomme de terre sont remplacés par des *Chicouangas*, des patates, des bananes et du maïs grillé.

Il arrive parfois qu'on remplace le poisson et la viande qui manquent par une pâte d'arachides écrasées sous une meule.

C'est encore la femme qui doit se charger de broyer les condiments.

La marmite enlevée du feu est placée au milieu du cercle des invités agenouillés par terre. Chacun. à tour de rôle. y puise avec ses doigts, car l'usage des couverts est à peu près ignoré dans ces parages.

Le repas achevé, une femme présente à chaque convive une jatte d'eau où l'on doit se laver les mains. C'est, dans ces pays lointains, la façon de faire la vaisselle et l'argenterie.

C'est alors que, purifiés, les Batekes se livrent à leurs libations habituelles. Ils s'asseoient en rond, séparés par petits groupes au milieu desquels on place des pots de malafou. Seul le chef est perché sur une petite chaise haute d'environ 20 centimètres. Ce personnage de distinction fait apporter en face de lui la calebasse qui contient sa part du breuvage si apprécié, et il boit lentement, royalement, solennellement, pendant que sa favorite chante, à la façon antique, l'éloge de son seigneur et maître, sur un rythme particulièrement étrange qui n'est pas dépourvu de modulations originales. De l'autre côté du chef, se tient un nègre remplissant, avec la plus grande dignité, les fonctions d'échanson.

Il est formellement interdit aux assistants de boire pendant le chant. Ils sont tenus d'écouter avec la plus grande attention et les marques du plus profond respect l'éloge rythmé de leur supérieur hiérarchique.

Ce n'est que lorsque celui-ci a déposé son verre « *vide* » par terre, que tout le monde peut, à son tour, se livrer aux libations.

Quant aux femmes, comme elles sont censées de race inférieure, on ne leur permet de partager ni le repas ni les libations du *sexe fort*.

Elles vont manger où et quand elles peuvent, et chacune dans un endroit différent.

Leur habillement serait tout-à-fait, mais tout-à-fait primitif, si les Batekes n'avaient le bon goût de se couvrir d'un pagne de *savelist* (espèce de flanelle rouge ou bleue) et d'un grand morceau de couleur différente de celle du pagne, et qui part des épaules pour couvrir tout le corps, absolument comme un de nos peignoirs de bain.

Comme ornement, on emploie des bracelets en cuivre ou en fer, qui se portent aux jambes. Les chefs seuls ont le droit de porter le pagne rouge et de se parer d'un grand collier dit « Makoko ». Ce nom donné à un ornement est, pour les indigènes, une façon de prouver leur respect et leur admiration pour le vieux chef.

Les femmes font usage d'un pagne un peu plus long, mais rarement bordé ; dans l'intention de cacher leurs seins aux regards profanes, ces dames Bathèques les couvrent d'un morceau de satin, mais d'une façon si imparfaite, que les appas volumineux du beau sexe de ces pays sont à peine dissimulés. Comme les hommes, les élégantes du Haut-Congo chargent leurs chevilles et leurs poignets de nombreux bracelets en fil de laiton, elles s'ornent le cou de colliers de perles bleues ou blanches.

Quant aux enfants, jusqu'à un âge assez avancé, ils courent tout nus. Plus tard, ils portent une simple ceinture ornée de coquillages.

Les populations nègres ont grand soin de leurs dents qui sont, du reste, d'une excellente qualité et d'une blancheur immaculée. Après chaque repas, ils les nettoient soit avec les doigts, soit avec un morceau de bois dont ils ont, au préalable, mâché le bout pour en faire une espèce de brosse.

Un côté très intéressant des mœurs et coutumes de ces populations, c'est le cérémonial employé pour la réception d'un étranger.

Par exemple, lorsqu'un chef rendait visite au fameux Gobila, il se faisait accompagner par ses femmes, ses enfants, ses esclaves, voire même son bétail, plus, une escorte de vingt ou trente hommes, également chargés de porter tout le trésor, les meubles et les effets divers du visiteur de distinction.

Après l'échange de présents, — formalité qu'on ne néglige jamais,

— l'hôte met à la disposition de son ami une case spécialement réservée aux personnages de marque. Il lui fournit, en outre, tous les aliments nécessaires et un approvisionnement de bois à brûler.

Si le nouveau venu n'est pas encore « *frère du sang*, » on s'empresse de le faire recevoir comme tel, afin de pouvoir procéder à une seconde discussion sur la valeur des présents à échanger.

Abordons un détail aussi original que risqué sur ces mœurs bizarres.

L'hôte amène à son ami une de ses favorites, en lui disant : « Ma femme sera la tienne, et.... réciproquement. »

Immédiatement le changement d'épouses s'opère comme la chose la plus naturelle du monde.

Qu'il ne prenne pas, par exemple, fantaisie au visiteur de témoigner d'une préférence pour une autre femme de la tribu. Son hôte considérerait la chose comme une mortelle injure, et pour se venger de ce manque de procédés, il ferait immédiatement garotter deux femmes de la suite du chef auquel il a donné l'hospitalité, et se les attribuerait comme esclaves.

Et voilà comment le personnage qui a rendu visite à un de ses pairs en souveraineté, s'en retourne après s'être vu dans l'obligation d'abandonner à son frère du sang une notable partie de sa suite et de ce qu'il possédait en arrivant.

Les indigènes comptent le temps par lunes ; cependant ils ne savent pas le calculer. C'est ainsi que, ne sachant pas additionner, ils ignorent complètement leur âge.

Lorsqu'il s'agit de faire la guerre, les choses se passent absolument comme dans le Bas-Congo. Notons, en passant, que les rencontres de ce genre sont assez rares, ces populations Batekes étant excessivement pacifiques.

Les villages Batekes sont généralement établis sous des groupes de palmiers ou à l'ombre de grands baobabs, et souvent dans le voisinage d'un petit cours d'eau, en admettant même qu'ils ne soient pas sur les bords du Congo.

Au surplus, les hauts plateaux sont habités aussi bien que les vallons

Ces villages ne sont pas aussi beaux ni aussi bien bâtis que ceux de Lutété ; mais ils sont ordinairement plus spacieux et presque toujours entourés d'une enceinte de palissades, dont l'entrée est ornée de crânes humains. On y trouve des rues, bien alignées. Enfin ces localités sont entourées, pour la plupart, de plantations de bananiers.

Chaque case a pour entrée une sorte de fenêtre à un demi-mètre au-dessus du sol. C'est devant cette porte que l'on se réunit, que l'on allume le feu et que l'on prend ses repas.

Ici, les maisons sont construites de la même manière que dans le bas Congo; elles sont, par exemple, mieux ornées. L'intérieur est décoré de panoplies d'armes du pays, fusils, lames, tambours, fétiches et autres bibelots.

Pendant toute la journée, les jeunes femmes entretiennent un grand feu, pour faire cuire la nourriture, ce feu qui ne s'éteint jamais, est simplement, le soir lorsque tout le monde va se coucher, couvert de cendres. De cette façon on retrouve, le lendemain matin, des charbons encore ardents. Un autre feu, moins important, est également entretenu dans l'intérieur de la case, où, entre parenthèse, le bateke fait loger ses chiens avec lui. Du reste, ces chiens sont d'une race particulière et ne ressemblent en rien à ceux de l'Europe. Ils n'aboient pas, et le maître ne les garde que pour les engraisser et s'en faire d'excellents rôtis.

En remontant le fleuve, c'est chez les batekes que l'on remarque les premiers tatouages. Ce sont des raies qui partant des coins des yeux, serpentent tout le long des joues pour venir rejoindre les coins de la bouche. Outre ces tatouages de la figure, il en existe encore de particuliers à la femme. On les obtient au moyen d'incisions sur le dos, les épaules et même sur le ventre. D'aucunes possèdent des dessins faits à l'aide de petites incisions cruciformes, quelques uns simulent des rubans se déroulant autour du bas-ventre.

La coiffure de ces naturels est des plus originales. Les cheveux tressés en nattes très longues sont ramenés et réunis en un chignon, sur le derrière de la tête, et comme en portaient nos dames européennes, il y a encore quelques années.

Même pour augmenter l'ampleur et le poids de ce chignon, les batekes ne reculent pas devant l'emploi de postiches. Ils arrivent à ajuster avec une grande habileté leurs fausses nattes comme pourraient le faire nos coquettes d'Europe auxquelles la nature a infligé des calvités précoces.

Qui pourrait se douter qu'une supercherie de ce genre puisse se rencontrer au fin fond de l'Afrique.

C'est après avoir quitté Stanley-Pool que l'on entre dans les pays où les sacrifices humains sont en grand honneur. Ils s'y pratiquent exactement comme dans le Bas-Congo, à cette exception près, toute-

fois, que dans ce pays, la favorite du *défunt* est sacrifiée et enterrée à côté de son époux trépassé. Les autres femmes et esclaves sont décapités et jetés dans le fleuve pour servire de pâture aux crocodiles.

Et, pendant tout le temps que dure cette lugubre cérémonie, des coups de fusil sont tirés en l'honneur du défunt et des victimes.

IV.

Politique.

Le 20 mars 1884, j'eus la visite de M. le lieutenant Vannerus, et de MM. Kays et Burton, qui avaient reçu pour mission de remonter le Congo et de ravitailler les différents postes échelonnés jusqu'à Lukuléla.

M. Kays se rendait dans cette dernière localité et le lieutenant Vannerus avait l'intention de gagner Bolobo, mais une forte indisposition l'obligea à rester à M'Suata dont le climat excellent le remit au bout de quelques jours. Il put remonter sur la baleinière dont M. Burton était le commandant.

Le 28, arrivaient les steamers : *En Avant! Le Royal*, et l'A.J.A, sous le commandement du capitaine Hansens, chargé de remplacer M. Stanley durant l'absence de cet explorateur.

Il était accompagné du lieutenant Wester, d'un jeune Belge, M. Courtois ; d'un ingénieur français, d'un matelot anglais et de M. Amelot.

Le 29, les deux steamers A.J.A. et *Le Royal* appareillaient, et je montais avec le capitaine Hansens sur l'*En Avant!* qui se rendaient à la station française de N'Gantchou, où venait précisément d'arriver M. Savorgan de Brazza, sur un petit vapeur du modèle de l'A. J. A. MM. Pécile et de Chavannes, ainsi qu'un mécanicien, accompagnaient le commandant de l'expédition.

Le but du capitaine Hansens était d'offrir un beau cadeau au chef du pays, dans un but diplomatique. Au *palabre* qui eut lieu, le neveu de Makoko déclara qu'il avait déjà signé un traité avec les Français, ce qui ne l'empêcha pas d'en parapher un second, lequel mettait son district sous le protectorat du Comité d'Etudes du Haut-Congo.

Après cette entente, le capitaine promit d'établir une station, ce qui parut être fort agréable à N'Gantchou, alléché par l'appât des bénéfices qu'entraîne toujours pour les noirs la fondation d'établissements de ce genre.

On peut, d'après ce qui précède, se rendre compte de la valeur d'un traité chez ces peuples. Si vous faites miroiter à leurs yeux les avantages de votre installation, si vous savez allumer en eux le feu de la convoitise, ils ratifieront tout ce que vous voudrez. C'est le dernier venu qui l'emportera si le cadeau qu'il offre est d'une plus grande valeur que celui des explorateurs qui l'ont précédé.

Nous éprouvâmes quelque difficulté à aborder à la station de M. de Brazza, par suite d'un vent excessivement violent. En approchant nous vîmes un petit steamer qui chauffait. Etait-ce à notre intention et nous supposait-on des dispositions hostiles? Nous fûmes bientôt rassurés, grâce à l'amabilité de cet excellent docteur Ballay. Un quart-d'heure après notre arrivée, M. de Brazza venait nous voir en compagnie de M. Pécile. Et c'est avec d'excellent Marsala que nous bûmes à la réussite des deux expéditions.

Après un court entretien avec l'explorateur français, M. Hansens se remit en route pour atteindre le but de son voyage. De mon côté, surpris par un violent orage, je fus obligé d'accepter l'hospitalité du docteur Ballay.

Le 4 avril, M. Savorgnan de Brazza me rendait ma visite. Il arriva par une tempête, juste au moment où le vent enlevait la toiture de ma maison, tout aussi facilement qu'il eut fait d'un léger chapeau. Du même coup, l'élément déchaîné renversait, comme un simple cierge, le mât de pavillon que j'avais eu assez de peine à planter devant ma maison.

Le grand explorateur passa la journée avec moi et nous eûmes l'occasion de nous entretenir longuement du chef Gobila.

Quelques jours après cette visite de M. de Brazza, j'appris que des agents français avaient parcouru le pays sous notre protectorat, et avaient circonvenu le chef Gandono pour arriver, grâce à son influence, à rendre inefficace le traité récemment passé avec M. Hansens.

Je fis immédiatement appeler Gandono pour le tancer d'importance et lui fit signer un compromis qui l'attachait plus étroitement encore à nous. Puis, je demandai quelques hommes à M. Pagels, pour la formation d'un nouveau poste où j'arborai notre drapeau.

C'est à cette époque que commencèrent les difficultés que nous eûmes à subir.

Notre allié Pokontaba ne voulait tolérer qu'une station européenne dans ces parages. Makoko, au contraire, ayant fait donation de tout son territoire à la France, protestait énergiquement contre la préten-

tion de son premier Ministre. Celui-ci se déclara ouvertement en rébellion, et comme, dans ce cas, les révoltés trouvent toujours d'autres mécontents pour les aider, on vit s'allier à Pokontaba, les Gobila, les Gandono, les Phomou N'sari.

Il y eut entre ces chefs révoltés quelque chose comme le fameux serment du Jeu de Paume ; tous ces noirs jurèrent, de ne céder qu'à la force des baïonnettes ou..... des coups de bâton.

Les esprits étaient donc en pleine effervescence, lorsqu'un soir, je vis arriver Gobila, le fidèle allié de M. Stanley, qui venait, à la tête de deux à trois cents hommes, pour combattre le « Commanda » (c'est ainsi que les indigènes désignent M. de Brazza), qui, disait-il, voulait, avec l'aide du vieux Makoko, s'emparer de M'Suata.

Le lieutenant Pagels dut, pour apaiser ces sauvages irrités, employer une forme de diplomatie, très usitée dans ces pays d'ivrognes. Il fit servir aux soldats de Gobila plusieurs calebasses de bière qui eurent raison de l'exaltation de tous ces cerveaux de nègres.

Ceux ci allèrent finalement dormir — pour cuver leur bière — avec la certitude d'avoir consciencieusement rempli leur devoir.

Le lendemain, M. Pagels, en rentrant à Quamouth, fut accueilli par le chef du village avec toutes les marques de satisfaction possible.

Ce dernier le félicita d'avoir échappé à un grand péril, et, pour lui témoigner toute la joie qu'il éprouvait de cette heureuse circonstance, il s'était enduit le corps d'une préparation qui le peignait mi-partie en rouge. Il vint, ainsi peinturluré, au-devant de M. Pagels, en plantant devant lui, à chaque pas, un grand coutelas.

Quoiqu'il en soit, je crus bon de demander quelques hommes de renfort, au capitaine Saulez à Kentamo, dans le but de créer de nouveaux postes. Mais après avoir vainement attendu une réponse, je dus me contenter de signer des traités avec les indigènes.

Nous n'étions réellement pas malheureux à M'Suata, et je rends ici hommage à l'intelligence d'un chef Zanzibarite, Ali-Ben-Djouma, que j'avais avec moi. Son esprit conciliant avait su lui attirer de nombreuses sympathies, de réelles amitiés même, parmi les noirs qui, par ce fait, ne nous laissèrent jamais manquer de quoi que ce soit.

Je me vis bientôt en possession d'un petit troupeau de chèvres qui nous fournissaient le lait nécessaire à la consommation de chaque jour. Nous avions, en outre, une certaine quantité de poules qui nous procuraient continuellement de bons œufs que nous avions toujours frais, n'ayant pas besoin d'en faire des réserves.

Ajoutez à cela les légumes du jardin, les fruits et le miel de la forêt, les oranges sauvages, et vous avouerez que nous n'étions pas beaucoup à plaindre.

Je ne devais pas oublier le but que se proposait M. Stanley en me donnant le commandement de la station. Il me fallait signer des traités avec les chefs des villages voisins.

Un jour, m'étant rendu auprès d'un de ces petits potentats nègres. Gandero, je faillis voir s'arrêter brusquement ma carrière.

Je ne suppose pas que beaucoup de mes lecteurs aient subi l'effroyable tête-à-tête que j'allais avoir, pendant la nuit, dans la case que ce brave Gandero avait mis à ma disposition.

Je venais à peine de me mettre au lit accablé par ce sommeil impérieux que procure l'extrême fatigue.

Tout à coup, je me sens troublé dans mon repos. J'ai, tout en dormant, comme la sensation qu'un poids me broie la poitrine ..

Cependant, je ne m'éveille pas complètement. Dans cette demi-somnolence qui fait voir « vague », je sens quelque chose comme un frolement tout le long de mon corps, comme si quelqu'un pour me faire une mauvaise plaisanterie eût passé la main sur mes jambes, mon torse et ma figure...

Puis, je sens un contact glacé sur les joues !..

J'ouvre enfin les yeux...

Au même moment mon brave Zanzibarite, Ali, me disait à voix basse, dans son jargon :

— Maître !... ne bougez pas !... Restez immobile ! ou bien... vous êtes mort !

Horreur ! je venais de me rendre compte de l'épouvantable réalité. Un serpent m'accablait de ses carresses de reptile. . Il s'était installé sur ma poitrine et me menaçait d'enlacements mortels...

C'était sa tête applatie que j'avais senti sur mes joues, comme si le monstre eut cherché la place où il allait déposer son baiser venimeux.

Les cheveux se hérissèrent sur mon crâne contracté par l'effroi...

Un frisson me glaça jusqu'aux moelles...

Et pendant ce temps, la recommandation d'Ali me bourdonnait aux oreilles : « Maître, ne faites pas un mouvement, ou .. c'est la mort ! ».

Je devais en être quitte pour la peur. Mon visiteur nocturne se retira comme il était venu.

Mais, saisissant mon bâton, je lui en assénai une vigoureuse volée qui le laissa pour mort. Ali l'acheva.

Néanmoins j'avais hâte de quitter une localité où les serpents vous rendent des visites nocturnes et je me hâtai de rentrer chez moi, juste à temps pour voir passer à M' Suata, sur le vapeur de l'expédition française, M. de Brazza qui, accompagné de M. le docteur Ballay et de M. Chavannes, descendait le fleuve. L'explorateur se disposait à fonder la station qui devait, plus tard, recevoir le nom de Brazzaville. Mais à cette époque l'emplacement en était encore couvert par une forêt vierge dont aucun pied humain n'avait foulé le sol.

De son côté, M. Hansens avait entrepris une tournée générale dans tous les postes du Haut-Congo : à Quamouth, il félicitait chaudement M. Pagels de l'habileté dont il avait fait preuve dans les installations : à Bolobo, du lieutenant Liebrechts dont les efforts intelligents avaient abouti à de véritables miracles, car, de simples ruines, cet officier avait fait sortir une station des plus confortables. Par contre, à Loukoulela, le jeune Anglais chargé de l'installation ne s'était pas montré à la hauteur de sa tâche.

C'est sous cette mauvaise impression que l'inspecteur arriva au poste de l'Equateur dirigé par le lieutenant Van Gele. Ici, succès complet, et M. Hansens se rendit compte du résultat qu'on peut obtenir en confiant une besogne difficile à un homme énergique. La station de l'Equateur pouvait, en effet, être considérée comme un établissement modèle.

Ayant achevé sa tournée d'inspection, le capitaine résolut d'explorer l'Oubangi, affluent du Congo, lequel n'avait pas encore été parcouru par des Européens. Il prit, dans ce but, passage sur l'*En avant*, en compagnie de M. Van Gele.

Si je me suis un peu étendu sur le compte de M. Hansens c'est que, comme remplaçant par intérim de M. Stanley, il devait se charger de mener à bonne fin l'établissement de M. Coquilhat à Bangala.

Ce n'était pas chose facile, car on n'a probablement pas oublié que cet excellent officier s'était attiré l'animosité des populations qu'il s'agissait maintenant d'amener à composition.

Il n'y avait pas à espérer tout d'abord que M. Coquilhât pût rentrer en grâce auprès de ses futurs administrés.

Connaissant l'esprit défiant des indigènes, on décida d'user d'un stratagème fort en vogue dans les romans policiers modernes.

M. Coquilhat se décida à laisser pousser sa barbe et ses cheveux, puis non content de s'être ainsi modifié la physionomie, il voulut se rendre encore plus méconnaissable en se mettant sur le nez une paire de lunettes vertes.

Voilà pour l'homme. Il s'agissait maintenant de faire la toilette des embarcations afin que les indigènes ne pussent pas les reconnaître. On leur donna donc une couche de peinture absolument différente de l'ancienne.

Les naturels crurent voir arriver une nouvelle mission : ils nous laissèrent pénétrer chez eux. Il fallut cependant encore temporiser pour vaincre leurs dernières hésitations. Pendant huit jours environ, M. Coquilhat resta prudemment à bord et ne descendit à terre qu'une fois les négociations terminées. D'autre part, comme il connaissait parfaitement leur langue, il put rendre de grands services au capitaine Hansens.

Le lieutenant était bien, du reste, à cette époque, l'homme de la situation, et l'officier le plus capable de mener à bonne fin une entreprise de ce genre. Bien d'autres, sans son tact, sa patience, sa finesse, eussent infailliblement échoué.

L'entente était faite de ce côté, M. Hansens put continuer sa tournée en se dirigeant vers les Falls.

Partout où il s'arrêtait, il arrivait facilement à signer de nouveaux traités. En quelques endroits même, notamment à Oupouto, les naturels venaient le supplier de favoriser leurs territoires d'un établissement de blanc. A Arouimi, pressé par les habitants, il dut détacher trois de ses Housas, comme commencement de garnison.

Enchanté de sa réusite, l'inspecteur arriva aux Falls.

La situation choisie pour l'établissement est tout à fait merveilleuse. Il semble que l'îlôt sur lequel il se trouve ait jailli du sein du fleuve, au milieu des chûtes imposantes qui lui servent de remparts naturels et formidables contre l'accès d'un ennemi quelconque.

Dominant la première cataracte, se trouve, à une demi-heure de notre poste, l'établissement arabe du Haut-Congo.

J'ai réprouvé, dans un précédent passage de ce récit, la façon brutale, odieuse même, avec laquelle les Arabes se procurent des esclaves dont ils font un commerce révoltant. Par contre, il est juste que je leur reconnaisse une grande supériorité dans l'art de coloniser. Ils emploient un procédé tout autre que celui des missionnaires. Ce n'est pas avec des sermons plus ou moins jésuitiques que l'on arrive à civiliser les masses sauvages, mais bien en les disciplinant pour le travail obligatoire et régulier. C'est ce que font les Arabes.

J'arrive à une question brûlante qui menaça de tourner à l'aigre. Je veux parler de l'antagonisme existant entre notre expédition et l'ex-

pédition française. Le désaccord s'envenima principalement au sujet de la délimitation des territoires de chaque partie.

Le comité voulant éviter de rompre en visière avec les représentants d'une nation amie, jugea prudent de relever le lieutenant Walke de son commandement à Léopoldville et le remplaça par un capitaine de l'armée anglaise, M. Saulez. La Belgique se mettait ainsi à l'abri des complications, compétitions et querelles qui pourraient survenir.

Le lieutenant Walke reçut, comme compensation, la mission de faire tout le nécessaire pour mettre à flot le grand steamer « Le Stanley », qui devait desservir les stations du fleuve.

Ce navire avait été construit en Europe et nous arrivait démonté. Il fallut donc le transporter pièce par pièce, d'un point assez éloigné, jusqu'à l'endroit où devait s'opérer la reconstruction. Au lieu de se servir du système employé en pareil cas par les missionnaires, c'est-à-dire d'effectuer le transport par charges de 65 livres, la chaudière et les machines à part, on plaça les différentes parties démontées sur des chariots pour le passage desquels il fut nécessaire de faire une route spéciale. A chaque voiture étaient attelés soixante hommes.

On parvint, après bien des efforts, à amener le steamer à Isangila où se fit le travail de reconstruction. Puis on procéda à un premier essai pour voir si le navire fonctionnait bien et l'épreuve donna pleine satisfaction. Ce premier succès devait, hélas ! avoir des conséquences fâcheuses. Enthousiasmé par le résultat obtenu, on voulut faire une seconde épreuve. Cette fois, on avait compté sans le fleuve qui subissait le phénomène annuel de la baisse des eaux. « Le Stanley » s'échoua donc, couché piteusement sur un de ses flancs.

Jamais spectacle plus lamentable que celui qu'offrait cette masse immobile Sans tenir compte que la situation devenait critique.

Après bien des efforts stériles pour renflouer le malheureux navire, il fallut se résigner à dépécer de nouveau « Le Stanley », comme on fait d'une baleine échouée sur le sable.

Revenons à M' Suata où tout marchait bien, Dieu merci ! Si je me réjouis ici de cette circonstance heureuse, c'est que je pus alors juger que tout n'est pas couleur de rose dans le métier d'explorateur. En effet, M. de Brazza, qui s'arrêta chez moi à son retour de Brazzaville où il avait installé M. de Chavannes comme commandant de place, en est un exemple frappant. Cet homme si fin, si habile, avait été aux prises avec des difficultés sans nombre dans ses rapports avec M. Saulez. Celui-ci avait, à plusieurs reprises, refusé de lui donner audience. Le

capitaine anglais ne manquait, du reste, jamais une occasion de manifester son dépit de l'établissement de rivaux dans le pays qu'il considérait comme lui appartenant en totalité. De là une situation des plus tendues.

Les Français subirent également de grandes vexations de la part de M. Swinburn, l'*autocrate* de Kintchassou, qui s'oublia même jusqu'à montrer le poing à M. de Chavannes.

On en serait même venu à des voies de fait regrettables, si le commandant français, appuyé par son escorte, n'eût évité des scènes qui, aux yeux des indigènes, eussent considérablement porté atteinte au prestige des blancs.

C'est à la suite de ces dissentiments et en perspective d'un conflit possible, que 6 canons Krupp furent expédiés à Léopoldville, tandis que Kalina en recevait deux.

Voici la cause première du désaccord survenu. Il paraît que, pendant son second voyage sur l'Ogoué, M. de Brazza avait fait, dans tous les villages, une distribution de drapeaux français.

Il aurait même donné l'ordre au sergent Malamine qu'il avait installé à Brazzaville, de défendre au besoin l'oriflamme aux trois couleurs. Mais il n'avait pas pris la précaution, et ce fut une faute irréparable, d'occuper la rive gauche du fleuve, se fiant sur le traité signé avec Makoko qui lui concédait, de son autorité privée, la possession de tout le territoire de Pool.

Les autres chefs dénièrent au vieux souverain le droit de disposer, à lui seul, — et sans leur autorisation — du pays sur lequel ils avaient également autorité.

Où diable la politique va-t-elle se nicher ? Au fin fond de l'Afrique la diplomatie fit des siennes, tout comme cela se pratique en Europe. En effet, le Comité profita du sentiment anti-français que manifestaient les indigènes pour se concilier l'amitié et l'alliance des chefs mutins contre le vieux Makoko,

Tout cela fut une simple question de ballots de marchandises. La victoire, dans ces étranges contrées, reste à celui qui peut mettre en ligne le plus de mètres d'étoffe. On conviendra que c'est là une singulière artillerie pour décider du résultat d'une bataille.

M. Stanley pouvait disposer de 50 ballots d'étoffe dont il fit gracieusement présent aux chefs qui secouaient le joug de Makoko, tandis que M. de Brazza n'en possédait que 20 ballots qu'il devait même économiser parcimonieusement.

A quoi tiennent les destinées d'un pays !

En dépit de tous ses efforts, l'explorateur français dut accepter les faits accomplis.

Le voyant très fatigué, je voulus le retenir à M'Suata ; mais il se décida à partir immédiatement pour N'Gantchou.

M. de Brazza ne fut pas le seul à souffrir de la mauvaise volonté et du pitoyable système du capitaine Saulez. Le lieutenant Coquilhat ne pouvant tenir tête à une formidable rébellion des indigènes de Bangala, demanda en toute hâte des secours au capitaine ; mais celui-ci les lui refusa formellement. Abandonné de la sorte, l'énergique officier dut faire des prodiges, et réussit, après avoir couru le risque d'être massacré, à faire rentrer les rebelles dans l'obéissance.

J'allais avoir à faire un déplacement qui devait me procurer le plaisir de me retrouver avec M. de Brazza. Mon ami, M. Pagels, m'ayant écrit qu'il avait déjà eu deux accès de fièvre biliaire, et qu'il lui était impossible de rester plus longtemps à son poste, je me rendis en hâte à Quamouth le 23 juin. J'y avais été devancé par messieurs de Brazza et Pécile qui, sous prétexte de chasse à l'éléphant, étaient armés comme pour la guerre et portaient de forts approvisionnements.

Ce pauvre M. Pagels, obligé de partir pour Léopoldville, pleurait comme un enfant de se voir dans la nécessité de quitter sa chère station.

Il lui avait donné tous ses soins ; il l'aimait, il s'était fait dans ce coin de l'Afrique un nid où il espérait vivre à sa guise et rêvait la prospérité de ce pays qu'il avait adopté. On eut dit, maintenant, à le voir si désolé de partir, que c'était sa propre patrie qu'il allait voir disparaître peu à peu dans le lointain, pour n'y jamais revenir.

Je n'aurais pas cru les indigènes susceptibles d'attachement à ce point. Tout le village avait voulu accompagner le bon chef qu'il perdait, et les adieux les plus touchants s'échangèrent entre le blanc qui avait su s'attirer l'affection de ses administrés et les noirs qui donnaient toutes les marques du regret le plus profond.

De mon côté, pour me distraire des pensées mélancoliques qui m'avaient envahi au moment de cette séparation qui allait m'éloigner pour longtemps, pour toujours peut-être d'un ami, d'un camarade affectionné, je me décidai à une promenade en forêt, pendant que mes hommes étaient occupés à tailler des troncs d'arbres pour fabriquer des pieux.

Tout-à-coup, au moment où je m'y attendais le moins, j'entendis une voix qui me criait.

— Maître..., maître..., voilà un éléphant !....

Et, en même temps, je vis arriver Ali, qui débouchait courant, haletant, époumonné, d'un clairière de la forêt.

L'animal, dont la vue avait si fort émotionné mon fidèle domestique, ne songeait guère, en ce moment, qu'à ingurgiter, en matière de hors d'œuvre d'un repas plus copieux, quelques branches d'arbre qu'il faisait disparaître fort délicatement.

Il y avait de la cruauté assurément à déranger ce brave pachyderme qui ne faisait de mal, en définitive, qu'à un arbre dont on allait au surplus raser les branches pour se servir du tronc comme pieu. C'était donc un service qu'il nous rendait, *gratuitement*. Aussi Ali manqua-t-il à tous ses devoirs en envoyant un coup de fusil à l'animal qui ne reçut de cette décharge, qu'une insignifiante éraflure. Mais le blessé devenant aussi furieux qu'il avait été placide l'instant auparavant, partit à fond de train dans la direction de la fumée.

La troupe levée, il menaçait d'envoyer Ali rejoindre, par petits morceaux, ses ancêtres dans le paradis des nègres.

Il n'y avait pas un instant à perdre ; j'épaulai... Le coup partit ; j'avais bien touché, mais pas au bon endroit vulnérable... Ah ! ma foi. j'avais éprouvé de l'émotion, car c'était la première fois qu'un gibier de cette importance se trouvait au bout de mon fusil.

En outre, le quadrupède que ma balle avait touché légèrement, changeait de direction et fonçait maintenant sur moi, dans une charge furibonde... S'il arrivait sur moi, j'étais perdu et je passais à l'état de galette de chair humaine sous des piétinnements dont je connaissais l'effet, d'après les narrations de voyageurs-explorateurs qui m'avaient précédé dans la carrière

Soudain, un troisième coup de feu retentit. C'était le fusil d'Ali, mieux dirigé cette fois, qui venait d'arrêter net l'éléphant. L'animal tomba sur les genoux, voulut se relever dans les spasmes de l'agonie pour nous poursuivre encore, puis, épuisé, mourant, il roula comme une masse inerte. La balle avait traversé le cœur.

Nous n'eûmes, des dépouilles de notre « victime » (c'est bien le mot, puisque ce pauvre pachyderme ne nous avait rien fait) que très peu d'ivoire. Nous échangeâmes sa chair, avec les indigènes qui en sont très friands, contre quelques provisions.

Quelques jours plus tard comme je racontais mes prouesses de chasse à M. de Brazza, M. Burton arriva avec la baleinière, sur laquelle nous acceptâmes le passage pour nous rendre à Gautschou que nous atteignons, une heure plus tard, ayant eu un vent des plus favorables.

Pendant cette traversée, nous eûmes pour des chasseurs, un coup rare. Une gracieuse antilope s'étant jetée à la nage pour accomplir, comme nous le faisons nous-même, la traversée du fleuve, nous lui envoyâmes deux coups de fusil. Pauvre charmant quadrupède ! il teignit de son sang l'eau dans laquelle il nageait, tout-à-l'heure encore, avec tant d'abandon et de grâce....

Mais le premier moment de pitié passé, nous ne songeâmes plus qu'aux excellents morceaux de venaison que cet excellent gibier allait nous donner.

« — Oh ! oh ! messieurs, s'écria M. de Brazza, voici un plat que je me charge d'accommoder à ma façon.

— Je sais, mon cher compagnon, répondis-je, que vous possédez de réels talents culinaires... Je me souviens de certains œufs à la neige.

— Oh ! cela n'est rien en comparaison de ce que je vais vous faire manger ce soir. »

Confiant en cette promesse, j'avoue que je me pourlaichais déjà les lèvres à l'idée de dîner de quelques-uns des plats dont j'avais été privé depuis mon départ d'Europe.

Dans ma pensée, je cherchais des menus pour les faire exécuter par mon compagnon français.

C'était bien de la peine perdue, car M. de Brazza, aussitôt arrivée, se mit à la besogne

— Messieurs, dit-il en jonglant avec une demi-douzaine d'œufs, voici de quoi faire sauter une omelette dont vous me direz des nouvelles.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Les œufs sont cassés, battus et jetés dans la poële en un rien de temps, et nous nous attablions devant une omelette soufflée.

Mais ce n'était pas le dernier mot de cette débauche gastronomique; je devais avoir la surprise d'un grand explorateur se transformant en Vatel ; d'un de ces hommes qui sacrifient leur temps, leur vie même, dans l'intérêt de la science, tordant le cou à une volaille, la plumant dans toutes les règles de l'art culinaire ; et fricassant de ses mains un plat de sa façon ; M. J. de Brazza enfin, nous préparant, à quatre mille lieues de notre patrie, un poulet sauce madère !

Si je me suis un peu étendu sur l'excellent repas que me fit faire le frère du chef de l'expédition française, c'est que, quelques jours plus tard, je devais être la victime de ce fameux M. Saulez, qui n'en était pas à ses coups d'essai en fait de grossièreté et d'intolérance.

M. Burtau me remit de sa part une caisse avec cette désignation qui me fit bondir de joie : « *Conserves alimentaires.* »

J'avais été, depuis si longtemps privé de ce genre d'aliments, que je ne voulus pas retarder, d'une minute, l'ouverture de la caisse.

Des « *conserves alimentaires* » ! pensez donc ! c'était pour moi ce que furent pour les Hébreux, la manne dans le désert, l'arbre à pain pour Robinson Crusoë dans son île.

Je fis donc immédiatement voler le couvercle de la caisse et j'acquis la conviction que M. Saulez avait voulu me jouer un mauvais tour, une *fumisterie,* comme on dit dans le langage imaginé de Paris, ou qu'il était devenu subitement fou.

La caisse contenait des couteaux, des fétiches grossièrement taillés, quelques curiosités diverses du pays et... un crâne de nègre !!!

Voilà ce que l'extravagant fils de la perfide Albion appelait des « conserves alimentaires. »

Je ripostai à l'envoi par une lettre dans laquelle je demandais à ce monsieur s'il se figurait avoir affaire à des avaleurs de sabres de place publique ou à des cannibales du Haut-Congo.

La réponse de M. Saulez ne se fit pas attendre. Il m'enjoignait l'ordre de lui faire parvenir à Léopoldville mon contrat passé avec le Comité.

Naturellement, je n'avais pas d'ordre à recevoir de lui, et je refusai ce qu'il me demandait.

Il paraît qu'il s'emporta contre moi avec une violence extrême, en criant qu'à mon passage à Léopoldville pour retourner en Europe, il me ferait bâtonner d'importance.

On nous avait annoncé l'arrivée prochaine du colonel Winton qui, effectivement débarquait dans les premiers jours de juin. Il arrivait à Léopoldville avec tout son état-major juste pour assister à l'inauguration du steamer des missionnaires Baptistes, auquel les ouvriers mettaient la dernière main.

Les moindres solennités acquièrent une grande importance dans ces pays lointains, aussi ne doit-on pas s'étonner que je consigne ici, comme dans un journal de voyages, certains petits évènements qui nous ont réjouis pendant quelques instants.

Le steamer lancé, — on lui donna le nom de « *Peace* » (paix) — entreprit immédiatement le voyage de M' Suata, ayant à son bord, outre le nouveau chef, MM. Comber et Grenfell de la mission anglaise, mon ami Pagels, M. Gill, — un jeune Anglais — et une cinquantaine de noirs.

L'arrivée de M. Winton devait avoir une grande influence dans les relations entre les membres des deux expéditions. Le colonel, à son retour à Gautschou, eut avec M. de Brazza, une audience d'où sortit une entente. Il fut convenu que chacun des deux chefs accepterait la délimitation des territoires, et qu'on resterait ainsi dans le *statu quo* jusqu'à ce que de nouvelles instructions fussent envoyées par les Gouvernements européens.

Cette convention mit fin aux sourdes hostilités qui auraient pu devenir également funestes aux deux expéditions.

Par suite de cet armistice, — ce n'était pas encore la paix définitive, — le poste de M' Suata devenait difficile à conserver.

Je fus donc averti par le colonel de Winton d'avoir à me tenir prêt à partir. Je devais, cependant, revoir, avant mon départ, M. de Brazza, qui, en compagnie de M. Pécile, fut obligé de chercher à M' Suata un refuge en attendant la fin de ces orages, si fréquents dans ces latitudes, pendant la saison des pluies.

J'éprouvais, je l'avoue, quelque regret de quitter ma station; mais le capitaine Hansens qui revenait des Falls, me fit un tableau si séduisant de cet établissement, en me recommandant de faire mes préparatifs pour aller renforcer à Bangala le brave lieutenant Coquilhat qui, avec sa petite troupe, tenait si énergiquement tête à tous les événements, — que je me pris à souhaiter de me mettre en route, le plus tôt possible.

Je n'avais, du reste, plus qu'à attendre l'arrivée de quelques Housas que je devais emmener avec moi chez les cannibales.

Mais il était écrit que je passerais encore par des émotions de genres bien différents, avant de quitter M'Suata.

Le 6 août, je fus réveillé en sursaut par des détonations successives.

Ce n'était pas assurément, pensai-je, pour fêter notre départ qu'on fait ainsi une consommation de poudre.

Je sortis immédiatement pour connaître le motif de toute cette fusillade et je me trouvai en présence d'un superbe lion. Le roi des forêts et des déserts, se promenait lentement, confit dans une imposante gravité, comme s'il eut eu le plus profond dédain pour les chasseurs qui l'avaient pris pour cible.

Il secouait sa puissante crinière et battait de sa queue ses flancs qu'avaient effleuré les balles.

A ma vue, comme si, chef lui-même, il eut voulu rendre hommage à un autre chef, il poussa un long rugissement et s'élança, en bonds formidables, dans la direction de la forêt.

Vous voyez d'ici l'ébahissement des indigènes qui, assurément, durent prendre pour un homme surnaturel, celui qui avait le pouvoir de mettre en fuite, par le fait seul de sa présence, les lions africains.

Je devais malheureusement perdre bientôt tout mon prestige de dompteur d'animaux féroces.

Il avait été décidé que le dimanche suivant on ferait une chasse à l'hippopotame. Nous partîmes donc de bonne heure, toujours avec mon fidèle Ali-Ben-Djouma ; deux autres zanzibarites nous accompagnaient pour diriger la pirogue.

Nous voici sur le fleuve. Point n'est besoin ici, d'attendre le gibier comme le fait le chasseur d'Europe. Il y a assurément plus d'hippopotames dans le Congo qu'on ne rencontre de lapins dans nos garennes.

Un de ces monstrueux amphibies à l'air si paterne avec ses deux gros yeux doux à fleur de tête, se présente. Immédiatement Ali, toujours pressé l'ajuste, tire et le blesse.

Il fallait voir alors avec quelle fureur l'animal nagea, pour atteindre la pirogue. Il poussait des mugissements où se définissaient à la fois la colère et la douleur.

Maître, à vous ! me cria le Zanzibarite en rechargeant son arme.

Mon coup part ; mais l'hippopotame n'a qu'une blessure de plus.

Que faire ? Il avance le muffle hors de l'eau bavant une écume sanguinolente ; ses yeux sont injectés.

En ce moment je ne vois plus rien. D'un coup de tête, l'animal provoque un énorme jaillissement d'eau qui nous inonde. En même temps il avait fait chavirer la pirogue, et nous voici dans l'eau.

J'avais perdu mon casque et mon fusil. Qui sait, j'allais peut-être me noyer, car je luttais désespérément pour gagner le bord, suivis par les deux Zanzibarites qui ne nageaient que très médiocrement.

Pendant ce temps, Ali, qui est passé pour maître en natation, d'un mouvement habile avait retourné l'embarcation qui flottait la quille en l'air.

Enfin, nous touchâmes terre, épuisés mais surtout très penauds. Nous avions donné le lamentable spectacle de chasseurs obligés de fuir devant le gibier qu'ils ont blessé mortellement.

En effet, les indigènes trouvèrent, le lendemain, notre hippopotame qui était allé mourir à quelque distance en aval du fleuve.

Le chef Gobila se régala, paraît-il, du meilleur morceau, abandonnant le reste à ses subordonnés qui, très friands, de la chair de l'amphibie dansèrent de joie de la bonne aubaine qui leur arrivait.

Le 25, je quittai définitivement M'Suata, pour aller dans des contrées nouvelles, où je devais me trouver au milieu des Cannibales

Il est évident que les querelles entre les deux expéditions n'ont pas contribué à améliorer la situation politique ni le commerce.

Au début de l'entreprise, l'Association internationale ignorait que le second voyage de M. de Brazza avait un but tout autre que scientifique, d'autant plus que le Comité de l'Association internationale africaine, présidée par le roi des Belges, lui avait alloué une somme de quarante mille francs pour son expédition, somme qui vient, d'ailleurs, d'être remboursée par la France.

Aussi quelle ne fut pas la surprise de M. Stanley, en arrivant à Stanley-Pool, de voir le drapeau français arboré à l'endroit qu'on s'était empressé d'appeler Brazzaville (bien que toute installalion y fit complètement défaut) et d'entendre parler d'un traité conclu entre Makoko et M. de Brazza !

Que faire ? On se voyait tout à coup barrer le chemin. Comment sortir de cette impasse ?

Sachant que les ressources pécuniaires de M. de Brazza étaient très limitées, M. Stanley, qui avait à sa disposition des sommes considérables, commença par combler de riches présents tous les chefs des environs, afin de s'assurer leur concours. Puis, il s'agissait de faire croire en Europe que le traité de Makoko n'avait aucune importance ; de là le bruit qui courut que le vieux chef avait été détrôné et que son neveu Pokontaba était monté sur le trône comme successeur du vieux roi, ainsi que les Européens appellent les chefs.

Dans le fait, les grands chefs au Congo n'ont aucune autorité les uns sur les autres. Ce sont plutôt des conseillers qu'on écoute volontiers, mais qui en réalité n'ont pas le pouvoir d'imposer leur volonté. De là, partout au Congo, le manque de soldats pour faire respecter les ordres d'un grand chef. Malgré le respect qu'on lui témoigne, ses inférieurs n'en font pas moins à leur tête. Au reste, la supériorité du souverain consiste que dans le plus ou moins de richesses qu'il possède en fait de femmes, d'esclaves et de marchandises. Aussi, depuis l'arrivée de l'expédition internationale dans ces contrées, l'influence de Gobila a-t-elle de beaucoup surpassé celle de Pokontaba et de Makoko, bien que M. de Brazza ait très énergiquement su tancer ce dernier.

Pokontaba, voyant que les présents de M. Stanley étaient beaucoup plus nombreux que ceux du chef de l'expédition française, se déclara très sérieusement pour l'association du moins pendant quelque temps.

Il est bon d'ajouter ici que pour le nègre la valeur du présent consiste plutôt dans la quantité que dans la qualité.

Des distributions considérables d'étoffes et de divers articles européens faites dans toutes la contrée entre Boloba et Pool rendaient le nom de M. Stanley tellement populaire, que M. de Brazza me disait un jour dans un moment de découragement :

Que puis-je faire contre tout cela, avec mes faibles ressources !

Il avait raison, car il connaissait la rapacité des indigènes qui n'apprécient un homme que d'après la quantité des cadeaux qu'ils en reçoivent. Aussi, reconnaissant l'impossibilité de rivaliser sous ce rapport avec M. Stanley, le chef de l'expédition française se contenta-t-il de concentrer toutes les ressources pour combler Makoko de présents et pouvoir au moins compter sur lui.

Le résultat de toutes ces largesses fut de faire augmenter considérablement le prix des marchandises dans le pays. L'avidité des indigènes ne connut plus de bornes, et nous nous vîmes littéralement écorchés.

Toutes ces manœuvres diplomatiques étaient employées en prévision de dispositions pacifiques de la part de M. de Brazza, mais d'un autre côté, le comité belge, dans le cas où la bonne harmonie eût cessé d'exister entre les deux expéditions, s'était muni de douze canons Krupp, avait enrôlé quelques centaines de soldats noirs de la Côte-d'or et une grande quantité d'officiers étrangers, anglais et suédois pour les commander.

Heureusement que la sagesse de M. de Brazza rendit superflus ces préparatifs guerriers, et que les indigènes n'eurent pas le triste spectacle de luttes entre européens sur leur territoire.

Pendant son voyage aux Stanley-Falls (août 1883 - janvier 1884), M. Stanley, qui ignorait ce que faisait à cette époque l'expédition française, était très pressé de redescendre le fleuve, craignant que M. de Brazza n'eût comme dans son second voyage, fondé une foule de petits postes et n'y eut planté le drapeau tricolore. Mais les difficultés presque insurmontables du passage de l'Ougoué empêchaient le chef de l'expédition française de se porter en avant. Aussi, dans ce troisième voyage trouva-t-il partout le drapeau du Comité international flottant sur une quantité de stations nouvellement créées par M. Stanley.

Quelle diplomatie, quelle intelligence et surtout quelle patience Brazza ne dut-il pas déployer pour atteindre le but qu'il se proposait.

Car s'il faut convenir que M. Stanley s'est montré beaucoup plus grand comme explorateur que son concurrent français, ce dernier, en revanche, a révélé des qualités bien supérieures comme chef et organisateur de son expédition. Je n'entends pas dire par là que M. Stanley ait manqué de capacité ; il a au contraire fait preuve d'une très grande habileté, mais il a eu peut-être un peu trop de confiance en son propre mérite. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, il avait à sa disposition des sommes considérables, tandis que M. de Brazza, presque dénué de tout moyen d'action, avait en outre à lutter contre les difficultés d'une route (l'Ougoué) beaucoup moins praticable que celle du Bas-Congo.

Quelque temps avant l'arrivée de M. de Brazza au Congo, M. Stanley quittait le pays, se déchargeant sur M. Saulez du soin difficile de protéger les intérêts du Comité pendant l'absence du chef de l'expédition.

Heureusement que toutes ces complications diplomatiques furent définitivement réglées par le Congrès de Berlin, et qu'une fois leurs attributions respectives nettement définies, les missions purent se développer avec un succès toujours croissant.

En route pour Bangala.

Nous voici donc en route pour Bangala. De Quamouth à Tjoumberi le lit du fleuve conserve la même largeur, mais à ce dernier endroit, il s'élargit brusquement et forme une vaste baie parsemée d'îles plus ou moins grandes et couvertes de palmiers. Par contre, les montagnes s'abaissent de plus en plus sur les deux rives, et le pays semble se couvrir de forêts impénétrables qui ne finissent que sur les bords mêmes du Congo où de nombreux villages s'élèvent sur de petites éminences. A chaque instant, surgissent de nouvelles îles couvertes d'une luxuriante végétation. L'ensemble de ce paysage est vraiment grandiose.

Dans toutes les parties inhabitées, et elles sont immenses, l'aspect du pays ne varie pas : toujours des forêts de haute futaie, au milieu desquelles s'entrelacent mille autres végétaux et arbrisseaux qui envahissent jusqu'aux extrêmes limites des berges du fleuve, ce qui rend l'abordage non seulement très difficile, mais assez dangereux.

Sur les points habités, au contraire, on distingue fréquemment des

trouées plus ou moins étendues dans la forêt. Ce sont des parties que les indigènes ont défrichées et qu'ils cultivent. C'est là aussi qu'ils élèvent leurs villages à l'abri des plus gros arbres restés debout, et qui les protègent souvent contre la violence des orages.

On peut toujours reconnaître qu'on approche d'un de ces campements grâce aux petites cultures de manioc, de maïs, de patates, de cannes à sucre et autres, que l'on entrevoit dans le lointain, mais surtout au gracieux feuillage des bananiers et des palmiers que l'indigène ne manque jamais de planter autour de ses cases.

Les bananiers, dans cette partie du Congo, atteignent de très grandes proportions ; ils ne sont jamais aussi vigoureux sur aucun point du Bas-Congo.

Le fleuve a deux crues régulières par an ; l'une au mois d'avril, l'autre au mois d'octobre. Chaque fois, les eaux montent sans interruption pendant un mois, puis se mettent à baisser et restent stationnaires jusqu'à la prochaine crue.

Dans la partie équatoriale du Congo, les pluies sont assez fréquentes et très fortes ; on en peut compter une moyenne tous les quatre jours, et cela pendant neuf à dix mois. En général, elles ne sont pas de longue durée, mais très abondantes, toujours accompagnées de violents orages, et souvent de terribles coups de vent qui renversent tout sur leur passage.

Ces pluies entretiennent dans le sol une fraîcheur constante, et c'est à cette fraîcheur, joint à la chaleur et à la qualité exceptionnelle du sol qu'est due la puissante végétation de ce magnifique pays.

Quelques européens prétendent avoir trouvé dans ces forêts du café et de la vanille à l'état sauvage, mais celà ne peut être qu'une exception. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les spécimens de la riche végétation intertropicale pourraient être obtenus avec le plus grand succès dans cette partie du Congo.

Outre les petites cultures ordinaires auxquelles les indigènes s'adonnent un peu partout, on distingue aussi des plantations de tabac. Le pays qui s'étend entre M'Suata et Bolobo est réputé pour en produire d'excellent. Toutefois, c'est à Loukoulela que se récolte celui dont la qualité est fort supérieure. J'ai souvent entendu dire qu'il peut être comparé au meilleur Havane.

Les naturels ont l'habitude de rouler les feuilles de tabac en carottes et c'est sous cette forme seulement qu'il est accepté dans le pays. Avant d'être consommé, il doit, en outre, subir certaines manipulations

qui, ainsi que tous les autres soins du ménage, incombent aux femmes. Mais la préparation du tabac à fumer, destiné au maître de la maison, est plus spécialement réservée à la femme favorite. Il est probable que cette dernière apporte toute son attention à ce petit travail qui doit contribuer à lui mériter les bonnes grâces de son seigneur.

Après trois jours de navigation, nous arrivâmes à Bolobo, situé sur une hauteur où se terminent les chaînes des montagnes qui dominent le Congo. Le pays à partir de cet endroit devient extrêmement plat.

La station se composait de trois maisons en terre glaise, dont une servait d'habitation aux deux blancs, les lieutenants Liebrechts et Vannerus, et les deux autres à loger les visiteurs En construisant ces demeures, le chef du poste avait peut-être pensé qu'elles serviraient à recevoir des Lilliputiens, car, pour ma part, j'eus toutes les peines du monde à m'y remuer.

Le paysage était égayé par d'immenses plantations parfaitement entretenues mais où les légumes européens brillaient par leur absence. Le bétail, assez abondant, se composait principalement de chèvres qui tous les matins fournissaient du lait pour le café des blancs.

L'habile commandant de la station, le lieutenant Liebrechts, venait de terminer une guerre sérieuse avec les indigènes auxquels il avait brûlé deux villages.

Pour conclure la paix, il avait exigé d'eux 2,000 mitakos d'Ibaka, chef supérieur du pays.

Voici, en peu de mots, quelle avait été la cause de cette prise d'armes.

Quelques-uns de nos Zanzibarites étaient occupés à abattre des arbres sur la lisière de la station, lorsque les indigènes de l'endroit, les voyant, malgré leurs protestations, continuer leur travail, recoururent aux moyens violents. Des coups de feu s'en suivirent et la guerre fut déclarée.

Nos hommes retournèrent immédiatement à la station où les deux officiers se préparèrent à l'attaque et le canon Krupp fut dirigé sur la case d'Ibaka. Les Housas, toujours impétueux au combat, jetèrent leurs fusils et se précipitèrent sur leurs ennemis à coups de couteau. Deux indigènes périrent dans la mêlée.

Le lieutenant Liebrechts nous reçut avec la plus aimable cordialité et nous passâmes une journée charmante dans cette station si prospère et si intelligemment dirigée. La discipline était parfaite, mais aussi à

quel prix. Il paraît qu'à la moindre petite infraction le nègre recevait pour le moins cinquante coups de bâton !...

La station de Bolobo se trouve à 2, 13 de latitude sud de l'Equateur. Ici, l'on a déjà quitté les peuplades paisibles et l'on arrive chez les Ba-Yansis, race infiniment plus sauvage, très belliqueuse, mais recherchant cependant toutes les occasions de trafiquer.

En amont de Bolobo, les bords du Congo deviennent de plus en plus plats ; les montagnes finissent par disparaître complètement ; le fleuve s'élargit d'une manière extraordinaire et se couvre d'une quantité d'îles.

L'aspect du pays ne change presque plus jusqu'à Arouimi où les montagnes recommencent.

Le lendemain, nous partîmes de Bolobo pour nous rendre à la station de Loukoulela où le fleuve s'élargit de nouveau ; ses eaux, jaunâtres comme du café au lait, roulent en quelque sorte sans bruit ; on n'entend ni le clapotement de la vague contre la rive, ni le rejaillissement de l'écume contre les bancs de sable. L'air est calme, étouffant. Il nous semble parcourir le royaume de la mort.

Pendant les deux premières journées tout alla bien, mais la troisième fut marquée par une aventure assez singulière. Nous étions au milieu du fleuve, c'est-à-dire à une assez grande distance des rives ; nous filions bien, et tout était tranquille à bord, lorsque soudain nous sentons notre petit vapeur soulevé hors de l'eau et osciller de façon à nous faire craindre de chavirer en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Heureusement que nous en fûmes quittes pour la peur, car nous aurions fort bien pu nous trouver en très grand danger.

Voici ce qui était arrivé : Un hippopotame avait eu la malencontreuse idée de monter à la surface de l'eau juste au moment où passait notre chaloupe ; cette dernière s'était ainsi trouvée presque entièrement à sec sur le dos du monstre et menacée d'être submergée. Par bonheur l'hippopotame ne comprenant sans doute rien lui-même à ce qui se passait, avait jugé prudent de regagner promptement le fond du fleuve.

Nous nous retrouvâmes donc à flot ; mais avec de telles avaries à la coque de notre navire, qu'il nous fallut gagner au plus vite la rive pour éviter de couler bas.

Malgré toute la diligence que nous fîmes, nous dûmes, avant de toucher terre, sauter à l'eau, pousser nous même notre chaloupe et réunir tous nos efforts pour la hisser sur un point où elle se trouvât hors de danger

L'accident était très grave. Nous employâmes un jour entier à le réparer de notre mieux, sans toutefois pouvoir, faute des outils nécessaires, arriver à boucher hermétiquement la voie d'eau qui s'était produite. Nous reprîmes néanmoins notre route, et deux jours après nous arrivâmes enfin à Lonkoulela après un voyage des plus pénibles et des plus émouvants ; car l'eau envahissait la chaudière d'une façon alarmante, nous avions dû pomper tout le temps sans désemparer.

La station de Loukoulela ne peut être comparée à celle de Bolobo. La fragilité inouie des constructions nous faisait craindre à tout moment quelque catastrophe Les jardins et les plantations y manquaient absolument. Le bétail n'y était probablement aussi peu nombreux que pour épargner de l'embarras et du travail au chef de la station.

Nous fîmes immédiatement mettre notre bateau à terre pour le faire réparer. Nous avions heureusement un mécanicien très capable qui, aidé par nos hommes. réussit en deux jours à faciliter notre départ.

La station de Loukoulela, située à 1,7° de latitude sud de l'Équateur est un endroit très fertile et où, dit-on, on trouve du café croissant à l'état sauvage.

Quelques jours avant notre arrivée, un jeune Anglais nommé Kays, avait été tué dans des circonstances effroyables par un buffle. Parti pour la chasse et s'étant trouvé en face de cet animal, il lui avait tiré un coup de fusil, l'avait manqué ou peut-être blessé d'une façon insignifiante. La bête furieuse, s'étant précipitée sur le chasseur qui avaît eu l'imprudence de sortir sans cartouches. L'infortuné, ne pouvant plus tirer sur l'animal qui fondait sur lui, avait été enlevé sur ses cornes et lancé en l'air à plusieurs reprises jusqu'à ce que son corps inanimé et affreusement meurtri retombât sur le sol.

Nous nous remîmes en route après nous être arrêtés deux jours à Loukoulela, et le lendemain nous arrivâmes au village de N'Gombi. Le capitaine Hansens avait installé sur ce point un poste gardé par trois Housas. A cette époque, le Comité avait l'intention d'y établir une station, mais ce projet fut plus tard abandonné. Ici se trouve une réunion de plusieurs villages habités par les Bayansis qui demeurent dans des maisons bien bâties quoique basses, et alignées en rues.

Près de cet endroit est situé Irebou, où la petite rivière de Mantoumba vient se jeter dans le Congo. C'est encore là un marché très considérable par le trafic qui s'y fait. Nous profitons d'une halte de deux heures pour descendre à terre et regarder de près les habitants qui nous paraissent bien sauvages.

La première chose qui nous frappe, c'est la construction des cases exclusivement faites en bambou. Elles sont ici plus grandes et bien plus pauvres qu'en aval. Les toits ne sont plus recouverts d'herbes sèches. mais de branches de palmiers tressées et posées sur des petits pieux.

Nous nous approchons de deux femmes dont l'une porte sous le bras un enfant entièrement nu et en traîne un autre par le cou. Sa compagne écarquille ses yeux louches, s'essuye le nez avec la main, et s'enfuyant à toutes jambes, va se cacher derrière un arbre d'où elle nous regarde comme une bête à son gîte, toute prête à fuir plus loin à l'approche du chasseur.

Nous jetons en passant un coup d'œil dans sa demeure. Une horrible odeur de poisson pourri nous monte au nez, car, chose bizarre, la plupart des indigènes ont l'habitude de laisser pourrir un peu le poisson avant de le fumer. Dans l'intérieur se trouvent des armes, des tambours et quelques chaises appartenant au maître de la case. A notre vue, il sort et nous apporte un verre de vin de palme. Mais à ce moment, le capitaine du bâteau nous rappelle, ce qui nous oblige à nous retirer immédiatement.

Trois heures après nous campons pour faire du bois. La nuit est chaude, l'atmosphère étouffante ; la masse d'eau qui nous avoisine ne nous envoie aucune fraîcheur. Le thermomètre ne descend cette nuit qu'à 26 degrés Ocleius.

De bonne heure le matin, nous nous remettons en route, et vers une heure, nous atteignens la station de l'Equateur, — (Oukouti) « *la station-modèle de tout le Congo* » — d'après M. Stanley, et créée par le lieutenant Van Gèle qui, avec rien, a su faire des installations, non seulement agréables à l'œil, mais réellement confortables et on ne peut mieux comprises sous tous les rapports.

Des plantations variées et déjà avancées montrent ce que peut obtenir un homme actif et intelligent. Et, pour embellir davantage le séjour de la « *Station-Modèle* », ce beau fils de Mars avait formé pour les blancs un harem composé des femmes dont M. Stanley lui avait fait présent. Il était convenu avec son camarade, le lieutenant Coquilhat que celle de ces dames qui enfreindrait la défense de se montrer autre part que dans l'étroite enceinte de 30 mètres environ qui lui était assignée recevrait une volée de coups de bâton par celui d'entre eux qui la surprendrait.

Cette station occupe un site charmant au milieu d'un groupe important de villages indigènes dominant l'embouchure de la rivière Rouki.

Une forte palissade l'entoure et la défend de tous les côtés. A cette époque, du reste, les relations avec les indigènes étaient redevenues des plus amicales par suite de la mort d'Ikengé qui nous était hostile.

Sur les deux rives du Congo, entre le Pool et la station de l'Equateur, la boisson ordinaire des indigènes et celle qu'ils préfèrent, est une espèce de bière qu'ils obtiennent en faisant macérer et fermenter de la canne à sucre dans de l'eau exposée au soleil.

A partir de la station de l'Equateur, et dans tout le reste du Haut-Congo, sauf à Bangala, la boisson favorite est ce qu'on appelle le vin de palme. C'est une boisson fraîche, douce et fort agréable en somme. L'indigène se la procure de la manière suivante. Il grimpe au haut d'un palmier, pratique une forte incision dans la couronne de l'arbre, puis place une calebasse au-dessous de cette incision d'où découle goutte à goutte la liqueur qu'il va recueillir de bonne heure le lendemain matin.

A notre arrivée, M. Van Gèle nous offrit de cette boisson dont la meilleure est apportée des îles voisines. Selon la provenance, le goût rappelle tantôt la bière, tantôt le vin de Champagne.

Nous étions occupés à nous rafraîchir lorsque nous vîmes entrer le mécanicien du steamer poussant des cris et s'arrachant les cheveux de désespoir. — On venait de lui voler dans sa chambre une caisse contenant entr'autres objets, cinq livres sterling, des vêtements et les instruments de sa profession. Malgré les recherches les plus diligentes, il fut impossible de trouver le voleur.

A partir d'Oukouti, le pays est complètement inhabité ; on ne retrouve des indigènes qu'à la hauteur de Roulanga, sur la rive gauche, et de Bongata, sur la rive droite. On arrive alors chez les peuplades cannibales très friandes de chair humaine. Jusqu'ici les indigènes ont presque toujours construit leurs villages sur les bords mêmes du Congo élevés du reste en général à une hauteur de plusieurs mètres au-dessus du niveau du fleuve. Dans l'intérieur, le pays s'abaisse de plus en plus et devient marécageux ; il y a même toutes les raisons de supposer qu'il ne consiste qu'en grands marécages inaccessibles pour qui que ce soit.

Près de Bangala, le Congo qui vient de l'Est-Nord-Est, change brusquement de direction et coule vers le Sud-Ouest. La largeur de ce fleuve, qui, en amont et en aval, est très considérable, se rétrécit alors énormément ; elle a cependant encore de 7,000 à 7,500 mètres, mais plus haut elle atteint dans certains endroits jusqu'à quarante kilo-

mètres. Ainsi relativement resserré le courant est assez fort et peut donner environ trois nœuds et demi à l'heure. Il est, à chaque instant, contrarié par les nombreuses îles qui s'élèvent partout sur le fleuve, îles souvent assez grandes mais presque toujours submergées pendant la saison des crues. Les serpents y abondent, notamment le Boa-constrictor ; il arrive très souvent que l'on voit les indigènes revenir de ces parages munis de ce genre de butin. La chair de cet animal est une nourriture assez recherchée par les noirs qui la font cuire dans de l'huile de palme.

Pendant la journée, les crocodiles aiment aussi à se reposer dans ces lieux solitaires. Il n'est pas rare de voir ces horribles sauriens garnir les rives du fleuve et se précipiter dans l'eau au moindre bruit qui vient interrompre leur paresseux sommeil.

La profondeur du Congo au moment des crues est de vingt à vingt-deux mètres au milieu du fleuve ; elle diminue considérablement après et n'a plus que de dix à douze mètres La couleur de l'eau est constamment d'un brun café au lait et sa température, presque toujours égale, varie de 20 à 25 degrès centigrades.

Le climat de ces régions est bien meilleur qu'au Bas-Congo. A l'ombre on compte ordinairement de 27 à 30 degrés, et au soleil de 35 à 37° au milieu de la journée, c'est-à-dire de 1 à 3 heures. Cependant, il arrive parfois, mais cela rarement, que le thermomètre marque de 41 à 44°.

Quelque intense que soit cette chaleur on en souffre moins qu'en Europe. Cela tient à plusieurs causes. D'abord, vêtu en conséquence, on ne sort jamais au milieu de la journée; d'autre part une brise rafraîchissante aide à supporter cette température élevée. Puis des nuits magnifiques nous offrent le spectacle d'innombrables étoiles bien plus brillantes que dans nos pays, spectacle dont le calme complet invite à un repos que les fatigues de la journée ont rendu bien nécessaire. Parfois, les rugissements éloignés des bêtes fauves qui se tiennent à une distance respectueuse des habitations, viennet troubler ce silence, ou bien les moustiques se liguent contre notre tranquillité ; mais on finit par s'habituer à ces petites misères et à dormir aussi profondément que dans un bon lit d'une chambre d'hôtel en Suisse.

Th. WESTMARK.

CONFÉRENCES DE ROUBAIX

L'ISLANDE

Conférence faite à Roubaix le 12 Février 1887,

Par M. le docteur LABONNE.

Mesdames , Messieurs ,

C'est un grand honneur pour moi que celui de prendre la parole dans une de vos séances solennelles ; c'est en même temps un vif plaisir, parce que je sais combien la ville de Roubaix s'intéresse aux recherches scientifiques, quel intérêt vous prenez aux découvertes des voyageurs.

Je vais avoir à vous parler d'un pays peu exploré par les Français, à vous faire connaître l'Islande, la terre de glace, des Geysers et des volcans, la terre étrange du feu sous la neige. J'y ai passé cette année les mois de juin, juillet et août. Le ministère de l'Instruction publique m'y avait envoyé pour compléter des recherches d'Histoire naturelle, j'avais entre autres à rapporter un herbier complet des plantes qui croissent dans l'île désolée, des spécimens de la faune terrestre et maritime, principalement les crustacés de la côte et aussi des échantillons de minéralogie.

La première partie du programme a été accomplie : sur les 360 phanérogames environ qui poussent dans l'île, j'ai pu en donner 300 au Muséum. La seconde nécessitera un deuxième voyage ; je ne trouvai en arrivant ni dragues, ni chaluts, ni filets fins, de plus, il faudrait être aidé, c'est-à-dire obtenir des matelots de nos deux croiseurs de guerre le *Dupleix* et l'*Indre*, qui chaque année viennent en rade de Reykjavik protéger et assister nos 3,000 pêcheurs d'Islande.

Quant à la minéralogie, il n'existe peut-être pas de contrée plus intéressante au monde et où le géologue ait plus à faire. l'histoire des volcans, celle des éruptions de basalte, trachytes, absidiennes, etc., présente bien des points obscurs malgré les travaux de Chancourtois. Il existe des montagnes de soufre, des mines de spath à double réfraction encore riches. des agates, de l'onyx, des calcédoines, etc. Mais ce n'est point de ces recherches que j'ai à vous entretenir. Chemin faisant je n'oubliai point que la Société de géographie de Paris m'avait admis au nombre de ses collaborateurs, je pris des notes sur tout ce que je pensai devoir intéresser la science dont on s'occupe particulièrement dans cette si utile et si active Société, et ce sont ces sujets variés qui feront l'objet de la présente communication.

Pour se faire une idée de l'étendue de l'Islande, le meilleur moyen est de procéder par comparaison, cela dit plus de choses à l'esprit que des chiffres purs : son territoire est égal à celui du Portugal, il est cinq fois plus considérable que celui de la Sicile et cinq fois seulement plus petit que celui de la France.

Elle a 500 kilomètres de large de l'Est à l'Ouest et 300 du Nord au Sud.

Mais tandis que dans cette étendue, qui correspond par conséquent à 17 départements français, nous comptons 7 à 8 millions d'habitants, la terre de glace, elle, n'en renferme que 72,000 dans sa totalité.

D'après Marmier, à la voir dessinée avec son innombrable quantité de baies, de fissures, de crevasses, on dirait un lambeau d'étoffe presque cassé, usé, déchiqueté, effrangé sur ses bords.

Cette comparaison n'est vraie toutefois que pour l'Ouest, le Nord et l'Est, car la côte Sud n'est pas du tout lacinée.

Ce littoral est un des plus dangereux du monde. Sur une étendue de plus de 100 lieues, il n'offre pas le moindre fjord, pas la moindre baie où les navires, même petits, soient susceptibles de trouver un refuge. Aussi les épaves jonchent-elles littéralement cette rive inhospitalière. De loin en loin, mon guide me faisait mettre pied à terre pour me montrer là une barque démontée, ailleurs quelques croix de bois flotté qui marquaient la place où de nombreux Français de Dunkerque ou de Paimpol sont enterrés dans le sable.

Il y a bien un règlement qui s'oppose à ce que les pêcheurs d'Islande partent d'aussi bonne heure ; si, en effet, ils n'abordaient ici qu'en juin, les tourmentes sont rares et presque sans danger : mais jamais l'autorité maritime n'a pu faire observer cette loi de prudence. L'inactivité d'un

long hiver leur pèse, l'espoir d'une meilleure pêche s'ils arrivent les premiers, l'amour-propre de montrer la route aux autres moins hardis les excitent, et voilà comment, certains printemps, nous avons plus de cent morts à enregistrer. Ils sont venus terminer là leur pénible existence, comme les héros du beau livre de Pierre Loti, au sein de leur rude et grande fiancée, la Mer ; c'est elle qui a recueilli leur dernier et âpre soupir, c'est elle qui a présidé aux funérailles en venant les déposer sous le sable de ses grèves meurtrières !

Quand on approche de cette côte et qu'on commence à distinguer les montagnes, on jurerait la chaîne des Alpes surgissant au milieu de l'Océan. C'est d'abord l'Orœfa J'òkull, l'un des plus terribles volcans de l'Islande et dont personne n'a encore fait l'ascension jusqu'aujourd'hui : signalons-le, en passant aux glaciéristes uui aiment à gravir les pics inexplorés, puis les Myrdols J'òkull et l'Evafialla J'ôkull qui circonscrivent la merveilleuse vallée de Thormork que nous avons eu la chance de pouvoir explorer et que nous décrirons bientôt.

Le littoral des trois autres còtes est, au contraire, comme vous le voyez sur la projection de la carte, pénétré par de nombreux fjords qui s'avancent très profondément dans l'intérieur des terres.

Deux langues de sol arrondies se projettent au Nord, l'une est la presqu'île de Droamga J'òkull peu explorée et hantée par de nombreux renards bleus, l'autre, désignée sous le nom de cap Rif, touche le cercle arctique, c'est le point le plus élevé de l'île, *le véritable cap Nord.*

On a comparé ces deux presqu'îles à deux bastions que l'on dirait placés là pour briser le choc des glaces de la banquise et l'effet des vagues de l'Océan glacial.

Selon Paykull, géologue suédois, qui a consacré à l Islande plus de dix années d'exploration, c'est à l'action des glaces que ce pays doit sa configuration actuelle et sa surface inégale et déchiquetée ; là où existent aujourd'hui des fjords, il y avait jadis une couche de terre continue que la glace a labourée, de même, et toujours d'après cet auteur, c'est l'érosion des glaciers qui a produit des ondulations et des collines sur les strates de lave primitivement déposées en couches d'une épaisseur uniforme.

Nous savons que cette théorie est maintenant battue en brèche et que l'action d'un glacier sur la roche sousjacente ne se traduit pas par des effets aussi puissants.

Cette grande tache blanche que je vous montre là, c'est le plus

considérable de ous les glaciers, la Vatua J'ôkull ; il occupe une superficie de plusieurs centaines de lieues carrées, recouvre près de la dixième partie de l'Islande et menace de stériliser à la longue l'île toute entière s'il continue sa marche envahissante. Un jeune Anglais, étudiant, en droit, M. Watts, s'est rendu célèbre en le traversant pendant l'été de 1875, il mit quinze jours pour accomplir cet exploit et faillit mourir de froid, faute d'une suffisante quantité d'alcool à brûler, et de faim aussi. Merlatti et Suci rendraient service aux explorateurs en leur faisant connaître le merveilleux procédé pour vivre sans manger.

Enfin, pour en finir avec la description, constatons seulement que tous les volcans de la terre de glace, sauf l'Hékla, s'échelonnent sur une même ligne de fracture qui part de Reykjavik au Sud-Ouest pour aboutir au Vopia fjord au Nord-Ouest.

Ceci dit, nous allons voyager ensemble, si vous le voulez bien, les projections faites d'après les photographies que j'ai prises en Islande, nous aideront à bien nous représenter tous les endroits parcourus.

Mon voyage se divise en deux parties : nous irons d'abord de Reykjavik à la vallée de Thormork, sur les confins de ces beaux glaciers-là ; puis nous reviendrons à la capitale en passant par l'Hékla, dont nous ferons l'ascension, les Geysers qui nous offriront une éruption, le lac de Tingvalla sur les bords duquel se sont déroulés tous les faits saillants de l'histoire islandaise.

Notre deuxième excursion comprendra la traversée totale de l'île, du Sud au Nord, nous irons de Reykjavik à Akeyri sur l'Eya fjord en traversant un immense désert, le Storisandr ; puis nous reviendrons, toujours par la voie de terre et à cheval, le long des côtes Nord et Ouest A tout seigneur tout honneur, commençons d'abord par Reykjavik : c'est actuellement une capitale de 3,000 habitants, comme il n'y en avait que 600 en 1865, lors du voyage de la corvette *la Recherche*, vous voyez que sa population a considérablement augmenté comme aussi ses progrès.

Ce serait une raison de croire qu'il n'y a là qu'une misérable agglomération de huttes de pêcheurs ; ces maisons, pour être en bois ; n'en ont pas moins bon aspect, sont parfois à deux étages et souvent meublées à la danoise avec assez de confort.

Voici, du reste, une vue d'ensemble de Reykjavik. (*Le conférencier*

fail en ce moment passer sous les yeux de ses auditeurs une vue de Reykjavik.)

Les monuments laissent cependant à désirer, il n'y en a véritablement qu'un seul, c'est une petite statue de bronze représentant Bertel Thorwaldsen, son marteau de sculpteur à la main. Cette statue s'élève sur la principale place de Reykjavik : c'est une pelouse verte, qui pourrait être qualifiée de square. si les arbres daignaient pousser ici.

Cette maison noire que vous distinguez en arrière de la statue. est le désespoir des habitants ; elle appartient à la France.

Nous avons là un magasin de réparation pour les filets et un dépôt de vivres pour les patrons de barques français qui se trouveraient pris au dépourvu : mais tandis que tout s'embellit, que les autres cases se teignent en riantes couleurs, rouge, vert, bleu, nous seuls restons immuablement noirs de goudron : aussi, n'ai-je jamais pu passer devant cette construction sans que les Islandais avec lesquels je me promenais me disent : « Cette baraque est une honte pour notre capitale ! » Je leur ai promis de le dire quand je rentrerais en France, vous voyez que je tiens parole. Puisse cette conférence avoir de l'écho et transformer en rose ce noir goudron qui les déshonore.

Il m'est arrivé de surprendre quelques personnes en leur affirmant que Thorwaldsen, cet incomparable génie, était Islandais. Pendant fort longtemps, en effet, on le crut Danois, et cela parceque les Danois se sont efforcés de le laisser croire à l'univers.

Les Allemands ont également revendiqué pour le grand sculpteur une origine tudesque. mais il est bien démontré aujourd'hui que Thorwaldsen naquit en mer de parents islandais dans un voyage entre l'île et la métropole.

Cet autre bâtiment massif et sans aucune prétention architecturale. c'est le palais du gouverneur général de la terre de glace. Ce grand mât que vous voyez dressé devant la maison. sert à hisser les pavillons pour saluer les navires étrangers On ne tire jamais le canon, de peur d'effrayer l'oiseau précieux qui nous fournit son duvet, l'*édredon ;* les eiders pourraient, en effet, gagner le large. On ne le tire plus, aussi je vous le dis tout bas. pour l'excellente raison que donna à son seigneur le bailli si connu ; il n'avait pas employé le canon pour dix-sept raisons, dont la première était de n'avoir jamais eu de canon, ce qui naturellement le dispensait de donner les seize autres. L'édredon vaut actuellement 15 francs la livre en Islande ; sa valeur commerciale à Paris est de 80 francs le kilogramme, vous voyez quel bénéfice pour-

rait réaliser un armateur qui se déciderait à faire un tour aux principaux ports de l'Ultima Thuli. Les œufs d'eiders sont un mets assez délicat que l'on est sûr de trouver comme entrée sur la table des fermiers de la côte. Le gouverneur actuel est un homme charmant et fort affable qui mit gracieusement à ma disposition toutes les recommandations dont je pouvais avoir besoin pour mes recherches.

Quand j'allai le voir, aucune sentinelle ne montait la garde à sa porte et ce fut lui-même qui vint ouvrir Il n'y a, du reste, que deux policemens pour représenter l'autorité et leurs gourdins sont plus que suffisants pour maintenir l'ordre chez une population naturellement honnête et douce.

Faisant face à la statue de Thorwaldsen, se dresse un vaste édifice en pierres noires : c'est le palais de l'Althing, la Chambre des députés, l'orgueil des habitants. Il est surmonté d'un paratonnerre contre les orages qui ici, remarquons-le en passant, n'éclatent qu'en hiver ; il est aussi agrémenté d'écussons représentant divers animaux, et porte au-dessus de l'entrée principale, une sculpture du fameux faucon blanc d'Islande.

Le faucon blanc sur fond bleu, c'est le drapeau de l'île.

Comme l'autonomie est en ce moment à l'ordre du jour, que les Islandais demandent à s'affranchir complètement du gouvernement danois, permettez-moi de vous le dire aussi brièvement que le comporte une conférence de géographie, comment fonctionne actuellement le pouvoir dans cette colonie.

La puissance législative est entre les mains du roi de Danemark et de l'Assemblée nationale (Althing), mais le pouvoir exécutif n'appartient qu'au roi seul et c'est là l'objet des revendications actuelles. Le roi nomme un gouverneur pour l'île, ses attributions sont définies par la cour. L'Althing, qui se réunit une fois tous les deux ans, se compose de trente membres élus directement par le peuple, et de six autres nommés par le roi. Comme chez nous, il y a aussi un Sénat composé de douze membres, dont six sont nommés par le roi et six élus par l'Assemblée nationale. Comme on était en session quand j'étais dans la capitale, ni plus ni moins que Paris en temps d'élection, Reykjavik était en ébullition et divisé en deux camps.

Quand nous aurons dit maintenant que la capitale possède une petite église, ou mieux une chapelle que ses habitants décorent pompeusement du nom de cathédrale, et une tour construite pour un observatoire qui ne peut fonctionner, parce que, bâti sur une roche

ferrugineuse, il affole les boussoles, nous aurons passé en revue toutes les splendeurs de la ville.

Maintenant, avant de partir, avant de quitter la capitale civilisée, nous allons procéder par ordre et vous présenter tout d'abord le guide et la monture. (*L'orateur fait passer sous les yeux du pudlic le portrait de son guide.*)

Vous voyez Gudmunser Thorgrimundr que j'ai photographié devant sa maison ; ce n'est pas, comme on aurait pu le croire au premier abord, un indigène hirsute et couvert de peaux de phoques, mais un véritable gentlemen habillé à la française ; ses cheveux rouges abritent, du reste, un cerveau assez cultivé. Il parle l'anglais comme un habitant du Royaume-Uni, quelque peu le français, il n'est pas sans avoir une petite teinte du grec et du latin ; durant l'hiver il est instituteur, et pendant l'été il partait son modeste traitement en servant d'interprète aux quelques rares voyageurs que des études ou la simple curiosité poussent à venir visiter la terre de glace...... Ici, les rivières sans pont, les marais, les déserts de sable, les plaines de cendre, les laves, la longueur des étapes et mille autres obstacles rendent tout voyage pédestre absolument impossible ; il faut donc une monture très spéciale, le pays la possède, c'est le poney, (*une projection représente à ce moment la photographie de cet animal*), ce merveilleux petit cheval est à l'Islandais ce que le chameau est à l'Arabe, le chien aux Esquimaux, les rennes au Lapon, la mule au montagnard. Le jour où le poney disparaîtrait de l'Ultima Thulé, l'Islandais n'aurait plus, lui aussi, qu'à plier bagage et émigrer. Comme il me serait impossible d'improviser une louange digne de cet animal, voulez-vous me permettre de vous lire, en l'abrégeant, une lettre que je publiai dans le *Temps* et dans l'*Illustration :*

« D'une race particulière, venue de Scandinavie, le poney Islandais est une robuste petite bête haute généralement de 1 m 20 à 1 m. 50, à robe couleur café au lait le plus souvent ; il est solidement bâti et dur à la fatigue ; ses ossements sont gros, son pied d'une sûreté absolue. Il porte facilement cent kilogrammes et fait, avec cette charge, jusqu'à trente lieues de France dans la même journée. Parti à huit heures du matin pour traverser le désert du Sprengisandre, je suis arrivé à deux heures le lendemain au plus prochain Bœr, en ne permettant à mes huit poneys que de brouter pendant deux heures. Le jour suivant, ils ne paraissaient pas fatigués et fournirent encore une traite assez longue. La transpiration faible chez ces animaux (rarement nous les

avons vus couverts de sueur), l'absence de nourriture fortifiante, puisqu'ils ne mangent jamais ni son ni avoine, sont sans doute les raisons pour lesquelles les chevaux de ce pays peuvent faire plusieurs jours de suite pareilles étapes sans se reposer.

» Dans les temps de disette de fourrages, non seulement ils n'ont pas de foin. mais ils sont contraints de se nourrir de la chair cuite de leurs semblables ou de morue pilée mélangée à quelques brins d'herbe. Il n'est pas possible de trouver plus de sagacité dans un animal que dans ces poneys. Nous avons passé, ces jours derniers, pendant les deux heures de nuit (car auparavant nous avions le jour perpétuel) au milieu des neiges, des pluies et des ouragans, par les sentiers les plus tortueux et les plus ravinés des montagnes, des rochers et des blocs volcaniques sans que je leur ai vu faire une chûte. Lorsqu'on s'égare et qu'on ne sait plus à quel saint se vouer, pour retrouver un gîte, on n'a plus qu'à lâcher la bride et à se laisser conduire, on peut être certain d'être ramené à un refuge hospitalier. S'ils arrivent près d'un endroit marécageux, d'une fondrière, ils s'arrêtent d'abord et flairent le terrain, comme s'ils voulaient le sonder; s'ils reculent, c'est qu'il y a danger certain de s'embourber, auquel cas les plus forts coups de fouet ne les forceraient pas d'y entrer. Je ne leur connais qu'un défaut, c'est la répugnance absolue, invincible, qu'ils ont à marcher seuls, loin de leurs compagnons. S'il m'arrivait par hasard de rester en arrière, j'étais averti de la disparition de mon guide au tournant de la colline, par un hennissement douloureusement plaintif que poussait ma bonne petite bête qui, au galop, s'élançait pour retrouver la caravane. »

Et puisque nous en sommes sur le chapitre des chevaux, veut-on me laisser développer une réflexion qui est tout à fait à sa place devant une Société de géographie commerciale ?

Pourquoi les Islandais ne connaissent-ils la France que par des navires de guerre et jamais par des vapeurs de commerce ? Les Anglais envoient quatre fois par an le *Camoëns*, steamer d'Édimbourg qui, à chaque voyage, ramène un millier de poneys achetés 60 francs environ vers la fin de la saison, et revendus couramment 200 francs et souvent 300 francs en Écosse où ils servent à l'extraction des mines, ou d'agrément dans les parcs. Je prédis à tout armateur qui voudra faire la même chose en partant d'un de nos ports, de Bordeaux ou de Nantes, ou de Dunkerque, une fortune assurée.

On pourrait alléguer que ces chevaux perdent peut-être leurs quali-

tés quand ils sont transplantés, mais l'expérience a été faite et il n'en est rien, parvenus en Écosse et nourris par le seul regain des prairies, ils prennent vite de la force et un embonpoint remarquable.

Conçoit-on un cheval pour 100 francs conduit à domicile en France et qui ne demande qu'un peu d'herbe en fait de nourriture On pourrait, du reste, compléter la cargaison avec des moutons. de la laine, de l'édredon. Comparativement, l'Islande est le pays le plus riche en moutons, plus de 400,000

Mais ne nous attardons pas en route et partons. Mentionnons tout d'abord notre première étape, Krisavik, parce que c'est une sulfature célèbre et d'une immense étendue.

La contrée qui se déroulait alors devant nous, offrait partout les traces d'un violent bouleversement par les feux souterrains et se distinguait aisément de loin, tant les émanations sulfureuses qui nous arrivaient que par les nuages de fumée blanche qui sortaient du flanc de ces montagnes intérieurement en ignition Sur ce terrain, il ne faut avancer qu'avec précaution, à cause des nombreuses crevasses d'où s'échappent de la vapeur d'eau bouillante et de l'acide sulfureux et aussi de nombreuses chaudières naturelles de bouillie de soufre dans lesquelles on pourrait d'autant plus facilement tomber que le terrain qui les borde est absolument mouvant et friable. Le soufre existe là en quantité considérable. il y en a des collines entières et l'on pourrait peut-être le conduire jusqu'à la mer, qui n'est pas loin, au moyen d'un chemin de fer Decauville. Quoiqu'il en soit, cette immense et noire montagne qui fume sous la neige, cette eau qui bouillonne tumultueusement. ces vapeurs sulfureuses qui s'échappent en sifflant pour venir planer ensuite au-dessus d'une contrée disloquée, tourmentée, ravinée au possible, forment un tableau d'une sauvagerie et d'une horreur telles que les maîtres de la peinture italienne n'ont pas créé plus sinistre ni plus lugubre quand ils ont fait l'enfer.

Le lendemain, nous couchions dans une ferme, habitation d'un pêcheur, et comme le temps était favorable, je photographiais toute la famille que je vais vous présenter. *(Une projection représente à ce moment une famille islandaise.)*

J'appellerai surtout votre attention sur les deux grandes jeunes filles qui, fait assez rare en Islande, soit dit sans médisance, n'étaient pas trop mal. La caractéristique de leur costume, c'est la coiffure appelée Hufa : c'est un petit morceau rond de drap noir tout plat fixé sur les cheveux avec des épingles ; de cette calotte descend, comme

vous le voyez, un long gland de soie noire étranglé à sa naissance dans un petit cylindre d'argent ou d'or et laissant éparpiller ses fils terminant sur l'épaule, le reste de l'habillement se compose d'une jupe, d'un tablier de couleur et d'un corsage de velours noir qui, s'ouvrant au milieu de la poitrine, laisse entrevoir une belle chemise blanche brodée. Dans les grandes cérémonies, le Faldr remplace le Hufa. C'est un casque dont le bord antérieur brodé d'or, s'applique sur le front, tandis que le sommet recourbé laisse flotter sur le dos un beau voile de mousseline blanche ; l'aspect de cette dernière coiffure de fête donne au visage féminin une expression assez imposante.

Pendant que nous avons cette projection, nous pouvons en profiter pour faire la description des habitants et des mœurs islandaises. A quelles désignations répond d'abord exactement le mot bœr? Bœr, comme en allemand, veut dire hameau, ferme ou métairie. Le plus souvent, comme au temps des patriarches, c'est la demeure d'un propriétaire avec les logements des domestiques réunis. Tel est celui que vous voyez C'est une habitation basse munie d'une seule porte d'entrée et de trois petites lucarnes, avec une toiture de tourbe sur laquelle poussaient en abondance les renoncules, les marguerites et les thaspis, les murs étaient également faits de gazon verdoyant, mais les mottes de terre alternaient avec des blocs de basalte ou de trachyte non cimentés.

De loin, on croirait voir de véritables *tumuli* ou de grosses taupinières émergeant de la plaine, et n'était la fumée qui sort presque continuellement du fourneau central, rien ne révélerait à l'œil la présence d'une maison.

Ces constructions sont, du reste, admirablement appropriées au climat ; ni la pluie, ni l'ouragan, ni les tremblements de terre n'ont de prise contre de pareilles murailles, de plus, la température reste constante, puisqu'avec une pareille toiture l'on a presque réuni les conditions d'une cave. Combattre le froid, même au risque de raréfier l'air respirable jusqu'à l'asphyxie, tel est le grand problème que cherche toujours à résoudre l'Islandais.

Comme nous eûmes alors quelques journées relativement chaudes avec un air parfaitement calme, le phénomène du *mirage* se produisit fréquemment et dans toute sa pureté. Mais, chose curieuse, tandis qu'en Algérie ce sont des lacs immenses scintillant au soleil qui s'offrent comme par dérision, à la vue du voyageur altéré ; ici, dans

un pays absolument dépourvu d'arbres, ce sont précisément des forêts que l'on aperçoit !

C'est, dit-on, grâce à ces effets de réfraction que certaines terres sont souvent visibles au-delà du champ de vue et que l'on peut parfois entrevoir la côte orientale du Groënland du haut des montagnes de l'Islande.

Pour gagner maintenant Thorsmork (bois du dieu Thor) nous avons deux grands fleuves à traverser.

La Tjörsa et le Markarfljot, qui sont excellents à prendre comme exemple pour donner une idée du passage des rivières : car pour le premier nous avons un bac, et le second est précisément un de ces dangereux torrents qui, 30 ou 40 fois, c'est-à-dire autant qu'ils forment de bras ou de méandres, doivent se franchir à cheval, et comme maintes fois ce dernier a de l'eau jusqu'au cou, le cavalier ne manque pas lui-même d'en avoir jusqu'à la ceinture et à la température de 0°.

C'est toujours une scène pittoresque et émouvante que la traversée de pareils rapides. Les poneys, une fois dessellés et débarrassés de leur charge, sont contraints de se jeter à la nage à force de coups et de cris, les chiens leur mordent les jambes et joignent leurs aboiements rauques aux vociférations des hommes, puis on fait pleuvoir sur leur dos une grêle de projectiles pour les exciter à gagner la rive opposée. Ce n'est jamais sans quelque appréhension que l'on voit ces pauvres bêtes lutter contre le courant et s'épuiser d'efforts contre l'onde écumante.

On ne voit plus au-dessus de l'eau que leurs jolies têtes, leurs grands yeux, leur crinière flottante, et de leurs narines soulevées au-dessus du flot, sort une respiration si bruyante que le capitaine Burton compare ce ronflement sonore au bruit que font les jeunes hippopotames dans les rivières du centre de l'Afrique.

Débarqués sur l'autre rive, leur premier soin est de courir à droite et à gauche, souvent jusqu'à plusieurs kilomètres. On dirait qu'ils savent parfaitement qu'ils peuvent se permettre cette licence, puisque la rivière est interposée entre eux et leur conducteur. Aussi, chaque expérience de bac islandais prend au moins une heure. Après le passage, nous fûmes témoins d'une scène non moins animée qui ne manqua pas non plus d'exciter vivement notre curiosité. En arrivant près de l'embouchure, nous surprîmes une cinquantaine de phoques qui, à notre approche, se laissaient simplement glisser dans l'eau. Ils

remontent pour aller manger le saumon. Les indigènes leur font la chasse pour leur peau dont ils se servent pour se confectionner des mocassins qui sont la chaussure nationale à l'usage des deux sexes.

Quant au Markarfljot, c'est un fleuve immense qui recouvre tout le fond de la vallée, et comme personne ne demeure au-delà, que la curiosité seule peut exciter à le franchir, n'y a naturellement pas de bac, si bien que bon gré, mal gré, il faut traverser à cheval ses multiples canaux.

Le lit est, de plus, encombré de blocs volcaniques sur lesquels buttent les chevaux, qui ne peuvent pas voir où ils mettent le pied, à cause de la couleur blanche des eaux lumineuses.

Vingt fois au moins Gudmunsen, qui montait un cheval exceptionnellement fort, s'engageait, et était obligé de rebrousser chemin devant la fureur et la profondeur du torrent : il n'était pas, du reste, très au courant du déplacement annuel des gués. Heureusement que, comme une bonne fortune de roman, arriva une caravane d'habitants de Reykjavik, qui, comme nous, avaient envie de visiter l'Islande alpestre, car, sans cette heureuse rencontre, nous courions grand risque ou de ne pas passer ou de payer cher l'ignorance de mon cicerone. Ils étaient accompagnés d'un guide *local* qui, après quelques tâtonnements, parvint à trouver un endroit praticable, nous n'eûmes alors qu'à suivre la voie qu'il nous avait indiquée et déjà je me voyais sauvé, quand mon satané poney fit un faux pas, ce qui diminua sa taille de beaucoup et me plongea dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture. Aussi, quand nous eûmes fini de traverser les quarante bras du fleuve, avions-nous les pieds que devaient avoir les grenadiers de la retraite de Russie. Telle est cependant la salubrité de ce climat, et si complète l'absence de microbes, que jamais nous n'avons pris le moindre rhume, ni le moindre malaise, malgré d'aussi brusques transitions.

Ce qui n'est guère fait pour vous encourager dans ces mauvaises passes-là, c'est que, par une association d'idées toute naturelle, il se trouve toujours quelqu'un pour vous raconter qu'à un *pareil endroit* il y a vu noyer son père, son frère, etc., la même année ou quelques années avant. Ce n'est pas qu'il y ait danger de perdre pied si l'on venait à tomber, ces torrents ne sont jamais assez creux pour cela, mais l'on ne pourrait pas se relever, paraît-il, et l'on serait broyé contre les pierres.

Mais que ne broierait-on pas pour les merveilles qui nous attendaient de l'autre côté de la rivière : ces grands Jökulls ou glaciers du

haut desquels descendent des milliers de cascades, sont bien plus majestueux que les mers de glace de Grindelnald et de Chamounix. Ce qui donne une beauté étrange à ce site unique au monde, c'est que l'on pressent le volcan dormant sous ces éblouissantes carapaces de glace, qu'on devine le feu sous la neige en voyant ces escarpements de basaltes, de trachytes et de laves qui percent la nue de leurs prismes en tuyaux d'orgue.

C'est au milieu de ces montagneux ravins, que je trouvais un petit entonnoir volcanique si bien abrité contre les fureurs de l'aquilon polaire qu'une flotte assez riche a pu y élire domicile. Ce fut là que je constituai une grande partie de mon herbier.

De Thorsmork à l'Hékla, il n'y a pas loin, en route donc pour l'ascension de ce volcan célèbre entre tous, quoique ce ne soit qu'une célébrité un peu usurpée. Il existe, en effet, en Islande, d'autres volcans autrement terribles, l'Askja, par exemple, qui a un caractère de prodigieuse dimension et qui, tout récemment, en 1875, recouvrit plus de 300 milles carrés de prairies d'une couche de lave et de cendre de plusieurs pieds d'épaisseur. Mais comme aller en Islande et ne pas gravir l'Hékla serait un véritable non sens, nous nous décidons pour ce dernier. A six heures du matin, guide, groom et moi, nous étions, le 14 juillet 1886, sur pied et armés de bien curieux alpenstocks.

Pour ma part, j'étais appuyé sur un manche à balai que la gracieuse fille du fermier avait défait à mon intention; après trois heures et demie de marche, nous atteignions la région des neiges, et l'ascension commença à devenir assez pénible, parce que nous enfoncions jusqu'aux genoux dans la boue formée par le dégel. Une heure durant, les champs de neige succèdent si bien aux champs de neige, que l'on finit par désespérer d'en voir jamais la fin. Pour comble, à l'altitude de mille mètres, il descendit sur les montagnes un brouillard blanc de lait si opaque, que marchant le dernier, je n'apercevais qu'à peine le guide. Je finis cependant par le regarder, et il m'annonça, non sans un certain contentement intérieur, qu'il dissimulait mal, que nous ne devions pas aller plus loin, que nous ne verrions rien, que nous allions nous perdre. Bref, j'oserai risquer l'opinion qu'il devait être ravi que ce nuage lui donnât l'occasion d'éviter une fatigue supplémentaire. Aussi quel ne fut pas son désappointement quand je lui criai : « Jamais de la vie! impossible n'est pas français, montons toujours, le vent du Nord peut chasser la nuée. » Et, juste récompense de mon opiniâtreté, cela advint mieux que je n'eusse osé l'espérer.

Peu à peu, l'atmosphère débarrassée de son voile opaque, devint limpide, et nous pûmes jouir d'un spectacle que nous n'avons partagé qu'avec la célèbre voyageuse Ida Pfaffer et Forbes, si nous nous avons bien lu les comptes-rendus de toutes les expéditions antérieures.

Du Nord-Ouest, on apercevait la vallé fumante où se trouvent les Geysers ; au Nord, les dômes violacés et brillants de glacier inexplorés ; au Sud, l'océan azuré avec les centaines de cours d'eau qui s'y rendent et que nous distinguions comme sur une carte de géographie, les îles Westmann à vingt lieues françaises de distance ; le tout formait un panorama d'une incomparable grandeur, et que je revois toujours quand je refais mon voyage en pensée.

Les livres n'étant pas d'accord sur l'altitude exacte du cratère terminal, nous avions mission de rapporter cette donnée géographique. Avec un bon baromètre de chez Dutron, vérifié au départ sous la machine pneumatique et à l'observatoire de Montsouris, observé avec toute la rigueur possible, nous pouvons affirmer que le plus haut sommet du volcan est situé à 1,553 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le soir, nous revînmes coucher au plus prochain bœr, celui de Hruwi qui va également reposer l'attention que vous voulez bien me prêter. A droite, l'église, en avant le cimetière, où chacun n'est représenté que par ces mottes de gazon, sans croix, ni monuments d'aucune sorte ; à gauche, le presbytère qui est en même temps une ferme. Le propriétaire actuel a 75 ans et il est le père d'un Islandais que Paul Gaimard avait adopté et ramené en France lors du voyage de la *Recherche :* cet homme, nommé Gudmundur Sivertsan, devint médecin militaire, mais se tua à Naples en se précipitant d'un quatrième étage dans un accès de nostalgie assez fréquent chez les habitants de la terre de glace qui émigrent sur le continent. Rien ne saurait peindre la joie du voyageur quand après une journée marche, il aperçoit s'élevant sur la plaine, plusieurs nuages qui jaillissent du sein de la terre ; ces nuages, qui de loin ressemblent à la fumée d'un vaste incendie, lui annoncent qu'il approche de la célèbre vallée des Geysers, but ardemment désiré d'une pénible exploration. Aussi jouâmes-nous fièvreusement de la cravache pour faire presser le pas aux poneys qui commençaient à donner des signes non équivoques d'une grande lassitude.

Nous arrivâmes ainsi vers dix heures du soir à un bœr qui vient d'être récemment construit tout près de ces merveilleuses curiosités

naturelles, et nous nous disposions à prendre notre dîner, quand mon brave Thorgrimundr s'écria : « A docto au éruption ! » Cette interjection produisit sur moi un effet magique, et escaladant, au risque de me rompre les os, le mur de tourbe qu'entourait la hutte, je ne mis pas plus de trois minutes pour arriver jusqu'au bord du grand bassin. Une puissante colonne d'eau, aussi large que l'orifice, jaillissait alors dans les airs avec d'effroyables sifflements, tandis que le sol tremblait sous nos pieds et qu'un bruit formidable semblait soudre des entrailles de la vallée fumante.

La gerbe montait, puis descendait, il y eut de la sorte six ascensions et six chutes consécutives qui jouèrent trois minutes ; puis, comme dans un feu d'artifice, arriva le bouquet qui fut la plus haute projection de la douche brûlante, jusqu'à 30 mètres de hauteur environ. Après quoi, tout rentra dans l'ordre. Quand la vapeur à odeur légèrement sulfureuse qui dous enveloppait eut été dissipée par le vent, je gravis le monticule de silice qui entoure le réservoir et je pus plonger le regard jusque dans la cavité du puits. Le Geyser s'était si bien épuisé sous l'effort de sa dernière poussée, qu'il était absolument vide, et il fallait regarder tout au fond, tout au fond, pour apercevoir le liquide bleuâtre en ébullition. Ce n'est, en effet, que graduellement que l'on voit, par la suite, l'eau s'élever de nouveau et venir affluer à la surface libre du canal. La température des parois de la cheminée désemplie est telle, que l'orifice du Geyser se dessèche immédiatement. Je mis à profit cette propriété pour y faire rôtir des oiseaux destinés au déjeuner du lendemain. Ce prosaïque usage du Geyser est chose commune à en juger par les nombreux cous ou têtes d'oiseaux qui jonchaient la base du cône siliceux.

Le roi des sources jaillissantes avait jadis des éruptions régulières : « L'eau du Geyser *à plusieurs reprises par jour*, comme par élancements et à grands flots », dit Van Troil dans ses *Lettres sur l'Islande*, écrites en 1772.... »

« Le lendemain 6, sur les 10 heures et demie du matin, des détonations plus fortes qu'aucune des précédentes, nous annoncèrent que nous allons probablement être témoins d'une grande éruption, phénomène qui, d'ailleurs, ne se manifeste ordinairement qu'une seule fois en vingt-quatre heures », dit Eugène Robert, en 1835.

A l'heure présente, cinquante-deux ans seulement après, il n'en est plus de même. On attend quelquefois des semaines entières avant qu'une explosion vienne vous récompenser des fatigues du chemin.

En 1886, elles s'espaçaient, au dire des habitants voisins, de trois en trois jours assez régulièrement, tandis qu'en 1885 elles étaient moins fréquentes et aussi moins hautes. Mon guide me dit, du reste, que de longtemps l'on n'avait vu la colonne atteindre pareille hauteur. Y a-t-il corrélation entre l'activité du feu central en Islande et cette même force qui a désolé les îles de la Sonde ? Je laisse aux géologues érudits le soin d'élucider la question. La chose n'est pas impossible puisque, en comparant les tableaux chronologiques, on voit que les *principales éruptions connues du système volcanique islandais* coïncident exactement et à deux ou trois années près, avec les éruptions du système volcanique de la Méditerranée. Quoi qu'il en soit, il est permis d'affirmer que ces geysers ou soufrières, qui sont aujourd'hui dans une activité constante, travaillent à leur propre anéantissement, car, à la longue, ces énormes dépôts qu'elles accumulent à leur orifice, doivent finir par les obstruer.

Le grand Geyser s'est déjà, de la sorte, créé à lui-même une éminence conique qui domine de plus de 3 mètres le niveau général de la plaine ; ce monticule formant au réservoir une ravissante ceinture, découpée comme de la dentelle, est formé de tufs siliceux disposés en plaques minces ; près du bassin, ces plaques sont si dures qu'il est difficile de les briser à coups de marteau ; j'y cassai même le mien net, tandis qu'au pied elles s'émiettent ; et, si on les détache aisément, il est, en revanche, difficile d'en rapporter des échantillons. Je pus obtenir cependant, à une profondeur de 3 mètres, une magnifique dalle de Betula alba, de Salix capræa et arctica, de différents Caret, d'Arundo phragmites, de Prêles, etc., fossiles végétaux qui m'ont permis d'établir que, depuis 874, époque où l'île fut découverte par les Scandinaves, *la végétation n'a pas varié, partant la température*, quoi qu'en disent les poètes qui, dans leurs Sagas, chantent les forêts qui jadis couvraient l'Ultime Thulé ! Les geysers ne déposent que *deux* millimètres de silice par an. Cependant, M. Jedersen de Copenhague, m'écrit qu'il a constaté dans l'Islande méridionale l'existence de grands tronçons d'arbres qu'on avait tirés du sol, prouvant, ajoute-t-il, que la Saga de Njal avait raison lorsqu'elle disait que de grands déboisements ont eu lieu en Islande, ce dont, dit-il, on a douté jusqu'à ce jour.

Mais ces grands tronçons d'arbres n'ont pas crû en Islande : 1° parce qu'il sont couchés horizontalement, jamais perpendiculaires, et dépourvus de ramuscules ou de racines ; 2° leur essence diffère des taillis nains *actuels* : ce ne sont pas des bouleaux, des saules ou des arbou-

siers, mais des conifères, du calcédrat, de l'acajou ; 2° ils sont souvent perforés par des tarets, mollusques essentiellement marins, n'ayant jamais vécu dans l'intérieur des terres.

Quelle est donc l'origine de ces troncs d'arbres volumineux, que j'ai maintes fois vus aussi et en bien des endroits ? C'est tout simplement du bois *flotté* (l'absence de rameaux et de racines détruits par le frottement, le prouve), que la mer, alors qu'elle pénétrait jusqu'aux geysers, a déposés dans la vallée.

Une éruption volcanique, non pas de lave qui les aurait brûlés, mais de cendres, est ensuite venue les recouvrir, les protéger, ni plus ni moins que fit le Vésuve pour Herculanum et Pompéi qu'il conserva après le avoir ensevelis.

Si le grand Geyser est inconstant dans son jeu, il existe fort heureusement à quelques pas de lui un appareil plus complaisant, comme le Strokkr, qui jaillit suivant le bon plaisir des visiteurs. Il suffit pour cela de lui chatouiller l'estomac en jetant des mottes de tourbe dans la cheminée, le monstre irascible (geyser veut dire furieux) ne peut supporter cet aliment indigeste et le rend par des éruptions qui se font parfois très violentes, durant dix minutes et se renouvellent jusqu'à quinze ou vingt fois. Une immense colonne d'eau de 30 mètres de hauteur jaillit environ une heure après l'émétique, et cela nous advint sans le moindre avertissement au moment même où je m'efforçais de me rendre compte du mouvement rotatoire du liquide au fond du tube. Bien par hasard nous ne regardions plus, juste au moment où la douche brûlante arriva, et le vent la dirigea heureusement du côté opposé au nôtre. Si ces lignes tombent sous les yeux d'un voyageur en Islande, nous sommes heureux de le mettre en garde contre ce danger assez sérieux. Le premier jet sort avec une maestria et une fureur incomparable ; un rugissement assourdissant l'accompagne tandis que le sol tremble comme pour le geyser, et souvent cette trépidation s'accuse à plus de 100 mètres. La plupart des auteurs s'accordent à écrire que l'ascension se produit un quart d'heure après la projection de la tourbe, mais c'est là une erreur, au moins pour l'époque actuelle J. Leclercq ne vit les eaux monter jusqu'au bord de l'orifice que vingt-cinq minutes après que la dose eut été administrée. W. Geo. Lock attendit une heure et fut obligé, contre l'usage, d'ajouter au gazon quelques dalles de silice. Le roi de Danemark, en 1874, dut, lorsqu'il voulut renouveler une seconde fois l'expérience, se mettre en route sans plus attendre, tant le phénomène différait à se manifester. Nous

disions tout à l'heure que nous voulions étudier les mouvements rotatoires du liquide au fond du Strokkr ; c'est à ces mouvements et aussi au bruit d'ébullition rythmée qu'il fait entendre que le *New Geyser* d'Henderson doit son nom islandais de *baratte*. Nous nous sommes rendu compte que Lock avait bien observé. Après l'éruption à laquelle il assista, il vit le niveau du liquide baisser dans le tube jusqu'à 7 à 8 mètres de profondeur ; cet abaissement, peu ordinaire, laissa paraître deux canaux souterrains qui semblaient sourdre du côté du grand geyser. Ces deux conduites juxtaposées amenaient d'impétueuses vapeurs qui, barbotant dans l'eau, lui communiquaient une rotation perpétuelle. Comme je connaissais cette remarque, je m'efforçai de la constater *de visu*, mais le liquide n'eut jamais devant moi un retrait suffisant. J'avais cependant couru, après la magnifique éruption du roi des geysers, examiner le Strokkr qui baisse alors considérablement, je ne pus que me convaincre que certainement il y avait barbotement de vapeur amenée par un tuyau. Ce que je peux donner comme certain, c'est que lorsque le roi des fontaines thermales a une éruption majestueuse, le Strokkr rentre immédiatement ses eaux dans son puits. Et s'il faut tirer une conclusion, je ne mets pas en doute qu'il n'y ait une communication entre les deux premiers geysers de l'Ultime Thulé. J'espère en acquérir la preuve dans un second voyage......

A une cinquantaine de pas de là, existe le plus merveilleux bassin que vous puissiez imaginer : le Blesi, qui représente le calme après la tourmente, la beauté froide mise en comparaison avec les sublimes colères des autres frères souvent irrités. Figurez-vous deux splendides sources communiquant sous terre, séparées seulement par une simple cloison siliceuse et remplies d'une eau bleue de cobalt ; telle est la pureté du liquide qu'il semble plus transparent et plus teinté que les eaux du lac de Genève ; ces réservoirs vous fascinent littéralement par leur magique coloration, surtout si les reflets azurés du ciel viennent encore ajouter à l'intensité de leur ton naturel. Comme l'on s'y plongerait, si de légères vapeurs tournoyant au-dessus des bassins, ne vous avertissaient que la température en est trop élevée !

Après avoir épuisé, dans notre enthousiasme poétique, toutes les interjections admiratives de la langue française, nous nous mîmes en devoir d'étudier le Blesi (*blaze*, en anglo-saxon, veut dire flamme, lumière). En s'approchant très près de l'une des deux margelles et en se baissant un peu pour plonger du regard dans la profondeur bleue, on voit immédiatement que ce n'est pas un mur véritable qui cloi-

sonne les deux bassins, mais qu'ils communiquent librement ensemble sous une arche de pont submergée elle-même dans le liquide. C'est précisément à l'enfoncement de ce pont naturel qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui ont cru à une muraille. En les empaquetant avec soin, car elles sont extrêmement friables, on pourra détacher, comme souvenir du Blesi, des feuilles d'argentine qui se silicifient sur les bords.

Après ces deux fontaines où l'eau se maintient à 104°, la plus intéressante source à visiter est celle qui se trouve au Sud-Ouest du Strokka, on la désigne sous le nom de petit Geyser ; elle semble vouloir compenser sa petite dimension par un débit perpétuel d'une incroyable quantité d'eau chaude ; ses colères sont également modestes, car jamais elle ne s'élance à plus de 2 mètres. On prétend que la commotion qui réduisit ainsi le petit Geyser, eut lieu à la suite du violent tremblement de terre de 1789, et que sur les débris de sa puissance anéantie s'ouvrit, à quelques mètres plus loin, le fameux Strokkr dont nous venons de donner la description détaillée.

On devrait aussi rendre visite, au dire de Burton, à une source qui vomit de l'eau rouge ; j'y suis allé et j'ai constaté que ce n'est pas l'eau qui a la couleur cardinale, mais les conferves qui poussent sur la rigole de ce prétendu geyser rouge. Évidemment même, ces conferves augmentent la précipitation de la silice.

Enfin, comme il serait trop long de les énumérer toutes, disons seulement qu'il y a çà et là dans la vallée fumante maints petits orifices qui bouillonnent tumultueusement sous terre, et qu'on peut agréablement dépenser plusieurs heures à se rendre compte des sept phases de la vie d'un geyser. (Voy. dans Burton cette division de la vie des geysers en sept périodes, dont le grand Geyser représenterait l'âge mûr ; le Blesi aux eaux calmes et dormantes, la vieillesse ; les margelles vides aux bords rougeâtres, la décrépitude et la mort.)

Bien des physiciens ont essayé de donner une explication rationnelle de la projection et surtout de l'intermittence de ces jets d'eau chaude ; aujourd'hui c'est l'opinion de Tyndall qui semble prévaloir. Ce physicien a imaginé un appareil qui lui servit à reproduire le phénomène geysérien. Cet appareil n'est qu'un simple tube de fer assez long, fermé à son extrémité inférieure et couronné en haut par une petite cuvette circulaire remplie d'eau. En chauffant ce tube à sa base, d'une part, au moyen d'une lampe à alcool, et, de l'autre, dans sa partie moyenne à l'aide d'un second foyer constitué, si l'on veut, par un bec

de gaz, on voit, à des intervalles très rapprochés et bien rythmés, un jet d'eau bouillante s'élancer hors de la cuvette. Dans l'espace surchauffé au milieu de la cheminée, l'eau se trouvant portée à une température plus élevée, se résout immédiatement en vapeurs et acquiert ainsi une tension capable de projeter au dehors, par soubresauts, toute la partie liquide qui se trouve au-dessus d'elle-même. Vous pouvez encore obtenir ces jets intermittents au moyen d'une simple *pipe en terre*; pour cela, vous n'aurez qu'à chauffer au rouge sombre la partie moyenne du tuyau que vous tiendrez légèrement incliné : puis à verser de l'eau dans le fourneau. Vous verrez alors que le liquide, au lieu de former un courant continu, s'échappera par petits jets assez violents. De ces deux expériences, il résulte que l'on peut, en effet, parfaitement concevoir que sur le trajet du canal du Geyser il puisse exister un point où la colonne d'eau se trouve surchauffée par l'arrivée de vapeurs plus chaudes issues des fractures de la roche encaissante et venant des profondeurs du sol. M. Bunsen s'appuyant sur le fait bien constaté qu'à 20 mètres de profondeur, les eaux du Geyser accusent aux thermométrographes une température de 124° centigrades, à 10 mètres 104° et qu'à la surface du bassin elle égale encore celle de l'eau bouillante, établit une théorie sur cette décroissance graduelle de la température. Pour lui, lorsque quelques bulles de gaz ou de vapeur se forment au fond du puits, elles soulèvent toute la colonne, et alors les couches de liquide profondes, étant délestées d'une partie de la pression qui les maintenait aqueuses, se *vaporisent subitement* et projettent au dehors toute l'eau qui est au-dessus d'elles.

Quant au Strokkr, le mécanisme qui permet les éruptions à volonté du voyageur, réside dans le rétrécissement de son tube vers le milieu. Lorsque les mottes de terre ont obstrué cette étroite partie du canal, la température au-dessous de l'obstacle, acquiert une élévation considérable, et, bientôt la vapeur surchauffée, s'échappe victorieusement, entraînant avec elle les corps étrangers qu'elle projette violemment sous les yeux du touriste provocateur.

Les eaux du Geyser sont inodores et n'ont aucune saveur désagréable. Refroidies, nous les bûmes avec plaisir, soit pures, soit mélangées au thé ou au café. Mais où elles sont exquises et délicieuses, c'est pour le bain ; elles ont un velouté très spécial qui tient évidemment aux sels de soude.

Forbes, dans *Iceland, its volcanoes, geysers and glaciers*, estime l'âge du grand Geyser à 1060 ans. Je recule de beaucoup cette date et

je m'appuie pour soutenir cette opinion sur mon étude des plantes fossiles et sur les chiffres du dépôt de silice en un siècle (2 millimètres par an). Toutefois, les annales de la Norwège ne les mentionnent qu'à partir du treizième siècle, mais ce silence ne prouve absolument rien, pas plus que les Sagas, chantant les antiques forêts, ne démontrent l'existence réelle de ces forêts.

Si le célèbre historien Ari Frodi, qui résidait au milieu même de la vallée fumante à Haukadalr, n'en parle pas dans son *Laudnamabok* (livre très détaillé du onzième siècle qui traite de l'état du pays à l'arrivée des colons norvégiens), c'est peut-être qu'il avait décrit les geysers dans un autre ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, ou bien que le tube n'était pas encore assez élevé pour diriger un jet aussi puissant......

Ce serait un crime de lèse-paysage que d'abandonner la classique vallée sans faire l'ascension du Laugafjall ; nous n'y manquâmes pas et nous fûmes bien récompensés de ce léger surcroît de fatigue par le tableau si plein de contrastes qui se déroula devant nous. Au Sud, l'Hékla perçait le ciel gris bleu de sa cime éblouissante ; on le distinguait très nettement surplombant les collines qui bordent la rive gauche de la Hvita. Plus loin, les glaciers argentés de la côte Sud, laissaient entrevoir leurs blanches lignes découpées comme les dents d'une scie immense, enfin, à nos pieds, se déroulait la plaine siliceuse, rude, escarpée et laissant échapper çà et là ses nuages ondulants. C'était à la fois les Alpes et le pied du Vésuve, la neige boréale et le feu de la Sicile !

Durant les cinq jours que je restai dans la vallée fumante, je me livrai à des recherches qui intéressent tellement la géographie, que je vous demande la permission de vous les faire connaître en quelques mots. Elles donnent la solution d'un problème qui intéresse vivement les géologues, les botanistes et même les historiens, à savoir : *Si la végétation et partant la température de l'Islande ont varié depuis la découverte de l'Ile ?* De même qu'Herculanum et Pompéi nous retracent admirablement l'histoire du passé, de même les fossiles végétaux que j'ai trouvés enfouis sous les tufs siliceux qui bordent le Geyser sont pour nous un véritable herbier des temps préhistoriques. Tout d'abord il me fallait savoir quelle était l'épaisseur du dépôt en un temps donné ? Ce fut la vanité humaine qui se chargea d'aider à l'expérience : l'an dernier, exactement à la même époque, deux voyageurs anglais, non contents de griffonner leurs noms sur les monuments,

s'amusèrent à tracer leur signature sur le bord même du grand Geyser, et les caractères ne sont recouverts que de *deux millimètres* de silice. Eugène Robert ayant de même, le 5 août 1835, fait avec intention des brèches dans l'intérieur du tube, retrouva, l'année suivante, la surface de la roche recouverte d'un dépôt de *deux millimètres* d'épaisseur. Nous pouvons donc admettre, puisque cela a été vrai pour 20 ans d'observation, que, pour produire une couche de deux mètres, il faut au moins 1000 ans ; or, je pris mes échantillons exactement à quatre mètres c'est-à-dire à une profondeur telle, que le recouvrement précédait la période historique, l'Islande n'ayant été découverte par les Scandinaves qu'en 874.

Eh bien, ces tiges et ces feuilles de « betula alba », de « salix caprœa et artica » merveilleusement incrustées sur leur lit de silice ne dépassent pas en dimension celles des arbrisseaux actuels ; leur denticulation, leur structure miscrocopique sont les mêmes. Que devons-nous en conclure, sinon que depuis 874 la température et, partant, la végétation ont à peine varié dans l' «Ultima Thule». Il faut donc ajouter peu de foi aux auteurs des Sagas, quand ils décrivent les magnifiques forêts que les premiers colonisateurs auraient trouvées. Ces poètes ont traduit tout simplement pour le besoin de leur cause, le mot «morh» par «forêt» tandis que ce substantif signifie tout aussi bien et avec plus de vérité «bois.»

Je viens de prononcer le mot Saga. Une conférence sur l'Islande serait incomplète, si on ne disait quelques mots sur ces chants Islandais qui se transmettent de générations en générations et qui se répètent au coin du feu durant les longues nuits d'hiver. Ces œuvres littéraires jettent du reste un vif éclat sur la période ténébreuse qui correspond au moyen-âge en Europe. Plutôt que d'entrer dans une dissertation qui nous prendrait trop de temps, laissez-moi faire le récit abrégé de la plus belle, de la plus caractéristique, de celle de Njal brûlé. Les deux héros principaux sont Gunnar et Njal. Gunnar est bouillant et impétueux, guerrier par état ; l'autre calme et réfléchi, est renommé pour sa science de jurisconsulte. Aussi Gunnar a-t-il maintes fois recours à son ami, pour le tirer des mauvais pas ou l'engage souvent son ardeur irréfléchie. A ces défauts, notre Bayard Islandais joint encore celui d'avoir la main prompte à donner un soufflet, et, en particulier, à sa femme, Hallgerdr, qui était, du reste, fort méchante, bien qu'il n'y eût pas dans toute la contrée un regard plus doux que le sien et une figure plus attrayante. Notons d'ailleurs, en passant, qu'elle

en était à son troisième mari. Un jour d'année de disette, pendant que Gunnar était à l'althing, elle envoya un de ses valets piller la maison d'un paysan. Quelque temps après, notre héros s'apercevant d'une opulence insolite, lui demanda d'où provenaient ces richesses. Que t'importe ? dit Hallgerdr, il ne convient pas aux hommes de se mêler des questions du foyer. Gunnar vexé lui donna un soufflet.

Je me souviendrai de cette offense dit la fière Hallgerdr, et quelque jour je m'en vengerai. En effet, le paysan porta plainte et notre vaillant personnage fût mis hors la loi, devint un *Utilegumen*, c'est-à-dire que quiconque le rencontrerait aurait non seulement le droit mais le devoir de le tuer. Njal lui conseilla l'exil. Il s'éloigna donc avec tristesse ; mais, quand il tourna la tête et vît ces beaux glaciers azurés, les prairies en fleurs, ses poneys au bord du ruisseau, il s'émut et s'écria : « Oh ! jamais ces champs ne m'ont paru si beau, jamais le ciel ne s'est montré si pur, non je ne partirai pas », et il resta. A cette nouvelle, la fureur s'empara de ses ennemis. Une nuit ils se glissent autour de sa demeure, tuent le chien de garde et tentent d'escalader la chambre où il couche. Gunnar se réveille, saisit son arc et tue successivement dix des assaillants ; mais l'un d'eux parvint à couper la corde de l'arc du héros. Il appelle alors sa femme et lui crie : «Coupe une tresse de tes cheveux et donne la à ma mère pour la tordre et en faire une corde. » — « Ce que tu demandes, dit Hallgerdr, est-il pour toi d'un grand prix ? » — Il y va de ma vie. — « Eh bien, souviens-toi du soufflet que tu m'as donné ; voilà le jour que je t'attendais. » Gunnar jette sur elle un regard de mépris et succombe sous le nombre. Toutefois, si l'on en croit les récits populaires, la grande âme du héros se plaît à quitter le séjour de Valhalla et, quand l'ouragan s'engoufre sous les rochers, quand l'orage fait trembler sur leur base les murs des bœrs, ce sont les cris du valeureux guerrier qui appelle au combat ses fidèles soldats.

Telles sont, dans leur principale facture, ces Sagas Islandaises.

Des Geysers, nous regagnâmes Beykjavik, en passant par une des régions les plus étranges et en même temps des plus chantées de l'île, par le lac de Thingvellir et les deux fameuses crevasses flanquées de gigantesques murailles de Chine naturelles, dont l'une est dite « de Tous les Hommes » et l'autre « des Corbeaux » . A elles deux, elles limitent une plaine jonchée de gros blocs volcaniques qui a joué un grand rôle dans l'histoire Islandaise, car ce fût dans cet endroit, merveilleusement situé à la jonction des routes qui traversent le désert que se tint en plein air le parlement jusqu'en 1691.

Les farouches Scandinaves se tenaient sur une éminence tapissée de gazon, véritable forteresse naturelle, séparée du reste de la plaine par d'immenses crevasses remplies d'une eau plus verte et plus limpide que celle du lac de Genève. Le peuple se tenait en dehors de ces fossés et assistait de loin aux jugements de ses élus. Quand il y avait condamnation à mort, le coupable était immédiatement précipité dans l'un des deux abîmes. Il existait toutefois un raffinement pour la femme adultère ou convaincue d'infanticide ; on la jetait cousue dans un sac du haut d'une cascade formée par une rivière, l'Oxarà, qui tombe précisément dans la crevasse de «Tous les Hommes», dont je viens de parler.

Aujourd'hui, que le parlement siège dans la capitale, Thingvellir n'est plus guère animé ; on n'y voit plus les chefs aux brillantes armures, on n'y entend plus le hennissement des chevaux ni le murmure de la foule, et, sans le cri du pluvier doré, sans celui plus triste encore du courlis, oiseaux qui semblent pleurer sur ces tristes solitudes ravagées, rien ne troublerait le silence de ces plaines lugubres.

Ici se termine la première partie du voyage comme aussi la plus longue à décrire; nous pouvons maintenant brûler le pavé pour traverser l'île du sud au nord.

Un désert est assez pénible à traverser, mais c'est très monotone, en somme ! Un Islandais en fait la peinture suivante : « Rien que des marais, des rochers et des précipices, des précipices, des rochers et des marais; de la glace, de la neige de la lave; de la lave, de la neige, de la glace; des rivières et des torrents, des torrents et des rivières ! Telle est cette contrée où toute vie meurt, où la mort vie, dit Jules Leclercq, et où la nature n'engendre que des monstruosités et des prodiges. Il y a toutefois des oasis. Voici, par exemple, une famille habitant une oasis ; c'est celle d'un maire de district où j'ai trouvé pendant deux jours une hospitalité absolument digne des *anciens* Ecossais.

Un peu avant notre arrivée dans ce lieu de repos, nous nous étions détournés de notre chemin pour aller visiter une belle chute d'eau, la Merkjarfoss. C'est la première que nous rencontrons, mais j'en aurai d'autres à vous montrer, car la Terre de Glace possède en abondance ces curiosités naturelles.

Mais, c'est une rude corvée, d'aller dans cette oasis, à la limite extrême du désert, à une ferme nommée Kalmanstunga ; c'est une étape de 30 lieues françaises, et, comme nous ne pûmes arriver qu'à deux

heures du matin, j'ai eu bien peur de rapporter quelques doigts gelés comme souvenir. Une fois le désert de Storisandr passé, nous fîmes une pointe dans celui du Sprengisandr ; nous mîmes 4 jours pour arriver à Akureyri, la 2e capitale de l'île avec ses 400 habitants.

Ici, les bateaux de pêche sont parfois obligés de louvoyer et de se frayer un chemin entre les blocs de glace détachés de la banquise. Celle-ci, en effet, partie du Spitzberg en passant par Jean Mayen, est venue *cette année* s'échouer sur la côte nord de l'Islande en plein mois d'août. Des bandes d'ours blancs, plus ou moins nombreuses, venaient parfois, avant l'importation du fusil, jusqu'à sur ce fjord. En 1882, le gouverneur, M. Haosteen, en trouva un sur cette montagne ; il était mort d'une manière bien prosaïque, empoisonné par une boulette de strychnine destinée aux renards bleus.

Cette ville n'a pas d'édifices à l'instar de Reykjavik. En revanche, elle se glorifie de posséder deux ou trois arbres dont les habitants sont extrêmement fiers et qu'ils vous montrent comme la plus grande curiosité de la terre désolée. Les Italiens disent : « Voir Naples et mourir, » les Islandais disent : Voir l'arbre et mourir. C'est qu'en effet il ne se trouve ici ni arbres ni forêts, car les touffes de bouleaux ou de saules nains que l'on rencontre çà et là ne méritent que le nom de «taillis». Quand je racontais aux indigènes illettrés que dans notre pays il y a des arbres aussi élevés que la colline et couverts de larges feuilles, ils me regardaient longtemps pour voir si je ne me jouais pas de leur crédulité.

Le plus bel arbre que l'on trouve dans l'île est un sorbier des oiseaux, (sorbus aucupana) ; il ombrage la façade de la maison du gouverneur et est tourné vers le fjord. Sa taille est d'environ cinq mètres et il a plus de cent ans d'existence. Ce qui fait que l'Islande est presque entièrement dépourvue de grands végétaux, quoique située seulement par la latitude de 64° environ — latitude sous laquelle nous voyons cependant en Norvège des forêts de pins, de sapins et de bouleaux magnifiques. — c'est qu'elle est exposée de toutes parts à des vents violents. L'Eyafjord, sur lequel est situé Akureyri, étant au contraire remarquablement abrité par l'escarpement des montagnes qui le dominent, protège les sorbiers contre la fureur des tempêtes. C'est donc pour moi un axiome que d'affirmer que le vent est la principale cause qui toujours a enrayé et enrayera la végétation de ce pays ; et c'est justement parce qu'il arrête l'ouragan polaire que l'Islande nous protège ! Cette île joue en effet un rôle très important dans

la physique générale du globe. Lorsque, *comme cette année*, les glaces stationnent au nord de l'Islande, les habitants ont très froid, et nous en France très chaud. Si au contraire la banquise se déplace pour venir passer à l'ouest. le dégagement de la côte nord supprime une cause de basse tempéreture pour la Terre de Glace, tandis que l'Angleterre et nous, nous restons plus exposés aux vents polaires.

Qu'arriverait-il si *la terre désolée* s'enfonçait jamais dans l'Océan, dont elle est sortie un beau jour?

Tout près d'Akureyri existe une remarquable cataracte, celle de Gestafoss, c'est-à-dire Cascade de la Chèvre ; ce n'est pas une de plus belles d'Islande, mais elle est très connue.

Quittant Akureyri, je revins par la côte ouest où les villages sont plus abondants et où l'herbe pousse un peu mieux.

Les phénomènes glaciaires sont écrits là en caractères irréfutables; ce ne sont que blocs exotiques détachés de la cime des montagnes et portant les stries et les marques distinctives de l'usure des glaciers. C'est à cela qu'il faut attribuer le plus de vigueur de la végétation dans les prairies. Ces rochers se résolvent en détritus et forment des alluvions plus riches en sels potassiques et iodiques. Aussi les fermes ont-elles meilleur aspect, et les habitants, un air réjoui qui fait en général défaut à ceux du reste de la terre de glace.

J'ai réservé pour la fin une des plus importantes, sinon la plus grandiose des chutes d'eau d'Europe, celle de Gullfoss (Cascade d'Or); elle est produite par la Hvita, l'un des plus grands cours d'eau d'Islande.

Le fleuve, large et impétueux, se précipite par un immense escalier de basalte dans un premier entonnoir; là les eaux tourbillonnent pendant quelque temps pour s'élancer de nouveau et avec un fracas assourdissant, que l'on entend d'une lieue à la ronde, dans un abîme de 40 mètres de profondeur. Au dessus de ce gouffre taillé à pic, plane une immense buée blanche de vapeur d'eau et de goutelettes soulevées par la chute, de sorte que, lorsque les rayons du soleil irisent ces millions de gouttes aériennes, on croirait voir une cascade d'or en regardant la partie jaune et orangée du prisme, et l'on saisit pourquoi les anciens Islandais ont ainsi dénommé la cataracte.

Rentré à Reykjavik, j'eus le bonheur d'apercevoir en rade notre corvette de protection pour pêcheurs et d'y recevoir une hospitalité que seuls peuvent apprécier ceux qui comme moi viennent de mener quelque temps la vie nomade dans les déserts de cendres. Pour que

vous puissiez mieux vous rendre compte du vif plaisir éprouvé en retrouvant à bord de la cuisine française, laissez-moi vous dire un des plus beaux menus Islandais, celui que nous avions quand les chefs de district nous faisaient l'honneur de nous inviter.

Œufs d'eider durs et coupés en deux, morceaux de baleine pris exactement entre la graisse et la première couche musculaire, têtes de mouton confites dans du vinaigre, saucissons horriblement faisandés, requin mis auparavant quelques mois en terre (ils trouvent que ce met gagne à vieillir) et, en guise de pain, morue et flétan crus et séchés au soleil, que l'on dévore à belles dents. Du lait comme boisson, à la fin du repas, du café assez bien fait et parfois un verre d'eau-de-vie danoise, c'est-à-dire d'alcoolat du cumin non sucré.

Maintenant, je m'estimerai heureux si j'ai su faire partager l'intérêt que nous avons pris à explorer cette île volcanique perdue sur les confins de l'océan polaire. L'Islande n'offre point les douces séductions des contrées où brille le soleil, de Naples la jolie, par exemple, mais elle captive en revanche par mille aspects étranges et fantastiques. Tout y est merveilleux; c'est une terre de prodiges, où les feux souterrains font explosion à travers un sol glacé, où les colonnes d'eau bouillante jaillissent du sein des neiges perpétuelles. Elle est unique au monde pour ce double aspect polaire et volcanique, glacial et igné. Ces plaines immenses, stérilisées par les scories noires, ces montagnes déchiquetées, hérissées, d'arêtes vives, donnent absolument, lorsqu'on les voit éclairées par la lumière étrange des silencieuses nuits crépusculaires, l'illusion de ces paysages de la lune, dont le télescope nous a révélé l'aspect. Nulle contrée n'est plus intéressante pour le géologue: aux *aventureux*, l'Islande offre aussi l'attrait des découvertes. Le centre de l'île est encore une terre ignorée en bien des points. Là se trouvent des glaciers aussi grands que des provinces françaises, des volcans dont on ignore la place exacte et qu'on ne connaît que par les effrayantes éruptions qui en affirment périodiquement l'existence. Bref, c'est un pays où de beaux et imposants paysages, des tableaux grandioses, des impressions ineffaçables récompensent largement l'explorateur des fatigues d'une traversée souvent orageuse et ce chevauchées parfois un peu rudes.

Puisse cet amour de l'inconnu tenter quelques adeptes de la géographie, puisse cette peinture, que j'aurais voulu faire mieux, décider quelques touristes à parcourir la reine des îles volcaniques et, comme Titus, nous pourrons dire : nous n'avons pas perdu notre temps

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE

Résultats de l'exploration Bonvalot, Capus et Pepin. — Nous avons relaté dans l'un de nos derniers bulletins le retour de MM. Bonvalot, Capus et Pepin, et nous avons résumé sommairement leur voyage pour nos lecteurs. Nous sommes aujourd'hui mieux renseignés sur les détails de cette exploration, dont les voyageurs ont raconté récemment les péripéties devant la Société de géographie de Paris, et nous en empruntons le résumé au journal le *Temps :*

Dans de précédents voyages, dit ce journal, MM. Bonvalot et Capus avaient déjà parcouru l'Asie, au nord de l'Oxus, recueilli des collections d'histoire naturelle et reconnu les grands chemins historiques suivis par les conquérants, depuis Alexandre jusqu'à Tchernaïef et Kauffmann. Il restait des lacunes à combler dans cette œuvre. En février 1886, ils repartaient avec un peintre, M. Pepin, chargés d'une mission par le Ministre de l'instruction publique.

Après avoir touché à Constantinople, Samsoun et Trébizonde, nos voyageurs débarquèrent à Batoum, et par Tiflis, Lankaran et Astara, ils entrèrent en Perse. Après un court séjour à Téhéran, ils visitèrent Schahroud, Nichapour, faisant souvent route avec des pélerins allant prier sur le tombeau de l'imam Riza, à Mesched. De Mesched, ils gagnèrent Merv, où ils assistèrent à l'inauguration du chemin de fer construit si rapidement par le général Annenkof, se rendirent de là à Samarcande où ils préparèrent leur voyage au Kafiristan. La frayeur inspirée par la cruauté des Afghans est telle qu'ils ne purent trouver aucue indigène qui voulût bien les accompagner. Ils partirent donc pour l'Afghanistan n'ayant avec eux que leurs fidèles compagnons, Rachmed et Ménas. Nous avons déjà dit qu'ils furent arrêtés dès les premiers jours et obligés de revenir à Samarcande ; ils se décidèrent alors à gagner les Indes en traversant le plateau du Pamir, malgré les sinistres prédictions de toutes les personnes qu'ils consultèrent. Seul le général Karatkoff ne tenta pas de les dissuader et il leur fournit de précieux renseignements. Les personnes qui prétendaient que nos compatriotes couraient à une mort certaine objectaient l'énorme quantité de neige, la raréfaction de l'air, la faiblesse causée par l'altitude et le froid excessif.

Mais, grâce à l'hiver, ils étaient assurés de ne pas rencontrer sur le Pamir les redoutables bandits nomades. Ils se munirent donc des bagages nécessaires, des

vêtements protecteurs (chaussures, manteaux et des ustensiles (bidons de pétrole, plaques de tôle pour faire du feu sur la neige, amadou, allumettes) propres à combattre le froid. Les bottes, en feutre, méritent une mention spéciale. Elles étaient garnies de cuir sur les coutures et au pied. Là-dedans s'engageait un bas de feutre souple de Kaschgar, montant plus haut que le genou, une culotte ouatée et, par dessus, un vaste pantalon de cuir ayant un fond fantastique. Dans ce fond entrait une première pelisse collante en mouton de Kaschgar, à pans très longs, appelée « bechuietn. » Sur cette pelisse, il y en avait une autre nommée « touloup, » très larges. à manches très longues, mais très étroites du bas pour abriter les mains du froid et du vent. La tête était couverte d'un bonnet de peau de mouton, et puis d'une sorte de capuchon ajusté à la tête, tombant sur les épaules et taillé de façon à cacher la bouche et le nez. Les yeux étaient garantis par des lunettes bombées et bleues.

Le 6 mars, MM. Bonvalot, Capus et Pepin partirent pour Ak-Basoga, d'où ils se dirigèrent vers la passe du Taldik. A Ak-Basoga, le froid était déjà considérable ; le 13 mars, ils constataient + 37° Fahrenheit à deux heures de l'après-midi et — 18° à neuf heures du soir. Il s'agissait d'atteindre l'Alaï pour arriver en Pamir par la grande passe de Kizil-Art. Le capitaine Glouchanofski, second chef du district d'Osch, ayant rassemblé environ deux cents indigènes, cavaliers et piétons, qui travaillèrent durant trois jours. parvint à faire frayer un chemin à travers la neige qui obstruait la passe du Taldik. Aussitôt l'expédition se mit en route. Elle se composait de vingt-quatre chevaux de selle et de trente chevaux chargés. Il fallait voyager au clair de lune pour éviter les avalanches.

De Ak-Basoga jusqu'au-delà de Kizil-Art, les courageux explorateurs supportèrent toutes les souffrances qu'on peut imaginer. La plupart des Kirghiz qui avaient travaillé dans le Taldik étaient retournés sur leurs pas, les autres partent à leur tour. Le 18 et le 19 mars furent deux journées terribles. Tous les membres de l'expédition avaient les lèvres gercées, les yeux malades, les joues brûlées. Les indigènes appliquaient sur leurs lèvres la feuille d'une plante grasse, et ils enduisaient leurs joues de boue, mélangée de crottin. Il y a 20 degrès de froid, on avance tantôt de vingt mètres par minute, tantôt de dix. Souvent il faut faire halte. Les hommes sont sans souffle, sans force, presque totalement aveuglés ; ils ont des maux de tête, des suffocations, beaucoup saignent du nez. Les chevaux aussi sont épuisés ; ils perdent du sang par les naseaux et ont sur le corps des caillots rouges là ou de petites veines éclatent. Plusieurs meurent de froid ou disparaissent dans les trous. Et on ne sait de quel côté se diriger, la neige sans vestiges, bien unie, cachant toute trace d'hommes ou d'animaux. C'est une lutte sans trève contre cette blanche poudre sans consistance, sur laquelle, de place en place, des chevaux morts ou abattus font des taches noires. Le lendemain, il y a 24 degrés. La nuit, il est presque impossible de dormir. Chaque jour, il faut supporter les mêmes fatigues. Le 20 mars, on arrive enfin à Pamir. C'était le commencement de la réalisation du rêve de nos intrépides compatriotes ; mais ce n'était que le commencement de la réussite. Ils avaient à craindre que le Pamir ne fût aussi couvert de neige.

Le 31 mars, le mercure gela. Quelques jours après, on rencontra des Chinois qui voulurent s'opposer à la marche de la caravane. Il fallut les garder à vue durant plusieurs jours pour les empêcher de donner l'alarme.

Dans la nuit du 9 avril, le seul guide qui restait à l'expédition s'enfuit avec le meilleur cheval. Arrivés à Tchatral. MM. Bonvalot, Capus et Pepin eurent la route barrée par les Afghans, et ils furent arrêtés pendant quarante-neuf jours dans un marais fétide, entre quatre murailles de pierres hautes de quelques mille pieds. Tandis que MM. Capus et Pepin vont à Tchatral s'expliquer avec le Khan, M. Bonvalot fait parvenir aux Indes un mot expliquant la situation critique dans laquelle ils se

trouvaient. Lord Dufferin ayant reçu la lettre de M. Bonvalot intervint et les fait relâcher, le 6 juillet, après un séjour forcé de deux mois dans le Tchatral. Ils reçurent de l'argent du Gouvernement des Indes et arrivèrent à Kachmir, ayant perdu leur dernier cheval.

A Smila, le vice-roi des Indes fit à nos compatriotes le plus bienveillant accueil, et, le 1er septembre, ils s'embarquèrent à Kurrachee pour revenir en France.

Voici, en outre, quelques détails sur ces explorateurs : nous les empruntons au *Monde illustré*.

M. Capus (Guillaume) est âgé de trente ans. Il est au Luxembourg et a été naturalisé français il y a quelques années. Il a suivi les cours du Museum où il a été attaché quelque temps. Il a fait un premier voyage en Asie centrale en 1880-82 en compagnie de M. Bonvalot. Le voyageur s'occupe spécialement d'histoire naturelle.

M. Pepin, Albert, est âgé de 38 ans. Il est compatriote de M. Bonvalot et son ami d'enfance. Il a commencé avec lui ses études au Lycée de Troyes. C'est son voyage d'essai. Il en rapporte un très grand nombre de croquis qui serviront à l'illustration du récit du voyage qui paraîtra chez MM. Plon et Nourrit.

M. Bonvalot, Gabriel, né dans l'Aube, près de Brienne, voyage depuis longtemps, s'occupant surtout d'histoire. Il avait été chargé d'une mission historique à l'instigation des orientalistes bien connus : MM. Scheffer et Pavet de Courteilles. Il a demandé à ce que MM. Capus et Pépin y fussent joints afin de faire une exploration plus complète. Il rapporte des documents qui permettront d'éclaircir bien des points obscurs de l'histoire de l'Asie. C'est lui qui a eu l'idée de l'exploration et de la traversée du Pamir considérée comme impraticable, surtout en hiver.

La route de la Sibérie. — Sans se laisser abattre par ses insuccès répétés, M. Sibiriakof a de nouveau cet automne envoyé son steamer *Nordenskiold* au fleuve Yénisseï par la mer de Kara. Le vaisseau a quitté la Norwège en août et parvint à atteindre l'embouchure de la Petchora, après avoir eu à lutter beaucoup contre les glaces, la neige et le brouillard. On chargea des peaux et des cornes de mammouth qui avaient été apportées de Tomsk à Kouja à dos de rennes. Le *Nordenskiold* repartit pour Brême, où il vient d'arriver en 16 jours. Un autre steamer, le *Phœnix*, commandé par le voyageur arctique bien connu capitaine Wiggins, quitta Vardoe à la fin du mois d'août pour se rendre au Yénisseï avec une cargaison embarquée à Leith et parvint à atteindre le Yénisseï et à y entrer, vers la mi-octobre, accomplissant ainsi le voyage par mer d'Europe en Sibérie, ce qu'aucun navire n'avait réussi à faire depuis 1880. Des chasseurs norwégiens revenant de la Nouvelle-Zemble ont signalé que les glaces se trouvaient dans des conditions exceptionnellement favorables à une pareille entreprise.

AFRIQUE.

Une question d'Archéologie africaine. — Dans une petite brochure que son auteur, M. Rouire, vient d'offrir à la bibliothèque de la Société de Géographie de Lille (1), on trouve retracées avec une grande conscience et une

(1) *Une Page d'histoire des guerres Puniques*, par M. Rouire (extrait de la *Nouvelle Revue* du 15 janvier 1888).

véritable érudition les péripéties de l'invasion Romaine que Régulus conduisit en Afrique. — Ces quelques pages sont vraiment curieuses à lire.

Les causes qui déterminèrent le choix du point d'invasion et en facilitèrent tout d'abord le succès sont exposées et expliquées à l'aide de considérations topographiques données par quelqu'un qui a vu.

Les causes qui amenèrent le désastre final sont présentées par un homme du métier.

S'appuyant sur une récente occupation de Tunis par les légions Romaines, les historiens ont un peu à la légère assigné le lac de Tunis comme théâtre de la grande action finale.

Déjà, Polybe et Appien à la main, M. Tinot a démontré que cette hypothèse était peu admissible. — Il avait reporté la bataille beaucoup plus au sud, à la Sebka Djeriba.

M. Rouire démontre que la topographie de cette région concorde moins encore que celle du lac de Tunis avec les renseignements fournis, surtout par Appien.

Son exploration lui a permis de retrouver l'emplacement exact du champ de bataille, plus au sud encore, c'est la Sebka-Kelbia.

Conclusion : Ne plus dire, avec les manuels, bataille du lac de Tunis, mais bien bataille du lac Kelbia.

Ainsi la Géographie vient parfois au secours de l'Histoire !

Existence d'une race de Nains à Madagascar. — Le dernier fascicule de la *Revue d'Ethnographie* contient une intéressante note de M. Leclerc sur une race de Pygmées qu'on affirme exister dans l'intérieur de Madagascar.

L'auteur passe en revue les différents voyageurs qui ont apporté le témoignage de leur existeuce, ou tout au moins d'une tradition dont ils auraient eu connaissance. Il cite d'abord Flacourt qui visita la côte de la grande île au XVIIe siècle et qui entendit parler d'une race de nains. « Ces Pygmées étaient venus en grand nombre faire une course dans le pays d'Anossi, dont ils furent repoussés jusqu'à la rivière d'Itapère, laquelle n'ayant pu passer faute de bateaux, ils furent tous mis à mort... »

Plus d'un siècle après Flacourt on se remet à parler des Pygmées et d'une façon plus précise, Modave d'abord. C'était un homme éclairé et bon observateur. Gouverneur des établissements français de l'île, de 1768 à 1770, il était dans d'excellentes conditions pour être bien informé. Il a laissé un journal manuscrit de son séjour, lequel est conservé aux Archives coloniales. Or, voici ce qu'on lit à la page 21 de son journal : « Raimouza est le plus instruit des Médécasses que j'ai vus jusqu'à présent. Il a traité plusieurs fois avec les Quimos, cette nation singulière dont je vais parler... Les Quimos sont de petits hommes qui n'ont pas plus de trois pieds et demi de haut... Ils portent une grande barbe et sont gros et trapus. Leurs cheveux sont courts et cotonneux... Ils se forgent des sagaies longues et fortes et les lancent avec raideur et dextérité.... » Il ajoute encore : « Ces petits hommes sont laborieux et bons cultivateurs... La vallée qu'ils habitent est entourée de hautes montagnes et sa situation par rapport à Fort-Dauphin est au nord-ouest et à 60 lieues de distance. Leurs villages sont fortifiés.... »

Le savant naturaliste Commerson, qui passa de longues années à Madagascar et qu'il appelle une *terre de promission*, recueillit à son tour de curieux renseignements sur les Quimos. Ces renseignements font l'objet d'une lettre publiée par M. Alexis Rochon dans son *Voyage à Madagascar*. Voici ce que dit Commerson : « Le caractère distinctif de ces petits hommes, appelés Quimos ou Kimos, est d'être plus pâles de couleur que tous les noirs connus. Ils sont aussi intelligents que tous

les autres naturels et plus actifs et plus belliqueux. Leurs armes sont la sagaie et le trait qu'ils lancent on ne peut plus juste ... » Et il ajoute un peu plus loin : « J'attesterai comme témoin oculaire, M. de Modave me fit voir parmi ses esclaves une femme Quimose de trente ans environ, haute de trois pieds sept pouces, dont la couleur est plus claire que celle des autres habitants. Elle était très bien proportionnée, sauf les bras d'une longueur démesurée ; ses cheveux étaient courts et laineux. Quant aux mamelles, il ne s'en trouve que le bouton. » Lui aussi, comme les témoins déjà cités, parle de la tradition représentant les Quimos actuels comme le reste d'un peuple nombreux massacré par les autres peuplades de l'île.

A partir de ce moment les témoignages changent. Le Gentil (*Voyages dans les mers de l'Inde* 1781) nie la iradition et l'existence des Quimos. Cette thèse a été reprise par un écrivain de ce siècle, M. de Froberville. Toutefois il cite l'opinion du lieutenant Boteler qui, se trouvant en expédition sur la côte d'Afrique, reçut des naturels l'assurance positive « qu'il existait, à un mois et demi de marche dans l'intérieur en partant de Mombaze, un district habité par une race de Pygmées dont la taille ne dépassait pas trois pieds. Ce peuple s'appelait *Mberikimo.* »

A l'époque où écrivait Froberville, on continuait à voir dans ses récits une simple légende et on ne songeait pas à chercher ce qu'il pouvait y avoir de vrai. Il a fallu, pour changer l'opinion à ce sujet, l'apparition de l'important ouvrage que M. de Quatrefages vient de publier sur les Pygmées, et où il établit scientifiquement l'existence de cette race singulière dont on a tant parlé depuis Homère. C'est la découverte de Schweinfurth qui a permis à l'illustre savant de jeter la lumière sur cette question. On sait, en effet, que le célèbre voyageur allemand a vu au centre de l'Afrique des individus d'une race de nains appelés dans le pays du nom d'Akkas, nom que Mariette avait lu à côté d'un nain sur un monument de l'ancien empire égyptien. Voici la description de ces Akkas donnée par le voyageur : « Ils ont moins de quatre pieds de haut. Leur teint rappelle la couleur du café légèrement brûlé. Leurs membres supérieurs sont longs, les inférieurs relativement courts. Les femmes akkas paraissent ressembler beaucoup aux hommes. Ils sont belliqueux et très courageux, etc. » Il est facile de voir que ces traits se rapportent aux Quimos de Madagascar. Ne serait-il pas possible d'admettre que ce dernier peuple soit venu d'Afrique ? Son nom même peut en autoriser la supposition. Il a été question plus haut de la tradition d'un peuple nain d'Afrique s'appelant Mberi*kimo* ; à ce fait M. Leclerc ajoute une citation de P. d'Abbadie (*Bulletin de la Société de Géographie*, 1876) disant : « La présence des Pygmées en Afrique est un fait certain. On leur donne le nom de Waberi*kimo.* »

S'il est permis de croire qu'il existe à Madagascar des descendants de ces Quimos, plus heureux que les Vazimbas qui, eux, ont été absorbés, reste à chercher sur quelle partie de la grande île les recherches doivent porter. M. Leclerc serait disposé à croire que les Betileos actuels sont les anciens Quimos, ou du moins qu'ils les ont absorbés. Ils occupent exactement l'emplacement cité par Modave ; ils sont d'une couleur plus claire que les Malgaches et vivent dans les villages fortifiés dont parle Commerson.

Une autre hypothèse existe, elle a été émise par le docteur Hamy, suivant lequel les Quimos existeraient encore au sud de Madagascar, dans une région inconnue du temps de Flacourt, où Modave essaya vainement de pénétrer, et qui, de nos jours encore, est en blanc sur les cartes.

On voit qu'il y a là une question intéressante à éclaircir. Avis aux voyageurs qui seraient à même de faire des recherches dans la grande île.

Renonciation du Portugal au protectorat du Dahomey. — Le Portugal s'était chargé, le 7 janvier 1886, du Protectorat des côtes du royaume de Dahomey. Par un décret royal, en date du 19 décembre 1887, le Gouvernement portugais a renoncé à ce Protectorat.

On pensait, à Lisbonne, que le Protectorat affirmerait et développerait la domination, jusque-là insignifiante et illusoire, du Portugal dans ces parages où elle n'était représentée que par la possession précaire du fort de Saint-Jean-d'Ajuda ; que des relations commerciales plus intimes et plus étendues s'établiraient entre les Portugais et les nègres du Dahomey ; que l'on trouverait là les bras nécessaires pour la culture du territoire, si fertile mais encore si dépourvu, des îles de Saint-Thomas et du Prince, situées à l'entrée du golfe de Biafra.

Ces espérances ont été déçues ; le Roi de Dahomey a repris la série de sacrifices humains dont toute fête publique est le prétexte dans le pays. Il aurait fallu une action armée pour ramener ce souverain à une conduite plus humaine ; le Gouvernement portugais a préféré se désister du Protectorat.

Nouveau retour en France de M. de Brazza. — M. de Brazza, laissant temporairement la direction des affaires dans l'Afrique équatoriale au Dr Ballay, est rentré en France le 15 février. Il en était parti le 8 février 1887.

Nous comptons qu'il donnera des détails précis sur notre situation. Nous en sommes pour le moment, et c'est fâcheux, réduits à nous contenter de renseignements puisés dans les feuilles étrangères et d'une note que la plupart des journaux ont reproduite.

Il résulterait de ce document que la situation financière du Congo français ne serait pas si mauvaise qu'on l'avait dit : non seulement il n'y aurait pas de déficit ; mais il y aurait encore un reliquat, sans compter que les stations sont approvisionnées pour 1888. Le chiffre d'affaires de l'Ogooué a été de 1,700,000 francs en 1887, alors qu'il n'avait été que de 600,000 francs en 1886. L'ordre un instant troublé entre tribus indigènes, mais non pas entre indigènes et nous, est partout rétabli Deux chaloupes à vapeur circulent à présent, l'une sur le Congo, l'autre sur l'Ogooué.

Une nouvelle voie commerciale a été ouverte, il y a trois mois, sur Loango, l'un des ports les plus sûrs de la côte, et par le Niari Quilliou l'ivoire commence à venir de ce côté en concurrence avec la voie du Congo belge.

Pendant que les ingénieurs du Congo belge étudient leur chemin de fer, les ingénieurs et conducteurs français travaillent à ouvrir des chemins à travers les forêts.

Les Allemands dans l'Afrique Orientale. — Dans la *Deutsche kolonial zeitung*, une lettre du docteur Peters résume les progrès faits par la Société de colonisation allemande dans l'Afrique orientale. Sans doute les treize stations ne sont pas encore rémunératrices ; mais les résultats n'en sont pas moins remarquables. On y cultive en grand les légumes d'Europe, le maïs, le riz, les bananes, la vanille, le tabac, le coton. On attend de bons résultats pour la soie, le cacao et le thé. On y a introduit des bœufs de traits de l'Inde et on compte s'y livrer à l'élevage du bétail. Une factorerie commerciale a été établie à Ngourou, aux frontières du pays des Masaï, surtout pour l'ivoire, et une seconde à Kola, au-delà de Dar-es-Salam, spécialement pour la gomme et le copal. En somme, l'entreprise est en pleine prospérité.

L'expédition Stanley au secours d'Emin-Pacha et de Casati. — Toujours pas de nouvelles de Stanley. Cependant si l'on en croit la dépêche sui-

vante, datée de Zanzibar, 19 décembre, des bruits vagues annonçaient l'arrivée de l'expédition à Wadelaï dans les premiers jours de septembre :

« Un courrier vient d'arriver du centre de l'Afrique. Il n'apporte aucune nouvelle précise de Stanley. D'après des bruits répandus aux environs de la côte orientale du lac Albert, Stanley, après avoir enduré des privations nombreuses, aurait atteint Wadelaï dans les premiers jours de septembre. Ce serait surtout sur la route entre le pays des Mabodé et Wadelaï que les difficultés se seraient présentées. Le courrier ne venait pas des rives du lac Albert et n'avait pas pénétré même dans l'Ouganda ; les renseignements qu'il apportait lui avaient été donnés par des coureurs arabes.

» D'après ce même courrier, un des messagers envoyés jadis par les consuls de Zanzibar à Emin, pour prévenir celui-ci de l'arrivée de Stanley, avait quitté Wadelaï pour Zanzibar, dans les premiers jours de septembre, immédiatement après l'arrivée de l'expédition à Wadelaï, mais serait retenu dans l'Ouganda. Il est probable que ce messager est porteur de nouvelles directes de Stanley et d'Emin réunis.

» Une nouvelle agitation régnerait dans l'Ouganda. »

Au Congo, on ne sait rien de neuf. Le steamer hollandais *Afrikann*, venant de Banana, a passé à Madpre le 28 décembre. Son courrier ne doit renfermer aucune nouvelle importante, sinon on aurait déjà reçu une dépêche à Bruxelles.

Le Congo français; exploration du Niodi-Kouilou. — Le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* publie la lettre suivante de M. Chollet, membre de la mission du Congo français :

« Loango, 20 juin 1887.

J'ai pu, ce qui n'avait pas encore été fait, descendre complètement en pirogue de Loudima (confluent du Niadi et de la Loudima, premier poste français établi dans ces parages) (1), et par suite de Bonanza (ancien Philippeville de l'Association internationale africaine), tout près de la ligne de partage des eaux de Kouilou et du Congo, puisque la distance avait été parcourue précédemment, jusqu'à la mer. Il ne faudrait pas croire que ce soit sans peine. J'ai eu des journées de traînage et, pendant quelque temps, de très mauvais rapides, mais une seule chute de 2 mètres près de Kakamuéka, point où les vapeurs remontent.

» Il y a deux lignes de rapides, une entre Zeli N'goma et Macabana, rapides peu violents, faciles à arranger, il me semble, au moyen de quelques digues sèches et en faisant sauter un banc de roc qui obstrue le fleuve et ne laisse plus qu'un chenal de trente mêtres pour donner passage à une rivière de trois cents !

» Jusqu'à et après Macabana, le fleuve a un aspect grandiose ; il est large de six cents mètres ; des îles boisées le font ressembler au Congo. Mais quand on arrive dans la région des monts Strauchs (Dolisis les avait baptisés : monts de France), — je me sers d'une indication qui n'a rien de géographique, mais qui est connue ainsi, c'est le mont Bongo, — on est entre deux montagnes, un véritable torrent sur un lit de cailloux : j'ai dû faire traîner, et après avoir tournoyé quelque temps au-dessus de Kakamuéka, dans un défilé entre deux montagnes, on est arrêté par la chute. Impossible de passer en traînant. Les pirogues ont été jetées au-dessus, à la grâce de Dieu ; elles ont plongé, chaviré et été rattrapées au-dessous, par des hommes à la

(1) Ancienne station de Stéphanieville, créée par M. Destrain.

nage ; c'était risqué, mais les pirogues, amenées jusque là, devaient arriver à Kakamuéka et elles sont arrivées.

» En somme j'avais sur moi, pour faire ce voyage , deux très petites pirogues, six Sénégalais et mon interprète. Je n'ai eu qu'un accident : au tourbillon formé par le fleuve, se resserrant après Zéli N'goma , une pirogue a chaviré , emportant mon lit, ma batterie de cuisine, mes chaussures, mes marchandises et mes provisions. Sauf les chaussures, difficiles à remplacer, c'est peu de choses.

» La durée du voyage est de dix-huit heures, de Loudima à Macabana, et de vingt-deux heures environ de Macabana à Kakamuéka ; mais comme les hommes faisaient un métier très dur, qu'il fallait des vivres , je ne suis arrivé à Kakamuéka que le sixième jour, à partir de Macabana.

» J'ai levé, aussi exactement qu'il a été possible, le cours du fleuve et M. le capitaine Pleigneur, qui se donne de tout cœur à une tâche ardue , doit, tout en continuant son travail de cartographie, relever exactement la région des rapides, en calculer la hauteur.

» Nous espérons, au moyen d'un barrage qui fera élever le niveau du fleuve , le remonter de quelques mètres et supprimer ainsi les rapides ; il n'y aurait plus qu'un transbordement à deux ou trois kilomètres de distance. Ce qu'il y aurait à craindre, ce serait les bas-fonds à la saison sèche , dans les environs de Loudima; autrement nous irions jusqu'à la hauteur de Counba , poste que j'ai créé à six jours de Brazzaville et à quatre de Bonanza.

» Nous ne bornons pas là nos travaux. Deux agents vont commencer dans la forêt de Mayumba une route praticable ; ils débarrasseront le sentier, enlèveront les arbres abattus , metteront des passerelles sur les torrents et adouciront les pentes. J'estime qu'il faut trois mois avant qu'un résultat appréciable commence à se produire. »

Un décret qui vient de paraître au *Journal Officiel* établit dans les territoires du Gabon et du Congo français des droits de sortie , sur les produits du pays, de 5 p. c. de la valeur.

Lorsque l'État du Congo , le premier, a frappé les produits indigènes de droits de sortie variant de 2 à 5 p. c., on n'a pas su protester assez vivement dans quelques journaux de Lisbonne contre une aussi abominable atteinte à la liberté du commerce.

Le Portugal a, depuis, imité le gouvernement du Congo en imposant les produits, à la sortie, de 5 à 10 p. c., et la France de 5 p. c. Que reste-t-il des criailleries portugaises ?

Le problême de l'Ouellé. — Nouvelle solution , proposée par M. J. de Janko, de Budapest, dans *The Scottish geographical Magazine* (1888 , n° 1). L'auteur, après avoir passé en revue les diverses solutions proposées et avoir reconnu que celle mise en avant par le *Mouvement Géographique* à l'appui des Drs Schweinfurth et Junker, fait remarquer que la dernière hypothèse ne saurait être admise , vu le peu d'eau constaté par les voyageurs dans l'Oubangi aux rapides de Zoungo. Nous rappellerons que le capitaine Van Gèle évalue le débit du fleuve , en cet endroit , à 6,000 mètres cubes par seconde ce qui nous paraît être un chiffre déjà respectable.

L'hypothèse nouvelle que M. de Janko propose est assez originale et imprévue. Tandis que Junker, confirmant nos suppositions , réunit en un seul et même cours d'eau l'Ouellé, le Mbomo, le Ouéré et les autres riviéres qu'il a traversées et relevées dans ses itinéraires , M. de Janko croit qu'elles doivent avoir trois issues différentes , savoir :

1° L'Ouellé de Schweinfurth serait l'Itimbiri, exploré par Grenfell ;

2° Le Ouéré, jusqu'ici considéré par tout le monde comme un affluent de droite de l'Ouellé, serait la branche initiale de l'Oubangi ;

3° Le Mbomo-Kouta, considéré comme le principal des affluents de l'Ouellé-Makoua, serait le cours supérieur du Chari.

Il nous est impossible d'adopter cette théorie, pour une foule de raisons trop longues pour trouver place ici. Qu'il nous suffise de rappeler ce que l'on a dit il y a près de trois ans, lorsque, pour la première fois, les géographes ont discuté cette intéressante question : l'Ouellé, au point où l'a découvert Schweinfurth, roule, à l'époque des crues, environ 900 mètres cubes d'eau par seconde ; l'Itimbiri, aux chutes du Loubi, n'en mesure guère plus de 650 : donc, les deux rivières ne peuvent être identifiées.

AMÉRIQUE.

Origine des Esquimaux. — L'*Américain Naturalist*, dans son numéro d'août, publie sur cette question un article de M. L. Turner, critiquant la théorie du docteur H. Rink à ce propos. Ce dernier soutenait que les Esquimaux étaient originairement établis à l'intérieur des terres, dans la partie nord-ouest de l'Amérique septentrionale, d'où ils seraient descendus à la côte en suivant les fleuves. Le docteur Rink ne parvient pas à donner des preuves absolument convaincantes, mais l'hypothèse, qui fait venir les Esquimaux des fleuves et des lacs de l'intérieur de l'Amérique, est très probable. Les objections de M. Turner ne sont pas assez fortes pour renverser cette théorie. Le docteur Rink est certainement dans le vrai en combattant l'opinion générale qui admet que les Esquimaux sont un peuple maritime. Le point difficile du problème, c'est l'étude des différences qui doivent exister entre les tribus établies à l'est et à l'ouest du Mackensie. Les tribus occidentales possèdent certaines inventions que n'ont pas les autres et réciproquement. Ces différences pourraient cependant bien n'être dues qu'à l'influence étrangère. Dans le Groenland, la situation est singulière. La population du Groenland occidental est tellement mêlée d'éléments danois qu'on n'y retrouve plus d'Esquimaux de race pure, tandis que les Esquimaux du Groenland oriental ne se sont jamais mêlés aux Européens. Ils sont un peu plus grands que ceux de l'ouest et ils ont le nez aquilin.

Les Botocoudos. — Le docteur P. Ehrenreich a publié le résultat de ses recherches ethnologiques sur les Botocoudos du Rio-Dolce. Il donne un grand nombre de mesures craniologiques et anthropométriques, décrit la vie de ces tribus qui se trouvent à un degré très inférieur de civilisation et donne un vocabulaire avec quelques notes grammaticales. Ses recherches lui permettent d'arriver à la conclusion qu'antérieurement les Botocoudos occupaient un territoire beaucoup plus étendu. Ils sont de la même famille que les Ges, qui habitent le centre du Brésil et dont von Steinen a découvert un membre sur le Xingou supérieur. Les Ges comme les Botocoudos portent des anneaux aux lèvres et aux oreilles ; leur art céramique et leurs procédés de navigation sont des plus primitifs, et ils ne se servent pas de hamacs. Ehrenreich pense que les Botocoudos sont restés à un degré moins avancé de civilisation que les Ges qui, en émigrant vers l'ouest, sont entrés en communication avec

d'autres peuples, alors que les autres sont restés isolés. Il pense que les restes trouvés dans les cavernes de la province de Minas-Geraes appartiennent aux ancêtres des Botocoudos.

OCÉANIE.

Explorations de M. Alex. Forrest dans l'Australie occidentale. — Les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres reprennent une intéressante notice sur les explorations de M. Alex. Forrest dans l'Australie occidentale, qui jusqu'en 1870 n'était guère connue que sur les côtes. De cette année, en effet, date une expédition du même Al. Forrest, de Perth à Adelaïde pour préparer l'établissement d'une ligne télégraphique qui ne tarda pas à être livrée. Mais il s'agissait de traverser le pays qui s'étend entre la côte occidentale et la ligne de télégraphe qui relie Adelaïde à Port-Darwin.

Warburton, en 1873, partit d'Alice-Springs et atteignit la côte avec bien des difficultés, à travers un pays très sec en suivant le 21° degré de latitude.

Forrest, en 1874, fit le voyage de Champion-Bay sur la côte occidentale, jusqu'à la ligne télégraphique sur une distance d'environ 2,000 milles. Il atteignit la station télégraphique de Peake, à 600 milles, au Nord d'Adelaïde; le pays riche en pâturages sur la côte est le même que celui parcouru par Warburton, dès qu'on a passé la ligne de faîte. Cette expédition a démontré la non existence d'un grand lac au centre de l'Australie qu'avaient supposé certains géographes. En 1875-76, nouvelle traversée — Gilles suivit en allant le 30° parallèle et en revenant de la côte le 24°. Il dût parcourir 300 milles sans rencontrer d'eau.

En 1879, M. Alexandre Forrest entreprit une expédition de la rivière de Grey, sur la côte Nord-Ouest, à Port-Darwin en suivant le 18e parallèle. Cette route était en dehors des espaces déserts de sable rencontrés par les autres voyageurs; elle traversait une contrée fertile et riche en eaux. On remonta le fleuve Fitzroy, dont on leva une carte jusqu'à la chaîne des monts Léopold à environ 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est un large cours d'eau coulant à travers des plaines grasses et fertiles. Un de ses affluents reçut le nom de Marguerite. On le remonta jusqu'à sa source; puis on franchit la ligne de séparation des eaux et on découvrit un large fleuve, l'Ord qui se jette dans le golfe de Cambridge. Les résultats de cette expédition ont été d'ouvrir à l'exploitation cette vaste partie de l'Australie, de la couvrir de bétail et d'amener la découverte d'un gisement d'or.

Depuis, la carte de tout le pays entre Roebuck-Bay et le golfe de Cambridge a été dressée; le pays est sillonné de routes, M. E.-J. Hardmann l'a étudié au point de vue géologique.

M. John Forrest a visité l'extrémité Nord-Ouest de l'Australie une première fois en 1883, une seconde fois en 1886. A la suite de ces voyages une ville, Derby, a été fondée sur la côte orientale du King-Sound à l'extrémité de la riche vallée du Fitz-Roy; une autre Wyndham a été fondée sur le golfe de Cambridge à l'embouchure de l'Ord: toutes les deux sont les ports les plus rapprochés des gisements d'or de Kimberley. Ainsi deux villes florissantes, un champ d'or en exploitation, d'innombrables troupeaux, couvrent une région à peine connue il y a quelques années.

Nouvelle-Guinée. — *Côte méridionale.* — Sir P. Scratchley, que le gouvernement anglais avait nommé commissaire en Nouvelle-Guinée, peu après que la

côte méridionale eût passé sous le protectorat anglais, était mort sans avoir pu faire un rapport sur l'objet de la mission qui lui avait été confiée, à savoir : comment l'Angleterre et les colonies australiennes pouvaient le mieux tirer parti de l'île. Le secrétaire de Sir Scratchley, M. S. Fort, a dressé ce rapport d'après les notes et les rapports partiels de Scratchley. Le rapporteur, après avoir donné des indications pour permettre de prendre des mesures de protection pour les Européens, déconseille sérieusement d'amener dans le pays des travailleurs européens, même si, ainsi qu'il le croit, le climat s'améliorait aprés quelques années de culture. Dans la Milne-Bay, Scratchley découvrit deux fleuves, le Davadava et le Hadava ; ce dernier déverse une telle quantité d'eau qu'il doit remonter fort loin à l'intérieur des terres.

L'intervention allemande à Samoa. — La *Deutsche Welpost*, de Berlin, raconte dans un de ses derniers numéros, dans quelles conditions a eu lieu l'intervention allemande à Samoa en septembre dernier, et rectifie un télégramme Reuter annonçant que la flotte allemande arrivée à Apia (capitale des îles Samoa) avait réclamé au roi Malietoa une amende, puis débarqué 500 matelots armés, qui auraient hissé le drapeau du vice-roi Tamasese et l'auraient acclamé souverain de Samoa. La *Deutsche Welpost*, de Berlin, dit que, en réalité, l'intervention de l'Allemagne n'a pas été aussi loin. Depuis longtemps, le roi Malietoa, instigué sous main par les représentants consulaires anglais et américains, ne négligeait aucune occasion de faire du tort aux Allemands établis dans l'île et à leur consul ; il pillait leurs plantations, leur refusait justice, en dernier lieu il s'était encore rendu coupable d'offenses envers l'empereur. L'Allemagne ne pouvait, en présence des traités qui la liaient aux deux autres puissances représentées à Samoa, ni prendre possession de l'île, ni intervenir dans ses affaires intérieures ; elle se borna donc à déclarer la guerre au roi Malietoa. Depuis longtemps un second roi, vice-roi ou anti-roi, Tamasese, régnait conjointement avec lui et possédait en fait l'affection du peuple entier, seules les puissances étrangères étaient encore en relation avec Malietoa qui était le roi officiel. Dès que la mesure prise par l'amiral allemand fut connue, les habitants hissèrent le drapeau du roi Tamasese, qui fut par là reconnu en droit aussi comme seul et véritable souverain.

Ce ne sont donc pas les autorités allemandes qui ont déposé le roi Malietoa et proclamé Tamasese. C'est la population elle-même qui a voulu et opéré le changement. C'est là une importante rectification à apporter aux nouvelles de la première heure.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

Le Canal maritime de Manchester à Liverpool. — Une bien grande entreprise de travaux publics en Angleterre, qui depuis cinq ans est à l'étude,

mais que de puissantes influences avaient jusqu'à présent empêché d'aboutir, vient enfin de triompher des obstacles qui lui étaient opposés. Le canal maritime de Manchester à Liverpool est sorti de la période de discussion pour entrer dans celle d'exécution.

Manchester est à Liverpool ce qu'en France Rouen est au Havre, avec cette différence que la voie navigable de la Mersey et de l'Irwell entre les deux villes anglaises, est bien loin de valoir notre beau fleuve de Seine. Une autre différence, que nous constatons avec moins de plaisir, c'est que Manchester et la région avoisinante, par l'industrie textile, la houille, le sel et les productions de toutes sortes, représente un centre d'affaires encore bien plus considérable que la région rouennaise. Les marchandises qui viennent du monde entier à destination de Manchester sont déchargées sur les quais de Liverpool, et continuent leur route par voie ferrée. Il est vrai qu'en Angleterre il n'y a pas, comme en France, le monopole des chemins de fer, et que dans une grande direction de trafic, telle que celle de Liverpool à Manchester, plusieurs compagnies concurrentes se disputent la clientèle. Mais cet avantage pour le public est plus apparent que réel, et cette concurrence ne produit pas, le plus souvent, le bénéfice qu'on en devrait attendre, et qui est l'abaissement des prix de transport. Les compagnies commencent bien par se faire la guerre ; elles s'efforcent de se ruiner l'une l'autre, et parfois y réussissent.

Mais celles qui survivent à cette lutte pour l'existence ne tardent pas à reconnaître que l'état de guerre est fatal à leurs intérêts, et se réconcilient aux dépens du public, qui dès lors est d'autant plus lourdement taxé que les compagnies ont à rémunérer les capitaux d'établissement de plusieurs lignes. Le seul mode certain de concurrence du chemin de fer est la navigation. Mais la Mersey, qui forme l'estuaire de Liverpool, et l'Irwel, qui passe à Manchester, sont des rivières à régime variable et très faible tirant d'eau ; jadis fréquentées par la batellerie, elles ont maintenant perdu la plus grande part de leur importance au point de vue des transports. Cette navigation est d'ailleurs entre les mains de compagnies qui n'ont guère à cœur de l'améliorer, étant elles-mêmes grandement intéressées dans les chemins de fer de la région. C'est pourquoi les industriels de Manchester auraient pu longtemps continuer à se plaindre, sans résultat notable, de payer plus cher pour le transport d'une tonne de marchandises de Liverpool à leurs magasins, que du bout du monde à Liverpool, s'ils n'avaient pris le bon parti de se venir en aide à eux-mêmes.

C'est en 1882 que se forma l'entreprise dont le programme hardi est de faire arriver jusqu'à Manchester les plus grands navires de la marine marchande. Dans la réunion qui eût lieu, en juin 1882, chez un des principaux promoteurs de l'affaire, M. Daniel Adamson, une première question fut à résoudre, la même qui venait de se poser en France, pour le canal de Panama : avec ou sans écluses ? Les écluses, sur un canal maritime, ont de très graves inconvénients, la masse énorme des grands navires est obligée d'y rompre sa vitesse et de traverser péniblement les sas ; d'où une cause de retards et parfois d'accidents. On sait au prix de combien de difficultés et de dépenses M. de Lesseps a tenu, envers et contre tous, à assurer au canal de Panama le bénéfice d'être sans écluses. Mais les ingénieurs anglais n'ont pas jugé possible d'obtenir ce même résultat sur le canal de Manchester. La différence de niveau entre Manchester et l'Estuaire étant d'une vingtaine de mètres, la mer serait arrivée à Manchester à un niveau moindre de 20 mètres que celui des terrains voisins, tranchée énorme, difficultés de chargement et de déchargement, inconvénients de la marée dans le canal, et danger d'envasement ; toutes ces considérations ont fait abandonner l'idée d'un canal sans écluses.

Le canal, dont la longueur sera de 35 milles (56 kilomètres), se détachera à Eastham de l'estuaire de la Mersey. Il aura une largeur au fond, de 120 pieds (37 mètres),

tandis que le canal de Suez n'a que 22 mètres. La profondeur du canal de Manchester sera de 26 pieds (8 mètres); comme ses talus auront trois de base pour deux de hauteur, la largeur comptée au niveau de la flottaison, sera de plus de 60 mètres.

A l'entrée du canal, des portes de flot seront ménagées, qui formeront retenue à marée basse, de sorte que les grands navires puissent entrer et sortir à toute heure, tandis que dans le port de Liverpool ce n'est possible que pendant un temps très court à chaque marée.

La différence de 20 mètres environ entre le niveau central et final est rachetée par quatre écluses dont la chute est d'à peu près 5 mètres. Chaque écluse comprendra trois sas ; l'un pour les plus grands navires, de 170 mètres de longueur et 18 mètres 60 de largeur; l'autre pour les navires de moyenne grandeur, de 93 mètres sur 12 mètres 30; et enfin un troisième pour les bateaux de 31 mètres sur 6 mètres 20. Ces sas sont indépendants et peuvent être manœuvrés au moyen d'installations hydrauliques qui assurent le passage des plus grands navires en 15 minutes.

L'alimentation, qui se fera par la Mersey et l'Irwell, ne semble pas devoir donner lieu à de sérieuses difficultés.

Ces écluses partagent le canal en quatre biefs, dont les longueurs respectives sont de 33, 11, 4 et 7 kilomètres.

La vitesse de marche des navires dans le canal pouvant atteindre 9 kilomètres par heure, on compte, en faisant la part du temps perdu aux écluses, que le trajet total se fera en huit ou dix heures.

Le canal sera éclairé à la lumière électrique.

De grands docks seront construits à Manchester et en différents points du parcours.

Les routes sont traversées au moyen de ponts mobiles ; au contraire, la traversée des chemins de fer se fait par des ponts fixes, ces chemins ayant été déviés pour obtenir une hauteur libre de 20 mètres au-dessus du canal.

La dépense de l'entreprise a été estimée à 250 millions de francs y compris 43 millions pour le prix d'achat des privilèges et installations des compagnies de navigation existantes. La compagnie qui s'est formée pour construire et exploiter le canal, ne demandait pas comme cela se fait en France, des subventions ou des garanties d'intérêt. Elle ne demandait que la concession, et s'engageait à couvrir la dépense, jusqu'à concurrence de 200 millions, par capital actions, et le reste en obligations.

Mais de grands intérêts étaient opposés à cette création. Le London and North Western Railway et la compagnie des Docks de Liverpool se distinguèrent entre tous les adversaires du canal par la violence et l'acharnement de leur opposition. Une première fois la loi fut repoussée par le Parlement ; une seconde fois, votée par la Chambre basse, elle échoua devant les Lords, puis ce fut le contraire. Enfin, en 1885, la persévérance infatigable des promoteurs de l'affaire obtînt devant le Parlement un succès définitif. Mais les adversaires du canal prirent leur revanche sur le terrain financier en faisant échouer la première émission des titres, et c'est seulement en 1887 que, grâce au puissant concours des maisons Rothschild et Baring, les obstacles financiers ont été surmontés. On n'estime pas à moins de 9 millions de francs les sommes dépensées, tant par les promoteurs de l'affaire que par les adversaires, pendant ces années de lutte et de compétition.

Pour les adversaires du canal, c'est de l'argent perdu, sans espoir de compensation ; mais, pour la compagnie, le succès obtenu est un dédommagement de ces lourds sacrifices. Maintenant elle a le champ libre, les anciennes compagnies de navigation, dont les installations sur le parcours du canal ont une importance considérable, viennent d'être expropriées, contre payement de la somme convenue, et un

marché a été conclu avec le grand entrepreneur Thomas Walker pour exécuter, dans un délai de quatre ans, la totalité des ouvrages moyennant un prix à forfait de 145 millions de francs.

Qu'adviendra-t-il, au point de vue financier, des promesses faites par les prospectus de l'entreprise, au moment de l'émission des titres ? Faut-il compter réellement sur des dividendes de 8 à 18 pour 100 ?

Nous l'ignorons, et cela nous importe peu. Mais ce qui est incontestable, c'est que l'Angleterre vient de donner un nouvel et remarquable exemple de ce que peut, en matière de travaux publics, l'initiative privée. Le canal maritime ne peut manquer de donner un élan nouveau à l'industrie, déjà si puissante, de Manchester. Sera-ce aux dépens de Liverpool ? A première vue, on est tenté de le croire, puisque beaucoup de marchandises, qui s'entreposaient dans ce port, n'y seront plus déchargées. Il n'est pas douteux que le sentiment de Liverpool ait été peu favorable à la création projetée. Cependant nous ne croyons pas la prospérité de Liverpool compromise par le canal de Manchester, non plus que celle du Havre par l'amélioration de la Seine. Au milieu du conflit apparent des intérêts locaux, il y a un intérêt commun, dont on ne tient pas assez compte, c'est la solidarité des grands centres d'une même région, et l'utilité que chacun tire de la prospérité de tous. L'industrie de Manchester et le commerce de Liverpool se font vivre mutuellement ; nous ne croyons pas que ce qui doit enrichir l'un puisse ruiner l'autre.

Les Juifs à Saint-Pétersbourg. - Voici les chiffres officiels concernant la population juive de Saint-Pétersbourg : le 1er janvier 1886, il y avait à Saint-Pétersbourg 188 négociants juifs de la première gilde et 192 commis ; 98 négociants de la deuxième gilde natifs de Saint-Pétersbourg et 93 étrangers ; 2,209 artisans juifs ; 885 militaires en congé ; 275 réservistes ; 496 pharmaciens, accoucheuses, etc. ; 699 Juifs n'appartenant à aucune de ces catégories. En tout, donc 6,219 personnes. Le 1er janvier 1887, ils étaient 5,902. En y comprenant les personnes de leur famille qui habitent la ville avec eux, le chiffre total se monte à 10,909 personnes.

Les chemins de fer en Allemagne. — La longueur kilométrique totale des chemins de fer allemands comprenait :

	Fin 1883	1884	1885
Pour les lignes principales (kilomètres)......	34,881.6	35,619.5	36,164.7
» auxiliaires à voie ordinaire..	1,136.6	1,221.2	1,417.3
» » à voie étroite	107.3	107.3	147.3
Chemins de fer à crémaillère	1.5	5.5	7.5
Ensemble........	36,127.0	36,953.5	37,736.8

A la fin de l'année 1886, la longueur totale était de 38,678.3 kilomètres, dont 38,116.5 kil. à voie ordinaire et 561.8 kil. à voie étroite ou à crémaillère.

	Fin 1883	1884	1885
Longueur des chemins de fer de l'État (kilom.).	15,301.0	19,766.9	21,138.4
Longueur des chemins de fer privés administrés par l'État..............................	2,534.6	1,217.5	639.7
Longueur des chemins de fer privés administrés par des particuliers......................	4,069.7	1,785.1	1,856.9

ASIE.

Le premier chemin de fer chinois. — La *Deutsche Weltpost* consacre un long et intéressant article à cette question. Nonobstant la méfiance de la population et l'opposition des fonctionnaires, que toute chose nouvelle dérange, un mouvement en faveur des chemins de fer s'était produit dans les provinces septentrionales. Li-Houng-Tschang, le vice-roi de Chihli, qui avait déjà, en 1881, fait une tentative, avortée alors, s'est mis à la tête de ce mouvement, collectionnant les plans sans nombre qu'on lui soumettait et promettant à chacun le monopole. Dans l'entretemps, la Société de charbonnages de Kaiping avait construit une voie ferrée de 13 kilomètres pour relier son exploitation au canal le plus proche. Les Charbonnages de Kaiping ont été fondés par un négociant chinois, Tong-king-Sing, d'après le modèle européen ; l'exploitation est dirigée par des ingénieurs et des constructeurs anglais, et si elle ne produit pas de meilleurs résultats, c'est que le côté financier de l'entreprise n'est pas administré par des Européens, et que les bénéfices servent tout d'abord à alimenter la fainéantise d'une centaine de cousins et d'amis de Tong-king-Sing. Au commencement de l'année 1886, la Société décida de prolonger son chemin de fer jusqu'à Takou ou Tientsain. On annonça une adjudication publique pour les rails (1,500 tonnes) ; Krupp obtint la soumission. Mais il fallait obtenir l'autorisation de l'empereur ; Li-Houng-Tschang, avec ses amis le prince Choun et le marquis Tseng, adressa à cet effet une requête à l'impératrice. Celle-ci accorda immédiatement l'autorisation qui fut annoncée dans le journal de Pékin. La question des chemins de fer était donc dès lors résolue en Chine. Dans les premiers jours d'avril, la Société de Kaiping annonça une émission d'actions, avec invitation de prendre part à la souscription ; il était entendu qu'on ajouterait au capital les 250,000 taëls employés à la construction des 13 kilomètres déjà livrés à l'exploitation, et que toutes les fournitures auraient lieu par adjudication publique. Il s'agissait tout d'abord de la ligne de Yen-chouang à Takou ; on promettait un dividende de 5 à 6 p. c. dans les premiers temps, et 10 p. c. dès que l'affaire serait tout à fait lancée. Les travaux furent immédiatement commencés ; on s'empressa d'oublier la disposition relative aux adjudications publiques, et on s'adressa pour la livraison, exclusivement aux maisons anglaises et américaines, dont les prix étaient de 40 à 50 francs supérieurs à la tonne, à ceux de Krupp. De plus, le peuple s'émut, surtout la population marchande de la côte du Pei-ho ; des centaines de pétitions furent adressées au gouvernement. Un obstacle presque insurmontable se présenta : les propriétaires refusaient de vendre les terrains nécessaires à l'entreprise ; en Chine, il n'existe pas de loi sur l'expropriation publique, et de plus on avait à vaincre l'opposition des receveurs des contributions foncières, qui voyaient se perdre une notable portion de leurs bénéfices par l'attribution à une société autorisée par le gouvernement, de terrains qu'ils ne pourraient plus frapper d'impositions. Enfin, comme on sait, les tombeaux en Chine se trouvent éparpillés dans les champs ; ce sont des endroits sacrés, et comment éviter le sacrilège, quand on aurait voulu établir la voie sur l'emplacement de ces sanctuaires ?

On parvint cependant à surmonter toutes ces difficultés ; l'effervescence populaire fut calmée d'office par quelques décrets impériaux menaçants. Les propriétaires, voyant qu'on leur offrait au demeurant de fort belles sommes, voulurent bien vendre, et on parvint même à dédommager les propriétaires de tombeaux, qui enlevèrent les cendres de leurs familles pour aller les enfouir autre part. Un dernier obstacle restait, le plus grave ; l'argent manquait totalement, la souscription d'actions n'avait

tenté personne, malgré les belles promesses faites dans les prospectus ; des pourparlers avec des banques étrangères n'aboutirent pas ; une proclamation du vice-roi ne servit à rien. Enfin, le vice-roi s'arrangea avec le chef d'une maison anglaise, Jardine Matheson et conclut, sous sa garantie personnelle, un emprunt de 4 millions de francs. L'emprunt est remboursable en or, en dix ans à 5 p. c. Li-Houng-Tchan et Chow-fou, qui tous les deux sont très riches, suppléeront de leur propre poche ce qui manque. Les constructions avancent rapidement ; la direction technique est aux mains des ingénieurs anglais, ce qui est une garantie de bonne exécution matérielle. On espère livrer le premier chemin de fer chinois à l'exploitation à la fin de l'année prochaine.

AFRIQUE.

Le Dahomey : ses populations, ses mœurs, ses coutumes, ses ressources naturelles. — Fidèles à notre coutume d'analyser, à propos des publications les plus récentes, la situation économique des pays exotiques les moins connus, nous étudierons aujourd'hui pour les lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille* le Dahomey, au protectorat duquel le Portugal vient de renoncer, ainsi que nous le relatons plus haut dans nos nouvelles géographiques (partie scientifique et explorations). Dans ce travail, nous prendrons surtout pour guides M. Laffitte, missionnaire, qui, pendant plusieurs années, a résidé au Dahomé (1), et M. l'abbé Bouche, lequel, pendant sept années, a séjourné à Porto-Nova, à Wydah, à Lagos et Agoué, dans le pays des Minas, s'occupant, en raison de son ministère, de l'instruction et de l'éducation des jeunes Noirs, du soin des malades et de l'installation de deux résidences apostoliques (2).

Demandez-vous aux Dahoméens quel est le plus grand royaume de l'Afrique, ils vous répondront sans hésiter que c'est le Dahomé. A les en croire, le Dahomé serait borné à l'est par le royaume de Bénin, au sud par le golfe de Guinée, à l'ouest par le royaume des Achantis, et, au nord, sa frontière s'étendrait indéfiniment sur une contrée encore à peu près inconnue. La vérité est que de ce côté les montagnes de Kong paraissent limiter le Dahomé ; mais le pays est à peu près désert et les quelques peuplades qui l'occupent ne reconnaissent que d'une façon nominale l'autorité du souverain d'Agbomé ; il en est ainsi de Porto-Novo, du Grand et du Petit-Popo, d'Agoué dont il a la prétention d'être le maître. La principauté d'Abékoutta est avec lui en luttes incessantes, et dans ses entreprises contre ce puissant voisin, son armée, réputée la meilleure de toute la Guinée, compte autant d'échecs que de campagnes. De fait, le Dahomé, loin d'être un des plus grands royaumes de l'Afrique, en est un des plus petits. La population n'est nullement en rapport avec l'étendue du territoire : elle est très clairsemée dans la campagne, et les villes elles-mêmes ne renferment qu'un assez petit nombre de Nègres. Quelques voyageurs néanmoins ont porté jusqu'à 1 million la population dahoméenne ; ils se sont laissés aller à la fantaisie, ou bien ils ont prêté une oreille trop crédule aux dires des indigènes, qui, soit ignorance, soit mauvaise volonté, ne disent jamais la vérité.

---

(1) V. *Le Dahomé : Souvenirs de voyage et de mission* (1871).

(2) *Sept ans en Afrique occidentale : la Côte des Esclaves et le Dahomé.* 1 vol. in-16. Plon. Paris. 1885.)

Les Européens peuvent accéder au Dahomé par plusieurs points ; ceux venant de Lagos, Badagri, Porto-Novo touchent terre à Godomé, et la lagune qui baigne les villes d'Agoué et les villages de Petit-Popo et de Grand-Popo sert de chemin aux voyageurs provenant de cette région. Le point de débarquement est à une demi-heure de Widah, ville qui doit son importance à sa position près du littoral, aux lagunes découpant son territoire et formant les routes naturelles du pays. De la mer lui viennent l'eau-de-vie, le tabac, les étoffes, la poudre, les fusils ; d'autre part les lagunes y amènent les produits de l'intérieur. Bâtie sur un monticule, assez loin des marécages, Wydah possède un avantage capital : la brise de mer, que rien n'arrête, y arrive fraîche et tout imprégnée de senteurs prises dans les hautes herbes. Aussi, ces épidémies, si fréquentes et si meurtrières à Bathurst, à Freetown, à Acra, à Lagos, qui ont valu à ces villes le surnom de « Tombeaux des Européens », sont-elles inconnues à Wydah. Aux yeux des Noirs venus de l'intérieur, c'est une ville incomparable, une merveille des merveilles. Qnant à l'Européen qui la voit pour la première fois dans son ensemble, Wydah lui produit l'effet d'une vaste agglomération de ruches d'abeilles disséminées çà et là, selon le caprice de ses habitants, tantôt en masses compactes, tantôt isolées, tantôt posées sur la même ligne. Les cases sont presque toutes de forme ronde et leur hauteur ne dépasse guère huit pieds. Un trou creusé à côté de chaque habitation fournit la terre pour les murs ; le palmier, le bambou, des herbes desséchées constituent les matériaux de la toiture.

Prenons maintenant, en compagnie de M. Laffite, la route d'Agbomé. Trois heures de marche à travers un pays à peu près désert conduisent sur le territoire de Savi, sorte de principauté moitié indépendante, moitié soumise au roi de Dahomé, dont le chef-lieu, Savi, est peuplé d'envirou 2.000 habitants. De Savi à Tolli, la campagne n'offre pas l'aspect désolé des alentours de Widah ; l'œil s'y repose avec plaisir sur des plantations d'ignames, de patates et de maïs ; après avoir traversé le village d'Azoqué, on atteint la ville d'Allada, ancienne capitale du royaume de même nom, aujourd'hui bien déchue de son antique splendeur. On traverse ensuite une forêt vierge, large d'environ douze lieues, à l'issue de laquelle apparaît le village d'Henvi, et de là l'on se dirige sur Canna, ville qui par elle-même n'a rien de bien remarquable, mais qui est pour les Dahoméens ce que la Mecque est pour les Musulmans, une ville sainte, et aussi une sorte de Saint-Denis et de Versailles pour les monarques du pays. Une distance de trois lieues seulement sépare Canna d'Agbomé. La route est magnifique, très large, constamment unie, presque en droite ligne et bordée d'arbres gigantesques ; en un mot, c'est l'avenue d'une grande ville. Mais la capitale du Dahomé n'est qu'un grand et misérable village. Ses fortifications, dont les Nègres font tant de bruit, ne consistent qu'en quelques murs de terre et un pont entouré de fossés peu profonds. Chaque muraille est percée de deux ouvertures : l'une étroite, pour le peuple ; l'autre large, pour le souverain. Le seul édifice d'Agbomé qui mérite une mention particulière, c'est le Palais Royal. L'architecte qui a bâti la case proprement dite du roi a essayé de lui donner une tournure européenne ; mais il n'a réussi qu'imparfaitement, car le pavillon royal, avec ses murs de terre battue, sa toiture d'herbes desséchées, a tout au plus l'aspect d'une grange à serrer le foin. Le palais lui-même ne consiste qu'en un grand amas de huttes renfermées dans un enclos quadrugulaire de plus d'un mille de superficie, dont les murailles sont en terre battue ; elles étaient autrefois surmontées d'un cordon de mâchoires et de crânes humains, trophées enlevés sur le champ de bataille, et fréquemment entremêlés de têtes entières fraîchement découpées. Aujourd'hui le palais a perdu de son aspect horrible. Le cordon de crânes qui décorait ses murailles a disparu, emporté par le vent et les pluies torrentielles de la saison d'orages; toutefois, si l'on y regarde bien, on aperçoit çà et là quelques débris de ces hideux trophées.

« En fait, la vue d'Agbomé ne compense en rien les fatigues d'un long et pénible voyage : après deux heures passées dons cette ville, on n'a plus qu'un désir, celui d'en sortir au plus vite. Quant à faire des excursions dans la campagne, qui environne la capitalé, il ne faut pas y songer. L'hôte du roi ne peut faire un pas sans la permission du roi, et pour peu qu'il s'écarte du règlement de la cour, il est, jour et nuit, l'objet d'une surveillance active. »

Les rois du Dahomé sont, dans toute l'acception du terme, les maîtres de la vie de leurs sujets comme de leur fortune. En principe, il y a au Dahomé deux sortes d'impôts : l'impôt ordinaire et l'impôt extraordinaire. Le premier atteint principalement l'huile de palmier : lorsque les Nègres portent leur huile soit aux comptoirs soit au marché, les agents du gouvernement prélèvent la part du roi. Le roi s'attribue de même une part sur la récolte des fruits et sur la pêche dans les lagunes Ce qu'on entend par impôt extraordinaire, c'est le droit qu'il s'arroge de ravir à ses sujets tout ce que bon lui semble. La perception de cet impôt n'est pas, il est vrai, sans présenter quelques difficultés, mais les agents du fisc dahoméen n'ont guère de scrupules, et savent, soit par force, soit par ruse, en venir toujours à bout. La razzia une fois décidée, des agents secrets se répandent dans les villes et dans les villages, et en un clin d'œil les pauvres gens sont dépouillés de leurs quelques deniers. Les grands échappent d'habitude à ces exécutions, mais les *cabacères* ou magistrats municipaux ne sont pas plus épargnés que leurs administrés.

Aux ressources déjà considérables que lui fournissent l'impôt ordinaire et l'impôt extraordinaire le roi ajoute encore les produits des amendes infligées aux Nègres sous le moindre prétexte. L'amende est-elle faible, quelques coups de bâton ou de fouet vigoureusement appliqués ont bientôt raison des velléités de résistance du contribuable. « Dans certains cas, la manière de faire payer l'amende est des plus ingénieuses. On enlève d'abord dans la case du rebelle tout ce qui est de quelque valeur ; on brise ensuite la toiture de sa case, et le malheureux reste exposé avec sa famille à toutes les variations de l'atmosphère. S'il a réellement la fortune qu'on lui suppose, il livre bientôt les cauris demandés, et alors seulement il lui est permis de couvrir de nouveau sa baraque : s'il n'a ni sou ni maille, il travaille jusqu'à l'extinction de sa dette, et en attendant s'accommode comme il peut de sa hutte ouverte à tous les vents. » L'amende est-elle forte, c'est la prison qui fait justice des refus de la payer. Or, la prison dahoméenne n'est pas un lieu de détention : c'est un vrai cloaque. Les prisonniers sont jetés dans un trou humide, creusé en forme d'entonnoir. Des émanations putrides s'échappent de cette cuve et la vermine pullule au milieu des immondices qui en garnissent le sol. Mais de tout cela le Nègre s'inquiète peu ; ce qu'il redoute, c'est la bastonnade, et ce supplice, tout prisonnier doit le subir. Aux moins coupables, on l'administre le matin seulement ; le matin et le soir à ceux dont les méfaits présentent quelque gravité ; enfin, aux grands coupables, trois fois par jour. L'Etat ne se charge pas de la nourriture des détenus ; c'est aux parents ou aux amis d'y pourvoir, et lorsque leur pitance arrive à ces malheureux, elle a subi de nombreuses diminutions en passant par les nombreuses mains chargées de la transmettre. Aussi est-ce un spectacle hideux à voir que celui d'un Nègre sortant de la géôle, avec son corps amaigri par une longue suite de privations et de tortures, avec sa peau enduite d'une vâse verdâtre et sillonnée en tous sens par la vermine.

Le Dahomé est un Etat surtout militaire : son armée se compose de deux groupes, l'un d'hommes et l'autre de femmes. Le premier groupe comprend des fusiliers, des archers, des cavaliers et des artilleurs, et le second des amazones appartenant les unes à l'armée active, les autres à la réserve. Les fusiliers sont armés de fusils à pierre, venant d'Amérique et d'Angleterre. La hâte apportée dans leur fabrication les rend très dangereux : les canons minces, effilés, éclatent fréquemment et mutilent

chaque année bon nombre d'hommes. Ces soldats portent en outre un sabre informe qui leur sert d'assommoir, ou bien un long couteau enfermé dans une gaîne de cuir. Avec leurs flèches enduites d'un poison si violent que la moindre piqûre devient une blessure mortelle, les archers seraient très redoutables s'ils étaient d'habiles tireurs. Les cavaliers, quoique regardés comme une troupe d'élite, ne sont que des soldats de parade, montés sur des bêtes de petite taille ressemblant plutôt à des ânes qu'à des chevaux, et malhabiles à les mener. Mais de toutes les armes, c'est l'artillerie qui est la moins terrible aux mains des Dahoméens. Il y a bien à Agbomé un petit parc d'artillerie, mais ces pièces, de divers calibres, rongées par la rouille et presque toutes enlevées aux forts de Wydah depuis leur abandon, ne servent qu'à brûler de la poudre aux jours de fêtes nationales, et on ne les déplace jamais.

Les amazones, qui sont au nombre de 3,000, voilà le véritable corps d'élite de cette armée. Capturées dans ces razzias que les Dahoméens pratiquent incessamment autour de leurs limites, elles reçoivent une éducation en rapport avec le genre de vie qui les attend. Leur corps, rompu aux exercices les plus violents, acquiert une force et une souplesse extraordinaires ; habituées dès leur plus jeune âge aux fatigues et aux privations, elles supportent la faim et la soif avec une constance admirable, et leur esprit, discipliné comme une machine, ne connaît qu'une chose au monde : c'est le respect profond de leur roi et la soumission la plus absolue à ses volontés. Le costume des amazones est le même que celui des hommes en temps de guerre : un caleçon qui descend aux genoux. une blouse sans manches serrée à la ceinture par une courroie, et c'est tout. Le roi ne s'occupe en rien de leur nourriture ; c'est à elles d'y pourvoir ; aussi leur journée, en dehors de l'exercice, se passe-t-elle dans un travail continu. Elles ont le monopole de deux branches de l'industrie indigène, — la poterie et les calebasses, — et les bénéfices qu'elles retirent de cette fabrication leur permettent de vivre un peu plus à l'aise que le commun des Dahoméens. Elles y joignent d'ailleurs la culture du maïs et en général de tous les produits du sol dahoméen. Elles ont malheureusement un grand faible pour le tafia. Un petit verre de cette immonde liqueur, nous dit-on, les fait sourire de pitié ; un demi-litre les déride à peine, leur visage ne s'épanouit que devant la bouteille entière.

Même dans cette Afrique occidentale et centrale qui est pourtant plongée dans les plus épaisses ténèbres religieuses, le Dahomé tient une place à part par le nombre de ses superstitions, leur variété. leur caractère tantôt grotesque, tantôt sinistre. Chacune des branches de la grande famille africaine, en venant se fixer sur le sol dahoméen, soit temporairement, soit pour toujours, a apporté avec elle les croyances et les cérémonies religieuses de son lieu d'origine : mais la religion nationale du Dahomé, c'est le fétichisme sous sa forme la plus grossière. Grâce aux féticheurs, une année ne se passe pas sans voir quelques nouvelles divinités dans le Panthéon dahoméen Aujourd'hui, c'est un chiffon qui devient une panacée universelle ; demain ce sera un arbre marqué par les prêtres de signes bizarres. D'autres fois la dévotion du Dahoméen s'adresse à un monticule élevé par les fourmis, voire à la carcasse de quelque animal, selon que le féticheur en a décidé. L'esprit du soleil, l'esprit de la lune, de la foudre, de la pluie ont leurs féticheurs attitrés. Il y a également des esprits invisibles qui traversent l'air : les plus redoutables sont ceux qui errent la nuit ; tous demandent des offrandes, mais ceux-ci surtout ont des exigences particulières. C'est à leur intention que les indigènes déposent, au coucher du soleil, devant leurs cases, dans les rues, sur les places, des comestibles de toute sorte. Pas un Nègre, mourût-il d'inanition, n'oserait toucher à ces offrandes, les chiens, moins scrupuleux, en font leur profit.

Dans la capitale, les reptiles, quels qu'ils soient, sont voués à l'exécration ; mais à Wydah, plusieurs de ces animaux sont regardés comme des dieux et traités comme

tels. Le boa, roi de l'espèce, a une case pour lui seul ; plusieurs nègres sont attachés à son service, parmi lesquels un médecin, ou plutôt un sorcier, est chargé de veiller spécialement à l'heureuse issue de ses pénibles digestions. Jadis le boa était promené en grande pompe, une fois chaque année, par les rues et les places de Wydah. Le jour de l'exhibition du dieu, défense était faite aux Blancs et aux Nègres de sortir de chez eux ; il leur était prescrit, en outre, de tenir closes leurs portes et leurs fenêtres. La peine de mort était la sanction terrible de cette prohibition. Un Blanc, qui se croyait à l'abri de tout regard, eut l'imprudence de jeter un coup d'œil sur le cortége, au moment où il passait sous ses fenêtres. A quelques jours de là, dénoncé par les Nègres attachés à son service, il mourut empoisonné.

Cette fête, qui revenait régulièrement tous les ans, n'eut pas lieu une seule fois pendant le séjour de sept ans que M. Laffitte fit au Dahomé, et nous ne sachions pas que M. l'abbé Bouche en fasse mention, dans sa relation, plus récente. Est-elle tombée en désuétude, se demande à ce propos le premier de ces missionnaires, ou bien le boa est-il crevé ? Et M. Laffitte incline fortement à croire que cette dernière hypothèse est la vraie, attendu que les Dahoméens, s'ils aiment à faire le mal pour le mal, suivant le mot de M. Bouche, ne sont pas d'une bravoure excessive, et que nul d'entre eux ne se sera beaucoup soucié d'aller chercher dans les bois un successeur au boa sacré de Wydah. Mais, deux ans environ après l'arrivée de M. Laffitte dans le pays, un tremblement de terre jeta les indigènes dans une grande consternation. La secousse fut très violente à Agbomé : un temple éprouva une oscillation si violente que les dieux de terre cuite qu'il renfermait roulèrent à terre, perdant qui le nez, qui les bras, qui la tête. Frappé d'une terreur folle, le peuple craignait de plus grands malheurs dont le tremblement de terre lui paraissait le présage certain. Le grand féticheur parut alors et sa présence calma l'anxiété générale. Se mettant à genoux, il murmura quelques prières et déclara que les dieux étaient courroucés : pour les apaiser, ajouta-t-il, il fallait leur offrir en holocauste trente victimes humaines, et trente esclaves lui furent incontinent livrés. Leurs têtes tombèrent sous la hache du sacrificateur, et leur sang, soigneusement recueilli, servit à un immonde repas.

Cette affreuse coutume remonte, au Dahomé, à une époque immémoriale, et des indigènes affirment qu'elle s'est pratiquée de tous les temps. Les dieux, disent-ils, sont parfois tellement irrités que l'oblation des fruits de la terre, l'immolation des boucs et des moutons, restent impuissantes à conjurer leur colère ; et comme victime expiatoire, ils ne trouvent que l'homme d'assez pur. La croyance à une autre vie sert encore de prétexte aux hécatombes humaines qui souillent cette terre. « Le Dahoméen croit à une autre vie ; mais pour lui, l'existence d'au delà de la tombe n'est que la fidèle image de son existence présente. L'homme y sera assujetti aux mêmes besoins, aux mêmes misères, et pour que le mort ne soit pas dépourvu de tout à son entrée dans la nouvelle patrie, on l'ensevelit avec ses vêtements, on le munit d'ustensiles de ménage, de provisions de toute sorte, et enfin on immole sur sa tombe des esclaves condamnés à porter éternellement leur collier de misère (1). »

Les produits alimentaires du sol dahoméen sont peu nombreux et ne sont remarquables ni par leur saveur, ni par leur variété. Dès qu'il a posé le pied sur ce sol, l'Européen doit se résigner à un changement complet dans sa manière de vivre et dans les conditions de son existence matérielle. Le pain et le vin lui font complètement défaut. Le grain de blé jeté sur cette terre incandescente germe très vite et

---

(1) Voir *le Dahomé*, chap. VI.

forme en quelques jours, une tige couronnée d'un épi magnifique ; mais quand, après l'avoir cueilli, on le froisse dans les mains, il ne reste que des débris d'alvéoles entièrement vides de grains. La culture de la vigne a été essayée plusieurs fois, mais toujours sans le moindre succès, alors même qu'on l'entreprenait avec des plants provenant des contrées les plus chaudes de l'Espagne. Les ceps se déploient en d'immenses ramures pour ne donner ensuite que des raisins petits, secs et sans saveur. La pomme de terre subit des modifications qui en changent entièrement la couleur et le goût. Semée à la saison pluvieuse, elle couvre les sillons d'une belle verdure, mais ce n'est qu'une apparence trompeuse, et le tubercule lui-même, de teinte noirâtre, est fade et indigeste.

Le maïs prospère à merveille au Dahomé, et forme la principale nourriture de ses habitants. Haute d'environ huit pieds, chaque tige porte deux et souvent trois épis d'une grosseur extraordinaire. Sa culture peut donner jusqu'à deux récoltes par an sans grand travail, et c'est là, selon M. l'abbé Laffitte, un point capital pour le Nègre. « Quoi qu'en disent certains voyageurs, le Negre n'aime pas le travail ; s'il est esclave dans une plantation, le fouet du commandeur lui fera accomplir une tâche snrhumaine ; mais livré à lui-même, il passera des journées entières couché sur sa natte. De là ces deux axiomes qui sont également vrais, bien que contradictoires : travailleur comme un Nègre ; fainéant comme un Nègre. » L'igname forme la seconde base de la nourriture des naturels. Sa culture, sans exiger beaucoup de soins, demande cependant un certain travail. Il faut d'abord placer la semence assez profondément dans le sol, entourer ensuite d'une masse de terre en forme de cône sa tige volubile, et enfin lui donner un bambou pour tuteur. Le rhizome de l'igname devient très volumineux, et son poids varie de douze à vingt-cinq kilogrammes. La peau extérieure enlevée, sa chair est d'une blancheur éclatante. Comme ressource alimentaire, le manioc se range après le maïs et l'igname. Cet arbre croît spontanément ; sa tige, haute de deux à trois mètres, noueuse et cassante, renferme un suc laiteux, regardé comme un poison des plus violents. La racine, torréfiée et râpée, fournit une fécule saine et nourrissante. Les Blancs sont les seuls qui cultivent la patate douce ; les Nègres la dédaignent ; c'est un mets trop anodin pour ces palais blasés par l'usage du piment et des boissons fortes.

Dans plusieurs régions intertropicales, le cocotier constitue une véritable richesse. Avec la coque du fruit, on fait des vases, des coupes, et une infinité de petits ouvrages remarquables par leurs ciselures ; la filasse du brou fournit des cordages ; les feuilles servent à faire des nattes, des paniers ; elles remplacent la tuile et l'ardoise pour la toiture des maisons. Mais à part le fil qui lui sert à tresser ses engins de pêche, le Dahoméen néglige d'utiliser les divers produits du cocotier.

Étendue du territoire du Soudan Français.— Voici, d'après le capitaine F. Quiquandon, l'étendue des territoires que la France possède au Soudan et le chiffre approximatif de la population qui les habite :

Noms des postes	Superficie du territoire	Population.
Bakel	10.800 k. q.	17.450
Médine	36.600 »	65.850
Bafoulabé	20.600 »	34.800
Kita	27.800 »	33.000
Nigassola	14.400 »	20.000
Bamakou	21.400 »	69.700
Total	131.000 k. q.	239.800

A ces chiffres il faut ajouter les pays de Protectorat :

Pays toucouleurs : Dinguiray Nioro, Ségou : 362.000 k. q , 110,000.800 habitants.

Fouta Djallon, 150.000 k. q., 600.000 habitants.

Pays de Samory, 360.000 k. q., 1.500.000 habitants.

Bambaras, 12.500 k. q., 89.000 habitants.

Maures nomades, 13.000 habitants.

Soit environ 920.000 kilomètres carrés habités par une population de près de 2.600.000 habitants.

Les monnaies de l'État belge du Congo. — Le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie* nous apprend que les premières monnaies d'argent de l'État indépendant du Congo viennent d'être frappées à l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles. Ce sont des pièces de 5, 2, 1 fr. et de 50 centimes. Leur poids et leur grandeur sont entièrement conformes aux pièces belges. Sur une des faces se trouve gravé le portrait du roi avec inscription en légende : « Léopold II , roi des Belges , souv. de l'État ind. du Congo. » Le revers des pièces de 5 francs est marqué d'un écusson gardé par deux lions héraldiques ; au-dessous , en banderole , la devise de l'État indépendant : « Travail et Progrès. » La même devise se trouve reproduite sur le cordon des diverses pièces d'argent ; les revers des pièces de 2 et 1 fr. et de 50 centimes diffère quelque peu de celui des pièces de 5 fr.; le dessin , plus sobre , se compose d'un simple écusson traversé par une bandelette et portant sur champ un lion ; des deux côtés de l'écusson passent des palmes. Les pièces de cuivre sont perforées au centre d'un trou circulaire, c'est-à-dire qu'elles sont appropriées au porte-monnaie nègre.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ,

ALFRED RENOUARD.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 28 avril 1888.

Présidence de M. Paul CREPY.

La séance est ouverte à huit heures un quart. MM. Paul Crepy, président ; Alfred Renouard, secrétaire-général ; Al. Eeckman, secrétaire-général-adjoint ; Van Hende, bibliothécaire ; Quarré-Reybourbon, archiviste ; Crépin, Delessert, Warin, membres du Comité d'études, prennent place au bureau.

Présentation de nouveaux Membres. — M. le secrétaire-général donne les noms de vingt-sept sociétaires nouvellement admis par le Comité d'études depuis la dernière assemblée générale.

Situation financière. — M. le Président lit une lettre de M. Fromont, trésorier, indiquant d'une façon précise la situation financière de la Société au 1er janvier 1888. Les recettes se balancent par 26,477 fr. 82 cent., les dépenses représentent 23,400 fr. 11 cent., et il y a 5,181 fr. 51 cent. à la réserve ; il en résulterait, en cas d'une liquidation actuelle, un excédent de 2,103 fr. 80 cent.

Commission des finances. — Ces comptes ont été examinés par la Commission des finances, qui les a trouvés exacts et a décidé de voter à M. le trésorier Fromont des remercîments pour le zèle dont il fait preuve dans les fonctions qu'il a bien voulu accepter.

Cotisation des fondateurs. — La Commission des finances a décidé dans sa dernière séance qu'à l'avenir, la quote-part des membres fondateurs, qui, une fois versée, exonère les sociétaires de toute cotisation annuelle, serait élevée à 300 fr. au lieu de 200.

Nouveaux membres d'honneur et correspondants. — Dans sa dernière séance, le Comité d'études a proclamé membre d'honneur de la Société M. Perrot, directeur de l'école normale supérieure, à qui nous devons la savante conférence de la distribution des prix de 1888 ; et a nommé membres correspondants : MM. Jean Broussali, dont nous avons entendu récemment la belle conférence sur l'Arménie ; Castonnet des Fosses, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris, qui lui aussi a bien voulu nous faire d'intéressantes conférences à Lille, Roubaix et Tourcoing ; et Émile Castel, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer du Nord à Paris, qui, avec une obligeance dont nous lui sommes reconnaissants, veut bien faciliter à nos Conférenciers, de même qu'aux Excursionnistes de la Société, les voyages sur la ligne du Nord.

L'assemblée ratifie ces choix.

Commission des excursions. — Les conférences d'hiver ayant pris fin, la Commission des excursions s'est réunie dernièrement et a arrêté pour 1888 les itinéraires suivants :

DATES.	BUT OU ITINÉRAIRE.	ORGANISATEURS.
Jeudi 26 avril . .	Aciéries d'Isbergues...........	MM. DELAHODDE et WERQUIN.
Jeudi 3 mai......	Bruges (Excursion archéologiqe)	MM. le Chne DEHAISNES, QUARRÉ - REYBOURBON et FERNAUX.
10-11-12 mai..... (ASCENSION).	Bruxelles, Liège, Spa, Grotte St-Pierre, près Maestricht (Hollande)................	MM. CRÉPIN et VAN BUTSÈLE.
20-21 mai........ (PENTECÔTE).	D'Anvers à Flessingue par l'Escaut. — Middelbourg.......	MM. A. EECKMAN et FERNAUX.
Dimanche 27 mai	Ascenseur hydraulique des Fontinettes-St-Omer...........	MM. MERCHIER et GRUSON, ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.
Dimanche 10 juin	Caillou qui bique....	MM. CRÉPIN et FERNAUX.
Jeudi 28 juin....	Ypres, Mont de Kemmel, Comines	MM.. le Chne DEHAISNES, FERNAUX et HOUZÉ.
Dimanche 8 juillet	Forêt de Mormal.............	MM. A. EECKMAN et H. BÉCOURT, Inspecteur des Forêts, Membre correspondant de la Société.
13-14-15 juillet ..	Grottes de Han. — Vallée de la Meuse.....................	MM. CRÉPIN et TACQUET.
Dimanche 29 juillet.............	Procession de Furnes..........	MM. RENOUARD et BÉGHIN
Dimanche 9 août.	Bon-Secours et Bel-Œil.......	MM. MULLIER et TACQUET (avec le concours de M. DELMÉE, de Tournai)
22-23-24-25-26 août...........	Londres......................	MM. FAUCHER et BÉGHIN.
Dimanche 2 septembre........	Antoing. — Mont de la Trinité, Pierre Brunehaut..........	MM. FERNAUX et L. PICAVET.

La Commission a décidé qu'elle se réservait de modifier la date et l'itinéraire de ces excursions. Le programme détaillé de chacune d'elles sera mis à la disposition des sociétaires, 29, rue des Jardins, et indiquera l'itinéraire définitivement adopté, ainsi que le chiffre des arrhes à déposer entre les mains de M. Jusniaux, agent de la Société, qui se tient chaque jour dans la salle des cours à la disposition des membres, de quatre à cinq heures du soir. La liste des adhésions sera rigoureusement close six jours avant les dates fixées au tableau ci-dessus,

Congrès des Sociétés savantes. — La Société se fera représenter comme d'habitude au Congrès annuel des Sociétés savantes qui aura lieu cette année à Paris, du 21

au 25 mai. Les délégués pour 1888 sont MM. Crepy, Crépin, Alex. Eeckman, Albert Mullier, Isaïe Reumaux et Warin.

Congrès national de Géographie. — Le Congrès national de géographie, dont la session à Bourg a été annoncée dans la dernière assemblée générale envoie le questionnaire qui y sera discuté. M. le président en donne connaissance aux membres présents.

Pour la géographie proprement dite, il n'y a qu'une question : — De l'équilibre à établir entre l'écoulement artificiel des eaux pluviales et les ressources que présentent les collecteurs naturels pour l'écoulement de ces eaux (question proposée par la Société de géographie de Tours).

Pour l'enseignement et la vulgarisation de la géographie, trois questions : — 1° De l'utilité à introduire dans l'enseignement secondaire et dans les écoles normales des ouvrages de géophysique traitant particulièrement de l'océanographie (question posée par la Société de géographie de l'Est) ; 2° De l'ortographe des noms des pays qui s'écrivent en caractères latins ; 3° De la création d'un Institut géographique.

Pour la géographie commerciale et économique, huit questions : — 1° Les voyages de nos jours (missions de l'État, explorations dues à l'initiative des particuliers, voyages d'étude collectifs ou individuels). (Question proposée par la Société de géographie commerciale de Paris) ; 2° Des concours pour l'obtention des bourses de voyage et de séjour entre les élèves des différentes Écoles de commerce et d'industrie. (Question proposée par la Société de géographie commerciale de Bordeaux) ; 3° Création d'une ligne de paquebots à vapeur sous pavillon français desservant la Côte occidentale d'Afrique jusqu'au Congo. (Question proposée par la Société de géographie de Marseille) ; 4° Dé l'utilité des Bureaux Nautiques dans nos grands ports de commerce. (Question proposée par la Société de géographie commerciale de Bordeaux) ; 5° De la colonisation dans la France continentale. (Question proposée par la Société de géographie de Tours) ; 6° Trouver le meilleur système administratif et politique à appliquer à chacun de nos établissements d'outre-mer, suivant le climat, l'état social, politique et religieux des races qui habitent le pays ; il serait tenu compte de la nature de l'établissement d'outre-mer, soit comme station militaire, soit comme colonie d'exploitation. (Question proposée par la Société bretonne de géographie, siège à Lorient) ; 7° Examiner le moyen le plus efficace pour lutter contre la concurrence créée au transit français par le percement du Saint-Gothard et les travaux du port de Gênes. (Question proposée par la Société bretonne de géographie, siège à Lorient, et la Société de géographie de l'Est qui compte également apporter une note sur une question subsidiaire à celle-ci) ; 8° Des avantages économiques qui résulteraient pour la France de l'établissement d'une voie d'eau sûre et commode entre le réseau de nos canaux et la Méditerranée. (Question proposée par la Société de géographie de l'Ain).

Enfin, pour les questions d'organisation, on propose : — 1° Des moyens à employer par les Sociétés françaises de géographie pour étendre leur influence et rendre leur action plus efficace. (Question posée par la Société de géographie de Tours) ; 2° Le Congrès des Sociétés françaises de géographie en 1889 à Paris, étude des moyens à employer pour lui donner tout l'éclat désirable. (Question posée par la Société de géographie de l'Ain).

Quoiqu'il ne soit pas encore possible, pour des raisons locales, de fixer dès à présent la date précise du Congrès, la Société de géographie de l'Ain qui l'organise, prie cependant la Société de Lille d'assurer à ses membres qu'il aura lieu durant le

mois d'août. La durée de ce congres, conformément au désir manifesté par un grand nombre de Sociétés françaises de géographie, sera de six jours, qui commenceront un lundi. L'excursion finale aura une durée facultative de trois, quatre ou cinq jours. M. le Président invite les membres de la Société de géographie de Lille qui voudraient se rendre à ce Congrès à vouloir bien au plus tôt donner leurs noms au bureau.

Excursion scolaire. — M. le président annonce que le voyage à la mer des lauréats du prix Danel aura lieu du 20 au 31 mai. M. Jacquin, membre du Comité, a bien voulu se charger d'organiser cette excursion.

Communications. — Diverses communications verbales sont faites successivement par M. Alfred Renouard. sur l'industrie cotonnière en Amérique ; par M. Merchier, sur Madagascar ; et par M. Eeckman . sur la question de l'Ouellé. M. le président en remercie les auteurs.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire-Général,

Alfred RENOUARD



LE FOUTA SÉNÉGALAIS
Par
le capitaine
H. BROSSELARD
CROQUIS D'ENSEMBLE
au 1/1000 000
Signes conventionnels
Navigation
Pendant les basses eaux, les bateaux calant 0m 50c peuvent remonter à Bakel, excepté du 1er Mai au 15 Juin. Ceux qui calent 1m peuvent remonter à Saldé et à N'doorbodian. Ceux qui calent 1m 50 peuvent remonter à Mafou ou au gué de Diamondou sur le marigot de Doué.
Le marigot de Dimol conserve toujours un minimum de 2m d'eau (entre le fleuve et Backaa). Pendant les hautes eaux les bateaux calant 1m 50 peuvent passer du marigot de Balel dans le marigot de Dimol.
Les cotes indiquées pour la hauteur des eaux, aux passages, sont prises au moment des plus basses eaux.
Dans la première huitaine de juin, le fleuve subit généralement une crue de 0m 50c. Tous les passages deviennent praticables pour les bateaux dont le tirant d'eau ne dépasse pas 1m 00.
En Août et Septembre la crue atteint toujours un minimum de 9m à 10m.
RESIDENCES
des principaux Chefs
Goleré — Ibra Almamy
Galaya — Ardo Abdoul
Diaba — Boubou Abdoul
Orefondé — Boumoy
Ansdé Balléa — N'doundé Samba
Agnam — Diagraf Samba
Tchilogne — Tierno-Molley
Odèqui — Ali-Bakar
Boki-Diabé — Abdoul-bou-Bakar
Note Géographique
Le fleuve couvre chaque année de ses eaux de grandes étendues de terrain à droite et à gauche de ses rives. Les villages sont construits sur des bourrelets de la rive connus pour émerger en tout temps au-dessus de l'inondation.
Village
Niveau des Hles Eaux
FLEUVE
Rive gauche
Rive droite
Coupe perpendiculaire aux Rives
Les terrains inondés sont à sec à la fin de février. L'eau continue cependant à séjourner au fond de nombreuses cuvettes et de certains marais quelquefois fort étendus.
L'île à Morfil est boisée sur la rive du Sénégal; elle est défrichée à l'intérieur et sur certains points des rives du marigot de Doué. De grandes superficies sont cultivées; les récoltes se font en Juin. L'île est inondée d'Août à Décembre, elle est encore marécageuse en Mars, on peut la traverser de Mars à Juillet.
Les îles formées par le Sénégal et les marigots de Balel et de Dimol, sont marécageuses, et très boisées. Après le retrait de l'inondation, l'eau séjourne au fond de petits marigots, et d'un grand nombre de cuvettes aux rives marécageuses. Séjour malsain. Il n'y a de cultures que dans le voisinage du fleuve.
La rive gauche des marigots de Doué et de Balel est défrichée et cultivée sur de grands espaces. Les rives du marigot de Dimol sont bordées d'une forêt épaisse; quelques rares cultures.
La rive droite du Sénégal (rive des Maures) est couverte d'une forêt épaisse; quelques rares espaces sont défrichés et cultivés principalement en face des villages de la rive gauche.
Les régions comprises en dehors de la zône d'inondation, sont boisées, inhabitées, et manquent d'eau pendant la saison sèche
Dressé d'après la carte au terrain, en deux feuilles publiée en 1886, au Retour d'une mission à Bakel (insurrection de Mahmadou Lamine)
Passage de Guiavara
Echelle de 1/8000.
0m 100 200 300
ECHELLE
de
LA CARTE
au 1/800 000
0 8 12 16 20 24 28 32
Profil suivant CD
Zone d'inondation
Fleuve
Village
Mares
Profil suivant AB.
Zône inondée
Niveau moyen des crues 9 à 10m au dessus des basses eaux.
ILE A MORFIL
TORO
LAO
FOUTA CENTRAL
DAMGA
BONDOU
SÉNÉGAMBIE
AFRIQUE
SALDÉ
MATAM
BAKEL
AÉRÉ

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL EN 1886

Communication faite à la Société de Géographie de Lille,

Par M. le Capitaine BROSSELARD (1).

I. — Situation créée dans le Haut-Fleuve par l'insurrection de Mahmadou-Lamine. — Objet de la mission du capitaine Brosselard.

Au mois de mars 1886, le marabout Mahmadou-Lamine, dont les agissements préoccupaient depuis plusieurs mois les autorités françaises, profita de l'éloignement de la colonne du lieutenant-colonel Frey qui ravitaillait les postes du haut Sénégal, entre Médine et le Niger, pour prêcher ouvertement la guerre sainte dans les environs même de Bakel.

Une partie de la garnison de ce poste se porta à la rencontre du marabout ; elle subit un échec à Kounguel, et dut se replier en toute hâte.

Ce succès du chef noir fut pour les populations du Guidimakha, du Kamera et du Guoy, le signal d'une levée générale. Les bandes fanatisées de Mahmadou-Lamine vinrent se ruer sur le village de Bakel avec l'espoir de s'emparer de ce poste, grâce à la complicité d'un interprète.

Le lieutenant-colonel Frey se trouvait alors avec sa petite colonne à 800 kil. à l'Est du théâtre de ces évènements.

Un incident tel que la destruction des magasins de Kayes alors sans défense, et presque sans défenseurs, pouvait l'arrêter dans sa marche de retour.

---

(1) Voir plus loin aux Nouvelles Géographiques, page 468.

Le bruit d'un concours promis à Mahmadou par les chefs du Fouta, commençait à circuler.

Une prise d'armes chez les Toucouleurs pouvait amener l'insurrection aux portes même de Podor.

Comme il fallait déjà prévoir le cas où l'envoi d'une colonne de secours deviendrait nécessaire, un bataillon d'infanterie de marine fut expédié en toute hâte à St-Louis.

Dans l'hypothèse d'un envoi de troupes de renfort pour le Haut-Fleuve, une difficulté se présentait : le fleuve, cette route naturelle, la seule suivie jusqu'à ce jour pour remonter à Bakel, était rendu impraticable par la baisse des eaux.

L'interruption des communications et le manque de nouvelles, ne permettaient d'ailleurs pas d'apprécier à leur juste valeur les événements du Haut-Fleuve. En prévision des mesures à prendre dans le cas possible de complications ultérieures, il devenait urgent de recueillir, à l'avance, des renseignements exacts sur la situation et les moyens d'y remédier.

Inspiré par les considérations que je viens d'énoncer, le Ministre de la marine me donna l'ordre de partir par le courrier du 20 avril 1886, et me remit par écrit les instructions qui devaient me guider dans l'accomplissement de la mission qu'il me confiait.

Le 1er mai, j'étais rendu à Dakar, et le 2 à Saint-Louis. Un court séjour me permit d'y recueillir quelques renseignements ainsi que quelques nouvelles plus ou moins incertaines : et je pris, après entente avec le gouverneur et les autorités de la colonie, mes dispositions pour me rendre dans le Haut-Fleuve.

II. — **Départ pour le Haut-Fleuve.**

Le 15 mai, je partis de Saint-Louis sur le remorqueur le « *Bakel* » et le 18, je fus débarqué dans l'île à Morphil près de Mafou à 100 kil. du théâtre de l'insurrection.

Mafou est, pendant la saison des basses eaux, le point terminus de la navigation des steamers qui remontent le fleuve. Je dois constater que la colonie n'est pas munie comme il conviendrait de vapeurs de faible tirant d'eau.

J'étais parti de Saint-Louis avec quatre spahis, deux conducteurs et

un interprète, tous indigènes; je disposais en outre de six chevaux et deux mulets.

Je me proposais, en allant à Bakel, de rechercher un chemin très direct : d'apprécier la possibilité de le faire suivre, le cas échéant, par une colonne composée des différentes armes : et de me rendre compte des ressources du pays. Il me paraissait également de quelque utilité de prendre contact avec les populations, et de voir dans quelles dispositions étaient leurs chefs.

Je devais, d'après mes prévisions, arriver le 30 à Bakel.

III. — **De Mafou à Bakel.**

Le 18 mai, à midi. ma petite caravane fut à terre, en quelques instants elle fut organisée et mise en route.

J'avais espéré pouvoir traverser l'île à Morphil en diagonale jusqu'à hauteur de Galoya.

L'inquiétude visible des guides que je recrutai au premier village, l'attitude peu bienveillante des habitants que je rencontrai, me décidèrent à modifier mon itinéraire et à prendre la direction du poste d'Aéré.

A sept heures du soir, je mettais pied à terre au village de Diamal, sur la rive droite du marigot de Doué

Contrairement à ma volonté, je ne pus franchir dans l'obcurité le gué situé à un kil. en amont du village, l'eau mesurait $1^{m}50$, et il était dangereux de s'écarter du bon passage.

Mon arrivée inattendue dans cette région, où jamais européen n'avait paru, souleva une certaine émotion parmi les Toucouleurs répandus de toutes parts dans les lougans.

Ces indigènes étaient d'ailleurs agités par le souvenir d'un évènement tout récent.

Le 10 mai, en effet, le capitaine Spitzer, aide-de-camp du gouverneur, était venu enlever, à la tête d'un détachement de spahis, un personnage religieux qui résidait dans le voisinage de Mafou.

En raison même de l'éparpillement des Toucouleurs au milieu de leurs cultures, la nouvelle de mon débarquement se répandit de toutes parts avec rapidité, et malgré le langage pacifique que je m'efforçais

de faire tenir sur ma route, des commentaires invraisemblables se transmettaient de bouche en bouche.

Aussi, pendant la nuit que je passai à Diamal, des hommes armés, accourus en toute hâte, se rassemblèrent-ils à quelques centaines de mètres du village. Réunis en force, ils décidèrent, à la suite d'un palabre qui se prolongea jusqu'au matin, de s'opposer à tout nouvel enlèvement : ils étaient convaincus, sans doute, que je venais renouveler l'œuvre du capitaine Spitzer. Peut-être se proposaient-ils également de m'exposer bruyamment leurs griefs, quelques-uns même, au dire des gens de Diamal, avaient parlé de représailles.

Suffisamment renseigné sur la situation, et d'ailleurs décidé en principe à éviter toute cause de retard dans ma marche, je résolus de me soustraire aux fastidieux ennuis du long palabre que me réservait, au petit lever, ce groupe de mécontents, et j'exécutai la traversée du marigot de Doué pendant la dernière heure de la nuit.

Aussitôt passé, j'aperçus, en effet, sur la rive droite, deux ou trois cents Toucouleurs qui envahissaient bruyamment le village, et paraissaient fort désappointés de m'apercevoir sur l'autre rive, prêt à mettre le pied à l'étrier.

Je dois signaler le dévouement des gens de Diamal, et principalement celui de leur chef qui m'avait résolument offert son concours et m'avait assuré de celui de ses administrés dans le cas, peu probable d'ailleurs, d'une agression. Il est vrai que j'avais largement payé mon hospitalité, et ces braves gens saisissaient sans doute avec empressement ce moyen peu coûteux de me payer de retour à leur façon.

Grâce à une marche rapide, à travers un pays ondulé, fertile et bien habité, je pus arriver pour déjeûner au poste d'Aéré.

Un sous-officier, un télégraphiste et quelques hommes, presque tous tirailleurs indigènes, en composaient alors la garnison qui depuis a été rappelée à Saint-Louis, ainsi que celles de Podor et de Richard Toll.

Le poste n'est autre qu'un simple blockaus en assez mauvais état et qui menace ruine.

Le lendemain, je continue ma route sur Médina, et traverse un pays coupé de bois et de cultures. De nombreux villages animent des sites d'une grande beauté, et, si la température était moins torride et le soleil moins accablant, l'illusion du coup d'œil permettrait au voyageur d'entrevoir le souvenir des riantes campagnes de France.

Sur ma route, je fus un instant enveloppé par un immense vol de

ces minuscules oiseaux appelés vulgairement mange mil. A quelque distance, on croit voir un brouillard ou une fumée ; mais malheur aux champs de mil sur lesquels viennent s'abattre ces sauterelles d'un nouveau genre.

Une violente épidémie de variole décimait alors la population du Lao.

Le 21, je m'arrête à N'goni près de Pété, après avoir rendu visite dans le village de Goléré à l'Almamy du Toro Ibra-Almamy.

J'espérais obtenir quelques renseignements concernant les agissements d'Abdoul Bou-Bakar : je savais, en effet, que ces deux chefs avaient eu une entrevue le 12 avril au village de Pété.

Ibra-Almamy parut peu disposé à me faire des confidences : il entreprit de m'exposer longuement ses griefs contre la France qui ne soutenait pas suffisamment les gens qui lui étaient dévoués. En ce qui le concernait personnellement, son zèle à défendre notre cause l'exposait sans cesse aux attaques de ses turbulents voisins. Ceux-ci ne manquaient jamais l'occasion de satisfaire leur penchant naturel pour la rapine : ils venaient sans cesse razzier les troupeaux et les captifs de ses administrés, se payant ainsi sur les alliés des coups portés par les Français.

Ibra-Almamy est un personnage aigri : en plusieurs circonstances il a fait preuve d'un certain zèle : mal récompensé, il est aujourd'hui peu disposé à renouveler ses anciens efforts, et se préoccupe de moins en moins de seconder notre politique : enfin, il semble vouloir se consacrer tout entier aux pratiques religieuses qui doivent lui assurer dans le paradis de Mahomet les jouissances qui lui sont révélées par son Coran.

Ibra-Almamy pourrait dans sa zone d'action mettre obstacle à l'émigration des Peuhls. Il se désintéresse de cette grosse question : il en fait l'aveu : et, interrogé à ce sujet, il répond en incriminant l'administration française, seule coupable à ses yeux de la regrettable détermination prise par les Peuhls.

Le 22, je me dirige sur Oréfondé en passant par Galoya où je vois Ardo-Abdoul, chef sans autorité et par Mbolo-Aléaty, résidence d'Éliman Kala. Ce dernier proteste vivement de son amitié pour la France, et prétend avoir été l'ami du gouverneur Faidherbe alors qu'il percevait lui-même la coutume pour le Fouta.

Je fis un crochet pour aller reconnaître le champ de bataille de N'dourbodian : j'y trouvai, à mon grand étonnement, un centre de

traite considérable et un véritable village formé de nombreux magasins qui me parurent bien approvisionnés.

Entre N'dourbodian et Diaba, je rencontrai plusieurs cavaliers Toucouleurs, au nombre desquels était le frère du marabout enlevé le 10 mai par le capitaine Spitzer.

Ces voyageurs étaient des personnages de distinction. Ils parurent quelque peu étonnés de me voir : puis, après s'être consultés à quelque distance, ils se rapprochèrent en m'exprimant par des gestes provocateurs et des discours bruyants leur animosité et leur morgue.

Ne voulant pas tolérer plus longtemps une pareil attitude, je me tournai vers mes spahis et leur donnai l'ordre de se mettre sur la défensive.

Les Toucouleurs comprirent la réponse que je faisais à leurs menaces : ils modérèrent aussitôt leur ton, causèrent quelques instants encore avec mes hommes dans le but de les convaincre du bien fondé de leurs revendications : et ajoutèrent qu'ils étaient décidés à user de tous les moyens de persuasion pour faire mettre en liberté leur parent qu'ils allaient réclamer au gouverneur.

Je mis fin à tous ces palabres en ordonnant de continuer la route sur Diaba encore éloigné de quelques kilomètres.

En arrivant dans ce village, je me rendis à la case de l'Almamy Boubou-Abba chef du Bossea.

Ce noir refusa plusieurs fois de me recevoir. En dernier lieu il me délégua son frère, qui vint me demander ce que je voulais

Devant cette attitude hostile, il ne me restait plus qu'à me retirer, après avoir toutefois donné une leçon à ce chef. Je fis franchir à mon cheval la palissade qui entourait ses cases, et, suivi de mon interprète je me présentai devant lui. Boubou Abba était assis sur une paillotte; à côté de lui se tenait un personnage que je sus, par la suite, être un envoyé du marabout de Ségou (1). Quelques noirs, tous âgés. étaient avec eux. L'Almamy ne se dérangea pas. Je lui demandai s'il était ennemi de la France pour se refuser à recevoir un officier qui passait dans son village. Il se contenta de répondre que je le troublais dans sa retraite.

Avant de le quitter, je lui déclarai que je n'oublierais pas sa façon

(1) Ahmadou.

d'agir et que je ne resterais pas un instant de plus dans son village dont le sol me brûlait les pieds.

Mon séjour à Diaba n'avait été que de quelques instants : je fus étonné de voir que les indigènes n'appuyaient point l'attitude de leur chef. J'appris que Boubou-Abba n'exerçait aucune influence dans le pays, et qu'il professait la haine des Français.

Quelques mois auparavant, la direction des affaires politiques avait fait don au chef du Bossea d'un cheval de 2,000 francs. Ce présent me paraît avoir été bien mal placé.

A Oréfondé, les habitants n'eurent aucune hésitation : les hommes accoururent armés de sabres et de fusils, m'entourèrent et voulurent me pousser hors du village. Je leur déclarai catégoriquement que je resterais au milieu d'eux malgré eux, et que je les rendais tous responsables du mal qui serait fait à mes hommes ou à moi-même.

Pour leur prouver ma ferme résolution de ne pas céder à leurs menaces, je pris possession d'une demeure, et fis en présence de tous un cadeau d'argent au propriétaire des cases dans lesquelles je m'installais.

Quelques indigènes à court d'injures et d'insolences voulurent frapper mes hommes : je dus en venir aux actes de rigueur, et finis par rester maître de la situation. Les autorités se refusaient à me venir en aide ; mais, ayant appris, sans doute, que je payais les services avec des pièces d'argent toutes neuves, ils furent fortement alléchés, et firent enfin leur apparition, une paire de poulets à chaque main. Je pus alors appeler à mon aide l'auxiliaire persuasif des petits cadeaux, et mon triomphe fut bientôt complet. Au bout de quelques heures, je pus établir autour de mon bivouac un cordon de sentinelles recrutées parmi les indigènes d'Oréfondé et, dès lors, les gens mal intentionnés, qui ne voulurent point désarmer, furent impitoyablement maintenus à distance.

Je ne manquai point de recueillir de la bouche des gens influents et bien renseignés, auquels quelques gratifications avaient tout à fait rendu confiance, une foule de renseignements intéressants sur la situation politique du pays.

Le chef d'Oréfondé Boumoy est quelque peu méfiant et professe une grande amitié et une certaine admiration pour Abdoul-Bou-Bakar.

Trop rusé pour se compromettre ouvertement, Boumoy ne manquerait pas, à l'occasion, d'aider l'électeur par des moyens détournés.

Je lui parlai avec éloge d'Abdoul et me déclarai l'ami de ce dernier :

Boumoy alors se relâcha quelque peu de sa défiance naturelle, et toute la nuit il m'exposa ses vues politiques. Voyant que je ne pouvais dormir à cause du bruit d'un tam-tam voisin, il entreprit de me faire le récit détaillé de tous les menus évènements survenus dans le pays depuis plusieurs années. Il me fallut quand même subir son bavardage jusqu'au matin.

Le 23, je traversai la région la plus peuplée du Fouta, c'est-à-dire celle qui comprend les villages d'Oréfondé, Tchilogne, Odégui et Boki-Diabé.

J'établis mon bivouac sur le marigot de Balel, à quelques kilomètres du village de Boki-Diabé.

Je reconnus sur ma route la plupart des villages, entre autres, ceux d'Ansdé-Balléa où réside un chef Peuhl du nom de N'doundi-Samba, d'Agnam sur lequel s'étend l'autorité de Diagraf-Samba, personnage intelligent et dévoué aux idées de progrès ; enfin, le grand village de Tchilogne où habite dans une case misérable un chef religieux, Tierno-Molley.

Ce vieillard, vénéré pour sa grande dévotion, exerce une autorité considérable dans le pays ; il m'exposa sans difficulté ses idées personnelles sur les questions politiques et, flatté dans son amour propre de petit potentat, il prit plaisir à m'énumérer en détail tous les villages qui relèvent de son autorité ; enfin, il me pria de remarquer que quoiqu'il fît peu parler de lui, il était un aussi grand chef qu'Abdoul-Bou-Bakar.

Devinant que Tierno-Molley n'était point ami d'Abdoul, je me tins pour satisfait : et, ne voulant pas troubler plus longtemps les pratiques religieuses du saint homme, je le quittai après quelques instants d'entretien.

A peine installé au bivouac que j'avais établi sur la rive droite du marigot, au milieu d'une belle futaie, je vis arriver une bande de Toucouleurs armés jusqu'aux dents, comme des bandits d'opérette.

Du plus loin qu'ils purent se faire entendre, ces terribles matamores nous sommèrent de capituler.

La prétention était quelque peu exorbitante. Je fis crier à ces braves de se tenir à distance, les avertissant que je ferais impitoyablement tirer sur ceux qui tenteraient d'approcher : puis j'envoyai l'interprète s'aboucher avec eux. Celui-ci apprit avec étonnement que l'on nous supposait être l'avant-garde d'une colonne. Soit que leur méprise fût dissipée, soit que notre attitude leur en imposât, ils se retirèrent.

A peine débarrassé de ces ennuyeux, je vis arriver d'autres guerriers, de meilleure mine il est vrai. Ils venaient comme émissaires d'Ali-Bakar, lequel, en l'absence de son frère Abdoul-Bou-Bakar, résidait à Boki-Diabé.

Ils s'en retournèrent avec des cadeaux, que je m'empressai de leur remettre pour échapper à quelque interminable palabre.

Mais les noirs sont rapaces ; après le bon accueil que je venais de leur faire, les agents d'Ali-Bakar se crurent autorisés à se présenter de nouveau, munis cette fois d'une liste de demandes bien établie.

Les prétentions de leur maître ne me paraissant, d'ailleurs, nullement exagérées, je me fis un plaisir de satisfaire et de renvoyer au plus vite ces dévoués serviteurs. Je pus enfin, en toute liberté, parcourir les environs de mon bivouac et faire la provision de gibier nécessaire à mon dîner.

Le lendemain, 24 mai, j'arrive le soir à Matam après une marche très longue et fatigante, faite, il est vrai, dans un pays des plus giboyeux, fort boisé et souvent assez pittoresque. Mon personnel était fatigué ; mes bêtes avaient besoin de repos et de soins ; je dus passer la journée du 25 au poste.

Le 26, je quitte Matam où je laisse un de mes noirs malade, et je gagne Tiali en suivant le chemin le plus court à travers la forêt.

Le chef d'Odabéré m'accompagne dans le voisinage de son village, pour me faire remarquer des poteaux du télégraphe que les Peuhls ont à moitié sciés, quelques jours auparavant, au moment où l'insurrection semblait devoir se propager dans cette région.

Le chef proteste d'ailleurs énergiquement de son dévouement ; il me fait part des regrets qu'il a éprouvés en voyant l'autorité de la France supplantée dans le Damga par Abdoul-Bou-Bakar ; il m'exprime qu'il ne s'explique pas cet abandon de nos droits : il termine enfin en déclarant qu'il ne se fait aucune illusion sur le sort qui l'attend personnellement. Depuis 30 ans, en effet, il sert notre cause avec dévouement : aussi peut-il se préparer à devenir la victime et la proie du nouveau maître. Celui-ci se promène, parait il, de village en village, asseoit solidement son autorité, enlève les biens aux uns pour les donner aux autres, et ne quitte chaque localité qu'après avoir acquis la certitude que ses ennemis sont réduits à la misère.

Le 27, je rencontre des gens de Fouta qui poussent devant eux des bestiaux et emmènent des captifs chargés de butin. Ce sont des partisans d'Abdoul qui rentrent dans leurs villages pour mettre en lieu

sûr les razzias exécutées derrière la colonne du lieutenant-colonel Frey.

On m'apprend qu'Abdoul-Bou-Bakar a eu une entrevue avec le lieutenant-colonel, et qu'il a obtenu l'autorisation de saisir les biens des gens compromis dans l'insurrection de Bakel. L'on ajoute que cette autorisation, qu'il a su se faire octroyer, Abdoul l'applique à tous ceux qui sont bons à saisir. D'ailleurs, il faut satisfaire à tout prix les affamés qui sont accourus au premier appel du maître, et qui ne croiraient plus à son prestige et à sa toute puissance, si on les mettait dans le cas de s'en retourner les mains vides.

Je ne laisse passer aucune occasion de recueillir des renseignements auprès des Toucouleurs qui reviennent du théâtre de l'insurrection : ils m'exposent que, le colonel ayant besoin de bestiaux, Abdoul lui a généreusement abandonné ceux qui ont été pris. D'ailleurs les gens de Fouta sont riches en bœufs, ce sont les bras qui leur manquent pour cultiver : aussi se sont-ils approvisionnés de captifs et ne se sont-ils point fait faute également, à l'occasion, d'emmener en captivité des hommes et des femmes libres des villages du Guoy.

Tout ce que l'on m'apprend, concernant Abdoul, me prouve que ce personnage n'est qu'un misérable chef de voleurs d'autant plus odieux qu'il est fourbe. Non content, en effet, de commettre des actes de brigandage, il a su attirer le commandant du Haut-Fleuve dans un piège et obtenir une autorisation qui lui permet de commettre d'odieuses déprédations en mettant en avant un prétexte honnête, celui de faciliter la répression.

Fait curieux à noter, ce bandit est doublé d'un administrateur prévoyant

On m'apprend, en effet, qu'Abdoul a renvoyé chez eux les gens qui avaient des récoltes à surveiller et à faire rentrer ; il n'a conservé parmi ses partisans que les gens sans aveu, sans domicile et sans biens. Cette poignée de coquins est prête à exécuter tous les mauvais coups pour assouvir sa faim.

A Gouriki-Ndioum où je m'arrête pour coucher, j'assiste à un long défilé de guerriers qui rentrent dans le Fouta avec leur butin. Par curiosité, ils s'arrêtent tous auprès de moi et me fournissent des renseignements sur les événements qui viennent de se passer.

Le 28, je me dirige sur Odaberé : les bandits d'Abdoul sont plus nombreux que la veille, ils entraînent des captifs de tout âge et des deux sexes, ainsi que de nombreux bestiaux : échelonnés en petites

bandes, ils gênent beaucoup notre marche, car le plus souvent le sentier est trop étroit pour donner passage à deux files indiennes. Grisés par la satisfaction, les Toucouleurs sont insolents et veulent me rejeter dans la brousse pour passer sans arrêt. Sur cette terre française, je suis, à chaque instant, obligé d'exiger le respect de mon uniforme : je me fais céder le pas, mais, chaque fois, je n'obtiens satisfaction qu'en menaçant ou frappant. Cette besogne m'est d'ailleurs facile grâce à la bonne volonté de mes spahis qui sont pleins de confiance, et dont je n'ai qu'à modérer l'ardeur.

Je remarque deux petites filles qui ne peuvent encore marcher, elles sont sur la selle d'un cheval, conduit en main. La mère blessée au pied se traîne péniblement en boîtant, dans un groupe, à quelques centaines de mètres en arrière On m'explique qu'elle est vieille, infirme, bonne à rien, sans aucune valeur marchande : aussi s'en débarrassera-t-on à la première occasion en la vendant aux Maures : on l'isole des enfants afin que ceux-ci s'habituent à oublier leur mère

A Odabéré, j'obtiens des renseignements précis sur le résultat de l'entrevue du lieutenant-colonel Frey avec Abdoul-Bou-Bakar, grâce à des émissaires que j'expédie à Demba-Kané Ce village est situé à une douzaine de kilomètres, et je venais d'apprendre qu'il était le quartier général de l'électeur

Je désirais, en effet, avant de tomber dans les griffes du madré Toucouleur, connaître la situation qui existait entre lui et le commandant du Haut-Fleuve.

J'appris qu'Abdoul avait revendiqué hautement ses droits sur le Damga, et que le colonel s'était, à son grand mécontentement, refusé à ratifier ces étranges prétentions.

Abdoul aurait déclaré dans son entourage que, s'il était obligé d'abandonner le Damga, il ne laisserait derrière lui ni un homme ni un mouton.

Suffisamment renseigné, je pus arrêter le plan de conduite que je devais tenir le lendemain dans l'entrevue que j'aurais avec Abdoul. Ne sachant ce qu'il y avait de vrai dans la soi-disant promesse qui lui aurait été faite de l'abandon du Damga, j'éviterais toute conversation ayant trait à ce brûlant sujet ; pouvant prévoir qu'Abdoul serait un jour obligé de renoncer au Damga, je pensais qu'il serait bon de le préparer à ce dur sacrifice, en lui faisant comprendre que la reprise des hostilités ne pourrait avoir pour résultat que la ruine des siens et l'anéantissement de sa propre autorité.

Abdoul avait appris mon arrivée : méfiant comme tous les noirs, il envoie dans la soirée des espions pour se renseigner sur le nombre de mes chevaux, de mes hommes, et connaître le but probable de ma visite. Ses émissaires, en gens prudents, non contents d'avoir vu mon bivouac, se rendent dans les villages voisins pour s'assurer que je n'y ai point caché d'escorte.

Le 29, je me rends de bonne heure à Demba-Kané.

Abdoul, exactement renseigné sur mes mouvements, a préparé une mise en scène qui doit, sans doute, dans son raisonnement de noir, faire impression sur mon esprit.

Il est assis sous l'arbre des palabres, au milieu du village ; autour de lui se pressent, en rangs serrés, plusieurs centaines de Maures et de Toucouleurs accroupis à la façon des indigènes.

De loin, je devine la situation, je passe à cheval près de l'arbre du palabre et me dirige vers le tata où je sais établie la demeure d'Abdoul.

Je mets pied à terre et entre dans le tata espérant obliger Abdoul à venir avec moi : mais j'ai affaire à forte partie : mon dessein est deviné et je suis obligé de me rendre auprès d'Abdoul qui me fait inviter poliment à venir vers lui.

Je m'approche de l'arbre du palabre traversant avec peine les rangs serrés des gens qui l'entourent. A voir les figures sinistres de ces aventuriers, on serait plus volontiers porté à se croire dans une caverne de voleurs, qu'en présence d'un chef avec lequel la France a appris à compter.

J'arrive au maître : il est assis sur une peau de lion, auprès de lui se tient Alpha Mamadou son kheodja et son interprète. Je dis à Aly Kaméra de me faire apporter mon pliant, les gens d'Abdoul courent me chercher un mortier à couscous : je m'assieds, et souhaite alors le bonjour à Abdoul. Je fais valoir à mon hôte qu'arrivé depuis quelque temps dans le village, il doit en connaître les installations convenables et je le prie de m'en faire désigner une.

Je suis ici chez moi, me répond Abdoul : partout dans le Damga, je puis te donner ce que tu demanderas, car le Damga est ma propriété.

Je suis étonné de ce que tu m'apprends, lui dis-je : si je demande une case, c'est que je pense que tes gens ayant pris possession du village, il faudra que tu fasses évacuer celles qui me sont nécessaires.

Abdoul affecta un profond étonnement en m'entendant douter de ses droits, il prit ses voisins à témoin et le docile entourage se façonna

une physionomie de circonstance pour donner confirmation aux paroles du chef.

Je vis que la conversation s'engageait dès le début sur ce sujet brûlant que je redoutais avec raison. J'ignorais d'ailleurs la valeur des titres que mon hôte invoquait, et n'avais point qualité pour nier les affirmations ou confirmer les prétentions d'Abdoul.

Il me parut prudent de brusquer l'entretien, et je prétextai le besoin d'aller me reposer. On me conduisit aux cases qui avaient été à l'avance aménagées pour me recevoir.

Abdoul me suivit et voulut reprendre l'insipide sujet de ses droits sur le Damga. Je dus l'éconduire poliment en lui affirmant de nouveau que je n'étais nullement au courant de la question et que je ne pouvais m'y intéresser ni surtout la discuter avec lui

Je reçus, aussitôt après, la visite des fils d'Abdoul, puis celle de ses parents et enfin celle de quelques personnages importants.

Abdoul m'envoya des vivres, je lui fis remettre des cadeaux.

Après mon dîner, je le fis prévenir que j'étais disposé à m'entretenir avec lui, et nous eûmes jusqu'à minuit un long entretien en tête à tête.

J'avais pu recueillir une foule de renseignements sur l'attitude d'Abdoul au début de l'insurrection ; je savais qu'il avait reçu un cheval et des captifs envoyés par Mahmadou-Lamine : qu'il avait un moment encouragé ce marabout dans son œuvre de désordre, et lui avait même fait espérer son concours.

Je fis comprendre à Abdoul que j'étais renseigné sur ses agissements. Il m'avoua qu'il avait, en effet, fait fausse route, ignorant les vrais projets du marabout, croyant que la guerre sainte était prêchée contre les populations sans religion des bords de la Gambie.

Je fis remarquer à Abdoul qu'il recevait encore des cadeaux de l'agitateur après l'affaire de Kounguel, j'ajoutai que sa soi-disant amitié pour nous manquait de franchise, que je m'étonnais cependant de voir qu'il n'ait pas compris depuis longtemps que la cause de la vérité et du bien était du côté des Français, que vouloir aller à l'encontre de notre œuvre civilisatrice, c'était aller contre la volonté de Dieu ; que, d'ailleurs, nous étions décidés à anéantir les chefs qui, comme lui, ne pouvaient qu'entraîner un peuple à sa ruine. J'ajoutai qu'en sa qualité d'homme religieux il devait savoir que Dieu, en se réservant de donner à certains hommes la mission de commander sur terre, se réservait également le droit de leur demander un compte

sévère de leur actes, et ne leur pardonne jamais d'avoir causé la ruine de ceux qu'ils avaient la haute mission de sauvegarder et de diriger dans la voie du bien.

Abdoul écoutait avec déférence le long palabre que je résume ici en quelques mots ; il m'interrompait de temps à autre pour me dire que cela était vrai.

Quand je lui parlai de la puissance et de la richesse de la France, contre laquelle il ne pouvait songer à lutter, il fit cette réflexion qu'en effet nous avions été assez riches pour dépenser 30 millions au chemin de fer du Haut-Fleuve.

Quand nous nous quittâmes, Abdoul m'exprima tous ses regrets d'avoir été si longtemps l'ennemi de la France, « *J'ai été longtemps aveugle, me dit-il, mais maintenant je vois clair* » il me jura d'être toujours dévoué à notre cause et mit quelque affectation à me renouveler à plusieurs reprises ses affirmations.

Avant de nous séparer définitivement, Abdoul me donna une dernière preuve naïve de son avidité, en voulant m'insinuer que si la France, pour mettre sa fidélité à l'épreuve, lui confiait l'autorité sur le Toro, il se ferait fort d'enrayer l'émigration des Peuhls.

Le lendemain 30 mai, j'arrivai à Bakel à six heures du soir, et je trouvai la colonne du lieutenant-colonel Frey réunie et cantonnée.

Dans cette dernière journée, je traversai le Guoy, où quelques villages ruinés rappelaient les épisodes de la répression exercée les jours précédents dans cette riche région.

Pendant ce voyage de douze jours, j'avais franchi la distance de Mafou à Bakel, soit 350 kil. à vol d'oiseau, 450 environ par les chemins que j'avais suivis.

Malgré la chaleur torride du mois de mai, mes bêtes avaient supporté vaillamment cette marche pénible ; mes noirs furent quelquefois indisposés; l'un d'eux, malade, ne put me suivre au delà de Matam.

IV. — **Aperçu militaire.**

Pendant la saison des basses eaux, Matam peut être ravitaillé de la façon suivante :

Les bateaux calant 1m50 peuvent remonter jusqu'à Diamal.

A Diamal, il faut opérer un transbordement au delà du gué sur des

bateaux calant 1m. ceux-ci peuvent naviguer jusqu'à hauteur de Diaba.

De Diaba à Makna, on a 40 kil. à franchir par terre, à travers un pays peuplé, en suivant un excellent sentier muletier qui existe actuellement et est facile à transformer en piste carossable.

De Bakna à Matam, le marigot de Civol a partout un minimum de 2m, c'est un bief profond et sans courant.

Entre Matam et Bakel, les communications peuvent rester constamment établies au moyen de bateaux calant 0m60 c., excepté du 1er mai au 15 juin. Les Anglais ont sur le Nil des bateaux à vapeur qui calent 0m40 c., le problème est donc d'une solution facile.

En mai et juin, il faudrait, à défaut du fleuve. utiliser la voie de terre. Il n'existe actuellement que des sentiers muletiers entre Matam et Bakel, mais des travaux faciles à exécuter permettraient d'ouvrir une piste carossable.

Cet itinéraire aurait alors l'avantage de rendre possible un ravitaillement rapide, qui serait effectué par eau, au moyen de chalands remorqués par des vapeurs et par terre. au moyen de convois de mulets.

Il sera toujours possible d'ailleurs de remorquer à la cordelle des petits chalands entre Saldé et Matam par le fleuve, mais en avril et mai, il deviendrait très difficile de franchir certains passages.

La navigation normale du fleuve, dans l'état actuel des choses, n'est possible avec les vapeurs de la colonie que pendant les mois de juillet. août, septembre et octobre. Pendant les autres mois, mars, avril, mai et juin. une colonne pourrait se rendre à Bakel de la façon suivante :

1° Par eau, avec les vapeurs de la colonie de Saint-Louis, au gué de Diamal ;

2° Par terre, de Diamal à Aéré, Oréfondé, Odegui, Matam et de ce poste à Bakel en suivant les bords du fleuve, tout en évitant quelques sinuosités.

La colonne se ferait précéder à huit jours de marche par une avant-garde et un officier qui, familiarisé avec les mœurs du pays, aurait pour mission de rassurer les indigènes, surtout dans le Fouta central, et de faire appel à la bonne volonté des chefs. L'avant-garde rassemblerait également les approvisionnements aux gîtes d'étape.

Composée exclusivement d'indigènes sénégalais et de tirailleurs algériens, elle pourrait se rendre en trente jours de Saint-Louis à Bakel. Elle trouverait à vivre sur la route. Une infanterie européenne

ne résisterait pas aux fatigues d'une pareille marche pendant la saison chaude.

Si cette opération était exécutée avant le mois de mars, on s'exposerait à rencontrer des espaces plus ou moins considérables encore inondés, ce qui rendrait la marche extrêmement difficile et pénible.

Si l'on veut assurer la route du Haut-Fleuve, les mesures suivantes paraissent indispensables :

1° Pour assurer les voies fluviales, avoir en tout temps à Saldé un remorqueur calant 0^m60 c. au maximum. Ce bateau pourra, du mois de janvier au mois de février, remorquer jusqu'à Matam et même jusqu'à Bakel les chalands calant également 0^m60 c. Pendant les mois de mars et d'avril, il pourra remorquer les mêmes chalands jusqu'au banc de sable de Nguiguilone.

Enfin, en avril, mai et juin, il permettra de maintenir la communication entre le gué de Diamal, que peuvent atteindre en tout temps les gros remorqueurs de la colonie, et Saldé ou Diaba. Avoir également en tous temps à Matam un remorqueur calant également 0^m60 c. ou même moins si cela est possible. En mars et avril ce bateau pourra aller chercher au banc de sable de Nguiguilone, pour les conduire jusqu'à Bakel, les chalands abandonnés par le remorqueur de Saldé. Ces chalands, avec quelques efforts. pourront franchir ce passage. Pendant toute la saison sèche, le remorqueur pourra maintenir la communication entre Bakna et Matam :

2° Pour assurer la voie de terre, ouvrir une piste carossable entre Diaba et Bakna et entre Matam et Bakel.

Il sera utile d'avoir également une piste entre Diamalacu et Diaba ainsi qu'entre Bakna et Matam.

Une position importante à signaler, c'est celle de Bakna Yaradé. Dans cette région, le marigot de Civol, profondément encaissé par des rives élevées, ne déborde pas pendant les hautes eaux au delà de ses rives. On peut, au plus fort de l'inondation débarquer à Bakna, et se rendre à Boki-Diabé sans rencontrer la zône des terrains inondés ou marécageux.

Il faut remarquer que Boki-Diabé est la résidence d'Abdoul-Bou-Bakar, et que par suite ce village pourrait devenir le centre d'une insurrection. Or, dans ce cas, comme il est situé à une petite journée de marche de Bakna, il pourrait être attaqué inopinément et surpris par une colonne rassemblée par le marigot de Civol et débarquée à Bakna ou Yaradé.

V. — Aperçu politique.

L'influence d'Abdoul-Bou-Bakar est très restreinte dans le Bosséa : elle n'existe réellement que dans la région comprise entre Odégui et Matam.

Dans le Damga, entre Matam et Dembenkané, les populations soumises depuis 1863 à nos lois, subissent depuis le mois de janvier 1886 le joug de l'électeur Aboul-Bou-Bakar.

Ce personnage prétend avoir obtenu l'abandon de nos droits en sa faveur sur cette région à la suite d'une entrevue qu'il a eue en 1885 avec le gouverneur.

Le prestige d'Abdoul-Bou-Bakar repose sur la confiance qu'il a su, depuis longtemps, inspirer à tous les aventuriers avides de butin : Ceux-ci s'empressent d'accourir au moindre de ses appels, certains d'avance d'être conduits au pillage.

Si Abdoul est un maître brigand, malheureusement c'est aussi un politique rusé.

Remuant et entreprenant, il est capable de nous créer encore des embarras. Toutefois, il est avancé en âge ; son autorité s'en ressent, et il ne serait pas faché de jouir de la situation qu'il s'est créée à force d'efforts et de luttes. Il redoute d'autre part une reprise d'hostilités dont le dénouement pourrait lui être fatal. Il sait qu'il a plus obtenu par son habileté et sa souplesse d'esprit que par tout autre moyen, et il comprend que nous ne pourrions tolérer sur notre ligne de ravitaillement du Haut-Fleuve un chef qui soit vis-à-vis de nous hostile ou menaçant. Aussi devons nous agir avec fermeté vis-à-vis de lui, et ne pas hésiter à lui refuser toutes les concessions qu'il nous demandera de lui accorder.

Non content du Damga où il règne en despote cruel et pillard, Abdoul semble rêver encore d'obtenir la concession du Toro.

Il ne lui resterait plus alors qu'à reconstituer l'ancien Fouta, démembré en 1863.

Le fils aîné d'Abdoul qui, dans l'état actuel des choses, n'hériterait à la mort de son père ni du titre d'électeur ni de l'influence que celui-ci s'est acquise, considère dès maintenant le Damga comme un fief héréditaire qui doit lui revenir à la mort de son père.

En admettant l'hypothèse que le gouvernement français reconnaisse

à Abdoul les droits qu'il prétend avoir à la possession du Damga, son frère Ali-Baker, issu du même père et de même mère, se croirait en droit, suivant les coutumes locales, de lui succéder et de s'approprier son héritage. Il se trouverait alors en présence du fils aîné de l'électeur qui semble déjà marcher sur les traces du père et qui le lui disputerait vigoureusement.

Il est fâcheux qu'on ait permis depuis un an l'immixtion d'Abdoul dans les affaires d'une province soumise à nos lois. En admettant, comme il faut l'espérer, qu'il renonce bientôt à ses prétentions, l'œuvre d'organisation qu'il poursuit et qu'il a déjà en partie accomplie pour assurer sa domination, en ruinant nos partisans au profit des siens, laissera subsister longtemps dans le pays une impression fâcheuse. Et cette tolérance dont nous faisons preuve, en laissant commettre au chef Toucouleur des déprédations, est, pour nos artisans les plus dévoués, un aveu certain d'impuissance.

Dans le cas d'un conflit entre le gouvernement français et un chef Toucouleur, fût-ce même Abdoul-Bou-Bakar, la plupart des villages du Fouta hésiteraient à s'insurger ouvertement.

Mais ce qui paraît plus évident, c'est que la plupart des guerriers quitteraient leurs demeures pour répondre à l'appel de celui qui nous ferait ouvertement la guerre.

Il est également vrai que tous les gens ayant une situation dans le Fouta verraient sans regret la ruine d'Abdoul, toutefois ils se refuseraient à nous aider de leur concours, dans une lutte contre lui.

Deux créations s'imposent dans le Fouta :

Il faut d'abord relier Saldé et Matam au moyen d'une route qui passera par tous les grands centres de population situés sur le ressaut de terrain qui marque la limite des inondations.

Il faut ensuite procéder à l'installation d'un résident dont le siège serait Bakna. Ce résident imposerait facilement une direction à ces petits potentats divisés par d'éternelles querelles, et incapables de faire acte d'autorité et de volonté. L'action politique du résident et le contact des européens rendu plus fréquent par la création d'une route aideraient puissamment l'œuvre d'organisation du Fouta central.

La seule difficulté que l'on rencontrera dans l'accomplissement de cette tâche, sera une résistance systématique et opiniâtre de la part d'Abdoul-Bou-Bakar. Mais tôt ou tard la nécessité s'imposera de mettre fin à l'hostilité sourde et dangereuse de ce chef. On peut donc prévoir,

dès aujourd'hui, le moment où cette organisation sera devenue applicable.

Les Toucouleurs reçoivent le mot d'ordre religieux et politique du marabout de Ségou ; j'ai pu constater la présence des émissaires d'Ahmadou dans les principaux villages.

Musulmans d'autant plus fanatiques qu'ils sont superstitieux et ignorants, les Toucouleurs nous feraient la guerre si nous avions des démêlés avec le marabout ; pour donner libre cours à notre action d'expansion dans la vallée du Niger, il est élémentaire d'assurer la ligne de ravitaillement qui y mène. Actuellement la route du fleuve n'est pas libre, elle serait complètement fermée si, quelque jour Ahmadou, fatigué de notre voisinage qui le gêne, se décidait à tenter une action vigoureuse. Les Toucouleurs du Fouta, riverains tout puissants du fleuve, intercepteraient immédiatement toutes nos communications.

Pour ne citer qu'un exemple des abus exercés actuellement par les gens du Fouta au détriment de la liberté de navigation sur le fleuve, je citerai ce fait qu'à Diabé les chalands ne peuvent se faire ouvrir un barrage élevé soi-disant pour la pêche qu'en donnant une pièce de guinée.

Cette situation intolérable ne saurait se modifier, tant que les chefs du Fouta auront la moindre indépendance, et tant que notre action sur les populations ne sera pas devenue telle que nous puissions mettre fin, à notre gré, aux influences hostiles. Actuellement ces influences agissent en toute liberté, sans qu'il nous soit possible d'y mettre le moindre empêchement et les gens du Fouta les accueillent d'autant plus volontiers qu'ils sont plus isolés des Européens qu'ils ne connaissent pas. Aussi nous considèrent-ils comme les pires ennemis de leurs institutions et de leur race ; aussi sont-ils disposés à favoriser ceux qui nous font la guerre et à opposer une résistance perpétuelle à tous nos efforts.

Le colonel Frey eut le 2 mai une entrevue avec Abdoul-Bou-Bakar dans ce même village de Dembakané où le 9 mai, je rendis également visite aux chef du Fouta.

L'impression du colonel Frey est la suivante :

Il n'y a aucune confiance à avoir dans les bonnes dispositions apparentes d'Abdoul-Bou-Bakar.

La réserve qu'il a montrée dans ces derniers temps lui était imposée par le voisinage de la colonne et par la connaissance de nos succès.

La question du Damga vient de prouver la mauvaise foi de ce chef.

Dans les conditions actuelles, qu'Abdoul nous fasse la guerre, la

plupart des chefs du Fouta resteront ostensiblement à l'écart ; mais ils permettront à leurs administrés d'aller se joindre à leur gré à notre ennemi. Nous hésiterons à brûler des villages et des récoltes pour ne pas ruiner quelques innocents, et nous serons désarmés.

Que la guerre éclate entre nous et le marabout de Ségou, la situation sera différente. Tous les Toucouleurs se soulèveront et les chefs seront obligés de suivre ouvertement le mouvement. Mais les opérations militaires et la répression seront alors plus faciles, car nous n'aurions plus de prétendus amis à ménager.

VI. — **Coup d'œil géographique.**

L'Ile à Morphil, que j'avais traversée à l'époque où ses magnifiques cultures la recouvraient encore, est inondée, du mois d'août au mois de février. Dans le courant de ce dernier mois, les indigènes procèdent aux semailles, et, dans la première quinzaine de juin, on rentre les récoltes.

L'île a 150 kilomètres de longueur sur 15 ou 20 de largeur.

La superficie totale est de 280,000 hectares.

Autrefois, cette île tout entière était une immense forêt remplie de fauves, de grands herbivores et, comme le nom de Morphil l'indique, d'éléphants.

Il y a vingt ans, quelques parcelles de terre étaient seules défrichées, aujourd'hui 100,000 hectares sont peut-être livrés à la culture

Quant aux grands animaux, ils ont disparu ou ont été détruits.

Dans mes nombreuses excursions à travers l'Ile à Morphil, tant en 1881, que cette année pendant mon voyage de retour, je n'ai vu que des phacochères et n'ai relevé aucune trace de fauves ni de grands herbivores. Le gibier ordinaire est d'ailleurs également rare, on n'y trouve que quelques-uns de ces animaux vulgairement nommés biches, quelques perdrix et quelques lièvres. Diverses espèces de serpents s'y rencontrent. Mes hommes y ont tué un boa de $2^{m}50$ et j'ai eu l'occasion d'y voir la dangereuse vipère noire.

Tous les ans, pendant la saison sèche, l'indigène met le feu soit dans les futaies qui avoisinent les lougans qu'il veut agrandir, soit dans celles qui avoisinent les villages qu'il construit pendant la saison sèche.

Quelques mois après le fleuve vient balayer les débris de l'incendie. A la saison suivante, l'indigène, armé de sa petite hache, entaille les arbres qui résistent encore. Il rallume de nouveau l'incendie, et grâce au concours du fleuve qui, chaque année à époque fixe, renouvelle également ses efforts, le cultivateur est bientôt possesseur d'un terrain qui se prête admirablement au genre de culture qu'il pratique.

Ce même fleuve, qui a facilité le détrichement, facilite ensuite la culture. Son courant, que les anciens obstacles n'arrêtent plus, procède chaque année à une œuvre de nivellement, et ses eaux, avant de se retirer, abandonnent un fertile limon.

L'indigène ne connaît pas l'usage de la charrue ; elle est d'ailleurs inutile. Il lui suffit de semer ses grains de mil ou de maïs dans la terre encore molle et détrempée pour que sa récolte soit assurée. Quelques semaines plus tard, le voyageur qui circule au milieu de ces hautes moissons, dont les têtes lui masquent l'horizon, rend un hommage forcé à la généreuse et féconde nature qui récompense si richement les faibles efforts du cultivateur.

Le Sénégal est comparable au Nil ; les inondations de ces deux fleuves sont également périodiques et recouvrent leurs îles et leurs rives.

Le Nil, il est vrai, est un fleuve qui appartient à la vieille civilisation, tandis, qu'au contraire, le Sénégal est encore bordé de forêts presque vierges, habitées par des populations entièrement primitives.

Aussi faut-il compter avec le temps ; mais il est permis de supposer que la fertilité des terres du Sénégal dépassera celle de la vallée du Nil.

L'eau ne manque jamais dans l'intérieur de l'Ile à Morphil ; jusqu'à la fin de la saison sèche on en trouve toujours au fond de rigoles sinueuses, étroites et longues parfois de plusieurs kilomètres. L'eau y reste potable, et les herbes qui poussent sur les rives restent toujours fraîches et vertes.

Quelques dépressions conservent également l'eau, sortes de cuvettes aux formes irrégulières et aux abords marécageux, véritables viviers qui assurent chaque année des pêches abondantes et faciles après le retrait des eaux du fleuve. Malheur aux crocodiles et aux caïmans qui s'attardent dans ces fondrières. Les indigènes ont à peine remarqué leur présence qu'ils se rassemblent de toutes parts, armés de branches et de bâtons, et viennent battre l'eau en tous sens en poussant des hurlements jusqu'au soir. Les sauriens terrifiés se réfugient au plus

profond de leur repaire. La nuit arrivée, et le silence redevenu complet, les reptiles sortent timidement et ne voyant rien de suspect, se disposent à quitter leur retraite pour regagner le fleuve.

Mais la route est longue et les indigènes, embusqués, sortent de leur affût, se jettent sur les monstres, les assomment, les dépouillent et les emportent dans leur village pour les manger.

Les crocodiles de sept à huit mètres ne sont pas rares dans le Sénégal, surtout dans les grands fonds qui avoisinent Mafou. Ceux qui ont atteint cette taille pèsent, en moyenne, 300 kilogr. La chair de ces animaux ressemble à la chair de veau, et n'a aucun goût désagréable ; les indigènes l'apprécient beaucoup.

J'ai tué pendant mon expédition un grand nombre de ces animaux, mais la plupart disparaissaient par le fond, et il ne m'était possible de les faire retirer du fleuve que dans les endroits peu profonds.

Pendant la saison sèche, l'Ile à Morphil est très peuplée : des villages entiers du Dimar, du Toro et du Lao émigrent sur la rive gauche du Sénégal et les indigènes y vivent sous des huttes ou gourbis qu'ils construisent et qui leur offrent un abri agréable et frais pendant leur séjour.

La pêche, devenue facile et abondante, leur permet de faire sécher beaucoup de poissons, avec lesquels ils constituent une réserve pour la période de l'hivernage. Leurs troupeaux trouvent dans l'île des pâturages abondants, tandis que les pâturages de l'intérieur sont déjà desséchés, et les Peulhs et les Maures pasteurs sont obligés de conduire leurs troupeaux dans les parties encore boisées.

L'île qui s'étend entre Saldé et Matam n'a pas de nom proprement dit. Toutes les îles, comprises entre Podor et Matam, portent, pour les indigènes, le nom d'Ile à Morphil : les Français, jusqu'à ce jour, ont restreint cette appellation à l'île qui s'étend entre Saldé et Podor, parce qu'ils ignoraient l'existence des marigots de Civol et de Balel qui forment avec le fleuve la seconde grande étendue entourée d'eau.

Cette seconde île, que l'on pourrait appeler Ile du Fouta central, diffère en plusieurs points de l'Ile à Morphil. Sa superficie n'est que de 90.000 hectares ; elle n'est point cultivée à l'intérieur, et sur la rive gauche du Sénégal, quelques espaces de peu d'étendue défrîchés dans le voisinage des villages sont seuls cultivés. La superficie totale de ces lougans ne doit pas dépasser 3,000 hectares.

Cette région est destinée à s'améliorer ; mais, dans l'état actuel, plusieurs causes entravent les efforts des indigènes.

La principale semble être l'état d'agitation perpétuelle des gens du Fouta central, qui préfèrent volontiers les aventures de la guerre, avec ses ressources incertaines de pillage, aux travaux paisibles de l'agriculture.

La seconde vient de ce que cette île est un immense marécage semé de fonds toujours inondés et coupé par de nombreux marigots. Entre les fonds marécageux, le sol est généralement ondulé, ce qui facilite l'écoulement des eaux, et ne permet pas à la terre de conserver l'humidité indispensable à la culture.

Enfin, les grandes herbes qui bordent les marécages ne sont jamais assez sèches pour être incinérées, et, par suite, le mode de culture des indigènes n'est pas applicable à cette partie du sol.

Il faudrait un défrichement complet, pour rendre cette contrée à l'agriculture. Ensuite, le courant du fleuve et le limon qu'il déposerait, activeraient l'œuvre. Mais le défrichement exige de grands efforts, que n'entreprendront jamais les gens du Fouta central, tant qu'ils resteront soumis à leur situation politique actuelle.

Cette île fournit actuellement des pâturages, suffisamment riches d'ailleurs, pour permettre aux Toucouleurs l'élevage de magnifiques troupeaux.

A hauteur d'Oréfondé, le marigot de Balel se dessèche pendant les basses eaux, et c'est à peine si l'on trouve quelques mares boueuses, vertes et infectes aux hautes eaux. Dans cette partie il y a de 1 mètre à 2 mètres de profondeur.

Entre Bakna et Tchilogne, l'eau est également stagnante au fond du marigot, mais elle est abondante, et, grâce à l'existence d'une épaisse couche de sable, elle reste claire et bonne.

Aux hautes eaux, la profondeur est de 5 et 7 mètres. Dans les fonds de 7 mètres, il reste encore 1m50 d'eau à la fin de la saison sèche. Dans cette région, la rive gauche est très boisée, et les arbres épineux qui poussent très serrés dans les fourrés ne permettent pas de quitter le sentier.

Je dois mentionner deux chemins bien frayés et très suivis qui font communiquer le village de Boki-Diabé avec ceux de Nguiguilone et de Pondou, riverains du Sénégal. Le banc de sable de Nguiguilone s'étend entre ces deux localités, et est, pendant la saison sèche, l'obstacle le plus préjudiciable à la navigation entre Mafou et Bakel.

Pendant plusieurs mois, ce n'est qu'au prix des plus grands efforts que les chalands de quelque dimension peuvent franchir le passage.

Quand les Toucouleurs veulent arrêter des bateaux, ils vont les attendre à Nguiguilone ou à Dondou.

Un fils d'Abdoul-Bou-Bakar a établi sa demeure à ce dernier village, et, de sa propre initiative, perçoit un droit de passage sur les chalands des traitants.

Halick-Hamal, chef de Nguiguilone et créature d'Abdoul, a également imaginé d'augmenter ses revenus en prélevant un impôt sur les chalands qui redescendent.

Dondou et Nguiguilone sont deux positions stratégiques importantes pour l'électeur du Fouta ; c'est par l'occupation de ces deux localités qu'il peut exercer les droits de souveraineté qu'il prétend avoir sur la navigation du fleuve Peut-être a-t-il abandonné son ancienne résidence d'Odégui pour celle de Boki-Diabé afin de se trouver au point où convergent les chemins de Dondou et de Nguiguilone.

D'après les renseignements que j'ai recueillis, les habitants du Fouta central pourraient communiquer en pirogue pendant la crue, avec les villages de la rive gauche du Sénégal, grâce aux marigots intermédiaires.

Le marigot de Balel, encaissé par ses hautes rives boisées, a partout, pendant la crue, de 7 à 8 mètres d'eau, et 2 mètres aux basses eaux.

Dans le voisinages des villages du Fouta central, les cultures sont rares et peu soignées.

Entre Matam et Bakel, il y a une nouveauté géographique à faire remarquer.

C'est l'existence du marigot de Guivol, qui prend son origine sur le fleuve entre les villages de Balel et de Guellé, longe la limite des inondations et communique avec le marigot de Balel. Ce cour d'eau est mis en communication avec le fleuve par trois marigots de moindre importance.

Il y a donc en réalité une île, longue de 75 kil. et divisée en quatre tronçons qui, tous, sont recouverts par les eaux chaque année.

Cette grande île, qui pourrait s'appeler île de Matam, a une superficie de 113,000 hectares; quelques espaces sont cultivés dans l'intérieur, ainsi que sur la rive gauche du Sénégal et la rive droite du marigot de Guivol. On peut estimer l'ensemble des cultures à une superficie de 3 ou 4,000 hectares, mais toute cette région pourrait être défrichée et cultivée :

Superficie en hectares : 483,000.	Ile à Morphil	280,000 hectares.
	Ile du Fouta central..	90.000 —
	Ile de Matam.........	113.000 —
	Superficie totale...	483,000 hectares.

Superficie en hectares cultivés : 107,000.	Ile à Morphil	100,000 hectares.
	Ile du Fouta central..	3,000 —
	Ile de Matam	4,000 —
	Superficie totale..................	107,000 hectares.

D'après le tableau ci-dessus, l'on peut voir qu'il y a dans ces trois îles 380,000 hectares de terres susceptibles d'être cultivées, mais non encore défrichées.

Dans la région comprise entre Podor et Bakel, le rectangle recouvert chaque année par la crue est de 350 kilom. sur 40, ce qui donne une superficie totale 1.400,000 hectares de terres qui. si elles étaient défrichées, donneraient les mêmes résultats pour la culture que les lougans de l'Ile à Morphil.

Dans cette région, il n'y a donc actuellement en culture que 1/14e des terres.

Un jour viendra sans doute. où cette partie de la vallée du Sénégal sera livrée à la grande culture.

Ainsi qu'il a été fait au Caire. on pourra y construire des canaux et des écluses qui, pendant la saison sèche. permettront d'irriguer toute sa superficie.

La crue moyenne du Sénégal est, comme celle du Nil, de 8^{m}.

VII. — **État social.**

Il se produit actuellement au Sénégal un évènement grave et préjudiciable à la colonie.

Les Peuhls émigrent.

Cette population nomade qui parcourait d'immenses espaces, avec ses riches troupeaux, et qui, sur quelques points, se livrait même à la culture, renonce définitivement à ses territoires habituels de par-

cours, et se retire avec ses troupeaux et ses captifs vers Nioro dans les états d'Ahmadou.

Certains esprits pensent que, si les Peulhs quittent nos territoires, c'est pour répondre aux sollicitations pressantes du chef de leur religion.

Assurément des agents du marabout de Ségou sont signalés de tous côtés chez les populations Toucouleurs de la rive gauche du Sénégal. J'ai vu moi-même quelques-uns de ces agents dans le village du Fouta et j'ai pu constater d'une façon certaine que leurs agissements causaient une grande surexcitation dans l'esprit des habitants.

Toutefois il serait peut être sage aussi de reconnaître que nous facilitons d'une façon inconsciente l'action de ce marabout que l'on est porté, à tort ou à raison, à considérer comme l'ennemi naturel de l'œuvre civilisatrice de la France.

Depuis quelques années, en effet, nous avons causé un bouleversement complet dans l'état social des populations noires. Avant même d'avoir pris un contact sérieux avec elles, avant qu'elles aient pu apprécier en aucune façon les bienfaits de notre civilisation, poussés par des idées humanitaires dont l'application arrivait trop tôt, nous avons voulu favoriser l'émancipation des captifs. C'était porter une grave atteinte aux conditions essentielles de leur existence.

Le noir considère qu'il est déshonorant de travailler. Il ne travaille donc que contraint et forcé, lorsqu'il est captif. Par suite, dans cette société noire, le captif devient le seul moyen de travail ; supprimer le captif, c'est supprimer le travail.

En présence de ces mesures vexatoires, qui leur causent un préjudice considérable, sans qu'il leur soit donné d'autre part aucune compensation, n'est-il point rationnel que ces populations naïves nous considèrent, avant même de nous connaître, comme les pires ennemis de leurs institutions et de leur race?

Dans ces conditions, les Peulhs qui sont nomades et peuvent se déplacer facilement, n'ont point hésité à émigrer et à aller se réfugier dans des contrées où l'on respectera ce que nous voulions détruire sans ménagements.

Quant aux populations qui ne peuvent émigrer parce qu'elles sont fixées au sol, elles luttent contre nous par appréhension de ce voisinage funeste qui va les ruiner : et, si elles n'osent entreprendre une lutte ouverte, elles sont toujours disposées à favoriser nos ennemis, et à opposer une résistance perpétuelle à tous nos efforts.

Là où nous parvenons à triompher de toutes les résistances et à établir solidement notre domination, les noirs voient leur fortune s'amoindrir, leurs lougans rester en friche faute de bras : leur famille ne peut plus se nourrir : ils sont ruinés par notre présence, sans que leur état social ait fait aucun progrès. Ils maudissent alors nos idées et nos principes que leur nature primitive est encore incapable de s'approprier et de comprendre ; et il ne leur reste plus qu'à émigrer pour ne point disparaître. Cette situation est d'autant plus grave, qu'au Sénégal, l'Européen n'est point là, en nombre, prêt à remplacer comme en Amérique, le peuple autochtone qui disparaît.

L'Européen est incapable de cultiver, de vivre et même de se reproduire au Sénégal, la population autochtone est indispensable puisque nous ne pouvons la remplacer. Nous devons donc la protéger, et l'amener progressivement au degré de civilisation qui lui permettra de produire l'œuvre de transformation que nous ne pouvons faire nous-mêmes. Au lieu de cela, en ce moment, notre action n'a pour résultat que de créer un désert J'ai constaté que dans le Fouta, les habitants restaient pasteurs, et se refusaient à cultiver la terre, dans la crainte de s'attacher au sol trop fortement. Ils veulent pouvoir quitter le pays sans regret, si notre voisinage doit les ruiner, comme un vague pressentiment le leur fait redouter.

Bien plus, les gens du Fouta ont déjà poussé la précaution au point d'acquérir, sur la rive droite du Sénégal au delà de Kaéaédi. de vastes territoires où ils sont décidés à fuir, plutôt que de subir notre action désorganisatrice et meurtrière.

Et, après un demi-siècle de luttes incessantes, nous sommes exposés à voir les populations disparaître au moment même où notre action protectrice pourrait enfin les diriger dans la voie du progrès.

VIII. — **Religion.**

La religion du prophète est universellement répandue sur les deux rives du Sénégal. Les Toucouleurs sont ignorants et fanatiques : certains personnages quelque peu versés dans la connaissance du Coran affectent d'en appliquer les principes les plus sévères dans tous les actes de leur existence, repoussent avec horreur les objets de luxe, affectent de s'habiller avec simplicité, et accompagnent ces pratiques

extérieures d'actes de dévotion pleins d'ostentation. Grâce au respect qu'inspirent leur âge et leur piété, grâce aussi à l'expérience qu'ils ont acquise, ils atteignent le but qu'ils se proposent, d'augmenter leur prestige et leur autorité. Il serait inutile d'essayer de réagir contre la propagande mulsulmane.

D'ailleurs le noir a l'esprit naturellement disposé à la conciliation. Il ne devient pas notre ennemi par ce seul fait qu'il est musulman; il admet que c'est par la volonté de Dieu qu'il est noir, alors que nous sommes blancs; et par analogie avec la différence des couleurs, il lui semble logique que la religion du blanc soit différente de celle du noir.

IX. — **Quelques mots sur le commerce.**

Les besoins du noir sont en général très restreints, et les Toucouleurs en particulier manquent du bien-être le plus élémentaire. Ils n'habitent que des cases petites, étroites et malpropres; leur mobilier se compose uniquement de quelques vases en terre pour la cuisson des aliments, et de l'indispensable calebasse. Vêtus avec quelques mètres de cotonnade, ils repoussent les ornements et les objets de luxe. Tous leurs soins sont pour leurs armes, ils n'apprécient que les fusils à pierre. Ils se considèrent comme riches, quand ils possèdent quelques captifs, des chevaux, des bestiaux et de bons fusils.

Les marchandises de première nécessite, importées par les commerçants sont : les cotonnades, les fusils, la poudre, le plomb, le tabac en feuilles, le sel, le sucre, le savon, les parfums très recherchés par les femmes, et enfin l'argent monnayé.

Les gens du Fouta central s'approvisionnent à Ndourbodian et Bakna où les traitants viennent s'établir pendant la saison sèche; et sur le fleuve, dans les principaux villages.

Le gros commerce du fleuve est le commerce des gommes. Les Maures amenaient autrefois leurs caravanes à certaines escales désignées. Aujourd'hui le commerce est libre, et les traitants peuvent choisir sur le fleuve le point qui leur convient le mieux pour entrer en rapport d'affaires avec les Maures.

Cette nouvelle façon d'opérer a ses inconvénients.

Certains traitants, pour se soustraire à la concurrence des marchés,

vont au devant des caravanes dont ils apprennent l'arrivée, ils font des avances pour avoir la préférence du vendeur; et, souvent, le Maure est un rusé voleur qui, après s'être fait donner quelque bonne gratification, ne se fait pas scrupule de déloger avec sa marchandise qu'il va offrir un peu plus loin à d'autres traitants.

J'ai assisté, en redescendant le fleuve, à une comédie de ce genre dans le voisinage de Kaédi.

Une longue caravane de chameaux, de bœufs porteurs et d'ânes suivait la rive droite du fleuve se dirigeant vers Kaédi.

Un traitant, sorte d'hercule noir, descendait également le fleuve sur un chaland. Ses laptots suaient sang et eau par suite des efforts surhumains qu'ils faisaient pour maintenir son bateau à hauteur de la caravane. Le patron gesticulait comme un fou, il invectivait à tout instant les Maures qui se trouvaient sur la rive à portée de la voix. Ce spectacle m'intrigua et je fus étonné de la noble ardeur que déployaient ces noirs. Nous interrogeons le patron qui, dans un flot exubérant de paroles, nous raconte sa petite affaire : la veille, ce traitant était entré en rapport d'affaires avec les gens qui conduisaient cette caravane chargée de gommes.

Les choses allaient pour le mieux, le traitant avait donné à manger aux Maures. Ceux-ci avaient bu un nombre incalculable de calebasses d'eau sucrée et accepté avec beaucoup de plaisir quelques sommes d'argent. Le lendemain, les opérations commerciales devaient commencer. Grande fut la surprise de l'infortuné traitant, lorsqu'il aperçut le lendemain, à son réveil, la caravane déjà loin sur le fleuve, emportant le précieux chargement qu'il croyait déjà tenir.

Il n'est plus rare d'entendre parler de conflits fréquents entre traitants et Maures. Ils sont dus à cette mauvaise foi en affaires que facilite la liberté du commerce.

L'Ile à-Morphil alimente de son mil les populations indigènes de Saint-Louis; Podor et Aéré sont les principaux centres de ce commerce.

X. — **Progrès à accomplir pour assurer la navigation pendant les basses eaux.**

Pendant les basses eaux, les chalands emploient trois procédés pour naviguer :

1° *La voile.* — Le fleuve étant très sinueux, si le vent est dans la

direction générale suivie, l'usage des voiles n'est encore possible que pendant de courtes périodes de navigation ;

2° *La cordelle.* — Si les rives sont dégarnies d'arbres, de broussailles ou de forêts, on traîne les chalands à la cordelle ; l'équipe de laptots débarque, et le chaland traîné par eux peut avancer de 3 kil. à l'heure ;

3° *La touée.* — Si les deux rives sont boisées, pour redescendre, on se laisse aller au courant, en s'aidant des rames; la vitesse est en moyenne de 2 kil. à l'heure.

Pour remonter le fleuve, on attache une corde à un arbre, et l'on se hâle sur le point d'attache. Ce mode primitif de navigation ne permet pas de faire plus de 4 à 5 kil. par jour.

Ces difficultés sont beaucoup plus préjudiciables à la navigation des chalands, surtout pour remonter, que celles qui résultent de l'existence de certains passages presque à sec, que les laptots, à force d'efforts, parviennent toujours à faire franchir aux chalands dont le tirant d'eau ne dépasse pas $0^{m}60$ c.

Avec les chalands d'un petit modèle on peut redescendre en tout temps, excepté peut-être pendant la dernière quinzaine de mai, et, si l'équipe de laptots est bien recrutée, en employant judicieusement la voile, la rame ou la cordelle, si l'on navigue dix heures par jour, on peut espérer redescendre avec une vitesse moyenne de 20 à 25 kil. par jour.

Remonter est presque impossible pour les chalands, et un convoi, qui devrait alimenter une colonne, ne pourrait régler son mouvement sur celui des troupes.

MOYENS DE REMÉDIER A CETTE SITUATION :

Ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, avec des bateaux à vapeur calant $0^{m}60$ c. on assurerait la navigation pendant les basses eaux.

Ces bateaux pourraient régulièrement remorquer des chalands et une colonne opérant sur terre pourrait être suivie de ses approvisionnements.

Dans l'état ordinaire, ces vapeurs pourraient également venir en aide aux chalands du commerce et les remorqueurs, surtout dans les régions où la navigation est pratiquement impossible à cause d'un boisement continu des deux rives.

Le type du remorqueur à construire pour l'usage que je signale devrait être analogue à celui des chalands écuries en fer, construits par la maison Claparède et en usage depuis deux ans aux Sénégal.

Vides, ces chalands calent 0m10 c. ; transformés en bateaux à vapeur, il faudrait éviter de leur faire déplacer avec leur chargement de charbon, plus de 0m55 c. Les chalands auxquels je fais allusion ayant environ 30 mètres sur 3 et déplaçant à vide 0m10, pour résoudre le problème, il faudrait que leur machine et leur approvisionnement de charbon ne dépassent pas le poids de 40 tonnes. Le courant étant très faible aux basses eaux, une vitesse de six à huit nœuds serait sans doute suffisante pour que le bateau puisse avancer suffisamment en remorquant un ou deux chalands du même type.

La direction de ces bateaux serait confiée à des patrons indigènes aidés d'un compagnon noir. Toute installation serait inutile. Ces sortes de remorqueurs doivent être solidement et grossièrement construits, et leur machine doit être simple et d'un emploi facile. Je ne saurais trop faire remarquer l'urgence qu'il y a à construire, pour la colonie, des remorqueurs pratiques.

En Égypte, les Anglais, arrivés d'hier, ont à leur usage des steamers calant 0m40 c. qui les rendent maîtres de la navigation d'un fleuve qui offre des difficultés beaucoup plus sérieuses que celles que l'on rencontre sur le Sénégal. Il me paraît regrettable de constater notre réelle infériorité sur le Sénégal à ce point de vue.

Assurer la navigation du fleuve en tous temps ; et pouvoir, par suite en exercer la surveillance et la domination, c'est résoudre le problème le plus important pour la colonie du Sénégal.

Je dois signaler également un progrès qui, réalisé, rendrait de grands services à la navigation. C'est la création, sur la rive gauche du fleuve, d'une sorte de chemin de halage continu, de Mafou jusqu'à Bakel. Il suffirait, pour obtenir ce dernier résultat, de débroussailler les berges dans les régions où cette opération n'a pas été pratiquée par les indigènes.

Enfin, je signalerai à l'attention des ingénieurs la création de barrages percés d'une ouverture de 20 mètres, que l'on élèverait sur les passages du fleuve.

Construits au moyen d'arbres (Roniers, qui seraient enfoncés dans le sable et dépasseraient le niveau actuel de 2 ou 3 mètres, ils feraient obstacle à l'écoulement des eaux, et le fleuve se viderait moins vite ;

en outre, le chenal de 20 mètres qui resterait ouvert constituant un passage unique, le niveau de l'eau s'y relèverait certainement.

XI. — **Retour de Bakel**.

J'étais arrivé le 30 mai à Bakel.

Après avoir recueilli auprès du lieutenant-colonel Frey les renseignements concernant les évènemenis du Haut-Fleuve, j'organisais mon voyage de retour.

Le 3 juin, je quittais Bakel avec deux petits chalands, emmenant six européens malades que je me chargeais de rapatrier.

Deux équipages de laptots, deux spahis et mon interprète composaient mon personnel indigène.

Je précipitais mon retour, pour étudier les conditions de navigabilité du fleuve à l'époque des basses eaux, je possédais déjà des renseignements recueillis en 1881 et je me proposais de les compléter.

Il n'y a pas lieu de raconter ce voyage, la route du fleuve est connue depuis longtemps et les quelques incidents que je pourrais citer rentrent dans la catégorie bien connue de ceux qui se produisent habituellement.

Je me contenterai de signaler quelques faits et quelques observations importantes.

LE POSTE DE MATAM.

Si l'on ne prend des mesures immédiates, Matam sera bientôt enlevé par les eaux.

Le poste et le village sont établis sur une sorte de bourrelet formé par la rive.

Pendant les hautes eaux ce petit espace, 1 kil. sur 3 ou 400 mètres, est entouré de tous côtés par l'inondation.

Chaque année la berge est rongée par le fleuve, en 1881 ; il existait encore un chemin entre le mur d'enceinte et le fossé creusé par le fleuve. Actuellement c'est à peine si l'on peut passer au pied du mur construit à l'origine, à une grande distance du fleuve. La prochaine crue ou la suivante ouvriront certainement une brèche dans l'enceinte.

On pourrait remédier à cet état de choses en exécutant simultanément deux sortes de travaux :

1° Consolider la berge au moyen de rangées superposées de pilotis réliés entre eux par des clayonnage.

La hauteur de la berge est de 10 mètres et sa pente est à 45° ;

2° Construire à 100 mètres en amont du poste et sur la même rive une petite jetée en pilotis pour briser le courant : amener la formation d'un dépôt d'alluvion qui s'élèvera bientôt au niveau de la rive, pour peu que chaque année on enfonce quelques nouveaux pilotis dans le dépôt, pour le fixer et l'aider à s'élever.

Le poste de Matam est en très mauvais état : il manque du confort le plus élémentaire pour les troupes ; si l'on ne fait pas de réparations, le poste sera ruiné dans peu de temps.

Je ne pus m'arrêter à Saldé, centre de la région infectée par l'épidémie de la variole : j'allai bivouaquer en quarantaine quelques kilomètres plus bas.

Je ne puis omettre de signaler le dévouement du docteur Morin que j'avais rencontré à mon passage à Aéré.

Ce médecin circulait dans la région pour étudier l'épidémie. En passant devant le poste, j'avais prévenu que quelques-uns de mes malades me donnaient de sérieuses inquiétudes.

Le docteur prépara des médicaments et une instruction au sujet des soins à donner, et malgré une nuit noire, il vint, accompagné d'un indigène, les déposer à proximité de mon bivouac ; il apportait également du lait, et divers objets pour les hommes atteints de dyssenterie ainsi que pour mes soldats épuisés par la maladie et les privations. Le docteur se retira après avoir prévenu les vedettes qui allèrent ramasser cette précieuse provision. Notre blocus de quarantaine avait été respecté et nous étions secourus.

La situation du poste de Podor et des maisons de traitants construites sur une langue de terre épargnée par l'inondation, est également fort critique. Le Fleuve ronge fortement la berge chaque année; le quai était autrefois planté de plusieurs rangées de gigantesques fromagers ; en 1881, il était ruiné jusqu'à la troisième rangée d'arbres. Enfin, à mon dernier voyage, j'ai vu avec peine le dernier rang déraciné et à la veille de disparaître.

Quant aux maisons, elles ne se trouvent plus qu'à quelques mètres du fleuve, et la crue de 1887 les mettra en danger.

La construction d'une digue en aval de Saldé peut seule préserver cette importante escale d'une prochaine catastrophe.

Je terminerai, en rendant hommage au bienveillant concours de tous les fonctionnaires civils et militaires de la colonie.

Je signale également l'intelligence de mon interprète Aly Dyadié Kamera, en toute occasion, il a su faire preuve d'habileté et de sang froid. Ancien sergent infirmier de l'hôpital de St-Louis, cet indigène, pendant mon voyage de retour, a su donner des soins intelligents aux malades que je rapatriais. En toute occasion, Aly Kamera a bien rempli les missions que je lui confiais : il mettait dans l'accomplissement de ses actes une grande réserve et la dignité naturelle de son caractère lui assurait en toutes circonstances la déférence et le respect des indigènes.

XII. — **Opérations de la colonne du lieutenant-colonel Frey.**

Dès qu'il avait vu le lieutenant-colonel Frey se diriger vers le Niger, contre Samory, le Marabout Mahmadou-Lamine avait réuni ses contingents et s'était mis à parcourir les régions voisines de Bakel.

Un évènement d'une haute gravité qui passa trop inaperçu favorisait singulièrement les projets du Marabout. Le roi du Bondou, Boubakar Saada, venait de mourir. Cette mort marque l'origine de l'agitation du marabout dans le pays.

A ce sujet nous devons donner quelques détails rétrospectifs sur ce pays du Bondou. Il a toujours été soumis à deux influences contraires : celle du Fouta, Etat fanatique musulman, et celle du Kaarta, hostile à l'islamisme. Il cédait alternativement à l'une ou à l'autre.

En octobre 1855, au moment où la colonne qui venait de construire Médine, allait s'embarquer pour retourner à Saint-Louis, un indigène se présenta au gouverneur et lui tint ce langage : « Je suis le fils de l'Almamy Saada du Bondou, qui vous a cédé le terrain du fort de Sénoudébou. Lors de l'invasion de notre pays par El-Hadj-Omar, notre famille s'est divisée : Les uns par fanatisme ont pris parti pour El-Hadj-Omar ; quant à moi, marié avec une princesse de la famille régnante du Kaarta, j'ai pris parti pour les Bambara : je me suis joint à leur armée, et j'ai pris part à toutes les batailles qu'ils ont livrées au prophète.

Vaincus partout, nous sommes aujourd'hui dispersés et fugitifs, mais ma haine contre nos ennemis n'a fait qu'augmenter, et je viens me

mettre à votre service pour continuer à les combattre. Vous pouvez compter sur moi jusqu'à la mort. »

Le gouverneur accueilli la proposition du jeune chef. le nomma Almamy du Bondou, et chargea le commandant de Bakel de l'aider de tout son pouvoir à conquérir son royaume.

A partir de ce moment Boubakar déploya une grande activité dans l'accomplissement de sa tâche, notamment à la prise de Débou, en mars 1856; à la prise de Naé, en avril : à la défense de Sénoudébou, en mai de la même année; à la prise d'Amadia en mars 1857, et enfin à Somsomtata en août 1857.

En récompense des services qu'il rendait à notre cause, le gouvernéur Faidherbe le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur, le 21 décembre 1857.

Boubakar nous resta toujours fidèle. et rassurés de ce côté, nous évacuâmes le fort de Sénoudébou en le mettant à sa disposition.

Après trente ans de règne, il est mort à la fin de 1885 et c'est certainement cet évènement qu'attendait le marabout de Gondiourou pour entrer en campagne.

Boubakar avait eu un fils nommé Mahmadi, que le Gouvernement avait fait élever avec le plus grand soin à l'école des otages en même temps que Demba, fils de Sambala de Médine, pour assurer l'avenir dans le Bondou. Malheureusement Mahmadi mourut jeune, et Boubakar ne laissa que deux frères : Omar-Penda, âgé d'environ cinquante ans, qui a toujours combattu auprès de son frère, mais qui n'a pas pour nous beaucoup de sympathie, et un autre frère nommé Ahmadi-Soma, un peu plus jeune, et qui a les mêmes dispositions à notre égard.

Les évènements qui suivirent la mort de Boukakar-Saada montrent combien le dévouement de ce personnage nous a été utile pendant trente ans.

En 1885, il y avait dans le Bondou un parti hostile à Boubakar-Saada.

Le marabout le savait et avait conçu le projet d'attirer à lui les mécontents.

Aussi, quand il apprit que la colonne avait quitté Khayes. se mit-il à parcourir le Guidimaka, le Guoy, pour sonder les esprits et se rendre compte, au cas où il aurait besoin de ses compatriotes, du concours qu'il pourrait en attendre. Toute la population des provinces des deux rives du Sénégal, des environs de Bakel à Khayes, c'est-à-dire sur un parcours de plus de deux cents kilomètres, est d'origine

Sarakholé. Cette race ne se mêle pas aux autres, à cause de l'intelligence et de la supériorité qu'elle s'accorde sur elles. Les vieillards, qui se rappelaient avec quelle vigueur, il y a une trentaine d'années, le général Faidherbe, alors gouverneur, avait repoussé l'invasion religieuse d'El-Hadj-Omar, malgré leur grande sympathie pour le prophète, n'auguraient rien de bon d'une levée d'armes contre les Français. Mais le marabout comprit que si les chefs de village et les vieillards appréciant à sa valeur l'existence paisible due à notre protection, ne pouvaient pas accueillir avec enthousiasme l'idée d'un soulèvement, il n'en était pas de même de la partie jeune de la population. Celle-ci, intelligente, mais légère et vaine, était exaltée par des croyances religieuses qu'entretenaient les prédications des nombreux marabouts du Guidimaka et du Guoy ; elle ne rêvait que guerre contre les infidèles dans l'espoir d'y trouver quelqu'occasion de pillage et de butin.

Une autre partie de la population, évaluée à douze ou quinze cents hommes et provenant des manœuvres, laptots, chauffeurs, capitaines de rivière retraités ou licenciés, devait également fournir à Lamine un concours précieux.

Ces anciens serviteurs, loin de rapporter de leur séjour parmi nous des sentiments de reconnaissance, étaient animés à notre égard d'un très mauvais esprit.

Redevenus dans leur village musulmans fanatiques, ils faisaient à tout propos sonner très haut leur indépendance, et dans les conflits qui quelquefois éclataient entre les indigènes et les blancs, ils se montraient souvent mal disposés.

Il y avait, dis-je, dans les environs de Bakel, douze ou quinze cents de ces anciens serviteurs ; ils se rallièrent aussitôt à Mahmadou-Lamine.

Dès 1880, j'avais déjà eu l'occasion de constater les mauvaises dispositions des gens du Guidimaka, lorsque nous traversâmes leur pays avec la première colonne du colonel Borgnis-Desbordes.

Toutefois, notre tolérance fut excessive, désireux que nous étions de ne pas créer d'ennemis sur notre base d'opérations

Notre façon d'agir fut considérée et exploitée comme une marque de faiblesse et d'impuissance, et rendit extrême, dans ces dernières années, l'arrogance des chefs de village. Ils en étaient arrivés à refuser formellement de nous fournir même quelques indigènes nécessaires pour le transport des correspondances postales : aussi, quand le marabout

se présenta dans le Khasso, le Natiaga et le Logo, il put réunir sans difficulté le contingent de guerriers qu'il demandait.

Assuré de l'appui des populations, le marabout Mahmadou-Lamine conçut le projet de s'emparer du Bondou.

Un prétexte fut bientôt trouvé : il annonça publiquement son intention d'aller combattre le Tenda qu'il représentait comme peuplé d'infidèles et d'ennemis du Coran. — Lamine savait parfaitement que, conformément à nos ordres, les chefs du Bondou s'opposeraient à son passage sur leur territoire : il n'ignorait pas non plus la profonde impopularité dans laquelle était tombée la famille régnante par l'oppression et les lourds impôts dont elle avait accablé les populations, et il comptait sur les dissensions qui existaient entre Omar-Penda, frère de Boubakar-Saada et son héritier légitime, et Ahmadi-Soma, compétiteur au trône.

Aussi, dès que son appel à la guerre sainte lui eut donné une armée de fanatiques et de pillards, commença-t-il par ravager le Bondou.

Le marabout Ma-Lamine, Demba-Debassi, de son vrai nom, n'est pas un noir ordinaire, c'est un ambitieux intelligent, devenu rusé et habile, grâce au contact prolongé des chefs religieux qu'il a fréquentés pendant de longues années.

Sarakholé, né sur les bords du Sénégal aux environs de Khayes, Lamine, après avoir étudié l'arabe à Bakel, partit à l'âge de vingt ans pour entreprendre un voyage à la Mecque. Il resta absent pendant une trentaine d'années, courut le monde musulman, et se vanta à son retour d'avoir passé plusieurs années à Constantinople.

En passant par Ségou, il eut l'imprudence d'y annoncer son intention de fonder un empire Sarakholé aux dépens de celui d'Ahmadou. Celui-ci le fit arrêter et le retint six ans prisonnier.

Il ne reparut dans le Haut-Sénégal qu'en 1885.

Il était bien doué pour le rôle qu'il s'était choisi : il est de haute taille, il a la physionomie d'un homme fait pour commander. Il parle bien, il est instruit pour un noir, et il s'est montré aussi rusé dans sa propagande qu'audacieux dans l'action.

Le prompt succès de sa tentative prouve du reste suffisamment combien sont remarquables les ressources de son esprit.

En six mois, il s'est fait une assez grande réputation pour pouvoir réunir une armée.

Sa qualité de pèlerin de la Mecque lui donna dès son retour un certain prestige. Il racontait aux noirs crédules qu'il avait couché auprès

du corps de Mahomet et que le prophète n'était à peine plus grand que lui de deux doigts. Il cherchait à leur insinuer par là que son rôle serait presque aussi grand que celui du fondateur de l'Islam. Comme tout bon prophète se reconnaît aux miracles qu'il a le don de faire, il en faisait.

Dans les derniers jours de novembre 1885, le colonel Frey avait fait venir à Khayes le marabout Lamine pour obtenir des explications au sujet du projet que lui attribuait l'opinion publique ; levée d'une armée pour aller combattre les infidèles du Tenda puis Ahmadou.

Mahmadou-Lamine ne fit aucune difficulté pour se rendre auprès du commandant supérieur, il protesta vivement de son dévouement aux Français, qu'il aimait, disait il, de longue date, dont il connaissait la puissance et contre lesquels il n'entrerait jamais en lutte. Il nia tout projet vis-à-vis du Tenda et avoua que son seul désir était de nous voir déclarer la guerre à Ahmadou, ce qui lui permettrait de se mettre à la tête des Sarakholé et de combattre à nos côtés. Sambala, roi de Médine, présent à ces entretiens, se porta garant du dévouement du marabout et conseilla vivement de ne pas prendre de mesures contre lui.

Le colonel accéda à cet avis et pensa même pouvoir autoriser Lamine à se rendre à Tuabo village situé à une douzaine de kilomètres en aval de Bakel avec une escorte de cinquante hommes choisie parmi ses disciples, à la condition toutefois que ces hommes ne devaient point porter d'armes. Lorsque Lamine passa à Bakel, le commandant du poste remarqua que son escorte était armée, s'en étonna, et demanda des ordres par télégraphe. Mahmadou n'attendit pas que l'on fut disposé à s'emparer de sa personne et se dirigea sur Balou, village soumis, situé à l'embouchure de la Falémé. Il s'arrêta pour demander à Omar-Penda l'autorisation de traverser le Bondou, voulant aller attaquer Gamou, grand village fortifié du Tenda, entre la Gambie et les frontières sud du Bondou. Il alléguait que les gens de Gamou avaient jadis insulté sa mère et qu'il se proposait d'en tirer vengeance. Ce prétexte était très bien choisi, car Gamou est un vieil ennemi du Bondou. Boubakar l'a assiégé deux fois sans succès et y a laissé ses meilleurs soldats. Mahmadou comptait donc sur cette communauté de haine pour s'ouvrir l'entrée du Bondou. Mais Omar-Penda se méfia et lui répondit par un refus formel.

Le marabout était toujours à Balou et ses forces s'étaient considérablement accrues. Le commandant de Bakel, escorté de quelques traitants, alla tenter auprès de lui une démarche toute pacifique. Il lui

représenta que c'était faire acte de rebellion que de vouloir traverser un pays allié à la France, malgré l'opposition du chef de ce pays ; et ajouta que sa présence dans un village soumis, avec des forces considérables, pouvait être considérée par nous comme un acte d'hostilité.

A ce moment le marabout se sentait fort d'environ deux mille hommes qui s'étaient joints à lui ; aussi répondit-il qu'il ne comprenait pas la défiance de la France et du Bondou à son égard ; que, s'il était quelque chose, il le devait à la protection française ; qu'il cherchait seulement à aller à Gamou chez les infidèles, venger une vieille injure et que l'on ne pouvait s'opposer à un désir aussi légitime.

Le commandant ne put obtenir satisfaction et Mahmadou-Lamine commença à piller méthodiquement le Bondou sous prétexte de nourrir ses troupes pendant leur marche vers Gamou. A la première nouvelle de sa mise en route, Omar-Penda avait immédiatement abandonné Sénoudébou en donnant pour raison qu'il voulait aller mettre sa ville à lui Boulébané, en état de défense. Mahmadou-Lamine entra donc à Sénoudébou sans tirer un coup de fusil.

Lorsqu'il y fut bien installé, il s'achemina vers Boulébané. Omar-Penda, estimant sans doute que la défense n'était pas suffisamment assurée, n'essaya pas de résister, et s'enfuit dans le Damga, province du Fouta, pour demander aide et assistance à Mahmadou Abdoul, fils d'Abdoul Boubakar, chef dans le Fouta.

Dès la nouvelle de la prise de Sénoudébou, le colonel envoya les premiers ordres pour préparer un retour offensif qui aurait lieu aussitôt que le ravitaillement des postes serait achevé.

La deuxième compagnie de tirailleurs, les troupes d'infanterie de marine et les disciplinaires furent échelonnés entre Badumbé et Kita. Le 15 février, apprenant le pillage des villages du Bondou et des environs de Bakel, le commandant du Haut-Fleuve envoya aux troupes l'ordre de se diriger sur Khayes.

La deuxième compagnie devait, dès son arrivée à Khayes, être portée à 150 hommes et être dirigée sur Bakel. De là les deux compagnies, formant un effectif de 250 hommes environ, avaient l'ordre d'opérer réunies, dans les environs du poste ; de visiter les villages des pays annexés ; de ramener l'ordre dans les populations ; en un mot, d'exercer un rôle de surveillance et de protection.

Le marabout cherchait alors à entraîner quelques populations encore indécises ; il se disait notre ami et donnait, comme preuve de son

entente avec nous, la tranquillité dans laquelle vivait sa famille à Goundiourou.

Pour mettre fin à ces agissements, ordre fut donné d'enlever et de conduire à Médine les femmes et les captifs qu'il avait laissés dans son village.

L'opération, habilement conduite par le commandant de la deuxième compagnie (capitaine Ferat), eut un plein succès.

Toutefois, elle décida le marabout à abandonner ses projets à l'égard du Tenda, à se déclarer ouvertement contre nous et à concentrer ses bandes à Kounguel, à six kilomètres de Bakel. Aussi le 13 mars ordre était-il envoyé à la première compagnie de tirailleurs de la garnison de Bakel de dispenser ces contingents.

Le 14 eut lieu le combat de Kounguel. L'ennemi prévenu par l'interprète Alpha-Sega, s'était embusqué dans un marigot situé environ à mi-chemin de Kounguel, cette partie de la route était couverte et constituait un passage difficile. Le commandant de la compagnie, trahi par l'interprète, donna dans une embuscade habilement préparée, et fut forcé de battre en retraite sur Bakel, en laissant aux mains de l'ennemi une pièce de canon qui n'avait pu tirer un seul coup.

Nos pertes furent de dix tués et de vingt-cinq blessés dont deux officiers. L'ennemi eut cent cinquante hommes tués et autant de blessés.

Ce succès donna au prophète un prestige immense et lui attira de nouveaux contingents. Bientôt il se sentit en état de prendre l'offensive contre nous. Le 3 avril, une première attaque était exécutée par ses bandes contre le village de Bakel. La plus grande partie de la population sarakholé, secrètement dévouée à sa cause, se tournait contre nous, lui livrait et incendiait elle-même le village de Mody M'Palé (partie ouest de Bakel). Malgré cette trahison, il rencontrait une résistance énergique du reste de la population. Les traitants, quelques Sarakholé, des Bambaras et des Yolofs habitants du village de Guidi M'Palé (partie est de Bakel) ainsi que quelques Toucouleurs, secondés par le feu du fort, soutinrent pendant plusieurs heures, dans les rues du village, un combat acharné. L'attaque fut repoussée et éprouva des pertes considérables. De notre côté, nous avions trois traitants tués et environ cinquante blessés dont un seul appartenait à la garnison du fort.

Le lendemain, une seconde attaque dirigée par le marabout en personne n'avait pas plus de succès.

L'interprète Alpha-Sega qui avait déjà trahi le 14 mars à l'affaire de Kounguel devait mettre le feu à la poudrière, et, à la faveur du désordre qui en résulterait, ouvrir à l'ennemi. Surpris dans l'accomplissement de son crime, il fut immédiatement fusillé. La principale attaque, dirigée par le marabout sur la porte du fort qui devait lui être ouverte, échoua complètement. L'ennemi subit encore des pertes considérables.

A ce moment, le capitaine Férat arrivait à Diakandapé avec une colonne qui comprenait la deuxième compagnie de tirailleurs, un détachement d'infanterie et une pièce de canon. C'était l'avant-garde de la colonne du colonel Frey.

Parti le 13 février de Bammakou, le colonel était arrivé le 2 avril à Khayes et hâtait la rentrée des dernières troupes échelonnées sur la ligne de ravitaillement, pour achever l'organisation du corps expéditionnaire qui devait débloquer Bakel.

Le 10 avril, l'effectif dont disposait le colonel Frey se répartissait de la façon suivante :

Européens 150 ;

Tirailleurs et spahis noirs 450 ;

Total : 600 combattants.

La force et la composition du corps expéditionnaire permettaient une action énergique et rapide. Toutefois, cette action ne pouvait être entreprise qu'autant que Khayes où se trouvaient toutes les ressources en approvisionnements serait mis à l'abri d'un coup de main. Malheureusement ce nouveau point d'appui était entièrement dépourvu d'ouvrages défensifs, et il était difficile à la colonne de rien entreprendre avant d'y avoir pourvu.

Les circonstances permirent d'adopter un plan d'opération atténuant dans une large mesure les désavantages de la situation.

Les villages du Guidimaka après avoir fourni au marabout des contingents considérables avaient, à la suite du combat de Kounguel, recueilli un grand nombre de blessés et donné asile à ceux dont l'enthousiasme était devenu hésitant. Comme le sultan Ahmadou avait la prétention d'exercer des droits sur le Guidimaka, le colonel l'informa des faits accomplis, et l'invita à châtier les coupables. Ahmadou n'en fit rien. Il nous appartenait alors de prendre nous-mêmes l'initiative de la répression. Une expédition immédiate dans le Gadiaka fut donc décidée. Elle avait pour avantage de ne pas éloigner prématurément la colonne de Khayes : en outre, l'attaque des villages devait produire de nombreuses désertions dans l'armée du marabout, forte alors de 15,000

hommes, en obligeant ceux des habitants qui s'étaient joints à lui à revenir chez eux défendre leurs femmes et leurs enfants.

Le 12 avril, commença pour la colonne expéditionnaire une seconde campagne de six semaines qui offre un grand intérêt.

Marches forcées, marches de nuit, surprises de nuit, tout ce qu'un chef ingénieux et hardi peut demander à une troupe aguerrie, dévouée et admirablement entraînée, fut essayé et presque toujours obtint plein succès.

On est étonné des preuves de vigueur que sut encore donner cette vaillante troupe, quand on considère que deux mois avant elle combattait sur le Niger à plus de 800 kilomètres de ce nouveau théâtre d'opérations.

Une série de villages, bâtis le long du fleuve, furent pris les uns après les autres et incendiés ; les habitants s'étaient réfugiés à Bokhoro, grand village de l'intérieur, avec leur bétail et leurs richesses. Bokhoro fut surpris par une marche bien dissimulée, et pris après deux combats de nuit et une résistance désespérée de la part de l'ennemi, qui nous blessa dix tirailleurs et tua une vingtaine d'auxiliaires.

Les noirs, habitués à nous voir ne jamais nous éloigner des bords du fleuve, furent consternés de la chute de Bokhoro. On entendait la nuit les femmes gémir et crier : Lamine ! Lamine ! viens à notre aide.

Le lendemain de Bokhoro, eut lieu un nouveau combat suivi de la prise des deux grands villages de Guémou et de Bambella où l'on trouva un riche butin.

Le marabout avait déjà, à la suite de ses deux échecs, renoncé à s'emparer du village et du fort de Bakel ; mais toutefois il avait continué à les faire étroitement bloquer par une partie de ses forces, pendant qu'il se portait avec le reste à la rencontre du colonel. Voyant ses bandes ébranlées et portées à la désertion à mesure qu'elles apprenaient la marche de la colonne contre leurs villages, il fut obligé d'interrompre le blocus de Bakel pour aller au devant des Français. Il emmena alors avec lui six à sept mille hommes. La rencontre eut lieu le 19 avril, à Tamboukhané, dans une position qu'avait choisie et fortifiée d'avance le colonel Frey. Le combat fut très résolument engagé par les noirs. Le drapeau blanc du prophète vint tomber à vingt mètres de nos lignes. Son armée n'en fut pas moins dispersée. Les contingents, découragés, ne cherchèrent point à se rallier et son-

gèrent à rentrer chez eux. Lamine, se voyant abandonné, se sauva vers le Bondou. La colonne se mit aussitôt à sa poursuite.

Si on jette un regard sur la carte, on voit que le *Sénégal* et son affluent la *Falémé* forment un angle presque droit. Makhana se trouve sur le Sénégal à quarante-cinq kilomètres environ du confluent, et Sénoudébou sur la Falémé, à peu près à la même distance de ce même confluent.

Le territoire compris dans l'angle est un désert sans eau. La route ordinaire longe les deux rivières et décrit par conséquent le même angle qu'elles

Le commandant Combes eut mission de poursuivre le marabout pendant que le colonel Frey se dirigeait sur Sénoudébou à travers le désert, avec une colonne légére. Ce dernier marcha quatorze heures, de cinq heures du soir à sept heures du matin. Cette marche fut si pénible que des auxiliaires (1) périrent de soif.

On arriva à temps pour barrer la route au marabout, et, sans la madresse d'un guide, on l'aurait certainement capturé. Il se reposait au village de Kydira, où il venait d'arriver depuis une heure à peine et se croyait dans la plus grande sécurité. L'on entendait son tamtam invitant les populations des environs à venir saluer le grand prophète.

Un détachement fut envoyé pour garder le gué de Maé, au-dessus du village, pendant que la colonne, très allongée par la rapidité de la marche, se reformait. Le détachement ne devait se montrer qu'au moment où la colonne serait en état de passer le gué, de s'établir en travers de la route et de cerner le village. Au lieu de conduire ce détachement à Maé, le guide le mena à Kydira.

Nos hommes, apercevant sur la place une troupe de cavaliers et de fantassins, firent feu.

Mahmadou-Lamine se trouvait dans le tata du village, sorte de réduit de la défense. N'ayant pas été inquiété jusque-là dans sa fuite, il était loin de soupçonner la présence des Français. Il pensa d'abord que ces coups de feu étaient le fait de quelques indigènes

(1) On appelle auxiliaires au Sénégal, des volontaires qui s'adjoignent à nos expéditions plus souvent dans l'intentiou de prendre part au butin que pour combattre. Ils nous gênent plus qu'ils ne nous servent dans les routes et les rencontres, mais ils deviennent utiles après le combat pour poursuivre l'ennemi en déroute et razzier.

de la région que son retour mécontentait et qui s'attaquaient aux siens. Il se contenta de hausser les épaules avec mépris. Un feu de salve le détrompa « mais ce sont les Français, » cria-t-il. Et, fou de terreur, il se précipita hors du tata, sans même prendre le temps d'emporter les objets de valeurs qu'il avait avec lui, et parmi lesquels on trouva son cachet et les bijoux de ses femmes. Il sauta à cheval et se sauva à toutes brides sur Sénoudébou. Le tata, défendu par une poignée de fidèles, fut enlevé d'assaut et les défenseurs tués à coups de crosse de fusil, les tirailleurs répugnant à se servir de la baïonnette. Six cents femmes qu'il emmenait à sa suite, un grand troupeau et tous les bagages tombèrent entre nos mains à Kydira. Dans ces bagages se trouvaient plus de trois cents corans dont quelques-uns étaient richement reliés et qui jusqu'à ce jour avaient été portés par dix porteurs indigènes marchant pompeusement derrière lui (1).

Mahmadou-Lamine ne nous attendit point à Sénoudébou, où la colonne se rendit aussitôt : il se réfugia dans le Diaka sur la limite de la Gambie anglaise.

A la nouvelle de sa déroute, les contingents auxquels il avait donné la mission de bloquer Bakel, traversèrent le fleuve et se concentrèrent sur la rive droite, devant le village de Manahel. Ils étaient environ 7 à 8,000 individus, parmi lesquels beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants, que la crainte de nos représailles avait fait fuir de leurs villages. Le colonel Frey alla les y attaquer et, après un engagement qui dura trois heures, les dispersa et leur fit de nombreux prisonniers.

Enfin, une dernière leçon fut donnée aux gens de Guidimaka ; il s'agissait de chatier les villages de Guémou et de Kémandao dans lesquels s'étaient réunis les transfuges de Bakel et les populations de plus de vingt villages qui n'avaient pas encore fait leur soumission.

Guémou est le même village dont la prise en 1857, sous le gouvernement du général Faidherbe, nous coûta six officiers tués ou blessés ;

---

(1) Mahmadou-Lamine s'enorgueillissait beaucoup de cette bibliothèque ambulante. Il prétendait que chacun des livres qui la composaient était le présent d'un monarque ou d'un grand chef de croyants et qu'il l'avait réunie dans le cours de ses trente années de voyages et d'études religieuses.

le chef de bataillon Faron, devenu général inspecteur de l'infanterie de marine, était parmi ces derniers (1).

En marchant vers ce point, la colonne fut attaquée en pleine nuit par un groupe de cinq à six cents hommes résolus, qui tentèrent de lui barrer la route. Le marabout Lamine n'étant plus là pour enlever aux balles françaises leur efficacité, ainsi qu'il en avait fait la promesse à ces populations crédules, les guerriers avaient eu recours à leurs vieilles pratiques fétichistes ; ils avaient immolé des moutons sur le sentier que devait suivre la colonne et à proximité du point choisi pour leur embuscade. Il paraît qu'un sentier ainsi ensorcelé doit devenir infranchissable à l'ennemi. Le sacrificateur fut tué par un éclaireur sur le corps même de l'un de ces moutons, au moment où il prononçait les paroles sacramentelles. Toutefois, il semble que leur foi dans ces sortilèges soit limitée, puisqu'ils n'attendirent pas la colonne qui trouva le village de Guémou abandonné.

En allant de Guémou à Kémandao, la colonne livra un combat très rude à plusieurs milliers d'hommes. Ce fut le dernier rassemblement important qu'elle ait eu à disperser. Elle termina ses opérations en enlevant d'assaut un marigot dans lequel quatre cents hommes s'étaient fortement retranchés ; l'ennemi laissa soixante morts dans ce ruisseau.

Tous les villages soulevés par Mahmadou-Lamine contre nous se trouvèrent ainsi châtiés les uns après les autres ; ses bandes étaient anéanties ou dissoutes ; les survivants demandèrent la permission de rentrer dans leurs foyers, et, à la fin du mois de mai, la paix se trouva rétablie dans le Haut-Sénégal. On estime à trois mille le nombre des hommes qui ont péri sous nos balles, ou par la soif et la faim dans la brousse, pendant ces six semaines. Peu de campagnes ont été aussi meurtrières au Sénégal.

La nouvelle de l'attaque de Bakel causa une certaine émotion à Saint-Louis et le contre-coup s'en fit sentir en France. L'interruption des communications télégraphiques augmenta l'émotion en laissant libre cours aux bruits les plus étranges et les plus exagérés.

En présence de la surexcitation qui régnait à Saint-Louis, le comité

---

(1) Le lieutenant de vaisseau Aube, aujourd'hui Ministre de la Marine, commandait en second la colonne Faron et prit le commandement lorsque cet officier eut été mis à peu près hors de combat.

de défense dut se réunir et prendre les mesures nécessaires pour calmer l'irritation des Ouolofs contre les Sarakholé qui habitaient la ville. On dut interdire la vente des armes et de la poudre. Dans les premiers jours d'avril, les noirs de Saint-Louis se présentèrent en masse à l'hôtel du gouvernement et demandèrent à partir pour Bakel ; malheureusement, à cette époque de l'année des renforts ne pouvaient remonter le fleuve. C'est alors que le Ministre de la Marine me confia la mission de recueillir des renseignements exacts sur la situation, de rechercher les moyens d'y remédier, surtout en reconnaissant la route la plus directe et la plus rapide pour amener des renforts à Bakel. J'ai dit plus haut comment je m'acquittai de cette mission.

Revenons maintenant au marabout Mahmadou-Lamine que nous avons laissé fuyant devant le colonel Frey qui le poursuivait. Après s'être réfugié dans la région comprise entre la Falémé et la Gambie, l'agitateur parvint à réunir une poignée d'aventuriers, tandis que la colonne était rentrée à Bakel.

Au mois de juillet 1886, avant de revenir à St-Louis, le colonel Frey avait dû faire réoccuper le poste de Sénoudébou, afin de maintenir à distance les nouvelles bandes du marabout et de protéger les habitants du Bondou.

Le poste était en très mauvais état ; Mahmadou-Lamine, en s'enfuyant devant nos colonnes, l'avait incendié. Mais l'enceinte, quoique nécessitant quelques réparations, était encore défendable.

La garnison laissée à Sénoudébou comprenait : 70 tirailleurs sous le commandement de M. le sous-lieutenant Laty, assisté du sous-lieutenant Yoro-Coumba, et une pièce de canon commandée par l'adjudant d'artillerie Fougas, servie par huit tirailleurs auxiliaires de la batterie.

Dans le courant du mois d'août, les bandes de Mahmadou-Lamine, qui, de sa personne, s'était retiré à Diana, dans le Diaka, faisaient de nouveau leur apparition dans le Bondou. L'une d'elles surprenait dans le village de Picha, situé à 40 kilomètres dans l'ouest de Sénoudébou, Omar-Penda, le frère et le successeur de Boubakar-Saada, et le tuait.

Saada-Amady, frère d'Omar-Penda, lui succédait alors comme Almamy du Bondou. Plus énergique et mieux avisé que son prédécesseur, il réunissait ses sujets armés et venait s'établir aux abords du poste de Sénoudébou.

Dans le courant de septembre, des bruits vagues circulaient au sujet de Mahmadou-Lamine qui allait, disait-on, quitter Diana, et tenter une

opération dont on ignorait l'objectif. En effet, le 22 septembre une bande du marabout attaquait le petit village de Sambakola situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Sénoudébou.

Immédiatement le sous-lieutenant Yoro-Coumba, devenu commandant du poste par suite du départ de M. Laty, départ nécessité par l'état de santé de cet officier, prenait toutes les dispositions nécessaires pour résister à une attaque qu'il jugeait imminente. Il fit ensuite placer les hommes de Saada-Amady en embuscade en avant du poste, dans la direction où il présumait que se présenterait l'ennemi. Les femmes et les enfants étaient parqués à l'abri du poste, qui conservait sa garnison entière.

Le 23 septembre l'attaque eut lieu. Dix-huit cents hommes de Mahmadou-Lamine s'avancèrent contre les gens de Saada-Amady, qui, sous le nombre, lâchèrent bientôt pied et se replièrent sur le poste. Déjà les soldats de Mahmadou pénétraient dans le village, les femmes et les enfants s'enfuyaient dans toutes les directions, quand le sous-lieutenant Yoro-Coumba, prenant avec lui trente tirailleurs, sortit du poste, tomba sur les assaillants, leur tua un grand nombre d'hommes et les chassa du village et des abords. Il eut la sagesse de borner là son action, et laissa les hommes de Saada-Amady, qui s'étaient ralliés et que le combat avait électrisés, s'élancer à la poursuite des fuyards.

L'ennemi perdit 170 hommes dont 82 prisonniers qui furent passés par les armes. On ramassa 300 fusils sur le champ de bataille. De notre côté, nous avions eu 3 tirailleurs tués et un blessé, et les gens du village comptaient 4 tués et 15 blessés. Quatre jours après arrivait un renfort inutile de 70 hommes envoyé de Bakel par le commandant Combes

Le poste de Sénoudébou, créé pour empêcher les Dioula d'aller en Gambie, a eu sa raison d'être, il y a trente ans. Aujourd'hui, il paraîtrait préférable de créer un établissement dans la Falémé moyenne. D'ailleurs, on ne peut plus tirer parti des ruines du poste de Sénoudébou. Un nouvel établissement construit dans la région voisine de Farabana, c'est-à-dire à 180 kilomètres du confluent de la rivière, bénéficierait d'une partie du commerce du Bambouck, qui va aujourd'hui en Gambie, c'est-à-dire chez les Anglais. Le comptoir installé dans la Falémé moyenne aurait cet immense avantage d'épargner aux caravanes au moins quinze jours de route, les droits de passage dans plusieurs pays entre la Falémé et la côte, et la crainte d'être pillés pendant le trajet. Le commerçant qui apporterait du sel, des indiennes,

du calicot, des alcools, de la poudre et des armes, serait assuré de pouvoir acheter tout l'or extrait dans la région. L'or qui ne va pas à la côte est acheté sur place par des caravanes de Dioula qui donnent 8 kilos de sel pour 15 fr. d'or. Ces commerçants n'ont qu'un seul moyen de transport pour le sel : les ânes. Par suite, ils en apportent relativement fort peu et leurs frais sont très grands ; le transport par eau diminuerait considérablement leurs frais, et leur permettrait de vendre leur sel à un prix bien inférieur à celui des caravanes de Dioula.

XIII. — **Opérations du colonel Galliéni en 1887.**

Le colonel Galliéni, qui vient de partir pour le Haut-Fleuve avec 1,301 personnes dont 1,200 combattants, se propose d'en finir avec le marabout. Les postes de la route du Niger étant d'ailleurs approvisionnés pour deux ans, le colonel pourra se donner tout entier à la poursuite du perturbateur.

Il faut également espérer qu'Abdoul-Boubakar, intimidé par le déploiement de nos forces, dans une région voisine du Damga, se désistera plus facilement de ses prétentions sur cette province.

Le courrier de Saint-Louis, en date du 10 décembre, nous apprend qu'Abdoul-Bou-Bakar est à Kaédi avec Ibra-Almamy.

Ibra-Almamy, est-ce chef que je vis à Galoya et qui me laissa entrevoir clairement qu'il renonçait à soutenir nos intérêts dans le Toro, les efforts qu'il faisait en notre faveur devenant pour lui une cause de grands préjudices.

J'avais vu ce chef quelques jours après l'entrevue qu'il avait eue avec Abdoul-Bou-Bakar. Évidemment Ibra-Almamy avait été excité par Abdoul-Bou-Bakar à abandonner la cause française.

L'aveu naïf des prétentions de l'électeur sur le Toro me fit deviner quelques jours plus tard l'entretien qu'avaient dû avoir ces deux personnages lors de leur entrevue à Pété.

Il est incontestable qu'à Kaédi la question de la reconstitution du Fouta doit être, en ce moment, l'objet de la conversation des deux chefs Toucouleurs. Je me contente de signaler ce fait en faisant remarquer que des agissements religieux tendent en ce moment à grouper tous les États musulmans du Sénégal, même ceux qui semblaient le plus faits pour ne jamais s'entendre.

Janvier 1887.

Une dépêche du gouverneur du Sénégal, en date du 16 janvier 1887, nous apprend que le colonel Galliéni a atteint Diana, que le marabout s'est enfui et que le colonel est revenu à Aroundou au confluent de la Falémé et du Sénégal, où il avait laissé une partie de sa colonne.

Si ce marabout ne cherche pas à exécuter quelque nouvelle tentative pendant la marche des colonnes au Niger, nous pouvons considérer les opérations contre lui terminées pour l'an 1887.

Toutefois, il est à craindre qu'Abdoul-Bou-Bakar stimulé par les déclarations de dévouement du Lam-Toro, ne profite de l'éloignement du colonel pour revendiquer hautement ses prétendus droits sur le Toro.

Février 1887. H. BROSSELARD.

MŒURS ET COUTUMES DU TONKIN

Communication faite à la Société de Géographie par le Dr EUGÈNE BELLARD
de Lille.

I. — *De l'enfant* (1). — Prenons le jeune Tonkinois dès le premier jour de son existence et voyons le grandir. — Aussitôt né, on lui frotte le corps avec un peu d'eau-de-vie de riz et on lui passe les bras dans une petite veste de soie ou de coton : et puis généralement, le nouveau-né ne boit pas de deux jours ; ou, si on le peut, ce n'est pas le lait de la mère qu'il prend dans les deux premières journées : c'est celui que les voisines convoquées veulent bien, deux ou trois fois par jour, exprimer de leur sein dans une petite tasse, et encore cela est-il difficile à obtenir : le plus souvent on envoie une femme étrangère à la famille quémander du lait de femme de maison en maison, sous prétexte de lotionner les yeux d'un malade.

Quant à prier une de ses voisines de donner elle-même le sein au nouveau-né, c'est une autre affaire, et l'on s'exposerait indubitablement à un refus. La femme tonkinoise donnera à teter à n'importe quel enfant étranger, mais à une condition, c'est qu'au préalable, il aura déjà pris le sein de sa mère. Sans cela, une nourrice se croirait exposée à une foule de maladies ; il est difficile de trouver la raison de cette croyance qui, d'ailleurs, ne les empêche pas d'élever volontiers au même sein que leur enfant un petit cochon né treizième d'une portée.

Ce n'est guère qu'à la fin du deuxième ou le troisième jour que la mère commence à allaiter son enfant auquel, du reste, cette sorte de

---

(1) Voir : Dr H. REY. — Le Tonkin : Contribution à la Géographie Médicale 1887.
A. T. MONDIÈRE. — Monographie de la femme de Cochinchine 1882.

diète n'a pas l'air d'être préjudiciable. En même temps elle lui frotte le ventre avec du fiel de porc, pour que l'enfant ne soit pas sujet aux coliques.

Si l'enfant est robuste, on lui donne à manger vers le vingtième jour après la naissance ; si, au contraire, il est chétif, on attend un mois ou six semaines. Cette première nourriture se compose d'eau de riz épaisse et quelquefois même de riz cuit, mâché préalablement par la mère, avec un peu de poisson fumé.

D'après les renseignements recueillis par Mondière, la mortalité des nouveaux-nés est considérable, surtout dans les classes pauvres.

L'enfant tette et mange ainsi tout ensemble pendant deux ans en moyenne, chez les gens du peuple, à moins de la survenue d'une nouvelle grossesse de la mère, ce qui est rare avant la fin de la deuxième année. Mais dans la classe mandarine, comme il y a des nourrices mercenaires, l'enfant tette à la fois et jusque vers l'âge de six ou sept ans, sa mère et l'une des nourrices, qui souvent donne en même temps le sein à un de ses frères plus jeunes.

Nous avons vu que le jeune tonkinois à sa naissance était laissé tout à fait libre et que son seul vêtement consistait en la petite veste ne dépassant pas les reins. Vers le sixième mois, la mère ajoute à la veste un pantalon sans fond ni devant et constitué seulement par deux jambières, attachées à une ficelle qui sert de ceinture. La tête est mieux protégée : une petite calotte multicolore, avec un prolongement qui garantit la nuque et les oreilles, tel est le couvre-chef des enfants, surtout pendant la saison d'hiver.

Sa dentition commence en général dans le courant du septième mois, mais ce n'est que dans le milieu de la troisième année, que les vingt premières dents sont à leur place. Entre onze et treize ans la première dentition est remplacée par les dents permanentes : quant à la dent de sagesse elle pousse assez tard et manque souvent.

L'accroissement de l'enfant, assez régulier pendant les deux premières années, subit un arrêt dans la troisième. La cause en est dans la suppression de l'allaitement maternel dans la classe peu aisée, remplacé par une nourriture insuffisante.

La mère porte son enfant, non pas sur les bras ou sur le dos, mais à cheval sur la hanche, les jambes fort écartées et le corps entouré par le bras correspondant de la mère. Celle-ci, bien qu'elle aime son enfant, n'est nullement prodigue de caresses envers lui. Le baiser n'est pas connu au Tonkin : les mères n'embrassent pas leurs enfants,

elles les respirent en les approchant de leur nez, elles les flairent. C'est là, fait remarquer Morice (1), un des traits qui surprend le plus l'Européen à son arrivée.

Vers l'âge de dix ans l'enfant, garçon ou fille, a revêtu le costume qu'il portera désormais et que nous décrirons par la suite : la seconde aide déjà aux soins de la vie domestique, tandis que le premier va à l'école. Là, la leçon est lue à haute voix, mot par mot, par le professeur et répétée ou criée, pour mieux dire, par l'élève : celui qui crie le plus fort semble être le plus studieux.

Le développement physique de l'enfant marche rapidement ; à l'âge de quinze ans, le garçon est déjà fort et bien constitué et la fille fort bonne à marier.

Ce n'est cependant que vers l'âge de vingt ans que le tonkinois se marie et commence sa carrière d'homme. Arrivé à cet âge, il conserve encore dans ses traits une apparence toute juvénile, qui le fait paraître plus jeune de beaucoup que son âge réel.

II. — *Vêtements ; chaussure ; coiffure.* — Vers l'âge de dix ans, l'enfant est généralement pourvu d'un large pantalon, en coton ou en soie, suivant la condition, sans ouverture antérieure, maintenu par une ceinture. Les garçons le portent bleu ou noir ; pour les filles, il est violet, rouge, jaune, vert : une fois plus âgée, la femme ne portera guère que le pantalon d'étoffe blanche. Le vêtement supérieur consiste en une sorte de robe de chambre, habituellement de teinte foncée, doublée de soie blanche ou de couleur voyante. Ce vêtement se boutonne sur le côté droit au moyen de trois boutons. Pendant l'hiver, les personnes riches ont plusieurs robes de même forme et de couleurs diverses, passées les unes sur les autres. Les hauts personnages, quand ils veulent se mettre en tenue de gala, endossent un ample vêtement en soie, plus ou moins riche, de même forme que le vêtement ordinaire, de couleur noire, bleue ou marron, mais plus long que le premier.

Les habits de femmes sont presque semblables à ceux des hommes, excepté que sur la poitrine, du cou jusqu'au dessus de la ceinture, elles ont un plastron en soie ou en coton, de forme triangulaire, retenu derrière le dos par des attaches, qui sert à soutenir et à cacher les seins.

---

(1) Voir Morice : Voyage en Cochinchine, 1875. (Tour du monde).

Contre la pluie et le froid, les gens de la classe pauvre se garantissent à l'aide d'un mantelet, en feuilles superposées. noué au devant du cou, à moins qu'ils n'aiment mieux affronter, avec leur tenue sommaire habituelle, les rigueurs de la saison froide et les intempéries.

Comme couvre-chef, les hommes portent un chapeau en forme de cône à bords évasés, comme un abat-jour de lampe. fait en feuilles tressées, dont la face supérieure est recouverte d'ordinaire d'une couche de laque jaunâtre.

Le chapeau des femmes, également en paille étroitement tressée, a exactement la forme d'une meule de fromage de gruyère, qui serait évidée à l'intérieur et pourvue au centre d'un encadrement circulaire pour recevoir la tête. Ce grand cylindre plat (hauteur de 10 à 15 centimètres, diamètre de 60 à 80). excellent contre les insolations, met aussi bien à l'abri de la pluie la personne qui le porte : mais il est d'un équilibre instable. Une tresse de soie, jaune ou noire, terminée par un gland, pend de chaque côté ; ces deux balancines, nouées au devant de la poitrine, maintiennent dans le plan horizontal ce vaste couvre-chef. C'est la coiffure habillée, que mettent les femmes quand elles vont en visite. Le plus souvent hommes et femmes vont tête nue.

Les deux sexes portent les cheveux longs. Chez la femme, ils sont réunis en une seule poignée, enveloppée d'une pièce d'étoffe légère, ordinairement noire ; cette queue s'enroule autour de la tête en forme de turban. Les hommes conservent également les cheveux longs ; ils les nouent en chignon, retenu sur la nuque par un peigne plus ou moins enrichi. En outre, ils disposent autour de la tête une étoffe noire ou de couleur, — la couleur bleue est préférée par les élégants — arrangée en turban. Chez les gens aisés, ce turban est souvent en crépon de Chine.

L'indigène du Tonkin marche habituellement pieds nus Pendant l'hiver, quelques-uns attachent aux pieds une simple semelle de cuir ; d'autres, une semelle de bois léger, garnie de lanières de cuir, dont l'une passe entre le gros orteil et les autres doigts et les deux autres sur les bords interne et externe du pied. Les gens aisés portent aux pieds des sandales à bout pointu et sans rebords. Les chaussettes sont inconnues ; cependant quelques élégants commencent à en user : de même, certains indigènes employés par nous se chaussent de bottines. C'est un luxe qui commence à prendre faveur parmi les Tirailleurs Tonkinois.

Les femmes de la classe aisée mettent aussi à leurs pieds, pendant

la saison froide, une sandale de cuir, recouverte seulement sur le devant, dont la pointe recourbée permet à peine d'introduire l'extrémité antérieure du pied. La mode exige que ces sandales soient trop courtes au moins d'un grand pouce, ce qui contribue à donner à la démarche de la femme une instabilité gênante et un balancement disgracieux.

III. — *Laquage des dents.* — Les Tonkinois, de même que les Annamites de la Cochinchine, se font honneur de teindre leurs dents en noir. Ces dents noires, dont la teinte ressort sur le rouge des lèvres colorées par le bétel, donnent à la physionomie un aspect singulier. Les dents blanches sont pour eux des *dents de chien.* Cette coloration ou *laquage des dents* se pratique pour les deux sexes à l'âge de la puberté et s'obtient par l'emploi de deux drogues indispensables dont font commerce de vieilles sages-femmes et de vieilles entremetteuses :

1° Une solide, grise, pulvérulente, ressemblant à nos poudres dentifrices ;

2° Une autre, liquide, d'un noir violet.

Le mode d'emploi est assez compliqué (Mondière) ;

1° Se blanchir, ou tout au moins se bien frotter les dents avec un morceau de charbon de bois enveloppé d'un linge sec ;

2° Ensuite se frotter les dents avec une tranche de citron ;

3° Prendre le magma noir et en étendre une couche assez épaisse sur un morceau de feuille de bananier, coupé de façon à recouvrir les deux arcades dentaires et l'appliquer sur les dents ;

4° L'opération doit se faire vers sept heures du soir, car on doit rester la bouche entr'ouverte, sans manger, ni boire. Vers onze heures du soir, on place une nouvelle feuille préparée comme la première et que l'on enlève le lendemain matin au réveil.

Répéter la même opération pendant trois nuits de suite.

5° Le quatrième jour, alors que les dents sont bien noires, on met de l'huile dans un vase plat, que l'on ne doit cesser de regarder sous aucun prétexte, tandis que l'on se frotte les dents avec la poudre grise ;

6° Mais, comme il faut toujours un peu de merveilleux, en dehors du miroir d'huile que l'on ne doit pas quitter des yeux, il est expressément recommandé de manger couché, les rideaux fermés, et de rester six jours la bouche close ; car si, pendant ce laps de temps, les dents

étaient vues par quelqu'un (à ce qu'assurent les vieilles sorcières) elles blanchiraient, sinon immédiatement, du moins très peu de temps après.

7° Le dixième jour, le résultat est obtenu.

On voit que la cérémonie est longue, mais au Tonkin, comme partout, la mode fait passer par dessus tous les désagréments possibles.

IV. — *Usage du bétel.* — Les deux tiers peut être de la population de l'Asie orientale et de l'Océanie mâchent le bétel. Toute l'Inde, toute l'Indo-Chine, tous les habitants des îles de la Sonde, sans distinction de religion, de race, ni de sexe, font un usage habituel de la Chique au bétel. — Cette préparation compliquée se compose des ingrédients suivants, une feuille de poivrier bétel, un morceau de la noix d'arec, enfin un peu de chaux de coquillages, blanche pour les pauvres, rose pour les riches. La chaux est étendue sur la feuille qui enveloppe la noix ; on n'a plus qu'à mâcher. — La chaux rose est l'objet d'un commerce important ; il paraît que c'est avec du curcuma que les habitants lui donnent sa belle couleur.

Le bétel est au Tonkin un objet de première nécessité ; on s'en fait en quelque sorte honneur à soi et aux autres ; on l'offre à l'étranger comme témoignage de bon accueil. — Parmi les cérémonies du mariage, l'usage, pour la fiancée, d'offrir le bétel et l'arec aux parents de son fiancé est passé dans les coutumes.

La saveur de ce masticatoire est assez complexe : on y remarque, en premier lieu, la saveur chaude de la feuille de bétel et en même temps cette âpreté, cette astringence due à l'arec. La mastication augmente la sécrétion de la salive, laquelle est colorée en rouge. — Cette coutume qui, au premier abord, est peu ragoûtante, parait avoir une grande influence sur la santé de l'indigène. Privé de son bétel, celui ci ne travaille plus, ne peut supporter aucune fatigue ; il éprouve, dit-il, une sensation de vide, un affaissement général de tout l'organisme. Le Tonkinois a besoin de ce stimulant, qui est aussi un tonique et un astringent. Il se privera plus facilement de manger et ne renoncera qu'à la dernière extrémité à sa chique de bétel.

Usage du tabac. — L'usage de fumer le tabac est également très commun. Le Tonkinois fume de préférence de longues cigarettes, formées d'un épais papier non collé et d'une petite quantité de tabac. — Les indigènes cultivent eux-mêmes le tabac et ils ne lui font subir

qu'une espèce de dessiccation. Coupé ensuite en lames minces, ou comprimé en paquets de 200 à 300 grammes, il est vendu, encore un peu humide, sur les marchés.

Usage de l'opium. — Il est très répandu au Tonkin. Dès que l'habitant du Tonkin jouit d'une certaine aisance, il prend l'habitude de fumer l'opium. Cette habitude devient une véritable passion, surtout dans la classe inférieure. — « Couché sur les épaisses planches de la fumerie, en bois noirci et poli par l'usage, recouvertes de nattes en paille, la tête soutenu par un coussin en bois, tenant la pipe en bambou et présentant à la flamme d'une lampe fumeuse la capsule exigue remplie d'opium, qui se trouve à peu près au centre de la pipe, le fumeur absorbe, par quatre ou cinq aspirations rapides, la fumée acre et odorante de la précieuse drogue, tandis qu'un camarade ou une femme ne cesse d'entretenir, au milieu de la petite masse d'opium, un trou qui permet le tirage de l'air. Géneralement il faut de 20 à 30 de ces pipes pour arriver à un état suffisant de béatitude et chacune revient à trois ou quatre sous ; aussi les vrais fumeurs fument-ils facilement pour une piastre (4 francs 10) d'opium par jour. » (Morice) (1).

V. — *Caractère, état intellectuel et moral.* — Le caractère des Annamites en général a donné lieu à des appréciations très diverses et, le plus souvent, exagérées dans un sens ou dans l'autre. La vérité est que ce peuple a les défauts et les vices d'une population longtemps opprimée par des maîtres tout puissants. Ainsi l'Annamite est servile, obséquieux jusqu'à l'avilissement. Il tremble devant l'autorité et devant toute personne qu'il croit en être revêtue. Pour saluer un grand personnage, il se prosternera plusieurs fois jusqu'à terre en imprimant son front dans la poussière. D'une conscience peu scrupuleuse, il n'hésitera pas à s'approprier ce qui est à la portée de sa main, de tromper et de voler celui qui l'emploie. — D'autre part, il est vaniteux à l'excès, beau parleur, insolent vis-à-vis des inférieurs.

L'Annamite a l'esprit très mercantile ; il fait négoce de tout. — Il est joueur dans l'âme, joueur effréné. Certains arrivent à jouer tout ce qu'ils possèdent, leur case, leurs vêtements, leur femme, leurs enfants, et jusqu'à leur propre liberté.

(1) Voir Morice. — Pathologie des indigènes de la Basse Cochinchine. 1875.

D'après un prêtre. âgé de cinquante ans, qui habitait le pays depuis vingt et un ans et qui était plutôt porté à blanchir ses ouailles, les Annamites seraient d'un dévergondage inouï. D'après les aveux faits à ce missionnaire, il y aurait chez la femme Annamite, disposition précoce et tendance irrésistible au libertinage, aiguisée par une imagination licencieuse et très active.

La pudeur, ou du moins ce que nous nommons ainsi chez nous, gêne peu la femme d'Annam, et elle vous dit de l'air le plus naturel et sans que le moindre rougeur apparaisse sur son front, l'âge où pour la première fois elle s'est abandonnée. Et ce n'est pas seulement dans les classes inférieures que les choses sont ainsi. Le Dr Mondière, ex-médecin de la Légation Française à Hué, raconte qu'ayant eu l'honneur d'être consulté ou visité par plusieurs dames de ce que l'on appelle la cour de Hué et qui ressemblent beaucoup aux *Belles et Honnestes Dames* du sire de Brantôme, elles lui ont raconté leurs débuts amoureux avec la même franchise et la même impudeur que les filles de Dan (paysannes.)

La femmes des classes un peu élevées, habituellement grêle, fluette, un peu lymphatique, a, en général, un système nerveux tres impressionnable. — Bien que l'hystérie proprement dite soit rare chez elle, elle a une imagination fantasque, un peu libidineuse et, comme la plupart des femmes, elle croit au diable.

La croyance fermement établie au Ma Koui (diable en personne) est générale et les contes de nos grand'mères et de nos nourrices sont certes inférieurs comme merveilleux aux choses surprenantes que vous affirment avoir vues et même senties les femmes Annamites.

Au Tonkin, du reste, comme ailleurs, le sexe féminin a la spécialité des visions, extases, etc., etc., et le même besoin de crédulité et de merveilleux. — Il est rare de trouver une famille où l'un de ses membres femelles, quelquefois plusieurs, n'aient pas vu le Ma-Koui leur apparaître, exiger d'elles un sacrifice quelconque, les avertir d'un malheur qui va frapper la famille, ou faire pis encore.—Les conditions obligées, semblent être : 1° que la femme ait de quinze à trente ans : en deça et au delà, il paraît que le Ma-Koui ne cherche pas de prosélytes ; 2° que la femme ait eu un enfant : on n'a pas d'exemple de fille vierge matériellement que le Ma-Koui ait honorée de ses visites ; c'est honnête de sa part.

Au milieu de ses vices des races privées de liberté, l'indigène du

Tonkin possède des qualités qui permettent d'espérer beaucoup : il est bon enfant, serviable, hospitalier.

Lorsqu'on entre dans une case, le chef de la famille offre au visiteur la place d'honneur, près du brûle-parfums, lui présente le bétel, la cigarette allumée et le thé (non sucré, comme il le prend lui-même).

Point méchant, très rieur ; sa gaîté s'exerce volontiers aux dépens du prochain ; il a cependant un grand bon sens et beaucoup de subtilité d'esprit. Il supporte très philosophiquement les privations et les châtiments ; très brave ou très peureux, suivant les jours, il sait mourir avec une résignation stoïque.

Citons à ce propos un épisode touchant que raconte G. Gaulard (1) et qui signala le massacre de tout un poste d'Européens, civils et militaires, au Rach-Gia, il y a une dizaine d'années : « L'employé de la ferme d'opium avait une maîtresse indigène qui souvent l'avait prévenu et le soir du massacre était chez lui.

Quand les pirates arrivèrent, ils le trouvèrent debout et armé derrière sa porte crénelée : il déchargea jusqu'à son dernier fusil, que la con-gaï (la femme) rechargeait derrière lui. Quand il n'eut plus rien, que le feu commença à prendre à sa case, il sortit armé d'un long bambou et mourut en frappant...... La con-gaï sortie avec lui se fit tuer sur son corps. »

Citons encore ce récit fait par Dick de Lonlay (2) et qui nous fournit un autre exemple de grande énergie chez la femme, dont nous avons exposé plus haut les nombreux défauts. « Une fois, à Hong-Gac, je commandais le poste installé dans le blockhauss élevé au bord de la mer et qui domine toute la baie d'A-long. Ce réduit construit en bambou, était élevé sur quatre poutres et entouré d'une palissade que protégeait elle-même un fossé circulaire. Une échelle donnait accès dans le plancher du réduit, qui mesurait dix mètres carrés et était recouvert d'une paillotte. J'avais là quatorze matelots français et annamites. — Une nuit, la lune était magnifique et éclairait au loin la campagne ; toutes les lumières étaient éteintes, une obscurité profonde régnait dans l'intérieur du poste.

« Tout à coup la sentinelle couché sur le toit en paillotte aperçoit une ombre noire qui se glisse furtivement le long du fossé et a l'air

(1) Voir : G. Gaulard. — Infanterie de marine, 1884.

(2) Voir Dick de Lonlay. — Au Tonkin, 1886.

d'observer attentivement notre poste. — Le matelot donne doucement l'éveil, un de ses camarades sort en rampant vers l'ombre, se jette sur elle et saisit une femme.

Poussant devant lui sa prisonnière, il la force à grimper l'échelle et la conduit dans notre poste.

« A la lueur d'une lanterne que je fais rallumer, j'aperçois une jeune fille, aux traits assez réguliers, âgée au plus de dix-huit ans : je veux l'interroger. Le pilote Bah, qui me sert d'interprête, lui adresse plusieurs questions ; l'espionne reste muette : pas une parole ne sort de ses lèvres A plusieurs reprises, elle s'agenouille devant moi, mais toujours sans mot dire.

« Impatienté, j'ordonne à un matelot annamite de la fouiller. A peine celui-ci a-t-il porté la main sur ses vêtements que l'espionne bondit comme une tigresse et, tirant de sa poitrine un poignard à lame courte et aigüe, emmanchée dans un morceau de bambou, elle plonge la lame tout entière dans le cœur de l'Annamite, qui tombe foudroyé sur le plancher du poste...... Un matelot fit justice en fendant d'un coup de sabre d'abordage la tête de l'espionne, dans les vêtements de laquelle on ne trouva, du reste, aucun indice. »

On peut donc tirer de l'indigène du Tonkin un excellent parti, si l'on sait être, à son égard, juste et sévère, sans dureté ; car il est docile, travailleur et facile à former à toute espèce de travaux. Tout le monde travaille et manie l'aviron, les hommes, les femmes et même les enfants : quand ils sont au travail, ils ne prennent d'autre distractration que celle de mâcher le bétel ; ce mastic corrossif les étourdit sur leur labeur, et on en voit tenir la rame douze et quatorze heures sans s'arrèter leur mode de nage est d'ailleurs plus logique que le nôtre ; il consiste à utiliser d'avantage la force du corps pesant tout entier sur l'aviron : ils le manœuvrent debout).

Ce que nous avons été à même de voir, c'est la facilité avec laquelle le Tonkinois se fait au métier de soldat. En quelques mois, des paysans qui ne savent rien de nos mœurs, de nos habitudes, de notre langue deviennent, soumis aux leçons de tirailleurs Annamites de Cochinchine, de véritables hommes de guerre, disciplinés, solides au feu, hardis, entreprenants, surtout s'ils sont encadrés par des sous-officiers européens. — C'est en somme une race laborieuse, dure au mal et à la peine, extrêmement perfectible.

Le Tonkinois est d'autant plus facile à civiliser, qu'il n'a ni amour de

la patrie, ni fanatisme religieux. Habitué dès son enfance à être maltraité et spolié, peu lui importe d'obéir à des maîtres ayant le teint blanc, jaune ou noir. On n'a pas à craindre avec lui des révolutions occasionnées par le fanatisme ou l'amour du pays. Le gout de la rapine peut l'entrainer, dans un soulèvement ou en faire un pirate, mais il agit sans conviction et sans passion. Il se rangera volontiers du côté du plus fort, si celui-ci surtout lui procure la sécurité pour sa personne et pour ses récoltes.

VI. — *Industries.*— Le Tonkinois est au point de vue industriel de beaucoup supérieur au Cochinchinois ; il se fait volontier maçon, charpentier, ébéniste, cordonnier, tailleur, brodeur, fondeur en cuivre. Bien des choses lui manquent, il est vrai, le sentiment artistique, par exemple ; l'imitation lui est facile, mais non l'invention. Ses créations ont quelque chose de puéril, d'enfantin, demaniéré, qui nous fait sourire.

En dehors des incrustations de nacre sur bois, où il excelle, le Tonkinois ne produit aucune œuvre d'art qui attire l'attention ; les quelques objets qu'il fait, soit en cuivre, soit en bronze, sont pour la plupart des imitations de modèles Chinois, dont il ne craint même pas d'imiter la marque de fabrique pour tromper l'acheteur.

« Les industries artistiques, dit P. Bourde, (1) sont des industries de luxe, et il semblerait que l'artisan qui s'y livre doive avoir autour de lui, dans son installation, quelque chose de l'éclat des objets qu'il fabrique. C'est une idée dont il faut se défaire dans l'extrême Orient. L'artiste Japonais et l'artiste Chinois ne se distinguent pas des autres ouvriers ; leur demeure est aussi simple, ils travaillent en famille, aidés de leur femme et de leurs enfants, c'est au même feu qu'ils cuiront leur soupe et qu'ils fondront un bronze de prix. A bien plus forte raison leur bien modeste confrère, l'artiste Tonkinois, est-il sommairement installé.

Sur le plancher, une natte pour s'accroupir ; au mur une image de sainteté, barbouillée de couleurs criardes, donnée par un missionnaire, ou quelque panneau de laque noire sur lequel de larges plaques de nacre vulgaire inscrustées figurent une branche d'arbre ou un buisson d'une construction difficile à débrouiller ; d'un côté, un grand coffre, dont la peinture a été dévorée par le temps et par la poussière, sur

---

(1) Voir P. Bourde. De Paris au Tonkin — 1885.

lequel on étale dans le jour les objets à vendre et dans lequel on les serre la nuit ; parfois un bahut terminé dont les nacres brillent comme des joyaux égarés au milieu de cette misère ; dans un coin la pierre à aiguiser les outils ; dans un autre quelques plateaux de bois qui attendent le rabot et le burin, voilà tout le mobilier qu'on découvre dans une echoppe d'incrusteur d'où sortent des meubles qu'un salon somptueux ne juge pas indignes de lui. Le plancher mal joint baille par de grandes fentes noires, le torchis boueux des murs s'écaille sur les treillis de bambou ; les piliers de la case sont des branches rustes. la paillotte du toit est posée à cru sur les perches. et les ouvriers sont à demi nus. C'est la rusticité primitive dans toute sa candeur. »

L'incrustation comporte quatre opérations principales : le dessin, le découpage de la nacre, le champlevage du bois et l'insertion de la nacre découpée dans les entailles. Les ouvriers médiocres se contentent de répéter de vieux dessins dont ils possèdent des copies : le mauvais goût chinois en a surchargé les motifs : feuilles, fleurs, papillons. insectes. sont entassés pêle-mêle et miroitent confusément ; cette ornementation manque d'air et de parti pris.

Les bons ouvriers conçoivent leurs dessins eux-mêmes, et quelques-uns d'entre eux sont arrivés à un sentiment décoratif d'une élégance et d'une sobriété qui font de leurs œuvres des objets d'art d'un réel mérite.

Le choix de la nacre exige un œil d'artiste. il est aussi important que le dessin lui-même ; à distance les détails de celui-ci ne s'aperçoivent plus. tandis que les nuances et les reflets de la nacre sont très sensibles et doivent former des combinaisons amusantes et harmonieuses. Les bons ouvriers y apportent tous leurs soins, ils mettent leur gloire à n'employer que de belles coquilles.

L'ouvrier brise les coquilles, assortit les morceaux de nacre qu'il en obtient. reporte dessus les fragments de son dessin dont ils devront prendre la forme et les découpe. Il les pince avec un étau composé de deux petits morceaux de bois que serre à volonté un anneau mobile, et il les entame avec une mauvaise lime. Il est prodigieux de lui voir exécuter, avec un outillage aussi imparfait. des détails d'une grande délicatesse comme une tige de plante, un pédoncule de fleur, une antenne de papillon. — La nacre découpée, on la colle sur le bois, et du bout d'un poinçon, on en trace sur celui-ci les contours avec une précision extrême ; on la décolle et on entaille la planche au burin, suivant le dessin ainsi obtenu. C'est dans cette opération que l'ouvrier

doit déployer toute son habileté, car, plus la nacre sera insérée exactement dans l'entaille, plus l'incrustation sera parfaite et recherchée. Quand les creux sont trop largement champlevés, on comble les vides avec de la laque qui ne tient pas toujours bien et tombe à la longue avec la nacre même.

Le mal est que tous ces objets soient d'une ébénisterie déplorable ; les indigènes ne savent ni tailler correctement une moulure, ni joindre exactement ensemble deux planches, et le plus grand service à leur rendre serait de leur donner des maîtres et des outils qui les corrigent d'une infériorité choquante, car ces meubles dont on demande trois et quatre cents francs sont deshonorés par des tares grossières.

On fabrique au Tonkin, pour la population, des cotonnades grossières, solides, blanches ou teintes en bleu, mais l'industrie de la soie est une de celles où dans certaines provinces du Tonkin, l'indigène réussit le mieux. La soie tonkinoise, d'un jaune au doux éclat, semble faite de rayons, et, si l'on pouvait fixer et conserver cette teinte naturelle, on en tisserait des étoffes couleur de soleil comme celles dont parlent les contes de fées. Les paysans apportent de la campagne leurs écheveaux tordus en cordelettes, et ce sont, sur les pauvres nattes, des débauches de riches nuances à rendre fou un peintre.

Le négociant européen, qui n'a que faire de poésie, juge cette soie en homme pratique : elle est forte, d'une solidité supérieure aux soies de la Chine, mais elle a un grand défaut : elle est mal dévidée, le fil est très inégal. Les Tonkinois font cependant des tissus assez fins qui s'exportent en Cochinchine ; ceux d'Hanoï avaient même la spécialité de fournir la cour de Hué de belles étoffes, et les chercheurs mettent parfois la main sur des gazes brochées de satin, destinées aux robes d'apparat, qui ont un vrai prix. Leurs teinturiers ont le secret de quelques belles couleurs, des rouges oranges et des verts. La production courante est telle qu'on peut l'attendre d'un peuple qui était voué par système aux apparences de la pauvreté, aux nuances tristes et effacées. Les brodeurs, dont l'industrie est toute de luxe, fabriquent des broderies de pagode aux teintes apaisées et des vêtements d'acteurs assez beaux ; quand, à l'imitation des artistes qui sont une des gloires de Canton ils veulent essayer des représentations de fleurs et d'animaux avec les couleurs naturelles, ils sont d'une maladresse barbare.

VII. — *Institutions municipales, villes, villages, habitations.* —

Ce peuple possède à un haut degré l'esprit des institutions municipales (Richard). La commune est très fortement constituée : elle est l'unité administrative, le pivot sur lequel repose toute l'organisation sociale. Toute commune a un maire et un conseil de notables, élu à la pluralité des voix. Le maire est l'agent, le délégué du conseil des notables, le chef du pouvoir exécutif et le juge de paix de la commune, son intermédiaire obligé, dans tous ses rapports avec l'administration centrale. Pour celle-ci, le maire est le village fait homme. Les fonctions de maire sont gratuites, électives et ne durent en général qu'un an. (Bourchet). (1),

La plus grande égalité règne parmi les citoyens. L'esclavage est inconnu et la servitude est en horreur. Tout homme peut aspirer aux emplois : il n'y a point de parias. Le régime annamite est une république oligarchique pour chaque commune ; l'ensemble du royaume est sous un régime monarchique, avec liberté, égalité et propriété très bien établies. Les lois et usages européens ne pourraient rendre l'Annamite plus heureux au point de vue politique.

Les villes du Tonkin, sauf quelques grands centres, se composent de deux ou trois rues bordées d'habitations ; elles sont situées ordinairement au voisinage d'une citadelle, sur les bords d'une route de grande communication, plus ou moins entretenue, et souvent sur la rive d'un cours d'eau. D'autres fois, la population s'est agglomérée sur certains points où se tiennent des marchés importants.

La majeure partie de la population du Tonkin est adonnée à l'agriculture et habite dans des villages. Ceux-ci sont très nombreux et peu distants les uns des autres. L'espace occupé par le village est généralement de forme rectangulaire ; une levée de terre, plantée de bambous, de goyaviers, de cactus, etc., lui sert de défense ; elle représente en effet une haie vive, à travers laquelle il n'est pas aisé de pénétrer. A l'intérieur, un large fossé d'eau croupissante suit le le bord de la haie. Des étangs sont ménagés dans l'enceinte du village, au nombre de trois le plus souvent : l'un sert de vivier, l'autre d'abreuvoir pour les buffles, le troisième fournit l'eau nécessaire aux habitations.

L'indigène tonkinois se plaît sur le bord des rivières, des canaux sans nombre dont le pays est coupé ; maintes habitations sont établies

(1) Voir Bourchet : Essai sur les mœurs et institutions du peuple annamite. 1869.

sur quelques grossiers pilotis, dans un étang ou une flaque d'eau et leurs habitants n'ont d'autre moyen de communication avec l'extérieur qu'une planche vacillante à demi-noyée.

On conçoit que dans de pareilles agglomérations les règles de la voirie soient absolument inconnues. « A peine trouve-t-on dans quelques villages un fossé d'écoulement pour les eaux de pluie. Dans ceux, plus heureux, qui possèdent des égouts à ciel ouvert, la pente d'écoulement est si faible, que l'on rencontre à chaque pas des flaques d'eau croupissante Les eaux ménagères sont déversées au milieu de la rue: les détritus de toute sorte, animaux et végétaux, sont jetés à l'aventure sur la voie publique. La vidange des matières fécales se fait d'une façon un peu plus sérieuse : comme on les emploie pour la fumure des terres, on ne laisse rien perdre de ce produit. Les fosses d'aisance, toutes primitives, sont constituées par des trous creusés la terre, profonds de deux à trois mètres et placés derrière les habitations, à proximité de la cuisine. De temps en temps, les matières sont enlevées à moitié liquides, portées dans les champs et répandues telles quelles sur la terre. »

« Aucun éclairage public : la nuit, les Tonkinois circulent en portant des torches résineuses, et les rues ne reçoivent que la lumière des lanternes placées devant les portes des magasins. » (Dr Collomb) (1). Un des premiers soins de l'autorité française a été de faire éclairer les rues de la ville d'Ha-noï.

Il n'y a guère au Tonkin que les pagodes, les maisons de mandarins, les greniers à riz et autres établissements importants de l'Etat qui soient construits en briques et recouverts d'une toiture en tuiles. Le peuple habite des cases qui n'ont pour toit qu'une paillotte en feuilles de latanier. La charpente de la maison ou du hangar, pour mieux dire, est formée par un lattis de bambous, recouvert ou non de terre argileuse. Deux ouvertures sont ménagées sur les faces opposées : chacune est garnie d'une porte mobile, qu'on soulève et soutient horizontalement pendant le jour au moyen d'un bâton vertical, et qu'on laisse retomber la nuit. Pendant la saison d'hiver, ces habitations ne sont rien moins que confortables, d'autant que le parquet n'est autre que la terre battue. Là, s'agitent et roulent, pêle-mêle, des enfant complètement nus, des poules, des canards, des chiens, des

---

(1) Voir : Dr Collomb : Essai sur l'hygiène du Tong-King, 1883.

porcs, qui vivent ensemble, comme dit Bourchet (1), dans la meilleure intelligence.

Dans les grandes villes, comme Hanoï, Haï-phong, Nam-dinh, etc., les gens aisés habitent des maisons en briques. Cette maison bourgeoise n'est le plus souvent qu'un rez-de-chaussée, tout en longueur, divisé en plusieurs pièces qui se suivent. L'un de ces compartiments, appelé *appartement intérieur*, est destiné aux femmes : elles s'y retirent quand arrive un étranger. Cet appartement est réservé : vouloir y pénétrer serait une suprême inconvenance.

VIII. — *Religions. — Culte des Ancêtres. — Christianisme.* — Les religions professées au Tonkin sont les mêmes que celles de la Basse-Cochinchine et de l'Annam : la religion de Conficius, pour les lettrés ; le Bouddhisme altéré, pour le peuple : pour tous, la vénération des Ancêtres. — Les pagodes, protégées contre déprédations par leur caractère sacré, sont souvent riches et belles. Il n'est point de village qui n'en ait plusieurs. Les visiteurs qui se contentent d'indications sommaires, les croient toutes dédiées à Bouddha ; en réalité la plupart le sont au Souverain, à des personnages illustres, au Génie dont est pourvu chaque lieu, à d'autres Génies d'une importance plus générale.

Souvent dans les campagnes, on rencontre des oratoires, analogues aux petites chapelles catholiques qu'on voit s'élever dans les champs, en certains pays de France. Un de ces oratoires se compose en général d'une sorte de chaire curule en maçonnerie, élevée sur un socle et précédée d'un cube formant table ou autel : il est parfois surmonté de la statue de Bouddha. De chaque côté se trouvent des bornes ou pierres, portant des caractères chinois, qui signifient que le voyageur à cheval est invité à mettre pied à terre par respect pour le lieu consacré.

Le Tonkinois est très accommodant en fait de choses religieuses et son culte le plus sérieux est, avec le culte des Génies, celui qu'il rend aux ancêtres. (P. Bourde). (2) Il élève des autels à tout ce qui lui est favorable, comme à tout ce qui l'effraie. Les grands arbres, résidences des bons génies, le tigre, le serpent, certains poissons ont leurs pagodes, dans lesquelles on brûle des parfums, des bâtons odoriférants.

---

(1) Voir : Bourchet : in op. citat.

(2) Voir P. Bourde, in op. citat.

Il offre des sacrifices au Ciel, à la Terre, aux Esprits tutélaires, à ceux des montagnes, des eaux, des vents, des nuages, de la pluie, de la foudre, etc. L'esprit du foyer est en grande vénération, il est représenté par une femme ayant un homme à chacun de ses côtés. Les indigènes croient aux esprits, aux sorciers, aux jeteurs de sorts, aux nécromanciens, aux diseurs de bonne aventure, aux devins : ceux qui ont six doigts à la main ou au pied sont prédestinés. (H. Rey.) (1)

Le culte des ancêtres a pour origine cette croyance touchante que les mânes des ancêtres veillent sur la famille et la protègent. Mais, comme le fait remarquer R. Postel (2), il est fort à croire qu'il entre dans cette pieuse vénération autant de frayeur que de respect vrai. L'Annamite surtout redoute la vengeance de ceux qui ne sont plus.

D'après la croyance populaire, les âmes peuplent l'espace à l'état d'esprits; elles choisissent de préférence pour asile les sites verdoyants et ombragés, ce qui ne les empêche pas de visiter de temps à autre le toit qui abrite leurs proches. La mort ne les affranchit pas complètement des besoins de l'existence terrestre : elles éprouvent encore, dans le monde immatériel où elles flottent, les angoisses de la faim. Elles viennent donc goûter ce qu'on leur offre, à des époques déterminées, et ont même pour agréables les offrandes d'or et d'argent, qui se font en brûlant des papiers recouverts d'une mince couche de ces métaux. — Dans la plupart des maisons, la place d'honneur est occupée par un petit autel, orné de l'image de Bouddha, dédié aux ancêtres. — La mémoire des Ancêtres est sacrée : la plus grande insulte qu'on puisse jeter à quelqu'un, c'est une malédiction sur les Ancêtres. (R. Postel.)

Dès qu'un fils en se mariant s'est séparé de sa famille, il doit, tant qu'il existe, assister aux cérémonies pratiquées par son aîné dans la maison paternelle ; mais dès qu'il vient à mourir, son fils pratique pour lui un culte particulier. Les filles ne peuvent accomplir le culte des Ancêtres ; ce qui fait que souvent l'adoption d'un enfant mâle, parent autant que possible, a lieu quand une lignée ne comprend que des filles (Mondière.) (3)

---

(1) Voir Dr Rey, in op. citat.

(2) Voir R. Postel : Gazette Géographique, 1885.

(3) Voir Dr Mondière : in op. citat.

« On doit des offrandes aux Ancêtres :

1° Le premier jour de l'année (le premier jour de l'an chez les Annamites, tombe ordinairement du 30 Janvier au 18 Février de notre calendrier) : — 2° Aux anniversaires de la mort de chacun d'eux ; — 3° Enfin, à certaines époques déterminées par les rites. Elles se font à peu près de la même façon ; mais celle du Têt (1ᵉʳ jour de l'an), qui s'adresse à tous les Ancêtres décédés, est la plus importante :

I. — La surveille, on nettoie les tombeaux et, chose curieuse, ce sont les parents les plus pauvres qui font la besogne et que le chef de la famille rémunère pour ce labeur. — II. L'avant-veille, on orne les autels domestiques, on y place les tablettes des ancêtres, des bougies, des baguettes de santal. — III. La veille, on prépare le repas des Ancêtres, c'est-à-dire des gâteaux de couleurs variées et de l'eau-de vie de riz. Pour les simples anniversaires, il n'y a que l'autel de l'ancêtre mort qui soit éclairé. — Enfin, le jour de la fête, outre le repas préparé la veille et que l'on dépose sur des autels, il y a un sacrifice fait par le chef de la famille et qui consiste : 1° A verser de l'eau-de-vie de riz dans trois tasses, en disant à voix basse : « C'est la fête de mon ancêtre...... (un tel), je prie lui et tous ceux de la famille qui sont morts de venir prendre leur part de ce repas » : — 2° A allumer des baguettes de poudre de bois de Santal ; 3° A faire devant chaque tablette une libation d'eau-de-vie de riz et de thé, en accomplissant, chaque fois, une série de génuflexions...... Puis on se rend au tombeau, on fait partir des fusées, on répand à l'entour des petits papiers argentés et dorés qui doivent amuser les Ma-Kouis (les mauvais esprits) et les empêcher de troubler les morts : on fait ensuite un amas de fleurs artificielles, d'éventails, de bourses à tabac, de souliers et de vêtements — le tout en papier colorié, — on y met le feu et toutes ces offrandes doivent aller servir aux défunts. (Mondière.)

Depuis l'année 1626, époque à laquelle un missionnaire français, le P. Alexandre de Rhodes, débarquait au Tonkin avec six religieux, la propagande chrétienne a éprouvé dans ce pays des fortunes fort diverses : des périodes de tolérance de la part de l'autorité ont été suivies de persécutions acharnées. Malgré ces épreuves, le nombre des chrétiens tonkinois n'a fait que s'accroître. En 1854, Mgr Retord en comptait environ 414.000. Une trentaine d'années plus tard, leur chiffre est

de 437.000 (P. Deschanel) (1). En 1887, d'après les renseignements fournis au Dr H. Rey par M. le Directeur du Séminaire des missions étrangères, ce nombre peut être porté à 463.000.

Respect des vieillards. — L'autorité des vieillards, au Tonkin, est respectée de tous; on leur donne, en s'adressant à eux, des titres particuliers. — La femme âgée jouit également d'un grand respect : elle est même l'objet d'une vénération spéciale.

L'autorité des parents sur les enfants est très grande. Une menace de malédiction de la part d'un vieillard, ou de la part des parents envers leurs enfants, fait trembler. Quant à la malédiction elle-même, elle pousse quelquefois au désespoir ceux qui en sont l'objet (Richard).

IX. — *Naissance.* — *Mariage.* — *Funérailles.* — Les naissances sont célébrées par un festin auquel on convie les parents et les notables du village, appelés comme témoins.

« Lorsque le jeune homme a fait choix d'une fiancée, il envoie une entremetteuse parler pour lui. Si la famille accepte, il offre ses cadeaux de fiançailles et va lui-même faire une visite en compagnie de son père. Les conditions réglées, les présents acceptés, les époux doivent, de plus, rester quelque temps, comme serviteur et servante, chez leurs nouveaux parents. Si les familles sont du même village et que les parents soient en nombre suffisant pour servir de témoins, il n'est pas besoin d'inviter à la cérémonie les autorités : il en est autrement quand les fiancés appartiennent à des villages différents. On donne avis du jour de la cérémonie du mariage aux parents des deux familles et on avertit les autorités du village. Le jour arrivé, la fiancée est conduite au logis de son époux. Un autel a été dressé en l'honneur et à la mémoire des Ancêtres et un grand festin a été préparé. Le père de l'époux, s'adressant alors aux Esprits des Ancêtres, prononce une formule consacrée, et le mariage est considéré comme légitimement célébré. Avant le festin, la jeune fille doit offrir à ses nouveaux parents le bétel et l'arec, qui font partie des cadeaux de noce envoyés par le futur.» (Dr Collomb.) (2)

---

(1) Voir P. Deschanel : La question du Tonkin. 1883

(2) Voir Dr Collomb : in op. citat.

Il est défendu par les rites de se marier dans la ligne paternelle, tandis que l'union est permise dans la ligne maternelle.

La loi annamite admet aussi le divorce et ses causes sont au nombre de sept : 1° Stérilité ; 2° Adultère ; 3° Manque de piété filiale envers le père ou la mère du mari ; 4° Bavardage ; 5° Vol ; 6° Jalousie ; 7° Graves infirmités. (Code, liv. V, sect. XV.) On voit qu'en somme les prétextes sont nombreux et que quelques-uns sont fort élastiques comme interprétation.

Lorsqu'un Annamite vient à mourir, les parents s'empressent de laver le corps à grand eau. Le mort, revêtu de ses plus beaux habits, est exposé sur un lit de parade. Après vingt-quatre heures, on met le mort dans son cercueil, avec un mélange d'huile et de résine ; le cercueil est placé sur une estrade et y reste jusqu'à ce que la famille ait réuni les fonds nécessaires pour l'enterrement. Cependant, les parents et les amis, prévenus du décès, se rendent au domicile du défunt, et, en entrant, déposent sur un plateau une offrande qui servira à payer les frais des funérailles.

Au jour fixé, le cercueil, porté sur un sarcophage richement orné, est accompagné d'un nombreux cortège de parents et amis. Des serviteurs en deuil (le deuil se porte en blanc,) montrent au public des tablettes où sont inscrits l'âge et le nom du défunt ; d'autres portent une sorte de cage en bambou, qui représente sa maison en miniature et que l'on brûlera sur sa tombe. Les amis agitent des banderoles blanches, couvertes d'inscriptions élogieuses en l'honneur du mort. Au milieu du cortège, les bonzes, pendant le trajet, jettent sur le chemin des rubans de papier portant également des inscriptions de circonstance. Il faut savoir que les mauvais génies s'arrêtent pour lire ces inscriptions et perdent ainsi un temps précieux ; car, pendant ce temps-là, on s'empresse de descendre le cercueil dans la fosse, avant qu'ils aient pu s'y introduire avec l'âme du mort qu'ils tourmenteraient.

« L'inhumation se fait, à la volonté de la famille, près ou loin du village, souvent sur le bord d'une route, presque toujours dans un champ lui appartenant. Le plus souvent, les tombeaux sont réunis auprès du village, sans qu'on puisse dire qu'il existe des cimetières. » (Dr Collomb).

Autrefois, — et maintenant encore, mais plus rarement, — on enterrait les princes et les grands mandarins avec des ceintures, des bijoux de jade ou des perles. D'après le code Annamite, la peine

de mort doit être appliquée à celui qui viole un tombeau dans le but de s'approprier les bijoux qu'il renferme.

Le cercueil est prêt longtemps à l'avance ; car, le premier emploi que fait de ses économies un individu riche est de s'acheter un cercueil bien épais et bien orné : de même que c'est une attention délicate, de la part des enfants, d'offrir à leur père le plus beau cercueil que leurs moyens leur permettent de se procurer. Ce n'est nullement une manière d'inviter les parents à user du cadeau le plus tôt possible En général, le Tonkinois, dans la conversation écarte avec soin tout ce qui peut évoquer l'idée de la mort ; il serait même de très mauvais goût qu'un fils, voyant son père sur le point de mourir, lui fît entendre qu'il serait bon de mettre ordre à ses affaires. (Mondière).

X. — *De la condition de la femme.* — La polygamie est la règle en Annam, surtout dans les hautes classes. Il y a, dans la loi Annamite, un singulier mélange d'identification entre l'épouse légitime et la ou les concubines, en même temps que de supériorité de la première. La femme légitime, épousée selon les rites, est seule en possession du droit de donner un successeur au mari pour le culte des Ancêtres.

Mais 1° la concubine a droit au respect des enfants de l'épouse de par ce fait qu'elle est la femme de leur père, et tout ce qui concerne le père revêt un caractère sacré : — 2° il y a égalité de partage dans la succession paternelle pour tous les fils, que la mère soit épouse ou qu'elle soit concubine. D'un autre côté, 1° la concubine doit respect à l'épouse et même aux parents de l'épouse : 2° Les fautes de la concubine envers le mari sont généralement punies d'un degré de plus que celles de la femme légitime. Mais elle a vis-à-vis du maître, mêmes droits, et, en somme, le mari annamite ne peut avoir à la fois qu'une seule femme légitime, qui est chargée de transmettre, par un enfant mâle, le nom de la famille et la possibilité de continuer, selon les rites, le culte des Ancêtres ; mais il peut avoir autant de concubines qu'il en peut entretenir.

Et les enfants de toutes ces femmes, à part l'aîné, qui dans certains cas a droit de préséance, sont tous égaux devant la paternité. (Voir le *code annamite*).

Au Tonkin, la femme tient une place considérable dans la vie de famille : elle est alerte, intelligente et laborieuse. Elle paraît avoir l'instinct du commerce : c'est toujours ou presque toujours elle qui

fait les achats et les ventes. Elle va dans l'intérieur, achète, vend, trafique et sait mieux défendre ses intérêts que l'homme.

« Beaucoup de négociants chinois de la frontière, comme ceux de Lang-Son, habitent ordinairement Hanoï et ne vont dans cette ville qu'une ou deux fois par an, demander à leurs femmes des comptes commerciaux. C'est là un des traits caractéristiques des unions de second rang chez les Annamites et des mariages temporaires des Célestes à l'étranger. » (Bouïnais et Paulus). (1)

Lorsque le maitre de la maison reçoit des invités à sa table, les femmes dînent à une table séparée.

Dans la classe pauvre, la femme travaille beaucoup ; c'est elle qui est chargée des travaux les plus pénibles. Dans la campagne, elle prend une part active à la culture des rizières ; sur les fleuves et les canaux, elle s'entend très-bien à manœuvrer les *Sampans* (bâteaux du pays).

« Les parents essayent de bonne heure les épaules des filles. On tâche de faire un ouvrier du garçon et de lui donner un métier : mais la fille, dans ces familles où cinq, six, sept enfants grouillent en tas, il y a peu de métiers délicats pour elle, chez ce peuple engourdi dans un état de longue misère. Eh bien! elle mettra également un bambou sur ses épaules ; elle prendra sa part des gros travaux du père, des frères. Elle s'engagera chez des marchands pour porter des paniers au bout de son bâton, — ou bien, toute une journée, moyennant quelques sapéques, elle transportera des matériaux de construction, des briques, de la chaux, de la terre. » (Fillon). (2)

C'est ainsi que l'on voit, partout où de grands travaux sont en voie d'exécution, de longues files de femmes et de filles, s'en allant, d'un pied léger, à peine vêtues, chacune le bambou sur l'épaule, accomplir un travail de fourmi, le rire aux lèvres et sans souci du lendemain.

XI. — *Alimentation.* — Le riz est la base fondamentale de la nourriture de l'indigène du Tonkin ; il en consomme environ un kilogramme par jour. Il faut dire qu'en outre il grignote, le long du jour, tout ce qui lui tombe sous la main : fruits, canne à sucre, pâtisserie, fruits au sucre, etc. Outre le thé, que l'on prend à toute heure, les grands personnages font cinq repas par jour : collation à cinq heures

---

(1) Voir Bouïnais et Paulus : Cochinchine. — Annam. — Tonkin.

(2) Voir Fillon : L'exploitation du Tonkin.

du matin, repas à neuf heures ou à dix heures, repas à midi, repas à six heures du soir, collation à neuf heures du soir. Le riz est relevé par du piment, du concombre au vinaigre et surtout avec la saumure dite *Nuoc-Man*.

« Qu'est-ce que ce *Nuoc-Man*? Comprimez du poisson de mer sur du sel ; laissez macérer un certain temps ce mélange de suc de poisson et de saumure, le résidu liquide constituera le principal assaisonnement du riz et des sauces annamites. Il est rare de trouver un bon Nuoc-Man, parce que les marchands ajoutent de l'eau au produit frais, pour gagner davantage ; ainsi sophistiqué, le Nuoc-Man fermente vite et dégage la plus détestable odeur. » (Dr Chassériaud). (1)

Pour ce qui est de la viande, c'est celle du porc que le Tonkinois mange le plus ordinairement. Moins indigeste que celle du porc de France, cette viande est d'un usage général. La race du pays est une race naine, gris noir, à longues soies hérissées, au museau allongé, remarquable par l'énorme développement du ventre, qui touche souvent jusqu'à terre. Le porc du Tonkin fournit une grande quantité de graisse.

L'Annamite est également très friand de la viande de chien, fournie par une espèce à muqueuses tachetées de noir : il en existe plusieurs boucheries à Haï-phong et à Hanoï.

Les rats de rizière sont très estimés : les jeunes gens des villages se réunissent, à certaines époques, pour en faire la chasse, afin de se donner un régal extraordinaire.

Le bœuf n'est employé par les gens du pays que comme animal de trait. Quant au buffle, il est indispensable pour les travaux des champs : aussi l'Annamite ne mange-t-il qu'en de rares occasions la chair de ces animaux. — Les chèvres du Tonkin sont de petite espèce et à poil ras. Leur chair, assez tendre, est consommée dans les somptueux repas qui précèdent ou suivent les grandes cérémonies faites en l'honneur des Ancêtres ou des génies. — La vache fournit peu de lait. — La chair du veau est de qualité inférieure. — La volaille est élevée avec soin et en grande quantité. On distingue une espèce de poule, dont les os sont noirs : la chair, très savoureuse et d'une digestion facile, sert à nourrir les convalescents. — L'oie se rencontre un

---

(1) Voir Dr Chassériaud : Au Tonkin. — Souvenirs médicaux d'une campagne de guerre, 1885.

peu partout — Les troupeaux de canards couvrent des champs entiers. surveillés par des gardiens qui ont des chiens de garde dressés à cet effet.

Le poisson abonde dans les rivières et entre. à l'état frais ou desséché. pour une large part dans l'alimentation générale La tortue. les grenouilles, les escargots se mangent aussi fort bien.

Les Annamites n'aiment pas les œufs frais : ils préfèrent attendre qu'ils soient un peu avancés et font grand cas des œufs couvés. Ces œufs. retirés de la couvée quelques jours avant l'éclosion prévue. sont cuits dans l'eau bouillante ; on les dépouille de leur coque et le poulet. à peine formé. est mangé avec assaisonnement de sel et de poivre en grains. Les chrysalides de vers à soie. après que le cocon a été passé à l'eau bouillante. assaisonnées avec du sel. du poivre et des herbes aromatiques. représentent encore un mets délicat. fort apprécié par les gourmets, tout autant que les vers palmistes

D'ailleurs. tout se mange au Tonkin. « Les gens de la classe inférieure. lorsque les mets habituels viennent à manquer, se rejettent alors. non seulement sur la bouillie rouge. sur les galettes de riz au sang de cochon. sur les crevettes séchées, mais sur les sangsues frites. sur les ragoûts de serpents. sur toutes les bêtes crevées qui tombent en leur pouvoir. Les poux sont une véritable friandise : c'est même un spectacle touchant de voir des filles se régalant, *coram populo*. de parasites qu'elles viennent de cueillir délicatement sur la tête de leur mère. » (Dr Foiret) (1).

Les légumes ne manquent point, Les Annamites cultivent une rave blanche. qui peut être mangée en guise de radis , ils ont des haricots. des pois verts. des aubergines. des tomates ; les jeunes pousses d'une plante aquatique sont servies bouillies. en guise d'asperges : les choux sont cultivés en grand. Les salades se mangent fraiches ou bouillies ; quelquefois on les laisse fermenter. pour en faire une sorte de choucroute.

Outre les fruits des pays chauds, ananas, goyaves. bananes, on trouve encore au Tonkin quelques fruits des pays tempérés, tels que prunes. abricots, pêches et poires ; mais leur qualité est inférieure : d'ailleurs les gens du pays les mangent le plus souvent avant qu'ils soient arrivés à l'état de maturité. Les oranges et les citrons viennent bien.

---

(1) Voir Dr. Foiret : Indication sur la Topographie médicale d'Haï-phong 1878

La boisson la plus habituelle est le thé. « Les jours de fête, les indigènes boivent du thé de Chine : en temps ordinaire, ils boivent une décoction de thé du pays, qu'ils appellent thé frais ou thé de Hué. Cette boisson passe pour plus saine et moins échauffante que l'infusion du produit chinois. » (Bouïnais et Paulus) (1).

La seule boisson alcoolique est une eau-de-vie, de goût peu agréable, préparée avec le riz fermenté : elle marque environ 32 degrés à l'alcoomètre de Baumé (Dr Collomb). Le mauvais genièvre de nos pays en donne une faible idée ; d'ailleurs les Tonkinois en usent avec modération ; il est rare de voir des gens ivres sur la voie publique.

Les Annamites recueillent avec grand soin l'eau de pluie, qu'ils préfèrent à toute autre. « Ils la reçoivent, toutes les fois que cela leur est possible, dans de vastes bassins exposés en plein air et entourés d'aréquiers. Les feuilles de cet arbre constitue à son sommet un panache en forme d'entonnoir; on relie ce dernier aux réservoirs d'eau à l'aide de gouttières en bambou. Il est aisé de comprendre que, malgré les pluies abondantes du pays, ce mode de recueillir l'eau est insuffisant pour la consommation générale. L'eau de pluie est donc l'apanage du riche. Les pauvres se contentent de l'eau des fleuves. Les Tonkinois n'aiment pas l'eau des puits et s'en servent le moins possible. Il en est de même de l'eau des pays montagneux, qui, d'après eux, feraient grossir le ventre. Ils connaissent et emploient l'alunage dans certains cas. » (Dr Chassériaud). Ils le pratiquent en agitant dans l'eau, pendant quelques instants, un bambou, percé de trous, dans lequel ont été introduits des morceaux d'alun.

Un fait à noter, c'est que les gens du pays attribuent à l'eau toutes les maladies occasionnées par un changement de localité.

XII. — *Fêtes, Théâtre, Festins.* — De toutes les fêtes que comporte le calendrier annamite, celle qui occupe le premier rang est la fête du jour de l'an ou Fête du Têt. Elle dure plusieurs jours et tombe du 30 janvier au 18 février de notre calendrier ; pendant ce temps toute la population de l'Annam est en liesse : il y a table ouverte partout ; il n'est si pauvre qui ne trouve les moyens de recevoir ses parents et ses amis. Tous les travaux sont délaissés et les Européens savent que, de quelques jours, ils n'ont plus à compter sur leurs do-

(1) Voir Bouïnais et Paulus : In op. citat.

mestiques indigènes. La vie officielle est même interrompue : l'almanach annonce, tous les ans, l'époque de la cessation des actes officiels et celle de leur reprise. Ce laps de temps est destiné au repos et aux plaisirs et encore à l'accomplissement de certaines cérémonies en l'honneur des ancêtres.

L'Annamite adore le théâtre et regarde pourtant la profession d'acteur comme méprisable, à ce point que les comédiens sont déclarés incapables d'exercer la moindre fonction publique. Quand il y a fête dans un village, il y a toujours représentation théâtrale. Le théâtre est quelque pagode abandonnée ou un simple hangar. Il n'y a jamais de femmes dans une troupe, les rôles féminins sont tenus par de jeunes garçons.

Les Annamites s'invitent en certaines circonstances, à des repas plus ou moins somptueux. Les plaisirs de la table ne sont pas les moins prisés par eux. A l'heure dite, toute la famille, tous les invités se réunissent et chacun s'assoit, les jambes croisées, sur une table chargée de mets, de petites tasses contenant le thé, l'eau-de-vie de riz, et de pyramides de fruits; tous les mets sont servis à la fois. Chaque convive est armé de deux petits bâtonnets qui servent de fourchettes et avec lesquels il prend les morceaux dans les bols, les trempe dans le nuoc-man et les porte à sa bouche. Ces bâtonnets sont de minces baguettes de bois ou d'ivoire, que l'on manœuvre à l'aide du pouce et des deux premiers doigts et dont les indigènes se servent très habilement pour pincer les plus petites parcelles de viande et jusqu'aux grains de riz. Le plus ancien donne le signal de commencer, car tout est réglé, la manière de manger, le moment de boire, etc. Le signal donné, chaque convive engloutit, plutôt qu'il ne mange. Pour certains mets, comme le riz, par exemple, chacun prend son bol, l'approche de ses lèvres, et à l'aide des bâtonnets, en fait descendre le contenu dont il se remplit la bouche. Les tasses contenant les boissons, se vident et se remplissent souvent. Après avoir mangé à satiété, on fume la cigarette, on mâche le bétel et on joue.

« Pénétrons avec P. Bourde (1), dans une des rues de Hanoï qui porte le nom de rue des Fêtes, elle est désignée, comme presque toutes les autres, par l'industrie qui s'y exerce. Là sont les maisons où les riches Chinois et les riches Annamites vont, en parties fines, faire de

---

(1) Voir P. Bourde : de Paris au Tonkin, 1885.

bons repas et regarder les danseuses, en un mot, voyons comment s'amuse la jeunesse dorée du Tonkin.

L'endroit n'était surchargé d'aucun luxe banal; c'était une de ces bâtisses chinoises qui, d'une façade sur la rue, s'en vont en boyau par une enfilade de pièces et de corridors insuffisamment éclairés par le haut jusqu'à une petite cour aux murs verdâtres et suant l'eau, où le propriétaire entretient, dans des pots de faïence ou de porcelaine, un jardin miniscule composé de plantes systématiquement rabougries. La pièce où notre guide nous arrêta, était comme la maison, tout en longueur et très haute, deux lampes à trois becs suspendues à des chaînettes et garnies de mèches en brins de bambou faisaient songer à un éclairage de caverne de voleurs. Une longue et large estrade très basse, recouverte de nattes fines, remplissait un tiers de l'appartement, meublant à elle seule, avec un canapé de bois, cette salle de fête. Les murs, anciennement crépis à la chaux, étaient rongés par la lèpre particulière aux lieux humides mal entretenus. Mais on les voyait peu.

Nous étions six convives et on nous présenta à six danseuses. Que cet accord des deux chiffres n'inspire aucune appréhension au lecteur pour ce qui va suivre : les danseuses jouissent, dans l'Extrême Orient, d'une réputation tout autre qu'à l'Opéra; on prétend que la vertu est pour elle une condition indispensable de succès. Celle qui céderait aux offres dont elles sont l'objet devrait, dit-on, renoncer à sa profession, qui est très lucrative, car on ne la louerait plus nulle part pour danser. On nous a raconté de leur rigueur des traits si admirables que je ne les rapporterai point, tant on aurait comme moi de la peine à y croire. L'usage veut que, pendant le repas qui précède la danse, une danseuse s'asseie auprès des convives, et nous étions là pour nous y conformer. Seulement nous n'avions pas prévu l'horreur instinctive que des hommes à peau blanche et fortement barbus étaient capables d'inspirer à des femmes accoutumées à des visages, jaunes et toujours soigneusement épilés.

Elles n'osèrent jamais se placer auprès de nous; elle se pelotonnèrent peureusement les unes contre les autres dans un coin de l'estrade, s'effarouchant au moindre de nos gestes et tenant les yeux baissés aussi obstinément que si nous avions été doués de la puissance terrible du basilic, qui tue les gens dont il croise le regard. Nous prîmes le parti de ne plus nous apercevoir de leur présence afin de leur laisser leur tranquillité d'esprit.

Nous nous accroupîmes sur les nattes dans cette posture familière aux Annamites qui devient promptement insupportable aux jointures beaucoup moins souples de l'Européen, et le festin commence. L'ambition d'une table chinoise est d'étaler le plus grand nombre de plats possible ; notre estrade disparaissait sous les assiettes creuses et les bols contenant chacun un mets différent. Nous promenions notre œil dérouté, sans pouvoir l'arrêter à rien de connu, sur des tas des choses découpées en tout petits morceanx et nageant dans des sauces louches. Notre ami chinois nous traduisit le menu, et nous pûmes manger en connaissance de cause ; ses compatriotes l'appétit très allumé, ne choisissaient point et prenaient une bouchée de tout. Il y avait des vessies de poissons séchées, blondes comme de la choucroute alsacienne, des ventres de poisson réduits en une gelée blanche découpée en façon de dentelle, de soi-disant nerfs de poisson qui nous parurent être des cartilages irréductibles sous la dent, des filets de congre fumé, des tranches de poisson cru, beaucoup de poisson sous les déguisements les plus inattendus pour nous. On n'avait pas trouvé de nids de salangane dans Hanoï, mais nous eûmes des ailerons de requin et il nous sembla nous souvenir que nous avions déjà mâché cette substance sur les bancs de l'école où on l'appelle de la gomme élastique. Le cochon apparaîssait aussi très souvent, ainsi que le canard ; si nous n'avions pas exigé qu'on ne nous en servit point, le chien comestible aurait également figuré sur la carte. Les Chinois, et à leur exemple les Annamites, se plaisent à rechercher et à savourer à part le goût particulier de chacune des parties d'un animal, ils sont de l'école de cet empereur romain qui se faisait servir un plat de langues de phénicoptères. Ce que nous vîmes de plus surprenant en ce genre fut un salmis de peaux de pattes de canards.

Nos commensaux chinois trouvaient évidemment la chère exquise, ils avalaient avec ces viandes beaucoup de petits oignons trempés, dans la moutarde et beaucoup d'une bouillie noire faite avec des haricots ; ils se versaient de fréquentes rasades d'eau-de-vie de riz ou plus vulgairement choum-choum. Ils commençaient à plaisanter bruyamment en leur langue. Nous avions moins bon appétit et nous ne nous rattrapâmes point au dessert, car les amandes frites dans le sel, les tranches d'œufs confits assez longtemps dans la chaux pour être devenus tout noirs, les petits tronçons de canne à sucre soigneusement épluchés, et les fruits si loin encore de la maturité que le verjus en faisait pleurer les yeux, nous parurent une maigre compensation à un détestable

dîner. Les sauces se mangeaient avec un petite cuiller en porcelaine, et les choses solides avec les fameux bâtonnets chinois...

... On desservit ; nous passâmes sur le canapé de bois et les danseuses s'emparèrent de l'estrade. Une vieille se mit à râcler une guitare avec une mince planchette de bois en répétant éternellement la même phrase musicale, une sorte d'obsession somnolente acharnée. Les danseuses entonnèrent un chant presqu'aussi monotone, lent et plaintif quant à l'air, mais sans doute plus varié quant aux paroles, car des sourires animèrent plusieurs fois leurs visages Elles mêlent des improvisations à leur texte et peut-être avons nous fourni le sujet de quelques plaisanteries où elles ont pris leur rev .nche de la peur que nous leur avions faite. Leurs robes de dessus étaient uniformément noires et ces six fantômes sombres glissant doucement dans la salle obscure n'avaient rien de bien riant. Leurs vêtements de dessous, en soie comme la robe, et dont on apercevait une mince bande à la fente de celle-ci sur la cuisse. étaient au contraire des couleurs les plus vives. En Tonkinoises coquettes, elles avaient les dents couvertes de brillante laque noire ; elles étaient jeunes et leur physionomie réspirait cet air de douceur touchante commun aux femmes du pays, mais il aurait fallu être né sur les bords du fleuve Rouge pour leur découvrir quelque beauté.

Dans une pantomime française, Arlequin fait la cour à Colombine en lui donnant de petits coups de coude, en lui pinçant la taille, en raillant sa défense par des haussements d'épaule, en lui lançant des regards langoureux. en lui envoyant des baisers, en essayant de l'entraîner par le plaisir d'une danse troublante. Aucun de ces gestes qui éveille immédiatement dans notre esprit une idée nette et précise, n'a de sens pour un Annamite, car il n'en connaît aucun. Il ne danse point. il ne gesticule point, il ne hausse point les épaules. Le langage muet de deux amoureux Tonkinois s'exprime surtout par le jeu des mains. Une paume tournée d'une certaine façon peint l'ardeur de la passion de l'amant, et les doigts étendus d'une autre répondent ce qu'en pense, la cruelle. Cela est devenu une télégraphie très compliquée dont ce qu'on appelle la danse tonkinoise est comme le répertoire.

Cette danse singulière n'exige presque aucun mouvement du corps : les danseuses sont rangées sur deux lignes face à face comme deux chœurs qui dialoguent ; de temps en temps elles se croisent d'un pas solennel et changent de côté ; tout l'intérêt réside dans l'action des mains, qui est variée étonnamment. Elles jouent dans l'air, ces mains,

comme les volants avec lesquels tricote un jongleur, tantôt planant horizontales et tantôt fendant l'espace, tantôt ouvertes et tantôt fermées, tantôt doucement promenées comme pour une caresse et tantôt frémissantes et agitées, tantôt rapprochées du corps comme par un instinct de défense et tantôt s'envolant dans un élan : des mains soignées, jolies, fines, avec des doigts d'une souplesse élastique et les ongles très longs.

Ai-je besoin d'ajouter que ce qu'elles se disaient était pour nous aussi obscur, aussi fermé qu'une inscription de l'époque des Thang en beaux caractères idéographiques. Nos chinois ne perdaient rien du spectacle ; leurs petits yeux à demi-clos, leur figure ronde voluptueusement épanouie dans les délices de la pipe, ils ronflaient de plaisir aux endroits les plus émouvants. Et la vieille râclait toujours sa guitare avec une régularité d'automate monté pour une soirée...... La digestion du repas fut extraordinairement difficile. La plupart des plats étaient accomodés avec une huile de ricin qui, après s'être sournoisement laissé avaler, se rebella une fois dans l'estomac et se montra fermement décidée à ressortir par où elle était venue. La moralité de ce festin d'un genre particulier, fut que nous gardâmes le lit le lendemain. »

En somme les Annamites ne dansent pas : on ne pourra jamais leur persuader qu'on peut s'amuser en sautant

MENU D'UN REPAS DE NOCES (*Michel Duc* CHAIGNEAU. *Souvenirs de Hué*, 1867).— Un grand repas, comme celui qu'on prépare pour une noce, a lieu ordinairement dans une galerie ou dans une grande pièce, devant les tablettes de la famille. On étend de grandes nattes sur une longue estrade en planche ou sur des estrades réunies, formant une longueur de 15 à 20 mètres : d'autres nattes plus petites, de 90 centimètres environ de largeur, sont posées, d'un bout à l'autre, pardessus les premières, et forment un espace réservé pour recevoir les mets, et tout ce qui est relatif au repas. Des deux côtés, en dehors des petites nattes, qui font fonction de nappe, se trouvent parfaitement alignés, des bols remplis de riz cuit à l'eau Chaque bol représente en termes français, un couvert ; seulement ici l'on ne voit ni assiette avec la serviette, ni couteau, ni fourchette dont les Annamites ne font pas usage, non plus que cette quantité de verres de différentes dimensions qui ornent si magnifiquement nos tables. Devant les bols de riz sont d'autres bols, également alignés, contenant du bouillon fait de poisson, de tortue ou de grenouille, avec des herbes ; c'est le potage et l'eau rougie des Annamites ; car, pendant le repas, ils prennent de temps en temps quelques gorgées de ce liquide pour humecter le riz, qui est le pain du pays. Près de chaque bol, se trouvent une petite cuiller en porcelaine pour le bouillon et une paire de baguettes en ivoire, en bambou ou en bois dur : c'est avec ces baguettes que les Annamites pincent, dans les plats, les morceaux de viande et d'autres mets à leur convenance. De distance en distance,

on voit, sur la même rangée de bols de bouillon et entremêlés, des flacons d'eau-de vie de riz aromatisée et des petits verres en porcelaine ou des petites tasses de même matière. Sur la ligne du milieu. figurent quelques bols renfermant différentes sauces et une ou trois grosses pièces : c'est un cochon de lait rôti, c'est une poule en compote, c'est un canard assaisonné de la même manière. ou tous les trois à la fois, dont le plus important est au centre et les deux autres de chaque côté. Les grosses pièces sont enlevées, à un moment donné, pour être dépecées et coupées en menus morceaux par des cuisiniers , car il serait impossible que des baguettes vinssent à bout de les démolir. Le reste de toute cette immense surface marquée par les petites nattes est littéralement couvert , d'une extrémité à l'autre , d'une multitude de soucoupes placées les unes contre les autres : chacune d'elles contient soit un mets (on remarquera que la viande est coupée d'avance en petits morceaux), soit des gâteaux, soit des fruits. Ce sont :

— Des ronds d'anguille marinés dans la saumure aromatisée et grillés dans des feuilles d'oranger ;

— Des tranches de carpe et d'autres poissons , au court-bouillon additionné de piment, ou frits au saindoux, ou grillés ou assaisonnés de saumure, mêlée d'ail en purée ;

— Des poissons salés en purée. dont l'odeur n'est pas suave pour le nez délicat des Européens ;

— De la poudre de crevettes ;

— Des boulettes de poisson dans son bouillon ;

— Des hachis de porc ou de volailles, mélangés d'oignons ;

— Du porc accomodé de différentes manières, grillé, en ragout , ou simplement bouilli et coupé en tranches très minces ;

— Du buffle presque cru en tranches minces, avec la peau, à la sauce piquante, composée de gingembre, de piment. d'oignon et d'ail pilés ensemble et mélangés avec de la saumure : cette sauce, ainsi que quelques autres est servie séparément ;

Des brochettes de morceaux de chien ;

— De la gelée de mousse maritime coloriée et moulée ;

— De jeunes pousses de bambous à la sauce de poisson ou de viande ;

— Des germes de pois verts à la sauce de saumure : ces pois ont la grosseur d'un grain de poivre ;

— Des champignons d'èléphants à la sauce de crevettes: on obtient ces champignons dans des couches faites avec de la fiente d'éléphant et des feuilles ou de la paille :

— Des champignons de bois accomodés avec de la viande ;

— Des patates cuites à l'eau ;

— Des tranches d'ignames accommodées à la graisse ;

— Des pistaches grillées ;

— Des tranches de caramboles crues ;

— Des mangues vertes, en très menus morceaux humectés de saumure ;

— Du *reuou-nep*, riz fermenté ;

— Des mangues mures ;

— Des ananas en tranches rondes ;

— Des oranges entières, de toutes sortes ;

— Des grenades ;

— Des pamplemousses et d'autres fruits de saison ;

— Des crêpes pliées en paquets, avec des pois verts écrasés au milieu ;

— Du nougat de maïs

— Des concombres en tranches;

— Des fruits de mûrier à l'eau-de-vie sucrée, produit du Tonkin ;

— Des olives du Tonkin ;

— Des gâteaux de toutes sortes et de différentes couleurs. Les gâteaux et les fruits sont placés symétriquement entre les mets, de manière à satisfaire le coup d'œil.

Voilà à peu près la composition d'un grand repas Annamite. Comme on voit, tout le luxe y consiste dans le nombre et dans la variété des plats et nullement dans la richesse des ornements. Sans doute la liste des mets qu'on vient de parcourir est loin d'être complète ; il en existe une multitude d'autres en usage dans le pays et que j'omets ici, soit par oubli, soit parce qu'ils ne se trouvent que sur l'estrade royale, comme, par exemple, les gros vers blancs qu'on extrait du tronc des palmiers, et qui sont classés parmi les mets les plus recherchés ; mais un grand mandarin ne rougirait pas d'être l'amphitryon d'un repas tel que celui dont nous venons de dresser le menu.

XIII. — *Profession médicale. — Cureurs d'oreilles.* — L'exercice de la médecine est libre au Tonkin ; mais à côté des praticiens improvisés, — rebouteurs, pour les maladies externes ; possesseurs de recettes, pour les maladies internes, — il y en a de réguliers, procèdant en vertu d'un certificat d'aptitude délivré par l'Ancien, sous les auspices duquel ils se sont formés. Ceux-là représentent la tradition scientifique car ils se sont instruits non seulement par les visites et les explications orales du maître, mais par l'étude des traités classiques, qui sont tous empruntés à la Chine. Ils s'établissent dans les centres populeux, les seuls qui puissent leur assurer des moyens d'existence. Les docteurs Chinois jouissent de plus de crédit que les docteurs Tonkinois, et, jusqu'à un certain point, c'est justice, car si leur mérite professionnel n'est pas plus sérieux, encore ont-ils puisé, dans les relations des Anglais avec la Chine, certaines notions d'hygiéne positive (d^r Foiret) — Chaigneau rapporte qu'il existait à Hué des écoles spéciales pour les jeunes gens qui se destinaient à la médecine. Mais ces écoles, ajoute-t-il, étaient en fort petit nombre, et l'on n'y voyait que fort peu d'élèves.

La profession médicale reste ordinairement dans les mêmes familles et le père lègue au fils sa science et sa renommée. — Le médecin est en même temps pharmacien : s'il ne tient pas boutique de médicaments, il se charge dans tous les cas de les acheter et les revend aux malades. — La profession est peu estimée et peu lucrative. Souvent le médecin est en outre un peu sorcier et se charge au besoin de consulter le sort ou de chasser les mauvais esprits. (d^r Collomb.)

« Quel degré de charlatanisme ou de superstition, se demande

Foiret, les médecins Tonkinois allient-ils à leurs rudiments de savoir ? Je l'ignore. Je n'ai pas pu davantage me faire expliquer en quoi consiste leur thérapeutique générale. » Chaigneau nous apprend que de son temps, — et encore aujourd'hui, — « les médecins Annamites étaient partagés entre deux opinions : les uns n'employaient que des remèdes échauffants : les autres, par timidité peut-être. administraient à leurs malades, d'après leur système, des médicaments rafraîchissants. Les premiers avaient la réputation d'avoir sauvé plus de malades que les seconds, aussi avaient-ils la vogue. On citait d'eux des cures merveilleuses : cela ne semble pas étonnant dans un pays où l'homme a la fibre molle et se trouve souvent exposé à une foule de causes débilitantes. »

Les Annamites n'ont confiance que dans les remèdes internes. On les guérit, le cas échéant, avec les remèdes externes, mais il faut avoir grand soin de leur faire boire quelque chose. — L'huile est une des substances fondamentables de la médecine Annamite.

Les médecins Tonkinois n'usent pas de vomitifs. mais un peu de purgatifs et beaucoup de stimulants et de toniques Leurs remèdes sont tirés, la plupart, du règne végétal ; mais ils y joignent des produits minéraux, des produits animaux. la cantharide notamment et, — ce qui nous reporte aux souvenirs du moyen âge, — des griffes et des os de tigre, des dépouilles de chrysalides, des fœtus de quadrupèdes. — Les formes d'administration extemporanée sont les tisanes, les emplâtres. Les préparations officinales, composées de poudres, de tablettes, de bols et de pilules. arrivent toutes confectionnées de Chine et ne s'étalent pas seulement dans des boutiques spéciales, mais sur l'éventaire du premier détaillant venu, — l'exercice de la pharmacie n'étant pas plus contrôlé que celui de la médecine... Les Tonkinois aiment beaucoup à se médicamenter. On sait avec quelle avidité ils recherchent notre sulfate de quinine. Par ailleurs, quand la fantaisie leur en prend, ils achètent, en plein vent ou en magasin, telle drogue éprouvée par eux ou par leurs proches, et se l'appliquent à tort et à travers : aussi la consommation des substances médicinales est elle considérable. (D[r] Foiret).

Il existe aussi des sages-femmes : les matrones de cette catégorie se recrutent parmi les commères qui, ayant observé la manière d'agir de certaines de leur devancières, les imitent d'abord, puis font école à leur tour.

Une profession qu'on ne rencontre guère peut-être que dans

l'Annam, est celle de *Cureur d'oreilles*. Ces opérateurs travaillent à domicile et vont aussi bien en ville. Chaigneau donne de curieux détails sur leur manière de procéder :

« Sur une table de bois fort propre, étaient déposés plusieurs vases de porcelaine de Chine. Les uns contenaient de longs cure-dents de bambou, dont le plus gros bout était aplati en forme de pompon écrasé, semblable à une fleur de camomille ; les autres portaient un assortiment de petits instruments de fer, de bois ou de bambou : c'étaient des lames non acérées de différentes formes, des pinces, des crochets et des baguettes de bambou surmontées d'un tout petit pompon de coton. Tous ces instruments étaient de très petite dimension. Derrière cette table se tenait un homme assez proprement mis, ayant constamment les yeux attachés sur les passants, comme pour les inviter à s'arrêter. J'appellerai cet homme cureur d'oreilles, car sa profession consistait à nettoyer cette partie de la tête aux passants et à ceux qui, ne voulant pas se montrer en public, le faisaient appeler à leur domicile pour cette opération. Quelqu'un éprouve-t-il un léger bourdonnement, un embarras quelconque dans l'organe de l'ouïe, ou veut-il simplement se procurer le plaisir d'un chatouillement qui lui semble agréable : il va trouver cet homme ou le fait appeler. L'artiste, à l'aide de ses instruments, qu'il introduit dans l'oreille du client avec une dextérité et une légèreté incroyables, détache et retire toutes les parties malpropres ; il prend ensuite le petit pompon, qu'il introduit également dans l'oreille, le fait tourner en le roulant entre ses deux mains, le retire, souffle dessus, l'y introduit une seconde fois, le retire de nouveau et l'opération est terminée. Si l'opérateur est content des honoraires qu'il reçoit de son client, en signe de satisfaction, il lui fait présent de quelques cure-dents, qu'il fabrique dans ses moments de loisir ; dans le cas contraire et avec un client ordinaire, il discute le prix ; mais s'il a affaire à un mandarin, il se garde bien de paraître mécontent et donne quand même quelques cure-dents.

J'ai vu quelquefois ces mêmes cureurs d'oreilles faire subir à certains individus une autre opération plus radicale, lorsque leurs instruments ne pouvaient atteindre sans danger toute la profondeur de cet organe délicat. Ils étendaient sur une planche une feuille de papier fort mince, sur toute la surface de laquelle ils faisaient tomber des gouttes de cire vierge en assez grand nombre ; ils roulaient ensuite ce papier sur une petite baguette pour en former un tuyau, dont un bout était introduit dans l'oreille avec assez de précaution pour qu'il

ne fût pas aplati, et ils mettaient le feu à l'autre bout, comme si c'eût été une bougie. Ce tuyau me semblait faire les fonctions d'une pompe qui aspirait et qui rejetait au dehors les moindres parties malpropres. Lorsque la flamme avait consumé les trois quarts du tuyau, ils retiraient le dernier quart, qu'ils déroulaient, d'un air triomphant, sous les yeux du client, comme pour lui montrer la preuve de la nécessité de l'opération. »

Dr Eug. BELLARD.

Médecin de la Marine.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE DU 21 JUILLET 1887.

DISTRIBUTION DES PRIX DU 5 FÉVRIER 1888 A VALENCIENNES

La distribution solennelle des prix du concours de géographie, organisé par la Société de Géographie de l'arrondissement de Valenciennes, qui reçoit, comme on le sait, le bulletin de la Société de Lille a eu lieu le dimanche 5 février 1888, à 2 heures, à la salle de spectacle, au milieu d'une assistance très nombreuse.

A l'heure exacte, M. Doutriaux prend place au fauteuil de la présidence, assisté de MM. Delame, président de la Chambre de commerce, Debaralle et Sautteau, adjoints au maire de la ville, et de tous les membres du comité.

M. Paul Foucart, secrétaire-général, prend d'abord la parole et s'exprime en ces termes :

RAPPORT DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« Mesdames, Messieurs,

» Le concours ouvert en 1887 par la Société de Géographie de Valenciennes entre les élèves de l'instruction primaire, a montré une fois de plus l'intérêt que, sous l'impulsion de ses maîtres, la jeunesse de nos écoles prend à cette institution. Tandis que, l'année précédente, le nombre des concurrents n'avait été que de 153, dont 107 garçons et 46 filles, il s'est élevé en 1887, à 211, dont 112 d'un sexe et 99 de l'autre. Nous devons remarquer toutefois que certains étaient insuffisamment aguerris, et que notre tâche de correction eut été fort allégée

si nous n'avions vu entrer dans la lice que ceux qui étaient vraiment en état de disputer la victoire.

» La seconde division, composée des élèves âgés de moins de 11 ans le 1er janvier 1887, a dû tracer la carte du département du Nord et répondre à un certain nombre de questions relatives à nos riches contrées.

» Si nous voulions justifier notre dire relatif aux élèves qui se présentent à notre concours sans se rendre compte des difficultés qu'ils vont y rencontrer, les preuves ne nous manqueraient point. Par exemple, un enfant affirme que la Flandre parle *encore* la langue espagnole ! D'autres ont de nos villes et de leur population les idées les plus étranges : sous leur plume, Valenciennes a tantôt 1636 habitants (admirer la précision du chiffre !), tantôt 5,000, 80,000 ou même 390,000 ! Avesnes, 45,000 ; Lille, 20,000 ; Roubaix, 5,000 ; et le département du Nord, 300,000 ! — Mais nous ne voulons pas nous étendre sur ces bizarreries, notre devoir comme notre plaisir étant plutôt de louer le bon que de critiquer le mauvais.

» La composition écrite exigeait, nous l'avons dit, la réponse à un certain nombre de questions parfaitement précises et limitées. Elle faisait donc davantage appel à la mémoire qu'à l'esprit de coordination. Aussi, contrairement à ce que nous avons constaté dans d'autres cas, les filles s'y sont-elles montrées supérieures. Elles y ont trouvé l'application d'une de leurs aptitudes les plus promptement développées — la mémoire, — et en ont profité pour battre leurs émules.

» La première division, celle des élèves âgés de plus de 11 ans, a eu pour tâche de décrire les plaines de la France, avec leurs productions végétales ; elle a dû, en outre, tracer une carte de notre pays avec ses montagnes, ses grands cours d'eau et deux de ses principales villes situées dans chaque plaine.

» Les garçons ont repris ici leur supériorité, sans néanmoins atteindre la perfection que nous désirerions leur voir acquérir. Dans les compositions classées premières, et qui marquent vraiment la force relative du concours, les cartes sont meilleures que le texte. Celui-ci indique d'ordinaire des études étendues, de grandes connaissances de détails, mais il pêche fréquemment par le plan. Les faits se présentent sans ordre à l'esprit de l'élève, et ils sont jetés à peu près tels quels sur le papier. Ce défaut provient en partie de ce que, se croyant pressés par le temps, la plupart des élèves écrivent directement leur composition, au lieu de se donner la peine de faire d'abord un brouillon.

Nous préférerions des essais à la fois plus courts et mieux disposés. Ajoutons une observation qui, pour n'avoir pas trait à la géographie, n'en a pas moins son importance ; c'est que l'ortographe n'a pas toujours une grande rigueur, et que certains mots usuels sont écrits de façon à faire frémir d'horreur les quarante membres de l'Académie française.

» Pour les cartes, les meilleures compositions des filles valent à peu près celles des garçons. Pour le texte, au contraire, elles sont inférieures quant à l'étendue des connaissances, mais supérieures quant à la correction et même à l'élégance du style. Soit par un hasard heureux et momentané, soit par des efforts sciemment dirigés dans ce but, l'inégalité que nous avions signalée l'an dernier entre les compositions des deux sexes tend ainsi à disparaître.

» Il suit de là que, dans son ensemble, et malgré les critiques formulées ci-dessus, le concours est satisfaisant. Ce que les élèves arrivés au terme de leurs études primaires nous donnent sur un sujet pris au hasard dans la géographie de la France, montre qu'ils ont enrichi leur mémoire d'une masse énorme de documents. La réflexion viendra plus tard et classera définitivement des notions encore un peu désordonnées. Il serait absurde d'exiger des chefs-d'œuvre d'enfants de 14 ans, lorsque tant d'hommes n'en feront jamais. Honneur donc à la jeunesse de nos écoles ! Honneur surtout aux maîtres qui savent la diriger avec tant de compétence et de dévouement ! »

Le rapport de M. Paul Foucart a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée.

Lecture est ensuite donnée des lauréats du concours :

PALMARÈS

Garçons.

PREMIÈRE DIVISION.

1er prix. Médaille de vermeil offerte par la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. Volume offert par M. le ministre de l'Instruction publique : Louïs Bourdon, élève de l'*École communale d'Hergnies*, dirigée par M. Mervaux.

2e prix. Médaille d'argent, offerte par la ville de Valenciennes : Arthur Moreau, de *Bruay*, professeur M. Badard.

3e prix. Médaille d'argent, offerte par la Chambre de commerce : Gaston-Jean-Baptiste Ducornez, de *Bellaing*, professeur M. Béghin.

4e prix. Médaille d'argent, offerte par la Chambre de commerce : Émile-Désiré Quinet, ancien élève de *Saint-Amand*, professeur M. Cordonnier.

5e prix. Médaille d'argent : Alfred-Joseph Berteau, de *Curgies*. prof. M. Dufour.

6e prix. Médaille d'argent : Adolphe Bource, de *Bruay* (*Thiers*), professeur M. Marchand.

7e prix. Médaille d'argent : Louis Legrand, d'*Hergnies*, professeur M. Mervaux.

8e prix. Médaille de bronze : Armand Delécluse, de *Valenciennes*. p. M. Damien.

9e prix. Médaille de bronze : Désiré Cantignaux, d'*Anzin* (*Bleuze-Borne*), professeur M. Macheul.

10e prix. Médaille de bronze : Alfred Lecerf, de *Thiant*, professeur M. Descamps.

Mentions honorables.

1re. Théophile Denimal, élève de l'*École communale de Valenciennes, faubourg de Paris*, dirigée par M. Cloard.

2e. Alcide Lœuil, de *Thiant*, professeur M. Descamps.

3e. Albert Lecœuvre, d'*Hergnies*, professeur M. Mervaux.

4e. Charles Dailly, d'*Anzin* (*Bleuze-Borne*), professeur M. Macheul.

5e. Jules Delvaux, de *Valenciennes*, professeur M. Damien.

6e. Alphonse Legrand, de *Saint-Aybert*, professeur M. Gaby.

7e. Hector Soyez, de *Thiant*, professeur M. Descamps.

8e. Edmond Leconte, de *Bruay* (*Thiers*), professeur M. Marchand.

9e. Alphonse Bourlon, de *Valenciennes*, professeur M. Leduc.

10e. Camille Deligne, de *Valenciennes*, professeur M. Cloard.

11e. Alfred Liétard, de *Bruay* (*Thiers*), professeur M. Marchand.

12e. Charles Lebon, *Id.* id.

13e. Emile Saul, de *Bruay*, professeur M. Badard.

14e. Oscar d'Haussy, de *Valenciennes*, professeur M. Delsarte.

15e. Émile Camberlin, d'*Odomez*, professeur M. Lebeau.

Filles.

PREMIÈRE DIVISION.

1er prix. Médaille d'argent, offerte par la ville de Valenciennes : Jeanne Mallez, élève de l'*École communale de Préseau*, dirigée par Mlle Lussiez.

2e prix. Médaille d'argent, offerte par la ville de Valenciennes : Marie Cambray, de *Denain*, professeur Mlle Deltombe.

3e prix. Médaille d'argent, offerte par la Chambre de commerce : Florentine Dutriaux, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Demarck.

4e prix. Médaille d'argent, offerte par la Chambre de commerce : Berthe Dernon, de *Denain*, professeur Mme Deltour.

5e prix. Médaille d'argent : Jeanne Locoche, de *Valenciennes*, prof. Mlle Givert.

6e prix. Médaille de bronze : Claire Derquenne, de *Sebourg*, prof. Mme Fossart.

7e prix. Médaille de bronze : Juliette-Céline Calonne, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Demarck.

8e prix. Médaille de bronze : Marie Fiévet, de l'*Institution de Mme Bouve, de Valenciennes*.

MENTIONS HONORABLES.

1re. Jeanne Wallenne, élève de l'*École communale de Valenciennes*, dirigée par Mlle Givert.

2e. Anna Fontaine, élève de l'*École communale de Valenciennes*, dirigée par Mlle Wallerand.

3e. Pauline Dewolf, élève de l'*École communale de Valenciennes*, dirigée par Mlle Givert.

4e. Mathilde Corrion, élève de l'*École communale de Valenciennes*, dirigée par Mlle Givert.

5e. Volcide Déchamp, de *Sebourg*, professeur Mme Fossart.

6e. Marcelline Dugnolle, de *Vicq*, professeur Mme Flament.

7e. Hélène-Marie Dehon, de *Valenciennes*, professeur Mlle Wallerand.

8e. Stéphanie Vanelderen, de *Valenciennes*, professeur Mlle Wallerand.

9e. Maria Roux, de *Valenciennes*, professeur Mlle Wallerand.

10e. Jeanne Lombray, de *Valenciennes*, professeur Mme Petit.

11e. Antoinette Lernon, de *Crespin*, professeur Mme Legrand.

12e. Justa Laurent, de *Crespin*, professeur Mme Petit.

13e. Marthe Joly, d'*Hasnon*, professeur Mme Bracq.

14e. Virginie Delhaye, de *Valenciennes*, professeur Mlle Wallerand.

15e. Félicie Hubert, de *Thiant*, professeur Mme Hutin.

16e. Blanche Gilbert, de *Valenciennes*, professeur Mlle Givert.

17e. Octavie Campurcy, d'*Hasnon*, professeur Mme Bracq.

18e. Marie Wattennes, d'*Hasnon*, professeur Mme Bracq.

Garçons.

DEUXIÈME DIVISION.

1er prix. Médaille d'argent, offerte par la Chambre de commerce : J.-B. Blanpain, élève de l'*École communale de Denain*, dirigée par M. Descamps.

2e prix. Médaille d'argent : Charles-Louis Tissier, de *Valenciennes*, professeur M. Lesur.

3e prix. Médaille de bronze, offerte par la Société d'agriculture : Henri Tonnoir, de *Maing*, professeur M. Deliège.

4e prix. Médaille de bronze : Henri Legrand, de *Denain*, professeur M. Richard.

5e prix. Médaille de bronze : Léon Bonte, de *Valenciennes*, profes. M. Damien.

MENTIONS HONORABLES.

1re. Albert-Dieudonné Cambay, de *Denain*, professeur M. Richard.

2e. Émile Levêque, d'*Hérin*, professeur M. Druesne.

3e. Paul Bracq, de *Saint-Amand*, professeur M. Cordonnier.

4e. Jean Lemaire, de *Maing*, professeur M. Deliège.

5e. Eugène Noiret, de *Bouchain*, professeur M. Telliez.

6e. Augustin Dupuis, de *Valenciennes*, professeur M. Cloard.

7e. Eugène Gossart, de la *Sentinelle*, professeur M. Basquin.

8e. Charles Dupuis, de *Bouchain*, professeur M. Celliez.

9e. Henri-Joseph Darthois, de *Bouchain*, professeur M. Celliez.

10e. Hector Deloigne, de *Valenciennes*, professeur M. Damien.

Filles.

DEUXIÈME DIVISION.

1er prix. Médaille d'argent, offerte par la Chambre de commerce : Victorine-Joséphine Dautel, élève de l'*École communale de Thiant*, dirigée par Mlle Hutin.

2e prix. Médaille d'argent, offerte par la Société d'agriculture : Angèle-Rosalie Flament, de *Valenciennes*, professeur Mlle Wallerand.

3e prix. Médaille de bronze : Irma Gernez, d'*Onnaing*, professeur Mme Lenne.

4e prix. Médaille de bronze : Augustine Contrain, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Démarez.

5e prix. Médaille de bronze : Eugénie Bourlet, d'*Onnaing*, professeur Mme Lenne.

MENTIONS HONORABLES.

1re. Léonie Faux, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Démaret.
2e. Louise Navez, de *Denain*, professeur Mme Deltour.
3e. Émilia-Marie Lenfant, d'*Anzin* (*Bleuze-Borne*), professeur Mme Delecourt.
4e. Jeanne-Aline Bara, de *Thiant*, professeur Mlle Hutin.
5e. Irma Fontaine, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Démarez.
6e. Joséphine Pirard, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Démarez.
7e. Marie Girard, d'*Onnaing*, professeur Mme Lenne.
8e. Rosalie Chomy, de *Vieux-Condé*, professeur Mme Démarez.
9e. Clémence Pétiau, d'*Onnaing*, professeur Mme Lenne.
10e. Céleste Matha, de *Sebourg*, professeur Mme Fossard.

CONFÉRENCE DE M. JULES LEFEBVRE

M. Jules Lefebvre, professeur au lycée de Lille, qui avait bien voulu se charger de la Conférence d'usage, se lève alors et invite le public à l'accompagner dans « un voyage à travers l'univers. »

Le sujet n'était point de ceux qui se prêtent aux développements fantaisistes ou amusants. L'orateur avait à éviter un double écueil : être trop technique ou trop abstrait pour ceux des auditeurs à qui les études cosmologiques ne sont point familières ; ou bien ne l'être point assez pour les autres. « A ma droite et à ma gauche, j'aperçois Charybde et Scylla, dit M. Lefebvre ; mais j'ai devant moi un public indulgent et aimable et cela me rassure. »

Nous devons à la vérité de dire que M. Lefebvre n'avait guère besoin de cette indulgence qu'il sollicitait et qu'il a su donner à un sujet abstrait entre tous, une physionomie aimable, claire, intéressante. Rompant en cela avec la tradition de la plupart de nos conférenciers, trop savants pour n'être pas un peu ennuyeux, M. Lefebvre a su captiver son auditoire et lui faire comprendre, par des comparaisons pittoresques et justes, les principales vérités astronomiques.

L'orateur a fort nettement posé, dès le début, l'idée générale qu'il se proposait de développer : « L'idée que l'on se forme à l'aspect de l'univers, dit-il, c'est qu'il constitue un ensemble immuable. On voit bien certains astres accomplir de perpétuels mouvements ; mais comme ces mouvements sont périodiques, on se figure qu'au bout d'un certain temps — un jour pour notre globe dans sa rotation diurne, un mois pour la lune, un an pour le soleil, etc., — tout se retrouve placé dans les mêmes conditions, comme au commencement de cette période limitée. Or, il n'en est rien ; les astres subissent, dans leurs mouvements et dans leur forme, des perpétuelles variations, et l'univers se modifie sans cesse. »

C'est le développement de cette vérité que le conférencier a poursuivi avec autant de variété que de logique, avec une clarté absolument remarquable, en passant en revue les principaux astres étudiés par les astronomes.

De nombreuses projections, effectuées par M. Hourdequin avec son habileté ordinaire, à mesure des explications de l'orateur, les rendait claires et pour ainsi dire tangibles pour l'auditoire.

Le public a paru frappé surtout de l'utilité de ces considérations astronomiques, pour l'étude de la géographie et de l'histoire. Par des exemples saisissants, M. Jules Lefebvre a montré quels services l'étude du Ciel a déjà rendus et rend encore chaque jour aux géographes ; et comment les astronomes parviennent, par des calculs rétrospectifs, à retrouver la date des grands faits de l'histoire, lorsque les contemporains de ces événements, ont noté l'état du Ciel et la position des astres à leur époque.

Il ne peut s'agir ici de donner une idée exacte de la façon véritablement heureuse et remarquable avec laquelle l'orateur a développé son sujet. Jamais, croyons-nous, la Société de géographie de Valenciennes n'a présenté au public un conférencier qui ait eu un succès plus vif et plus mérité.

L'auditoire a exprimé par ses applaudissements réitérés et enthousiastes, le plaisir qu'il éprouvait à voyager avec M. Lefebvre à travers l'immensité.

Nous sommes certain de répondre au désir de tous en priant M. Jules Lefebvre d'agréer toutes nos félicitations et tous nos remercîments et en lui demandant de vouloir bien nous autoriser à lui dire, non pas adieu, mais au revoir.

F. D.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Une expédition anglaise en Birmanie. — Une expédition anglaise était partie, cet été, pour aller occuper la région des célèbres mines de rubis qui sont situées à soixante-dix lieues seulement de Mandalay, la capitale. Elle est enfin, lisons-nous dans la *Revue Française*, parvenue à Mogonk, centre de l'exploitation minière : mais pour atteindre son but, il lui a fallu surmonter les plus grandes difficultés, prendre d'assaut plusieurs estacades élevées par les indigènes, se tracer un chemin à travers la végétation d'une forêt tropicale, passer à gué plusieurs rivières, franchir un col haut de 600 pieds ; c'est tout au plus si l'expédition, dans sa marche lente et pénible, parcourait une distance de six milles par jour.

Par l'acquisition des mines de Mogonk, le Gouvernement anglais va posséder les principaux gisements de rubis du monde ; il y a lieu de croire cependant que la valeur en a été exagérée. Le système actuel d'extraction est des plus simples ; il consiste à creuser des puits dans les parties basses ou unies de la vallée et à laver ensuite la terre, qu'on ramasse à la main.

AFRIQUE.

Mission française au Zambèse. — La mission évangélique française a avancé ses stations jusqu'à Sefoula, dans le voisinage de la capitale Lialoui. Le missionnaire Coillard s'y est rendu, mais non plus en suivant la route ordinaire le long du fleuve ; il a quitté au contraire le fleuve à Sescheke et franchi les petits affluents gauches du Zambèse, Loandja, Ngoka, Loumbe, etc. Ce voyage à travers les terres a duré du 16 août au 11 octobre 1886 ; la relation en a paru dans le *Journal des Missions évangéliques* avec une carte.

M. le capitaine Brosselard au Soudan français. — Nos lecteurs trouveront plus haut un très intéressant récit de M. le capitaine Brosselard, envoyé en mission au Sénégal au moment où Bakel était investi par le marabout Mahmadou-Lamine. M. Brosselard a en outre été depuis désigné par le gouvernement français pour procéder à la délimitation des possessions françaises et portugaises sur la côte occidentale d'Afrique. Le 8 janvier, il s'est embarqué à Lisbonne pour Dakar d'où il a fait route pour le Rio Componi, en passant par Boulam, où il s'est mis en communication avec le plénipotentiaire portugais, M. le commandant Oliveira. On sait qu'il s'agissait d'appliquer, sur le terrain, la Convention de 1886, par laquelle le Portugal abandonne à la France le poste de Ziguinchor, sur la Casamance, contre des territoires voisins de la colonie du Congo français. Il paraît qu'actuellement les

États indigènes, que le traité attribue au Portugal, ont protesté avec énergie contre cette décision et refusent de s'y soumettre. Mais attendons la fin.

Le capitaine Brosselard est gendre de notre compatriote le général Faidherbe; il a été décoré, à l'âge de vingt-cinq ans, pour les brillants services qu'il a rendus dans la mission Flatters et pendant l'expédition dirigée par le général Borgnis-Desbordes au Niger. Il a dressé, après l'insurrection du Sud oranais, la carte militaire de cette région.

Le lieutenant Clerc, un médecin de la marine et un ancien explorateur de la Guinée, M. Ferdinand Galibert, qui parle les idiomes de la région, accompagnent le capitaine Brosselard.

Les voyageurs belges au Congo. — Le *Bulletin de la Société royale belge de géographie* nous donne d'intéressants détails sur les voyageurs belges au Congo. — Plusieurs voyageurs reviennent du Congo, pour cause de santé : M. et Mme Valcke, qui ont quitté Boma le 5 novembre et se sont arrêtés à Ténériffe; le capitaine Zboïnski et l'ingénieur Liebrecht, de l'expédition du chemin de fer, qui sont partis le 15 novembre et sont arrivés à Lisbonne. Malgré ces exceptions particulières, l'état sanitaire général est satisfaisant. Le capitaine Cambier continue de diriger l'expédition du chemin de fer, malgré la saison des pluies et les bourrasques qui en résultent; M. Fr. Van de Velde dirige à Boma le service de l'agriculture; des moutons de Massamèdes ont été envoyés à Léopoldville, et des bœufs à la station de Loukoungou; le capitaine Van Gèle a quitté Léopoldville, le 2 octobre, sur le steamer *En Avant*, pour aller de nouveau explorer l'Oubangi supérieur; le capitaine Thys, chef de l'expédition de la Compagnie du Congo, était arrivé au Stanley-Pool, le 20 octobre, et se préparait à se rendre sur le Haut-Congo; enfin, M. Dupont, directeur du musée d'histoire naturelle de Bruxelles, après s'être reposé à Léopoldville des rudes explorations géologiques qu'il avait faites jusque-là, s'est embarqué pour Kwamourh, à l'embouchure du Kassaï, et est revenu à Léopoldville, le 1er novembre; dans ses lettres particulières, il se montre enchanté des régions qu'il a parcourues et des résultats scientifiques de son voyage; en tout cas, on doit lui savoir gré d'avoir entrepris, à ses frais personnels, une pareille expédition scientifique; il compte revenir en Belgique au mois de février prochain.

Au pays du Togo. — La *Gazette de Voss* annonce que l'Allemagne va envoyer deux expéditions pour l'exploration du pays du Togo; qu'il s'est formé, au sein de la Société coloniale de l'Afrique méridionale, une Compagnie minière pour l'exploitation des mines d'or, et que cette Compagnie prépare une expédition qui partira dans deux mois; enfin que la Société en question va former un corps de troupes coloniales.

C'est M. le docteur Ludwig Wolf, ancien membre de l'expédition Wissmann et le premier explorateur du Sankourou qui sera à la tête d'une des missions envoyées dans ces parages.

Le pays de Togo est le fragment le plus occidental de la côte des Esclaves. Il est contigu aux possessions anglaises du Cape-Coast et est un des territoires coloniaux que l'Allemagne s'est donnés depuis 1884. Il tire son nom de sa capitale et de la tribu de langue eoué qui a colonisé cette région. Togo veut dire *au delà du Marigot*. D'après le voyageur Zoller, la superficie de ce territoire, de forme à peu près quadrilatérale, est d'environ 1,300 kilomètres carrés, soit 36 kilomètres de plage sur 36 kilomètres de profondeur, et sa population peut être évaluée approximativement à 40,000 individus. Les villages du littoral, dit M. Élisée Reclus, dans sa *Géographie*, t. XII, p. 483, sont d'une malpropreté révoltante, les cultures consistent prin-

cipalement en maïs et en arachides. M. Zoller évalue au vingtième la superficie du sol mise en valeur. La capitale se compose de cinq villages, très rapprochés les uns des autres et comme perdus dans une forêt de cocotiers. Elle est située sur une terrasse rouge, dominant au nord la principale lagune de la contrée. La mort des rois de Togo est toujours environnée d'un certain mystère officiel. Quoique connue de tous, elle n'est avouée de personne, et plus d'une année se passe avant qu'on ne place un nouveau roi sur le *fauteuil* : les messages et les présents sont encore expédiés et reçus au nom du défunt. Mais le véritable souverain de ces contrées est la coutume : l'interrègne n'est qu'apparent.

Le principal marché de Togo, Lomé est un village de construction récente, fondé par des marchands qui voulaient échapper aux droits considérables imposés par les Anglais sur la côte voisine. Puis viennent Bagida, appelée Bagdad sur quelques cartes, et Porto-Seguro, le *Port-Sûr*, ainsi nommé par des affranchis du district brésilien de Porto-Seguro. Cette colonie d'émigrants du Nouveau-Monde est l'Abodrang-Po des naturels, un amas de cabanes groupées sur la plage qui sert de port à la capitale de Togo. Elle eut une certaine importance aux temps de la traite des esclaves, abolie depuis 1863, alors qu'il était devenu impossible de vendre la marchandise vivante dans les plantations d'Amérique. Le commerce d'exportation consiste presque uniquement en huile et en noyaux de palme, denrées que les négociants payent, soit en argent comptant, soit en eaux-de-vie, en tabac, en poudre ou armes de guerre, en verroteries et autres marchandises d'Europe. Le commerce extérieur est presque entièrement entre les mains des Français et d'Allemands, les premiers ayant succédé aux traitants portugais et les seconds aux trafiquants britanniques. En outre, quelques nègres de Sierra-Leone, du Brésil et du pays même prennent part au commerce maritime : les apports de l'intérieur se font surtout par l'intermédiaire des femmes. Le trafic avec le pays d'outre-lagune s'accroîtra notablement lorsque des routes auront remplacé les sentiers sinueux où l'on ne peut marcher qu'à la file indienne ; mais en beaucoup d'endroits il est interdit de toucher aux broussailles ; le sol est *fétiche*, il faut qu'il garde sa parure.

A l'est du pays de Togo, le royaume du Petit Popo se trouvait naguère sous la suzeraineté de la France, et d'ailleurs les négociants marseillais étaient de tous les Européens, ceux qui profitaient de la plus forte proportion des échanges. Un traité récent a transféré à l'Allemagne le Protectorat de cette contrée, en échange de quelques points du littoral sur *les Rivières du Sud*. De même que le pays de Togo, le territoire du Petit-Popo, appelé Povo par les Allemands, se compose de deux zones distinctes : la plage, sur laquelle sont bâtis les villes et les villages de trafic, et les terres d'outre-lagune, de beaucoup les plus couvertes de villages et les mieux cultivées, mais restées presque entièrement inconnues de l'homme blanc.

Le Petit-Popo, dit Ancho et Plavijo par les indigènes, est un ancien *povôo* des Portugais, mentionné dès la fin du XVIIme siècle. Un grand nombre de ses habitants viennent de la côte de l'Or et parlent le dialecte de leurs ancêtres, plus ou moins mélangé avec l'éoué de leurs voisins. Dépendant officiellement du Roi de Gredji, bourgade située au Nord, de l'autre côté de la lagune, le Petit-Popo n'avait pas moins de trois autres *Cabécères* en 1884, prétendant également au titre de souverain, possédant chacun ses courtisans et ses sujets, et prélevant des taxes de douanes : Français, Allemands, Nègres, Anglais de Sierra-Leone, chaque nationalité avait fait choix d'un roi différent pour lui payer les droits, mais il leur fallait veiller à ce que les rivalités des petits potentats ne dégénérassent pas en guerre sanglante. Malgré ce conflit de pouvoirs, le Petit-Popo est le marché le plus important du littoral, entre Quitta et Ajuda. Le gouvernement suzerain, l'empire d'Allemagne n'est représenté dans le pays de Togo et du Petit-Popo que par les marchands de Hambourg et de

Brême, qui se sont établis dans les comptoirs du littoral. Les chefs de villages, les prêtres, les fétiches sont encore les véritables souverains de la contrée.

La British East African Association. — Cette Association qui a pour but d'introduire l'influence anglaise dans les régions de l'Afrique orientale et qui a à sa tête M. Machinon, directeur de la grande ligne de navigation *British India*, vient de faire acte de souveraineté en passant avec le Sultan de Zanzibar un traité par lequel celui-ci lui cède pour cinquante ans ses droits souverains sur la partie des possessions du Sultanat qui s'étend le long du littoral entre le port de Wanga, à l'embouchure de l'Ouemba, et la colonie allemande de Witou.

Ce littoral s'étend sur plus de 350 kilomètres, comprend les ports de Mombaz et de Meliade et ouvrira le chemin des régions qui s'étendent à l'est et au nord du lac Victoria, c'est-à-dire du pays où gouverne Émin-Pacha.

Le *Mouvement géographique* voit dans la conclusion de ce traité le désir de l'Angleterre de créer une nouvelle grande colonie qui étendrait son influence jusqu'aux sources du Nil, dans la direction des provinces du Soudan équatorial dont le Gouvernement égyptien a ordonné l'abandon.

Le *Mouvement géographique* fait entrevoir que Stanley, en revenant de Wadelaï, pourrait bien mettre son énergie au service de cette œuvre nouvelle, qui ouvrirait à l'influence européenne et au commerce libre des régions s'étendant entre le lac Albert et la côte de Monbas.

Ce même journal donne les détails suivants sur ces territoires :

« Cette partie de l'Afrique orientale, dit-il, est encore peu connue. Néanmoins, grâce aux explorations de MM. Krapf, Rebmann, von der Decken, Thomson, Hildebrand et quelques autres, elle peut être décrite dans ses grandes lignes.

A travers le pays court du sud au nord, un plateau d'une élévation moyenne de 2,000 mètres, dont les dépressions renferment toute une série de petits lacs et d'étendues salines, tels que le Naïvacha, l'Elmeteïta, le Nakouro, le Baringo, le Djipé, etc., et dont les hautes terres se hérissent de véritables chaînes de montagnes, dominées elles-mêmes par des pics qui comptent parmi les géants de l'Afrique : le Dounyé Ngai (2,150 mètres), le Gélei (4,200), le Longonok (2,500), le Dounyé-Bourou (2,800), le Moerou (5,000), l'Elgon (4,200) et les deux célèbres pics neigeux du Kilimandjaro (4,745) et du Kénia (5,600). »

Les territoires où va s'exercer l'action de la *British East African Association* sont drainés par deux fleuves principaux : le Sabaki, qui naît sur les versants des monts Ki-Oulou et Oulou, et le Tana, qui a ses sources au pied du Kénia. Tous deux sont impropres à la grande navigation, si ce n'est dans leurs cours inférieurs, à peu de distance de la côte, où ils sont coupés par une succession de rapides.

L'aspect général de la contrée est celui d'une plaine tapissée d'herbes basses et parsemée d'arbustes épineux et d'arbres rabougris. Sur ce fond uniforme, les montagnes de l'intérieur projettent les splendeurs forestières dont leurs pentes sont couvertes, et les rivières serpentent avec leurs bordures et leurs galeries de forêts vierges. Le long du littoral, sur une largeur variant de 15 à 25 kilomètres, la plaine est couverte de la riche végétation des tropiques. Les explorateurs du haut plateau ont magnifiquement décrit les beautés pittoresques que présente cette *Suisse africaine*, parsemée de lacs et dominée par des sommets revêtus de neiges éternelles.

Quant à la faune, on y rencontre les espèces habituelles à l'Afrique équatoriale : l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, le lion, le léopard, les singes, etc. Thomson a, de plus, trouvé dans les districts voisins du Kénia, des troupeaux de chameaux amenés du Nord.

La région est habitée par deux races bien distinctes : les nègres bautous et les Massaï, d'origine galla. Ceux-ci, qui sont pasteurs et guerriers, peuplent plus particulièrement les plaines du centre ; ceux-là, qui se livrent surtout à l'agriculture, occupent les districts forestiers. Le littoral est habité par une race mêlée, formée par des immigrations de toutes les provinces voisines et qui a modifié ses mœurs et formé une langue particulière le kisouaheli, sous l'influence des communautés étrangères établies le long de la côte. Le kisouaheli, qui tend de plus en plus à devenir le langage par excellence de l'Afrique orientale, est précisément parlé dans sa plus grande pureté dans les provinces de Mombaz et de Melinde, qui sont les deux centres les plus importants du littoral acquis par l'Association anglaise.

Mombaz est une ancienne cité, déjà fameuse au XIV[e] siècle, lorsqu'y arriva Vasco de Gama. Les Portugais s'en emparèrent : puis vinrent les Arabes, qui la prirent aux premiers conquérants. Actuellement l'influence anglaise y est prédominante, grâce aux établissements de Rabaz et de Free-Town qu'y ont fondé des Anglais, Mombaz a un port excellent, parfaitement abrité. Cette ville a été le point de départ de plusieurs expéditions, notamment celle de Thomson. Sous le nouvel état de choses, il est probable que Mombaz, qui va devenir le point de départ des opérations vers l'intérieur, regagnera un peu de sa prospérité et de son animation anciennes, qu'elle avait perdues dans ces derniers temps.

Le petit port de Mélinde, situé plus au nord, est célèbre dans l'histoire de la navigation. C'est de là que Vasco de Gama, quittant en 1498 les rivages africains, se dirigea vers l'est, à la découverte des Indes. Un padron, qu'il y éleva et qui existe encore, rappelle ce mémorable événement.

Les territoires situés au-delà des points extrêmes atteints vers le nord par Thomson, Krapf et Hildebrand, c'est-à-dire la région qui s'étend entre le lac Baringo et les lacs que traverse le Nil-Somerset sont inconnus. Il est probable qu'ils ne continueront plus longtemps à figurer en blanc sur la carte d'Afrique.

Projet de formation d'une nouvelle Compagnie anglaise en Afrique. — Des lettres particulières reçues de Londres par un membre de la Société de Géographie de Lille, parlent d'un projet anglais qui, s'il venait à se réaliser, aurait une grande importance pour le développement de la civilisation et du commerce en Afrique.

Il s'agit, soit de la formation, d'après le plan du docteur Machinon, d'une Compagnie nouvelle, soit d'une extension considérable à donner à la *British East African Association* dont nous venons de parler.

Cette Compagnie jouerait en Afrique le même rôle que l'ancienne Compagnie des Indes a joué jadis en Asie.

Elle serait autorisée, par une charte de la couronne britannique, non seulement à percevoir les impôts, mais aussi à organiser et à entretenir, dans les limites de ses possessions, une force armée.

Ces limites ne sont pas encore précisées.

Mais on dit que le sultan de Zanzibar a déjà cédé à la nouvelle Compagnie l'île Pemba et quelques autres îles de la côte et qu'il a promis de reconnaître l'autorité de la Compagnie sur la partie de la côte située au nord du territoire occupé par la Société allemande de l'Afrique orientale.

AMÉRIQUE

Exploration de M. le D[r] de Bourgade dans le bassin du Rio de la Plata. — M. le D[r] de Bourgade, chargé par le Gouvernement

français d'une mission officielle dans le bassin du Rio de la Plata, et un officier argentin le capitaine Sandalio Sosa, sont de retour à Buenos-Ayres d'un voyage d'exploration dans l'intérieur du Paraguay.

Ils ont traversé des territoires déserts depuis le Rio Jejui jusqu'aux confins du Brésil au nord et sont arrivés à la cascade de Guayra, dont un voyageur précédent, Azara, avait donné une description, mais d'après des informations qui paraissent aujourd'hui empreintes d'exagération.

Ils ont étudié le Rio Jejui, reconnu le haut Parana depuis le confluent de l'Igatimi jusqu'au saut de Guayra inclusivement, déterminé l'embouchure du Rio Pequiri, exploré les bassins de l'Igatimi, de l'Ipyta et de l'Ihoby, enfin fait une étude complète des productions naturelles et de la constitution géologique d'une région étendue des territoires du Paraguay et du Brésil.

Les indigènes qui habitent ces contrées sont doux, intelligents et laborieux ; ils cultivent le maïs, le tabac, le coton, les haricots et d'autres légumes ; ils savent tisser diverses étoffes.

OCÉANIE.

Iles Hawaï. — *Mœurs et coutumes des indigènes.* — Le docteur E. Arning, envoyé à Hawaï par le Fond Humbold de Berlin, pour y étudier la lèpre, n'a pas borné ses recherches à ce seul objet ; il a réuni une série d'observations des plus intéressantes sur les vieilles coutumes des populations autochtones. Ces coutumes tendent à disparaître. Lorsque les missionnaires eurent en 1820 établi leurs écoles, les indigènes adoptèrent rapidement la religion et les mœurs des Européens; ils brûlèrent leurs temples et leurs idoles et jetèrent à la mer les images de pierre de leurs dieux. Ce n'est qu'en parcourant les villages écartés, en interrogeant les gens des basses classes que le docteur Arning parvint à retrouver quelques-unes des anciennes particularités des natifs Hawaïens. Ils sont très ingénieux pêcheurs ; ils font sortir le poisson des trous et des cachettes avec des perches et les attrapent alors dans des filets. Ou bien ils attachent à leurs filets un morceau de bois sacré appelé *melomelo*, qu'ils conservent dans la place d'honneur de leur hutte et qu'ils portent avec beaucoup de cérémonie dans les canots. La pièce de bois doit attirer les poissons par ses pouvoirs magiques. Ils se servent de crochets de toutes formes suivant l'heure. Le docteur Arning décrit aussi leurs jeux, les patins de bois sur lesquels ils glissent le long des pentes escarpées des montagnes ; le *moa*, une pièce de bois très lourde façonnée en pointe, dont l'usage est permis aux chefs seuls, et qu'on laisse glisser du haut d'un coteau au pied duquel elle doit passer entre deux pieux ; enfin le fameux jeu de *maika* qui ressemble à la « boccia » italienne. Aujourd'hui que tout le pays est travaillé par une forte réaction contre l'influence des missionnaires, la *hula*, l'ancienne danse, reparaît avec les anciennes parures et les anciens instruments de musique.

Les Iles Salomon. — Les Allemands ont proclamé leur Protectorat sur les îles nord du groupe des Salomon. Ces îles sont rattachées administrativement à la Nouvelle-Guinée allemande. Ce sont les îles Bougainville, Choiseul et Isabelle. Elles sont, en général, très élevées et couvertes d'une riche végétation. Un sommet de l'île de Bougainville, le mont Balbi, atteint 3,145 mètres. Le climat de cet archipel, qui se trouve au nord-ouest des Nouvelles-Hébrides est chaud, humide et malsain pour les Européens.

Les principales productions sont le coco, le gingembre, le taro, la banane, l'igname, la canne à sucre, le fruit de l'arbre à pain, la patate douce et la noix de bétel. Le sol est très fertile, mais de peu de profondeur. Le paletuvier qui borde presque partout les côtes, est un excellent combustible.

La pêche y est abondante. Les indigènes vendent du poisson, du coprah, de l'huile de coco, quelques bois durs, de l'écaille de tortue et de la nacre qu'ils échangent contre de petites perles rouges, des hameçons, du tabac, des haches, des mouchoirs rouges, des coffres fermant à clef.

Ils sont d'excellents navigateurs et d'habiles sculpteurs. La plupart des objets à leur usage sont incrustés de nacre. Ils habitent en général l'intérieur des îles et passent pour les plus féroces des habitants du Pacifique occidental. Ils possèdent quelques fusils fournis par des brocanteurs anglais.

Cet archipel, découvert en 1567 par don Alvero Mendana de Neira, a été visité par Bougainville, en 1768.

Récemment, il a été parcouru par un Anglais, M. C.-M. Woodford. Mais c'est sur l'île Guadaldanar ou Sainte-Croix, une des îles méridionales, que se sont portées ses explorations.

RÉGIONS POLAIRES.

Le détroit d'Hudson. — Le voyage de l'*Alert*, sous le commandement du lieutenant A.-R. Gordon, a prouvé d'une façon définitive qu'il faut renoncer à l'espoir d'établir une ligne de navigation régulière pendant l'été, par le détroit et la baie d'Hudson, pour relier l'Europe et le Manitoba Le détroit était, il est vrai, moins obstrué de glaces que l'année précédente et le navire put y entrer un mois plus tôt : mais l'opinion de Gordon n'en est pas moins que c'est là une route infranchissable pour les paquebots ordinaires, même spécialement garantis contre les glaces. Les glaçons du détroit d'Hudson sont d'un caractère si dangereux, que tout navire qui ne serait pas spécialement construit pour ces voyages, devrait être écrasé.

Le 30 juillet, l'*Alert* arriva à Fort Churchill, dans le sud de la baie d'Hudson ; on mesura le port et l'embouchure du fleuve qui présente un excellent fond à l'ancrage, et qui serait une excellente tête de ligne pour un chemin de fer canadien central. Par contre, la rade de la York-Factory est très mauvaise, et le navire dut jeter l'ancre à découvert à 9 milles de terre. Le 14 août, l'*Alert* rebroussa chemin en touchant barre à Marble-Island, sur la côte occidentale. Il n'y avait que peu de glace à l'entrée du canal. Les stations étant très mal approvisionnées, les excursions à l'intérieur des terres étaient difficiles. Cependant, outre les observations météorologiques, les voyageurs réunirent de nombreux éléments pour les collections ethnologiques et scientifiques.

Exploration de l'Arctic. — L'été de 1886, très favorable à la navigation dans la partie sud de la baie d'Hudson, ne l'a pas été du tout aux expéditions dirigées plus avant vers le nord. Le capitaine Guy, qui voulait sur l'*Arctic* traverser la baie d'Hudson, le canal de Fox, celui de Fury et celui d'Hekla, pour atteindre la baie de Boothia et revenir par le Lancaster-Sund, a dû s'arrêter à la Repulse-bay. Le canal qui sépare l'île Southampton du continent n'a pas dégelé pendant tout l'été.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

ASIE.

Les chemins de fer au Tonkin. — La commission instituée par le ministère français pour l'étude des plans de chemins de fer au Tonkin, a proposé,

dans son rapport paru au *Journal officiel*, 29 avril 1887, les lignes suivantes comme lignes principales : 1° la ligne du Delta, de Hanoï par Bac-Ninh à la mer, 175 kil. ; 2° la ligne du Kouangsi, de Bac-Ninh à la frontière chinoise près de Langson, 125 kil. ; 3° la ligne du Junnan, de Hanoï à la frontière chinoise près de Laokai, 305 kil. ; les lignes secondaires qui seraient construites après les précédentes sont : 4° la ligne de Laos, vers le Mekhong ; 5° la ligne de l'Annam reliant Hanoï et Hué.

Tous ces chemins de fer sont, dans le projet de la commission, à voie étroite, d'après le système de ceux construits en Cochinchine et au Sénégal.

AFRIQUE.

Le chemin de fer de Loanda à Ambaca. — Nous empruntons au journal *La Gironde* les renseignements suivants sur ce chemin de fer :

La voie ferrée part de Saint-Paul-de-Loanda et se rendra après quelques détours jusqu'à Ambaca, lieu élevé de 720 mètres au-dessus du niveau moyen et éloigné de cent lieues de la côte. Le trajet total coûtera 50 millions, le prix moyen du kilomètre étant de 122,000 francs environ. Le Gouvernement portugais garantit un intérêt minimum de 6 %. De Saint-Paul, la voie ferrée longe la côte en touchant successivement à Boavista et à Cocoaca. De cette station, la ligne pointe vers le nord-est, rejoint la rive gauche du Bengo, dessert Quifagondo et suit le cours du fleuve pour arriver au lac Quilanda, dans l'est duquel se trouve le soixantième kilomètre. C'est ce tronçon de voie qui a été inauguré fin décembre. Au lac Lalama, la voie quitte la vallée du Bengo, traverse le Rio Cabaïa et atteint la Coanza à Cunga. La station de Cunga a cela d'important surtout, que la voie ferrée peut desservir tout le commerce du haut et du bas Coanza : du haut fleuve, pour les cafés et les tabacs ; du bas, pour les sucres et les tafias fabriqués à Bom Jésus. Les bords de la Coanza étant des plus marécageux et ne présentant pas sans grandes dépenses une base solide à la pose des rails, la voie quitte alors la vallée du fleuve, contourne par un crochet des plus hardis les hauteurs de Caculo Cassongo et redescend vers le sud-est en touchant aux stations de Senza do Itombe, de N'Zamba, de N'Zundo et de Cacoasso. Puis la ligne court au sud, rencontre le Rio Sucalla et le remonte jusqu'à Oeiras, où jadis existait une fonderie de fer, abandonnée aujourd'hui. Tour à tour la voie ferrée suit le cours de la Luinha, du Sumbi et arrive enfin à Ambaca, où non loin elle retrouve le Sucalla.

Toute cette partie du territoire jusqu'à la mer est marécageuse et des plus malsaines ; aussi la voie ferrée est elle appelée, nous n'en doutons pas, à donner un développement considérable au commerce de l'Afrique centrale. La grande difficulté pour les explorateurs et les commerçants étaient de traverser cette partie du continent noir. Les caravanes, décimées par les fièvres, arrivaient épuisées sur les hauts plateaux, où elles devaient forcément se refaire d'un trop long séjour sur les terres palustres. Nombre de porteurs, pleins de feu au départ de Loanda, renonçaient dès les premières étapes et désertaient dans la brousse avec bagages. Quand la ligne sera terminée, les expéditions pourront, sans fatigues, atteindre le pays sain et s'élancer toutes fraîches vers cet intérieur africain, objet de tant de convoitises.

La ligne s'arrêtera-t-elle à Ambaca ? Pour notre part, nous ne le croyons pas, car la continuation de la voie est projetée jusqu'à Cassonge, en plein inconnu. Elle ne contribuera pas peu à la connaissance de tous les affluents qui, des Falls au Pool, se déversent dans le grand Lualaba des indigènes, le Congo actuel.

Le Portugal, dépensant le quart de son revenu annuel pour amener la civilisation en plein centre africain, c'est là un de ces rares sacrifices qu'on ne saurait trop louer.

AMÉRIQUE.

Le pétrole, son extraction, sa production et son commerce. — « L'exploitation du pétrole, disait un brave Yankee, enrichi dans cette industrie, à notre compatriote M. Fernand Hue,— qui a ajouté récemment un volume (1) substantiel et fort intéressant à la *Bibliothèque de Géographie et des Voyages* de la maison Lecène et Oudin, — l'exploitation du pétrole est aussi ancienne que la Bible Mon père, un des premiers qui aient travaillé à *Oil-Creek*, prétendait même que c'est à la découverte de *puits jaillissants* que Job dut l'immense fortune que lui attribue l'Écriture Sainte ; mais un jour ses puits prirent feu, ses maisons, ses troupeaux furent consumés, ses fils périrent dans le terrible incendie, et lui se vit réduit à la plus affreuse misère. Je ne serais pas éloigné de croire, ajoutait l'Américain, que c'est aux émanations du pétrole qu'il faut attribuer l'affreuse maladie dont souffrait le saint homme. Je connais bien des gens qui ne peuvent respirer les gaz qui se dégagent des exploitations, sans éprouver la même infirmité. »

Quoi qu'il en soit des conjectures de notre Américain, il est certain que la connaissance du pétrole remonte aux temps les plus reculés. Le lac Asphaltite, ou mer Morte, ne parait être que le résultat d'une éruption de pétrole ; poussé par une énorme quantité de gaz, le pétrole se fit jour à travers la croûte terrestre, se précipita comme un torrent dans la fertile vallée de Siddim, et cinq villes maudites disparurent sous les flots du liquide embrasé. Le Jourdain, qui coulait vers le golfe d'Arabie, fut détourné de son cours et ses eaux refluèrent vers le gouffre immense qui venait de s'ouvrir vers le plateau de Canaan. Depuis lors, une vapeur épaisse n'a cessé de planer au-dessus des eaux calmes et claires de la mer Morte ; le pétrole remonte à la surface et forme des masses opaques qui se solidifient, en forme d'îlots, sous l'action des rayons solaires. Ce pétrole est connu sous le nom de *bitume de Judée*, ou quelquefois de *baume des Momies;* il se recueille également sur les bords de la mer Rouge. C'est de cette matière, affirment plusieurs écrivains, que les anciens Égyptiens se servaient pour embaumer leurs morts, et le ciment employé pour la construction des murs de Ninive et de Babylone n'était qu'un composé où les matières lourdes du pétrole entraient pour une grande partie. On le recueillait aux sources de l'Is, petit affluent de l'Euphrate, à 180 kilomètres au-dessus de Babylone.

Hérodote parle de l'huile minérale de Zacinthe, la Zante moderne, dans la mer Ionienne, et Plutarque décrit une mer de feu brûlant près d'Ecbatane. Pline, Diodore, Dioscoride citent les sources d'Agrigente ; l'huile qu'on en retirait se brûlait dans les lampes sous le nom d'*huile de Sicile.* Dans l'antiquité, le pétrole extrait à Ormiano, ville d'Italie, servait à l'éclairage. Il y a un siècle à peine que Gênes, comme plusieurs autres villes voisines, utilisaient le pétrole brut. En Perse, de temps immémorial, des temples se sont élevés à côté de sources en ignition. Pendant plus de deux mille ans, les disciples de Zoroastre sont allés à Bakou, la Mecque des Guèbres et des Parsis, faire leurs dévotions devant les flammes qui couronnent le promontoire d'Apshéron, et chaque année, des milliers de pèlerins arrivaient du fond de l'Inde pour contempler le lieu du feu éternel.

En un mot, le pétrole, sous différents noms, a été connu de tout temps ; il est répandu sur toute la surface du globe, on le trouve sous toutes les latitudes et partout il est recueilli et utilisé Aujourd'hui, il existe des sources de pétrole en Birmanie, sur les rivages de la Caspienne, en Chine, au Japon, à Formose au Penjab ; au Canada, aux États-Unis, aux Antilles, dans l'Amérique du Sud, en Afrique et,

1 *Le pétrole : son histoire, ses origines, ses exploitations dans tous les pays du monde.* Paris. 1887.

pour ce qui regarde l'Europe, en Russie' en Autriche, en Hongrie, en Hanovre, en Portugal, en Espagne, en Italie. Il en existe même un gîte en France, à Gabian, dans le département de l'Hérault.

Toutefois, c'est dans l'Amérique septentrionale qu'ont commencé les exploitations régulières de cette huile précieuse ; c'est aux Etats-Unis qu'a pris naissance la grande industrie du pétrole, que les moyens de forage, d'extraction et de transport ont atteint le plus haut degré de perfection. Les sources exploitées se trouvent dans la Virginie Occidentale, l'Ohio, le New-York, le Kentucky, le Kansas le Colorado, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa, l'Utah, la Californie et la Pensylvanie ; mais, c'est surtout ce dernier Etat que l'on peut appeler le bassin pétrolifère de l'Union. Ce bassin représente une longueur de 230 kilomètres et une largeur variant de 2 à 32 kilomètres. Il est situé entre le versant nord occidental des Alleghanies et le lac Érié, et se prolongeant an nord, pénètre dans l'État de New-York, région qui est arrosée par la rivière Alleghany et ses nombreux affluents, grossis d'une foule de criques et de petits ruisseaux. Le sol est tourmenté, montagneux, couvert d'épaisses forêts, et le sous-sol, en partie composé de grès poreux et de sables grossiers, suit une direction méridionale. Deux affluents de l'Alleghany, l'Oil-Creek à l'Est et French-Creek à l'Ouest, ont été longtemps la limite des sources exploitées : c'est sur les bords de l'Oil-Creek qu'est née l'industrie du pétrole, que les premiers puits ont été forés, et que pendant de nombreuses années les *Oil men* ont concentré leurs efforts.

Dès 1850, nous voyons le grand centre manufacturier de Pittsburg éclairé avec du pétrole raffiné d'aprés les procédés appliqués à la distillation des schistes bitumeux par M. James Young, habitant de la Nouvelle-Ecosse; on connaissait cette huile sous le nom de *carbon oil*. Ces essais de raffinage attirèrent l'attention des capitalistes et des hommes d'affaires, et à partir de ce jour on s'occupa sérieusement de rechercher les sources de la matière première. Ces recherches se concentrèrent surtout sur le territoire d'Oil-Creek, où l'huile sortait de terre naturellement et où elle était recueillie au profit d'une Compagnie fondée par MM. Eveleth et Georges Bissell de New-York ; mais jusqu'en 1858, la Compagnie se contenta de la quantité d'huile que fournissait le suintement. A cette époque, guidés par les conseils du colonel Drake, de New-Haven, MM. Eveleth et Bissell se firent concéder cent acres de terrains situés dans le comté de Venango, à deux kilomètres environ d'une source où les Peaux-Rouges s'spprovisionnaient depuis des siècles. Le colonel Drake s'était depuis plusieurs années consacré à l'étude du pétrole ; des obstacles, et des mécomptes répétés ne l'empêchaient pas de poursuivre son but avec une opiniâtre volonté. Il avait fait partager à MM. Eleveth et Bissell sa conviction qu'en fouillant le sol sur les bords de l'Oil-Creek, force était d'atteindre la nappe souterraine de pétrole. Ses prévisions ne furent pas trompées, et au mois d'août 1858, la sonde atteignait cette nappe à cent soixante-onze pieds de profondeur. Une pompe amenait l'huile à la surface, et à dater de cette époque, le puits Drake donna régulièrement vingt-cinq barils par vingt-quatre beures. Une nouvelle industrie était désormais créée.

Qu'on s'imagine l'enthousiasme qui s'empara des habitants de la vallé d'Oil-Creek, à la nouvelle de l'événement ! Tous les possesseurs de terrains aux environs du puits Drake se préparèrent à creuser le sol pour leur propre compte ou à concéder à d'autres le droit de forage, se réservant une redevance en nature d'un huitième ou d'un quart du rendement brut des puits. Tout le monde se mit à l'œuvre, les appareils de forage furent immédiatement installés. Quelques-uns des nouveaux puits étaient productifs ; mais le plus grand nombre ne donnaient pas d'huile, ou dn moins n'en fournissaient qu'une si petite quantité, qu'ils ne valaient pas la peine d'être

exploités. Les demandes étaient restreintes, l'usage du pétrole peu répandu ; néanmoins, les propriétaires réalisaient d'assez beaux bénéfices, quand la découverte des puits jaillissants — *spouting wells* — vint révolutionner la nouvelle industrie dès ses débuts. « A quoi bon, en effet, pomper de l'huile à raison de cinq à vingt barils par jour, dans un puits péniblement creusé, quand le puits voisin donnait spontanément des barils par centaines ? L'encombrement du marché résultant de la production des puits amena une dépréciation telle, que le pétrole se vendit à raisoe de 10 cents le baril. Presque tous les puits qu'il fallait pomper pour obtenir le liquide furent abandonnés. Désespérés, ruinés, beaucoup de locataires s'enfuirent laissant la leurs machines et ne prenant même pas la peine de résilier leur acte de concession. Plusieurs de ces exploitations, celles du moins dont on retrouva les titulaires, ont été reprises plus tard, et ont donné un rendement raisonnable. »

A de rares exceptions près, le pétrole ne manifeste pas sa présence par des signes particuliers. La recherche des gîtes s'exécute par une classe spéciale d'individus nommés *wild catters* ; ils opèrent soit pour leur propre compte, soit pour celui de particuliers ou de Compagnies. Ces hommes actifs, intelligents, infatigables mènent une existence des plus aventureuses ; riches aujourd'hui, ils seront pauvres demain ; tel jour, ils creusent un puits d'où l'huile jaillit en abondance ; demain, pour prix de leurs fatigues, de leurs peines et de leurs travaux, ils ne trouveront qu'un *dry hole* — puits sec, — c'est-à-dire des strates sans huile. On s'était persuadé, au premier temps de l'exploitation, que les sources de pétrole suivaient le cours des criques, et c'est par conséquent sur leurs bords que l'on fora les premiers puits. Peu à peu l'exploitation s'éloigna des ruisseaux ; mais afin d'éviter un travail considérable, rendu plus pénible encore par l'imperfection de leurs outils, les *oil men* attaquèrent le sol de préférence dans les plaines ou le fond des vallées. Bientôt, enhardis par quelques heureux succès et servis par un outillage de jour en jour plus parfait, ils tentèrent des forages sur les hauteurs ; maintenant, ils ne tiennent aucun compte de la configuration du sol. Une profondeur de quelques centaines de pieds en plus ou en moins importe peu avec les nouveaux appareils. Le creusement nécessaire pour rencontrer la couche pétrolifère est d'ailleurs fort incertain ; il y a des puits de deux mille pieds, et d'autres de cent seulement.

Au commencement, la difficulté était bien grande de transporter le pétrole brut du fond de la Pensylvanie aux raffineries de Pittsburg : le pays à traverser était sauvage, montagneux, presque inhabité et privé de voies de communication ; il n'était alors nullement question d'établir les lignes de chemins de fer qui desservent aujourd'hui toute la région des *Oil fields*. Pour atteindre Pittsburg, on utilisait le cours de l'Alleghany, que l'on gagnait soit par terre, soit en descendant un de ses affluents. Prenait-on la voie de terre, le pétrôle mis en fûts était chargé sur des charrettes qui le conduisaient jusqu'au bord du fleuve ; là des steamers spéciaux ou des bateaux plats le prenaient à leur bord. La longueur du chemin, les routes rendues impraticables pendant la mauvaise saison, des transbordements continuels, occasionnaient aux propriétaires des pertes considérables. Le transport par eau, lui non plus, n'était pas exempt d'inconvénients, voire de dangers. Parfois les chalands manquaient : il fallait alors réunir une certaine quantité de barils et en faire des radeaux qu'on livrait au fil de l'eau jusqu'à l'Alleghany, d'où ils étaient remorqués par des vapeurs. Si les barils eux-mêmes venaient à faire défaut, on faisait des chalands soigneusement calfatés en bateaux-réservoirs, qu'on remplissait de pétrole. Le courant entraînait chalands et radeaux vers l'Alleghany, à moins que par suite de quelque manœuvre maladroite de ses conducteurs, la flottille ne s'en allât à la dérive.

De plus grands désastres étaient d'ailleurs fréquents ; nous voulons parler des incendies. Par la négligence des mariniers, le feu se déclarait sur un chaland, et se

communiquait à tous les autres. Qu'on se rappelle notamment le terrible accident arrivé le 12 mai 1863. De nombreux chalanes chargés d'huile en barils prirent feu, et poussées par un vent violent, ces epaves enflammées détruisirent tout sur leur passage; le pont jeté sur l'Alleghany, à Franklin, fut entièrement consumé, et l'existence de Oil-City fut un moment menacée.

C'est vers la même époque, qu'un jeune avocat de Boston, établi à Oil-City, conçut le projet de conduire le pétrole brut de la région des puits à l'Alleghany, au moyen de tubes métalliques posés à la surface du sol ; mais, après qu'il eut fait construire un certain nombre de ces tubes, il abandonna son projet. Deux ans plus tard, en 1865, l'idée était reprise par Samuel Vansycle, qui la mettait à exécution et posait une ligne de conduits, de deux pouces et demi de diamètre, de Pithole à l'Alleghany, sur un parcours d'environ dix kilomètres. Cette tentative ne réussit pas : les tubes laissaient échapper le liquide et ils ne furent pas utilisés. Néanmoins, elle prouvait la possibilité de se servir de conduits métalliques pour le transport à grande distance du pétrole, et cette indication ne fut pas perdue. En peu de temps de nombreuses compagnies se fondèrent, dans le dessein de relier les puits à la gare le plus rapprochée et aux rives de l'Alleghany. Ces Compagnies n'obtinrent qu'un médiocre succès, leur organisation étant défectueuse et beaucoup ne disposant que de capitaux insuffisants. En un mot, le système ne paraissait pas destiné à un grand avenir, lorsqu'en 1876 se fonda la *United Pipe Lines Company*, avec un puissant capital et la volonté énergique d'aboutir.

A cette heure, la *United Pipe Lines Compang* possède environ 6,500 kilomètres de conduits, et 500 réservoirs (*tanks*), chacun d'une capacité de 20 à 35,000 barils (1). 16,000 kilomètres de fils télégraphiques relient entre elles ses différentes stations et les mettent en communication directe avec les centres de production. La Compagnie peut faire circuler dans ses *pipes* 200,000 barils d'huile par jour. — 32 millions de litres. Sur toutes les lignes de chemins de fer de la Pensylvanie, elle a des stations de chargement où chaque jour 2,500 wagons-cuves lui appartenant sont remplis et transportent 225,000 barils de pétrole. « Les raffineries de Pittsburg, Cleveland et Buffalo sont reliées par des tubes à tous les *Oil fields* de la Pensylvanie ; d'énormes réservoirs espacés sur tout le parcours des lignes apportent leur contenu à Bayonne et dans la baie de New-York, à 300 milles de leur point de départ. Tout un réseau de conduits sillonne les terrains producteurs, dessert chaque puits, réunit tous les districts isolés et rassemble les ruisseaux de pétrole fournis par 25,000 puits, pour former des rivières et des fleuves d'huile qui coulent dans ces tubes et vont atteindre enfin leur point de destination. »

Tandis que cette Compagnie transporte dans ces conduits presque tout le pétrole brut de la Pensylvanie, une autre Société — *The Standard Oil Company* — achète, raffine et vend la majeure partie du produit des puits. Ces deux Sociétés obéissent à une même direction, elles ont un intérêt commun, et de fait elles se sont rendues presque absolument maîtresses du marché. Le capital connu de la *Standard Oil* est de 175 millions de francs. Ses gains lui permettent de distribuer annuellement à ses actionnaires de très beaux dividendes : elle a pour ainsi dire monopolisé à son profit l'industrie du raffinage ; elle possède des usines à Cleveland, à Baltimore et à New-York, et les neuf dixièmes du pétrole produit à Pensylvanie passent par ses raffineries. Chaque jour elle achète 30 ou 40,000 barils d'huile. La Compagnie transporte son pétrole dans ses propres wagons ; elle passe, en outre, avec les chemins de fer des contrats pour la circulation de 13 à 14 millions de barils par an. Ses fondateurs

(1) Le baril vaut 160 litres.

furent Samuel Andrew et Rokeffeller, l'un simple laboureur, l'autre employé dans une maison de commerce ; il n'est pas besoin de dire que l'ancien comptable et le pauvre laboureur ont fait des fortunes colossales. Rokeffeller s'est retiré, il y a quelques années, avec une fortune qu'on n'évaluait pas à moins de plusieurs dizaines de millions de francs ; Andrew, qui n'est pas moins riche, était encore, en 1884, à la tête de la Société qu'il a fondée.

Les États-Unis exportent environ 30 millions de barils de pétrole, qui se dirigent sur les marchés de l'Europe, de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Amérique du Sud, et pénètrent même jusque dans les pays producteurs, qui, à part la Russie, ne peuvent encore se suffire à eux mêmes. Presque tout le pétrole exporté des États-Unis est raffiné ; toutefois, il y a en Europe de grandes usines qui achètent le pétrole brut et le traitent elles-mêmes. Citons entre autres les raffineries que M. A. Deutsch et ses fils possèdent à Pantin, à Rouen, à Saint-Loubes (près Bordeaux) ; en Espagne, à Santander, à Séville et à Alicante. Quant à la production annuelle des États-Unis, elle est en moyenne de 40 millions de barils extraits de 25,000 puits ; et comme le prouve le tableau suivant, que M. Fernand Hue a dressé lui-même, elle dépasse considérablement la production pétrolifère connue de tous les pays du monde :

	Nombre de puits.	Nombre de barils.
Canada	200	900.000
Trinité	»	»
Pérou	»	300.000
Venezuela	»	»
Bolivie	»	»
Nouvelle-Zélande	»	»
Australie	»	80.000
Archipel Indien	»	»
Japon	2.000	34.143
Chine et Formose	»	»
Birmanie	»	1.000.000
Indes anglaises	»	»
Région transcaspienne	1	116.250
Bakou	400	15.625.000
Caucase	250	50.000
Roumanie	1.200	125.000
Galicie	»	5.000.000
Allemagne	200	300.000
France	»	»
Italie	»	»

Avec ses 16 millions de barils environ, la Russie non-seulement se suffit à elle-même, mais de jour en jour elle devient un concurrent redoutable pour les États-Unis. Au pied du versant sud de la Péninsule d'Apshéron, une profonde échancrure de la côte forme une baie magnifique mesurant une circonférence de 15 milles. Une île, placée à l'entrée de cette rade naturelle, constitue un brise-lames, et abritée contre les vents du nord et de l'ouest, la baie forme un port des plus sûrs, où les eaux sont toujours calmes et où des centaines de navires pourraient trouver un excellent mouillage. C'est au fond de ce golfe que s'élève Bakou, la capitale de la *Pétrolie* du Caucase, le centre de la région pétrolifère la plus riche de l'ancien monde. Bakou, la vieille citée persane, avec ses maisons blanches à toit plat, ses

petits dômes, ses minarets, ses ruelles, ses murailles en terre battue. Bakou, la ville orientale n'existera bientôt plus. Déjà ses masures ont fait place à des constructions solides et confortables; les ruelles se remplacent par des rues larges et pavées d'asphalte. Là où l'on ne voyait, il y a quelques années encore, que la sordide échoppe du commerçant arménien ou persan, s'ouvre maintenant le magasin clair, spacieux et presque élégant du commerçant reste. Un quai s'étend devant la ville : il est bordé de magnifiques constructions. En un mot, Bakou est en voie de se transformer en cité européenne, et prochainement, assure-t-on, elle aura jusqu'à des tramways.

En 1870, la ville ne comptait que 12,000 habitants; aujourd'hui, sa population dépasse 50,000 âmes. La transformation de cette ville et son rapide accroissement sont dus tant à l'exploitation du pétrole qu'à la création du chemin de fer transcaucasien, qui relie Bakou à Poti-Bakoum, la mer Caspienne à la mer Noire. « La Caspienne, comme dit fort bien notre auteur, n'est plus un lac salé, n'ayant, pour gagner le cœur de la Russie, d'autre voie que le Volga; maintenant c'est véritablement une mer, que la nouvelle ligne met en communication avec l'Europe occidentale. Grâce au prolongement de la voie ferrée de la côte orientale au centre de l'Asie par le transcaspien, la Caspienne reprendra peut-être un jour l'importance commerciale qu'elle avait jadis, alors que descendant l'Oxus, les caravanes apportaient sur ses bords les richesses de l'Oxus. » Les exploitations sont très anciennes dans la région pétrolifère dont la presqu'île d'Apshéron forme le centre; mais cette industrie n'a pris une extension réelle qu'à partir du jour où le gouvernement russe a rendu l'exportation libre et a exonéré le pétrole de l'impôt qui le frappait. Aujourd'hui, on ne risque guère d'être un faux prophète en prédisant un avenir des plus brillants au pétrole du Caucase. Jusqu'au milieu de 1883, pour atteindre le cœur de la Russie, il devait parcourir plus de 2,000 milles, remontant le cours du Volga sur des steamars. Grâce à la construction du chemin de fer transcaucasien, la route a été réduite de 500 milles et les produits du Bakou peuvent se transporter partout.

Les chemins de fer interocéaniques de l'Amérique du Nord. — Cinq grandes voies ferrées relient actuellement les deux océans dans l'Amérique du Nord, traversant des plaines, de hauts plateaux, des chaînes de montagnes, des vallées. Nous en donnons, d'après le journal *Science*, de New-York, les itinéraires et les pays qu'elles traversent.

1. *Le chemin de fer canadien du Pacifique.* — De Montréal la voie suit la riche et fertile vallée de l'Ottawa, puis traverse un pays sauvage, des lacs, des vallées encaissées et des torrents pour atteindre le lac Supérieur, qu'elle tourne au nord pour entrer dans une contrée triste et désolée, qui s'étend jusqu'à Winnipeg. De Winnipeg à Calgary, au pied des Monts Rocheux, le chemin de fer traverse d'interminables plaines. A 150 milles de Calgary, on atteint Stephen, le point le plus élevé de la voie (5,296 pieds). Puis la voie redescend entre les glaciers, croise plusieurs fois la rivière Columbia, longe la rivière Fraser et atteint Vancouver, en suivant des gorges profondes qu'on avait longtemps considérées comme impraticables.

2. *Le chemin de fer nord du Pacifique.* — Ce chemin de fer part de Saint-Paul sur le Mississipi et de Duluth sur le lac Supérieur; il va presque en droite ligne de Duluth à Livingstone, au pied des Monts Rocheux. A Livingstone, le Yellowstone qui coule vers le sud fait une ouverture dans la montagne par où la voie atteint Bozeman, le point le plus élevé de la ligne, qui redescend alors dans la vallée du Missouri vers Helena, un centre minier de grande importance, pour atteindre Mullen-Pass et suivre les eaux du Clarke's-Fords, puis les bords du lac Cœur d'Alene, la rivière Spokane jusqu'à Pasko et la rivière Columbia. Ici la voie se sépare en deux ;

l'une suit le Yakima et aboutit à Scattle et Tacoma. L'autre suit la Columbia pour finir à Portland. La première est la plus fréquentée.

3. *Le chemin de fer de l'Union et le chemin de fer central du Pacifique.* — Le chemin de fer de l'Union avec ses deux embranchements de Chicago, Burlington-Quincy et de Atchison-Topeka-Santa-Fé, traverse les vastes plaines qui séparent le Missouri des Monts Rocheux. Il commence à Omaha et atteint Cheyenne après un parcours de 500 milles; la pente est d'environ 10 pieds par mille; puis la pente devient plus raide jusqu'à Sherman (8,240 pieds), le point le plus élevé; de là, la voie rejoint la chaîne des Wasatch pour redescendre vers le lac Salé, suivre les monts Humboldt et se relever rapidement à une hauteur de 7,000 pieds pour passer la Sierra-Nevada, près de Tahœ; la descente de ce point à Sacramento est la plus rapide qui existe au monde. Cette dernière partie est le chemin de fer central qui complète celui de l'Union.

4. *La ligne Atchison-Topeka-Santa-Fé.* — Kansas-City a été jusqu'à présent la tête de cette ligne; mais des trains directs rouleront bientôt de Chicago au Grand Océan.

La ligne suit l'Arkansas jusqu'à La Junta. Puis elle tourne vers le sud-ouest, touche à Albuquerque, tourne encore et se dirige en droite ligne vers le Pacifique. La voie traverse deux chaînes parallèles des Monts Rocheux, la première à Rincon, à 7,600 pieds; la seconde à la séparation des États, à 1,000 milles de Kansas, à 7,200 pieds: elle aboutit, en passant par Medles et après avoir traversé la Sierra-Nevada, à San-Francisco.

5. *Le chemin de fer sud du Pacifique.* — Cette ligne a été terminée et livrée à l'exploitation en 1881. Elle part de la Nouvelle-Orléans, passe par Galveston et les riches plaines basses de la Louisiane et du Texas. A San-Antonio elle rencontre le Rio-Grande qu'elle suit en montant vers El Paso, New-Mexico, Arizoma, pour atteindre sa plus grande hauteur (4,614 pieds), à Dragoon-Summit; de là, la ligne coupe la Gila et le Colorado pour atteindre le grand désert de Californie, à 260 pieds au-dessous du niveau de la mer, puis Los Angeles, San-Diego et San-Francisco. Les pentes ne sont pas aussi fortes que celles des autres voies; aussi est-ce la ligne préférée en hiver et au printemps; en été, la chaleur et la poussière la rendent insupportable.

Il sera peut-être intéressant de comparer la longueur et l'élévation de ces différentes lignes.

Les points les plus élevés où passent les chemins de fer sont:

Le Kicking-Horse Pass (chemin de fer canadien)	5,596	pieds.
Bozeman Pass, Montana (ch. de fer Nord)	5,570	»
Sherman Pass, Wyoming (ch. de fer Union)	8,235	»
Deuver Pass (ch. de fer Union)	11,250	»
Marshall Pass, Colorado (ch. de fer Rio-Grande)	12,000	»
State Line, Colorado (Atchison, Topeka, Santa-Fé)	7,622	»
Dragoon-Summits (ch. de fer Central)	4,614	»

Les distances des différentes lignes prises d'un commun degré de longitude (97°) à l'océan Pacifique, sont les suivantes:

Chemin de fer canadien à Vancouver	1,480	milles.
Ch. de fer Nord à Portland	1,620	»
Ch. de fer Union et Orégon à Portland	1,724	»
Ch. de fer Union et Central à San-Francisco	1,885	»
Ch. de fer Atchison, Topeka, Santa-Fé à San-Diego	1,694	»
Ch. de fer Sud à San-Francisco	2,024	»
Ch. de fer Sud à San-Diego	1,610	»

Les Etats et les Territoires de la côte du Pacifique et leur situation économique. — Nous avons sous les yeux un très intéressant travail : c'est le *Rapport* de M. Carrey, consul de France à San-Francisco, sur la situation économique des États et Territoires qui composent sa circonscription : à savoir, les États de Californie, d'Orégon et de Névada, ainsi que les territoires de Washington, d'Idaho, d'Utah et d'Arizona.

Ces trois États et ces quatre Territoires couvrent une superficie trois fois plus grande que la France et ne sont peuplés que de 1,400,000 habitants. Ce sont ceux de tous les États et Territoires de l'Union qui ont été le plus éprouvés par la crise commerciale qui règnu déjà depuis quelques années. Beaucoup de maisons commerciales ne subsistent plus que grâce à de fréquents appels au crédit. Sur le versant du Pacifique, les faillites sont beaucoup plus communes que dans toute autre partie de l'Union, ainsi que le prouve le tableau ci-dessous, dressé par l'agence Dunn et Cie, organisation qui contrôle près d'un million de maisons de commerce aux États-Unis :

États.	Nombre.	Proportion.	Passif.
			dollars.
de l'Est	1.375	1 par 67	17.223.831
du Centre	3.592	1 — 107	112.856.060
du Sud	2.291	1 — 62	28.318.557
de l'Ouest	3.369	1 — 100	64 872.983
du Pacifique	1.341	1 — 41	13.071.996
Totaux	10.968	1 par 83	226.343.427

M. Carrey se pose la question de savoir si, comme pour les États du Centre, ce grand malaise commercial est causé par un excès de production, ou bien s'il résulte de la situation géographique des États du Pacifique, dont la prospérité, excessive il y a quelques années, n'étant due qu'aux ressources minières, devrait, au moins pour le présent, cesser avec elles. Il ajoute que cette question est beaucoup controversée dans les États qu'elle intéresse, mais que, pour son compte, il évite de la trancher catégoriquement. Ce qui est certain, c'est que l'immigration subit en ce moment un temps d'arrêt sérieux, quoique les voies de communication aient pris un large essor dans ces derniers temps. Si l'immigration n'augmente pas sur les bords du Pacifique, comme dans les États de l'Est et du Centre, c'est qu'elle n'y trouve pas une rémunération aussi considérable et surtout aussi régulière. La production dépasse de beaucoup les besoins de la population ; à raison de l'éloignement des débouchés, les stocks s'accumulent et les producteurs se voient réduits à vendre à faible profit, ou même à perte, leurs récoltes et leurs objets manufacturés.

A cette cause s'ajoute la concurrence des produits de l'Est. Les nouvelles lignes de chemins de fer qui se sont ouvertes en 1884 — au nord, le *Northern Pacific ;* au sud, l'*Atlantic and Pacific*, — n'ont pas répondu à toutes les espérances qu'elles avaient fait naître. On s'attendait à les voir développer l'exportation ; en réalité, elles n'ont fait que favoriser l'importation des articles de l'Est, dont quelques-uns étaient auparavant fabriqués dans le pays même. Aussi bien les côtes du Pacifique sont-elles trop éloignées des centres de consommation pour que les produits agricoles puissent trouver aisément un marché à travers un continent dont le quart est un désert, et lutter avantageusement contre la vallée du Missisipi, cette grande productrice de céréales, surtout aux cours actuels. Les prix élevés de la main-d'œuvre, que les

producteurs cherchent, mais en vain, à diminuer, aggravent encore cette situation. En résumé, M. Carrey estime qu'il y a lieu de s'attendre à de grandes perturbations économiques dans toute cette région, avant que la fortune publique y soit assise sur des bases solides, avant que la production se soit mise en rapport normal avec la consommation et se soit assuré des moyens de transport économiques pour l'exportation. Les moyens de transports actuels sont trop dispendieux par chemin de fer, ou trop lents par le cap Horn. « Le cultivateur, ajoute-t-il, qui peuple et fait la fortune du Centre de l'Union, ne viendra pas s'installer sur les côtes du Pacifique, parce que dans le Centre il trouve un marché plus régulier et des prix plus élevés pour ses produits. L'accroissement de l'immigration est la première condition du développement d'un pays; mais il faut qu'elle ait une raison d'être, et je ne vois pas ce qui peut attirer ici l'immigrant, à moins que de nouvelles mines viennent encore attirer sur ces côtes, comme aux temps passés, une nouvelle immigration d'hommes avides de promptes fortunes. »

Le Territoire de Washington a une superficie de 69,994 milles carrés; il a été cédé aux États-Unis par le Mexique, en vertu d'un traité signé le 30 décembre 1853. Sa population, qui n'était alors que de 11,000 âmes, dépasse aujourd'hui 100,000, et cette circonstance donnerait droit au Territoire de figurer parmi les États de l'Union ; mais il est probable qu'il restera encore longtemps Territoire, à raison de certaines considérations de parti. Les principaux articles du commerce local d'exportation sont les bois, la houille, les céréales, le poisson frais ou conservé et les métaux. Le commerce des bois est le plus important : en 1884, le chiffre des exportations de bois débité s'évaluait à 174 millions de pieds cubes, d'une valeur d'environ 10 millions de francs. Ces exportations se dirigent sur San-Francisco, Sydney, Melbourne, Honolulu et l'Amérique du Sud. La plus grande partie du territoire est plantée de forêts peuplées de magnifiques essences, dont quelques-unes atteignent des proportions gigantesques : tel est notamment le pin jaune qui croît jusqu'à une hauteur de 250 pieds. Cette abondance de bois a été précisément jusqu'ici un obstacle aux progrès de l'agriculture : les défrichements ont été lents, les propriétaires attendant de plus grands profits de l'exploitation forestière que de la mise en culture. Toutefois, dans les plaines limitrophes de l'Orégon et de l'Idaho, l'élevage des bestiaux a une certaine importance. Le Territoire renferme des gisements de houille, dont les seuls exploités jusqu'à ce jour sont ceux de Seattle. Il existe aussi plusieurs dépôts d'or et d'argent qui ont rendu 2 millions de francs en 1880, mais dont la production est tombée à 360,000 en 1884. Aussi bien, sous le rapport minéralogique, le Territoire est encore à peu près inexploité.

Le Territoire d'Idaho s'étend du Territoire de Washington et de l'État d'Orégon, à l'ouest, jusqu'aux montagnes Rocheuses à l'est. Sa superficie est de 86,294 milles carrés, et sa population de 32,600 âmes. Sur 55 millions d'acres représentant sa superficie, 8 millions seulement sont cadastrés, ce qui laisse plus de 20 millions d'hectares inoccupés et improductifs. Les ressources de ce Territoire sont agricoles et minières. Le nombre de ses fermes et autres établissements agricoles est d'environ 2,000. L'Idaho passe pour être un district minier d'un grand avenir : déjà plusieurs exploitations y sont rémunératrices, et parmi les chercheurs d'or isolés figurent un certain nombre de Français, dont plusieurs ont amassé péniblement une petite fortune. La production des mines de l'Idaho s'est élevée, poer l'année 1884, à 1,100,000 dollars en poudre et lingots d'or, à 850,000 dollars en argent et à 600,000 dollars en autres métaux ; mais il est probable que l'industrie minière de ce Territoire prendra un prompt essor, par suite de la construction du *Northern Pacific*, qui le met en communication avec l'Atlantique et le Pacifique.

Limite au nord par l'Idaho, au sud par l'Arizona, à l'est par le Colorado et à l'ouest

par le Névada, l'Utah couvre une superficie de 84,764 milles carrés. Sa population est évaluée à 150,000 habitants, M. Carrey ne trace pas de sa situation actuelle une peinture des plus brillantes. Les mines, dit-il, sont stationnaires, quoique l'Utah occupe encore le cinquième rang parmi les États et les Territoires pour la production de i'argent. Au surplus, les Mormons s'occupent plutôt d'agricuture que d'exploitations minières. Ils récoltent des céréales et se livrent à l'élève du bétail dans une proportion sensible, comme le prouve le tableau suivant :

Chevaux	38.000
Bœuf de labour	7.000
Vaches	32.000
Bétail	70.000
Moutons	350.000
Porcs	20.000
Total	517.000

Mais l'immigration semble s'y porter de moins en moins par suite de la pénurie d'eau, de la sécheresse excessive et de l'exclusivisme des Mormons qui dominent partout dans cet État. L'eau, sur le versant du Pacifique, est le premier élément de la richesse agricole d'un territoire. Dans l'Utah, où les cours d'eau naturels sont rares, l'intérêt du pays commandait une législation spéciale en matière d'irrigation « Il fallait, par un système combiné de réservoirs et de canaux, emmagasiner et distribuer équitablement sur tous les points susceptibles de culture la provision d'eau de l'hiver et du printemps, en vue de prévenir la disette absolue et conséquemment la sécheresse de l'été et de l'automne. Or les Mormons se sont emparés de toutes les vallées privilégiées, de tous les cours d'eau et des sources, sans se prêter au développement de l'irrigation par des procédés artificiels, ainsi que le commande l'intérêt général. Il en résulte que dans un comté, un ou deux établissements absorbent toute l'eau disponible, et les Mormons qui les occupent se refusent à céder aux immigrants qui seraient disposés à s'établir dans le voisinage, le surplus de la provision d'eau dont ils détiennent la source. De là de vastes étendues de terrain qui pourraient être cultivées et qui restent en friche. »

Limité au nord par l'État de Nevada et le Territoire de l'Utah ; à l'est par le Nouveau-Mexique ; à l'ouest par la Californie et au sud par le Mexique, l'Arizona occupe une superficie de 113,916 milles carrés. Sa population a été recensée pour la première fois eu 1870. Elle n'était que de 9,658 habitants ; dix ans après, elle s'élevait à 40,440, et l'on calcule que dans ces cinq dernières années elle s'est accrue de 30,000 âmes. Ce Territoire avait été consideré comme un district exclusivement minière, jusqu'à l'ouverture de la ligne du *Southern Pacific*, qui l'a mis en communication directe avec les deux océans, et dans la production de l'argent il tenait uue des premières places. Aujourd'hui, c'est un pays qui commence à être agricole ; les immigrants y accourent; ils y ont fondé plusieurs fermes et s'y livrent surtout avec succès à l'élève du bétail sur une assez grande échelle.

Le territoire de l'État de Nevada a été cédé aux États-Unis par le traité de 1848, en même temps que l'Utah, l'Idaho et la Californie. Il occupe comme superficie le troisième rang parmi les 38 États de l'Union ; sou étendue est de 112,090 milles carrés ; comme population il figure au dernier rang, n'ayant que 56,000 habitants. Le Névada est avant tout un État minier, et l'on évalue à 45 millions de francs, en 1884, sa production en poudre et lingots d'or, en lingots d'argent et autres métaux.

Il occupait. comme le montre le tableau suivant. le quatrième rang parmi les Etats et Territoires pour la production des métaux précieux :

Colorado .... dollars.	20.000.000
Californie	15.000.000
Montana	11.000.000
Utah	7 000.000
Arizona	7.000.000
Nouveau-Mexique	4.000.000
Idaho	3.000.000
Dakota	3.000.000

Les mines de plomb argentifère de Comstock, dont Virginia-City est le centre, sont célèbres dans le monde entier ; mais d'après M. Carrey, elles seraient, pour le moment du moins, en pleine décadence. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, que ces mines soient épuisées, mais celles qui sont encore exploitables sont administrées par quelques capitalistes plus ou moins scrupuleux. Les *superintendents* de ces mines sont les serviteurs absolus de ces capitalistes, qui s'en servent à leur gré pour faire monter ou descendre le cours des actions suivant leur intérêt. D'ailleurs, ces mêmes capitalistes sont les propriétaires des moulins qui ont le privilège exclusif de broyer le minerai. Du reste, en bons administrateurs, ils n'abandonnent aux actionnaires qu'une mince partie des bénéfices, pour entretenir leur appétit de spéculation et leur reprendre, quelques semaines après, sous forme d'*assessments* ou appels de fonds, trois ou quatre fois la valeur du dividende distribué. »

La situation peu prospère des entreprises minières a déterminé un grand nombre de mineurs du Nevada à porter leurs efforts vers l'agriculture et l'élève du bétail. Dans le cours de 1884, les concessions domaniales ont été de 90,000 acres. La superficie des terrains emblavés se trouve ainsi augmentée de 16,000 acres. Certains grands éleveurs californiens ayant jugé à propos de transporter leur industrie dans le Nevada, afin de vendre à profit ou de mettre en culture leurs propriétés de Californie, l'élevage a pris un certain développement. Les montagnes de la Sierra-Nevada sont en général couvertes de forêts, et l'exploitation des bois prend une grande extension par suite de la construction de chemins de fer. La quantité exploité en 1884 était d'environ 20 millions de pieds, sans compter le bois de chauffage représentant plus du double de ce chiffre ; la Compagnie du *Central Pacific* emploie le bois comme combustible pendant une partie de son parcours.

C'est donc une augmentation de 15 millions de dollars ou d'environ 75 millions de francs. Elle a porté surtout sur les expéditions faites dans l'Est par les chemins de fer continentaux du *Central* et du *Southern Pacific*. Vienneut ensuite les pays de destination suivants : le Japon, l'Amérique centrale, la France, Tahiti, la Belgique, les Etat-Unis de Colombie, le Mexique. L'augmentation pour l'Allemagne, la Russie d'Asie et le Chili est insignifiante. Par contre, il y a eu notable diminution dans les exportations vers la Chine, fait auquel la guerre franco-chinoise n'est pas étrangère, les Chinois de San-Francisco ayant prudemment ralenti leurs échanges avec leur pays d'origine par crainte des croiseurs français Quant aux exportations de San-Francisco pour le Royaume-Uni, elles présentent une diminution de 7 millions de dollars — 35 millions de francs — différence qui doit être attribuée en grande partie au retard qu'à subi l'expédition des blés, par suite des très bas cours de fin d'année. Les expéditeurs avaient retardé jusqu'au dernier moment leurs envois dans l'espoir de conditions plus avantageuses. Enfin un fait mérite d'être

signalé, c'est la diminution du chiffre d'exportation sur les Sandwich, et cela malgré le traité de commerce renouvelé récemment entre ce pays et les États-Unis.

L'exportation des métaux précieux n'est pas comprise dans le tableau qui précède. Elle s'est élevée en 1884 à 17,539.000 dollars — 87,695,000 francs — et cette exportation s'est portée en Chine, au Japon, aux Sandwich, dans l'Amérique centrale, dans l'Inde, au Mexique, etc., etc. En dehors des métaux précieux, les principales marchandises d'exportation sont : le froment, 18 millions de dollars ; — les laines, 7 millions ; — les farines, 6 millions ; — les fruits, 3 millions ; — les vins 688,000 dollars, etc., etc. Le pays est très propice à la culture des fruits. La production en est très développée, et sur presque toute l'étendue ils poussent tous en abondance, depuis la pomme jusqu'à l'orange. On estime la cueillette des oranges à 500.000 boîtes *grosso modo*, la boîte étant évaluee à 1 fr. 50. En fait de vins la Califoruie a, dit-on, produit, l'année dernière plus de 14 millions de gallons ; mais, en somme, il n'y a eu d'expédiés que 3,500,000 gallons (1) en caisses et les principaux pays qui ont reçu de ces vins sont les suivants :

	Gallons.	Valeurs. — Dollars.
New-York	3.397.888	1.307.097
Mexique	19.492	21.276
Colombie anglaise	6.970	8.060
Allemagne	4.040	4.131
Angleterre	2.096	1.632
Japon	1.934	2.520
Tahiti	5.487	2.856
Amérique centrale	9.347	14.077
France	110	151
Autres pays	17.279	12.911
Totaux	3.454.636	1.592.021

Les pricipales importations ont consisté : en tabacs, 9 millions de dollars ; en soie brute, 8 millions et demi ; en sucre, 8 millions et demi ; en café, 2 millions ; en tissus de laine 2 millions ; en tissus de soie, 2 millions et demi ; en houille, un million et demi ; en thé, 1 million. La valeur des marchandises importées directement de France, par mer, nous dit M. Carrey, a été de 536,316 dollars en 1884 ; celle des marchandises importées par terre avant le mois de juillet n'est pas connue. Depuis cette époque, ces importations ont été de 627,440 dollars, soit ensemble 1,163,756 dollars — 5,818,780 francs ; — mais ce chiffre ne donne pas certainement la moitié de la valeur de nos marchondises vendues sur cette place ; nos produits, étant surtout achetés à New-York par les marchands de San-Francisco, n'entrent pas dans les comptes de douane de cette ville. Ces impor- tations se composent de tissus de coton, de soie, de lainages, de gants, de vins, de produits chimiques, de draps, de chaussure, de cuirs, de porcelaines. Les détails statistiques que M. Carrey a pu se procurer sont, de son aveu, fort incomplets, et nous constaterons seulement avec lui qu'ils attestent, depuis 1879, une diminution constante et annuelle de l'importation des liquides français : vin, vinaigre et alcools.

Le tableau suivant résume par nature de marchandises et par pays de destination le commerce d'exportation de la Californie pendant les années 1883 et 1884 :

(1) On sait que le gallon vaut 4 litres 54.

Valeurs exprimées en dollars.

	1883	1884
Chine	4.239.699	2.980.674
Japon	369.544	461.241
Iles Sandwich	2.977 731	2.723.762
Royaume-Uni	26.148.559	19.253.339
Colombie britannique	1.585.278	1.305.655
Australie	997.341	1 296.386
Amérique centrale	932.524	1.097.560
France	600.439	836.286
Tahiti	351.532	368.584
Allemagne	10.094	68.346
Belgique	919.609	1.499.061
États-Unis de Colombie	202.126	328.619
Russie d'Asie	129.835	148.678
Pérou	40 665	23.596
Chili	26.849	9.918
Mexique	1.377.853	1.555.351
États de l'Union (par chemin de fer)	3.781.314	24.278.996
Pays divers (par mer)	1.167.796	3.206.860
Totaux	45.838.788	61.442.912

La superficie de l'Orégon est de 95.275 milles carrés et sa population est de 263,000 âmes, mais son sol fertile pourrait facilement nourrir une population de 10 millions d'habitants. Il a pour centre nommercial la ville de Portland, située sur la Willamette, et dont le port est accessible aux navires de fort tonnage. De 1880 à 1883, un grand courant d'immigration s'était porté sur l'Orégon, mais il s'est sensiblement ralenti en 1884. C'est une des régions où le malaise agricole, industriel, commercial, e la dépression générale des affaires se sont fait le plus vivement sentir. Portland et toute la région avoisinante de la côte s'attendaient à retirer de très grands avantages de la construction du *Northern Pacific.* On se croyait certain que la nouvelle route transcontinentale ouvrirait de nombreux débouchés aux produits locaux et affranchirait l'Orégon de la tutelle de San-Francisco.Ces espérances ont été déçues : c'est tout le contraire qui a eu lieu. Le commerce de l'Orégon, mis en relation directe avec l'Est de l'Union, a subi, et très violemment, le contre-coup des crises financières de New-York; aussi s'est-il produit à Portland, au lendemain des désastres de Wall Street, une panique sans exemple et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

L'Orégon est surtout un pays agricole et sa portion orientale est très favorable à la culture du froment. La récolte de cette céréale a, en 1884, dépassé 3,000,000 de tonnes; elle a été d'ailleurs plus abondante que rémunératrice, à cause toujours de l'éloignement des centres de consommation et du bas prix des blés sur les marchés de l'Est. On y élève aussi beaucoup de gros et de petit bétail, et les laines font l'objet d'un commerce assez important. Les moutons d'où proviennent ces laines sont originaires de notre bergerie nationale de Rambouillet. L'Orégon a d'ailleurs beaucoup souffert de la cessation des travaux de chemins de fer. Ces travaux avaient nécessité de très grosses fournitures et déterminé un énorme mouvement de numéraire. Survint ensuite une baisse de la valeur des actions de chemins de fer, baisse qui entraîna la ruine de nombreux petits spéculateurs. La législature de l'État a eu le tort de frapper d'une taxe très élevée les emprunts hypothécaires — *Mortgage tax Law*, — et le résultat a été que beaucoup de capitaux se sont portés ailleurs. Enfin l'industrie des conserves de saumon, qui est l'une des principale de l'État, n'a donné en 1884 que peu ou point de profit, en raison de l'encombrement des marchés.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1888.

Première excursion (26 avril 1888).

Les Aciéries d'Isbergues et la ville d'Aire.

Directeurs : MM. DELAHODDE et WERQUIN fils.

Décidément, il y a une Providence pour les excursionnistes de notre Société. Durant la première quinzaine d'avril, le temps n'avait cessé d'être inclément et nous craignîmes longtemps que notre excursion initiale ne fut gâtée par la pluie ou la neige ; fort heureusement, le ciel s'est rasséréné quelques jours avant la date fixée pour notre première excursion, et nous fûmes prendre le train le jeudi 26 avril, à sept heures un quart du matin, sous les rayons d'un soleil radieux.

Nous étions quarante au départ ; à Armentières, nous cueillons en passant deux sociétaires de cette ville, et nous descendons à 8 heures 55 à Berguette, notre station d'arrivée.

L'aciérie, but premier de notre visite, est installée à 600 mètres de la gare, sur le territoire de la commune d'Isbergues. Elle appartient à la Société dite des Aciéries de France, fondée par M. Eug. de Dordolot, et qui comprend, outre l'usine que nous allons visiter, la forge de Grenelle à Paris, les charbonnages et la forge d'Aubin, dans l'Aveyron, et la mine métallique de Villefranche.

Reçus par M. Demeure, directeur de l'aciérie, les excursionnistes se divisent en deux groupes, et la visite de l'établissement commence aussitôt sous l'aimable direction de M. Alfred Philippart, directeur technique, qui se charge du premier groupe, et de M. l'ingénieur Wastingues, qui veut bien conduire le second.

Les travaux de construction de l'usine ont commencé en septembre 1880, la première coulée d'acier eut lieu le 6 mars 1883. Pour l'installation de ces ateliers modèles, il a été fait plus de 300,000 mètres cubes de terrassement et plus de 100,000 mètres cubes de maçonnerie. La commune d'Isbergues existait à peine avant l'édification de l'aciérie, on y comptait au plus 200 habitants ; aujourd'hui l'usine emploie douze cents ouvriers, tout un village s'est formé autour de ses immenses ateliers, et avec elle un élément nouveau de travail est venu se joindre à ceux de notre région.

Comme on le pense bien, ce n'est pas sans raison que les fondateurs de l'usine ont jeté leur dévolu sur le village d'Isbergues pour en faire un centre industriel important. L'étendue des terrains est à peine entrée en ligne de compte dans les préoccupations des fondateurs : ce qui les a décidés, c'est la proximité du chemin de fer du Nord qui borne leurs ateliers au sud, et le canal à grande section d'Aire à La Bassée qui les limite au nord. Cette situation les met en communication avec les ports importants de Calais et de Dunkerque d'un côté, de l'autre avec les principaux charbonnages de la région où ils peuvent s'alimenter sans grands frais de transport, en même temps que cette situation permet l'expédition facile des produits vers les grands centres du nord et du milieu de la France.

On n'attend pas de nous l'explication des procédés employés pour faire l'acier, ces renseignements se trouvent dans tous les ouvrages spéciaux que nos lecteurs ont pu lire, et les dictionnaires et encyclopédies contiennent à ce sujet des articles suffisants pour ceux qui n'auraient pas une idée très nette de ce genre d'industrie. Ce que nous voulons faire, c'est décrire sommairement pour nos lecteurs, dans sa physionomie particulière, et sans emprunter le moins du monde au langage technique de l'ingénieur, un établissement qui compte parmi les plus remarquables de nos contrées.

Disons que l'aciérie d'Isbergues, bien qu'elle fasse d'autres travaux et se propose d'étendre les opérations de sa fabrication, s'adonne surtout à la confection des rails pour chemins de fer, tramways, etc. Elle produit annuellement 72,000 tonnes de rails (la consommation annuelle de la France ne dépasse pas 175,000 tonnes). Ce chiffre de production paraît d'autant plus énorme qu'il y a en France 20 établissements similaires (dont 2 viennent de se fermer). Aussi l'aciérie d'Isbergues ne pourrait-elle se contenter du marché français pour l'écoulement de ses produits, mais heureusement elle a au Brésil et dans la République Argentine des débouchés considérables.

Une des choses les plus remarquables est dans la disposition des ateliers, arrangés de façon à supprimer complètement les fausses manœuvres : les produits bruts arrivent d'un côté, ils sortent travaillés de l'autre côté, sans qu'une seule fois ces produits aient eu à subir un mouvement en arrière. Les ateliers d'élaboration successive de la matière se succèdent donc suivant leur ordre naturel. Les matières remières, combustible et minerai, arrivent à l'usine soit par canal, soit par chemin le fer. Un grand bassin, un quai de débarquement, des grues puissantes pour le déchargement, des voies ferrées pour l'emmagasinement forment l'outillage de la réception. 66 fours à coke de 9 mètres de long, 2 mètres de haut et 0,60 de large préparent le combustible des hauts-fourneaux dont la hauteur est de 20 mètres avec 6 mètres de diamètre au ventre, 4 m. 50 au gueulard et 2 m. 25 au creuset. Ces hauts-fourneaux consomment journellement 485 tonnes de minerai, 85 tonnes de castine, 240 tonnes de coke pour une production de fonte de 250 tonnes en moyenne. Les hauts-fourneaux sont agrémentés d'un système d'arrosage qui fait constamment ruisseler sur eux des rivières d'eau. Le vent est chauffé dans douze appareils Withwell de 7 mètres de diamètre et 12 mètres de hauteur, sa température dépasse 750 degrés. Deux machines soufflantes du système vertical, des monte-charges, 25 chaudières jumelles fournissant la vapeur, des convertisseurs Bessemer, trois grands cubilots, des ventilateurs à force centrifuge, des élévateurs hydrauliques, les fours à lingots, les trains finisseurs, le laminage, sont les plus importantes pièces d'une installation sur laquelle nous ne pouvons nous étendre sans sortir de notre cadre et entrer dans la technologie.

L'impression que cause cet immense établissement est prodigieuse. L'immense étendue des ateliers qui couvrent des hectares, le mouvement méthodique et presque rithmé d'un personnel ouvrier de qui on obtient, par une habile division du travail, une somme considérable de besogne sans augmentation de fatigues, le mouvement réglé et ponctuel de tous ces hommes sous les arches de fer de constructions monumentales et noircies par la fumée, les tirants d'air de certains passages, la chaleur cuisante de certains autres, le bruit des instruments, l'atmosphère étrange de ce lieu, les lueurs changeantes qui l'embrasent, l'intensité des fournaises que l'on cotoie, le va-et-vient des lingots de fonte incandescente, tout cela forme un ensemble saisissant qui évoque avec des grossissements énormes la pensée des forges de Vulcain.

Parmi les choses qui ont paru le plus frapper les excursionnistes, il faut citer le

déchargement d'un four à coke. De chaque côté du four, la porte est ouverte, une sorte de bélier s'introduit dans l'ouverture et pousse dehors tout le gâteau. L gâteau c'est le pâté de ce coke qui forme une masse de 9 m. de long sur 2 m. de haut, qui a pris la forme du four et en sort comme un gâteau qui aurait pris 'a forme du moule où il a été enfermé.

La coulée de la fonte est non moins curieuse. Lorsque dans le creuset des hauts-fourneaux la matière est arrivée au degré d'incandescence voulue, on ouvre un conduit d'écoulement et le liquide tombe dans des rigoles de sable où il coule comme un ruisseau grossi par une pluie d'orage et qui prend des allures de torrent. Seulement, la matière qui coule est arrivée à un tel degré que ce n'est plus que du feu roulant, du feu liquide, épais, coulant à flots pressés, à gros bouillons, en illuminant d'éblouissantes clartés tout l'atelier.

Mais la merveille, c'est la combustion de la fonte dans ces cornues colossales qu'on nomme des convertisseurs, sous l'action d'un vent à des pressions formidables. L'air qui s'échappe de la large ouverture des convertisseurs s'embrase et produit des jets de flammes de plusieurs mètres de poussée ayant à la base deux fois la circonférence d'une locomotive et s'élargissant en éventail ou plutôt en gerbe de feu, dont la couleur varie du rouge au jaune pâle, au vert tendre et finit au bleu violacé, tout cela mêlé d'étincelles qui tourbillonnent comme des myriades d'étoiles, volent comme la pluie de dix feux d'artifice tirés en même temps. Ce spectacle est féerique et l'on se demande si l'ouverture d'un volcan en éruption peut offrir un plus formidable jet de feu. Le jour, malgré le soleil, l'impression est saisissante, mais il paraît que la nuit, alors que l'obscurité met en valeur le moindre rayon de lumière, et que rien n'est perdu pour le regard, il paraît alors que l'effet est terrifiant.

A signaler encore l'acier versé en liqueur d'or et de feu dans les enveloppes où il va se solidifier et prendre la forme d'un lingot, et ce lingot encore rouge, allongé par des appareils spéciaux, prenant la forme exacte et régulière qu'il doit avoir en rail.

Il est impossible de rendre le sentiment qu'inspire ce feu poussé à une si formidable puissance, ce feu vivant que manie et transforme la main de l'ouvrier. On reste ébahi, cela dépasse les rêves de l'imagination, et les visiteurs qui voyaient ce tableau pour la première fois n'avaient qu'un mot pour rendre l'impression à la fois grandiose et surhumaine de cette vision : C'est pire que l'enfer.

Ajoutons cependant que les ouvriers qui vivent dans cet enfer n'ont pas l'air de damnés très malheureux et que les démons, — pardon, les ingénieurs — qui mènent tout cela, nous sont apparus comme de bons diables, dont les excellents procédés, la bienveillance avec laquelle, pendant trois heures, ils nous ont expliqué avec une admirable patience le mécanisme détaillé de cet établissement monstre, n'ont éveillé en nous qu'un sentiment : celui de la plus vive gratitude pour une réception si cordiale et dont tous garderont le reconnaissant souvenir.

Vers midi, nous nous sommes retirés. M. Paul Crepy, président de la Société, qui avait bien voulu nous accompagner depuis le matin nous quitte, et nous nous rendons à pied à la ville d'Aire-sur-la-Lys, à 6 kilomètres d'Isbergues, où un plantureux dîner nous attend à l'*Hôtel de la Clef d'Or*.

Au dessert, viennent les toasts d'usage. M. Crépin, président de la commission des excursions, félicite tout d'abord au nom des excursionnistes, MM. Delahodde et Werquin fils, de la façon heureuse dont ils ont organisé le premier voyage d'été de 1888. M. Werquin fils prend ensuite la parole. Il dit qu'il est heureux de pouvoir, en portant la santé de M. Paul Crepy, exprimer tout le bien qu'il pense de la Société de géographie et toute l'estime qu'il a pour son Président. « Les Sociétés de géographie, ajoute-t-il, ont en France surtout, une grande utilité. En Angleterre, les

jeunes gens voyagent à l'étranger et apprennent les langues vivantes ; les jeunes Allemands vont demeurer en pays étranger et y étudient les procédés commerciaux de leurs concurrents ; les Français ne voyagent guère et étudient les langues mortes Nous connaissons les mœurs et les littératures grecque et latine, mais ignorons souvent ce qui se passe au-delà de nos frontières. Nous vivons avec les morts, les Sociétés de géographie nous font vivre avec les vivants. Les conférenciers, que nous entendons à Lille, nous disent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu et appris à l'étranger, et en nous inculquant le goût des voyages ils nous donnent de grands exemples d'initiative et d'énergie. La Société de Lille a aussi su joindre l'agréable à l'utile. Quoi de plus agréable que nos excursions choisies de manière à satisfaire tous les goûts ! Quoi de plus attrayant que nos conférences où, grâce aux belles projections, nous pouvons voir sans la moindre peine les choses les plus intéressantes du monde ? Ces avantages nous les devons à M. Paul Crepy qui, nous pouvons le dire sans oublier ses collaborateurs, Renouard, Eeckman et autres, a su vaincre les difficultés des débuts et grouper autour de lui une société nombreuse et choisie. Aussi, nous avons vu avec plaisir le gouvernement lui décerner la croix de la légion d'honneur et aujourd'hui nous portons sa santé avec reconnaissance. »

Bientôt nous nous levons de table et nous allons parcourir la ville. M. Flament, secrétaire de la mairie, veut bien servir de guide aux excursionnistes.

La ville d'Aire-sur-la-Lys est une cité qu'on parcourt d'outre en outre en dix minutes. Elle compte à peine aujourd'hui 8,000 habitants et n'est pas à l'étroit dans les vieux remparts qui lui font une triple ceinture.

Mais toute petite, cette cité a l'avantage de nous donner, au point de vue monumental, l'idée des vieilles cités de Flandre et d'Artois où les édifices publics nombreux et rapprochés disaient l'intensité de la vie publique en nos contrées.

L'*église collégiale de Saint-Pierre*, le *bailliage*, le *beffroi*, l'*hôtel-de-ville*, l'*église Saint-Jacques*, le *collège*, le *couvent* et la *chapelle des Clarisses*, l'*hôpital* et l'*hospice Baudelle* avec leurs chapelles, les trois *poudrières*, les cinq *casernes* qui sont là, presque côte à côte, frappent le regard et nous montrent la vieille disposition des anciennes cités du Nord.

Le visiteur distrait, en voyant l'aspect morne et presque désert de cette ville qui ne s'anime qu'une fois par semaine, le jour du marché, en reçoit une impression de tristesse ou d'ennui, mais l'observateur curieux et attentif, qui fait son profit de tout ce qu'il voit, tire plus d'un enseignement au point de vue de l'histoire locale d'une excursion dans cette cité. La Société de géographie qui l'a visitée, et dont les sociétaires sont tous gens éclairés et intelligents, n'a pas regretté les quelques heures passées dans ses murs.

L'église Saint-Pierre a été le lieu de sa plus longue station, nous allons nous y arrêter.

Cette église, commencée à la fin du XIVe siècle, eut fort à souffrir notamment, au XVIe et au XVIIIe siècle, dans les sièges subis par la ville. Reconstruite à chaque fois dans le goût en honneur à ces diverses époques, elle porte dans la bigarrure des styles le témoignage des luttes meurtrières des siècles passés. Plus heureuse que la Collégiale de Lille, que celles de Cassel et de tant d'autres lieux, la Révolution l'a épargnée, et si le détail a subi de nombreuses transformations, le plan primitif et l'aspect général ont été respectés et l'on peut avoir une idée très suffisante des premières constructions, dont il subsiste quelques fragments dans les murs supérieurs du transept et qui sont entières dans la partie inférieure de l'édifice. L'église Saint-Pierre fut desservie jusqu'en 1792 par un collège de vingt chanoines, elle fait partie maintenant des édifices diocésains et fut administrée en ce siècle pendant plus de 60 ans par un doyen, Mgr Scott, descendant des anciens rois d'Écosse

par son père, appartenant par sa mère à la famille des Montmorency, et qui a consacré toutes les ressources de sa fortune à la décoration de l'église dont il avait la charge.

Au point de vue architectural, la partie la plus importante de l'église d'Aire est la tour; sobre et massive à la base, élégante et fouillée au sommet, elle est d'une belle venue et ne manque pas ni de grandeur ni de caractère. Lorsqu'on pénètre dans l'église, la première impression est empoignante; l'étendue de l'édifice, l'élévation de la voûte principale, la lumière colorée qui se joue dans les cinq nefs, la richesse d'une décoration soutenue de l'abside au parthex, l'harmonie maintenue entre les différents styles qui se marient heureusement, tout cela saisit vivement et vous arrache cette exclamation : Oh ! la belle église. Malheureusement ce sentiment ne dure pas, et s'il faut rendre hommage à la savante habileté de ceux qui ont dirigé la brillante décoration de l'église et sont ainsi arrivés à en dissimuler les défauts, il faut ajouter que ce résultat n'a été obtenu que par des moyens qui relèvent plus de la décoration théâtrale que de l'ornementation des temples, et que le trompe-l'œil qui devrait être exclu ici plus que partout ailleurs y joue un grand rôle. C'est dans la voûte de la grande nef que ce procédé s'est donné large carrière. Cette voûte, la seule chose de l'édifice qui hurle avec le reste, est construite en anse de panier, mais l'arc est tellement surbaissé, que la partie centrale donne l'aspect d'une plate-bande absolument comme dans les arcs déprimés. Si dissemblables que soient les éléments qui composent le reste de l'édifice, la superposition des colonnes qui montent jusqu'aux arcs-doubleaux et séparent les travées, constitue au moins dans la ligne un reste d'harmonie; mais la voûte jette là une note discordante si criarde qu'elle fait éclater toutes les autres anomalies. Pour atténuer ce défaut, des couleurs fuyantes ont été appliquées sur la voûte, tandis que les couleurs des fruits et des fleurs qui composent les guirlandes sculptées aux grands arcs étaient fortement accusées. La voûte est ainsi devenue plus légère, plus cintrée, plus profonde et l'illusion produite est assez grande pour rendre moins sensible l'idiote conception architecturale qui a donné naissance à cette voûte. Que les décorateurs aient eu raison de dissimuler un défaut si capital, puisque les ressources ne permettaient pas de le corriger par l'édification d'une voûte nouvelle, cela va de soi. Mais il nous est impossible d'admirer au point de vue artistique un résultat obtenu par un procédé qui est la négation même de l'art et n'est supportable que dans le décor de théâtre.

Cette malheureuse voûte est d'autant plus déplorable que partout ailleurs le raccord des styles est assez bien fait et que les fenêtres XVIIIe siècle du haut de l'église, fenêtres à peines arquées, ne jurent pas trop avec les ogives aiguës du bas, grâce au triforium bien XVIe siècle dont les ouvertures en plein cintre sont inscrites dans des arcs en accolades qui ménagent et facilitent la transition. Nous ne savons même pas si avec une voûte différente (en arc de berceau, par exemple, coupée en diagonale en forme d'arc de cloître), au lieu de sentir les anomalies de cette architecture, on n'éprouverait pas un sentiment d'admiration pour l'architecte qui a réussi à fondre et à harmoniser des genres si différents. Les bas côtés, nefs et chapelles latérales sont à peu de chose près, restés dans les données primitives, et gardent très nettement la caractéristique du style ogival du XIVe siècle. On s'accommode des rares notes dissemblables qu'on y trouve, comme dans la clôture de marbre XVIe siècle qui ferme l'ancienne chapelle de la Vierge et qui n'est point déplaisante. Par contre, comme si la nef principale avait eu le don d'attirer à elle toutes les choses déplaisantes, le chœur est orné d'un maître-autel *rococo* qui céderait avantageusement la place à un autel plus approprié au reste de l'édifice.

On nous pardonnera d'insister sur ces détails, parce qu'ils déparent une grande

et belle église qui mérite d'être classée parmi les plus importants et les plus majestueux édifices du nord de la France.

Nous avons dit que l'église était entièrement polychromée et ici, si nous faisons une légère exception pour l'abaque des chapiteaux qui paraissent recouverts de papier peint à fond rouge, il n'y a qu'à admirer sans réserve. Comme le fait très judicieusement observer M. Violet-Leduc, la peinture décorative grandit ou rapetisse un édifice, le rend clair ou sombre, en altère les proportions ou les fait valoir, éloigne ou rapproche, occupe d'une manière agréable ou fatigue, divise ou rassemble, dissimule les défauts ou les exagère. C'est une fée qui prodigue le bien ou le mal, mais qui ne demeure jamais indifférente ; à son gré elle grossit ou amincit les colonnes, elle allonge ou raccourcit les piliers, élève les voûtes ou les rapproche de l'œil, étend les surfaces ou les amoindrit, charme ou offense, concentre la pensée en une impression ou distrait et préoccupe sans cesse. D'un coup de pinceau elle détruit une œuvre savamment conçue, mais aussi d'un humble édifice elle fait une œuvre pleine d'attrait, d'une salle froide et nue un lieu plaisant où l'on aime à rêver et dont on garde un ineffaçable souvenir. Dans l'église d'Aire, la peinture décorative a joué le rôle d'une fée bienfaisante. Avouons de suite qu'elle a eu pour complice le savant chanoine Van Drival qui, on peut le dire, a guidé la main du peintre, lui a dicté les sujets à traiter, a veillé à l'ordonnance des couleurs, l'a forcé à accuser les parties architecturales qui produisent l'unité essentielle et constituent l'ossature d'un édifice, en un mot qui a été l'âme de cette décoration qui produit un si grand charme, et où les ors habilement employés établissent l'harmonie entre les couleurs qui harmonisent elles-mêmes les diverses parties du temple. Grâce à cette décoration, tous les heurts de l'architecture s'effacent, et l'on reçoit en pénétrant dans l'église une impression profonde et délicieuse à laquelle ne sont pas étrangères les verrières aux tons éclatants qui garnissent toutes les fenêtres et emplissent l'édifice d'une lumière chaude, diffuse et fériquement teintée.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des peintures murales, très bien comprises, et qui sont traitées, non à la façon moderne, avec les non sens qui constituent des perspectives sur un mur plein qui en semble évidé, mais dans le genre véritablement décoratif des peintres des XIIe, XIIIe et XIVe siècles qui savaient se réduire au rôle d'auxiliaires de l'architecte et accepter certaines subordinations sans lesquelles l'harmonie est impossible.

Nous ne pouvons pas davantage entrer dans le détail du mobilier de l'église, ni nous arrêter devant les boiseries en chêne, le jubé et la chaire, mais il faut au moins signaler le buffet des orgues qui est très remarquable. Il vient de l'ancienne abbaye de Clairmarais, près de Saint-Omer. C'est un bel ouvrage de menuiserie et de sculpture.

Qu'il nous suffise de dire, que sauf les quelques restrictions que nous avons formulées, l'église d'Aire est une des plus curieuses du nord de la France, que tout y concourt à établir ou à rétablir l'harmonie qui fait le charme des belles œuvres et que sa décoration fastueuse lui mérite une place à part parmi les églises de la région.

Notre visite terminée, nous reprenons le train, qui nous a ramenés à Lille à 6 h. 45.

On le voit donc, il était impossible de mieux remplir une journée et de commencer sous des augures plus favorables la saison des voyages d'études, puisqu'en un jour, grâce à MM. Delahodde et Werquin fils, les goûts artistiques des excursionnistes, en même temps que le vif intérêt que tout le monde porte dans notre région aux choses industrielles, avaient reçu une large satisfaction (1).

---

(1) Nous continuerons à publier dans nos prochains bulletins le compte-rendu des autres excursions de 1888. — A. B.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

UN MOT SUR MADAGASCAR

par M. MERCHIER, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille,
Membre du Comité d'étude.

Si la multiplicité des noms constitue une marque de noblesse, il faut avouer que peu d'îles sont plus favorisées sous ce rapport, que la grande île de Madagascar : Outre ce nom classique dont la signification est grande terre des Malgaches, elle s'appelle encore *Hiéra-Be* ou la grande île, *Nossi dan bo* ou l'île des sangliers, les Portugais l'ont appelée *San Lorenzo*. les Français *île Dauphine*, il fut même un instant question de la désigner sous le nom de *France orientale*.

Cette extension du nom de France pouvait s'appliquer à une terre comme le Canada, sensiblement à la même latitude que notre pays ; elle se soutiendrait malaisément pour une île située entre le 12e et le 25e degré de latitude sud comme la Réunion ou la Nouvelle Calédonie.

Après Bornéo et la Nouvelle Guinée, c'est la plus grande île du globe : elle est d'un dixième plus grande que la France ; elle a dans sa plus grande longueur. du cap d'Ambre au nord au cap Sainte-Marie au sud environ 1300 kilomètres et sa largeur varie entre 4 et 500 kilomètres.

Elle n'est point, comme la Grande Bretagne, une membrure insulaire se rattachant au continent. elle n'est pas non plus une île perdue en plein océan et le bras de mer qui la sépare de l'Afrique peut être considéré comme un véritable détroit. C'est le canal de Mozambique aux largeurs inégales, n'ayant que 350 kilomètres dans sa partie resserrée, 600 dans sa partie la plus large : traversé par un fort courant du sud au nord, il avait mauvaise réputation chez les Arabes qui conseillaient de ne pas s'y abandonner parce qu'on ne pouvait pas revenir.

Cette grande île a été étudiée par le méthodiste William Ellis. par notre compatriote M. Grandidier, par une voyageuse. Madame Ida Pfeifer, morte des fièvres qu'elle y a contractées. Ces travaux n'intéressaient toutefois qu'un public spécial: il a fallu les événements de ces

dernières années pour amener à ce sujet des ouvrages de vulgarisation parmi lesquels je citerai celui de M. Louis Leroy, *les Français à Madagascar* (Paris 1884 Delagrave), une remarquable brochure de M. Pauliat (Paris 1884 Calman Levy), enfin une curieuse étude du Père La Vaissière intitulée *Vingt ans à Madagascar* (Paris 1885 Lecoffre.

Pour nous rendre compte de la géographie physique de Madagascar, il convient peut-être de commencer par le relief qui nous expliquera la distribution des eaux et la disposition des côtes. Madagascar n'a pas comme la Corse une longue charpente montagneuse qui en forme comme l'épine dorsale. elle est sillonnée du nord au Sud par 5 chaines parallèles. de hauteur inégale. la partie orientale étant plus haute que la partie occidentale, et la partie septentrionale plus haute que la méridionale. Le fer et la houille s'y trouvent en abondance, des laves et des basaltes y témoignent par leur présence d'un ancien travail volcanique : de nombreux gisements de kaolin y permettraient la fabrication de la porcelaine. Pour les autres minéraux, un des premiers explorateurs, Flacourt nous apprend « qu'il y en a des quantités : cristaux, topazes, émeraudes, rubis, améthystes, agates, jaspe, ambre gris. » — Faisons la part de l'exagération et de l'enthousiasme : il n'est pas moins vrai que les indigènes s'étonnaient de voir les compagnons de Flacourt ramasser ces précieux échantillons de la minéralogie locale ; ils pensaient qu'il n'y avait point de pierres dans leur pays.

Les cinq chaines parallèles sont brisées dans leur partie septentrionale par un véritable plateau central, l'*Ankora* ou plateau d'*Emirne* ou encore d'*Imérina*. Ce plateau, véritable acropole de l'île, est limité au sud par le haut massif d'*Ankaratra* qui dépasse 2700 mètres et dont le point culminant est le *Tsiafoiarona* : « celui que les nues ne peuvent entièrement gravir. »

Par suite de la disposition orographique, on devine aisément que les cours d'eau se développent à l'ouest : ce sont, en commençant par le nord, la *Mazamba*, la *Betsibouka* grossie de l'*Ikoupa* qui passe à *Tananarive*, la *Mandzaraye*, la *Manyouka*, l'*Anoulahy*. Le revers oriental n'offre que des torrents qui n'ont pas le temps de se développer.

Le relief explique encore la nature des côtes. Les montagnes s'abaissant par étages successifs dans la direction de l'Ouest, la côte occidentale est comme la dernière marche de cet escalier : elle est d'une

nature de plaine, mais de plaine encore assez élevée, ne dépassant jamais pourtant 200 mètres, avec plusieurs lacs salés dont quelques uns sont très poissonneux. Ces côtes sont d'ailleurs découpées. Parmi ses profondes échancrures,il convient de signaler la baie de *Bombetok* où se trouve *Majunga*. A partir de cette baie la côte est peu hospitalière : des bancs de récifs, de petits archipels en rendent l'approche assez dangereuse. Le terrain uni. sans marécages, est par conséquent sain, mais en même temps sablonneux ou rocailleux, en tous cas aride. La longueur des cours d'eau par rapport à l'autre revers a fait donner à toute la côte le nom de *Sakalave* (longue eau). Au sud se se trouve la chaîne des récifs de *Tullear* qui laisse entre elle et la mer un bon chenal toujours calme, enfin la baie St-Augustin.

De la côte dépendent les îles qui sont comme le prolongement des chaines centrales et comme leur dernier effort pour échapper à l'engloutissement. Telles sont les îles *Nossi bé* (*bé* beaucoup *Nossi* îles) les *Comores* (îles de la lune où se trouve l'île *Mayotte* sur laquelle flotte le pavillon français.

La région orientale s'abaisse rapidement vers la mer : elle est fortement arrosée à cause des vents alizés qui poussent les nuages de l'océan indien sur le grand massif ou ils se résolvent en pluie ; par cela même elle est insalubre, car les eaux une fois arrivés dans la plaine maritime ne trouvent pas leur écoulement. A partir de Tamatave jusqu'à la baie Ste-Lucie s'étendent 240 lieues de lagunes. Au nord de Tamatave la côte est plus intéressante.

Près du cap d'Ambre s'ouvre largement la baie de *Diego Suarez*, aux nombreuses aiguades et bordée de forêts C'est un des points les plus sains de Madagascar. une baie profonde de 25 à 50 mètres avec un fond de sable sur lequel mordent les ancres. admirable mouillage s'il en fût jamais.

Après vient port *Louky* ou *Loukez* avec un comptoir anglais. la baie de *Vohémar* avec un village et un poste howa, *Port Choiseul*, *Tintingue*. rade en face de l'îlot *Sainte-Marie*, excellente. abritée contre les vents. malheureusement aux rivages bas et marécageux, partout insalubre : *Ténériffe*, *Foulpointe*, *Tamatave*, grand village de 7 à 8,000 habitants. Les navires n'y peuvent aborder à quai et des chalands y font le transbordement des marchandises : c'est là que se trouve le principal mouvement commercial de Madagascar. En voici d'ailleurs la description la plus récente, celle que nous donne le père Lavaissière : « N'est-ce point induire le public en erreur que d'écrire sur Tamatave

que cette ville est un ramassis de paillottes où l'on rencontre à peine 2 à 3 maisons convenables? Il n'en est plus ainsi depuis quelques années. On remarque, au contraire, à Tamatave, dans le quartier européen, un grand nombre d'habitations, non seulement convenables mais encore d'assez belle apparence; il est vrai qu'elles sont construites en bois du pays et recouvertes en bardeaux, sortes de lattes en bois servant de tuiles, mais elles possèdent de fort jolis appartements, vastes et bien disposés (1) ».

Voilà, certes, une description allèchante, et on serait presque tenté d'aller passer une saison dans un endroit si confortable: malheureusement Madagascar a bien mauvaise réputation. D'abord la température passe pour y être fort élevée. La température maxima n'est pourtant que de 40 degrés à Madagascar, de 34 à Mayotte, de 37 à Sainte-Marie, encore descend-elle à 20 degrés pendant la nuit: il est vrai que les orages sont fréquents et épouvantables, mais ce qui détourne surtout de Madagrscar ce sont *les fièvres*. Aussi a-t-on bientôt décrété que Madagascar est le cimetière des Européens.

J'avoue que je suis assez sceptique à l'égard de ces fameux cimetières: si dans les climats chauds la fièvre fait des victimes, il ne faut pas oublier celles que font dans nos régions les bronchites, angines et autres accidents du même genre. Au moment de la conquête de notre superbe Algérie, c'était un cliché consacré que ce cimetière appelé la plaine de la Metidja: aujourd'hui les médecins y envoient les poitrinaires: ce n'est pas, je suppose, dans l'intention de hâter leur fin. D'intelligents travaux de drainage et des plantations d'eucalyptus viennent à bout du redoutable fléau. Ces amélorations, Madagascar les attend encore, et pourtant, si on y meurt, on y vit aussi très bien. La salubrité croît d'étage en étage. Un Français des bords du Gers, M. Laborde, a vécu 30 ans à Madagascar. Les missionnaires méthodistes Hastie, Ellis, Shaw, sans compter le fameux consul anglais Paquenham, qui est mort d'un accès de colère rentré dû à l'apparition des Français, voilà des Européens qui ont passé la plus grande partie de leur vie à Madagascar en dépit de la fièvre. Je soupçonne fort les malades qui meurent de le faire quelque peu exprès. Voici un Français; M. Lambert, atteint de la fièvre. Que fait-il? « Il n'observa pas la moindre diète. Dès qu'il se sentait un peu mieux, il mangeait de

(1) La Vaissière, *op. cit.*, p. 36.

tout comme cela lui passait par la tête, du pâté froid de Strasbourg, de la viande, des fruits, buvait du vin de Champagne (1) ». Ce n'est pas là une exception ; d'autres Européens ne sont pas plus sages ; ils sont pris de la fièvre à Tananarive. Mme Pfeifer leur fait observer qu'ils manquent à la diète prescrite par les médecins. « Que voulez-vous, répondent ils, les gens de Madagascar prétendent que la fièvre affaiblit et qu'il faut chercher, en mangeant, à réparer les forces perdues (2) ». Voilà nos facultés mises en échec par les praticiens Madécasses. Ces derniers pratiquent en grand le mépris de la diète. Quand un Malgache est à l'article de la mort, on lui fourre encore du riz dans la bouche. Le malheureux meurt et les gens s'écrient, étonnés : « C'est extraordinaire, il n'y a qu'un instant, il mangeait encore ! »

Avec des précautions et un sage régime, l'Européen peut impunément s'établir à Madagascar : les riches productions du sol le récompenseront de son audace et de sa sobriété. J'ai parlé, à propos de l'orographie, des richesses métallurgiques. Je compléterai ce sommaire exposé par ces quelques lignes de Pauillat : « Il y a d'abondantes mines de tous les métaux : or, argent, mercure, étain, cuivre, fer ; on sait, en outre, que sur la côte Nord-Ouest il existe un immense bassin houiller de plus de 300 kilom. carrés, dont le charbon vaut presque ceux du Royaume-Uni. Dans plusieurs localités, il est même à affleurement (3) ».

Les productions végétales ne le cèdent en rien aux précédentes. « Le riz, qui demande tant de soins aux Indes et en Chine, y croît, pour ainsi dire, sans culture. Un plant de cannes à sucre qui, partout ailleurs, donne 12 pousses, en fournit 60 à Madagascar (4) ». Une véritable ceinture de forêts entoure l'île et sépare la côte des hauteurs de l'intérieur ; elles ont 4,000 kilomètres de tour sur une profondeur de 10 à 15 lieues. Dans ces forêts « on rencontre les plus rares et les plus précieuses essences, elles renfermeraient de quoi alimenter, pendant un siècle, toute l'ébénisterie de notre pays (5) ». Le café et le coton s'acclimatent très bien à Madagascar, l'indigo et l'orseille sont

(1) Ida Pfeifer. — Voyage à Madagascar, p. 234.
(2) Id. id.
(3) Pauliat, *ap. cit.*, p. X.
(4) Id. *loc. cit.*
(5) Id. id.

des plantes indigènes et qui servent parfois aux échanges, enfin la vigne donne deux récoltes par an. De toutes ces productions, la plus estimée c'est encore le riz. Un roi indigène en favorisait la culture de tout son pouvoir. « Le riz et moi, avait-il coutume de dire, ne faisons qu'un. Aux pauvres qui venaient lui demander de l'argent afin de nourrir une famille trop nombreuse, il faisait, avant tout, remettre une bêche : Travaillez, disait-il, le sol vous nourrira (1) ».

Pour les productions animales, je laisse encore la parole à M. Pauliat : « Il n'est pas rare d'y voir, comme à la Plata, des troupeaux de 30.000 bœufs. Dans certaines parties, un bœuf coûte 25 francs, et l'on a un gros mouton pour 2 fr. 50 (2) ». Les abeilles, les vers à soie s'y élèvent à merveille. En revanche, il y a des sangliers, des loups, des crocodiles, mais surtout la grosse araignée fouca dont la morsure venimeuse est, dit-on, mortelle.

Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'y a pas à Madagascar de grands carnivores comme ceux d'Asie ou d'Afrique. Joignez à cela cette autruche gigantesque, l'épiornis, aujourd'hui disparue, mais dont le souvenir persiste chez les indigènes, dont on retrouve encore des œufs cubant 10 litres 1/2, dont la description, transmise de bouche en bouche, a peut-être inspiré à l'auteur des *Mille et une Nuits* sa conception de l'oiseau énorme qu'il appelle roch.

De cette faune spéciale, on pourrait induire que Madagascar est le débris d'un grand continent disparu ; peut-être de ce grand continent austral que l'imagination du géographe Ptolémée faisait partir de la région du cap Gardafui pour aller rejoindre la Chersonèse d'or, notre moderne Indo-Chine, supposant ainsi une seconde Méditerranée asiatique.

Passons maintenant à l'homme. L'indigène de Madagascar est de race malaise. Il porte différents noms selon la région qu'il habite. A l'est, ce sont les *Malgaches*, au sud, les *Bares*, à l'ouest, les *Sakalares*, les *Betsileos* au centre. Il ne faudrait pas croire cependant que le continent africain soit resté sans action sur la grande île, sa voisine. L'influence arabe est parfaitement marquée dans certaines légendes au caractère biblique, telles que celle de la création de la femme ou de la création du riz.

---

(1) La Vaissière, *op. cit.*, p. 95.

(2) Pauliat, *loc. cit.*, page X.

Voici la première. « Adam, après sa création, fut placé dans le paradis... Il n'avait aucun besoin, aussi lui fut-il défendu de rien boire ni de rien manger. Là coulaient quatre fleuves : un de lait, un de vin, un de miel, le quatrième d'huile. Toutes sortes de fruits pendaient aux arbres. il était heureux. Le diable vint l'inviter à désobéir, l'homme refusa. Deux heures après, le démon revint déclarant qu'il avait la permsision de Dieu. Adam le crut sur parole... mangea plus que de raison et laissa partout des traces de son crime. Le délit était flagrant : le démon alla le dénoncer et l'homme fut chassé du paradis. Il devint malade. Un énorme abcès à la jambe gauche laissa bientôt sortir... la femme! (1) ». Le conteur veut-il laisser entendre que déjà la punition commençait?

Voici maintenant la légende du riz dans sa simplicité touchante : Dieu apparut aux deux époux et leur dit : « Jusqu'ici vous ne vous êtes nourris que de racines et de fruits, si vous voulez me laisser tuer votre enfant, je créerai avec son sang une plante dont vous tirerez plus de force, » et Dieu tenait un couteau bien aiguisé. La femme, voyant ce couteau formidable, s'écria : « O Dieu! prends mon enfant! » L'homme, au contraire, se couchant, la poitrine découverte, dit : « Tue-moi, mais laisse vivre l'enfant. » Dieu fit briller le poignard sans que l'homme murmurât ou frémît, mais il ne lui fit qu'une légère blessure au cou que tachèrent quelques gouttes de sang. Dieu prit ce sang et le répandit sur la terre qui engendra le riz (2).

Le fond des croyances est simple et se rapproche fort de celui des Égyptiens primitifs. Toute chose a *un double* qui lui survit dans l'autre monde : une épaule de mouton a son double tout comme le plus robuste guerrier; on prendrait au sérieux l'ombre d'un cocher, armé de l'ombre d'une brosse, brossant l'ombre d'un carrosse. Ce qui fait la vie, c'est l'union intime du double et du corps. S'il survient quelque grave maladie, c'est que le double s'ennuie ; c'est alors affaire aux magiciens de le rendre plus traitable.

Ces magiciens jouissent donc d'une grande considération : malheureusement ils se font entre eux une rude concurrence et ils luttent alors à coups de prodiges dont nous ne saurions nous faire une idée, nous, simples Européens.

---

(1) Leroy, *op. cit.*, p. 94.

(2) Tour du Monde, 1864, article de M. Charnay.

Voici deux de ces puissants conjurateurs qui sont aux prises : « Tohana, le premier, lança la foudre sur son rival ; or, bien que la foudre ne cessât de tomber sur lui pendant une demi-journée, Rosolahatra n'en fut pas incommodé, et la case qu'il habitait ne fut pas la proie des flammes. » Ce dernier va prendre sa revanche : une nuée de serpents envahit la case de Tohana, l'étreint de mille nœuds jusqu'à ce qu'il avoue la supériorité de son adversaire et alors « il est rendu à la liberté sans avoir été piqué (1) ».

Chez ces peuples primitifs, le mariage est accompagné de cérémonies emblématiques. Le Malgache obtient sa fiancée au moyen d'un coup de lance bien paré. « A neuf heures du soir, son bouclier au bras, sa sagaie à la main, il va frapper à la porte de son futur beau-père... cette porte s'ouvre, mais le prétendant est accueilli par un rude coup de lance : à lui de le parer lestement et sans mal. S'il réussit, il est jugé capable de défendre sa femme et ses enfants, on lui accorde sa demande. » Le Betsileo mène chez lui sa fiancée « chargée d'une cruche vide. L'union subsistera tant que la cruche vide ne sera pas cassée par le mari sous les yeux de la femme (2) ».

L'industrie est rudimentaire : un commerce de troc assez actif règne avec les Mascareignes ; l'indigène échange ses bœufs, ses lames, son riz contre des vêtements, des indiennes françaises, des percales anglaises. La seule monnaie en usage est notre pièce de 5 francs. « On voit les Malgaches s'emparer d'une de ces pièces, la diviser en morceaux de variable grandeur et en soumettre le poids à des balances qu'ils portent habituellement sur eux (3) »

Tous ces indigènes possèdent une remarquable faculté d'assimilation : ils n'ont point de répugnance pour les Européens, bien au contraire, ils ne demandent qu'à emprunter leurs arts et leur industrie : « les princes du sang et autres nobles personnages se montrent tout fiers quand ils sont devenus assez adroits pour se coudre un habit (5) ». Ils se fabriquent de la poudre ; mais « pour avoir le salpêtre, on recueille l'urine des vaches ; c'est la corvée des femmes qui n'ont pas de mari ; on y fait détremper de la terre, de la bouse de vache et d'autres choses putréfiées (5) ».

(1) La Vaissière, *op. cit.*, p. 89.
(2) id. id. p. 179.
(3) id. id. p. 96.
(4) id. id. p. 34.
(5) id. id. p. 33.

Ce fut en 1506 que Madagascar fut connue pour la première fois des Européens. Tristan d'Acunha et Albukerque y furent poussés par la tempête. Peu de temps après les Portugais y abordèrent sous la conduite de Diego Suarez, mais ils ne s'y arrêtèrent pas car il n'y avait point d'or et le métal précieux était alors l'unique objet des recherches.

C'est seulement en 1542 qu'un établissement sérieux se fixe sur ses côtes. Cet établissement est français. Un Dieppois nommé Rigault obtient de Richelieu mission de prendre possession de Madagascar au nom du roi de France « pour y ériger colonie et commerce. »

Cette première tentative avorta d'une façon misérable. On ne connaissait ni la structure, ni le climat de l'île. Le premier gouverneur, Pronis, n'avait aucune des qualités de prudence et de tact exigées en pareilles circonstances. En 1644 il fonda Fort Dauphin, au sud de l'île, non loin de la baie Ste-Lucie : mais la situation était gravement compromise quand il fut remplacé par Flacourt.

Ce dernier donna à Madagascar le nom de France orientale, fit des explorations dans l'intérieur des terres, mais apporta une raideur exagérée dans ses rapports avec les indigènes et n'obtient que de minces résultats.

Il fut remplacé à son tour par Champmargou, qui rompit avec les errements de son prédécesseur. Aidé par un certain Lacase, il entra en relations de paix et de bon voisinage avec les indigènes : malheureusement le gouverneur devint jaloux de son agent qui se vit contraint de quitter la colonie et de chercher refuge à l'intérieur. Là il épousa la fille d'un roi Malgache et devint souverain d'un puissant état.

Champmargou aurait bien voulu continuer son habile politique : mais au XVIIe siècle des pensées de prosélytisme religieux se mêlaient aux plans de colonisation, et le gouverneur de la France orientale se vit imposer, avec ordre de le soutenir en tout, un fougueux Lazariste, le père Etienne, dont le zèle inconsidéré brouilla tout.

« Un de nos meilleurs alliés était Diang-Manong, le chef de la plus puissante tribu du Sud. Persuadé que sa conversion, s'il l'obtenait, déciderait celle des autres, le P. Etienne se rend dans son village, pénètre dans sa case et, au mépris de toutes les lois de l'hospitalité, s'emparant de ses amulettes et de ses idoles, les jette au feu devant

lui (1) » — Naturellement le chef prit les armes contre nous, et Champmargou surpris aurait été massacré sans l'intervention opportune de Lacaze qui se souvint de sa qualité de Français et dégagea son ancien chef. Mais tout le fruit d'une habile politique était perdu.

L'importance du service rendu réconcilia Champmargou et Lacaze. En même temps Colbert projetait de doter la France d'un véritable empire colonial. Choisissant Madagascar comme pivot de sa politique dans les mers d'Orient, il en faisait le centre de la compagnie des Indes orientales. Un gouverneur muni de pouvoirs extraordinaires, escorté de 10 vaisseaux dont un de 36 canons, débarqua à Madagascar, c'était le marquis de Mondevergue. Grâce aux bons offices de Lacaze, il acheva de rétablir la situation un instant compromise et renoua avec les Malgaches des rapports de bonne amitié. Mondevergue appliquait à Madagascar les procédés que Dupleix devait employer plus tard avec tant de succès en Inde.

Mais Mondavergue était agent de la compagnie. Cette dernière en 1670 rétrocéda l'île au roi qui envoya comme gouverneur l'amiral de la Haye, homme violent et brutal, préférant les procédés de Flacourt à ceux de Mondevergue. Bientôt cette politique produisit ses résultats. L'île entière se soulève contre nous : Lacaze est tué dans une escarmouche contre les indigènes et en 1672 fort Dauphin est surpris et tous les Français sont massacrés.

Ainsi finit d'une façon tragique cette première colonisation de Madagascar par la France. Cette triste histoire sert du moins à établir d'une façon indéniable les droits de notre pays sur la grande île Malgache.

S'il n'y a plus d'expédition effective, il y a du moins affirmation du droit. En 1686 un arrêt du Conseil réunit solennellement Madagascar au domaine de la couronne de France. En 1720 et 1725 la couronne affirme son droit par des édits qui interdisent des établissements privés à Madagascar.

L'influence française y subsiste encore. En 1750 on voit le caporal Labigorne épouser la reine Béti, obtenir pour la France la cession de Ste-Marie et faire reconnaître son autorité sur tout le littoral oriental à partir de Tamatave jusqu'à la baie d'Antongil.

---

(1) Pauliat, page 24.

Ce qui est plus frappant encore c'est l'organisation fondée à Madagascar en 1773 pour le compte de la France par un Hongrois exilé, Beniouski. Toute l'île lui obéissait ; mais la France ne voulut pas du présent qui lui était offert. La colonie de l'île de France, aveugle sur ses propres intérêts, redoutait la concurrence. Béniouski fut abandonné ; il finit par succomber sous les balles de nos soldats après avoir voulu nous doter d'un empire.

On se décida cependant à fonder quelques comptoirs protégés par des fortins sur la côte de Madagascar. Les Anglais nous enlevèrent ces établissements en 1811 ; mais ils leur parurent si peu considérables qu'ils ne firent aucune difficulté pour nous les restituer en 1815.

Bientôt ils comprirent leur faute. Le gouverneur de l'ancienne île de France devenue anglaise sous le nom de Maurice, sir Robert Farquhar, vit tout le parti que l'Angleterre pourrait tirer de Madagascar. Le traité de Paris cédait à l'Angleterre l'île de France et *ses dépendances*. Il essaya d'abord de démontrer que Madagascar était une dépendance de Maurice : ne pouvant faire accepter cette interprétation par trop hasardée, il inventa alors les *Hovas*.

Les traditions Sakalaves représentent les Hovas comme un peuple venu de la mer qui s'établit sur le littoral. La fièvre et la guerre sans merci que lui firent les indigènes l'obligea à chercher asile dans l'intérieur des terres. Il trouva désert le plateau d'Emirne, s'y établit, le défricha, y trouva la salubrité et la tranquillité, il s'y développa pour le malheur de l'île entière.

La tradition des Hovas eux-mêmes n'est pas absolument en désaccord avec la précédente. Sans doute ils se croient modestement une nation privilégiée, et leur monarchie est à leurs yeux la première du monde. Sans doute ils sont muets sur la question de leur origine. Ils ont pourtant la bonne grâce de ne pas s'attribuer une antiquité fabuleuse de plusieurs milliers d'années. Ils ne comptent que 19 rois. Mettons pour chaque règne une durée moyenne de 20 ans, cela reporte vers le début du XVIe siècle l'établissement des Hovas dans l'île.

De tout cela nous pouvons conclure que les Hovas sont probablement d'origine Malaise, établis fortuitement dans l'île. Ils y étaient en tous cas dans une situation d'infériorité marquée et d'effacement presque complet lorsque Farquhar les éleva comme instruments de sa politique.

Radama Ier était alors roi des Hovas. Par l'intermédiaire d'un certain James Hastie, ancien sergent à l'armée des Indes, on passa un traité avec Radama dans lequel ce dernier était désigné sous le titre de

« Roi de Madagascar et de ses dépendances. » Il recevait en outre certains présents tels que 100 mousquets, 12 sabres de sergent, un uniforme de général et une paire de bottes!

Or, dès qu'il y avait un roi de Madagascar, c'est que le pays était indépendant, les prétendus droits des Français étaient par cela même illusoires. « Tant que Farquhar avait cru Madagascar une dépendance de l'île de France visée par l'article 8 du traité de Paris, Madagascar était une possession anglaise sur laquelle l'empire Britannique entendait maintenir jusqu'à la dernière parcelle des droits que la France y avait eus auparavant. Mais du moment où elle appartenait à la France, oh! alors elle ne constituait plus qu'un territoire indépendant sur lequel aucun peuple ne pouvait élever de prétention (1). »

Farquhar avait inventé les Hovas, il les organisa, leur expédia des fusils, des canons, des instructeurs. « Hastie s'efforça de faire passer en eux le préjugé que la France était tributaire de l'Angleterre (2). » C'est un procédé qu'ils devaient renouveler en Chine, s'il faut en croire le comte d'Hérisson qui paraît bien informé. Armés et organisés, les Hovas attaquèrent les autres peuplades de l'île et les soumirent.

Le moment est venu d'étudier de plus près ce que sont ces Hovas.

En voici d'abord le type : « cheveux plats ou légèrement bouclés, barbe peu fournie, teint olivâtre, bouche grande, lèvres un peu fortes, nez droit et court, yeux bridés, pommettes saillantes, corpulence médiocre, taille assez avantageuse, formes plutôt élégantes qu'athlétiques (3). »

Leur organisation sociale est très simple.

Au dessus de tout le roi ou la reine. Leur personne est sacrée. Les objets destinés à leur usage par cela même deviennent sacrés. » Place, crie un soldat, voilà les paquets de la reine. » — Et chacun à l'instant de quitter le chemin ou de se ranger le plus directement possible le long du mur, chapeau bas et en silence, tant que passent les précieux paquets de bois à brûler ou l'eau destinée à Sa majesté Malgache (4). »

---

(1) Pauliat, p. 57.

(2) Pauliat, p. 66.

(3) Lavaissière, op. cit. p. 52.

(4) Lavaissière. Op. cit. p. 146.

A l'avènement du souverain les sujets témoignent de leur loyalisme par un chant dont voici un échantillon :

Notre reine eh! eh! eh! est une belle reine
Notre reine eh ! eh ! eh ! est notre soleil
Notre reine eh ! eh ! eh ! est notre Dieu
Notre reine eh ! eh ! eh ! ne l'a pas qui la désire
Celui qui la possède eh ! eh ! eh ! est réellement heureux
Celui qui ne le possède pas eh ! eh ! eh ! la désire tout de bon (1)....

On nous dispensera sans doute de continuer la citation. — Quand le souverain vient à mourir, on lui fait de riches funérailles. Le cercueil est fabriqué avec des pièces de 5 francs réduites en lingots. Celui du roi Rasoherina en contenait 50.000.

Au-dessous du roi vient une noblesse propriétaire du sol... un paysan peut ensemencer et cultiver un terrain en friche sans aucune autorisation. mais cela ne lui donne aucun droit de propriété... Aussi le villageois ne cultive-t-il que juste pour ses besoins. Cela le rend insouciant et paresseux (2). »

Tous les services publics se font au moyen de la corvée. Les fonctions sont imposées et ne sont pas rétribuées. Aussi le mérite se cache. Personne ne désire s'entendre dire : « Votre savoir est fort apprécié de sa majesté; vous êtes désormais attaché à sa maison en qualité d'horloger, de menuisier, d'écrivain ; ce sera votre corvée spéciale. » — « J'ai vu, dit le père Lavaissière, des élèves feindre de ne pas savoir écrire en présence des inspecteurs des écoles, afin de ne pas être saisis comme écrivains de mérite et condamnés comme tels par la loi de corvée à copier toute leur vie, sans rétribution, les certificats, passeports, lettres et rapports du premier ministre ou de ses principaux officiers (3). »

On voit que la condition des Hovas n'est pas des plus enviables, et malgré cela, peut être même à cause de cela, ils sont très prolifiques. C'est un honneur que d'avoir beaucoup d'enfants. — A la naissance, les amis doivent une visite de congratulation. La première parole en entrant dans la maison doit être celle-ci : « Salut, ô vous que Dieu a

---

(1) Lavaissière. Loc. cit.
(2) Leroy. Op. cit. p. 124.
(3) Lavaissière. Op. cit. p. 149.

gratifié d'un descendant. » — On ajoute à la sortie : « Puisse-t-il vous en accorder beaucoup d'autres. — Et a vous aussi, » répondent ces heureux époux au comble de la jubilation (1). »

Les généalogies ne sont pas toujours faciles à suivre chez les Hovas, les pères et mères se dépouillant de leur nom pour prendre celui de leur premier né. « Soient par exemple les époux, Rakoto et Rasalama, donnant le jour à la petite Kétaka. Rakoto ne s'appellera plus désormais que Raini-Kétaka (le père de Kétaka), Rasalama s'appellera Réni Kétaka (la mère de Kétaka) (2). »

Les Hovas tiennent les autres indigènes dans une sujétion des plus dures. Les massacres en masse en vue d'inspirer la terreur sont un de leurs moyens de gouvernement : aussi faut-il constater depuis un demi siècle une grande dépopulation dans l'île. Ils frappent l'étranger d'une réprobation absolue, mais c'est surtout par mesure de prudence. « La crainte que les Européens ne fussent des initiateurs pour les indigènes explique encore aujourd'hui pourquoi les Hovas se sont toujours refusé à ce que les blancs possèdent des terres à Madagascar, à ce qu'ils y contractent des baux à long terme, et pourquoi ils ont sévèrement prohibé la mise en valeur des forêts, des mines ainsi que la construction des voies de communication (3). »

Cette défiance pour les étrangers se manifesta à l'égard des Anglais eux-mêmes.

Sur le conseil des Anglais, les Hovas avait expulsé les Français de l'île : une expédition conduite par Gourbeyre contre Foulepointe en 1829 avait abouti à un véritable échec. Le gouvernement de juillet, désireux avant tout de complaire aux Anglais avait abandonné Madagscar *en réservant nos droits*. Pour arriver à ce résultat il avait fallu « la politique étroite et ultra Britannique de M. Guizot (4). »

Pour toute récompense, en 1845, les Anglais furent expulsés à leur tour. Ils furent heureux de nous trouver à leurs côtés pour une action commune. L'expédition conduite par l'amiral Romain-Desfossés contre Tamatave aboutit à un demi succès, ressemblant presque à un échec, en tout cas sans résultat.

---

(1) Lavaissière. Op. cit. p. 181.
(2) Lavaissière. Op. cit. p. 184.
(3) Pauliat, p. 93.
(4) Paroles de M. Freppel (à la Chambre des députés) séance du 24 juillet 1884.

Madagascar demeura obstinément fermée aux Européens. Cela dura 8 ans.

En 1853, deux de nos compatriotes MM. de Lastelle et Laborde parvinrent à se faire accepter à Madagascar. Ils prirent bientôt une grande influence sur l'esprit du roi Radama II et le déterminèrent à demander le protectorat de la France. Napoléon III hésita, refusa pour ne point mécontenter l'Angleterre et se contenta d'un traité d'un commerce conclu en 1863, dans lequel il commettait la faute très grave de reconnaître Radama II, « *roi de Madagascar*. »

Radama II devait porter la peine de ses sympathies pour la France. L'île était déjà travaillée par ces étranges missionnaires que l'on appelle méthodistes (1), qui croient en Dieu pourvu qu'il soit Anglais et favorise les intérêts Britanniques. Le réverend William Ellis sut fomenter une révolte à Tananarive, et Radama II périt sous les coups des émeutiers. C'en était fait de l'influence française.

Radama II a été remplacé par une série de reines dont la dernière est Ranavalo III. Toutes sont soumises à l'influence Anglaise et aussi, paraît-il, aux séductions du rhum. C'est peut être pour cela qu'elles en parlent avec tant d'à propos. « Je vous rappelle, dit à ses sujets la reine Ranavalo II, je vous rappelle que le rhum nuit à vos personnes, qu'il dissipe sans but votre avoir, qu'il met vos femmes et vos enfants dans la misère, qu'il fait les sages fous et les fous plus fous encore, qu'il nous rend coupables devant Dieu. Tout ceci prouve que le rhum est une trop mauvaise chose pour que l'on en use à Tananarive. Pourquoi donc, ô mon peuple, aimes-tu le rhum ? (2). »

Il va sans dire que le traité de 1863 renouvelé en 1868 fut appliqué de la façon la plus fantaisiste qui se puisse concevoir. L'article VII dit « les français voyageant dans l'intérêt de la science, géographes, naturalistes et autres recevront des autorités locales toute la protection et l'aide susceptible de favoriser leur mission. » — Ecoutons maintenant le récit de M. Grandidier. « Surveillé à chaque instant du jour et de la

---

(1) Le mot d'ordre est de convertir à outrance.... Bastonnades, corvées, menaces, service obligatoire pour ceux qui restent sourds à la bonne parole, tels sont les moyens de persuasion préférés de ces pieux clergymen..... La conduite de la mission protestante à Madagascar a été si souvent outrageante pour la morale chrétienne que les Européens Anglicans, ou autres, qui les ont vus à l'œuvre ont toujours parlé d'eux avec un véritable mépris. (Pauliat, p. 121.)

(2) Proclamation de la reine Ranavalo II

nuit par une escorte d'honneur composée de 8 officiers et de 12 soldats, je crus prudent d'abandonner toute idée de lever une carte complète des pays que j'allais traverser. Je me suis contenté de prendre des longitudes et des latitudes toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Je pouvais en effet, expliquer à mes gardiens, d'une manière à peu près satisfaisante que ces observations me servaient à prendre le Midi et à régler ma montre, objet connu des Hovas et fort admiré d'eux ; mais s'ils m'avaient vu viser aux montagnes et aux villes, il est probable qu'ils eussent arrêté mes recherches dès le début du voyage (1). »

L'insolence des Hovas ne connut plus de bornes. Ils tourmentèrent sans relâche les autres peuplades de l'île : les Sakalaves réclamèrent notre protection. Des traités passés en 1840 et 1843 placaient sous notre protectorat les côtes depuis le cap St-André jusqu'au cap Bellone en passant par Diegosuarez. Nos revendications furent écartées. On résolut alors une action militaire. Ces faits récents sont encore présents dans les esprits L'amiral Pierre bombarda Tamatave, enleva d'assaut Majunka. On crut enfin qu'une action décisive allait être tentée par la France sortant de sa longue inertie : il n'en fut rien. On retomba dans les demi mesures. Au lieu de frapper un grand coup, on procéda par petits envois. On négocia, or les Hovas excellent en diplomatie. Ils n'avaient qu'un rudiment d'armée où les grades s'appellent des honneurs : nous leurs donnâmes des leçons de tactique et d'art militaire. Ils comptaient surtout sur leurs deux généraux. la forêt et la fièvre, Achmed aussi comptait sur eux à Constantine et cela n'empêcha nos soldats d'entrer victorieux dans la ville.

Nous avons laissé passer l'occasion. Il faudrait maintenant pour entrer à Tananarive entreprendre une véritable et sérieuse expédition. Or cela coûte très cher et de plus, à tort ou à raison, l'opinion se montre hostile aux expéditions de ce genre. Il faut donc se contenter du traité passé le 17 décembre 1885 entre Ranavalo III et la république française en s'estimant heureux que le parlement ne se soit pas prononcé pour une évacuation pure et simple.

Les clauses du traité peuvent se ramener à 3 groupes.

1° Clause territoriale la France acquiert en toute propriété la baie Diego Suarez (2). On a pu voir précédemment l'importance de ce mouillage.

---

(1) Bulletin de la Société de Géographie. Paris, 1873.

(2) Article 15 du traité.

2° Clauses politiques. — La reine de Madagascar s'engage à ne rien faire à l'extérieur sans l'assentiment de la France : elle accepte la surveillance d'un résident séjournant à Tananarive avec une escorte militaire (1).

3° Clauses économiques. — Les Hovas paient une indemnité de 10 millions — Les Français obtiennent liberté de commerce et droit de baux à long terme (2).

En résumé nous acquérons en Diego-Suarez une station de premier ordre, et ce qui vaut mieux nous exerçons sur l'île un véritable protectorat.

Et pourtant je me défie.

D'abord Ranavalo est reconnue comme *reine de Madagascar*. — Ensuite la traité a été trop facilement conclu ; il a été paraphé par un Anglais au service des Hovas, Digby Willougby. Comment cet Anglais a-t-il pu voir Madagascar passer sous le protectorat de la France !

Timeo Danaos et dona ferentes.

Enfin il y a l'article II : « le gouvernement de la république s'engage à prêter assistance à la reine de Madagascar poür la défense de ses états. » — Cela pourrait nous mener loin.

Mais, c'est peut-être se montrer trop pessimiste. Tout dépendra de l'énergie du résident qui pourra tirer de très bons effets d'un instrument imparfait. Et si jamais la question était débattue de nouveau, espérons que l'opinion publique mieux éclairée, appuierait une action énergique pour des revendications dont on a essayé ici de montrer le caractère national.

A. Merchier.

---

(1) Articles 1, 2 et 3.
(2) Article 6.

COURS ET CONFÉRENCES HEBDOMADAIRES DE LA SECTION DE ROUBAIX EN 1888.

La première conférence de géographie a été donnée le samedi 14 janvier dans la salle de la Bourse, par M. Jules Lefebvre, professeur de mathématiques au lycée de Lille.

Le comité n'aurait vraiment pu mieux choisir son conférencier pour ouvrir la session de 1888.

Le sujet : *Un voyage à travers l'espace*, semblait un peu aride, mais M. Lefebvre, qui est un charmant causeur, a donné à sa conférence un tour agréable, en l'émaillant de digressions intéressantes et finement dites.

M. Henry Bossut, président de section, entouré de MM. Faidherbe, Juncker, Leburque, membres du comité, a commencé par souhaiter la bienvenue au conférencier, puis a lu le discours d'ouverture dont voici le texte :

Discours d'ouverture de M. Henry Bossut.

« Mesdames, Messieurs,

» En songeant, la nuit dernière, au voyage « à travers l'espace » que nous allons faire aujourd'hui, sous la direction du savant professeur, M. Jules Lefebvre, qui a bien voulu inaugurer nos conférences de cette année, je me suis demandé si nous ne partions pas pour la découverte de quelque planète habitée et si dans la route immense que nous aurons à parcourir, en aussi bonne compagnie, nous ne rencontrerions pas en chemin, un autre savant conduisant, dans l'infini des mondes, une Société-sœur de Géographie, marchant elle-même à la découverte de la Terre, par exemple.

» Si ce rêve se réalisait, me disais-je, quel singulier libre-échange ne ferions-nous pas à la face du soleil ? un peu à l'écart bien entendu : Quelques-uns des nôtres s'expatrieraient pour aller raconter à la lune,

par supposition encore, les merveilles de la terre et réciproquement, un certain nombre de membres d'une société des sciences de cet astre, notre satellite, viendrait chez nous enseigner l'histoire, la conformation, les goûts et les mœurs de ses habitants. Quelle perspective, mais aussi quel songe !

» En attendant la réalisation de ce rêve, qui ne se réalisera jamais, j'en ai bien peur, nous nous contenterons, si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs, de nous instruire, un peu à la fois et de mieux en mieux, dans toutes les parties du monde que nous habitions et qui se trouve être assez étendu (tout petit qu'il est, paraît-il) pour que nous ne le connaissions pas encore tout entier, ni nous ni personne.

» C'est ainsi que depuis Strabon, qui fut, dit l'histoire, le premier voyageur, un nombre d'explorateurs, tellement considérable que je ne saurais le dire, même après avoir lu Jules Verne, a parcouru la terre, en a fait le tour, dès le commencement du seizième siècle, a accompli des prodiges de science, de volonté et de génie pour nous apprendre ce qu'elle porte sur son globe, ou ce qu'elle renferme dans son sein. Quand nous lisons les écrits ou bien quand nous entendons la parole de ces hommes marqués du sceau de Dieu, si je puis ainsi parler, quelle reconnaissance ne leur devons-nous pas pour leurs travaux, œuvre immense qu'ils accomplissent et dont nous profitons !

» Quand Livingstone ou Stanley ou de Brazza vont dans le cœur de l'Afrique, quand Nordenskiold ou ses devanciers, parmi lesquels nous nous honorons de rencontrer des Français, comme le lieutenant Bellot et le capitaine Lambert, pénètrent dans les glaces du Pôle nord pour découvrir des terres ou des mers inconnues de notre globe terrestre, pour rechercher et trouver enfin ce passage au nord qui n'a été parcouru qu'une seule fois par Nordenskiold, quelle admiration ne devons-nous pas éprouver pour ces hardis pionniers de la civilisation, à la conquête de l'inconnu sur notre planète, ne serait-ce pas ici le cas d'ajouter, tout autour de notre planète, puisque nous allons voyager à travers l'espace ?

» Mais sans aller aussi haut, ni aussi loin, ne pensez-vous pas, Mesdames, Messieurs, que nous devons nous estimer heureux de recevoir parmi nous des conférenciers, des savants ou des explorateurs, qui nous apportent, chaque année, avec autant d'abondance que de talent, le fruit de leurs labeurs ? Le peu que nous savons s'accroît ainsi des libéralités de leur savoir et voilà comment s'expliquent les développements de nos Sociétés de géographie.

» Toutefois, je m'arrête ici un instant dans la voie où m'entraîne un optimisme assez naturel, mais un peu trop accommodant, et je constate, sans m'inquiéter, que notre Comité de Roubaix ne fait pas assez de prosélytes. Cependant, Mesdames, Messieurs, quand nous regardons tout près de nous, combien ne voyons-nous pas de membres nouveaux se joindre à ceux qui depuis huit ans déjà encouragent notre Société de géographie de Lille? Or, si nous ouvrons, à Roubaix, largement et gratuitement les portes de nos réunions, nous avons besoin du concours de tous ceux qui nous veulent du bien et qui le peuvent faire à si peu de frais. Est-ce notre faute et notre appel a-t-il été trop timide? Nous allons le savoir ou plutôt vous voudrez bien nous prouver le contraire, en cherchant avec nous de nouvelles et nombreuses adhésions. Quelle est d'ailleurs la ville qui, plus que Roubaix, doit connaître le monde habité, et surtout, disons-le en passant, le monde où l'on s'habille.

» Nous avons, il est vrai, Mesdames et Messieurs, à nous féliciter de l'auditoire qui suit chaque année, en grand nombre et avec un intérêt croissant, nos conférences hebdomadaires à cette époque de l'année, aussi y appelons-nous de plus en plus la jeunesse intelligente et énergique de toutes les classes de notre laborieuse population.

» Et maintenant, M. Jules Lefebvre, c'est en vous demandant de m'excuser d'avoir un peu trop retardé le plaisir que nous aurons à vous écouter, que je vous offre, au nom du Comité de géographie de Roubaix et au mien, de vifs remerciements pour votre bienveillant concours et que je vous prie de vouloir bien prendre la parole. »

Première Conférence. — *A travers l'espace,* par M. Jules Lefebvre, professeur de mathématiques au lycée de Lille. — Nous n'essayerons pas de reproduire la conférence de M. Jules Lefebvre, qui a promené le public, non-seulement sans ennui, mais au contraire en captivant son attention, par un intérêt croissant, dans les régions éthérées où il lui a fait visiter, l'une après l'autre, toutes les planètes qui peuplent les voûtes célestes. — Il a prouvé que tous les astres subissent des changements perpétuels : il a passé ainsi en revue la lune, les principales planètes, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. — Puis il a parlé des comètes. — Il nous a fait une description du soleil, des étoiles. Il nous serait difficile de reproduire cetté conférence ; il faudrait tout citer, et l'orateur n'a pu qu'effleurer son sujet, comme il l'a très bien dit lui-même. — La causerie de M. Jules Lefebvre a été

fort goûtée et applaudie. Nous nous contenterons de mentionner les titres des conférences qui ont suivi et dont la plupart seront reproduites dans le bulletin :

Deuxième conférence (21 janvier). — *La France à vol d'oiseau*, par M. A. Merchier, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille, membre du Comité d'études.

Troisième conférence (28 janvier). — *La Russie et les Tsars*, par M. A. Merchier.

Qratrième conférence (4 février). — *La France, l'Angleterre et l'Italie dans la mer Rouge*, par M. Castonnet des Fosses, avocat, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris.

Cinquième conférence (11 février). — *Les îles Hébrides et les Feroe*, par M. le Dr Labonne, chargé de mission pour le gouvernement français.

Sixième conférence (18 février). — *Voyage au travers le Sahara occidental et le sud maroquin*, par M. Doubs, explorateur.

Septième conférence (25 février). — *L'Égypte et les Égyptiens*, par M Jean Broussali.

Huitième conférence (10 mars). — *Athènes*, par M. l'abbé Pilet, professeur aux Facultés libres de Lille.

Neuvième conférence (17 mars). — *Le Kurdistan*, par M. Henry Binder.

C'est à cette dernière conférence que M. le président Henry Bossut a excellemment résumé en ces termes la nouvelle et si complète étape parcourue en 1888 par la section de Roubaix :

Discours de clôture de M. Henry Bossut.

» Mesdames, Messieurs,

» Dans une très remarquable conférence qu'il a faite dernièrement à Lille, M. G. Perrot, membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole normale supérieure, disait, qu'en lisant l'historique de notre Société de Géographie, ce qui l'avait surtout frappé c'étaient la durée de l'œuvre et son état progressif. En effet, rien n'était plus difficile que d'entretenir activement la vue qu'on a créée: il n'y a rien de plus vrai que la constatation de ce fait comme chose rare surtout aux temps où nous

vivons, et il n'y a rien de plus juste que d'en attribuer le mérite à l'homme aussi intelligent qu'habile et persévérant qui préside notre Société depuis son origine et aux sociétaires généreux qui l'ont aidé dans son rude labeur.

» Il me semble, Mesdames, Messieurs, qu'il convient à nous Comité de Roubaix, d'enregistrer ce fait, en rendant justice à qui de droit, au moment où nous allons clore en quelques paroles rapides, la série de nos samedis de 1888, avec la volonté de les reprendre l'année prochaine.

» Nous avons commencé notre saison dans les airs, sous la direction du savant professeur M. Jules Lefebvre, qui nous a promenés spirituellement dans l'espace, c'est le cas de le dire, et qui nous a ensuite délicatement déposés sur la Terre, tous charmés de notre voyage et tout prêts pour de nouveaux plaisirs, entre les mains de son collègue et ami M. A Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille.

» La « France à vol d'oiseau » succédait fort à propos à nos vues d'en haut ; aussi, l'aimable et ardent conférencier a-t-il pu remonter au déluge sans nous effrayer le moins du monde et nous faire apercevoir successivement les quatre sommets de notre vieille Gaule, émergeant du sein des mers, pour constituer ce continent que nous aimons à nommer la France, pays riche et privilégié, disait déjà Strabon, baigné par trois mers sur 2,500 kilomètres de côtes, sillonné de rivières et de fleuves, nous dit M. A. Merchier, habité par une race un peu légère, mais d'autant d'esprit que de ressort, a écrit un allemand M. Blanchard, doué d'un climat............ mais ici je m'arrête, Mesdames et Messieurs, incertain de savoir et de dire si ce qui a été sera encore et si les saisons classées jusqu'aujourd'hui en quatre périodes généralement admises, ne sont pas bouleversées à jamais, à en juger par le printemps qui vient de commencer comme un vieil hiver à barbe blanche.

» Le succès qu'avait eu M. A. Merohier, nous a poussé à faire appel une seconde fois à son obligeance et vous vous souvenez, Mesdames et Messieurs, de l'empressement que nous avons mis tous à revenir ici plus nombreux l'écouter dans une étude sur « La Russie et les Tsars » sujet aussi vaste que l'empire même dans lequel M. A. Merchier nous a fait parcourir un nombre infini de verstes sur terre, sur mers, sur la glace, sur les fleuves, pendant près de deux heures, avec une verve et un savoir bien remarquables, et une facilité de parole qui n'a d'égale que son exactitude ; il nous a fait assister au

développement continu et gigantesque de ce peuple vigoureux que nous saluons comme un ami de la France.

» M. Castonnet des Fosses nous instruit chaque année en choisissant pour nous des sujets d'actualité qu'il prépare avec soin et que nous écoutons avec plaisir. C'est ainsi qu'en nous faisant connaître la « Mer Rouge » au point de vue géographique, il nous a montré l'Italie, l'Angleterre et la France, en face l'une de l'autre, avec leurs intérêts économiques et politiques et nous a laissés sous l'impression d'une conférence utile et agréable.

» Je ne connais pas, Mesdames et Messieurs, un docteur plus sympathique que le docteur Labonne. S'il était médecin pratiquant ce serait à donner l'envie d'être malade pour être soigné par lui et très certainement guéri. Mais il est savant et voyageur et puisqu'il ne nous a pas été donné d'être ses compagnons de route et de périls, nous avons à nous féliciter d'avoir aussi commodément fait ici même une exploration des Hébribes et îles Fœroé que sa parole imagée et ses belles projections, d'après ses propres photographies, nous ont fait connaître presqu'aussi bien que si nous les avions visitées réellement.

» En voyant M. Douls, on comprend qu'il ait pu passer pour un Berbère, quels qu'aient été cependant les dangers que lui a fait courir son audacieuse excursion au pays des nomades du sud Marocain. M. Douls, à qui j'ai eu l'heureuse fortune d'offrir l'hospitalité pendant plusieurs jours, est un croyant, je ne veux pas dire un fataliste ; c'est surtout un jeune Français simplement brave, ne doutant de rien et confiant dans son étoile. Sans se préoccuper du sort que Dieu lui réserve, il est allé et il ira encore s'exposer à la mort pour voir et pour faire connaître ce que nul Européen n'avait vu avant lui ; il se dispose à partir le mois prochain, pour faire seul, isolément, le trop fameux voyage à travers le Sahara dans lequel le capitaine Flatters a trouvé la mort, ainsi que ses nombreux compagnons, voyage d'Alger et Tombouctou, aussi long que périlleux qu'il croit possible, mais seulement à sa manière. Nous avons applaudi au récit qu'il a fait de ses émouvantes marches dans le désert et nous lui souhaitons, pour sa nouvelle et aventureuse entreprise, le succès que mérite son courage.

» Que vous dirais-je, Mesdames et Messieurs, de M. Jean Broussali, sinon que rien ne pouvait nous être plus agréable que de le revoir parmi nous, grandi d'une légitime réputation. L'Egypte qu'il a habitée, les Egyptiens qu'il a étudiés ont fait le sujet de sa conférence fort intéressante et sa chère Arménie est venue la compléter par de nom-

breuses projections qui nous ont heureusement rappelé notre séance du samedi 25 février de l'an dernier, dans laquelle M. Jean Broussail a fait ses débuts de conférencier avec un plein succès.

» Je n'ai pas eu l'honneur d'entendre M. l'abbé Pillet.

» Je le regrette d'autant plus qu'il a parfaitement traité le sujet classique et si instructif qu'il avait choisi. J'aurais été heureux de voir avec vous Athènes, ses magnifiques monuments et ses ruines sublimes qui attestent sa grandeur passée, et d'applaudir, ainsi que vous, aux explications sévères et précises que M. l'abbé Pillet a complétées par de belles projections.

» Nos samedis ont éprouvé deux interruptions bien malgré nous, Mesdames et Messieurs, nous espérons les éviter à l'avenir, car nous avons le désir de vous revoir ici l'an prochain, toujours aussi nombreux et aussi bienveillants.

» Permettez-moi maintenant de souhaiter la bienvenue à M. Henry Binder, auteur du livre « Kurdistan », qui a cédé à nos vives instances en nous apportant ce soir le concours de sa parole. Nous allons parcourir avec lui le Kurdistan, ce pays sauvage presqu'inconnu, qu'il a visité en savant et riche voyageur, voulant et pouvant dans ces contrées inhospitalières, voir et connaître par de périlleuses explorations ce que de rares voyageurs avaient vu avant lui et ce que nous avons hâte d'écouter. Veuillez m'excuser, Mesdames et Messieurs, d'avoir autant retardé ce plaisir.

» Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien prendre la parole. »

M. Teodor Westmark à la Côte occidentale d'Afrique.

L'un de nos correspondants, M. Westmark, explorateur suédois actuellement attaché à la *Compagnie française de l'Afrique occidentale* et dont nos lecteurs ont pu lire dans nos derniers bulletins l'attachante narration d'un séjour chez les Bangalas, après avoir gagné Sierra-Leone par Rufisque en avril dernier, vient d'adresser à notre président la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Sherbro. Westcoast of Africa, 24/5 1888.

Mon cher Président,

Je crois bien faire en vous adressant en toute hâte ces quelques lignes qui seront lues avec intérêt, je l'espère, des membres de votre belle société :

Dans l'après-midi du 12 mars 1888, je quittai Marseille à bord du steamer « *Falabat* ». Mes compagnons étaient trois négociants en destination des comptoirs du Sénégal et une dame qui allait rejoindre son mari à Dakar.

Après un voyage d'environ 12 jours, nous atteignîmes enfin Rufisque le 24 avril vers neuf heures du soir.

Sans aucun doute, Rufisque est le point commercial le plus important du Sénégal. Non seulement la ville elle-même est plus considérable que Dakar et St-Louis, mais le port se prête on ne peut mieux au mouillage des steamers, qui peuvent y entrer à n'importe quelle heure. Les maisons, généralement à deux étages, sont le plus souvent construites en bois, les rues ont environ cinq à six mètres de large.

Quant au sol, ici comme partout ailleurs à la côte du Sénégal, il se compose d'un sable non argileux et où toute espèce de végétation brille par son absence. Rien de plus triste que la vue de ce pays aride et sablonneux, où le jardinage est inconnu et où les arachides seules semblent donner des moyens d'existence aux indigènes.

La France, en créant une colonie sur ce point d'Afrique, avait sans doute espéré pouvoir y expédier ceux de ses fils qui n'avaient pu se procurer une situation chez eux. Mais, je crains fort que ces espérances ne restent des *espérances*, car d'après mon avis le Sénégal n'est appelé à d'autre avenir que celui que l'exploitation française peut lui donner.

Le commerce actuel se compose principalement des arachides dont, en effet, le pays abonde et se trouve presque entièrement partagé par trois grandes maisons françaises, soit d'abord : La *Compagnie française de la côte occidentale d'Afrique*, de Marseille qui, sans aucun doute, fait les affaires les plus importantes, et ensuite les maisons *Maurel-Prône* et *Maurel-Frères* de Bordeaux qui, toutes les deux aussi, font des opérations très conséquentes. En outre, il s'y trouve quantité d'établissements plus ou moins considérables qui augmentent la concurrence et donnent à la ville un aspect de mouvement des plus vivaces.

En quittant Rufisque, après avoir visité Foundjoun, un endroit très important pour le commerce d'arachides, nous nous sommes dirigés directement sur Sainte-Marie de Bathurst, de point de destination de notre steamer.

Nous avons tout de suite deviné que les Anglais sont les maîtres ici, car, comme partout ailleurs, dans les colonies où les fils d'Albion se sont installés, les autorités se composent exclusivement de nègres ! Ayant dû recevoir quelques représentants de cette belle race à bord, et après avoir subi une visite assez détaillée par la douane, nous pouvons enfin descendre à terre !

Sainte-Marie de Basthurst, ville qui peut contenir environ 8,000 habitants, dont au moins 9/10 sont des noirs, est construite sur les bords même du fleuve « *Gambia* ». Le pays marécageux comme tous ces endroits, présente un aspect beaucoup plus pittoresque que les places les plus importantes du Sénégal. Le sol, toujours le même, est cependant ici un peu moins aride et on a même réussi à y créer des jardins potagers assez importants.

Le commerce actuel de l'endroit se compose spécialement des arachides, des palmistes et du caoutchouc. Ici, comme au Sénégal, c'est toujours la *Compagnie française de Marseille* qui brille en premier lieu parmi les établissements commerciaux. Les deux maisons *Maurel* de Bordeaux sont également représentées à Bathurst, point le plus au sud de leurs opérations commerciales. En outre, on commence ici à trouver des commerçants anglais en très grande quantité quoiqu'ils n'y occupent point une très grande importance.

Les tribus nègres habitant cette partie d'Afrique s'appellent des « *Yolas* ». Pris vigoureux, la tête légèrement plus petite que celle des naturels du Sénégal et fort bien constitué, cet indigène est paresseux par nature, et s'énerve le plus qu'il peut par un abus de boissons

alcooliques qui, à la longue, paralyse ses facultés, annihile ses forces et lui donue une horreur du travail.

Ici, ,comme au Congo, c'est le beau sexe qui se livre aux travaux les plus pénibles. En arrivant à Bathurst, je fus tout à fait étonné de voir le chargement des steamers se faire exclusivement par les femmes. Il leur est réservé de labourer, semer, cultiver, entretenir la maison et donner les soins aux enfants, et cela pendant que des robustes gaillards, taillês en hercules, passent leur temps à boire, manger et dormir !

On ne doit point s'étonner de trouver que la religion préférée de ces individus soit celle du prophète, peut-on, en effet, exiger d'une nature, aussi réfractaire à toute espèce de pudeur que celle des noirs, de se contenter d'une seule femme comme les chrétiens et les hommes civilisés? La polygamie chez les Yolas se pratique sur une large échelle et le nombre de femmes, que chaque individu possède, n'a d'autres limites que celle de ses ressources pécuniaires

Des missions européennes sont parfaitement installées mais ne peuvent point compter sur un succès considérable. Fait à noter : que les missions protestantes anglaises sont beaucoup plus riches que celles dirigée par les deux curés indigènes catholiques.

Désireux d'être utile aux prêtres qui, à maintes reprises, m'avaient montré beaucoup de bienveillance, j'ai arrangé, le 7 avril, à huit heures du soir, une conférence à l'école catholique de Bathurst et au profit de l'œuvre. Deux frères européens, appartenant également à la mission et sous les ordres des deux prêtres nègres se sont mis en route pour vendre des cartes d'entrée à raison de 5 sh. et c'est devant un public relativement nombreux que j'ai raconté mes aventures, chez les Cannibales du Haut-Congo. La conférence terminée, le père Gabriel, indigène de St-Louis, qui pendant cette causerie avait pris la place d'honneur parmi mes auditeurs, monta à la tribune pour exprimer ses remerciements et raconter, lui aussi, ses aventures. Après avoir erré quelques instants à travers les steppes neigeuses de la Suède, le vénérable curé s'est précipité dans la Baltique où il a failli se noyer et s'en est venu échouer dans un « fjord » dont les pêcheurs fatigués :

Du labeur incessant de la pêche aux sardines,
A la morue.... et au requin pardine.

l'ont recueilli sous leur tente en peau de phoque et de morse. Ensuite, et avec une modestie touchante, l'honorable supérieur nous a raconté

comment lui-même ainsi que son confrère de profession et de couleur avaient consacré leur vie pour venir en Gambie répandre la civilisation et sauver des âmes ! Il termina son speech en invitant le public à consacrer un peu plus de temps et ..... d'argent à la mission catholique !

Le steamer anglais qui devait me transporter à Freetown n'étant arrivé à Bathurst que le 11 avril, j'avais par conséquent dû attendre six jours de plus en Gambie que je n'avais compté tout d'abord !

Si St-Georges flog qu'arborait ce steamer eut été remplacé par un drapeau noir en berne, cela eut exprimé infiniment mieux le déplorable état dans lequel s'effectuait ce voyage si retardé. La passerelle était en partie enlevée par les vagues, la cabine du médecin ainsi que plusieurs autres avaient été entièrement inondées et la pharmacie complètement détruite ; enfin les avaries avaient été très considérables !

Après un voyage qui dura quatre jours au lieu de deux avec le « *Biafra* » qui, du reste, d'après l'opinion du capitaine lui-même, était un steamer « quile rotten », nous atteignîmes enfin le 15 avril Freetown, l'endroit le plus imposant de la côte occidentale d'Afrique et la capitale des possessions anglaises de ces parages. C'est ici le centre des opérations commerciales de la côte ainsi que celui de la civilisation — si toutefois civilisation peut-être le mot employé !

Vous ne devez point croire qu'une descente à terre se fait très facilement à Sierra-Léona ! Dès votre arrivée vous êtes entouré d'une foule de nègres qui vous arrachent vos bagages et les transportent à la douane, en essayant autant que possible de casser les serrures et d'en profiter. Gare à vous s'ils ne se trouvent pas bien rétribués ! Ils vous insultent alors (surtout s'ils croient avoir affaire à des Français) jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à pousser votre patience à bout. Une fois là. vous aurez de la peine à éviter une distribution de coups de poing bien mérités du reste, comme récompense à ces politesses nègres. Et c'est justement là que ces individus désirent vous amener. En ayant reçu quelques-uns — plus ou moins nombreux selon la tolérance des blancs — celui qui a vous a insulté et agacé prend deux témoins et vous cite devant le tribunal se composant tout entier des juges indigènes dont la conscience est aussi noire que la peau. Ces honorables juges ne manquent jamais de donner tort à celui qui leur aura donné le moins de cadeaux. C'est ainsi que se rend la justice ! Mais cela n'est peut-être pas exclusif à ces pays ci !

Vous êtes tout étonné de trouver que vous êtes condamné non seulement à payer une indemnité de trois livres sterling, mais aussi tous les frais de la citation. Et encore vous aurez maille à partir avec ces gens là. Vous ne pouvez jamais les faire punir, infailliblement le juge appelé à trancher la question vous donnera toujours tort.

Impossible pour un Européen de gagner un procès contre des noirs, seuls les cadeaux peuvent venir à bout de la justice.

Rien de plus canaille que ces indigènes, moitié civilisés, que le spleen des Anglais a complètement gâtés ! Leurs mœurs et coutumes sont aussi bizarres que leur caractère méprisable ! Les jours de la semaine ils portent à peine un mouchoir pour cacher les parties les plus nues, tandis que le septième jour ils se revêtent de costumes d'un luxe inouï ! On croirait plutôt voir se promener « des pairs of England » que des indigènes Sierra-Léonais, si l'on n'apercevait la grande différence entre la chemise blanche et la couleur de leur peau !

Etant en général des esclaves libérés, ces nègres ne peuvent point apprécier les bienfaits de notre civilisation ! Lorsqu'ils ont l'occasion de s'approcher des blancs, ils apprennent avec une rapidité extrême à imiter les vices européens, mais nos bonnes qualités restent toujours pour eux des problèmes impossibles à résoudre ! Ai-je besoin d'ajouter que chez eux les sentiments d'affection brillent complètement par leur absence ? Aussi voit-on dans quelques cas la confiance des blancs récompensé par des vols et des infidélités ! Comment pouvez-vous sans cela expliquer la toilette excessivement soignée des employés, dont les appointements mensuels ne dépassent pas deux ou trois livres ? Et comment ces gaillards après quelques mois de service peuvent-ils se faire construire des maisons assez confortables en employant pour ce but seulement, l'argent qu'ils gagnent, s'ils n'y ajoutaient pas d'autre... qu'ils ne gagnent pas? Les scrupules n'existent pas chez eux, dès l'instant où ils trouvent une occasion quelconque de s'enrichir ! Par exemple, c'est ainsi qu'on trouve tous les jours à Sierra-Léona des noirs qui vous offrent leurs sœurs, enfants ou même leur mère pour pouvoir obtenir la petite commission qu'ils espèrent ainsi vous soutirer. Les sentiments de pudeur et de morale n'existent point chez les nègres !

Et cela se passe très ouvertement et en plein pays anglais !

Comme je viens de vous le dire, c'est à Freetown que se concentre le commerce de la côte occidentale d'Afrique ; il se fait ici des opérations très considérables en huile de palme, noix de palme, gomme copal, caoutchouc, arachides, etc.

Encore ici, dans le centre même d'une colonie appartenant aux fils d'Albion, qui s'appellent eux-mêmes les commerçants les plus habiles du monde, c'est toujours l'établissement de la *Compagnie française de l'Afrique occidentale* qui brille en tête de toutes les maisons commerciales de l'endroit.

La France peut en réalité être très fière d'être si bien représentée et cela dans une contrée ou le roast-beef et les plumpuddings sont si appréciés! Et pour que cette considération, si méritée du reste, ait réussi de s'introduire en plein pays anglais, c'est que les Français doivent cette préférence d'abord à l'habileté du chef des opérations européennes de cette compagnie, M. le Directeur Bohn à Marseille, et ensuite à l'intelligence, à l'activité et à l'énergie du nouvel agent général à la côte M. Hyacinthe Maillat.

Mon opinion bien sincère est qu'on ne peut pas assez féliciter la Compagnie de ce choix aussi heureux qu'intelligent. Ce qui, cependant plus que mes paroles, prouve la capacité extraordinaire de M. Maillat, c'est le fait que depuis son arrivée à la direction des opérations à la côte, la valeur des actions de la Compagnie française a considérablement augmenté sur les marchés européens!

Si le commerce fleurit à Sierra-Léona, on ne peut pas en dire autant des relations entre les indigènes et le gouvernement. Très souvent même les autorités ont été obligées d'employer la force pour mettre les noirs à la raison. Ici à Sherho (où je me trouve actuellement), situé à environ 150 milles de Freetown, les guerres ont duré pendant sept ans, et ont considérablement empêché les commerçants de faire des opérations importantes! Tous les jours on apprenait des pillages ou des assassinats nouveaux, et cela devant les yeux mêmes des autorités qui, tout étonnées de voir autant d'audace, se sont contentées, comme d'habitude, de garder une neutralité inactive, espérant sans doute de cette manière, pouvoir, à un moment favorable, échanger en livres sterlings la punition des malfaiteurs. Toutefois, après des réclamations de toutes part, on s'est décidé d'agir! Cinquante (50) liv. sterlings (!!) ont été allouées aux autorités militaires pour faire respecter « lord England » et on vient de capturer trois chefs dont l'hostilité au gouvernement s'est montré des plus efficaces. Dans peu de jours Sherho va avoir un spectacle dont les indigènes rafolent! Ayant été condamné par les juges du pays à subir la peine de mort, ces rois vont être pendu « haut et court ». Ce jour-là, ce sera grande

fête à Sherho et des cérémonies curieuses vont sans doute avoir lieu ; je vous en donnerai la description une autre fois !

Le commerce de Sherho se compose, comme partout dans ces parages, de l'huile et des noix de palme, du caoutchouc, du riz et du sésame. Ici, comme à Freetown, c'est surtout la *Compagnie française* et MM. *Randol* et *Fischer* qui se partagent les opérations commerciales les plus importantes.

Outre ces deux maisons européennes se trouve ici un commerçant indigène, que je me permets de vous présenter ici sous le nom de *Sherbo star* et qui se montre digne de sa couleur et de sa patrie ! Accablé de dettes, ce gentleman coloré a réussi, non seulement à se faire avancer des étoffes de deux commerçants à Manchester sans les payer autrement qu'avec ses belles promesses, mais aussi de continuer son industrie au profit de ses propres poches, bien entendu, mais point de celles de ses créanciers qui ne verront jamais la couleur de leur argent.

Les Européens ont toujours tort d'avoir trop de confiance en cette conscience indigène. Les expériences l'ont constamment prouvé et si son ancien fournisseur a été en partie payé à la fin, et après des longues discussions, c'est la crainte de perdre son crédit en Europe qui en a été cause.

Ces nègres n'ont en réalité rien à perdre ! au contraire ils ont tout à gagner ! L'amour-propre n'existe pas chez eux et il leur est parfaitement égal de perdre leur réputation ! Ils ne pensent qu'à une seule chose — celle de pouvoir gagner de l'argent le plus vite et le plus commodément possible !

Ils savent qu'il n'y a rien à prendre chez eux et trouvent le « Sherho star » très commode de profiter de la naïveté des européens pour obtenir des marchandises à crédit qu'ils peuvent ensuite réaliser à des prix même inférieurs à ceux que payent des commerçants honnêtes qui, bien entendu, doivent solder leurs articles.

C'est ainsi que se fait le commerce de la côte occidentale de l'Afrique équatoriale. Ces habitudes étranges ne sont peut-être pas exclusifs à ces parages-ci ?

J'aurai le plaisir de vous envoyer de temps en temps de mes nouvelles. Je ne pense pas être de retour en Europe avant deux ans.

Croyez, mon cher Président, à mon entier dévouement.

T. Wetmark.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

Mort de Géographes français. — Le général Perrier. — Nos lecteurs ont appris la mort, à Montpellier, du général Perrier, directeur du service géographique au Ministère de la Guerre, membre de l'Académie des Sciences et du Bureau des Longitudes. Il n'était âgé que de 54 ans.

François Perrier était né le 18 avril 1834, à Valleraugue (Gard). Le 31 décembre 1879, il fut nommé lieutenant-colonel en chef du service géographique au Ministère de la Guerre. En juin 1880, il fut délégué à la Conférence de Berlin pour la délimitation des nouvelles frontières entre la Grèce et la Turquie. Il était général de brigade depuis 1887. Déjà membre du Bureau des Longitudes depuis 1873, il fut élu, le 5 janvier 1880, membre de l'Académie des Sciences, en remplacement de M. Tessan, dans la section de géographie et de navigation.

Parmi ses travaux scientifiques, il faut citer la jonction trigonométrique des côtes de France et d'Angleterre; la triangulation de la Corse et son nivellement; la triangulation de l'Algérie, comprenant sa détermination d'un arc de parallèle de dix degrés d'amplitude, reprise de la grande méridienne de France; la jonction géodésique de l'Espagne avec l'Algérie par dessus la Méditerranée, problème qui avait été regardé comme insoluble tant il était difficile. Il a institué sur les bases les plus larges le service géographique militaire et poursuivi sans relâche la publication de nouvelles cartes de la plus scrupuleuse exactitude. Le général Perrier laisse de nombreux et importants travaux géodésiques

M. Jacques de Brazza. — Le 1er mars dernier vient de mourir à Rome, des suites d'une fièvre typhoïde, M. Jacques de Brazza, frère cadet de M. Pierre de Brazza, commissaire général de la République au Congo. Il avait été reçu docteur en médecine à Paris en 1882, et l'année suivante il avait été chargé, par le Ministère de l'Instruction publique, d'une mission scientifique dans les régions équatoriales de l'Afrique, d'où il avait rapporté une très belle collection d'oiseaux, de poissons, d'insectes, d'armes et de produits divers, qui est exposée au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il était revenu d'Afrique l'année dernière, après avoir exploré la partie orientale du Congo français et les régions baignées par les affluents du grand fleuve entre l'Alima et l'Oubandgi. M. Jacques de Brazza n'avait que 29 ans. Il était membre de la Société de Géographie de Paris et chevalier de la Légion d'honneur.

ASIE.

Du Tonkin en Birmanie. — Trois Birmans, dit l'*Avenir du Tonkin*, sont arrivés à Hanoï.

Ces voyageurs, qui viennent de faire un séjour de trois années à Pondichéry, ont

été envoyés au Tonkin, avec la mission de se rendre par terre en Birmanie, en évitant de pénétrer soit en Chine, soit dans le Siam. C'est donc une route encore inconnue qu'ils auront à reconnaître.

La mission compte arriver à Mandalay en passant à Kiang-Hing et Phan-Stat, qui se trouvent sur une ligne droite qui serait tracée de Hanoï à Mandalay ; mais il est plus que probable que les voyageurs seront obligés de faire de longs détours avant d'atteindre le but de leur voyage.

Quant à présent, leur projet est de continuer à remonter la rivière Noire, après avoir abandonné le dernier poste français qui se trouve à Lai-Chau. Peut-être la rivière Noire ou l'un de ses nombreux affluents les conduiront-ils non loin du Mékong, qu'ils pourraient alors redescendre, ce qui simplifierait beaucoup leur voyage.

La mission a pour instructions, si elle arrive à Mandalay sans de trop grandes difficultés, de refaire la route en sens inverse pour venir s'embarquer à Hanoï et retourner par mer dans son pays.

Les envoyés birmans ont presque le type hindou ; ils sont jeunes et paraissent intelligents. Ils sont vêtus d'un *caï-ao* noir très court comme celui des chinois, boutonné sur un vêtement blanc fermé au col à la manière annamite ; ils portent le turban et, en guise de pantalon, ils ont un langoutis enroulé autour des reins à la façon des Cambodgiens.

Un bateau à vapeur sur l'Amou-Daria. — L'antique Oxus, l'Amou-Daria moderne, a vu sur ses eaux le 10 septembre 1887, un bateau à vapeur pour la première fois. Né aux confins de la Chine et de l'Inde, ce fleuve qui, le long de l'oasis de Tchardjoui, n'a pas moins de deux kilomètres de largeur, se jette actuellement dans la mer d'Aral, après avoir été longtemps tributaire de la Caspienne. Par la longueur de son cours, qui est de plus de 2000 kilomètres et par le volume de ses eaux, il prend rang parmi les grands fleuves de l'Asie, n'étant dépassé en Europe que par le Danube et le Volga.

Le bateau à vapeur qu'on a lancé n'a que deux pieds et demi de tirant d'eau, ce qui lui permettra de descendre dans le Khiva et de remonter jusqu'à Kilif, ville-frontière de l'Afghanistan et plus haut probablement dans la direction du Badakshan.

Voyage de M. Fritsche. — Pendant sept ans, M. Fritsche, ancien directeur de l'observatoire de Pékin, a parcouru le pays entre l'Amour et le Hohang-ho, recueillant des observations et des informations de premier ordre pour la Géographie.

Sa connaissance de la langue et des mœurs chinoises, la situation qu'il occupait à Pékin lui ont procuré des facilités que n'ont généralement pas les explorateurs en Chine. C'est dans les *Mitteilungen* qu'il a publié les résultats de ses voyages.

Exploration de M. Pavie. — M. Pavie, notre Consul à Luang-Prabang, a tenté, en mars 1887, de gagner le Tonkin en remontant un des affluents de la rivière Noire. Après dix-neuf journées de marche des plus pénibles et des plus accidentées, sur le point d'arriver à Theng, centre important, il a dû rebrousser chemin devant les bandes de métis chinois, les Hôs qui désolent ces régions à peu près inconnues. Ces bandits se sont avancés peu à peu vers le sud. Luang-Prabang a été pris et saccagé, et notre Consul a dû se réfugier, non sans danger, à Phi-Xai. C'est là qu'il attend les colonnes siamoises qui, sous le commandement du colone Pernot, doivent reprendre Luang-Prabang.

Cette expédition aura un double résultat ; elle servira à refouler les pillards et à

ouvrir une route commerciale qui reliera les populations très variées des frontières de nos possessions indo-chinoises.

M. Pavie, dont le nom est très populaire dans toute l'Indo-Chine, est un ancien agent de l'Administration des Télégraphes. C'est lui qui a construit la ligne télégraphique de Pnom-Penh à Siam. Depuis vingt ans dans ces contrées, il en connaît à fond les hommes et les choses.

AFRIQUE.

Mission du capitaine Oberdorf. — Le capitaine Oberdorf avait pour mission de faire connaître géographiquement, la région comprise au sud de notre ligne de forts au Sénégal jusqn'au Fouta-Djallon. Il devait, en outre, établir notre influence sur les populations de cette région et leur faire signer des traités de protectorat. Il avait encore à étudier la direction des voies commerciales pour tenter de les modifier au profit de nos comptoirs. La région qu'il a traversée dans sa plus grande partie n'avait jamais été visitée par un Européen.

Il a relevé sa marche à la boussole portative en partant de Bountou, sur la Falémé, et il est allé jusqu'à Gokoun, dans le Gadougon, à 40 kilomètres de Kita. Il a résumé son itinéraire dans une carte donnant les cours supérieurs de la Gambie, de la Falémé et du Bafing; il a fixé approximativement la source de la Falémé. Au lieu de considérer cette Falémé comme sortant du plateau de Timbo sous le nom de Tenné, il y a lieu de classer le Tenné comme affluent du Bafing, large rivière dont la navigabilité est coupée par des barrages rocheux. Quant à la Falémé, elle prend sa source dans le Koï.

En définitive, M. Oberdorf a traversé, entre la Falémé et la Gambie :

1° Le *Sirimana* (douze villages, dont un seul fortifié, Marouhou, 2.000 habitants);

2° Le *Petit-Bélédongou* (Confédération n'ayant qu'un grand village, Manakono, un second moins important, Sékoto, et trois villages annexes, 1,100 habitants);

3° Le *Badon* (deux gros villages, 1,000 indigènes, dont 250 armés de fusils). La capitale du Badon est située sur la route du Nidocolo et du Fouta-Djallon, sur le passage de toutes les caravanes;

4° Le *Dentila* (pays paisible et peuplé, vingt villages, 5,000 habitants, beaucoup de bétail).

Le Badon seul a un chef incontesté. Partout ailleurs, les villages prétendent avoir chacun son autonomie. On trouve de l'or dans le Dentila, et les chasses à l'éléphant y sont très fructueuses.

M. Oberdorf franchit la Gambie au gué de Marougou et entra dans le Niocolo.

Ce pays est très important; il est situé sur la rive gauche de la Gambie dans une grande bouche formée par le fleuve.

On divise le Niocolo en trois états : le *Niocolo mandingue* (treize localités, 4,000 habitants); le *Niocolo peul* (très belles femmes, villages immenses, beaucoup de bétail, dix-neuf localités, 3,000 habitants); le *Niocolo dioula*, riverain de la Gambie, centre de toutes les transactions (population laborieuse, marché important à Kédougou, où les caravanes vendent des bœufs, de l'or, des pagnes, des oranges et aussi des esclaves). Le chef de Kédougou est un homme très intelligent et peut être un précieux auxiliaire.

M. Oberdorf traversa de nouveau le fleuve à Doubaya pour entrer dans le Diallonkadougou qui renferme plusieurs confédérations :

1° Le *Songala*, l'une des provinces de l'ancien empire Mandingue, qui avait pour

capitale Temba. Les habitants prirent les armes à l'arrivée de M. Oberdorf; mais ils furent bientôt rassurés. Ce pays compte au moins 6,000 habitants, divisés en trois familles malinkés : 1° les *Kamaras* (huit villages, 3,000 habitants); 2° les *Keïtas* (cinq villages, 1,800 habitants); 3° les *Niacassos* (quatre villages, 1,000 habitants); les femmes vont presque nues et les hommes sont de grands ivrognes.

Entre le Sangala et le Dentila se trouve le Gounianta (trois villages, 1,000 habitants);

2° Le *Fontofa*, sur la rive droite de la Falémé, ayant de 500 à 800 mètres d'altitude avec de nombreux ruisseaux coulant en cascades (dix gros villages, 4,000 habitants);

3° Le *Gadaoundou*, au sud du Sangala, habité par les Peuls. Les villages principaux sont Niara et Médina (treize villages, 2,500 habitants);

4° Le *Koï*, d'un accès difficile, surtout pour des convois un peu lourds. Les deux mulets de M. Oberdorf ont passé avec peine. Ce pays renferme au moins dix-neuf villages, entièrement ouverts et généralement situés à 600 mètres d'altitude. Ils sont habités par des Peuls très paisibles;

5° Le *Dinguiray*, ayant pour capitale soit Dinguiray, soit Temba, capitale du féroce Boukari, dernier roi de l'empire détruit du Dialoukadougou. Il faisait mourir ses prisonniers de guerre avec des raffinements de cruauté. Il fit châtier ses douze fils, et la plus belle de ses filles fut enterrée vive, ornée de ses plus précieux bijoux.

Le roi actuel est le frère et le tributaire du roi de Ségou. Aguibon perçoit une dîme sur les récoltes et les caravanes, ce qui le dispense de recourir au pillage. Ce roi toucouleur a accepté notre protectorat. Le pays renferme au moins trente-cinq villages et 12,000 habitants;

6° Le *Koulou* (seize villages, 3,000 habitants)

En résumé, le capitaine Oberdorf a fait connaître une surface de pays de 7,000 kilomètres carrés, s'étendant jusqu'au Tankisso, notre nouvelle frontière du sud au Sénégal. Il a soustrait toute cette région à l'influence anglaise. Malheureusement, il vient de succomber à la maladie dans une nouvelle expédition.

Voyage de M. Luis Sorela de Dakar au Niger. — Un lieutenant d'infanterie de marine espagnole, M. Luis Sorela, vient de parcourir toute la côte occidentale d'Afrique de Dakar au Niger; dans la République de Libéria, il a remonté la rivière Saint-Paul dans son plus grand parcours navigable; mais la plus intéressante de ses excursions est celle qui a eu pour objet d'explorer le territoire des Bubis, indigènes qui habitent l'intérieur de l'île de Fernando-Pô, territoire où aucun Européen n'avait encore pénétré. Il résulte de ses observations que l'île n'est pas couverte entièrement d'immenses forêts vierges, comme on le supposait. Cette végétation exubérante disparaît complètement à une altitude de 1500 mètres, où, aux bois touffus succèdent de vastes vallées qui jouissent du privilége d'être inaccessibles aux fièvres. Les cultures européennes s'y développeront.

Le Bubi de l'intérieur est actif et intelligent; il a des muscles d'acier et une complexion athlétique; de toutes les espèces de la race noire c'est celle qui montre le plus d'aptitude à recevoir la civilisation; il présente un contraste frappant avec le Bubi des côtes, qui, paresseux et adonné à l'ivrognerie, offre le tableau repoussant d'une folie délirante, d'une profonde dégradation physique et morale.

Nouveau voyage de M. le D Zintgraff au Cameroon — Le gouvernement allemand vient de donner ordre au D[r] Zintgraff et au lieutenant Zenner de retourner au Cameroon. Le docteur Zintgraff fera des observations ethno-

graphiques et astronomiques ; le lieutenant Zenner s'occupera des études zoologiques et météorologiques. Le docteur Zintgraff a de plus la mission d'habituer les nègres de l'intérieur au trafic avec les blancs, et de chercher surtout à les amener à rompre la ligue des marchands entremetteurs et à venir eux-mêmes apporter leurs produits à la côte.

Pour donner à leurs pourparlers le relief nécessaire, les deux voyageurs se sont munis d'un stock richement choisi d'articles d'échange soigneusement assortis, que cinquante porteurs de Cameroon bien armés vont transporter.

Au lieu de s'arrêter à la côte, le docteur se rendra immédiatement à Batangda, établira une station plus au nord, afin d'essayer de pénétrer dans cette direction jusqu'au Bénoué et de réaliser ainsi le projet de Flégel.

Le Dr Tautain dans le Bélédougou. — La mission du docteur Tautain et du capitaine Quiquandon avait pour but de recouper l'itinéraire de Mage de 1863 et d'assurer la possession des régions comprises entre la ligne de nos postes, Koundou-Bammako et le désert. On devait placer ces pays sous le protectorat de la France et dresser la carte du pays, car les noms véritables de la plupart des états n'étaient même pas connus.

Le pays parcouru est dans sa partie méridionale couvert par un contrefort des monts du Manding, ligne de partage des eaux du Sénégal et du Niger. Ce contrefort va en s'épanouissant et en s'abaissant graduellement vers le nord-est. C'est un vaste éventail de 100 à 120 kilomètres, avec une altitude variant entre 550 et 300 mètres. Ces montagnes ont un aspect désolé. Leur sommet est formé de vastes plateaux terminés par des murailles à pic ou des terrains à pentes raides. Quelquefois elles comprennent des gradins disposés en escaliers, dont chaque marche serait haute de 30 mètres. Ce sont des roches ferrugineuses, parfois émiettées et formant des champs de petits cailloux polis et brillants qui recouvrent une mince couche d'argile. Les indigènes y cultivent du mil et du maïs, dont la farine est leur principal aliment. Au nord de cette partie montagneuse s'étend une vaste plaine de sable, dont le sol comprend une série de monticules de 15 à 20 mètres d'élévation. Ce sol est comme une vaste éponge, quand il est brûlé par le soleil, et il absorbe alors l'eau sans la rendre.

Le versant Est de ces montagnes donne naissance à une foule de petits ruisseaux, qni sont de véritables torrents dans la saison des pluies et se transforment en simples sillons tortueux pendant la sécheresse.

Ces tributaires du Niger se divisent en deux groupes :

1° La *Déla* et ses affluents ; elle prend sa source à 20 kilomètres à l'ouest de Bammako ; elle a de l'eau en toute saison, mais elle est considérable en hiver. Elle forme de petites mares qu'on utilise pour la culture du riz ;

2° Le *Kodala* et ses affluents, cette rivière rejoint le Niger à quelques kilomètres en aval de Nyamina. C'est un vrai *marigot*, dépression à courants alternatifs. Lorsqu'il a plu dans les régions traversées par ce cours d'eau, ses eaux s'écoulent lentement vers le Niger ; mais, quand il est grossi par ses tributaires et qu'il n'a pas plu dans la contrée qu'il traverse, le courant remonte la rivière assez loin dans l'intérieur des terres. Les Peuls prétendent que le lit du fleuve est la trace d'un immense serpent, qui, après avoir donné au pays la fertilité, partit un jour à la suite d'une injure que lui fit une femme et alla se jeter dans le grand fleuve, abandonnant ces régions à la stérilité.

Les affluents du Kodala et de la Déla changent de nom à chaque village.

Plus au nord on ne trouve pas de rivière. L'eau des pluies ne s'écoule ni vers le Sénégal ni vers le Niger ; elle est promptement absorbée par le sable brûlant.

L'itinéraire de la mission a été relevé à la boussole portative. Elle partit de Bammako, allant au nord, et atteignit Louko, chef-lieu du canton bambara de ce nom, aujourd'hui une grande ruine avec une centaine d'habitants. On ne trouve autour que des villages; ayant entre 20 et 150 habitants, autrefois construits en paille, sans défense, mais aujourd'hui remplacés par des villages en terre sans muraille d'enceinte.

De Nouko on se rendit à Koumi, beau village entouré d'une muraille défensive en terre ou *tata*, ayant 3 à 4 mètres de haut et de 1 mètre à 1^{m} 50 d'épaisseur. Koumi est habité par des bambaras fétichistes, ne faisant point de commerce mais cultivant l'arachide, le riz, le mil, le maïs, pour leur nourriture, et élevant un bétail nombreux. Enfin ils chassent beaucoup. Ce sont des braves, mais ils manquent d'esprit de suite.

La mission atteignit ensuite Touba, capitale des sept villages Markas, dont la population est musulmane. Ce pays n'avait été visité par aucun Européen (1,200 habitants). Chacun des villages a la même population, et ce sont des centres de commerce très importants. On y vend des chevaux; on y tisse des étoffes de coton que l'on teint avec de l'indigo, très abondant dans le pays.

De Touba, on se rendit à Damfa, capitale du Kaniaga. Eloignés des postes français, les habitants n'ont pu se disperser dans des villages de culture. La ville est entourée de murailles bien entretenues, et le pays, quoique sablonneux, donne d'abondantes récoltes. Des Maures viennent aux environs faire du commerce pendant la saison sèche.

De Damfa, on se rendit à Siébougou, centre d'échanges importants entre les Maures du désert et les Dioulas ou commerçants ambulants qui fréquentent nos postes. Toutefois, ce n'est qu'un misérable village de 500 habitants, à l'aspect désolé, situé au milieu des sables, sans un arbre aux environs. Malgré sa situation sur le passage des caravanes, ce village ne se développe pas, étant voisin de Ouossébougou, ce qui l'expose aux razzias des cavaliers Toucouleurs.

La mission continua à l'Est sur Mourdia, capitale du Niamala (1,000 habitants), entouré d'un fort tata. Aux environs se trouvent de bons pâturages.

L'expédition fut mal reçue, mais elle n'avait que six tirailleurs indigènes avec elle, et elle infligea au village une punition morale à défaut de punition matérielle. On refusa tous les présents officiels et on quitta un territoire où on était si mal reçu. Les gens de Mourdia comprirent la leçon et essayèrent de faire revenir les visiteurs chez eux; aussi est-il probable que le fait ne se renouvellera pas.

De Mourdia, on traversa le Dioukoloni, pays autrefois très florissant aujourd'hui ruiné. Au-delà se trouve le village de Ségala, capitale du Sarana, très bien fortifié, ayant un tata élevé mais une population peu dense. Sokolo, capitale du Kourouma, est au nord-est de Ségala. On l'appelle encore Souala ou Kala.

Le Dr Lenz y est passé en 1880. Il lui a attribué 6,000 habitants au lieu de 2,000. La latitude est de 14° 48′ 30″; la longitude est de 8° 46′ 38″, ce qui donne sur la longitude du docteur Lenz une différence de plus d'un degré ou d'environ 150 kilomètres.

Cette erreur provient de ce que la position du point de départ du Dr Lenz, Tin-Boucton, n'avait pas été déterminée astronomiquement par lui. Au contraire, l'itinéraire de la mission part de Bammako, position astronomiquement déterminée, et celui de 1887 est souvent contrôlé au moyen de celui de 1883. Enfin, le Dr Lenz a eu à lutter contre des difficultés que la mission n'a pas rencontrées, car il a dû voyager la nuit et se cacher pour prendre des notes.

Sokolo est un centre de commerce où se rendent les caravanes maures pour échanger leurs produits. On trouve sur le marché du mil, du maïs, du riz, princi-

pale nourriture des indigènes, des chevaux, des bœufs porteurs, des animaux de boucherie, des cotonnades, du sel, des armes et des esclaves. Le Dr Tautain a signé avec le chef de Sokolo un traité de protectorat.

Départ de Sokolo pour Goumbou, capitale du Ouagadou (9 jours de voyage); traversée de plusieurs villages situés à la limite du désert, en plein sable, tels que Boudiguiriré, appelé par Lenz Bousguéria.

Il lui avait attribué plusieurs milliers d'habitants au lieu de 500 et une longitude inférieure d'un degré à la véritable (9° 55'). Goumbou, formé de deux villages, a 1,800 habitants, tandis que le Dr Lenz lui en donne 15 à 20,000, Considérant cette localité comme plus importante que Tin-Bouctou, Lenz donne 20,000 habitants à Tin-Bouctou. Le Dr Barth lui en avait donné 13,000. Or, les chefs de caravanes, rencontrés à Goumbou ou à Sokolo, ont déclaré que Tin-Bouctou aurait quatre fois la population de Goumbou, ce qui donnerait 9,000 habitants seulement pour Tin-Bouctou. Au marché de Goumbou, on vend beaucoup de grains, de bétail et d'esclaves.

Le Ouagadou est une partie du grand empire du Bakhounou, qui s'étendait plus au nord dans le Sahara, alors très fertile. Le déboisement a amené le dessèchement du sol, la disparition de l'humus, la suppression des rivières et des pluies; en un mot, le désert a gagné vers le Sud et il est à craindre que, le déboisement continuant, les sables du désert n'envahiesent le Niamala, le Dioukoloni, le Sarana, le Bélédougou et n'atteignent ainsi les bords du Sénégal et du Niger.

La mission arrive à Kaloumba, où elle entre en relation avec les Oulod-Embarck, tribu arabe très puissante au désert et ayant signé un traité d'alliance avec la France de manière à ouvrir à nos futurs explorateurs les portes du désert vers Oualata et Tischist, encore absolument inconnus.

De Kaloumba, la mission s'est dirigée au S.-E. et est arrivée à Nyamina, sur le Niger, le 21 mai 1887.

Nyamina est la capitale du Massékélé, autrefois florissante mais déchue aujourd'hui, ancienne forteresse toucouleure. Le marché est important et on y trouve des étoffes tissées et teintes dans le pays, quelquefois très fines, mais alors d'un prix assez élevé; il y existe encore des étoffes de coton très épaisses, qui servent de couvertures. On y vend encore du sel, des grains, des esclaves. Il y a beaucoup de pêcheurs. Le poisson non vendu sur place est séché et transporté très loin dans l'intérieur, où il est un véritable régal pour les indigènes, malgré son épouvantable odeur.

La mission a alors longé le Niger, traversé le Méguétana (capitale Koulikoro).

Ayant parcouru 1,200 kilomètres en deux mois et demi, elle atteignait Bammako, après être passée à Manambougon, où s'élève un fortin, construit pour protéger la canonnière qui devait porter le lieutenant Caron à Kabara, port de Tin-Bouctou.

L'Espagne dans l'Ouest Africain. — Les prétentions de l'Espagne dans l'Ouest Africain viennent, dit M. Maunoir, de prendre figure, par la plume du savant colonel Coello, sur une carte d'ensemble des explorations de MM. Iradier, Montes de Oca et Osorio.

D'après la carte du colonel Coello, l'Espagne possèderait toute la côte Occidentale, de la rive Nord de l'Etembwé, du Rio del Campo au cap Joinville, dont le nom a été modifié par les Espagnols en celui de cap Santa-Clara. La géographie politique et surtout la diplomatie auront à discuter ce tracé qui amènerait la frontière espagnole à 18 kilomètres de Libreville, chef-lieu de notre établissement du Gabon. D'autre part, il diminuerait de 44 kilomètres dans le Nord le territoire dès longtemps possédé par la France. Enfin en attribuant à l'Espagne les 156 kilomètres de la

partie de la côte qui fait suite au Nord à l'ancienne limite française, jusqu'au Rio del Campo, la carte du colonel Coello paraît ne pas tenir compte des droits plus récents de la France, non plus que de l'acte diplomatique passé récemment entre l'Allemagne et la France.

Nouvel essai d'exploration de la région de l'Ouellé par M. le capitaine Van-Gèle. — M. le capitaine Van-Gèle a entrepris, dans la région du Haut-Congo, une nouvelle expédition de découvertes qui avait pour objectif la solution du problème de l'Oubanghi-Ouellé.

Ce problème posé, il y a dix-sept ans, par le docteur Schweinfurth a passionné tous les géographes.

Il s'agissait d'aller vérifier *de visu* l'hypothèse de la connexité de l'Oubanghi et de l'Ouellé, émise il y a deux ans par notre savant collègue, M. A.-J. Wauters, dans le *Mouvement géographique*.

Quatre-vingts lieues séparent en ligne droite les points extrêmes atteints par les deux rivières, sous la même latitude. Ce sont ces quatre-vingts lieues qu'il s'agissait de reconnaître, en même temps que de se rendre compte de l'état et de la valeur de la région que ces rivières traversent.

Ce probleme nous intéresse au plus haut point; car l'on sait qu'une convention avec l'État belge reconnaît à la France toute la rive droite de l'Oubanghi.

M. Van-Gèle s'est mis en route le 1er juillet, sur le steamer le *Henri Reed*, de la Mission américaine, et l'*Association internationale africaine*, avec les sous-lieutenants Liénart et Dhanis et cent hommes d'escorte, et a remonté l'Itimbiri, qu'il a suivi jusqu'aux chutes du Loubi. Mais arrivé là, le capitaine Van-Gèle n'a pu poursuivre le but qu'il se proposait d'atteindre. Aux chutes de Loubi, il a trouvé un pays désert, une impossibilité absolue de se ravitailler, et devant lui un pays couvert de forêts vierges où, d'après un petit chef des environs, on devait marcher de longs jours avant de rencontrer des villages.

Dans ces conditions où, dès les débuts, son exploration se présentait, risquant de compromettre sa petite troupe, le capitaine est rentré à la station des Bangala, d'où, à bord du *Henri Reed*, il est descendu à Léopoldville, puis à Boma, pour prendre de nouvelles instructions.

Lettre d'Égypte. — L'un de nos amis, au retour d'un voyage dans la vallée du Nil, nous écrit d'Alexandrie, le 18 juin, la lettre suivante, qui présente un intérêt exceptionnel :

« Le peuple égyptien est un peuple d'enfants. Ce caractère saute aux yeux tout d'abord et frappe ensuite à tous moments. Il a de l'enfance toutes les qualités et tous les défauts. Rieur, content de tout, gracieux dans ses attitudes, hableur au besoin et comme par plaisir. Jamais personne ne se fâche dans ce pays du soleil. Quémandeurs sans être mendiants, c'est pour s'amuser qu'ils crient « *haschich*, » et ne vous en veulent pas si vous leur refusez. Au lieu de s'acheter du tabac ou de la canne à sucre avec le baschich espéré, ils s'installent au soleil et laissent passer le temps. C'est le soleil qu'ils chargent de les loger, de les nourrir, de les vêtir, car le fellah ne mange qu'un peu de pain, de l'herbe et n'a qu'un toit en paille de canne à sucre et qu'une simple chemise. Dans la campagne, pourtant, l'homme travaille cette terre féconde du Nil où tout pousse à vue d'œil, où, le 25 décembre, j'ai vu récolter du trèfle qui, le 12 janvier, donnait des regains de $0^{m},50$ de hauteur. Le sol a besoin d'être retourné après l'inondation, et le fellah qui ne connaît pas la charrue, se sert encore de la houe de ses pères. Le véritable travail du paysan est de donner à boire à ce limon avide, où le soleil pompe sans cesse l'humidité.

» Aussi quel art déployé dans ces étages de rigoles qui vont porter au loin l'eau du fleuve béni, du fleuve dieu? Les sakhyehs et les chadoufs ne cessent leurs gémissements plaintifs de leurs moyeux en bois que bien avant dans la nuit; et ce n'est que de midi à deux heures, quand le soleil est dans toute sa force, que hommes et bêtes goûtent le plaisir de la sieste. Comment ces grands enfants songeraient-ils à gagner et à épargner? Aucun de leurs nombreux Gouvernements ne s'est occupé de les élever et d'en faire une nation. Et pourtant il y a bien là un peuple dans cette race soumise tour à tour par les grands conquérants et qui a su se perpétuer immuable dans ses traits et son caractère sous la domination des Perses, des Grecs, des Romains, des Arabes, des Turcs, des Français et enfin des Anglais.

» Nous avons l'habitude, en France, d'admirer beaucoup l'administration de nos voisins d'Outre-Manche; je vous avoue qu'en Égypte j'ai éprouvé une grande déception. Les Anglais ruinent l'Égypte et y sont universellement détestés. Jamais les Égyptiens n'ont été plus misérables qu'à cette heure; la tutelle anglaise a produit des résultats désastreux; les coupons de la dette sont payés, mais le pays s'appauvrit. Il y a là un danger prochain. Ce n'est pas encore l'état de misère noire qu'ils ont amenée à Chypre, où l'on déplore de n'être plus sous le régime turc, mais on y arrive. Les impôts augmentent; on vient d'augmenter la taxe de 1/6[e] par feldan de terre cultivée en tabac. C'est un des impôts les plus impopulaires et les plus lourds dans un pays où tout le monde fume.

» Je suis parti de France avec la conviction que les Anglais ne quitteraient pas l'Égypte; j'en reviens avec un doute sérieux sur ce point. Vous savez qu'ils diminuent considérablement leurs effectifs; il n'y a peut-être pas plus de 4,000 soldats actuellement en Égypte. A Wadi-Halfa, à Assouan, on ne voit plus que des troupes mixtes, nègres encadrés par les Anglais. Ces régiments ont d'ailleurs très bonne tenue et sont bien vêtus. Les Égyptiens prétendent que c'est encore trop et qu'ils se tireraient fort bien d'affaire tout seuls. Je le crois; du moment que l'on a lâché le Soudan et que les Anglais ont abandonné toute idée de restaurer la puissance du khédive dans son intégrité, je ne vois pas l'utilité de leur garnison coûteuse. Il ne serait pas étonnant que, voyant leur impuissance à gérer convenablement l'Égypte, ils ne s'acheminent doucement vers l'évacuation. Ils la feront bien payer au reste de l'Europe, à la France surtout; mais le jour où ils voudront une concession importante, ils offriront, en échange, de quitter l'Égypte. Mais à ce moment-là, la terre d'Égypte aura été épuisée à fond ou sera à la veille d'une faillite, à moins qu'on revienne à une tutelle analogue à celle de 1876 et 1878.

» Quels trésors d'influence nos pères ont accumulés pour nous dans ce bassin de la Méditerranée orientale pour qu'il en reste encore après tant de fautes! Car en refusant l'achat des parts de fondateur du khédive Ismaïl, la France devait se douter qu'on laissait beau jeu à l'Angleterre pour prendre la haute-main en Égypte; et lorsque, à l'encontre des plans de Gambetta, on a refusé d'aller de concert avec l'Angleterre en 1882, on pouvait se dire que c'était fini de nous sur les bords du Nil Le choix de nos agents au Caire paraît avoir été fait avec une légèreté bien condamnable, si j'en juge par les souvenirs qu'ils ont laissés. Nous avons la chance que l'Angleterre ait commis d'aussi lourdes fautes que nous. Ses échecs non vengés du Soudan, l'abandon de Gordon, la marche, en somme peu honorable, des Anglais pour délivrer ce héros, ont depuis longtemps effacé les traces des lauriers peu sanglants de Tel-el-Kébir. Ce prestige perdu n'a pas été compensé par l'affection du fellah, car s'il ne proteste pas quand on le menace et quand on le courbache, il ne sait pas tolérer qu'on l'exploite. Aussi le soldat anglais qui a l'air de considérer ces hommes à peau brune comme un négrier le fait de ses esclaves, inspire-t-il une invincible antipathie au peuple égyptien. Les simples se disent fort que ces poses de matamores

conviendraient peut-être à des vainqueurs, mais que si les troupes égyptiennes, en petits paquets, ont été battues par les Soudanais, les troupes anglaises, plus nombreuses et bien préparées, n'ont pas remporté de brillants succès. Ils ont dit qu'ils reculaient exprès : on peut toujours dire cela quand on recule, et personne n'y est pris.

» Les Égyptiens ne se souviennent plus de la conquête française que comme d'une épopée merveilleuse et lointaine, mais en revanche ils se rappellent les derniers Français venus chez eux, développant la prospérité du pays, y apportant de l'argent au moins autant qu'ils en prenaient, si bien que l'on entend dire, du Caire à Assouan : « L'argent français on le garde; l'or anglais s'en va comme il est venu. »

Notre influence s'appuie encore sur un autre élément; je veux parler de l'instruction des nombreuses écoles françaises qui se fondent dans toute la vallée du Nil. A Louqsor, notamment auprès de l'ancien temple de Ramsès II, existe une modeste école française où de petits fellahs apprennent notre langue et savent déjà l'écrire. C'est là un élément puissant que nos gouvernants ont eu la sagesse de ne pas entraver, bien qu'il soit en partie dirigé par nos différents ordres religieux. Au Caire, les frères de la doctrine chrétienne ont de nombreux élèves. On n'en est pas encore à l'essor merveilleux obtenu en Syrie, à Damas, à Beyrouth, mais on est en bonne voie et, grâce à la charité privée, ce mouvement se développe tous les jours. Il ne faut donc par perdre confiance. J'ai l'espoir que uous reprendrons un jour la place que nous avons perdue en Égypte. »

AMÉRIQUE.

Amérique centrale. — Le canal du Nicaragua. — Le 24 avril 1887, la Société du canal du Nicaragua a signé son contrat avec la République du Nicaragua et on commencera incessamment les travaux de cette importante entreprise.

Des études et des plans avaient été faits dès 1850, par le commandant Hatfield, pour le compte de la Compagnie de navigation américaine de l'Atlantique et du Pacifique ; en 1872-1873, par le commandant Lull, et en 1885, par A.-G. Menocal. Ce sont ces derniers travaux qui serviront de base à la construction du canal.

Le lac Nicaragua qui occupe le centre de l'isthme est aussi le point le plus élevé du canal. D'un côté, il s'écoule par le San-Juan dans la mer des Caraïbes ; après avoir coulé sur une étendue de 38 milles à travers une contrée plane et peu accidentée, le San-Juan entre dans un pays plus montagneux ; des rapides de Machuca jusqu'au confluent du San-Carlos, la rivière coule lentement dans un large lit, ce qui lui a fait donner le nom d'Agua-Muerte.

Le San-Carlos, le premier grand affluent, amène dans le San-Juan une masse de détritus composés en majeure partie de sables volcaniques qui obstruent le cours de la rivière de bancs de sable et de bas-fonds. Le Serapiqui déverse également de ces détritus dans le San-Juan. Aussi à partir de cet endroit, le cours du San-Juan n'est-il plus propre à la navigation et un canal spécial a-t-il dû être tracé vers la mer ; il aboutit à Greytown. Greytown est le point extrême du delta du San-Juan ; aussi son port menace-t-il toujours d'être comblé par les alluvions que lui amène un des bras du fleuve. On a donc dû projeter de construire un môle pour protéger le port et, de plus, de supprimer ce bras du fleuve en forçant par un barrage toute l'eau dans le bras le plus important, le Colorado, qui se jette dans la mer beaucoup plus au sud de Greytown.

De l'autre côté du lac, vers l'Océan Pacifique, différents tracés ont été proposés.

Un premier suivait le Rio-Tipitapa pour rejoindre le lac Managua et de là le port de Realejo. D'autres aboutissaient à Salinasbay et à San-Juan del Sur. On finit par adopter Brito comme port final ; on peut y arriver par le Rio del Medio que préconise le commandant Lull, soit par le Rio-Lajas, adopté par M. Menocal.

Le tracé adopté par M. Menocal s'étend de Greytown à Brito, sur une longueur totale de 169.8 milles, dont 40,3 de canal à creuser et 129,5 de navigation libre sur le lac, le San-Juan et le San-Francisco. Le lac Nicaragua, qui a environ 90 milles de long sur 40 de large et dont le niveau est à 110 pieds au-dessus du niveau de la mer, est le point le plus élevé de la voie. En quittant Brito, le canal suit la vallée du Rio-Grande et s'élève par quatre écluses à sa plus grande hauteur. La route sur le lac s'étend de l'embouchure du Rio-Lajas au fort San-Carlos, embouchure du San-Juan. Certaines parties du lac devront être approfondies. Puis le canal suit le San-Juan jusqu'à Ochoa un peu au-dessous du confluent du San-Carlos. A cet endroit, on a proposé une digue longue de 1,255 pieds et de 52 pieds de haut qui maintiendra le niveau de la rivière jusqu'à ce point à 110 pieds, niveau du lac. De là, le canal quittera la vallée du San-Juan pour suivre celle du San-Francisco qu'on transformera en un large bassin. Puis on coupera la chaîne des hauteurs qui sépare le San-Francisco du Rio-Juanillo et le canal descendra par trois écluses à la plaine qu'il traversera pour atteindre le port de San-Juan del Norte ou Greytown. Le canal aura 80 pieds de large au fond dans les tranchées profondes et 120 pieds dans les autres parties ; à la surface il aura 80 pieds dans les tranchées et 184, 288 et 342 pieds sur les autres parcours. Les écluses auront 650 pieds de long sur 65 de large. Le temps que mettront les navires pour passer d'un océan à l'autre sera de 30 heures ; 32 vaisseaux peuvent passer par jour, si les écluses n'ont place que pour un seul à la fois.

On croit pouvoir terminer le travail et le livrer à l'exploitation en six années ; les frais sont estimés à 64,043,697 dollars, y compris 25 p. c. pour les éventualités. Les terrains nécessaires seront donnés gratuitement à la Société.

Le climat du Nicaragua a son importance, surtout pendant la construction du canal. La partie occidentale est très salubre, mais les parties basses du delta du San-Juan sont infestées de fièvres. Dans la partie orientale, les pluies sont fréquentes du mois de novembre à février. Elles durent parfois sans cesser pendant deux ou trois semaines. C'est la période sèche pour le côté ouest du pays où les pluies cessent en octobre.

OCÉANIE.

Australie méridionale. — Amélioration du sol le long du Murray. — MM. Chaffey frères, irrigationistes de Toronto (Canada), viennent de passer, avec le gouvernement de la colonie sud-australienne, un contrat, aux termes duquel ils s'engagent à fertiliser et à rendre propres à la culture 250,000 acres ou 101,167 hectares de terres actuellement désolées et couvertes de broussailles le long du Murray. La totalité de ces terres leur est transmise en pleine propriété, contre l'engagement pris de leur part de consacrer aux irrigations une somme de 300,000 livres sterling dans les vingt ans. Ils devront de plus débarrasser le terrain des broussailles et le niveler. On attaquera immédiatement 30,000 acres, soit 12.140 hectares, qui dans huit mois seront prêts pour la culture des céréales, des arbres fruitiers et de la luzerne. MM. Chaffey vendront alors les terres à leur profit par parcelles de 40 à 160 acres, soit 16 à 64 hectares aux colons.

RÉGIONS POLAIRES.

Départ de M. Nansen pour le Groënland. — Les journaux norvégiens annoncent que la caravane à la tête de laquelle se trouve l'explorateur Nansen, conservateur du musée de Bergen, est partie pour l'Islande viâ Copenhague, dans les premiers jours de mai, pour se trouver rassemblée à Isafjord le 1er juin et s'embarquer sur le voilier *Jason*, capitaine Jakobsen, lequel s'est engagé à emporter l'expédition à la côte Est du Groënland.

Que trouvera M. Nansen dans l'intérieur du Groënland ?

Nordenskjöld nourrissait l'espoir d'y rencontrer un pays sans glace et sans neige, avec une flore semblable à celle des côtes. Il croyait même que la température devait être, à l'intérieur, plus chaude que sur le littoral et cette supposition, il la fondait sur la théorie, en apparence très spécieuse, que voici : Pour la formation des glaciers, il faut une précipitation constante d'eau et de neige ; or, le Groënland étant bordé par de hautes montagnes, il était logique de supposer que les vents arrivant de la mer devaient se dépouiller de leur humidité en traversant les montagnes, pour arriver desséchés dans l'intérieur du pays, semblables aux vents « Föhn » qui soufflent en Suisse, et empêcher par le manque d'eau la constitution des glaciers. Ce raisonnement n'était cependant pas exact, et les montagnes des côtes ne sont, paraît-il, ni assez hautes, ni assez régulières pour produire un tel dessèchement ; d'après les relations de Peary et de Nordenskjöld, on apprend, au contraire, que la neige tombe d'autant plus abondamment que l'on avance davantage dans l'intérieur.

On avait encore vu des rennes partir en troupes de la côte ouest pour l'intérieur et ce fait avait accrédité la croyance que l'on devait y rencontrer une terre fertile. Nordenskjöld trouva en effet des cornes de rennes sur les glaciers, à une distance considérable de la côte, ce qui montre que ces animaux vont quelquefois dans ces déserts de glace. Le fait d'ailleurs se constate souvent en Norvège, où l'on voit des groupes de rennes fuir vers les glaciers, chassés par les mouches et la chaleur des vallées.

Les Esquimaux ou les Groënlandais ont les idées les plus curieuses sur l'intérieur de leur pays. Ils ne croient pas seulement qu'il soit sans neige et sans glace ; mais ils se figurent aussi que c'est le séjour des âmes des trépassés et qu'il y a des habitants qui sont des héros. Ces hommes de l'intérieur seraient, d'après leur croyance, d'une taille double de la leur. Le capitaine Holm a raconté que les Angekoks, sorte de sorciers chez les Esquimaux païens, prétendent dans leurs séances être en relation avec les âmes et les héros de l'intérieur.

Si l'on ne croit plus à une terre fertile ou à l'existence d'habitants dans l'intérieur de ce pays, quel intérêt peut-on avoir à l'explorer ? demande le public en général. Chaque fois qu'une nouvelle entreprise de cette nature est décidée, on ne peut évidemment indiquer qu'un profit pratique et direct soit visé, mais le voyage peut porter des fruits inattendus et doit toujours avoir de l'intérêt au point de vue scientifique.

On sait que la Scandinavie a été autrefois couverte de ce que l'on appelle des glaciers « éternels », on trouve les traces qu'ils ont laissées dans les montagnes. On sait également que des masses de glaces, venant de la Scandinavie, sont allées se fondre dans des climats plus chauds. Le Danemark et une partie de l'Allemagne ont probablement été formés par le sable et les pierres apportés par ces glaces. Et non seulement la Scandinavie, mais l'Europe centrale, la Suisse, l'Angleterre, l'Amérique du Nord, etc., ont des marques distinctives d'avoir été recouvertes de glace. On croit même pouvoir indiquer deux périodes de glace entre lesquelles s'est pro-

duite une période d'un climat bien chaud. Dans cette période « interglaciale » les bois d'Angleterre, par exemple, se composaient d'arbres des tropiques (palmiers, etc.) et l'on y trouvait les lions, les rhinocéros et les ours antédiluviens. Ces animaux ont été chassés par une nouvelle période glaciaire, laquelle a encore disparu, et la terre d'Angleterre est maintenant une des plus habitées du monde entier.

Quelle est la cause de ces périodes, pourquoi ces glaciers disparaissent-ils pour se former encore plus tard ? C'est une question très intéressante à laquelle la science n'a pas encore répondu.

Pour la solution de cette question, les géologues regardent involontairement du côté du Groënland. Ce pays, placé sous une latitude se rapprochant de celle de Christiania ou de Bergen, a une période glaciaire probablement de même nature que celle d'autrefois en Norvège. Mais le Groënland n'a pas toujours été couvert de glace; on y trouve, dans les montagnes, les restes fossiles de bois que l'on peut assurer avoir été aussi abondants que n'importe où en Europe actuellement. Si l'on pouvait trouver la cause de cette période glaciaire au Groënland, la question devrait être considérée comme résolue et la géologie aurait fait un grand pas en avant. Mais pour cela, il faut connaître l'intérieur du pays et, pour le moment, on n'en connaît que les côtes. La dernière expédition de Nordenskjöld donne, il est vrai, quelques renseignements sur la glace du Groënland; mais ce n'est pas suffisant; il faut encore mesurer les hauteurs, connaître la ligne de partage des eaux, les conditions de la chute de la neige, etc., et cela, sur les différents points du pays. On pourra alors arriver à une conclusion et, si l'on veut, sur ces données établir les bases d'un système. L'aspect du Groënland n'a jusqu'à ce jour été établi que sur des suppositions ou des déductions : il est indispensable de pénétrer dans l'intérieur, car une petite observation a souvent renversé des systèmes entiers de dogmes et de théories.

Il ne serait cependant pas possible, au moyen d'une expédition comme celle que prépare M. Nansen, de résoudre la question de la période glaciaire du Groënland; son but est seulement de recueillir, à l'usage des géologues, des fonds d'observations. M. Nansen traversera le glacier du Groënland du côté où, jusqu'à présent, aucun Européen n'est parvenu; il pourra alors réaliser des expériences qui n'ont pas encore été faites.

Les météorologues profiteront également de ce voyage, M. Nansen devant faire des expériences sur le climat, telles que mesurer la température et l'humidité, examiner les directions du vent, étudier la précipitation de l'eau et de la neige, la formation des nuages, etc. Ces différentes observations d'un pays complètement inconnu devront être d'un intérêt plus qu'ordinaire. Si le temps le permet, M. Nansen fera également des observations magnétiques, par exemple sur la déclinaison du compas; mais ces dernières seront naturellement moins complètes.

Une chose dont l'expédition s'occupera, et qui est d'un grand intérêt scientifique, est l'existence et le développement du limon (*kryokonit*) qui se trouve répandu probablement sur tout le pays. Nordenskjöld l'a examiné et le croit d'origine cosmique. C'est cette boue qui est une des bases de son ingénieuse théorie sur l'origine cosmique des couches de l'écorce terrestre. M. Nansen a eu l'occasion de voir lui-même de cette boue, il y a six ans, sur des glaçons flottants qui venaient de passer sur la côte est du Groënland, arrivant de la mer polaire. Il n'eut pas l'occasion de l'étudier bien soigneusement, mais il la crut d'origine tellurique, c'est-à-dire qu'il la prit pour une poussière apportée par les vents de quelque partie du sol et tombée ensuite avec la neige. Quoi qu'il en soit, il est sûr que cette poussière joue un rôle important dans l'économie de la nature. Elle se place en mince couche sur la neige et la

glace et, étant un bon conducteur de la chaleur du soleil, elle les fait fondre beaucoup plus rapidement.

Un autre élément concourt au même résultat que cette boue : c'est la flore, de couleur rougeâtre, qui se développe sur de vastes étendues de la glace. Maintes personnes trouvent singulier d'entendre parler d'une flore sur la glace ; elle existe cependant et les champs de glace polaire sont couverts d'un monde de plantes particulières dont on doit la connaissance aux expéditions polaires suédoises. Le professeur Wittrock nous en donne une description très intéressante. Les botanistes suédois ont fait beaucoup pour la connaissance de cette flore, mais il y a encore plus à faire dans cette voie.

On trouve généralement des animaux partout où croissent des plantes et il en est ainsi dans ces pays de glace. On y rencontre tout un monde animal composé de créatures minuscules (puces de glace, petits vers, etc.), dont les œufs éclosent dans les fissures de la neige ou de la glace et qui se nourrissent des fleurs qui y viennent. Il est probable que M. Nansen rencontrera nombre de ces animaux inconnus jusqu'à présent, ce dont les zoologistes profiteront.

Une foule de personnes, désireuses de prendre part à l'expédition, ont sollicité M. Nansen de les y autoriser, mais la caravane se compose seulement de six personnes, savoir : M. Nansen, trois autres Norvégiens et deux Lapons. Le second de l'expédition est définitivement désigné et M. Nansen a arrêté son choix sur le lieutenant en premier Oluf Dietrichson, de la brigade de Drontheim. Les Lapons sont attendus de Karasjok.

Le lieutenant Dietrichson est allé directement à Christiania surveiller la construction d'un bateau et de traîneaux, tandis que les provisions se préparent à Copenhague. M. Nansen se décidera peut-être à emmener des rennes pour traîner les provisions Cette combinaison procurerait à l'expédition un ravitaillement de viande fraîche, lorsque ces animaux n'auraient plus d'utilité. Par contre, le transport et le débarquement présentent certaines difficultés et jusqu'à présent la question est en suspens, bien que le fourrage nécessaire à la nourriture des rennes ait déjà éte retenu

---

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

ASIE.

La Chine méridionale, ses populations, son industrie, son agriculture, ses ressources naturelles. — « J'avais depuis longtemps l'idée de tenter un voyage à travers l'Indo-Chine, mais ce fut seulement vers 1881 que je pus réaliser ce dessein. Mon plan était mûrement étudié. Je voulais traverser le sud de la Chine, c'est-à-dire les trois provinces de Kouang-Tung, Kouang-Si et Yünnan, parcourir ensuite le pays de Siam ou Laos, qui forme une sorte de territoire neutre entre le Tonkin, la Birmanie, le Yünnan et le royaume de

Siam, et passer par le sud-est de la Birmanie. La distance entre les deux points extrêmes était d'environ 1,500 milles ; les deux tiers de la route s'étendaient travers une région inconnue aux Européens et le voyage tout entier ne pouvait manquer d'offrir un grand intérêt. J'allais explorer l'*Anin* et le *Caugigu* décrits par l'ancien voyageur vénitien Marco Polo, dont le merveilleux ouvrage m'avait souvent inspiré le vif désir de voir ce pays. J'étais d'autant plus porté à donner suite à ce projet que j'avais déjà, en 1879, fait un voyage dans l'État Shan de Kiang-Maï, alors que j'étais attaché à la mission envoyé dans le royaume de Siam par le gouvernement indien. Je m'étais dit que la géographie, l'ethnographie et les autres sciences qui se rattachent à ces études trouveraient là un champ nouveau à exploiter, et j'étais convaincu que la connaissance exacte de la Chine méridionale pouvait contribuer à l'extension des relations commerciales. »

Ainsi s'exprime M. Archibald Colquhoun dans le premier chapitre de la relation du voyage qu'il a fait dans les provinces de la Chine méridionale pendant les années 1881 et 1882, et dont M. Charles Simond vient de publier en français une excellente traduction (1). Ayant pris passage sur le steamer *Pei-Ho*, il débarquait, le 19 décembre, à Canton et séjournait quelques semaines dans cette ville. M. Colquhoun la représente comme l'une des plus intéressantes de la Chine, où les mœurs chinoises se révèlent à l'observateur de la manière la plus pittoresque et la plus caractéristique. Les étrangers y sont relégués dans un ilot en amont de la cité indigène ; celle-ci n'a guère subi l'influence de l'Occident. On n'y retrouve l'Europe que dans quelques boutiques d'objets de fantaisie. Le nombre des barques et des bateaux y est énorme : les registres officiels en comptent jusqu'à 80,000 ; mais il est probable que dans ce chiffre se trouvent compris des embarcations hors d'usage, ainsi que des bateaux appartenant à d'autres provinces. En général, ce sont des femmes et des enfants qui habitent et dirigent ces maisons flottantes, les hommes restant à terre et s'occupant d'autres travaux. Il arrive même assez souvent que le bateau appartient à la batelière. « Les femmes montrent une grande habileté dans la manœuvre de leurs embarcations ; elles s'entendent aussi bien, sinon mieux que les hommes, à donner un bon coup d'aviron, souvent appuyé d'un bon coup de langue. Beaucoup de gens vivent sur l'eau et descendent rarement à terre. C'est un trait de mœurs particulier à la Chine, et ce genre de vie présente de sérieux avantages : on n'a pas de loyer à payer : on est à l'abri des voleurs et si l'on a des voisins désagréables, on peut aisément changer de résidence.

Préoccupés surtout des préparatifs de leur voyage dans le Kouang-Tung et le Kouang-Si, M Archibald Colquhoun et M. Charles Wahab, le compagnon qu'il s'était adjoint, ne purent voir en détail les curiosités de Canton ; ils signalent toutefois la statue de Marco Polo, placé dans le célèbre temple des Cinq cent Génies. A défaut d'autre témoignages, cette statue, s'il était démontré qu'elle est bien celle du grand Vénitien, prouverait la grande estime dont Marco Polo jouissait parmi les mandarins et les lettrés de l'Empire du Milieu. Mais il existe, à cet endroit, des doutes très sérieux, quoique la tradition courante veuille que Marco Polo ait rempli pendant trois ans des fonctions publiques à Che-Kiang et qu'il s'y soit acquis une haute réputation tant par la sagesse de ses conseils que par l'étendue de ses connaissances scientifiques. Enfin, tous leurs préparatifs terminés, nos voyageurs purent s'installer à bord d'un *Tio-Taus*, ainsi qu'on désigne les barques destinées à un long parcours, pour remonter le Fleuve de l'Ouest, ou Si-Kiang. Ils n'avaient point oublié naturelle-

---

(1) *Chine méridionale : de Canton à Mandalay.* (2 vol. in-18 ; Paris, Oudin, libraire-éditeur. 1887).

ment de se munir du nerf de la guerre, et ils emportaient une quantité considérable d'espèces métalliques, sous forme de lingots d'argent du poids de dix *taëls* ou de treize onces anglaise chacun (1). La possession de ces espèces exposait nos voyageurs à plus d'un danger, le Fleuve de l'Ouest, en amont de Ou-Chau-Fu dans la province de Kouang-Si, étant infesté par des bandes de pirates d'eau douce, qui exerçaient leur fructueux commerce interlope au mépris des ordonnances du *tsung-tu* ou gouverneur des deux Kouangs, de la surveillance des mandarins, de la police et d'un cordon de canonnières.

Ils emportaient, grâce à l'intervention du consul britannique, M. Hewlett, une lettre pour le sous-préfet de Pé-Sé, par laquelle le gouverneur des Kouangs invitait ce fonctionnaire à leur prêter aide et assistance, à leur fournir des vivres et à leur procurer des moyens de transport. Après avoir passé devant Fu-Shan, où l'on fabrique à très bon marché des poteries et des faïences fort estimées, et qu'on a surnommée la Sheffield chinoise, ils arrivèrent, le 3 février, à Chao-Ching-Fu, ville située sur la rive droite du fleuve et dominée par une pagode à neuf étages, bâtie dans le style architectural que l'on rencontre partout dans la Chine méridionale. A l'époque où les Portugais jetaient l'ancre pour la première fois devant Macao, c'était la capitale de la province de Kouang-Tung, et à cette heure même, elle ne manque pas d'une certaine importance importance commerciale. Ses rues pavées de longues dalles, ses boutiques, ses magasins encombrés de marchandises, le quai en pierres massives qui protègent ses maisons contre les inondations du fleuve attestent son ancienne grandeur. Vue de la rivière, Chao-Ching-Fu ressemble à une de ces villes qui bordent les grands lacs de l'Italie septentrionale ; elle renferme un grand nombre d'édifices publics de date ancienne, et de maisons particulières solidement bâties en briques et bien entretenues. Dans les faubourgs se dressent des maisons en bois assises sur des piliers en maçonnerie, d'un aspect très pittoresque. Regardez, mais n'entrez pas, car les porcs et les gens y vivent en une communauté très étroite et dans une intelligence trop parfaite.

Une fâcheuse nouvelle attendait M. Colquhoun à Chao-Ching. Un beau jour, tandis qu'après dîner il fumait tranquillement un cigare, l'interprète qu'il avait amené de Canton s'élança dans sa cabine, déclarant qu'il lui paraissait impossible de pousser plus loin. Il avait appris d'un de ses amis qui descendait le fleuve que, sur la nouvelle de la prochaine arrivée de deux étrangers, une grande exaspération s'était manifestée à Ou-Chau-Fu, d'ou elle avait gagné de proche en proche toute la province de Kouang-Si. Des placards avaient été affichés, mettant à prix la tète des voyageurs : on offrait 200 taëls à l'homme de cœur, au patriote qui les livrerait. Il n'y avait point à dédaigner cette sinistre information ; l'homme qui la donnait était connu pour professer d'excellents sentiments à l'endroit des étrangers, et il la tenait d'une source par malheur trop sûre. M. Colquhoun n'ignorait point d'ailleurs la haine que les riverains du fleuve de l'Ouest, entre Ou-Chau et Nan-Ning, témoignent aux *vieux diables étrangers*, et il se souvenait que les missionnaires catholiques venaient d'être l'objet de récents outrages et de mauvais traitements dans cette région même. Enfin, c'était à Ou-Chau qu'en 1870, à la suite d'une proclamation analogue, M. Moss, délégué de la Chambre de commerce de Hong-Kong, avait été arrêté dans son voyage d'exploration et avait dû rebrousser chemin. « Ces pauvres gens sont tenus dans l'ignorance la plus complète par les lettrés qui perdraient leur prestige, leur pouvoir, par conséquent leur moyen de subsistance si le peuple était

(1) L'once anglaise vaut un peu plus de 25 grammes.

plus éclairé. Aussi entretiennent-ils soigneusement la croyance que les étrangers viennent en Chine en qualité d'espions, qu'ils tiennent note des positions dépourvues de moyens de défense, et qu'en détachant des fragments de roches, ils dérobent le *Po*, c'est-à-dire « la bonne fortune » de la localité. L'étranger, surtout celui qui se livre à des investigations scientifiques, est toujours un objet de suspicion, de crainte et de haine féroce. On ne saurait s'étonner que de pareilles idées aient pris racine chez un peuple naturellement doux, moins stupide qu'on ne le prétend, quand on le voit soumis depuis des siècles au plus rude labeur et croupissant dans la plus abjecte ignorance.

Devant de pareilles perspectives, la résolution de M. Colquhoun ne fléchit pas néanmoins, et après avoir pris la seule précaution de revêtir, ainsi que ses compagnons, les costumes chinois qu'on leur avait procurés à Canton, il continua de remonter le fleuve. Chemin faisant, il rencontrait chaque jour une ou deux de ces stations de douane — *Lekim* — qui consistent en deux grands bateaux à fond plat rattachés ensemble : l'un comprenant les bureaux du fonctionnaire chargé de la perception des droits, l'autre lui servant de cuisine et de logement. Ces barrières ont l'inconvénient de paralyser le commerce et de doubler le prix de toutes les marchandises sans offrir, par compensation, l'avantage d'empêcher la contrebande. M. Colquhoun s'amusait à observer l'attitude de ses hommes chaque fois que sa barque approchait d'une de ces stations. Ils étaient évidemment inquiets, mais affectaient une froide indifférence, et s'empressaient d'annoncer qu'ils avaient à bord des mandarins anglais. Ils ne reprenaient leur assurance que lorsque le bureau de douane était hors de vue. Le mot de l'énigme fut bientôt trouvé : ils transportaient du sel en fraude. Ces bateliers étaient au surplus de rude travailleurs, d'une patience à toute épreuve, et toujours de bonne humeur. Ils étaient à l'ouvrage avant l'aube, et travaillaient jusqu'au coucher du soleil, avec deux intervalles de courte durée pour le repas et la pipe. Ces repas, d'une frugalité primitive, duraient de dix à quinze minutes ; puis les pipes, qu'ils possédaient en commun, passaient de bouche en bouche. Ils sont en général mieux vêtus et mieux nourris dans les provinces du Sud que dans les provinces du Nord ; ils ont bon caractère, et chez eux un accès de colère ne résiste pas à une bonne parole.

Nos voyageurs atteignirent enfin la limite des deux Kouangs et parvinrent, dans le Kouang-Si, à la ville de Ou-Chau-Fu, située au confluent du Fleuve de l'Ouest et du Fu-Ho. Elle n'offre rien d'intéressant aux yeux du touriste ; mais elle renferme 30,000 habitants, et ses rues, sales et monotones, sont animées par le bruit et cette activité fébrile que produisent le négoce et le mouvement des affaires. Elle a beaucoup souffert de la rebellion des Taïpings, mais elle a recouvré beaucoup plus vite que d'autres localités son ancienne prospérité, et elle est redevenue la place de commerce la plus importante qui existe entre Canton et le Yünnan. Le grand nombre de jonques qu'on y voit décharger ou charger des marchandises ; la quantité de bureaux de douane auxquels on se heurte à chaque pas pour ainsi dire, tout indique cette importance. Par malheur, les tarifs de la douane sont absolument prohibitifs pour la plupart des marchandises ; ils empêchent tout trafic sérieux avec l'étranger, et c'est à peine si l'on voit dans les boutiques quelques articles d'origine britannique. Il serait possible à quelques steamers d'un faible courant d'eau de remonter jusqu'à Ou-Chau-Fu le fleuve de l'Ouest. Mais, en supposant que les Chinois autorisassent leur service régulier, les tarifs les empêcheraient assurément de faire leurs frais.

La grande richesse du Kouang-Tung réside dans sa magnifique artère fluviale, et la quantité d'embarcations de toute sorte qu'on voit circuler sur le Si-Kiang ou ses affluents indique assez que l'industrie des transports y a pris un développement

énorme. On ne trouve dans la vallée de ce cours d'eau qu'une étroite bande de terres cultivées qui le longent ou se déploient sur les flancs arides des montagnes de ceinture. Aussi bien ces terres sont-elles cultivées dans des conditions excellentes, et dans les terres basses surtout, est-on parvenu à une perfection qui semble exclure tout nouveau progrès. Le paysan chinois, industrieux, patient, laborieux, laboure sa terre avec amour et ne lui ménage point l'engrais : il a pour elle cette sorte de culte que Michelet a relevé chez le paysan français. La nature, d'autre part, venant à son aide au moyen des inondations d'un fleuve qui dépose, comme le Nil, un limon bienfaisant, il obtient des récoltes vraiment merveilleuses. Mais ce même homme qui tire un si bon parti de chaque pouce de sol arable est loin d'avoir le génie de la sylviculture, et les flancs des montagnes restent dénudés. Les habitants des provinces méridionales ne sauraient songer par eux-mêmes à entreprendre la grande opération du reboisement : ils sont trop pauvres pour cela. Une telle tâche reviendrait naturellement au gouverneur impérial, et il semble étrange que le département des Eaux et Forêts ait été supprimé au moment même où les pays européens commençaient à reconnaître tous les avantages du boisement des montagnes, et prenaient des mesures pour la conservation de leurs anciennes forêts. Pour changer l'aspect désolé des collines des deux Kouangs, il suffirait de travaux peu dispendieux, car le sol, comme le climat, est favorable à l'arboriculture, ainsi qu'en témoignent les arbres qui poussent çà et là.

Nan-Ning, qui a un mille d'étendue, est peuplée de 30 à 40,000 habitants ; on y voit quelques entrepôts où l'on emmagasine les marchandises venues de Canton et de Pak-Hoi ; mais la place ne paraît pas avoir l'importance commerciale de Ou-Chau. Cette circonstance s'explique aisément : Nan-Ning est, en effet, située au milieu d'une plaine de faible étendue et environnée de collines qui offrent peu de ressources naturelles ; elle ne possède qu'une seule usine — une fonderie de cuivre — et n'est reliée à la mer par aucune voie de communication sûre et facile. Nan-Ning, à la vérité, est à cheval sur deux grands cours d'eau ; cette position paraît à première vue fort avantageuse, et le serait réellement si la majeure partie de la région n'était pas tout à fait inculte et si les pirates n'infestaient point les cours d'eau. En jetant un coup d'œil sur la carte du Si-Kiang, on serait tenté de croire que ce fleuve traverse des plaines fertiles et de riches plantations, où la population surabonde. Il n'en est rien toutefois : « Le Kouang-Si, comparé à d'autres provinces chinoises, est un pays de montagnes nues et stériles et de terres arables d'une médiocre étendue. Plus on avance vers l'ouest plus les plaines cultivées se rétrécissent entre les hautes chaînes de collines qui bordent le fleuve. Dans cette province qui est, comme le Kouand-Tung, presque aussi vaste que la Grande-Bretagne, il y a quelque chose encore de plus singulier que les limites restreintes des plantations : c'est la rareté de la population. Ceci explique pourquoi les terres cultivables, si peu nombreuses qu'elles soient, restent en friche. »

L'attitude hostile de ses habitants empêcha nos voyageurs de descendre à Nan-Ning. Ils apprirent, toutefois, du préfet et de quelques Chinois qui vinrent les visiter à bord de leur *ho-tau*, que la province possédait des mines d'argent, de mercure et autres métaux. La plupart sont abandonnées, et quant à celles que l'industrie privée exploite encore sous la surveillance du gouvernement, si le mot d'exploitation peut bien convenir à quelque chose d'aussi rudimentaire, rien ne se sait dans le public de leurs procédés techniques ou de leur rendement. On affirma encore à M. Colquhoun que le marché de Nan-Ning recevait par eau des bois de sapan, des graines d'anis, des huiles de pistache et surtout de l'opium, par la voie de terre. Ce narcotique est renfermé dans des caisses d'un poids de 1,000 taëls, lesquelles sont placées elles-mêmes dans des paniers de bambous solidement cons-

truits. Tous les membres de la caravane sont bien armés, et les marchands qui se livrent à ce commerce réalisent d'énormes bénéfices, lorsqu'ils ont la chance de supporter jusqu'au bout les fatigues du voyage et de repousser les attaques des bandits toujours apostés sur leur chemin. L'industrie propre à Nan-Ning ne comprend que deux objets : du papier commun, mais solide, et des ustensiles en cuivre d'une médiocre qualité. Le métal qui s'emploie pour la fabrication de ces ustensiles sert aussi à la confection des *kiu-koua*, ou soi-disant feuilles d'or destinées aux cérémonies du culte.

En amont de Nan-Ning, le fleuve se divise en deux branches, l'une se dirigeant vers le sud-ouest et formant une communication entre la frontière du Tonkin et le Kouang-Si sud-occidental, tandis que l'autre s'étend jusqu'au Yünnan et constitue pour cette province, dans sa partie orientale, la grande voie vers le sud de la Chine. C'est ce bras que nos voyageurs devaient suivre jusqu'à Pé-Sé, le plus haut point naviguable du fleuve de l'Ouest, et séparé de Canton par une distance de 600 milles soit d'environ un millier de kilomètres. C'est une ville de seconde classe, administrée par un sous-préfet, pour qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Colquhoun avait des lettres de recommandation, et qui s'empressa d'y faire honneur ; c'est en même temps un centre industriel et commercial qui ne manque pas d'importance. A partir de la ville, il y a de nombreuses briqueteries et des fabriques de poteries en pleine activité. Le grand nombre de barques et de canots qui sillonnent le Si-Kiang, les chantiers de constructions qui en bordent les deux rives, l'animation qui règne dans les rues de la ville, ses maisons bien construites, ses magasins appartenant aux corporations commerciales; les campagnards enfin, qui affluent, trois fois la semaine, sur ses marchés, tout cela forme un saisissant contraste avec les champs déserts et les villes ruinées que le voyageur rencontre en aval de la ville.

M. Colquhoun franchit en canot les cinquante et quelques rapides qui séparent Pe-Sé et Pa-Oi, terme de son voyage par eau, et après un parcours de quelques milles en deçà de la dernière de ces villes, il entrait dans le Yünnan. Il n'a pas consacré moins de la moitié de son ouvrage à la description tant de cette province chinoise qu'à celle du Laos indépendant, ou pays des Shans. Au point de vue topographique, le Yünnan se présente sous l'aspect d'un amas confus et d'un enchevêtrement inextricable de montagnes, sans ossature apparente et sans direction générale. Un examen plus minutieux démontre cependant que la pente du système tout entier court du nord au sud, et qu'allant de l'est à l'ouest, on traverse des chaînes secondaires entre lesquelles s'étendent des plateaux, des plaines et des vallées parallèles aux chaînes principales. La température, en somme, est agréable et salubre. Les plaines sont fertiles, et la population y est généralement très dense. La population de la partie septentrionale ne ressemble pas d'ailleurs à celle du sud ; en dehors des villes elle se compose de tribus indigènes qui se distinguent les unes des autres par les mœurs, le caractère, les traits physiques. Ces indigènes sont doux, francs, hospitaliers, mais pauvres généralement, et leur occupation habituelle est la culture du sol et l'élève du bétail. Dans les plaines, on cultive le riz, le maïs, les fèves, les pois, la canne à sucre, les fruits d'Europe, tels que châtaignes, poires, pommes, prunes, et aussi l'opium, sur une large échelle même. Un tiers des terres arables est planté, en effet de pavots dont le produit est consommé par les Chinois de la province circonvoisines. Quant aux tribus indigènes, elles fabriquent l'opium et le vendent; mais pour leur compte elles n'en n'usent pas.

M. Colquhoun confirme l'entière exactitude des récits de Francis Garnier sur l'énorme richesse minérale du Yünnan. Partout, le long de son propre parcours, il a vu des mines d'or, de cuivre, de sel, de fer, d'argent et de plomb. Dans diverses parties de la province on rencontre également du charbon, du zinc et de l'étain. Malgré tant

de richesses naturelles, le commerce du pays est presque nul. « La dernière rébellion musulmane et la peste qui a suivi la guerre ont contribué dans une certaine mesure à cette stagnation de tout trafic, à ce marasme de l'industrie et du commerce. Mais cet état de chose est surtout le résultat d'une cause permanente et d'un obstacle qui a paru jusqu'à présent invincible : l'absence de bonnes voies de communication. Les relations et les échanges de produits, matières premières et objets manufacturés, sont presque impossibles non-seulement avec d'autres provinces ou des pays étrangers, mais même entre les différentes villes du Yünnan. Toutes les marchandises doivent être transportées à dos d'homme, de mule ou de cheval, et le prix du transport pour les grandes distances est énorme. »

La population du Yünnan s'élève probablement à plus de 4 millions ; avant l'insurrection musulmane et la peste, elle était environ de 15 millions. Maintenant que l'ordre est parfaitement rétabli, la prospérité renaît peu à peu et la population tend à s'accroître. Le principal, pour ne pas dire l'unique objet importé est le coton du Shan, qui vient du Sud, par Soü-Mao, ou de l'Ouest, par Blamo Le transport se fait par des bêtes de somme. La matière première est filée et tissée dans différentes régions de la contrée. Quant au thé, le plus célèbre de la Chine, est assurément celui qu'on appelle, mais à tort, le thé de Puerh, ville méridionale du Yünnan ; il vient réellement du Shan. Ce thé passe d'abord par Soü-Mao, puis on le transporte dans différentes provinces de la Chine, au moyen de caravanes, jusqu'au fleuve Yang-Tsé, et de là jusqu'à Shanghaï et Pékin, d'où on l'importe dans les villes du Nord.

ASIE. — AFRIQUE. — OCÉANIE.

Les colonies portugaises, leur organisation administrative et leur situation actuelle — Au moment où le Portugal renonce finalement à son protectorat sur le royaume du Dahomey, il ne nous a point paru hors de propos, pour les lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, de jeter ici un coup d'œil sur l'état économique des possessions d'outre-mer de ce petit royaume ; tâche que nous rend très facile une excellente brochure de M. Lobo de Mulhaës, l'un des premiers publicistes portugais, qui écrit aussi bien dans notre langne que dans la sienne (1).

Ces possessions ne sont qu'un faible débris de l'immense empire colonial que le Portugal fonda du xve au xviie siècle, grâce au génie de ses grands princes, de ses grands administrateurs, de ses grands marins : l'infant don Henri, les rois Jean Ier et Jean II, Barthélemy Diaz, Vasco de Gama, Alvarès Cabral, François d'Almeïda, les deux Albuquerque, Fernand de Magellan, Pédro Teixeira, etc., etc. De ses anciens domaines, il reste encore au Portugal, outre l'archipel des Açores et les îles de Madère et de Porto-Santo, des possessions assez importantes en Afrique, en Asie et en Océanie. Ce sont, en Afrique, le cap Vert comprenant tout l'archipel de ce nom et les possessions de la Sénégambie ou Guinée portugaise ; Saint-Thomas et Prince, comprenant les îles de Saint-Thomas et du Prince et l'établissement d'Ajuda ; Angola, embrassant tout le territoire portugais au sud de l'Équateur dans l'Afrique occidentale, Mozambique, comprenant tout le territoire portugais dans l'Afrique

(1) *Les Colonies portugaises : court exposé de leur situation actuelle.* Lisbonne, Imprimerie Nationale, 1888.

orientale ; en Asie les territoires de Goa, de Damão et de Diu avec le port de Macao ; en Océanie une partie de Timor. Ces divers groupes de colonies constituent autant de gouvernements ou de provinces. Les gouverneurs portent le titre de gouverneurs généraux dans les quatre provinces du Cap-Vert, d'Angola, de Mozambique et de l'Inde, et de simples gouverneurs dans les deux autres provinces, celles de Saint-Thomas et de Prince, de Macao et de Timor.

Les gouverneurs généraux des provinces sont nommés par le roi ; ils possèdent le titre de conseillers honoraires (*carta de conselho*) et jouissent des honneurs et des distinctions accordés jadis aux capitaines généraux. Les simples gouverneurs, également nommés par la couronne, jouissent des honneurs qui reviennent aux gouverneurs civils des provinces de la métropole et aux généraux de brigade. Ces hauts fonctionnaires possèdent des pouvoirs très étendus et toutes les autres autorités leur sont subordonnées, toutes les affaires militaires et civiles, et même dans certains cas les affaires judiciaires sont décidées par eux en dernier ressort. Le gouverneur peut nommer provisoirement des employés pour les places qui deviennent vacantes, mais dont la nomination définitive dépend de la décision royale ; il nomme définitivement tous ceux dont le traitement annuel ne dépasse pas la somme de 1,666 fr. C'est encore lui qui nomme les administrateurs ou chefs de municipalité (*concelhos*) et prononce la dissolution de tous les corps électifs ; il choisit les membres de la *junte* de la province, accorde ou refuse le droit d'intenter des procès criminels contre les fonctionnaires administratifs, pour faits ayant trait à l'exercice de leurs fonctions ; mais pour cela il lui faut prendre préalablement l'avis de la *Junta* de gouvernement. Cette junte doit être consultée pour toutes les affaires graves et spécialement pour celles qui ont trait aux mesures de nature législative ou réglementaire. Le gouverneur n'est pas toujours lié par les décisions de la junte ; toutefois, il a besoin de son approbation quand il édicte d'urgence une mesure législative, ou bien quand il veut contracter des emprunts.

Chaque province a son assemblée particulière dite *Junte de province*, et d'après la loi du 1er décembre 1869, il existe en Angola, comme dans l'Inde, une junte générale (*Junta geral*). Les juntes générales jouissent des mêmes privilèges que les corps analogues, dans la métropole ; elles doivent en outre pourvoir aux travaux publics de la province, à l'exception de ceux qui concernent les forts, les édifices destinés au service du gouvernement, à l'administration de la justice et des finances, et les établissements militaires ; assurer les travaux et les services relatifs à la santé publique ; créer des écoles d'instruction primaire, industrielle et commerciale ; veiller au régime des établissements de bienfaisance ; créer des recettes pour faire face aux dépenses votées ; pourvoir enfin à tous les services d'utilité générale pour la province. Les membres de ces juntes sont électifs et la durée de leur mandat est de deux ans. Quant à la junte de province, elle se compose du gouverneur, du secrétaire général et des juges de seconde instance et de deux membres choisis par le gouverneur sur une liste dressée par la junte générale, là où elle existe, ou par la chambre municipale du chef-lieu, là où il ne se trouve pas de junte générale. Il y a encore les juntes de finances, les conseils techniques des travaux publics, les *concelhos* ou municipalités. Celles-ci ont à leur tête un administrateur nommé par le gouvernement et possèdent un conseil électif. Les conseils techniques se composent, dans les provinces, du gouverneur, du directeur des travaux publics est de son ressort. Enfin, la junte des finances administre les revenus publics ; la réception, la garde et l'administration des biens des défunts et des absents sont également dans ses attributions.

La loi du 21 août 1856 autorise, dans les colonies portugaises, l'aliénation de terres appartenant à l'État, par contrat de vente ou bail emphytéotique. Le prix de

la vente se verse comme il suit : un cinquième dans les 30 jours à compter de la date du contrat, et les autres quatre cinquièmes dans l'espace de 10 années ; mais l'acquéreur supporte un intérêt de 2 0/0 jusqu'à libération entière. Il lui est loisible d'ailleurs de payer sur-le-champ le prix du terrain ou de devancer le payement des annuités. Les étrangers peuvent acheter des terrains soit pour y construire des maisons ou des fabriques, soit pour s'adonner à la culture et à la colonisation. La loi du 21 août 1856 accorde aussi l'exemption des droits de douane pendant cinq ans aux machines, outils et matériaux destinés aux constructions sur les terrains ainsi achetés, et dispense des contributions directes, pendant 10 ans les produits récoltés sur les terres défrichées ; pendant 20 ans les produits des marais desséchés et pendant 30 ans, ceux des terrains conquis sur la mer ou les fleuves. Enfin, un décret daté du 4 décembre 1869 autorise la libre exploitation des mines dans les colonies portugaises, autant pour les Portugais que pour les étrangers, moyennant certaines prescriptions, clairement développées dans les onze chapitres du décret. Les mines de fer et de houille sont libres de tout impôt. Les autres mines payant 100 reis (0 fr. 55) par hectare de terrain et 1 0/0 de leur production. L'exportation des produits miniers est tout à fait libre. Les entreprises de mines peuvent importer, francs de droits, les outils, les machines et la houille nécessaires à leurs travaux.

L'archipel du Cap-Vert représente une superficie d'environ 2,900 kilomètres carrés et sa population en 1878 d'environ 90,000 habitants, contre 55,000 en 1834, dont un cinquième environ étaient des esclaves. Le climat des îles du Cap-Vert, excepté celui des îles Saint-Jacques, Saint-Nicolas et Mai, est doux et salubre, surtout à Saint-Antoine, à Bravo et à Fogo. La température moyenne est de 23 degrés centigrades ; les plus grandes chaleurs ne font monter le thermomètre qu'à 35 degrés, et l'on peut dire que les conditions de salubrité y sont presque les mêmes qu'à Lisbonne. Le sol et le climat de l'archipel se prêtent à la culture des produits du midi de l'Europe et de ceux des tropiques, à l'exception des îles du Sel, de Mai et de Saint-Vincent, les deux premières ne produisant que du sel et la dernière étant à peu près stérile. Les produits du sol sont le tabac, le coton, le pigeon d'Inde, la canne à sucre qui y vient à merveille, le café, dont la qualité est très estimée sur les marchés européens, la cochenille et la vanille, etc. L'élevage du bétail a une certaine importance relative, et il y a une dizaine d'années, on comptait dans l'archipel : 2,893 chevaux, 437 mulets, 13,352 ânes, 22,387 bœufs, 82,319 chèvres, 11,873 moutons et 10,679 porcs

L'île de Saint-Thomas et l'île du Prince dans l'archipel des Mafras, ainsi que le comptoir de Saint-Jean-Baptiste d'Ajudà dans le royaume de Dahomey, forment la province de Saint-Thomas et Prince. Son mouvement commercial représente en moyenne 5 millions de francs par an. L'importation se compose principalement des produits du continent portugais : tissus de coton, de laine, boissons, tabac manufacturé, etc. Le café, le cacao et les cuirs sont les principaux objets d'exportation, et il serait facile, avec un peu plus d'industrie, d'exporter les bois de construction et de teinture, l'huile de palme et la cannelle de Ceylan, que l'on trouve en abondance à Saint-Thomas. Dernièrement, on y a découvert des depôts de pétrole et de houille. Sa population est d'environ 22,000 habitants, tandis que celle de l'île du Prince ne dépasse pas 4,000 habitants, dont un très petit nombre sont européens. Aussi bien, malgré ses nombreuses conditions de prospérité, l'île du Prince est fort déchue de son ancienne importance. Quant au fort de Saint-Jean-Baptiste d'Ajudà, c'est tout ce qui reste au Portugal de ses belles conquêtes, entre le cap des Trois-Pointes et le cap de Lopo Conçalves. On retrouve encore à Ajudà quelques traces du commerce important que l'on y faisait au milieu du siècle dernier. Outre le trafic des produits

communs aux régions équatoriales, on s'y livre spécialement à celui de la poudre d'or, de l'ivoire, de la cire, des cuirs, de l'huile de palme, du bois, etc.

La province d'Angola occupe le vaste espace qui s'étend entre les 5° 12′ et 18° de latitude sud et les 21 et 28° de longitude est du méridien de Lisbonne et se divise en trois districts : Loanda, Benguella et Mossamèdes. Au dernier recensement sa population était évaluée à 433.307 individus, dont un dixième de blancs et se répartissant comme suit :

District de Loando	323.064
District de Benguella	87.880
District de Mossamèdes	22.363

Le chef-lieu de la province d'Angola, Saint-Paul-de-Loanda, résidence du gouverneur général, est situé sur le côte vis-à-vis de l'île à laquelle il a emprunté son nom. On y voit beaucoup d'édifices publics et de belles habitations particulières, et son port est bien abrité. Les gros bâtiments y trouvent un excellent ancrage ; il en est de même à Mossamèdes, mais le port de Benguella est moins sûr à cause des vents du sud-ouest et du nord qui y soufflent généralement. Le climat d'Angola est fort changeant ; généralement chaud et humide, surtout le long de la côte ou près des grands fleuves qui traversent la province, il devient plus frais, moins humide et même très salubre dans l'intérieur, à Pungo-An, Dongo, Ambaca, Caconda, Bihé, etc., et sur la côte même de Mossamèdes. La Moyenne de la température est de 39 degrés centigrades, et le maximun de 48 à 50 degrés pendant les mois de février et d'octobre. Les mois de mars et d'avril sont la saison des grandes pluies. C'est vers la fin de cette saison que les maladies endémiques qui règnent à Angola deviennent particulièrement dangereuses pour les Européens. La saison la plus favorable pour l'acclimation des étrangers s'étend du mois de juin au mois de septembre. On l'appelle la saison du *cacimbo*. C'est à cette époque qu'ont lieu les récoltes, qui sont toujours fort abondantes lorsque la pluie est tombée en quantité suffisante.

L'Angola produit en abondance du coton, de la canne à sucre, de l'indigo, du riz, du café, de la noix de coco, de la noix d'acajou, de l'huile de palme, des arachides, du blé, de la gomme copal, du ricin, du tabac, toute espèce de légumes, des ananas, des bananes, des oranges, etc., etc. Le gros bétail y est fort abondant ; l'élevage et le développement des races chevalines y rencontrent des conditions favorables. Sur toute la côte, ainsi que dans les criques et les rivières qui la découpent, la pêche est très productive, et il se fait, notamment à Mossamèdes un grand commerce de poissons salés. Des bois de construction et d'ébénisterie y sont très nombreux ; enfin la province possède de riches dépôts de charbons, de pétrole, de soufre, de sel, de salpêtre, de cuivre, de fer, et même d'or. A elles seules, la culture de la canne à sucre et celui du café pourraient, si elles prenaient un essor suffisant, enrichir le pays en un très petit nombre d'années.

La province de Mazambique offre un développement côtier de plus de 360 lieues, depuis le cap Delgado jusqu'à la baie de Lourenço Marques ; sa plus grande étendue, de l'est à l'ouest, est d'environ 200 lieues, et se trouve comprise entre les bouches du Zambèse et celle du Zumbo Elle est divisée en neuf districts : Quelimané, Tête, Lourenço Marques, Cap Delgado, Sofalla, Angoche, Inhambane, le préside de Bazaruto et la capitainerie des Terres-Fermes. Le climat subit de grandes alternatives, mais la température moyenne annuelle y reste généralemet assez élevée. Jadis, dans toute la province, les Européens souffraient beaucoup du climat et des mala-

dies endémiques qu'il engendre. Aujourd'hui, la situation sanitaire s'est beaucoup améliorée, par suite de quelques mesures hygiéniques qui ont été prises et de l'exécution d'importants travaux publics. Les districts d'Inhambane, de Sofalla, de Tête et des îles du cap Delgado se distinguent particulièrement par une atmosphère bien moins chargée qu'ailleurs d'émanations paludéennes.

Une somme annuelle de 13 millions de francs représente le mouvement commercial, et l'on estime à 1 million le produit annuel des douanes. Le sol est d'une merveilleuse fertilité, surtout eu égard au peu de soin que l'on apporte à sa culture. On y récolte des céréales et des fruits de toute espèce. Le bétail, la volaille, le gibier, le poisson y est abondant. Les forêts renferment de magnifiques essences propres à la construction, à l'ébénisterie, à la teinture. Il y a de nombreuses mines de houille, d'or et de fer; mais faute de capitaux et d'hommes entreprenants, elles restent inexploitées. Les cultures les plus avantageuses paraissent être le sésame, le café, le coton, le tabac, l'indigo et la canne à sucre.

On évalue, sur des données, à la vérité très incertaines, la population du Mozambique à 433,000 âmes, tandis qu'en date des derniers recensements, celle de l'Inde portugaise était d'environ 447,000 habitants. Comme dans tout l'Hindoustan, la population de l'Inde portugaise se compose d'une grande variété de races et de castes. La population indigène se divise en trois castes principales : les *brahmanes*, les *charadôs* et les *sudras*, toutes rivales entre elles, et dont les deux premières se disputent incessamment la suprématie. A la caste des *sudras* appartiennent les individus qui exercent les plus infimes métiers, et que l'on distingue sous les noms de *boïazes*, de *ferazes*, de *bailadeivas* et de *mordangueiros*. Le pays est encore habité par des *parsis*, des *gugires*, des *baneanes* et d'autres personnes de races et de religions différentes.

L'Inde portugaise s'étend entre le cap Comorin et le golfe de Guzerate. Les Ghats séparent, à l'est, les possessions portugaises de celles de la Grande-Bretagne, lesquelles touchent également au territoire portugais par le nord et le sud. Le climat du pays est généralement très chaud pendant les mois d'avril, de mai, d'octobre et de novembre, mais les brises du nord-est tempèrent la chaleur et la rendent assez supportable. A vrai dire, il n'y a dans l'Inde que deux saisons bien caractérisées ; l'été, saison pendant laquelle il ne pleut jamais, et l'hiver où les pluies sont continuelles. En somme, pendant les plus fortes pluies, le thermomètre ne monte pas au-dessus de 31 degrés centigrades et descend quelquefois au-dessous de 20 degrés. Pendant les autres mois, la température ordinaire se maintient entre un maximum de 34 et un minimum de 22 degrés centigrades. C'est d'ailleurs à l'époque des changements de saison que les fièvres intermittentes attaquent les Européens et font chez eux le plus de ravages. Nova-Goa, située sur la rivière Mandovi, est le chef-lieu de l'Inde portugaise. Elle renferme de belles maisons publiques ou particulières, même quelques vieux palais qui témoignent de la grandeur portugaise au XVe et XVIIe siècle, et l'on y rencontre presque toutes les conditions de la vie et de sociabilité européennes. Damão est situé sur la rive gauche de la grande rivière du même nom. C'est une place forte au nord de laquelle s'étend un large quai, qui jadis était le plus beau du Malabar, et en face on voit un village appelé Petit Damão, où il existait autrefois un arsenal où se construisaient des navires de fort tonnage. Le district de Pragana ou Nagar-Avelly, riche en bois de teck, en bétail, en gibier, etc., est placé sous la juridiction de Damão. Diu est une petite île longue d'environ 11 kilomètres, large de 3 kilomètres et située sur la côte méridionale du Guzerate. Elle est célèbre par le siège qu'elle soutint au XVIe siècle. Il n'y a point d'agriculture proprement dite à Diu ; on y cultive toutefois du riz et du poivre ; on y fabrique du vin appelé vin juif, et qui est extrait du riz et de certaines plantes. Diu fut célèbre

par l'industrie du tissage et celle de la teinturerie. Ces industries n'ont pas tout à fait disparu, mais elles ne sont plus pour ainsi dire que l'ombre d'elles-mêmes ; il n'existe plus guère d'autre commerce que celui des choses indispensables à la vie et l'exportation du poisson salé est aujourd'hui la grande ressource de Diu.

La ville de Macao, chef-lieu de la province de Macao et Timor, renferme environ 70,000 habitants, pour la plupart d'origine chinoise ; par décret du 20 novembre 1845, son port a été déclaré port franc. Il fut un temps où Macao était l'entrepôt du commerce de la Chine avec l'Europe et l'Amérique : aujourd'hui, son commerce, quoique considérablement réduit, n'en conserve pas moins une certaine importance. Il se fait surtout avec Honkong, Canton, Batavia et Goa. Dans ces derniers temps, le mouvement commercial de Macao s'est élevé par an à 6,371,688 *patacas*, soit près de 32 millions de francs (1). Parmi les importations figurent en première ligne l'opium, les cotonnades, les soies, le thé brut, les vins d'Europe. Dans l'exportation les soiries et le thé préparé tiennent le premier rang. Le commerce a beaucoup souffert d'ailleurs, par suite de l'interdiction de l'émigration chinoise par Macao. Il y avait dans cette ville un dépôt pour les coolies chinois. Ces ouvriers étaient engagés pour les colonies espagnoles et le Pérou, et l'autorité portugaise exerçait une surveillance sevère sur leurs contrats. Toutefois le gouvernement portugais, voyant que, malgré tous les efforts de ses délégués à Macao, il était impossible d'empêcher les cruautés auxquelles les malheureux Chinois étaient en butte dès qu'ils montaient à bord des navires étrangers, ordonna, le 20 décembre 1873, la suppression complète du trafic et de l'embarquement à Macao des coolies chinois.

Timor a une superficie de 60 lieues en longueur, sur 18 de large ; elle appartient partie aux Hollandais, partie aux Portugais. Les premiers occupent à l'ouest la province de Serviao, et les seconds, à l'est, la province de Bellos. On accorde à la partie portugaise de l'île une population d'un million d'âmes environ. Le sol est extrêmement fertile et convient à la culture de toutes sortes d'épices. La cannelle de Timor, si elle était convenablement exploitée, pourrait donner d'immenses bénéfices ; sa qualité égale, si elle ne la surpasse pas, la cannelle de Ceylan. Dans toute l'île, mais surtout dans sa partie méridionale, on voit des forêts de cotonniers fournissant un excellent textile que travaillent les indigènes, et dont ils font des vêtements qu'ils teignent des couleurs les plus vives et les plus variées. Les buffles, les porcs, les bœufs, les chevaux de petite taille abondent et font l'objet d'une grande exportation. Le chef-lieu de l'établissement portugais était situé autrefois à Lifau, endroit relativement salubre ; il a été transféré à Delly, dont le port est plus accessible et mieux abrité. Le tarif douanier appliqué à Timor est des plus simples ; tous les articles importés sous un pavillon quelconque payent 6 0/0 *ad valorem*, à part les armes de guerre, les vins et spiritueux, qui supportent un droit de 15 0/0, et de l'opium taxé à 40 0/0. Quant à l'exportation des produits de Timor, elle est taxée à 5 0/0 *ad valorem* sous tous les pavillons.

AMÉRIQUE.

La Guadeloupe, son histoire, sa population, ses villes et ses ressources économiques. — La Guadeloupe est, avec Marie-Galante,

(1) La *pataca* vaut un peu plus de 5 francs.

la Désirade, les Saintes, une découverte de Christophe Colomb, lors de son second voyage vers le Nouveau-Monde. Les aborigènes, qui étaient des Caraïbes, race universellement répandue alors dans tout le grand archipel des Antilles, la nommaient Karukera; mais Christophe Colomb lui donna le nom de Guadeloupe, suivant les uns pour rendre hommage à Notre-Dame de la Gouadelupe, suivant d'autres à cause de la ressemblance de ses montagnes avec celles de la sierra de Guadelupe.

Trois ans plus tard, Colomb revenait visiter la Guadeloupe, et près d'un siècle s'écoula ensuite sans que les Européens parussent songer à s'établir dans l'île. Les Français n'avaient pris pied en Amérique qu'au Canada, quand le cardinal de Richelieu pensa le premier qu'il y aurait à tirer parti des petites Antilles comme établissement colonial. Belain, sieur d'Esnambuc, gentilhomme de Normandie, « capitaine du roi dans les mers du Ponant », et M. du Rossey furent autorisés à fonder une compagnie privilégiée. Mais devancé à la Guadeloupe, D'Esnambuc fit voile vers la Martinique, tandis qu'un de ses lieutenants, Liénard de l'Olive, débarquait, le 28 juin 1635, cinq cent cinquante personnes à la Guadeloupe, au nord-ouest de l'île, à la pointe du Vieux-Fort. De 1636 à 1642, trois compagnies possédèrent la Guadeloupe ; elles s'y ruinèrent tant par leur avidité que par les luttes acharnées qu'elles soutinrent contre les indigènes. Mais, en 1649, le marquis de Boisseret acquit de la dernière de ces compagnies la propriété de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Désirade et des Saintes, moyennant 60,000 livres tournois et une redevance annuelle de 6,000 livres de sucre. De cette époque date un commencement de prospérité pour la colonie. Quelques Hollandais, fuyant le Brésil d'où les avaient chassés les Portugais, vinrent s'y établir avec 1,200 esclaves et créèrent, dit-on, les premières sucreries. Cependant, les successeurs du marquis de Boisserot commirent à leur tour tant de fautes et d'exactions, qu'en 1664, Louis XIV, sur les instances de Colbert, acheta l'île pour 125,000 livres tournois. Malheureusement, dominés par les idées économiques de leur temps, au lieu d'accorder à la Guadeloupe la liberté commerciale, ils en confièrent l'exploitation à une compagnie nouvelle qui s'appela la Compagnie des Indes Orientales. Cette Compagnie faisant aussi mal que ses devancières, Louis XIV prit, en 1674, le parti de la dissoudre et de réunir la Guadeloupe aux domaines de la couronne. Il paya d'ailleurs les dettes de la Compagnie qui s'élevaient à plus de 3 millions. Un gouverneur et un intendant furent chargés d'administrer la colonie, et déjà, en 1669, un édit royal avait autorisé les gentilshommes à faire le commerce des Antilles.

La Révolution trouva la Guadeloupe dans une situation très prospère : 35,000 hectares de son sol étaient sous de riches cultures ; son commerce se chiffrait par 32 millions de livres tournois ; sa population était de 107,226 individus, dont 13,938 blancs, 3,149 affranchis et 90,139 esclaves. Quelques détails sur les éléments disparates qui composaient alors sa population feront mieux comprendre quel bouleversement la Révolution devait produire dans l'île : « Une noblesse aventurière et un clergé entreprenant, mais plein de tolérance, tenaient le premier rang dans la société ; une petite bourgeoisie de négociants, de capitalistes et de fonctionnaires occupaient le second ; au troisième rang venaient les engagés, domestiques, laboureurs, dont l'envoi se continua pendant cent quarante-huit ans. Ces trois groupes constituaient la classe blanche. La population de couleur se divisait en hommes libres et en esclaves. Les hommes libres étaient les enfants de couleur nés du commerce des blancs et des négresses. Au début de la colonisation, ils suivaient la condition de leur père et effaçaient sa faute en recevant la liberté. Cette classe eût subitement augmenté si, en 1684, Louis XIV n'eût décidé que les enfants suivraient désormais la condition de leur mère. La classe des hommes libres comprit alors les anciens affranchis, leurs descendants et les rares esclaves qu'on affranchissait. Exclus des

fonctions publiques et privés de droits politiques, les affranchis jouissaient seulement des droits de propriété et d'égalité devant la justice. »

L'esclavage, aboli par la Convention dans son fameux décret du 16 pluviôse an II, rétabli par le premier Consul et maintenu par la Restauration, a décidément disparu de nos colonies depuis 1848. Le régime colonial que la Restauration avait institué, du moins dans son ensemble, a également reçu d'importantes modifications sous le second empire; deux sénatus-consultes, celui de 1854 et celui de 1866, sont venus régler la constitution de la Guadeloupe. Aujourd'hui la Guadeloupe jouit d'une entière liberté commerciale et d'une sorte d'autonomie administrative, sous le haut contrôle de la métropole. Sa population n'a cessé de croître ; sa production et son mouvement commercial d'affecter des proportions plus grandes ; enfin le traité du 10 août 1877, par lequel la Suède rétrocède l'île de Saint-Barthélemy à la France est venu ajouter un nouvel anneau à sa ceinture de belles dépendances.

Ces lignes résument à grands traits, pour les lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, l'histoire de la Guadeloupe, telle que l'expose, dans une excellente monographie (1) M. A. Bouïnais, capitaine d'infanterie de marine, qui connaît bien le pays, pour y avoir vécu pendant cinq ans, et qui il y a deux ans a donné de sa compétence comme économiste et géographe une preuve manifeste dans ses études sur l'Indo-Chine et la Cochinchine française. Située par 15°59′-16°31′ de latitude nord et 63°32′-64°9′ de longitude ouest du méridien de Paris, la Guadeloupe fait partie des petites Antilles, ou Iles du Vent, lesquelles ne paraissent être qu'un prolongement sous-marin d'un des rameaux des Andes péruviennes. La circonférence de l'île est d'environ 444 kilomètres et sa superficie de 160,262 hectares. Divisée en deux parties par un canal long d'environ 11 kilomètres, large de 30 à 120 mètres, ayant au plus 5 mètres de profondeur, la Guadeloupe représente sur la carte deux ailes inégales déployées autour d'un axe qui en maintient l'unité, en même temps qu'il les sépare. La partie occidentale, c'est la Guadeloupe proprement dite, et la partie orientale s'appelle la Grande-Terre. Dans la première, sorte d'ellipse irrégulière de près de 180 kilomètres de tour, d'une longueur d'environ 46 kilomètres et d'une largeur de 27 kilomètres, le sol, d'origine volcanique, est formé de porphyres, de trachytes, de laves et de basaltes dans les parties en pentes, d'alluvions argileuses tantôt jaunes, tantôt rouges, dans les parties moins accidentées. Une chaîne de montagnes très boisées, d'une hauteur moyenne variant entre 1,000 et 1,200 mètres et dont le sommet le plus élevé, *la Soufrière*, atteint 1,484 mètres, la traverse du nord au sud, donnant naissance à d'impétueux torrents, source de richesses et quelquefois de ruines, et ne laisse à la culture que les flancs de son système.

Le volcan de la Soufrière est formé d'un cône trachytique, lequel surgit au milieu d'un vaste cirque de rochers de dolérite. So point culminant est à 1,484 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un plateau haut de 1,458 mètres et ayant 350 mètres de diamètre, constitue le cratère ; sa température moyenne est de 12 à 14 degrés, et il projette encore des vapeurs sulfureuses dont la température va jusqu'à 96 degrés. Ce plateau offre successivement des vallées et des pitons arrondis et est traversé par plusieurs fentes. Le soufre est tantôt incrusté dans les roches, tantôt déposé à l'état de concrétion aux bouches des fumerolles ou dans les anfractuosités des rochers, on le trouve aussi mélangé aux sables et aux centres des alentours. Des

---

(1) *Guadeloupe physique, politique, économique*, avec une notice historique par M. A. Bouïnais (1 volume in-18. Challamel aîné, Paris, 1887).

fumerolles s'échappent des vapeurs aqueuses ; celles-ci, par suite du dégagement des gaz, produisent quelques détonations et un bruit imitant le sifflement des locomotives. La dernière éruption de la Soufrière remonte à 1799 ; une pluie de cendres grises eut lieu en 1838. Quant au produit annuel du soufre, d'après le rapport de M. Mercier, ingénieur civil, il ne paraît pas dépasser 2.800 kil., et il n'y a aucun parti à en tirer.

La Grande-Terre forme une sorte de triangle dont la base, de l'est à l'ouest, mesure environ 53 kilomètres, et la hauteur environ 31 kilomètres. Le sol alluvionnel repose sur des assises calcaires composées de coquillages et de madrépores. Ici, point de système montagneux, seulement quelques collines jetées çà et là comme au hasard, Au nord, les hauteurs de l'*Anse-Bertrand* forment un plateau de 95 mètres d'altitude, dont les pentes s'affaiblissent doucement au nord et sont très raides au sud ; au sud ; les *Grands Fonds de Sainte-Anne*, formés de mornes abrupts coupés de gorges profondes, courent parallèlement à la côte et s'élèvent à 115 mètres. Dans cette partie de l'île, il n'y a point de rivières ; quelques ruisseaux sans pente, souvent desséchés, se frayent un passage vers la mer en s'infiltrant à travers les sables. Comme on le voit, la constitution géologique des deux parties de l'île est très différente : l'une, de formation volcanique, a été travaillée par l'action des feux souterrains, tandis que l'autre émergeait lentement du fond de la mer.

En 1660 les aborigènes de la Guadeloupe avaient disparu, et dès cette époque, il n'y eut plus que des colons, des engagés et des esclaves ; bientôt même les engagés disparurent pour faire place exclusivement à des travailleurs nègres, capturés sur la côte occidentale d'Afrique. Depuis 1848, on compte dans la colonie une race de plus : ce sont les coolies venus de l'Inde à titre d'immigrants libres. Ce fut seulement l'ordonnance du 4 août 1833 qui donna un véritable état civil aux esclaves. Il est concevable, dès lors, que les calculs faits avant cette époque sur la population laissent beaucoup à désirer. Depuis 1848, l'état civil ne distingue plus les races en tant que couleur ; il n'y a plus donc que deux catégories de personnes : les créoles, c'est-à-dire tous les individus nés dans la colonies et les immigrants. Les éléments créoles se répartissent à peu près dans les proportions suivantes : blancs 7 0/0, métis 62 0/0, nègres 31 0/0. On ne nous dit pas qu'elle est la quantité des coolies, mais on fixe la population totale de l'île, au 1er janvier 1880, à 177,945 habitants. La moyenne des naissances est de 29.9 pour 1000, contre 26 en France. La mortalité se chiffre par 30.3 pour 1000 ; en France elle n'est que de 23 à 24. Les mariages sont dans la proportion de 6 à 7 pour 1000, chiffre inférieur à celui de l'Europe, qui donne 7 à 8. Les enfants naturels atteignent le chiffre de près de 250 pour 1000 : proportion effrayante, qui ne peut être comparée qu'à celle de la Bavière qui est de 237 pour 1000.

Les trois villes importantes de l'île sont la Basse-Terre, la Pointe-à-Pitre et le Moule. De sa rade le panorama qu'offre la Basse-Terre est charmant, mais cette rade elle-même est ouverte à tous les vents et sujette au ras de marée lors de l'hivernage. C'est surtout une ville de garnison et de fonctionnaires, et le gouvernement y a toujours siégé dès les débuts mêmes de la colonie. Elle renfermait, au dernier recensement, environ 9,000 habitants, y compris les soldats et les immigrants. La Pointe-à-Pitre tire son nom d'un marin nommé Peters, venu avec les Hollandais qui s'établirent dans l'île en 1654. « L'entrée de la rade frappe agréablement l'œil du voyageur. A droite quelques mornes estompant le paysage sans grand relief de la Grande-Terre ; en avant la Pointe toute neuve encore, au pied de laquelle s'amarrent de lourds vaisseaux ; entre vous et la terre, pendant la récolte, une forêt de mâts, signe de prospérité commerciale de l'île ; sur votre gauche de charmants petits îlots, lieux de plaisance et de repos ; enfin au dernier plan, également à gauche, les hautes montagnes de la Guadeloupe, profilant leurs arêtes sur le ciel incomparable des

Antilles. » Tels sont les avantages naturels qui attirèrent les regards de M. du Poyet, gouverneur de l'île, de 1728 à 1734. La ville ne prit guerre de développement qu'à partir de 1769, où un édit du roi en fit le siège de la *Sénéchaussée* qui comprenait toute la Grande-Terre et quelques communes du nord de la Guadeloupe. Détruite par le tremblement de terre du 8 février 1843, qui fut suivi d'un violent incendie et qui causa à la colonie une perte totale de 118 millions de francs, elle s'est rapidement relevée de ses ruines ; c'est aujourd'hui une ville coquette animée, peuplée d'environ 20,000 habitants et centre d'un mouvement commercial important. La rade est une des plus belles du golfe du Mexique, et seules les rades de Fort-de-France et de la Havane sont capables de rivaliser avec elle. Chaque année plus de cent navires de plus de 500 tonneaux et un grand nombre de goëlettes faisant le cabotage viennent y apporter les produits de l'importation et y prendre ceux de l'exportation. Quant au Moule, c'est la seconde ville de la Grande-Terre. Le territoire de la commune, très riche et fort bien cultivé, comptait, au 1er janvier 1880, plus de 11,000 habitants. On y remarque plusieurs usines centrales à sucre et quelques établissements de commerce.

A la suite de diverses circonstances et par des causes multiples, la culture de la canne à sucre est devenue tellement prédominante aux Antilles, qu'au point de vue économique, elle est la seule dont il y ait réellement lieu de tenir compte. Mais en sera-t-il toujours ainsi ? « Cette question, dit M. Bouïnais, se pose depuis longtemps» et sa solution est si grosse pour l'avenir des Antilles que l'on conçoit aisément qu'il y aurait témérité, en l'état actuel des choses, à la préjuger. Quoi qu'il en soit, ce problème passionne vivement les économistes et les colons. Certains esprits affirment que nos colonies à plantation trouveraient de grands avantages, en présence de l'importance toujours croissante de la production du sucre de betterave, à essayer d'autres cultures. Mais lesquelles ? C'est là le point embarrassant. » Aussi bien, tant que la culture du sucre subsistera, restera-t-elle essentiellement liée au problème de l'immigration, lequel est né lui-même de l'émancipation des esclaves en 1848. A cette époque, sur 87,752 esclaves que comptait la Guadeloupe, il y en avait 78,000 travaillant dans les habitations rurales, où le plus grand nombre cultivaient la canne. En vain, après l'émancipation. les planteurs cherchèrent-ils à retenir, par diverses concessions, les nouveaux affranchis et à les réunir en ateliers. Soit insuffisance de salaire, soit répulsion pour les travaux qui leur rappelaient de très près l'esclavage, ceux-ci désertèrent en masse les habitations, et la colonie, qui produisait 38 millions de kilogrammes de sucre en 1847, vit ce chiffre s'abaisser à 20 millions en 1848 et à 17 millions l'année suivante. La situation était on ne peut plus grave, et il fallait aviser immédiatement. On songea d'abord à faire venir des Gascons et des habitants des vallées pyrénéennes. Ce premier essai ne fut pas précisément heureux, et suivant l'exemple donné par l'Angleterre, on chercha des travailleurs à Madère. pour satisfaire aux besoins de la Guadeloupe ; force fut bien de recourir à l'Inde et à l'Afrique, comme à la Chine, et diverses Compagnies se chargèrent d'opérer ce recrutement. Le travail le plus avantageux sur les champs de cannes était celui des Africains, et après celui des Indiens ; quant aux Chinois, ils furent surtout employés comme domestiques. Aujourd'hui le recrutement des coolies indiens a exclusivement prévalu.

En 1881, la Guadeloupe comptait 22,000 immigrants. Une convention signée, le 1er janvier 1861, entre la France et l'Angleterre règle le mode de recrutement, d'introduction et de rapatriement des travailleurs. L'engagement ne peut excéder cinq années. Divers décrets régissent la situation du coolie, dans l'intérieur de la colonie. En voici les principales dispositions. Les heures de travail, la nourriture, les soins médicaux, les conditions de logement, etc., sont soigneusement déterminés. Un

personnel spécial. divisé en service actif on d'inspection et en service sédentaire, et des syndicats protecteurs établis à la Basse-Terre, à la Pointe-à-Pitre, à Marie-Galante veillent à l'observation des règles édictées. Le propriétaire *qui manque à ses engagements, ou exerce des sévices contre les Indous, ne reçoit plus d'immigrants.* Ces règlements, par malheur, font mieux sur le papier qu'en réalité, et sans nous laisser aller aux exagérations publiées à cet endroit par les missionnaires et les voyageurs anglais et que la presse d'outre-Manche a eu soin de pieusement recueillir, nous inclinons fort à penser que le régime du travail libre, dans nos Antilles, ressemble beaucoup à celui du vieux travail servile dans ses procédés d'exploitation et ses moyens disciplinaires.

Les frais d'introductions pour un coolie s'élèvent à 500 fr. dont la moitié à la charge du budget et l'autre moitié à celle de l'engagiste. Le rengagement, qui a lieu devant le maire et le syndic de l'immigration, coûte 241 francs à la colonie, et l'engagiste débourse, pour le même objet, de 200 à 250 francs. Suivant l'appréciation d'une commission que présidait M. de Chazelles, riche habitant, la journée de l'Indou revient à 2 fr. 10, en tenant compte de la prime payée, de la nourriture, des vêtements, des soins d'hôpital, des non-valeurs et de la mortalité. Le travailleur créole gagne environ 1 fr. 75 par jour et peut doubler son salaire pendant la récolte.

Une statistique officielle, dressée en 1878, décomposait comme suit les 564 habitations-sucreries alors existantes : 62 possédaient des moulins à vapeur, 67 des moulins à eau, 68 des moulins à vent, 8 des moulins à bêtes ; 347 habitations sans usine étaient exploitées par 12 usines centrales sans plantations, et, en outre, par des habitations voisines convenablement outillées. Jusqu'en 1843, la Guadeloupe n'avait pas possédé de sucreries fonctionnant à la vapeur, et partout l'on s'y servait de l'appareil primitif, inventé au XVII siècle par le P. Labat, qui fut à la fois un religieux irréprochable, un savant homme et un habile ingénieur. Le tremblement de terre de cette année détruisit un grand nombre de sucreries, et pour les établissements qui les remplacèrent, on eut recours aux moulins à vapeur. Ce fut une véritable révolution dans la fabrication du sucre. Les procédés de fabrication furent simplifiés, la main-d'œuvre diminuée la quantité améliorée ; les plantations purent se morceler au gré de la grande et de la petite culture sans rien perdre de leur valeur, et le rendement, débarrassé de ses anciens frais de manipulation, fut porté, dès les premières années, de 5 0/0 à 8 et à 10 0/0.

Le mérite de cette transformation dans laquelle la Guadeloupe précéda les autres colonies à sucre, revient à la *Compagnie des Antilles*, que patronnait le gouvernement. C'est à l'initiative de cette Compagnie que la Guadeloupe dut ses premières usines centrales : celles de Marly et de Zévallos dans la commune du moule, de Bellevue dans celle du Port-Louis, de la Grande-Anse à Marie-Galante. Ébranlée par les évènements de 1848, la Compagnie des Antilles dut se dissoudre à cette époque ; mais elle se reconstitua sur une autre base, cinq années plus tard, sous le nom de *Société des usines Centrales de la Guadeloupe*. La nouvelle Compagnie, en affermant aux planteurs les usines qu'elle avait acquises, leur rendit un véritable service. M. de Chasseloup-Laubat, notre éminent ministre de la marine sous le second empire, ne laissa pas de contribuer aussi à l'établissement de nouvelles usines en autorisant la fondation de la *Société du Crédit colonial*. Cette Société, qui fonctionna trois ans (octobre 1860 à août 1863), et se fusionna ensuite avec la Société du Crédit Foncier colonial, fit de larges avances aux propriétaires ; elle leur facilita les moyens de transformer une partie de leur outillage industriel et de construire de nouvelles usines. Depuis, grâce au crédit plus largement organisé, grâce aux efforts constants des constructeurs et en particulier de la maison Cail pour perfectionner les appareils industriels ; grâce aux procédés divers employés

pour arriver à un rendement supérieur. – procédés de la double carbonisation, système de double pression et de macération de la canne à sucre, qui a valu à son auteur, M. Duchassaing de Fontbrenin, une prime de 100,000 francs, — l'industrie sucrière est arrivée à fournir des poudres cristallisées d'une blancheur incomparable, qui ont fait l'admiration de tous les visiteurs de l'Exposition universelle de 1878. Ces poudres peuvent être consommées sans subir les opérations de la raffinerie, et bien des gens les préfèrent aux sucres raffinés eux-mêmes.

Parmi les autres cultures de la Guadeloupe qui ont quelque importance, citons le café et le cacao. Le café fut introduit en 1730 à la Guadeloupe, et son exportation, dès 1790, atteignait le chiffre de 3,710,850 kilogrammes. Depuis, la production du café n'a cessé de décroître : de 1817 à 1832 la moyenne se chiffre par environ un million de kilogrammes. De 1846 à 1866, elle varie entre 150,000 et 400,000 kilogrammes, pour se relever en 1878 à 792,000 kilogr., mais pour retomber, l'année suivante, à 292.000, et cette diminution n'a pas été la dernière. En un mot, c'est une culture qui disparaît. Celle du cacao fut introduite aux Antilles par le juif Dacosta, et n'a commencé de prendre une certaine importance qu'en 1857. Le cacao est cultivé sur 90 habitations représentant une superficie de 458 hectares ; mais sa préparation a besoin de devenir plus industrielle. Quant à sa culture, elle est susceptible d'une grande extention, et les cacaoyères, aujourd'hui cantonnées dans la Guadeloupe proprement dite, réussiraient parfaitement dans les fourrés de la Grande-Terre. Le tabac, le *petun* des Caraïbes, est aujourd'hui complètement déchu de son ancienne importance, et sa culture ne suffit même pas à la consommation locale, qui importe du tabac de France et des États-Unis. Il en est ainsi du coton, naguère très prospère aux Antilles, à ce point que les filatures de l'Alsace et de la Flandre s'alimentaient au XVIIIe siècle, par les cotons de la Guadeloupe. On comptait, en 1799, 8,878 hectares sous coton. Aujourd'hui il ne s'agit plus que de 472 hectares dont la production était, il y a cinq ans, de 22,070 kilogr., et dont l'exportation représentait 2,030 kilogr. seulement.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE 1888.

I. — Membres de la Société

II. — Cours et conférences de Lille.

III. — Section de Roubaix

IV. — Société de Valenciennes.

V. — Communications aux assemblées générales

VI. — Séance solennelle de la distribution des récompenses.

VII. — Procès-verbaux des Assemblées générales.

VIII. — Nouvelles et faits géographiques.

§ I. — *Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.*

EUROPE.

ASIE.

AFRIQUE.

AMÉRIQUE.

OCÉANIE.

RÉGIONS POLAIRES.

§ II. — *Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.*

EUROPE.

ASIE.

AFRIQUE.

AMÉRIQUE.

OCÉANIE.

Lille Imp. L. Danel.